25 994

CENTRE D'ÉTUDES ROMAINES ET GALLO-ROMAINES
DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III

Nouvelle série n° 1.

Jean Claude BÉAL
Agrégé de l'Université

CATALOGUE DES OBJETS DE TABLETTERIE DU MUSEE DE LA CIVILISATION GALLO-ROMAINE DE LYON

Publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

EN DÉPOT A LA DIFFUSION DE BOCCARD
1, rue de Médicis, 75006 PARIS

LYON 1983

INTRODUCTION

Le matériel

Catalogue des objets: les principes de l'étude

- "objet: ...Chose ayant unité et indépendance et répondant à une certaine destination".(1)

Nous avons, au contraire, considéré ici comme objet tout élément d'os fabriqué d'une seule pièce ou en plusieurs parties, prêt à l'usage, comme les dés ou les aiguilles, ou requérant, pour qu'on s'en serve ou qu'on identifie même sa fonction, qu'on le complète d'un ou plusieurs autres, comme les boucles de ceinture ou les fuseaux .

Il nous a paru logique d'intégrer au catalogue les fragments ou les ébauches dès que la forme de l'objet futur commence à s'y esquisser . Nous avons négligé, pour des raisons pratiques, la plupart des très nombreux détrits, os sciés, chutes de taille, qui provenaient des fouilles du Verbe Incarné: seules ont été prises en compte quelques ébauches, quelques matrices isolées, à titre d'exemple .

L'étude des objets en os est, pour l'époque gallo-romaine, une voie peu fréquentée . En entreprenant le catalogue des objets de tabletterie (2) du Musée de la Civilisation Gallo-Romaine, nous avons cherché, au delà de la mise en ordre d'une collection importante, à atteindre deux buts:

-rendre compte d'un ensemble d'objets provenant de sites voisins, puisque, sauf exception, le matériel est viennois ou lyonnais .(3)

-amorcer, à travers cet ensemble, l'esquisse d'une typologie: l'éventail des objets traités l'autorisait, et la rareté des études en ce domaine l'imposait . Il nous a paru, en effet, qu'avant d'engager des recherches, qui restent à faire, sur tel ou tel type d'objet, il convenait d'avoir défini d'abord un cadre général, souvent minimal, où replacer ce groupe par rapport à l'ensemble de la production des tabletiers .

Nous avons choisi de présenter quelques remarques sur les techniques employées à la fabrication de ces objets, pour, d'une part, rendre compte des ébauches et des déchets faisant partie de la collection, mais distinguer aussi ce qui, sur les objets, est un accident de fabrication, de ce qui constitue une caractéristique .

Il n'entrait cependant ni dans les objectifs ni dans les moyens de ce travail de pousser plus loin la recherche dans ce domaine .

Présentation du matériel

Après les remarques qui constituent l'introduction, nous avons partagé le catalogue en sections, dont l'appellation pourra également être celle des types . Un souci de rappeler, pour chaque type d'objet, la forme de la matrice dont il est issu, nous a fait adopter un ordre qui tient moins compte des fonctions qu'on peut leur attribuer: ainsi, la catégorie générale des manches de couteau éclate-t-elle entre les sections A III, A IV, B II, B VI, B XII; mais à cet inconvénient, un index (p. 407) supplée . Au contraire, il était éclairant de rapprocher des objets de fonctions

différentes mais dont la fabrication posait des problèmes analogues, et partait de matrices identiques (par exemple les dés creux -section B I- et les manches de couteau à section carrée ou rectangulaire -section B II); il était bon aussi de montrer à quelles ambiguïtés aboutit l'étude d'objets de formes voisines, auxquels on attribue traditionnellement des fonctions différente (par exemple les épingles -section A XX- et les fuseaux -section A XVIII) .

A l'intérieur de chacune des sections, nous avons, après une introduction définissant, quand c'est possible, la fonction du type général et ses caractères morphologiques, énuméré chaque sous-type, ses caractères de forme, et fait suivre le catalogue des objets .

La description suit toujours le même ordre:

-numéro de l'objet dans le catalogue général, suivi, entre parenthèses, du numéro d'inventaire de l'objet, numéro de la planche où l'objet est représenté, s'il l'est;

-dimensions de l'objet; il importait, si l'on voulait pouvoir utilement comparer et précisément décrire le matériel, de le mesurer en des points toujours identiques : nous donnons, pour chaque type d'objet, et sous forme de schéma, la liste des points où les mesures ont été prises, ainsi que les abréviations correspondantes . Toutes les mesures ont été prises au vernier.

Nous faisons suivre ces dimensions d'une indication approximative de l'état, sous forme de fraction : 4/4= objet entier, 5/6= objet presque complet, 1/4= objet dont la dimension initiale ne peut être suggérée,etc; nous indiquons également la nature du matériau quand ce n'est pas de l'os, en précisant, entre parenthèses, à qui est due l'identification de ce matériau ;

-provenance;

-datation de l'objet, quand on connait son contexte archéologique;

-bibliographie (liste des abréviations p. 387 et s.);

-description de l'objet .

Une dernière partie énumère, pour chaque sous-type, les parallèles que nous avons rencontrés, et propose une datation . Cette datation se heurte à plusieurs obstacles : en dehors des objets provenant de fouilles récentes, le matériel est, sauf exceptions, dépourvu de contexte archéologique, ou sa localisation est imprécise . Ainsi, l'ensemble des objets provenant de la nécropole de Trion a été, selon Allmer et Dissard, trouvé dans les "remblais; aucun d'eux ne figurait dans les sépultures trouvées encore en place derrière les grands tombeaux" (4).

On est donc conduit à dater le matériel par comparaison; bien plus qu'une datation de l'objet et ou du type, nous proposons, en fait, une fourchette chronologique, qui pourra s'élargir ou se resserrer .

Nous avons, dans deux cas, renoncé à cette forme de description . Il arrive, en effet, qu'un type soit représenté par un unique objet :

nous avons supprimé l'introduction définissant le type ou le sous-type; il arrive aussi que des objets se rapprochent d'un type ou d'un sous- type sans s'y intégrer parfaitement: nous les avons joints, en fin de catalogue et après les indications de parallèles et de datation, en les accompagnant au besoin de remarques .

Les collections du MCGR, problèmes muséographiques.

Les collections du MCGR sont constituées, pour les objets de tabletterie, comme pour les autres matériels, de deux groupes principaux:

-un fond récent, produit des fouilles lyonnaises postérieures à la création du musée: nous avons pu étudier les produits des deux fouilles faites sur la colline de Fourvière, dans le Clos du Verbe Incarné et à la Montée des Tourelles, ainsi que celui des sauvetages organisés place Widor et place Tolozan .

-un fond ancien dont l'histoire est complexe, puisqu'il est formé des collections gallo-romaines, produits de trouvailles régionales, entreposées autrefois au Musée des Beaux-Arts, au Musée Guimet d'Histoire Naturelle et au Musée de Magneval . Ce fond est formé, pour les objets qui nous intéressent, de huit lots de matériel :

a) un groupe, le plus ancien, issu en partie du Cabinet Artaud, étudié par le Docteur Comarmond (5); il comporte quelques objets étrangers à la région lyonnaise, que nous n'avons pas cru devoir éliminer dans la mesure même où ils font partie aujourd'hui des collections du MCGR;

b) une collection achetée en 1879 à un habitant de Sainte Colombe-lès-Vienne, et formée d'objets dont on peut penser qu'ils proviennent de l'agglomération viennoise (6); nous avons pu retrouver les objets de cette série qui portaient le numéro E.25 (abréviation: Ste Colombe I) .

c) le produit des fouilles effectuées dans le quartier de Trion, essentiellement entre 1884 et 1886 (7) . Il est difficile de cerner aujourd'hui l'évolution de cette collection, dont les objets n'ont pas été numérotés au moment de leur découverte, et pour laquelle nous disposons d'une énumération parfois imprécise . Une bonne partie des objets dont la provenance n'est plus aujourd'hui repérable vient sans doute de ce site, néanmoins certaines séries paraissent anormalement peu représentées: des "centaines de pions de toutes dimensions"(8) et des "milliers"(9) d'éléments de charnière recueillis sur le site, beaucoup ont dû disparaître .

d) une collection achetée en 1912 à une habitante de Sainte Colombe-lès-Vienne, formée d'objets provenant de fouilles faites dans cette ville "avenue de la Gare"(10) (abréviation: Ste Colombe II).

e) un lot d'objets provenant des fouilles entreprises depuis 1933 et dirigées actuellement par A.Audin, sur le site du Théâtre de Fourvière et dans ses abords (11).

f) un lot d'objets provenant des sondages pratiqués entre 1964 et 1967 par J.Lasfargues, dans le "Talus du Bastion" et ses abords, à Trion (12).

g) le produit de diverses trouvailles sporadiques faites dans Lyon .

h) un lot, enfin, assez important, d'objets dont on ne peut plus,aujourd'hui au moins, déterminer la provenance .

Cette détermination n'est pas, en effet, l'une des moindres difficultés de l'étude, en ce qui concerne le fond ancien. Nous avons recouru à trois sources :

-les inventaires successifs des musées: les plus anciens ne comportent qu'une énumération et ne sont utilisables que si l'objet porte encore un numéro ; le catalogue publié par Comarmond (13)

et l'inventaire manuscrit du Musée de Magneval donnent la description sommaire des objets, ainsi que leurs dimensions;

-la publication, par Allmer et Dissard (14) du matériel trouvé à Trion: elle permet une identification sûre quand l'objet est suffisamment particulier pour avoir été décrit à part, ou dessiné ;

-les traditions muséographiques: nous y avons recouru pour les objets trouvés à Trion dont le type général est mentionné par Allmer et Dissard, tandis que l'inventaire de Magneval précise la dimension et la provenance de chacun : dans ce cas, ne pouvant vérifier à la source, nous portons, à la rubrique "Provenance", la mention Trion (M) . Nous nous sommes aussi fondé sur cette tradition pour le lot d'objets formant la collection Chaumartin dont l'inventaire E ne donne qu'une énumération .

Il n'y a pas lieu de douter, dans la plupart des cas, de leur provenance; mais il n'en va pas de même pour les jetons, dont le nombre actuel excède ce qu'il était à leur entrée au Musée des Beaux-Arts : il y a donc eu des confusions avec des objets provenant d'autres sites, et nous avons bien conscience que c'est là une difficulté .

Nous avons négligé dans le présent catalogue quatre groupes d'objets :

-une série, d'abord, arrivée récemment du Musée des Beaux-Arts au MCGR, que nous n'avions pas le temps matériel d'étudier; cette série comporte des objets provenant du Cabinet Artaud et publiés par le Docteur Comarmond : nous avons intégré au catalogue les quelques-uns pour lesquels le lieu de trouvaille était connu .

-tous les objets réputés provenir de Trion qui constituaient autrefois un fond du Musée Guimet : s'il n'y a pas lieu de douter de l'authenticité des éléments de charnière, il n'en va pas de même du reste du matériel qui demanderait un examen long et serré .

-tous les objets de la Collection Crochet, arrivée récemment du Musée des Beaux-Arts au MCGR (15); ils sont réputés provenir de Trion, mais sont faux dans leur grande majorité : là encore, le tri sera long et délicat .

-enfin, et pour des raisons pratiques, notre catalogue des objets provenant des fouilles du Verbe Incarné s'arrête à la fin de l'année 1979, alors que les fouilles se poursuivent .

Les sites archéologiques

Sainte Colombe-lès-Vienne : en proviennent l'ancienne collection Chaumartin, ainsi que, sans doute, la collection Chavassieu . On n'a aucun renseignement sur le contexte archéologique ; il serait peu prudent d'étendre à Sainte Colombe les conclusions -provisoires- qui ressortent, quant à la chronologie, de l'étude du site de Saint Romain-en-Gal, bien que les deux communes fassent, dans l'Antiquité, un tout (16) . On peut, au moins, faire remarquer que la tabletterie est, sur ces deux sites voisins, très bien représentée et qu'on y a relevé des traces d'ateliers (17) .

Lyon (les numéros renvoient au plan de la page 11).

n°1: site du Verbe Incarné, fouillé depuis 1977, dans le

SCD LILLE III

cadre d'une opération de sauvetage programmé, par J.Lasfargues puis B.Mandy ; des fouilles plus anciennes, nous ne retenons ici que celles qu'a conduites G.de Montauzan en 1912 (18) au cours desquelles il a découvert, rue P.M.Jaricot (=rue des Quatre Vents), la boîte n°94; le reste du matériel trouvé au cours de cette période de fouilles, comme au cours des suivantes, s'il est au MCGR, n'est plus identifiable .

Le site comprend un quartier d'habitations dense, des ateliers, ainsi que les vestiges d'un ensemble monumental (cryptoportique et temple) ; l'occupation, dans ce secteur de la colline de Fourvière, commence vers le début de la période augustéenne, et se poursuit jusqu'au début du IIIème s.ap.J.-C.

n°2: site de la Montée des Tourelles, appelé aussi "Hauts de St Just", ou des "Capucins", fouillé en 1974 dans le cadre d'une opération de sauvetage programmé, par A.Desbat et J.Lasfargues . Il s'agit ici d'un quartier complexe d'habitation, où l'occupation s'étend du Ier au IIIème s.ap.J.-C.

n°3: site du Théâtre de Fourvière et de ses abords, fouillé depuis 1933 de manière exhaustive par P.Fabia, G.de Montauzan, puis P.Wuilleumier et enfin A.Audin . Ce dernier date la construction du Théâtre "des années 16,15 et 14 avant notre ère"(19) et attribue sa restauration et son agrandissement à Hadrien (20). Mais nous n'avons bien souvent pas pu retrouver la localisation précise des objets sur le site, qui aurait été occupé dès la fondation de la ville (21) et abandonné définitivement au tout début du IVème s.ap.J.-C. (22) .

n°4: site de la nécropole de Trion, fouillé surtout à l'occasion de travaux de voirie, entre 1884 et 1886 (23): une partie de la nécropole date de la période Auguste-Claude, et a été remblayée par la suite; on a d'ailleurs établi de nouvelles tombes sur ce remblai (24) . Une bonne partie des objets de tabletterie provenant de Trion pourrait appartenir à ce remblai dans la partie orientale duquel J.Lasfargues a opéré des sondages entre 1964 et 1967, rencontrant un matériel qui allait du milieu du Ier s.ap.J.-C. à la fin du IIème s.ap.J.-C. ; mais la nécropole perdure jusqu'au IVème s.ap.J.-C. et on ne connait pas la localisation précise des objets en os sur le site .

n°5: sauvetage de la place Tolozan, opéré en 1979 sous la responsabilité de B.Helly, sur un habitat antique; le matériel de tabletterie provient d'un égout et appartient à la période de 150-250 ap.J.-C.

n°6: sauvetage de la place Widor, opéré en 1980 sous la responsabilité de S.Walker: les travaux de voirie ont permis de découvrir une masse considérable d'ossements d'animaux, qui n'étaient apparemment pas travaillés, dans un contexte du Ier s.ap.J.-C. Quelques objets de tabletterie ont également été trouvés.

n°7: site de la Montée de la Butte, fouillé en 1840 pour ce qui nous intéresse : on y a trouvé, près de la rive de la Saône et du carrefour de cette rue avec l'actuel quai St Vincent "un sarcophage en calcaire dit vieux chêne... où se trouvait un squelette de femme dont les os tombaient en poussière" (25); parmi le matériel, figuraient "à droite de la tête...une tige noduleuse en

S.C.D. LILLE III

ivoire, et trois épingles en tête de même matière" (26); ce sarcophage se trouvait à un niveau stratigraphique supérieur à celui d'un "ancien four de potier" (27) dont on peut raisonnablement penser qu'il fait partie du complexe artisanal dont J.Lasfargues a retrouvé les traces (28), et dont la période d'activité majeure est entre Auguste et Tibère, avec cependant un prolongement pour "les fours de la Butte...[qui]ne cuisent plus que des productions secondaires ..."(29).

Il va de soi que ces sept sites ne sont pas les seuls, dans Lyon à avoir produit des objets en os : nous avons également pu consulter le matériel recueilli à la Solitude et dans le Clos de l'Externat de Sainte Marie (Montée Saint-Barthélémy), et rassemblé au Musée de Puylatta, celui qui provient, pour partie, de Trion - mais le nombre des faux ou des objets suspects y est grand- qui se trouve au Musée des Lazaristes, ainsi que le produit des récentes fouilles de la rue des Farges .

Les collections de tabletterie antique au MCGR

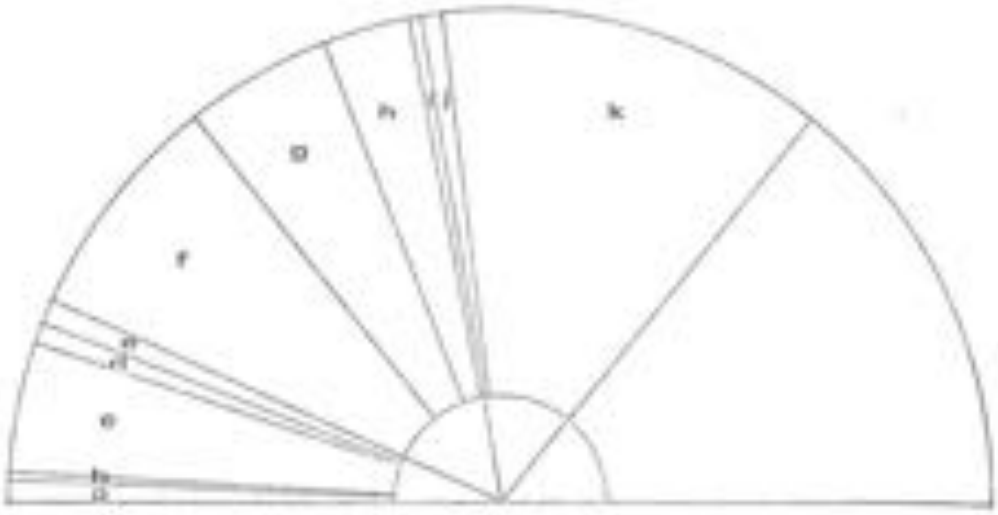

- Matériel lyonnais :
  - a) divers, Lyon 19
  - b) Montée de la Butte 4
  - c) Site de la nécropole de Trion 114
  - d) Square Cardinal Gerlier et Tables du Bastion 24
  - e) Site du Théâtre de Fourvière 21
  - f) Site du Verbe Incarné 202
  - g) Site de la Montée des Tourelles 132
  - h) Place Tolozan 76
  - i) Place Wider 5

- Matériel viennois :
  - j) Collection Chavasieu (Ste Colombe-lès-Vienne ?)... 25
  - k) Avenue de la Gare, Ste Colombe-lès-Vienne) Collection Chaumartin 343

- Matériel dont la provenance n'a pas été retrouvée 380

TOTAL 1345

Les principaux sites lyonnais

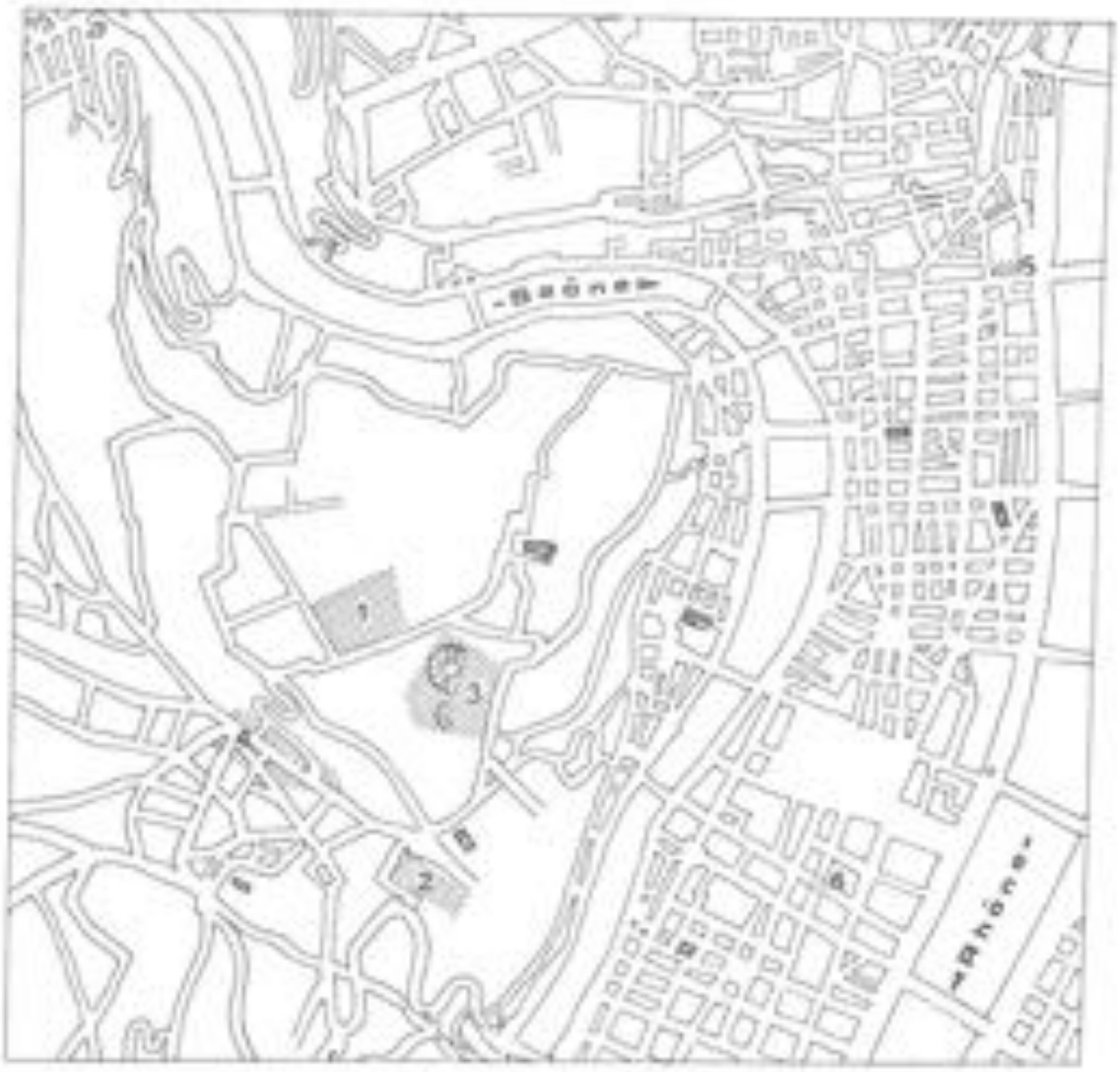

1) - Clos du "Verbe Incarné", prolongé, au Nord par le terrain de la Sarra, puis par le "Clos Henriot", limité à l'Ouest par la rue P.M.Jaricot (ancienne rue des Quatre Vents), au Sud par la rue R.Radisson .

2) - Site de la Montée des Tourelles, "Clos des Capucins" .

3) - Site du Théâtre de Fourvière; au Nord-Ouest, foyer La Voie Romaine (fouillé en 1973; site appelé "Ecole Notre Dame"); au Nord, de l'autre côté de la rue R.Radisson : villa La Paix .

4) - Site de la nécropole de "Trion", auquel on peut joindre, au Nord-Est, le "Square Cardinal Gerlier" et le "Talus du Bastion" .

5) - Site de la Place Tolozan .

6) - Site de la Place Widor .

7) - Site de la Montée de la Butte .

S.C.D. LILLE III

Situation du matériel lyonnais de tabletterie

a)La tabletterie gallo-romaine dans l'Histoire.

Si, aux époques préhistoriques, l'utilisation d'objets en os est bien attestée, l'exploitation des métaux semble avoir porté un coup sérieux à cette forme de la tabletterie . Pour s'en tenir aux époques immédiatement précédentes, on doit remarquer qu'à l'Age du Fer, cette forme d'activité est généralement peu représentée dans le monde celtique : Déchelette signale pour l'époque de Hallstatt quelques couteaux à manche en os (30), ainsi que quelques objets d'ivoire tourné (31) qui peuvent être des produits d'importation ; la nécropole elle-même de Hallstatt (32) n'a fourni, toutes époques confondues, que quelques dizaines d'objets en os . La période de La Tène témoigne d'une pauvreté voisine : il est singulier de constater qu'aucun exemplaire n'est signalé dans les fouilles anciennes du Mont-Beuvray, et qu'à Gergovie, sur les quelques exemplaires mentionnés, la plupart est de l'époque augustéenne (33); le site d'Aulnat fait à peine exception à la règle car il a produit quelques objets et des déchets attestant la fabrication de disques en os à La Tène II (34); à Nages, M.Py fait remarquer (35) que "l'os n'est guère utilisé à l'Age du Fer que pour fabriquer de rares ustensiles et des parures". Le site le plus riche dans ce domaine est sans doute, actuellement, le Hradischt de Stradonitz en Bohême (36); encore faut-il considérer ce matériel avec prudence, d'abord parce que "à l'époque où se produisirent les découvertes du Hradischt, on y mit en circulation un grand nombre d'objets faux, principalement des objets en os", si bien que l'auteur "ne saurai(t) donc garantir l'authenticité" de chaque exemplaire (37), ensuite parce que "cette station a livré beaucoup d'objets de caractère romain" (38); et en effet, la parenté des objets rencontrés, à La Tène III, sur des sites de Gaule ou d'ailleurs, avec les exemplaires italiens, a souvent été signalée (39), et le partage sera parfois difficile à faire entre matériel de tradition romaine, et matériel résultant d'une évolution locale .

Un deuxième point serait à considérer dans la même perspectives l'évolution de la tabletterie d'os en Italie et en Grèce . Il est difficile d'entrer ici dans les détails; il semble qu'en Italie se soit poursuivie une tradition ancienne de tabletterie et, au moins dans le monde étrusque, les objets en os sont assez nombreux ; au contraire, on a déjà fait observer la relative pauvreté de la Grèce classique en matière de petit mobilier d'os : à Corinthe, G.R.Davidson (40) fait remarquer que la production d'épingles en os ne recommence guère qu'à l'époque romaine, tandis qu'à Délos, la majeure partie du matériel de tabletterie date des périodes hellénistique et romaine (41) .

Il semble donc que l'essor de la tabletterie d'os gallo-romaine résulte à la fois de l'arrivée des conquérants, d'une situation interne peut- être, et d'un renouveau d'intérêt , ailleurs constaté, pour ce matériau .

b)Lyon et la région Rhône-Alpes.

Il ne peut être actuellement question de comparer le volume des objets de tabletterie provenant des sites lyonnais à tout ce

Le matériel de tabletterie dans les musées et les dépots de fouilles de la région Rhône-Alpes

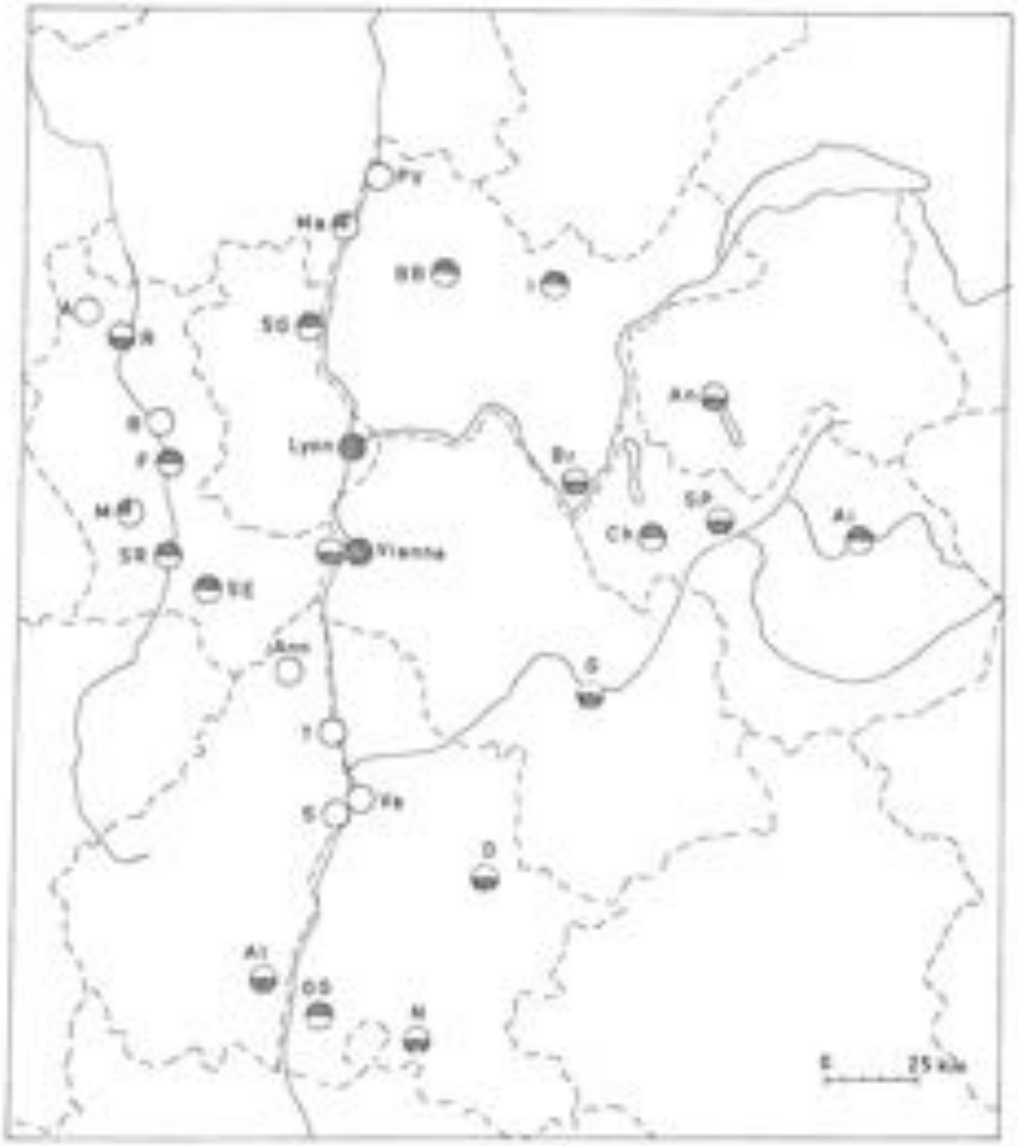

○ Pas d'objets en os

◔ de 1 à 5 objets

◓ de 5 à 20 objets

◒ de 20 à 50 objets

● plus de 1000 objets

Voir la liste des abréviations p.36 note 42 .

S.C.D. LILLE III

qu'on a pu trouver sur d'autres sites du monde romain ; cette analyse serait sans doute instructive, elle est encore aujourd'hui impossible . Mais on peut tenter de replacer le matériel lyonnais dans le cadre au moins de la région : nous avons pu faire l'inventaire d'un certain nombre de musées de la région Rhône-Alpes (42); il est certes difficile de comparer des sites peu fouillés (Bourg-en-Bresse, St Georges-de-Reneins), ou équipés récemment de dépots ou de musées (Les Granges-Gontardes, Nyons) à ceux où la tradition archéologique est ancienne, et où la conservation des vestiges a été plus systématique (Vienne, Lyon, par exemple) ; difficile également de faire sa part au tri qui, dans les fouilles anciennes, a souvent amené à sélectionner pour le musée les plus belles pièces ; difficile enfin de tenir compte des hasards de la fouille, qui peuvent amener à découvrir un atelier de fabrication où les objets se rencontrent par centaines : on ne peut donc donner qu'un ordre de grandeur (cf. carte p. 13) (43) .

Deux sites se détachent très nettement : Vienne et Lyon ; la nature du matériel conservé n'y est pas tout à fait la même : à Vienne, le matériel qui s'étend sur une période peut-être plus longue qu'à Lyon, comporte beaucoup d'ébauches, beaucoup de produits fabriqués en série, peu d'objets figurés (44); on y a, par les ébauches et les déchets, les preuves manifestes d'une importante activité de tabletterie, aboutissant à une production massive d'épingles, d'aiguilles, de jetons, ainsi que d'éléments de charnières et de "godets" (cf. section A VIII), comme en témoignent les trouvailles de St Romain-en-Gal (45) .

A Lyon, les traces d'artisanat de l'os signalées jusqu'à présent sont plus diffuses (46); cependant la caractéristique essentielle du matériel lyonnais est bien, à côté de son volume, sa variété, et le nombre assez important des objets à décor figuré : on pourra alors se demander s'il est intégralement de provenance locale, où s'il ne comprend pas des objets d'importation .

Les autres sites de la région sont, au contraire de ces deux-là, et quelques nuances qu'apporterait un inventaire systématique, fort pauvres . Ce contraste est difficile à expliquer, et peut tenir - mis à part les motifs relevant de l'histoire de l'archéologie, que nous avons évoqués - à plusieurs raisons .

La première est peut-être que les villes, Vienne d'abord,et Lyon, ont reçu plus fortement l'empreinte romaine . Or nous savons que la tabletterie d'os est peu pratiquée par les Gaulois de La Tène III : le contraste s'expliquerait alors par le maintien dans le reste de la région, moins fortement assimilée, de traditions antérieures accordant par exemple davantage d'importance au travail du bois (47) . Mais cette hypothèse reste fragile, parce que nous manquons de renseignements ; l'explication n'est certainement que partielle, car on devrait alors constater, dans le sud de la région, plus tôt romanisée, une densité plus forte d'objets en os .

On peut aussi penser qu'il y a, à ce contraste, des raisons non plus historiques, mais économiques . En effet, la majeure partie de ce mobilier est fabriquée dans des ateliers spécialisés, ce qui suppose, puisque la production doit être assez conséquente, que soient remplies trois conditions:

-avoir une matière première suffisante, dont l'essentiel est prélevé, après abattage, sur une faible partie de l'animal, les os longs, de bovidés surtout : c'est-à-dire qu'il est plus important pour le tabletier d'être près des lieux d'abattage des animaux, de consommation de la viande, que près des lieux d'élevage (48) . Il n'est pas accidentel qu'à Lyon, dans les fouilles du Verbe Incarné, on ait trouvé, outre les débris travaillés, une masse considérable d'ossements qui relèvent de la boucherie (49) .

-avoir une clientèle suffisante: la production est une production de masse, standardisée, dont l'écoulement doit poser quelques problèmes: en dehors de la vente directe, pour les objets qui se suffisent à eux-mêmes (jetons, dés, épingles, aiguilles...), certaines catégories de matériel suggèrent une forme d'entente avec un autre groupe d'artisans: menuisiers pour les éléments de chambère, couteliers pour les manches de couteau...; la tabletterie, bien souvent, s'intègre à un circuit de production plus complexe: il n'est pas surprenant qu'à Vienne - St Romain-en-Gal, on rencontre des ateliers de tabletiers aux abords du quartier "suburbain", d'habitation, d'artisanat et de commerce (50) .

-avoir une clientèle assez aisée pour avoir accès à ces produits . Bien qu'on n'ait pas d'indication sur le prix des objets en os, on peut esquisser quelques conclusions: on aurait tort de croire que les objets en os sont les ersatz bon marché de produits plus luxueux, de métal, d'ivoire: ils répondent d'abord à des fonctions que leurs qualités - poli, flexibilité, légèreté, résistance à certaines corrosions (51) - leur permettent de mieux assumer ; on les trouve ensuite associés à des objets que leur matériau fait considérer comme des objets de luxe (52) ; le travail qu'ils représentent parfois, en polissage et en tournage fait, enfin, que leur coût devait être assez élevé (53) .

Dès lors, il est naturel qu'on trouve ces objets dans les centres de quelque importance, plutôt que dans les campagnes . Il est vrai cependant que la pauvreté relative de certains sites (Valence, Grenoble, par exemple) s'explique mal de cette façon: il faut alors incriminer sans doute la nature et la fréquence des fouilles .

Une dernière remarque s'impose enfin pour tenter d'expliquer l'originalité du matériel lyonnais ; elle ne tient plus à des considérations historiques ou à des considérations économiques locales, mais à la diffusion des différents types d'objets dans le monde romain .

Il est en effet évident que, pour modestes qu'ils paraissent, certains de ces objets voyagent, moins sans doute dans le cadre d'une commercialisation organisée car la plupart des tabletiers paraissent surtout avoir produit pour le marché local ou régional, qu'au gré des déplacements de leur propriétaire . Une preuve en est donnée par les rares objets d'ivoire du MCGR: leur matériau et leur petit nombre indiquent qu'ils ne sont pas de fabrication lyonnaise ; il en va sans doute de même pour la plupart des objets ornés, dont Lyon ne possède pas, sauf exceptions, deux exemplaires identiques: on ne peut guère signaler que la parenté des n°722 et 723 (type A XX,17), tous deux de provenance lyonnaise, celle des n°732 et 733, l'un de Lyon, l'autre de Vienne, mais l'existence d'un exemplaire identique au Maroc empêche de conclure à une fabrication locale . Au contraire, nous savons, par les ébauches

rencontrées, qu'étaient fabriqués à Lyon et à Vienne, des objets non décorés (épingles, aiguilles, éléments de charnières, etc.) mais aussi certaines formes de godets (type A VIII), et sans doute les jetons à guillochis du type A XXXIII,7 (54) .

C'est dire que la collection d'objets aujourd'hui en notre possession comprend d'une part un matériel courant issu, en bonne partie sans doute, de la production locale, et d'autre part des exemplaires isolés, venus avec leur propriétaire au gré des brassages de la population lyonnaise (55), que leur degré d'élaboration permet de distinguer, et dont les lieux de fabrication restent à déterminer .

Les décors et leur évolution

Les techniques décoratives

Les techniques décoratives employées sur les objets du MCGR sont nombreuses: à côté des décors géométriques par incision ou tournage, les plus fréquents, on rencontre quelques objets traités en ronde-bosse (n°94 et n°95, auxquels on peut ajouter les décors figurés des épingles de la section A XXI), ou en bas-relief (n°123 ou n°1312) . Leur proportion dans la masse des objets lyonnais est sans rapport -non plus que leur style ou leur thème- avec les séries importantes, mieux connues aujourd'hui que notre petit matériel, provenant par exemple d'Alexandrie (56) . Ainsi se définit d'abord l'une des caractéristiques essentielles du matériel lyonnais, et, à travers lui, gallo-romain, toujours plus fonctionnel que décoratif .

Deux techniques méritent d'être plus particulièrement signalées: le décor en creux et la peinture . Le seul objet du MCGR dont le décor figuré soit en creux est la boîte n°87 . La silhouette des motifs y est gravée en dépression, d'où seuls émergent en relief quelques détails: ceinture ou oeil des personnages, par exemple . Il n'est pas exclu que les creux aient été primitivement remplis de pâte de verre: au moins en connaissons-nous un exemple en Grèce (57) .

Les tabletiers ont sans doute assez souvent peint les produits de leur artisanat et l'emploi des couleurs est souvent signalé (58) . Cependant, au MCGR, rares sont les objets qui en aient conservé des traces (cf.les n°83, 106, 117) : il s'agit chaque fois de peinture rouge .

On a souvent pensé que l'os avait été teinté dans la masse: c'est probablement le cas du dé n°1291 mais on peut douter qu'il en soit de même pour plusieurs autres dont la teinte uniformément verte peut être parfaitement accidentelle (cf.les n°274, 355) (59), comme l'est sans doute la teinte rose de l'aiguille n°437 .

Enfin, l'objet en os peut être décoré de filets d'une autre matière: c'était le cas généralement des charnières de type A XI 1 (60) dont les filets qui ornent l'extrémité tournée sont remplis d'une substance noire ; il pouvait en être de même de certains autres objets (61) .

On voit donc que, de ces techniques décoratives, ne nous restent qu'une partie, et qu'il est aujourd'hui difficile de restituer l'apparence primitive de tous nos objets . On en retiendra aussi

cet autre aspect de la tabletterie: outre leur tour, leurs ciseaux et leurs marteaux, les artisans manipulaient aussi la peinture et l'encaustique, à moins qu'ils n'aient transmis l'objet à cenet à un autre spécialiste: nous ignorons tout de l'organisation du travail chez le tabletier, de sa division éventuelle, et de ses rapports avec les autres artisans .

Les décors des objets de tabletterie et leur évolution

Le décor le plus anciennement attesté sur les objets en os est celui du cercle pointé, appelé aussi décor oceilé, ou oeil de dé. Il est commun à haute époque, aussi bien dans le monde celtique (62) que dans le domaine méditerranéen (63) . Ce motif s'estompe à l'époque hellénistique en Grèce, et il est fort peu employé par les tabletiers gallo-romains des Ier et IIIème s.ap.J.-C., en dehors du chiffrage des dés à jouer . Le motif retrouve, à partir du IIIème s.ap.J.-C., et sans exclure les autres types d'orne mentation, du moins dans l'immédiat, une faveur nouvelle (64).

A Lyon, sur nos objets, il est utilisé, par commodité, pour schématiser l'oeil du chien sur les manches de couteau pliant à décor animal (n°1338 et 1339) et l'oeil du dieu sur la boîte en forme de tête de Pan (n°94, Ier-IIème s.ap.J.-C.); il constitue le décor de la plaque n°1326, (prov.:Algérie, seconde moitié du IIème s.ap.J.-C.?), du manche n°1305; il contribue au décor de la cuiller à parfum n°769, de l'épingle n°709 (IIIème s.ap.J.-C.?) et est l'unique ornement de la broche n°1344 (IIIème-IVème s.ap.J.-C.) .

On constate donc qu'il est peu employé, en tant qu'orne-ment, sur le matériel lyonnais des deux premiers siècles ap.J.-C.

C'est une variante de ce motif qui contribue à l'ornementation de la plaque n°123: la volute dérive de la juxtaposition de doubles cercles pointés (65) .

On notera enfin que le décor de cercles pointés n'est pas exclusivement réservé aux objets d'os, mais qu'on le retrouve aussi sur des objets de bronze, par exemple sur des fibules (66), sur des manches de clés (67) .

Il est possible, comme l'a fait remarquer E.Schmid (68), que les cercles pointés aient été, quand ils étaient suffisamment profonds, remplis de la même matière noire qui comble les filets tournés sur les charnières de type A XI,1: au moins avons-nous constaté ce remplissage sur les cercles pointés qui constituent le chiffrage du dé n°1236 (69) .

Il y a peu de choses à dire sur les autres éléments du décor à plat, qui ont souvent une justification fonctionnelle: c'est le cas notamment des stries sur manches de couteau de type A III: elles ornent la poignée et l'empêchent de glisser dans la main. Un troisième rôle, symbolique, se superpose peut-être aux deux précédents, dans le cas du manche de couteau pliant n°1337 . Rôle double également, celui des filets sur les charnières de type A XI,1: ils servent à la fois d'ornements et de repères pour monter la charnière et, plus encore, lui ménager les perforations latérales sans erreur .

Les décors tournés, galbes et moulures, se sont considérablement développés, parfois jusqu'à l'exubérance, à l'époque hellénistique (70) . Le MCGR possède quelques objets qui reflètent cette tendance dans le domaine romain, par exemple les fuseaux n°373, 385, le manche n°350 ou la tige moulurée n°810 . Bien que le tournage semble connu dans le monde celte depuis l'époque de Hallstatt (71), nous n'avons pas rencontré à l'Age du Fer d'objet

S.C.D. LILLE III

de tabletterie qui reflète la même maîtrise de cette technique. Il semble également que la mode du décor exubérant disparaisse rapidement dans le Ier s.ap.J.-C., et que l'usage du tour soit, par la suite, plus modéré: les objets ont alors un profil plus aéré, plus symétrique, et cette mode est encore attestée au IIIème s.ap.J.-C. (72) .

Une troisième tendance, tout à fait inconnue de la tabletterie celtique, est celle du décor figuré : il semble bien qu'ici les artisans gallo-romains, s'ils ont produit des objets à décor figuré (73), ont prolongé souvent, peut-être en l'adaptant, la tradition gréco-romaine . Il est encore impossible de dire si, sous l'Empire, les tabletiers grecs, italiens et gaulois aboutissent toujours, dans ce domaine, aux mêmes productions . En tous cas, le matériel à décor figuré est assez nombreux au MCGR: nous étudierons avec chaque type d'objet la signification éventuelle des motifs . Aucun de ces objets ne nous paraît très précoce, les plus anciens pouvant être du dernier tiers du Ier s.ap.J.-C. (n°727, 728) . Il est juste de dire que nous manquent peut-être aujourd'hui des témoignages plus anciens puisque Nicaise, après Allmer et Diesard (74), signale la découverte "dans le cimetière gallo-romain de St-Just", dans les monuments funéraires "du quartier de Trion", d'épingles en os dont le sommet est orné d'un ou plusieurs personnages en pied ; ces objets qui ont disparu, se rattachaient directement à une tradition de la joaillerie et de la tabletterie hellénistique et romaine (75) et nous n'en connaissons pas d'exemples postérieurs à la destruction de Pompéi .

Il semble donc qu'en matière de décor, les objets du MCGR n'attestent pas une évolution, une intégration d'un substrat ancien à l'artisanat des tabletiers gallo-romains, mais bien l'arrivée rapide et massive de modes, d'hommes ou d'objets méditerranéens. C'est peut-être au fil des ans que se manifeste une interprétation gallo-romaine des motifs (voir nos remarques à propos des manches de couteau pliant: section B XII: n°1338 et 1339) .

Le décor des petits objets l'os et les autres matériaux.

Dans de nombreux cas, l'os n'était qu'un des matériaux possibles pour réaliser un objet ; il s'est trouvé souvent en concurrence avec le bois, le bronze, les métaux nobles, le verre, le jais, et les autres produits animaux : ivoire ou bois de cerf . Les comparaisons entre objets de forme identique, dans des matériaux différents, se heurtent à deux obstacles : l'archéologue, d'abord, n'ayant pas, comme il est naturel, de formation de zoologue, confond souvent os, ivoire, corne, bois animaux, et s'en tient soit à une identification vague, soit à une détermination fondée non sur la nature de la matrice, mais sur la qualité d'exécution : un bel objet est "d'ivoire", plus grossier il est d'os .

Mais surtout les difficultés tiennent aux différences de conservation: c'est vrai surtout pour le bois, qui a servi à faire des éléments de charnière, des fuseaux, des épingles, des coites, des fusaïoles ... dont peu sont conservés : c'est là tout un pan de l'activité artisanale, et de la vie quotidienne, qui nous manque .

Il serait intéressant de voir si les objets d'os ont emprunté des formes ou des décors à un autre matériau : actuellement l'étude chronologi que des petits objets n'est pas assez avancée pour qu'on puisse tirer des conclusions . Il semble cependant, là

où l'on peut faire la vérification, qu'apparaisse à la même époque le même objet dans divers matériaux : ainsi en est-il des épingles à tête cubique qu'on trouve simultanément en os, en bronze, en jais (76), comme des boucles de ceinture (cf. section B XIII), en bronze ou en os, ou des épingles de type A XXI,9, en os et ivoire, en bronze, en verre, en bois .

L'idée se dessine donc qu'il y ait non pas filiation des matériaux nobles vers des matériaux considérés comme vils, mais expression concomitante d'une forme dans les divers matériaux qui s'y prêtent .

En effet l'objet semble surtout s'adapter au matériau dans lequel il est fait, et les différences de forme ou de décors tiennent aux possibilités diverses d'expression qu'offre chacun d'eux : un peu grêle lorsqu'elle est faite en tôle de bronze, la boîte de type B XV devient plus massive en os (77), la tige de l'épingle, renflée quand l'objet est en os, est au contraire presque cylindrique sur les exemplaires en bronze, car le métal résiste mieux aux efforts: au contraire, rares sont en os les cuillerons de cochlear à bord renforcé, alors que c'est souvent le cas sur les cochlears de métal (78) : là encore, les qualités physiques différentes des matériaux amènent à des variations de forme .

Une sélection s'opère en outre en fonction de l'usage que l'on réservait aux objets : on sait que les médecins ne devaient se servir que d'instruments de bronze (79); à l'inverse, la corne, l'os et l'ivoire paraissent avoir été prisés comme boîtes à certains médicaments (80); les couteaux à lame d'os étaient recommandés par les gastronomes (81) pour manger les fruits, et les agronomes latins conseillent de se servir d'objets en os pour réaliser les greffes (82) .

Enfin, certaines différences, notamment dans les décors, tiennent aux techniques différentes mises en oeuvre : les petits décors figurés sont sans doute plus facilement sculptés dans l'os que coulés dans le bronze: rares sont dans ce matériau les épingles ornées d'une tête féminine (83) ou d'une pomme de pin (84) . Il est significatif que les formes communes au bronze et à l'os, et courantes dans les deux matériaux, aient des formes géométriques simples: épingles à tête cubique, ou épingle à tête en forme de clou (type A XX,5) par exemple .

Suggère seul l'idée d'un décor inspiré d'un modèle en bronze le n°103 dont la moulure médiane, inhabituelle en os, se retrouve fréquemment sur les encriers (?) de bronze (85), où elle sert à renforcer la tôle autant qu'à orner l'objet : elle perd, sur les exemplaires en os, sa fonction utilitaire .

On voit donc que des considérations physiques, chimiques ou magiques, peuvent amener à préférer un matériau, à adapter une forme, mais que, lorsqu'on n'a pas à en tenir compte, l'os est un des supports possibles . Nous avons signalé dans le catalogue les cas où existaient des parallèles dans les autres matériaux . Il serait intéressant de pouvoir déterminer chaque fois les critères qui ont conduit à choisir l'os, intéressant aussi de voir, région par région, comme s'établit la concurrence entre tabletiers et artisans du bronze, du verre, du bois .

S.C.D. LILLE III

Le travail de l'os

Le matériau et ses contraintes.

L'os, comme la corne, l'ivoire ou le bois de cerf, ne peut fournir que des matrices de dimensions limitées ; on ne peut guère, comme au métal ou à l'argile, rajouter à la masse une quantité nouvelle pour faire un objet plus important : la solution réside alors dans l'ajustage et le collage, avec leurs inconvénients. Il faut d'ailleurs remarquer ici que, si l'os est parmi les matières animales traitées en tabletterie, la plus commune, c'est aussi le matériau dont les possibilités sont les plus limitées : il ne peut, comme la corne, être déroulé et moulé (86); il ne peut fournir ni les matrices larges et longues de l'ivoire que l'on sculpte dans la masse (87) ni celles, allongées, du bois animal aux formes variées . Son utilisation est dès lors cantonnée au domaine des petits objets.

On connait, à l'époque gallo-romaine, des objets fabriqués à partir d'os de porc (88), de mouton (89), d'âne et de cerf (90), ou de cheval (91): la liste n'est sans doute pas exhaustive . Cependant la plus grande partie du matériel dont on puisse identifier la matrice, provient d'os longs de bovidés, après enlèvement des épiphyses . Nous n'avons pu faire analyser la totalité des déchets et des ébauches provenant des fouilles récentes du Verbe Incarné ; nous n'en pouvons donc donner qu'un aperçu fondé sur quelques sondages dans la masse du matériel .

La répartition selon la provenance ostéologique s'établit comme suit :

	Zone A 3 carré C 6 lot 69 30av-20ap.JC	Zone A 3 carré C 6 lot 61 30av-20ap.JC	Zone A 3 carré C 6 lot 51 30av-20ap.JC	Zone . 7 Zone 0 couche 5c fin Ierap-déb IIe ap.JC	Zone . 7 Zone 0 couche 5d	
Métacarpes				4	3	7
Métatarses	9	4	2	7	2	24
Humérus	1					1
Fémurs	6		5	4	3	18
Tibias	14	8	3	2	2	29

De ce tableau ressort la prédominance des os prélevés sur les membres postérieurs et celles des métapodes ; il suggère en outre l'idée que l'approvisionnement des tabletiers évolue au fils des ans ; il est intéressant de comparer ces résultats trop partiels avec ceux, plus détaillés, des analyses effectuées à Compiègne (92) et à Vienne (93) :

	COMPIEGNE I (antérieur au IIe s.ap.JC)	COMPIEGNE II (IIe s.ap.JC)	Ste C.
Métacarpes	7	14	147 (?)
Métatarses	17	13	
Humérus	1	14	
Fémurs		6	
Tibias		14	3 (?)
Radius		17	
Cubitus		2	

L'utilisation presque exclusive des os longs, et de préférence des métapodes, des bovidés, est partout constatée (94) . Ce choix tient aux dimensions assez fortes de ce type d'os, à sa forme assez régulière et plus proche du cylindre que celle, par exemple,

d'un fémur ou d'un tibia ; d'autre part, comme il s'agit d'os porteurs de l'animal, leur développement, leur résistance, sont plus considérables (95) . Il est plus difficile de dire ce qui a pu conduire le tabletier à préférer le métatarse ou le métacarpe : le cas de Vienne, où le choix s'est porté exclusivement sur les métacarpes, est isolé ; ailleurs, on travaille plutôt le métatarse, dont la section est plus circulaire (96) (cf.le tableau ci-dessous) .

On peut, à partir de ces données, tenter de définir la taille maximale des matrices dont dispose le tabletier pour son travail . Nous n'avons considéré ici que les deux cas les plus fréquents, celui du métatarse et celui du métacarpe . Deux méthodes complémentaires s'offrent à nous : la première, pour déterminer surtout les longueurs, consiste à rechercher les dimensions de ces deux types d'os sur les animaux antiques, dont la taille diffère de celle des animaux actuels, la seconde, à mesurer les ébauches qui nous sont parvenues suffisamment peu transformées .

Nous avons pris comme référence, pour tenter d'approcher la longueur des métapodes antiques, l'étude faite sur les ossements du site de la Bourse à Marseille (97) :

	L. moy.	D.moy.prox.	D.moy.dist.
Métacarpe de bovidé	198	36,2 x 58,5	28,4 x 55,8
Métatarse de bovidé	224	46,9 x 49,6	30,6 x 54,2

Comme les deux épiphyses ne sont pas utilisables en tabletterie, il convient de retrancher, en longueur comme en largeur : la partie utile ne doit guère avoir plus de 160 de longueur moyenne, si elle provient d'un métatarse, et 130 si elle provient d'un métacarpe . Il est plus difficile d'apprécier la réduction des diamètres, plus forte sur le diamètre transverse que sur le diamètre antéro-postérieur .

Parmi les objets et les ébauches du MCGR, rares sont ceux qui dépassent 100 ; ils n'atteignent qu'exceptionnellement plus de 150 : le n°31, de 157, présente encore une portion d'os spongieux, de même que les fuseaux n°353, long.:147 . Le fuseau n°357, long.:163, est le plus long objet de notre série . Il est possible d'ailleurs que ces types d'objets aient évolué en même temps que les races animales qui leur fournissaient leurs matrices ; il serait intéressant de voir si leur répartition géographique est également liée à celle d'une race animale (98) .

Enfin, le caractère le plus contraignant du matériau est sans doute l'épaisseur de la paroi osseuse, au point que l'on constate un hiatus dans l'échelle des largeurs ou des diamètres, entre objets identiques provenant de matrices axiales ou paraxiales: .les dés creux (section B I) font plus de 16 de côté, les dés pleins cubiques, moins de 15, on trouve quelques dés pleins (section B III) irréguliers, dans l'intervalle; il est intéressant de noter que ce créneau est occupé par des objets faits dans un matériau autre que l'os (par exemple, le dé plein n°1290 : en ivoire d'éléphant) .

Parmi le matériel du MCGR, la largeur ou le diamètre régulier (99) le plus épais que nous ayons constaté est de 18, sur l'ébauche n°67 où une dépression montre le passage du canal médullaire .

S.C.D. LILLE III

Le matériau impose donc à l'objet des limites, de dimensions et de proportions . Mais il peut aussi lui imposer, en partie au moins, un profil . Il est fréquent que les objets dont la valeur esthétique est faible présentent, par exemple, des zones d'os brut, que le tabletier a négligé de faire disparaître, ou n'a pu faire disparaître : c'est le cas de beaucoup de charnières (sections A XI) qui présentent une dépression correspondant à la surface extérieure de l'os ; cette dépression, dans l'axe ou au voisinage du ou des trous latéraux n'est pas visible quand l'objet est fixé sur un montant de bois ; elle a souvent même été utilisée pour caler la mèche qui forait ces trous latéraux . C'est le cas aussi pour les séries nombreuses de jetons (section A XXXIII) dont la face inférieure, arquée, suit la forme brute que présentait la surface de l'os : preuve d'ailleurs que ce type d'objets est souvent tiré de lames détachées de la périphérie de l'os (voir le cas extrême du n°1154) .

Il arrive parfois que cette forme naturelle, dont la persistance sur l'objet fini pourrait être comprise comme un défaut de fabrication, soit mise à profit par l'artisan : ainsi les plaques de coffret (section B VIII) sont-elles prises dans une matrice justaxiale, et le profil concave de la face interne permet au tabletier de ménager les deux rainures sur les grands bords de l'objet, parties les plus épaisses, tout en laissant à l'intérieur du coffret un volume utile plus considérable (100) .

Il semble même, bien que les objets soient peu nombreux dont la matrice soit identifiable, que parfois le type d'objet à faire déterminer le choix d'un type d'os : ce n'est plus alors le matériau qui impose sa contrainte, mais l'objet . Le meilleur exemple en est sans doute la plaque n°1329, pour laquelle l'artisan n'a pas choisi de tirer une matrice d'un métapode, ou de quelque autre type d'os long, ce qui était techniquement faisable, mais d'un os plat (omoplate - de bovidé sans doute -) qui réduisait la quantité de travail préparatoire et offrait immédiatement un profil proche de celui de l'objet .

Cependant, les matrices n'offrent qu'un petit nombre de formes possibles et le tabletier doit, le plus souvent, en tenir compte . S'il ne peut aboutir à un compromis ("défauts" cachés ou utilisés), il doit plier l'objet aux exigences du matériau, ou se livrer à des ajustages . Significative à cet égard est la forme particulière de la boîte n°94 dont l'ouverture est oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'objet : cela tient non à un choix typologique, mais à un artifice technique . Certes, le choix du sujet évitait quelques problèmes : le nez camard, les oreilles étirées, étaient moins difficiles à rendre, à ménager dans le volume limité d'une matrice osseuse, que les formes plus proéminentes d'un autre type de personnage (101) . Mais, si l'on avait voulu ménager une ouverture perpendiculaire, il aurait fallu, pour garder au sujet son profil fuyant caractéristique, enlever une forte proportion de matière vers l'extrémité opposée : une paroi d'os n'était pas suffisamment épaisse ; la solution a consisté à faire basculer toute la matrice de 30°, et à pratiquer une ouverture oblique .

Des problèmes analogues peuvent se poser pour intégrer une forme d'objets dans la forme d'une matrice, quand par exemple, il s'agit de façonner une épingle à sommet décoré : plusieurs solutions sont possibles: tailler une baguette d'une largeur suffisante pour le fût et la tête à la fois et le profil de l'objet s'inscrit

alors dans un triangle: c'est le parti adopté pour l'épingle n°739 : cela explique peut-être la grosseur presque enormale du fût . Ou bien, si l'artisan doit ménager un écart important entre le diamètre du fût et celui de la tête, pour s'éviter une perte de matériau et de temps, il peut rapporter une tête volumineuse sur un fût étroit: c'est le cas des épingles n°708 et 709 . C'est d'ailleurs souvent dans ces cas que l'artisan crée un objet en deux matériaux distincts : os et ivoire (102), os et ambre (103) .

Enfin, il arrive que le tabletier sacrifie les exigences esthétiques, le réalisme des décors, aux contraintes de la matrice, et à la simplification du travail : les profils alors sont écrasés, pour tenir dans le volume de matière dont on dispose: d'où, par exemple, les reliefs très faibles de certaines séries d'épingles à tête féminine (104) .

Le travail du tabletier, pour ce qui concerne au moins le choix des formes et des décors, est donc avant tout un art du compromis qui consiste à ménager à la fois sa peine et son temps, sa matière et ses exigences esthétiques .

Le travail de l'os d'après les traces de fabrication

Nous n'avons, dans l'épigraphie ou dans les textes antiques, aucune mention de tabletier ou de technique employée par les tabletiers, en dehors de l'unique renseignement fourni par Plutarque, selon qui l'os, une fois trempé dans la cendre et le vinaigre, était scié avec un fil (105) . L'archéologie elle-même nous renseigne assez peu : les traces d'une industrie de l'os se sont souvent rencontrées à Lyon, mais il s'agit toujours de débris jetés en remblai ; on n'a pas, comme à Champallement (106) ou Alésia (107), identifié de structure architecturale attribuable à un atelier de tabletier . Cela ne suffit pas pour conclure que le tabletier s'installait en plein air, ou dans un abri de fortune .

Nous ne voulons pas ici tenter de reconstituer dans les détails, toutes les étapes qui conduisent à la fabrication des objets d'os - cette recherche dépasse de beaucoup le cadre que nous nous sommes fixé -, mais seulement identifier les principales techniques employées à l'époque gallo-romaine, en renvoyant, chaque fois que le matériel du MCGR le permet, aux annexes jointes à l'étude de divers types d'objets : on y trouvera la mention des ébauches attribuables à tel ou tel type, et qui attestent des différentes étapes par lesquelles on arrive au produit fini.

Nous avons, pour la commodité de l'étude, classé ces techniques en techniques de débitage (longitudinal ou transversal), techniques de forage, techniques de tournage, délaissant ici les techniques de finition pour lesquelles notre étude n'est pas suffisante .

Les techniques de débitage

a) - Le sciage : nous n'avons pas observé, sur les ébauches ou les objets finis que nous avons étudiés, les traces du sciage au fil, accompagné peut-être d'un abrasif, que mentionne Plutarque, pourtant contemporain d'une partie du matériel que nous avons eu entre les mains . Cette technique, si elle était bien employée aux premiers siècles de notre ère, ne l'a pas été en Gaule romaine ; Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'auteur parle par ouï-dire, ou reprenne, puisqu'il s'agit ici d'une comparaison, un lieu-commun

S.C.D. LILLE III

littéraire déjà ancien .

Le sciage à la scie est employé, surtout, sur notre matériel, pour le débitage transversal et laisse des traces caractéristiques : les parois rectilignes obtenues par sciage présentent des faisceaux de stries ouverts selon un angle de 20°environ ; les sommets, points les plus étroits des faisceaux, sont superposés les uns aux autres et espacés de quelques millimètres, tandis que les parties les plus larges des faisceaux se chevauchent souvent : le sciage s'effectue donc par séquences : l'artisan travaille d'abord selon un axe oblique vers le haut, puis la lame de scie s'incline et s'enfonce davantage par son extrémité distale ; enfin, l'artisan abaisse le point d'appui de la lame, par un sciage franc faisant travailler la partie proximale de son outil, et recommence l'opération (cf.pl.II n°2, 3, 6 par exemple) .

Les deux moments délicats du sciage en sont le début et la fin . Nous n'avons pas rencontré de traces qui témoignent d'une préparation de l'emplacement où la lame devra s'appliquer . Au contraire, dans plusieurs cas, l'artisan a mal assuré son outil sur la surface lisse de l'os : la scie glisse et entaille le matériau au-delà ou en-deçà de l'emplacement prévu, déterminant une gorge peu profonde qui disparaît, sauf exception, dans la suite du travail (voir les ébauches n°3, 8, 29, 49, 180) .

Sur la paroi sciée, le début du travail est caractérisé par des stries très fines et serrées, et une inversion plus fréquente de l'axe de sciage (cf.pl.I n°29, pl.LXVI n°24) . Il en va de même en fin de sciage, quand l'artisan veut obtenir une coupe franche . Dans quelques cas (n°28 et 29), soit qu'il s'agisse de retouches, soit plutôt parce que le tabletier pèse sur la partie à détacher, les stries fines de sciage se développent sur un plan légèrement oblique, ou sur un mamelon peu prononcé, qui atteste en outre qu'en arrivant au terme de son travail, l'artisan a accentué l'inclinaison de son outil .

Dans le cas le plus fréquent cependant, le sciage est interrompu avant d'être entièrement achevé et la séparation en deux morceaux se fait par percussion : il en résulte des esquilles (108) dépassant du plan de coupe (cf.pl.I et II) . Selon la qualité du travail désiré, ces esquilles peuvent être plus ou moins importantes : de 1,7 d'épaisseur et 10 de longueur (cf.n°5 par exemple), elles peuvent atteindre jusqu'à la moitié de la matrice en cas de débitage grossier (cf.pl.I n°9 et pl.II n°3 et 8) .

Sur bon nombre de matrices sciées aux deux extrémités se rencontrent les deux types d'esquilles et de sciage : le bout de diaphyse le plus large (A), le plus proche de l'épiphyse, a été grossièrement scié, le bout étroit (B) est scié avec soin . Le découpage en A est généralement oblique par rapport à l'axe longitudinal de la matrice et très souvent, le découpage en B paraît destiné à en rectifier le bord : le cas le plus évident est celui d'un type de déchet mince, présentant une face A oblique, et une face B perpendiculaire à l'axe (cf.p.55sq) : la minceur du déchet atteste ici, à l'évidence, qu'il n'a été coupé que pour redresser le bord de la matrice et la rendre utilisable . Il ne semble pas qu'on puisse invoquer, pour rendre compte de cette différence, l'utilisation de deux types de scie : le soin plus ou moins grand apporté à manoeuvrer l'outil suffit à expliquer la nature des traces qu'il laisse, plus ou moins fines : en témoigne l'évolution que l'on enregistre entre le début et la fin du sciage . D'ailleurs, dans les quelques cas où, soit dérapage de la scie, soit éclatement d'une esquille, on peut mesurer la tranchée que fait l'instrument, on ne constate pas de variations très considérables :

cette largeur varie sur nos exemplaires, de 1 (n°1) à 1,8 (n°18) sans qu'apparaisse une quelconque répartition . A Vienne, Vassy et Müller (109) ont relevé des largeurs supérieures (entre 1,5 et 3): il faudrait disposer de séries statistiques bien datées pour savoir s'il y a une évolution, ou une adaptation de l'outillage .

En outre, les angles que forment l'un avec l'autre les axes moyens de sciage des faces A et B sont rarement de moins de 10° (cf.pl.I n°29 - pl.II n°2) ; nombreux sont les angles très ouverts (pl.I n°7) . Or, le geste naturel d'un artisan qui scie un objet à ses deux bouts, est de le faire pivoter, après sciage de la face A, de 180°, sur un plan horizontal ou sur un plan vertical : dans les deux cas, les axes de sciage sont, au contraire de ce que nous observons, à peu près parallèles . Il semble donc que nos matrices aient subi un premier sciage, grossier, destiné seulement à supprimer les épiphyses inutilisables ; elles étaient ensuite reprises et mises à la dimension souhaitée .

On rencontre par ailleurs un nombre important de déchets, constitué d'épiphyses sciées à leur base . Ce sont, sauf exception, des épiphyses de métapodes (110) . Dans ce cas, le sciage est soigneusement exécuté . On peut alors penser que les métapodes, qui fournissent le matériau le plus adéquat, des sections, par sciage, déjà presque cylindriques, des baguettes, par débitage longitudinal, presque parfaites, étaient utilisés en priorité, sciés avec soin à la convenance de l'artisan, tandis que les autres os longs, dont nous avons dit qu'ils étaient moins employés en tabletterie, pouvaient être d'abord préparés sommairement,-le tabletier les débarrassant de leurs épiphyses encombrantes par un sciage grossier-, puis, éventuellement, stockés et retaillés au fur et à mesure des besoins (111) . En tout cas, il est vraisemblable qu'une partie au moins de la matière première était conservée plus ou moins longtemps chez le boucher et chez le tabletier, qui ne travaillait donc pas, ou pas uniquement, des os frais : dès lors se pose le problème du traitement et de la conservation du matériau avant sa mise en oeuvre (112) .

b) - Le débitage en percussion posée avec percuteur (113) . Les différents auteurs qui ont étudié le travail antique de l'os reconnaissent tous les traces de sciage et de tournage, mais identifient différemment l'outil qui sert notamment à dresser les facettes des ébauches, et à faire leur premier dégrossissage longitudinal : on parle de "ciseau" (114), de "couteau" (115), de "lame de métal et abrasif" (116), ou de "couperet très affilé probablement du type de la serpette" (117) .

Nous avons, pour notre part, identifié deux outils différents: -le ciseau, à tranchant rectiligne,-et la gouge, à lame en U .

L'emploi du ciseau paraît fréquent . D'après les traces observées sur les objets et les ébauches, les tabletiers devaient en utiliser deux variantes: l'une à tranchant lisse, qui permet d'enlever des lames d'os en laissant une surface presque nette (cf. le n°14 pl.IV), l'autre, avec un tranchant muni de dents plus ou moins prononcées, qui donne des surfaces striées parallèlement (cf. le n°1335 - pl.LX et LXVI).

Les percussions portées perpendiculairement à l'axe longitudinal des matrices sont peu profondes : elles dérapent et on n'atteint pas dans l'os une profondeur de 3 sans s'y reprendre à plusieurs fois (cf.pl.III n°10 et 13) . Il est à noter que, quand un tabletier veut diviser une lame d'os en carrés, pour faire des jetons, il utilise le ciseau, non la scie, et pratique des entailles

S.C.D. LILLE III

obliques sur les deux faces de la lame . Puis, avant que les entailles se rejoignent, il sépare la plaquette par cassure : geste d'impatience, mais qui permet d'obtenir l'ébauche d'une tranche qu'on parachèvera au tour (cf. le n°872 ou l'exemplaire achevé n°1070) .

Si au contraire l'outil est appliqué parallèlement à l'axe longitudinal de la matrice, le travail est plus facile, encore que deux cas se présentent: ou bien il s'agit de dégrossir une forme en faisant sauter des éclats, ou bien il s'agit de trancher dans l'épaisseur de la paroi : de travailler parallèlement aux plans que forment les surfaces de l'os naturel, ou perpendiculairement à eux. Dans le second cas, la résistance du matériau est encore forte, le ciseau ne pénètre pas de plus de 5 à chaque percussion, d'où, sur la tranche, une série de stries obliques et arquées par rapport à l'axe longitudinal de l'objet, séparées en séquences par une strie perpendiculaire à cet axe qui marque le moment où l'artisan a de nouveau frappé sur son instrument, après en avoir redressé l'inclinaison (cf.pl.IX n°1319) . Ce type de travail est généralement prolongé par une finition de la tranche à la râpe (cf.le n°117) ; l'artisan peut lui préférer le découpage à la scie (cf.le n°125: moitié de charnière coupée à la scie sur 20,5, puis au ciseau, ou n°116, 118, avec finition à la râpe, 115) .

Mais quand il s'agit de dégrossir la matrice en surface, le travail est plus aisé : on détache alors des lames dont la largeur peut aller jusqu'à 17 (cf.n°9), et les lames de 12/14 sont fréquentes . Sur les ébauches préparées pour le tournage, les facettes sont souvent d'une largeur très inférieure (cf.n°55 pl.VI: 1-4) : cela tient à la nécessité d'avoir, avant le tournage, une ébauche déjà mise en forme, sur laquelle l'artisan n'aura pas trop de matière à enlever ; on ne doit pas en conclure obligatoirement à une grande variété de dimensions dans l'outillage .

L'os, sous cet angle, s'enlève par plaques longues, et les stries perpendiculaires marquant une nouvelle percussion sont plus espacées (au moins 10) ; certaines ébauches de 22-25 ne portent aucune strie de reprise sur leurs facettes (cf.les n°179, 181), un exemplaire de long.36,7 (n°178) ne présente non plus pas de reprise, sur certaines facettes au moins : c'est dire combien le travail dans le fil du matériau est plus aisé .

Il est possible que le ciseau à dents ait été employé en percussion posée sans percuteur, et ait avancé sous le fait d'une pression continue : c'est ce que suggère le n°1335, pl.LX, où l'on ne remarque pas de stries perpendiculaires de reprise, mais des zones brouillées, un décalage léger, au début des nouvelles séquences, parfois même un simple resserrement des stries longitudinales. Il faut d'ailleurs remarquer que l'emploi de cet instrument ne relève peut-être pas des techniques de débitage: son principal intérêt est de ménager des surfaces irrégulières plus faciles à coller.

L'emploi de la gouge est constaté dans quelques cas seulement : l'instrument est appliqué selon l'axe longitudinal de la matrice, notamment pour élargir l'intérieur des boîtes (cf.n°85, 94) . L'artisan fait, à chaque percussion, avancer la gouge de quelques millimètres, en n'enlevant guère à chaque fois qu'une épaisseur d'os minime (moins de 3) . La largeur maximale que nous ayons constatée pour cet instrument est de 10 .

En conclusion, on peut faire remarquer que le ciseau et la gouge sont employés en percussion posée avec percuteur, que le ciseau à dents devait être employé sans percuteur, et que, de

toute façon ils sont surtout réservés au travail selon le fil de l'os, tandis que la scie est utilisée perpendiculairement à ce fil . Il ne semble pas qu'il faille retenir l'hypothèse de Vassy et Müller (118) qui évoquait l'idée d'un travail au couperet -en percussion lancée : cela ne répond pas à la précision voulue par les tabletiers, ni aux traces de départ, en escalier, que l'on observe sur les ébauches (cf.n°13 pl.III) .

Les techniques de forage.

Le tabletier qui veut obtenir un objet creux dispose de plusieurs techniques qui dépendent d'abord du volume donné à l'objet . En effet, lorsqu'un objet est tiré d'une matrice axiale, il comporte naturellement un trou central, correspondant au canal médullaire de l'os . Ce peut être une gêne (pour fabriquer des charnières, par exemple), mais aussi un avantage, quand ce trou, soit brut, soit agrandi, devient la cavité interne d'une boîte (cf.les sections A VI et B VIII) ou permet le passage d'une soie (cf.les sections A II, A III, A IV) . S'il faut élargir le trou naturel, l'artisan recourt à la gouge (cf.n°94), éventuellement à la râpe (cf.n°89) ; il peut enfin, pour régulariser un trou important, recourir au tour (par ex.n°93) . Mais on ne peut alors parler proprement de techniques de forage .

Le plus souvent, le tabletier devait obtenir un trou de dimension médiocre dans une matrice massive : il utilisait sans doute un foret et un perçoir à archet, instrument dont l'emploi est attesté dans la menuiserie antique (119). Il pouvait faciliter l'opération en mouillant la mèche (120) et, éventuellement, en sablant : cette dernière pratique explique peut-être l'irrégularité des traces obliques qui apparaissent dans la paroi de certains trous (n°262 pl.LXVI).

La nature du foret employé est difficile à définir ; elle dépend, aujourd'hui encore, du matériau à travailler . D'après la forme des trous, il semble que deux types étaient employés : dans quelques cas, en effet, le tabletier a recouru à une mèche à deux ou trois pointes (121), analogue à notre mèche anglaise, dite aussi "de tonnelier"(122) ; le fond du trou est alors plat et pointé en son centre (cf.les n°139 et 326), ou bien en accolade (cf.n°1301) . Mais, le plus souvent, la paroi du trou, au lieu d'être cylindrique, est tronconique, le diamètre décroît au fur et à mesure que l'on s'enfonce, le fond du trou, quant à lui, a un profil ogival (cf.-n°325) ou triangulaire (cf.n°127, 153, 170) . Une mèche de type "langue d'aspic" (123) est donc exclue, car elle ne donnerait pas un trou dont le diamètre s'élargit vers la surface, une vrille également (124), qui aboutirait à un fond plus resserré, à un trou de forme conique : le tabletier devait employer plutôt, au moins pour les trous les plus gros, un outil du type "mèche à cuillère"(125) ou mèche hélicoïdale (126), dont la partie opérante n'est pas limitée à l'extrémité de l'outil . Nous n'avons pas de renseignement sur les mèches employées au forage des petits trous -on peut seulement faire remarquer qu'ils sont généralement de forme tronconique .

Un problème particulier est posé par le forage transversal des objets tubulaires . Vassy et Müller (127) ont fait observer à propos des charnières de Ste Colombe-lès-Vienne que "pour forer un trou rond, à la mèche, dans un tube quelconque, il faut que le tube soit complètement rempli d'une matière assez dure, du bois par exemple,sans cela, la mèche crèverait la paroi interne en faisant un trou irrégulier et en déterminant des esquilles à l'inté-

S.C.D. LILLE III

rieur"; ils n'ont pas remarqué d'accidents semblables sur leurs charnières, non plus que nous, sur les exemplaires du MCGR . Il serait d'ailleurs impossible, si le trou central était libre au moment du forage du trou latéral, que la mèche, allant, comme il arrive, de biais, griffât la paroi interne du canal médullaire : elle irait là où la résistance serait nulle ; il serait aussi impossible, ce qu'on rencontre sur certaines charnières (cf.n°153, 290, pLXXII,304 par ex.), de pratiquer, quand le trou latéral a été jugé trop petit, ou trop désaxé, un reforage, selon un axe différent de celui du premier trou : là encore, la mèche déraperait ou ferait éclater l'objet .

On peut donc penser que les tubes que l'artisan voulait forer transversalement étaient montés sur une âme de bois, celle, dans certains cas, qui avait servi à les fixer pour le tournage .

On ne sait rien du mode de fixation employé par les tabletiers, pendant qu'ils façonnaient leurs objets . Il est possible que cette âme de bois ait servi aussi à immobiliser les objets, entre deux poupées, ou à l'aide de cordes . A Vienne, Vassy et Müller (128) n'ont pas "relevé de traces de serrage des os, qui pourtant ont dû être mis à l'étau..." . Pour s'en tenir au seul moment du forage, l'une des mains de l'artisan est occupée à manoeuvrer l'archet, l'autre à presser sur la mèche : il peut, éventuellement, bloquer la pièce avec les pieds (129) .

Deux des objets étudiés (n°240 et 1179) présentent, à l'extérieur et autour du trou foré, une couronne irrégulière en faible relief ; la même couronne se retrouve sur plusieurs objets analogues au n°1179 (cf. section A XXXVI,3), façonnés, eux aussi, dans une matrice très spongieuse : il est possible que l'apparition de cette couronne, au moment du forage, tienne à une qualité plus médiocre de l'os, ou à l'emploi d'os particulièrement frais; en tous cas, la mèche, au moment où l'artisan la retire de l'objet, entraine avec elle quelques fibres de matière (130) .

Il est enfin intéressant de voir quelles sont les limites de ces techniques de forage, en considérant les longueurs et les largeurs maximales atteintes : on ne dispose pas de renseignements sur les techniques aboutissant au forage de très petits trous .

L'ébauche n°42 est de ce point de vue importante : elle montre que sur un objet long (119,5), que l'on veut forer longitudinalement, de part en part, l'artisan doit pratiquer deux trous de sens opposés, en partant de chaque extrémité de l'objet : il ne dispose donc pas de mèche, ou plus certainement de possibilités de fixation suffisantes pour forer un trou profond : l'artisan a fait un premier trou de 84, oblique par rapport à l'axe longitudinal, puis un second, à partir de l'autre extrémité, pour faire la jonction .

Dans ce premier cas, on peut croire aussi que le double forage est dû au fait que le premier trou n'était pas dans l'axe longitudinal ; mais on ne connait pas, par ailleurs, d'objet perforé sur plus de 102 (cf.n°43) .

Les risques d'erreur, et de cassure, croissent avec la longueur : techniquement, rien ne s'oppose à l'utilisation de mèche longue (131), mais il devait être difficile de maîtriser les perforations en profondeur sur ce type de matériau plus fragile que celui que travaillent le menuisier ou le forgeron ; il y a au moins une limite pratique à la longueur de forage .

Il est plus difficile de cerner les limites fixées à la largeur des perforations : les trous les plus larges ont été tournés ; dans d'autres cas, il peut s'agir de reforage d'un canal médullaire au tour ou à la mèche ; mais nous n'avons pas d'exemple où l'artisan ait employé un os d'oiseau ou de petit animal (132) pour s'éviter

de creuser un trou de diamètre moyen (entre 5 et 10 environ).

Les trous les plus étroits obtenus par forage ont été rencontrés sur le n°1303 (D:1,4) et sur les chas d'aiguilles (D:1,5/2) . On n'a pas trouvé, parmi les exemplaires du MCGR, d'objets gallo-romains entièrement forés par pression (133), méthode employée pourtant sur une plaque de la seconde moitié du Ier s.av.J.-C. à Feurs (134) : il y a là un point d'histoire des techniques qu'une enquête plus large permettrait de mieux cerner ; on ne doit pas en conclure trop vite que le forage minutieux à l'archet soit une importation de la technique romaine .

Pour obtenir des trous allongés ou rectangulaires, l'artisan dispose de plusieurs techniques voisines : si le matériau est assez compact, il pratique plusieurs trous tangents ou rapprochés, et fait sauter la paroi d'os qui les sépare les uns des autres : c'est la technique couramment employée pour les chas d'aiguille, qui aboutit à un profil en 8 ; dans un matériau moins franc, il refore le trou selon un axe différent, en posant la pointe de son outil au voisinage immédiat du premier trou : c'est le procédé qui sert souvent à rectifier les trous latéraux des charnières : on remarque généralement alors, sur la paroi interne du canal médullaire, et à l'opposé du trou, deux dépressions en ogive ou en entonnoir qui se chevauchent ou sont voisines l'une de l'autre (cf.les n°153, 243, 290 pl.XXII par ex.) .Enfin, pour obtenir un trou rectangulaire, le tabletier pratique une ou plusieurs perforations tangentes, puis il travaille leurs parois à la râpe, ou au ciseau cette technique est attestée sur les chas d'aiguille (cf.par ex. les n°432 pl.XXX) ou 424 pl.LXVII , mais aussi sur les gardes de couteau ou d'épée (n°1181 pl.XLI par exemple).

Il convient enfin d'aborder, en marge de cette technique, un dernier point, - la préparation du forage - en négligeant, ici encore, les préparations du matériau lui-même, tendant à modifier ses qualités physiques, et sur lesquelles nous ne savons rien .

Il était assez difficile pour le tabletier de mordre, avec une mèche comme avec une lame de scie, la surface lisse de l'objet ; aussi, avant de poser la mèche, préparait-il l'emplacement où l'instrument viendrait s'appliquer .

Une technique courante, constatée sur de nombreuses charnières, consiste à griffer la surface de l'objet, après tournage, en donnant sur l'emplacement prévu pour le trou, des petits coups de ciseau selon deux axes grossièrement perpendiculaires l'un à l'autre, et obliques par rapport à l'axe longitudinal de l'objet (c'est à dire, ici, au fil du matériau): les stries se croisent au centre de l'emplacement, mais aussi elles en délimitent le pourtour et évitent qu'au moment du forage la surface de l'os ne s'écaille (135) (cf.pl.XXI n°157 par ex. ou pl.LXVII n°296) .

Une seconde technique a peut-être été employée à préparer le forage des chas d'aiguille : on constate en effet, à la base inférieure de nombreux chas, la présence d'une gouttière, où il serait tentant de voir un phénomène d'usure ; mais il y aurait alors, logiquement, usure sur les deux faces de l'aiguille : il n'y a de gouttière que sur l'une des deux; d'ailleurs l'usure affecte plutôt les parois, ou l'extrémité supérieure de l'objet . La gouttière est donc plutôt la trace d'une préparation du trou, par enlèvement d'une portion d'os . Selon les expérimentations de D.Stordeur-Yedid (136), cette cupule s'obtient par pression (137) (cf.par ex.pl.XXXII n°440 ou pl.LXVII n°431) .

Il arrive enfin qu'un défaut de la surface serve à faciliter

S.C.D. LILLE III

le forage. Ainsi, lorsque le tournage des charnières n'a pas enlevé, sur la surface de l'objet, la dépression longitudinale qui existe naturellement sur la matrice, le tabletier peut forer les trous latéraux dans cette dépression : l'avantage est double, puisqu'un défaut est alors caché au montage de la charnière et parce que cette dépression présente un aspect plus rugueux que le reste de l'objet et une forme qui sert de guide naturel . Cependant l'artisan n'a pas systématiquement exploité cette possibilité (cf.n°151 pl.XXI, ou n°137, 138, 148, par ex.); il n'a pas non plus toujours jugé que la dépression suffisait à retenir la mèche et a parfois griffé aussi sa surface (cf.par ex. les n°238 ou 268) .

En conclusion on peut retenir que le forage des objets d'os est une opération délicate où les risques de fracture et d'erreur sont importants ; ces risques sont liés de toute évidence aux difficultés qu'éprouve l'artisan à fixer l'objet: on rencontre là aussi une limite de la technique ancienne .

Les techniques de tournage

La littérature et les monuments figurés de l'Antiquité nous ont laissé fort peu de renseignements sur les techniques de tournage . L'existence du tour à rotation alternative, entraîné par un archet, n'est pas contestée, celle du tour à rotation continue est plus difficile à démontrer (138) . Le principe de base reste toujours le même : un objet, fixé horizontalement entre deux poupées, est mis en rotation ; l'artisan travaille avec des ciseaux de formes diverses, mais il n'applique jamais son outil que lorsque la rotation s'effectue vers lui, c'est à dire dans le sens opposé à celui des aiguilles d'une montre, pour un observateur placé dans l'axe du tour et à droite du tourneur. Dès lors, avec un tour à archet, la moitié du mouvement de va-et-vient est seule utilisable: il est inutile de chercher sur les objets la trace d'une inversion de sens du tournage .

Selon le diamètre de l'objet, l'ébauche à tourner est pleine ou creuse : dans le premier cas, elle est prise entre les poupées, dans le second cas, le canal médullaire de la matrice est occupé par une pièce de bois que maintiennent les poupées : ainsi la fabrication des charnières, par exemple, recourt aux deux méthodes : les petits exemplaires portent, à leurs extrémités, les traces de leur mise en place sur le tour (cf.n°325-326); les plus gros étaient peut-être montés en série sur une barre de bois avant d'être tournés (139), encore que l'irrégularité des canaux médullaires rende sans doute cette opération délicate, et que les variations de diamètre, d'une charnière à l'autre, plaident plutôt en faveur d'un tournage de chaque objet séparément, avec l'aide peut-être d'un modèle (voir les n°63 et 64) .

Il peut arriver que l'ébauche, prise dans une matrice pleine, ait été sciée aux dimensions exactes de l'objet : une fois achevé, il porte alors, à chaque extrémité, un trou conique fait par la pointe des poupées (cf.le n°344 par exemple) . Mais dans la plupart des cas, la longueur de la matrice est supérieure à celle que doit avoir l'objet : le tournage délaisse alors une portion d'os, de quelques centimètres, à l'une des extrémités, et cette partie est sciée une fois l'objet achevé . C'est l'usage le plus fréquent, attesté à la fois par les traces que portent les objets tournés - une extrémité pointée, l'autre tournée à sa périphérie, sciée dans sa partie médiane (cf.les objets de la section A XXII), et par l'existence d'un type de déchet caractéristique : baguette ou cylindre dressé par facettes, dont une extrémité est tournée à sa

périphérie, scié à sa partie médiane : elle a été détachée de l'objet fini ; l'autre extrémité, fixée à la poupée, porte, en son centre, le trou conique . Ces déchets peuvent mesurer jusqu'à 56, mais ils sont généralement plus courts (cf.pl.VI n°55, 57, 58), le plus modeste n'atteignant, au MCGR, que L:12 (n°54 pl.VI) : il est douteux, dans ce dernier cas au moins, qu'on ait utilisé cette portion de la matrice pour y enrouler la corde d'un archet : en réservant cette partie, le tabletier devait seulement se donner la possibilité de travailler plus à son aise, en écartant les poupées de la partie à tourner .

Il est enfin possible que certains objets (cf.par ex. le n°330 ou les objets de la section A XXII) de petites dimensions, aient été tournés par groupes de deux ; nous ne connaissons cependant pas d'ébauches qui attestent cet usage .

Un certain nombre d'objets ou d'ébauches sont pointés à une extrémité, tandis que l'autre, soigneusement tournée, légèrement concave, présente, en son centre, un mamelon cylindrique ou tronconique (cf.pl.VII n°45, 46, 49) . Cet appendice peut être pointé (cf.n°45) ou non ; il est souvent brisé à sa base (cf.pl.VIII n°48 ou 50) . Dans les cas où il est intact et non pointé, il faut supposer que l'ébauche de l'objet était, de ce côté, soit bloquée contre une pièce tournante, soit engagée dans une pièce perforée analogue à la poupée à lunette des tours modernes (140) . Il est possible que ce type d'ébauche ait été destiné à faire des objets où la présence du mamelon était nécessaire (par ex.la section A XVII,1), et que cette technique ait été préférée en raison des fortes pressions que subit le mamelon pointé au contact d'une poupée .

Dans les cas contraires, où il ne remplit pas de fonction sur l'objet achevé, il a pu être tourné, là aussi, pour faciliter le travail de l'artisan ; il éloigne l'objet à faire de la poupée qui le maintient : son rôle est alors le même que celui des déchets de tournage que nous évoquions plus haut . Il est d'ailleurs souvent brisé par la suite, une fois l'objet achevé (cf.par ex. le n°326 à sa base inférieure) .

La grosseur des trous faits par la pointe des poupées est variable : dans la plupart des cas, il ne s'agit que d'une marque superficielle, mais on rencontre quelques trous profonds (cf.n°67 : D.:2 ; n°45 : D.:2,4, h.:2,5; n°49 : D.:3,2, h.:2,2) . Nous n'avons pas rencontré de trous carrés, qui seraient faits certainement par une poupée mobile (141), mais l'argument est trop faible pour en conclure que l'objet tournait seul entre poupées dormantes : il est possible par exemple qu'un fort serrage ait suffit pour que l'objet tourne entre deux poupées mobiles : on ne peut résoudre la question .

Si donc, dans ses grandes lignes, le schéma du tournage en tabletterie paraît simple, l'analyse des détails pose plus de problèmes qu'elle n'en résout : la longueur des déchets, celle des mamelons, ne permettent pas d'envisager que la corde d'un archet y était enroulée ; les objets eux-même sont souvent si petits que l'artisan aurait eu du mal à enrouler sa corde sur eux et à les travailler; au contraire, rien dans la nature des trous de poupée, ne permet de conclure que l'objet était entraîné par l'une des deux poupées .

D'ailleurs, pour un certain nombre d'opérations, les artisans devaient recourir à des types de tour différents : pour tourner l'intérieur des cylindres et pour tourner les surfaces planes ou concaves .

S.C.D. LILLE III

On constate en effet que l'intérieur de certaines boîtes (cf.n°87, 93), d'étuis (cf.n°97), de couronnes moulurées (cf.n°814, 815) présente des traces de tournage . Or, si le tournage de ces objets pour leur surface extérieure, relève des mêmes techniques que celui des charnières - montage sur un axe de bois et tournage perpendiculaire à cet axe - le travail de l'intérieur suppose des systèmes différents : il faut d'abord fixer l'objet à une poupée mobile, en le collant ou en le prenant entre des mâchoires (142), et engager ensuite, éventuellement, les objets les plus allongés, dans une poupée à lunette (143) . Le tourneur travaille ensuite de face, en se plaçant dans l'axe du tour . C'est ce qu'on appelle la technique du tournage en l'air . Quelle que soit son agilité, on voit mal l'artisan actionnant un archet, dont le déplacement serait perpendiculaire à l'axe du tour, tandis qu'il appliquerait son outil parallèlement à cet axe : il dispose, à tout le moins, d'un aide .

Le tabletier rencontre une difficulté semblable quand il doit tourner une surface plane ou concave (jetons, par exemple, ou cuillerons de cochlear) . Certaines séries de ces objets présentent des traces de tournage concentriques (cf.pl.LXVIII n°1321), sur l'une de leurs faces (face supérieure des jetons, intérieure des cuillerons), tandis que l'autre face, dressée au ciseau ou à la râpe, ne porte même pas de trace de fixation : là encore, l'objet devait être collé sur un plateau mis à sa forme, ou pris dans des mâchoires; dans certains cas, une poupée à pointe venait plaquer l'objet contre le plateau . C'est ce qu'on observe pour certaines séries de jetons (144) (cf.section A XXXIII,6 surtout) où une couronne centrale est isolée au milieu d'une dépression en cuvette -la forme de l'objet est liée alors à des impératifs techniques : maintenir autour de la poupée une quantité de matériau suffisante pour que l'objet ne se brise pas, éviter de travailler trop près d'elle - en même temps qu'à un impératif de fonction : creuser une dépression qui facilite la manoeuvre du jeton ; dans ce cas, la couronne centrale n'est pas, du point de vue technologique, fondamentalement différente des mamelons que nous évoquions plus haut, et dont nous avons dit qu'ils apparaissent surtout liés à une base d'objet concave .

La même couronne centrale apparaît au fond de certains cuillerons de cochlear (cf.n°789 pl.XLIV), où elle n'a aucune fonction une fois l'objet terminé, mais où elle permettait de fixer la poupée pendant le tournage . Il semble que les cuillères de ce type soient plus nombreuses quand on remonte dans le temps : il pourrait y avoir là l'indice d'une évolution lente de la technologie (145) .

Cependant la plupart des exemplaires gallo-romains ne présentent pas de couronne : ils étaient donc seulement, pour le tournage, fixés sur un plateau . Fournit de cette technique un bon exemple le n°807 dont la base plane présente quatre rondelles rapportées qui bouchent vraisemblablement les trous faits par l'artisan pour fixer l'objet sur un plateau (146) .

Quel que soit le type de tournage - de face ou de côté - auquel recourt le tabletier, le déroulement des opérations est toujours identique . L'ébauche, avant d'être placée sur le tour, subit quelques préparations : coupée aux dimensions convenables, elle a été dressée au ciseau par facettes contiguës, de façon que sa section, polygonale, soit déjà proche de la section circulaire que l'artisan souhaite obtenir : il s'évite ainsi du travail, et des risques, le heurt de l'outil sur un bloc trop anguleux pouvant briser l'ébauche ou la faire riper hors des poupées .

Puis un premier passage du ciseau de tourneur (147) donne à l'ébauche une section approximativement circulaire . A ce stade du travail, la surface présente un aspect ondulé (cf.pl.VI et LXVIII n°182, pl.VII n°45 et 49, pl.LXVIII n°53) et se divise en séquences de tournage larges de 1,5 quand le travail est avancé, de 2 à 3 quand il est encore grossier . Ces séquences résultent de la technique même de tournage : comme le déplacement automatique de l'outil n'existe pas encore, l'artisan cale son outil contre un support, lui fait décrire un léger arc de cercle en l'appliquant contre l'ébauche, puis le déplace de quelques millimètres avant de recommencer (148) . La finition n'est pas fondamentalement différente ; on ne sait pas si la vitesse de rotation variait entre le début et la fin du tournage .

Dans ce travail, l'artisan pouvait disposer de repères : deux objets (n°63 et 64 pl.III) pourraient être des modèles placés à côté de la pièce à tourner, sur la même barre de bois, comme points de référence . Pour les objets allongés, le tabletier peut avoir, à la mi-longueur, tourné comme repère, une gorge en V qui lui permet de vérifier si son ébauche est correctement centrée, et de disposer d'un guide pour ne pas enlever trop ou trop peu de matière (cf.n°42 et 43 pl.VII) .

Divers incidents peuvent survenir au cours du tournage, en dehors même des fractures, dont on ignore la proportion . Les plus fréquents résultent d'un mauvais centrage de l'objet : une partie de la surface est alors surcreusée, tandis qu'à l'opposé une zone d'os brut persiste . On peut attribuer à ce défaut l'abandon de certaines ébauches (cf.n°67 pl.IX), mais beaucoup d'objets achevés en gardent la trace : c'est le cas notamment des charnières, qui présentent souvent une zone d'os brut en dépression . Il est à noter que ce défaut ne complique pas cependant le tournage et l'on ne relève jamais, comme on pourrait s'y attendre, de trace de perturbation (stries plus marquées par exemple) aux points où, après une dépression, l'outil de tourneur reprend contact avec la surface de l'objet : la rapidité de rotation, et surtout l'excellent calage de l'outil, permettent d'expliquer le fait .

Mais ce défaut tire plus à conséquence sur certains objets creux, dont la paroi devient alors excessivement fine en un point de la surface, et par conséquent fragile : ainsi s'expliquent les échancrures de quelques objets (cf.n°308, 322) .

Un deuxième genre d'incident peut se produire si, au moment de la finition, persiste encore, perpendiculaire à l'outil du tourneur, une rainure à bords nets, sur la surface de l'objet . Le cas se rencontre fréquemment sur les charnières et les traces de perturbation sont alors sensibles : au-delà de cette rainure, les stries parallèles de tournage sont beaucoup plus fortes, et s'effacent progressivement à la surface de l'objet (cf.n°247, 253) . Cependant, la présence de ces stries peut n'être que le résultat, sur certains objets, d'un centrage maladroit, ou d'un tournage trop brutal (cf.n°155, 156) . Il faut noter que ces traces, fréquentes sur les charnières, n'apparaissent pas sur les autres objets cylindriques, qui sont sans doute d'une qualité d'exécution et de finition supérieure .

Il peut arriver enfin que, d'un calage insuffisant de l'objet à tourner, résultent sur l'objet des traces de vibration ou de "broutage": il s'agit de petites traces, parallèles à l'axe du tour -et à celui du tranchant du ciseau- espacées de moins de 1: l'objet, mal fixé, a tressauté sous la pression de l'outil ; l'incident peut se produire lors du tournage de surfaces à profil

S.C.D. LILLE III

rectiligne (149) mais il est plus fréquent lors du tournage de surfaces convexes ou concaves (cf les n°106, 108, 119, 373 pl.LXVIII - 822 pl.XLIX et pl.LXVIII) . Pour AUMÜTZ (150), ces traces ne peuvent se produire que sur un tour à rotation continue. Certes, le tour à rotation alternative n'est pas d'un emploi fondamentalement différent, puisqu'on n'utilise qu'un sens de rotation, mais il est vraisemblable que l'interruption du tournage, au moment où l'on inverse le sens de rotation, puis sa reprise, aboutiraient à brouiller les traces de vibration . Si donc ces traces n'étaient pas spécifiques des tours à rotation continue, leur apparence encore suggèrerait que l'on n'ait pas affaire à un tour alternatif .

On est donc amené à conclure que les tabletiers d'os recouraient, au moins pour certains travaux, au tour continu : on rejoint ici, par l'observation des traces, les déductions que Vassy et Müller pensaient pouvoir tirer (151) de l'apparence des objets .

Ainsi donc l'examen des objets tournés permet de mettre en évidence divers mécanismes -tour muni de deux poupées à pointe, d'une poupée à pointe et d'un plateau, ou d'un plateau seul, et de suggèrer l'emploi, à côté du tour à archet, d'un tour à rotation continue .

Nous manquons trop de renseignements sur la tabletterie protohistorique pour pouvoir mettre, par rapport à elle, en évidence, l'originalité des techniques des artisans gallo-romains de l'os . Nous avons eu l'occasion, sur du matériel du site d'Aubrat (152), de relever des traces de scie et de ciseau qui ne sont pas fondamentalement différentes de celles que l'on rencontre sur les objets gallo-romains : c'est peut-être par le recours massif aux différentes possibilités du tour que les tabletiers d'après la Conquête se montrent origineux, et que leur production augmente .

1 - P.Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, 1967, article "objet", deuxième sens .

2 - Nous avons quelque temps hésité à employer le terme de tabletterie qui choquait les préhistoriens avec lesquels nous avons pu discuter de nos travaux . Rappelons que, dans le même dictionnaire Robert, le tabletier est le "spécialiste du travail de certains bois, du corozo, de l'os, de l'ivoire pour la fabrication des articles de jeu (damiers, échiquiers...), des articles de Paris, etc". Il est bien vrai que l'artisan gallo-romain de l'os a une production plus variée - mais elle englobe les articles de jeu et ce que nous appelons aujourd'hui les articles de Paris -; il est plus vrai encore que le mot ne convient plus à l'artisanat de l'os pré- et proto-historique, dont la technique et la production sont tout autres : la différence des termes nous paraît rendre opportunément compte de cet écart sensible entre l'artisanat gallo-romain et l'artisanat préromain, sur lequel nous aurons à revenir . Nous ne faisons d'ailleurs, en parlant de tabletterie antique, que reprendre un terme consacré par l'usage en archéologie gallo-romaine : voir Mangin, 1981, p.385-386; Feuillin, 1976 p.50 etc.

3 - Nous entendrons toujours par "matériel viennois" le matériel qui provient de l'agglomération viennoise: que ce soit Vienne, Sainte Colombe-lès-Vienne, ou Saint Romain-en-Gal : trois villes qui, dans l'Antiquité, n'étaient pas distinctes et formaient l'"ornatissima colonia valentissimaque Viennensium" .

4 - Allmer-Dissard 1888, p.556

5 - Comarmond 1857, p.441-458

6 - cf.Inventaire E, à la date du 15 novembre 1879:"acquis de M.Chevassieu..." (p.6)

7 - Allmer-Dissard 1888, p.555-583

8 - Allmer-Dissard 1888, p.560 n°1702

9 - Allmer-Dissard 1888 p.577 n°1860

10 - cf.Inventaire E, septembre 1912 (p.791):"acquis de Mme Veuve Tony Chaumartin..."

11 - Pour l'historique de cette feuille, cf.Audin 1965, p.13

12 - Inédits

13 - Comarmond 1857 .

14 - Allmer-Dissard 1888 .

15 - cf.Inventaire E, p.201, à la date du 11 février 1914; la collection a d'ailleurs en grande partie été publiée par son premier propriétaire (cf. Crochet 1888) .

16 - Le site de St Romain-en-Gal paraît avoir été occupé entre le Ier et le début du IIIème s.ap.J.-C.(cf.Leglay-Tourvenc 1969, p.27-28).

17 - Vassy-Müller 1907, Vassy-Müller 1922, (collections au Musée des Beaux-Arts de Vienne) .

18 - Montauzan 1915 .

19 - Audin 1965, p.61-65

20 - Audin 1965, p.98 et 106

21 - Audin 1972/2, p.28 ("praetorium de Plancus, fondé en 43 avant notre ère").

22 - Audin 1972/1, p.24 . On verra en outre une synthèse récente, et critique, concernant l'abandon de la colline de Fourvière dans A.Desbat Note sur l'abandon de la ville haute de Lyon, in S.Walker éd., Récentes recherches en Archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région, BAR International Series, n°108, Oxford 1981, p.105-117 . L'auteur conclut que "l'abandon de la colline se situe entre le début et le milieu du IIIème siècle", même s'il y a pu avoir des "réoccupations sporadiques des ruines" .

S.C.D. LILLE III

23 - Pour un historique rapide des découvertes jusqu'en 1885, cf.Allmer, 1885, p.3-5.

24 - Voir à ce sujet les remarques d'Allmer et Dissard à propos du tombeau n°119 (Allmer-Dissard, 1888, p 274-275). Pour l'historique de la nécropole, voir l'aperçu qu'en donne A.Audin, 1965, p.133-135.

25 - Comarmond, 1857, p.49, n°254.

26 - Comarmond, 1857, p.448.

27 - Comarmond, 1857, p.49, n°257; l'auteur précise bien que le four était "au-dessous de la tombe".

28 - Lasfargues, 1972, p.17 et plan p.16.

29 - Lasfargues, 1972, p.19.

30 - Déchelette, 1913, p.795, fig.315.

31 - Déchelette, 1913, p.875, fig.367.

32 - Kromer, 1959.

33 - Labrousse, 1948, p.92, fig.42, ou Labrousse, 1950, p.53.

34 - Périchon, 1979, p.56 et fig.

35 - Py, 1978, p.294.

36 - Pic, 1906, col 87 à 92 surtout.

37 - Idem, col.87.

38 - Pic, 1906, col. 88.

39 - Cf par exemple: Py, 1978, p.294.

40 - Davidson, 1952, p.277.

41 - Déonna, 1938.

42 - Nous avons des renseignements assez complets sur les musées ou les dépôts de fouilles suivants:

-dans la Loire: Musée Forézien d'Ambierle (A), Musée J.Déchelette de Roanne et dépôt des fouilles archéologiques (R), Musée d'Assier de Feurs (F), Dépôt de fouilles du Groupe Archéologique de Balbigny (B), Musée de la Diana à Montbrison (M), dépôt des fouilles du groupe Forez-Jarez à Saint-Etienne (SE) Musée du Prieuré à Saint Rambert-sur-Loire (SR).

-dans le Rhône: Musée de Saint-Georges de Reneins (SG), dépôt des fouilles de St Romain-en-Gal (#), à quoi il faut ajouter bien sûr les différentes collections lyonnaises.

-dans l'Ain: Musée de Pont-de-Vaux (PV), Musée de l'Ain à Bourg-en-Bresse (BB), dépôt des fouilles de Briord (Br); nous ne connaissons les collections du Musée d'Izernore (I) que par les catalogues (voir Chanel,1977, et Lemaitre, 1977)

-en Haute-Savoie: Château-Musée d'Annecy (An), dépôt des fouilles Serralongue à Annecy.

-en Savoie: Musée Savoisien de Chambéry (Ch), Musée Saint-Sigismond à Aime (nous n'y avons vu que les objets en vitrine)(Ai), dépôt des fouilles de Saint-Pierre d'Albigny (SP).

-dans l'Isère: Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Vienne, Musée Dauphinois de Grenoble (G).

-dans la Drôme: Musée de Valence (Va), Musée de Die (D), dépôt des fouilles de Nyons (N), et dépôt des fouilles des Granges-Gontardes (GG).

-en Ardèche: Musée d'Annonay (Ann), Musée de Tournon (T), Musée privé de Soyons (S), dépôt des fouilles d'Alba (Al).

Les abréviations entre parenthèses renvoient au plan de la page 13 .

43 - On ne peut de toutes façons aboutir à des chiffres absolus: nous n'avons pas vu tout ce qui se trouve dans des dépôts ou des musées, on nous a parfois signalé des découvertes postérieures à notre visite, il y a des collections privées, des objets disparus.

44 - Pour s'en tenir aux découvertes de Ste Colombe-lès-Vienne:
-d'après Vassy-Müller,1922, p.4:
-jetons: 590,
-ébauches d'épingles et d'aiguilles: 7566,
-épingles et aiguilles achevées: 106, soit un total de 2262 objets, représentant 95% du matériel publié;
-d'après la collection Chavassieu à son entrée au Musée des Beaux-Arts de Lyon:
-jetons: 201,
-dés: 58,
-épingles et aiguilles achevées: 19, soit un total de 278 objets représentant 91% du matériel formant la collection.

45 - Plusieurs "godets", conservés au dépôt des fouilles de St Romain-en-Gal, sont, en effet, incomplètement tournés. Un atelier (?) de fabrication des éléments de charnière a été également trouvé à St Romain-en-Gal: Cf. Vassy-Müller, 1907; les auteurs précisent que ce matériel (155 objets) a été extrait "d'une impasse située entre deux murs ayant les caractères de travaux romains": pour imprécise que soit cette indication, elle témoigne au moins de la densité du matériel.

46 - On a rencontré des déchets de fabrication, quelques matrices peu formées en plusieurs points de la ville haute, mais aussi à Bellecour, sans jamais pouvoir les relier à une structure précise.

47 - C'est vrai, au moins, dans la Loire, pour la plaine du Forez, où l'on a fait plusieurs découvertes d'objets en bois: cf Durand, 1897,p.63, pl II, fig.I, peigne et fuseau d'époque romaine, ou Durand, 1900, p.592, pyxide en poirier,...etc.

48 - Ce schéma moderne de la consommation aurait besoin d'être nuancé pour l'Antiquité; mais nous manquons de données archéologiques, sur l'importance des élevages dans la région, et sur les habitudes alimentaires. Voir cependant, pour le premier point: Périthon, 1976, p.28-31, qui met en évidence l'importance de l'élevage des bovidés mais souligne le rôle prépondérant du cheval sur le site du Crêt-Chatelard (Loire) à l'époque romaine (Ier-IIème s. ap.J.-C.); pour le second point, cf.Jourdan 1976,p.131-132, signalant que les bovidés paraissent avoir eu à Marseille un "rôle économique", (fourniture de travail, de lait, de veaux), et n'être entrés dans les circuits de la boucherie que lorsqu'ils devenaient par ailleurs improductifs .

49 - Compte-tenu du fait que seuls certains os (métapodes essentiellement) sont utilisés par le tabletier antique, nous avons pu calculer qu'il fallait abattre quatre vaches pour avoir une quantité de matériau qui permette d'équiper en éléments de charnière une armoire analogue à celle trouvée à Boscoréale (cf.Pasqui, 1897, col.411-415 fig.6). Pour approximatif qu'il soit, ce calcul montre bien le lien entre un abattage important de bétail et la présence du tabletier . Ce lien est même manifeste à Alésia où l'atelier de tabletier n°58, insula 9, ensemble XXVIII, est à moins de 100m. du macellum XIII a, considéré comme "abattoir municipal" et "marché de la viande" . Cf.sur cette question Mangin, 1981, p.182-185 pour le macellum, p.194 pour l'atelier .

50 - Voir encore Mangin 1981 p.275 : l'auteur insiste à son tour sur le lien entre le travail de l'os et la métallurgie du bronze et du fer .

51 - Thiersch signale par exemple, à propos de fouilles à Igine, que, si les épingles à cheveux en métal sont plus rares que celles en os, cela peut tenir au fait que le métal se corrode davantage au contact de la sueur et de la graisse (cité dans Davidson, 1952, p.278, note 57) .

S.C.D. LILLE III

52 - Rouquette, 1909 p.260-261: un lot d'épingles dans un sarcophage, les unes en os, les autres en or, d'autres en "bronze ou argent"; Vigne, 1899, p.52-59 : un fuseau, sa fusaïole, divers menus objets en os (et non en ivoire comme le dit l'auteur), figurent parmi le très riche mobilier funéraire retrouvé dans le sarcophage d'une dame gallo-romaine, en même temps que des objets d'ambre, d'or, d'ivoire, de bronze .

53 - A défaut d'indications sur les objets en os, l'Edit de Dioclétien nous renseigne quelque peu sur le coût du tournage sur bois: on y voit (cf.Frank, 1959, p.367) que les prix augmentent de 25% à plus de 100% quand on préfère un essieu, un moyeu, un rayon en bois tourné au même objet en bois brut : ce n'est qu'un ordre d'idées, il témoigne du coût de l'opération .

54 - Qu'il nous soit permis de renvoyer le lecteur à notre article en préparation sur les ateliers de tabletterie gallo-romains de Lyon et de Vienne; il n'entre pas dans notre propos ici de recommencer la démonstration, mais simplement d'expliquer pourquoi le matériel conservé au MCLR se distingue de celui qu'on rencontre dans le reste de la région .

55 - Sur le brassage de la population lyonnaise, voir Audin, Gens de Lugdunum, in Mélanges M.Renard, 1969 p.44s.

56 - Voir par exemple les études consacrées aux décors figurés d'Alexandrie, plaques et moulures pour l'essentiel: Strzygowski, 1902, et Marangou, 1966, avec une importante bibliographie .

57 - V.Karageorghis,Chronique des fouilles à Chypre en 1968, BCH, 1969 p.482-486 et fig.105 a-c (site de Rhéme, tombe du Ier s.de A.J.) .

58 - Hals, 1957 p.177, à propos d'ivoires d'Etrurie .

59 - Comarmond, (Comarmond, 1857 p.455-456) n'a pas manqué de faire remarquer la naïveté de son prédécesseur Artaud qui avait acheté une "portion de tarse de jeune ruminant...pénétré par l'oxyde de cuivre d'une manière uniforme et...passé à une belle couleur de vert turquoise" en y voyant "un morceau précieux", un "os de mouton devenu turquoise".

60 - Voir à ce sujet Schmid, 1958 p.191-192, qui a fait analyser la substance noire remplissant les filets des charnières : mélange de cire et de carbone, peut-être du "noir d'ivoire" .

61 - Cf.ci-dessous, le chapitre consacré au décor des objets de tabletterie et à leur évolution, p.17, et note 69.

62 - Dans le monde celtique, on signalera par exemple sa présence sur un manche de couteau de l'époque de Hallstatt: Déchelette, 1913 p.795 et fig.375 (à Hallstatt) ou sur un élément triangulaire en bois de cerf à Bragny-sur-Saône: A.Guillot, Le site hallstattien de Bragny-sur- Saône. Les étapes de sa découverte (1968-1975), Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, t.XLV, 1975 (1976), p.45-60, pl.h.t. non numérotée; à l'époque de La Tène, il figure sur divers manches d'instruments du Hradischt de Stradonitz: Pic, 1906 pl.XLII, n°79, XLII n°8, 18, pl.XLV n°9 etc.; on le retrouve, en France, sur une poignée d'épée de La Tène I (Déchelette, 1914, p.1111 fig.458, 1) ou sur un manche de couteau de La Tène III (Jannoray, 1955 pl.LXI fig.2) .

63 - Voir à titre d'exemple les plaques et les manches de Lindos (Blinkenberg, 1931 pl.16 n°425, 433, 442 (avant 525 av.J.-C.) ou de Sparte (Dawkins, 1929 pl.CLXX, n°12, 13 (740-670 av.J.-C.); en Italie, B.Calzoni (Calzoni, 1935 p.275-276) fait remarquer l'antiquité de ce décor, avant de proposer une identification de l'outil qui permettait de l'obtenir .

64 - Voir le bel exemple que donne de ce renouveau l'étui de peigne conservé au Musée des Beaux-Arts de Vienne, et daté des IIIème et IVème s.ap.J.-C.

65 - Cf. nos remarques à la suite de l'étude de cet objet .

66 - Feugère, 1977 , n°105 p.125 pl.20 fig.c : fibule à décor zoomorphe (un cheval) .

67 - Lebel, 1962 n°62 p.33 pl.XLIV (manche de clé en forme de panthère) .

68 - Scheid, 1968 p.191-192 .

69 - A Marseille a été également trouvé un dé dont le motif de chiffrage était partiellement rempli de cuivre : Jourdan, 1976 p.135.

70 - Voir à ce sujet les remarques de A.Rieth à propos du tournage des objets en bois (Rieth, 1940, col.623); une bonne illustration en est fournie par le matériel de Délos: Deonna, 1938 n°667, 5-18, 668, 5-10 pl.LXXIX .

71 - Rieth, 1940, col.623-624 .

72 - Significative de cette tendance est la diffusion, dans le IIIème et peut-être le IVème s.ap.J.-C., d'un manche de petit couteau pliant aux moulures largement rythmées (cf.un exemplaire du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Vienne, provenant des fouilles du théâtre antique).

73 - Il est probable qu'une partie des objets à décor figuré a été fabriquée en Gaule romaine; mais la preuve archéologique (objets ébauchés, stocks dans un atelier) nous fait encore défaut : il est juste de le dire .

74 - Nicaise, 1888, objets disparus; Allmer, 1885, objets disparus, p.37 .

75 - Higgins, 1961 p.175-176, pl.53 M: épingle d'or ornée d'une figurine féminine drapée; Hoffmann-von Claer, sd., p.157 n°99: épingle d'argent, avec une figuration d'Aphrodite (IIIème-IIème s.av.J.-C.); ces deux auteurs signalent une épingle analogue, en ivoire, d'époque hellénistique, à Nicosie; voir aussi Deonna, 1938, pl.LXXXV, fig.718, 720, 727,5 . En Italie, à Pompéi, Mau, 1899 p.372 (fig.) .

76 - La remarque a déjà été faite: cf.Davidson, 1952 p.280 .

77 - On comparera ici la boîte n°1545 avec un objet de forme identique, mais en bronze (cf.Fischer, 1975 p.318) contemporain .

78 - Strong, 1966 p.177 fig.36 a .

79 - D.A., article medicus (S.Reinach), p.1685 .

80 - Pline l'Ancien, XXX, 121 : boîte en corne, XXX, 149: boîte faite dans un sabot de mule, pour conserver un poison corrosif; pour les remèdes plus classiques, voir les boîtes à pharmacie en ivoire: D.A., article medicus, mais aussi Martial, XIV, 78.

81 - D.A., article culter (S.Reinach), p.1587, renvoyant à Columelle XII, 14.

82 - Pline l'Ancien, XVII, 24, 109 . L'usage en a d'ailleurs longtemps perduré, et les agriculteurs de naguère utilisaient encore pour leurs greffes un "pelidou" en os.

83 - Nous n'en connaissons guère d'exemplaires : cf.Boucher, 1971, n°606 p.197 et pl.p.196 (s.d.); Babelon-Blanchet, 1895, n°1579 à 1585, p.606-607; Hoffmann-von Claer, s.d. n°101, p.161 (Ier s.av.J.-C.-Ier s.ap.J.-C.) .

84 - Là encore, les exemples sont peu nombreux; en argent, cf.Déonna, 1920 p.122-123, fig.2; en bronze, voir un exemplaire au Musée archéologique de Fréjus .

85 - Voir Greek and Roman life, 1920, p.201 fig.241 .

86 - Les auteurs antiques ont signalé divers procédés permettant d'amollir l'ivoire et de le rendre malléable (cf.D.A., article ebur (A.Jacob), avec la référence aux auteurs antiques); si ces procédés ne relèvent pas de la légende, ils sont perdus .

Au XVIIIème s., l'Encyclopédie (t.IX, p.247) signale plusieurs procédés de trempage susceptibles d'amollir "l'yvoire et l'os", mais les auteurs ajoutent:"nous ne garantissons aucun de ces effets..." . Les recherches faites encore au XIXème s. n'ont pas abouti .

87 - Il est exclu par exemple d'obtenir une matrice osseuse suffisante pour y sculpter des pieds de table, comme on en faisait en ivoire .

S.C.D. LILLE III

88 - Cf.Cat.Dij. p.8: petite cuiller faite dans un péroné de porc (prov.:Sens, Yonne), signalée par Th.Poulain-Josien . On verra aussi, du même auteur, la liste qu'elle donne des os travaillés, dans Poulain-Josien, 1976 p.44-52 .

89 - Cf.Poulain-Josien, Un dépotoir augustéen à Argentomagus: étude de la faune,RAC, 1966, p.23 .

90 - Les matrices tirées de métapodes d'âne et de cerf étaient employées à la fabrication de flûtes: cf.Pline l'Ancien, XI ch.LXXXXII, et Philostrate Vie d'Apollonios de Tyane, p.1190 .

91 - On connaît des déchets de fabrication: Jourdan, 1976 p.253 (sur fémur, tibia et métatarse), mais aussi des objets: Cat.Dij. p.8, 47 n°171 pl.XXII, n°2, plaque décorée provenant des fouilles anciennes des Bolards (Musée de Dijon, Inv.n°6060) .

92 - Cf. Devauges, 1975, annexe: étude des fragments osseux (Th.Poulain-Josien), p.23-24 .

93 - Cf. Wasy-Müller, 1907 p.2 . On possède également des renseignements intéressants, mais non chiffrés encore, sur les ateliers de Villeneuve-sur-Lot, où l'on a découvert, outre des ébauches, des masses importantes d'épiphyses de métapodes de bouldés (inédits, renseignements de J.F.Garnier, responsable de la fouille), et sur les activités de tabletterie de Clermont-Ferrand: cf.Fourdier-Batt, 1945 p.61: beaucoup d'épiphyses d'"os longs", des "tranches ...découpées à la scie dans des diaphyses d'os longs" .

94 - Nous ne disposons pas d'indications chiffrées pour le matériel osseux trouvé lors des fouilles de Irion, mais il ressort de l'étude qu'en avait faite Cornevin, que tous les métapodes rencontrés présentaient, et eux seuls, des traces de débitage .

95 - Nous devons cette indication à Monsieur Guérin, de l'Université de Lyon 1, qui nous a fait en outre remarquer que les métapodes, auxquels adhère peu de viande, offrent peu d'intérêt pour la boucherie: raison de plus pour qu'ils soient cédés au tabletier .

A Marseille, M.Jourdan fait remarquer (Jourdan, 1976 p.129) que les métapodes "paraissent avoir été éliminés très tôt au cours du processus de découpe" .

96 - Cf.Jourdan, 1976 p.130 .

97 - Cf. Jourdan, 1976 p.110 (métacarpe) et 113 (métatarse); il faudrait certes nuancer et préciser cette étude limitée au seul matériel de la Bourse: les ossements antiques du Verbe Incarné, à Lyon, sont en cours d'analyse .

Les abréviations employées pour notre tableau sont :

-L moy. : longueur moyenne,
-D moy.prox. : diamètre proximal moyen,
-D moy.dist. : diamètre distal moyen .

98 - Toutes les mesures sont données, dans le tableau et dans la suite du texte, en millimètres; c'est dans cette perspective que des tiges d'os, généralement considérées comme des quenouilles, et dont la longueur peut dépasser 200, posent un problème de provenance ethnologique. Voir par exemple, au Musée Archéologique de Nîmes, la quenouille n°906.50.15 (L:225).

99 - On ne peut, en effet, tenir compte des largeurs ou des épaisseurs maximales qui peuvent être parallèles au diamètre transverse de l'os, et ne correspondre pas à l'épaisseur de la paroi osseuse .

100 - L'utilisation des dépressions naturelles du matériau, sur les charnières et les plaques de coffret, pour s'en tenir aux deux exemples que nous avons pris, témoigne de ce que F.Poplin (Poplin, 1977/2 p.117) classe comme "qualités utilisées à titre de contribution"; c'est d'ailleurs à cet auteur que nous empruntons les termes de matrices "axiales", "juxtaxiales", "parallèles" (Poplin, 1977/1 p.85) .

101 - Nous ne voulons pas dire que le thème choisi n'a pas de signification symbolique, mais seulement qu'il est d'une exécution plus commode: l'ivoire n'impose pas des limites morphologiques aussi étroites aux sujets, le rendu des formes peut y être d'autant plus réaliste, le choix des sujets d'autant plus large .

102 - Cf. Davidson, 1952 p.279; l'auteur fait d'ailleurs remarquer que l'usage de deux matériaux permet aussi d'économiser le plus cher des deux, l'ivoire en l'occurrence .

103 - Cf.Bauvert, 1901 p.77 .

104 - Voir par exemple Ferraud, 1371 pl.21 . Une autre série d'épingles à tête féminine est caractéristique de cette tendance à la schématisation liée à un impératif matériel: la figurine est alors large, inclut la naissance des bras, comporte une coiffure haute, avec diadème, dans le style de la fin du Ier s.-début du IIème s., mais elle est presque plate: voir plusieurs épingles de ce type dans De Ridder, 1906 n°212, 213 p.160 et 165-166, et, sur le type lui-même, J.C.Réal, Épingles en os à tête féminine à Vienne et dans la région Rhône-Alpes, Bull.Soc.Amis de Vienne (à paraître en 1983) .

105 - Voir Plutarque An vitioso ad infel. suffic., 4, ed.Loeb, trad.W.C.Helmbold, Londres, Cambridge, 1934, p.493-500 . Nous possédons, certes, quelques renseignements sur les ivoiriers et le travail de l'ivoire, mais on ne saurait confondre l'une avec l'autre deux activités qui portent sur des matériaux sensiblement différents par leur provenance, leurs qualités physiques, et les produits qu'ils permettent de faire .

106 - Cf.Deonuges, 1975 .

107 - Cf. Cat. Dij. p.50-51, et Mangin, 1981 p.104 .

108 - Nous avons, faute de mieux, adopté le terme d'esquilles pour désigner les fragments d'os qui dépassent du plan de coupe à la fin de l'opération, même quand ces fragments ne se séparent pas de la matrice . Le choix est médiocre, nous en convenons. Celui de herbes, adopté par les préhistoriens, présente l'inconvénient de ne s'employer qu'au pluriel .

109 - Cf.Vassy-Müller, 1907 p.7 .

110 - Sur les séries que nous avons pu étudier, nous n'avons relevé qu'une épiphyse sciée provenant de tibia; toutes les autres, proximales ou distales, proviennent de métapodes .

111 - Nous avons d'abord pensé que la différence de traitement pouvait venir des bouchers qui ne se seraient pas rapidement débarrassés des métapodes dont ils n'avaient rien à tirer, tandis qu'ils tronçonnaient les tibias et les fémurs (voir Jourdan, 1936 p.125, 126, 129) . Monsieur Poplin nous a fait remarquer que l'utilisation de la scie en boucherie est un fait moderne, et que l'hypothèse ne peut être retenue .

112 - Voir plus loin, à propos des techniques de forage, deux exemples d'objets façonnés dans un matériau frais (n°240 et 1179), voir aussi la note 130 .

113 - Nous retenons ici, malgré sa lourdeur, l'expression définie par A.Leroy-Gourhan (Leroy-Gourhan, 1943 p.189), en usage chez les préhistoriens .

114 - Cf.Mack-Mené, 1933 p.79

115 - Cf.Cat.Dij. p.49 (J.B.Deonuges)

116 - Cf.Cat.Dij., p.11 (Th.Poulain-Josien) .

117 - Cf.Vassy-Müller, 1907 p.2

118 - Cf.Vassy-Müller, 1907 p.3 .

119 - Cf.Blümner, 1879 p.222-226, fig.43 .

120 - Le matériau humidifié se travaille plus aisément; Plumier signalait déjà que l'on polissait plus rapidement l'ivoire en le mouillant (Plumier, 1701 p.5sq.); D.Stordeur- Yédid en a fait l'expérience pour la fabrication d'aiguilles en os (Stordeur-Yédid, 1979 p.115) . Le procédé indiqué par Plutarque (cf.ci-dessus note 105) à propos du sciage, combine peut-être l'abrasion, l'attaque du matériau par un acide, et son humidification .

S.C.D. LILLE III

121 - Champion, 1916 p.224 n°29051 A; p.222 n°15901 B pl.V; l'auteur considère qu'il s'agit de mèches à métaux .

122 - Lacombe, 1911 : elle sert "à faire des trous parfaitement ronds et à fond plat" .

123 - Champion, 1916 n°29073 et 29073 A, p.224 pl.X; l'auteur les a classées parmi les outils à travailler les métaux: elles servent au moins, aujourd'hui encore, pour les matériaux durs -pierre par exemple- .

124 - Blümner, 1887 p.227 fig.41 .

125 - Champion, 1916 n°15912 p.219 pl.IV .

126 - Champion, 1916 n°6350 p.219 pl.IV .

127 - Vassy-Müller, 1907 p.5 .

128 - Vassy-Müller, 1907 p.5

129 - La position peut nous paraître acrobatique, elle n'effraie en rien le tourneur arabe: Leroy-Gourhan, 1943 p.180-182, fig.320 .

130 - Vassy et Müller (loc.cit.) signalait à l'intérieur de la charnière, autour du trou latéral, "une très légère bavure annulaire, fait qui se produit fréquemment quand on perfore de l'os ou de la corne de cervidé"; il est naturel que cette "bavure" disparaisse quand on utilise l'objet .

131 - Par exemple: Walke, 1965 n°2 pl.126 (L.:255) ou pl.127 (L.:379) .

132 - Poulain, 1936 p.49 (fabrication de perles), ou, pour la période moderne: Leroy-Gourhan, 1943 p.265-266 fig.468 (aiguilles à canal) .

133 - Sur cette technique, cf.Stordeur-Yédid, 1979 p.154 .

134 - Plaque inédite provenant des fouilles de la place de la Boaterie à Feurs, sous la responsabilité de M.Valette .

135 - Vassy et Müller (Vassy-Müller, 1907 p.7) avaient bien remarqué ces stries, mais y voyaient des traces faites par le couteau du menuisier au moment où celui-ci, ayant enfoncé dans le trou latéral une cheville de bois, la "cylindre(rait), en enlevant le bois en excès"; mais dans cette hypothèse, les stries n'apparaîtraient qu'à la périphérie du trou, alors que certaines traversent presque diamétralement son emplacement .

136 - Stordeur-Yédid, 1979 p.134 fig.25, n°3; fig.27, n°1-5: l'auteur précise que cette technique était employée au Paléolithique pour façonner l'ensemble du chas .

137 - Il faut remarquer que le recours à cette préparation n'est pas systématique: on connaît à Vienne des ébauches d'aiguille, ou des essais de forage (cf.Cat. Dij. n°330, 332, p.76 pl.XLVII, n°4 et 6) qui n'en portent pas trace .

138 - Cf. la discussion sur ce point d'histoire des techniques dans Mütz, 1972 p.14-22: l'auteur conclut que les artisans du bronze employaient un tour à rotation continue .

139 - C'est l'hypothèse de Vassy et Müller :cf.Vassy-Müller, 1907 p.4 .

140 - Recueil, 1771 pl.XV fig.11 et fig.12-15 .

141 - Recueil, 1771 pl.XV fig.10, pl.XVI fig.1, 2, 3 .

142 - Mütz, 1972 p.14 et fig.7, 8 .

143 - Mütz, 1972 fig.6 .

144 - Vassy et Müller (Vassy-Müller, 1902 p.7) suggèrent un procédé voisin pour détacher les jetons de leur matrice en forme de plaque:"des plaquettes en os(...) ont reçu d'un côté de légères empreintes coniques en creux pour loger la pointe d'un tour; l'entraînement se faisant par une courte pointe cylindrique à section plane, butée contre la plaquette"... .

145 - Cf.un exemplaire antérieur au début de notre ère: Goldmann, 1961 n°4 p.337, pl.271 (150-50 av.J.-C.) . Mais si la proportion diminue par la suite, ce type de cuilleron perdure au moins jusqu'au IIème s.ap.J.-C.:cf.Davidson, 1952 n°1338 p.191, pl.85 .

146 - Nous devons l'interprétation de cette particularité à Monsieur Poplin .

147 - Cf.les formes employées au XVIIIème s.:Recueil, 1771 pl.XVI, fig.22-26 .

148 - Voir l'attitude du tourneur à archet dans Mütz, 1972 fig.10, ou Leroy-Gourhan, 1945 fig.320 et 321 (tournage perpendiculaire et tournage d'un plateau) .

149 - Nous n'en avons pas d'exemple au MCSR, mais une chenière de type A XI,2 (à St Romain-en-Gal, au dépôt des fouilles, inv.38 66 OII -fin du IIème s.-début du IIIème s.ap.J.-C.) présente des traces de vibration (l.:3-4) sur toute sa surface cylindrique .

150 - Mütz, 1972 p.29 fig.31 .

151 - Vassy-Müller, 1907 p.51"en présence du fini apporté à l'exécution des chenières que nous avons pu examiner en quantité, il faut plutôt songer à un tour continu" .

152 - Le site d'Aulnat (Puy-de-Dôme) est fouillé depuis 1966 par R.Périchon, que nous remercions d'avoir bien voulu nous autoriser à étudier le matériel de tabletterie trouvé sur le site, appartenant en majeure partie à la fêne II .

S.C.D. LYON 2

CODE POUR LA DESCRIPTION DES OBJETS

- Abréviations courantes:

D: diamètre	Epc épaisseur	H: hauteur
L: longueur	l: largeur	D ext: D. extérieur
D int: D intérieur	D tr: D du trou	D lat: D du trou latéral

- Mesures:

Toutes les mesures sont notées en millimètres: l'abréviation mm est donc inutile .

La mention Dt 10 x 8 signifie que l'objet a, au point de mesure, une section ovale .

l'emploi d'un tiret (par ex.: Epc13-20) signifie que la dimension prise (ici l'épaisseur) varie d'une extrémité à l'autre de l'objet .

- Vocabulaire de la description:

La section est prise perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'objet, le profil, au contraire, selon cet axe longitudinal .

Pour les objets allongés, nous avons parfois opposé l'extrémité utile, celle que prolonge la lame de couteau par exemple, à l'extrémité proximale, la plus proche de l'opérateur quand l'objet est en fonction .

Reprenant des termes déjà proposés,(voir ci-dessus la note 100 de l'introduction), nous avons appelé matrices axiales celles dont l'axe longitudinal correspond au canal médullaire de la pièce anatomique sur laquelle elles ont été prélevées; les matrices justaxiales ont été tirées de la paroi osseuse, en bordure du canal médullaire; la matrice paraxiale provient de la périphérie du même canal .

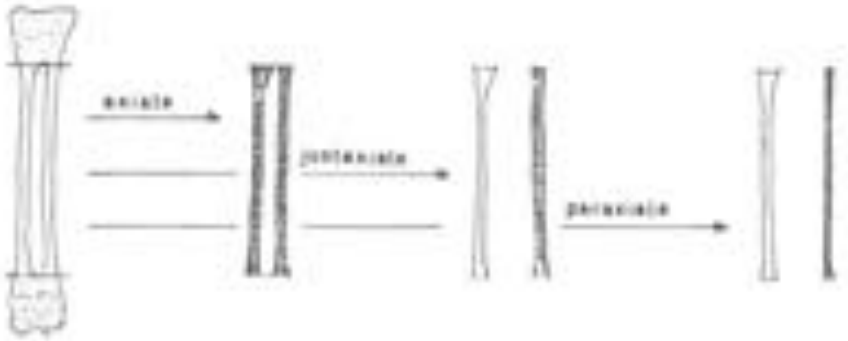

Le vocabulaire des formes et des décors est difficile à manier . Nous nous en sommes tenu au code suivant :

Les pointes:

coniques — en ogive — courtes — longues

S.C.D. LILLE III

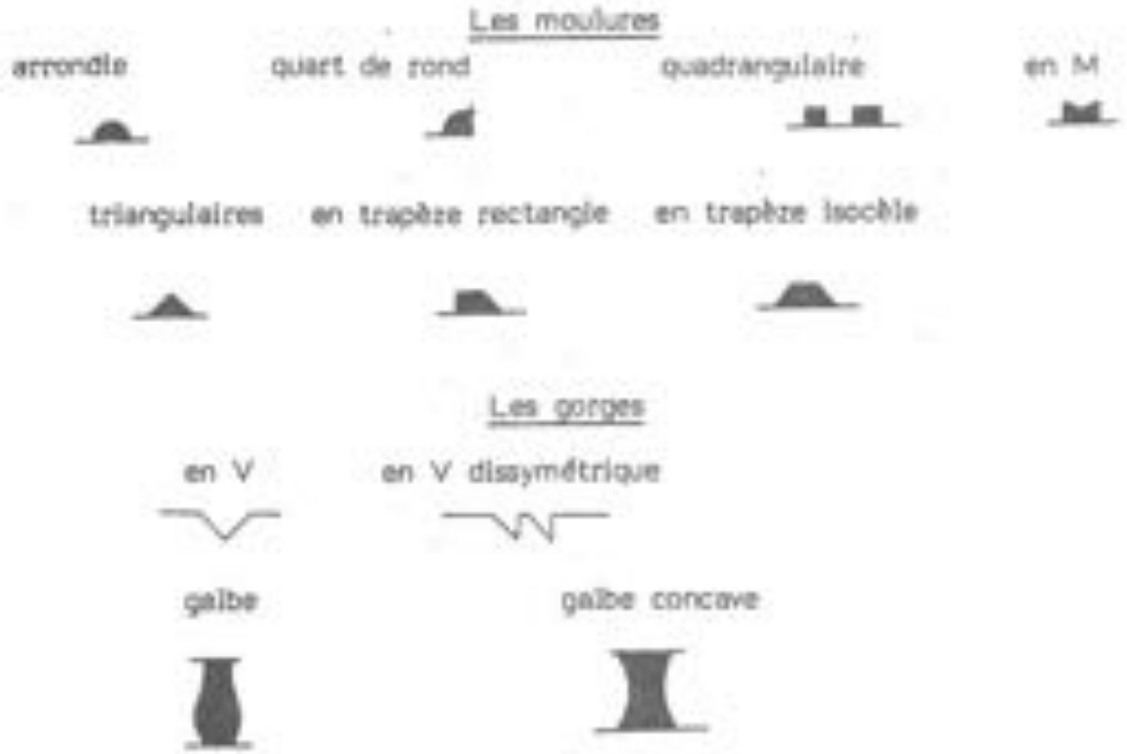

Cas particulier à certaines séries

-section A XI: éléments de charnière.

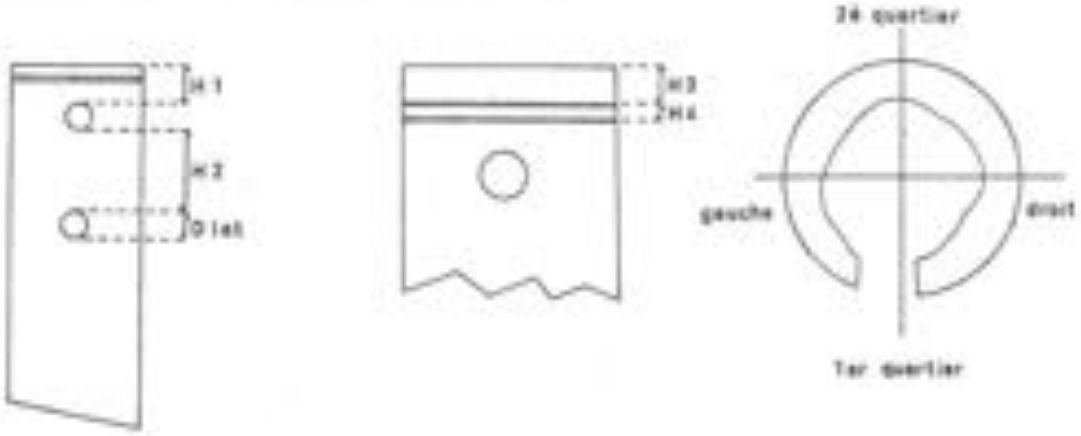

La mention "paroi A" signifie que la paroi interne du canal médullaire a été attaquée, à l'opposé du trou latéral, au moment de son forage; "paroi P" signifie que cette même paroi a été accidentellement perforée.

Si une dépression de la surface naturelle de l'os s'est maintenue, à l'extérieur, après le tournage, nous avons noté "dépression x"; si cette dépression a été utilisée pour le forage d'un trou latéral, nous avons noté "dépression (x)".

Si l'objet présente, autour d'un trou latéral, des traces de préparation au ciseau, nous avons noté "C" .

-Section A XVII. Les manches pleins à section circulaire.

-extrémité utile de manches à appendice :

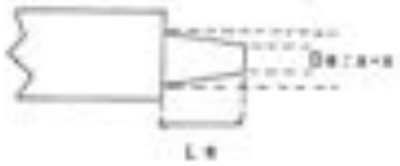

-Section A XVIII. Les fuseaux, et A XX, A XXI. Les épingles.

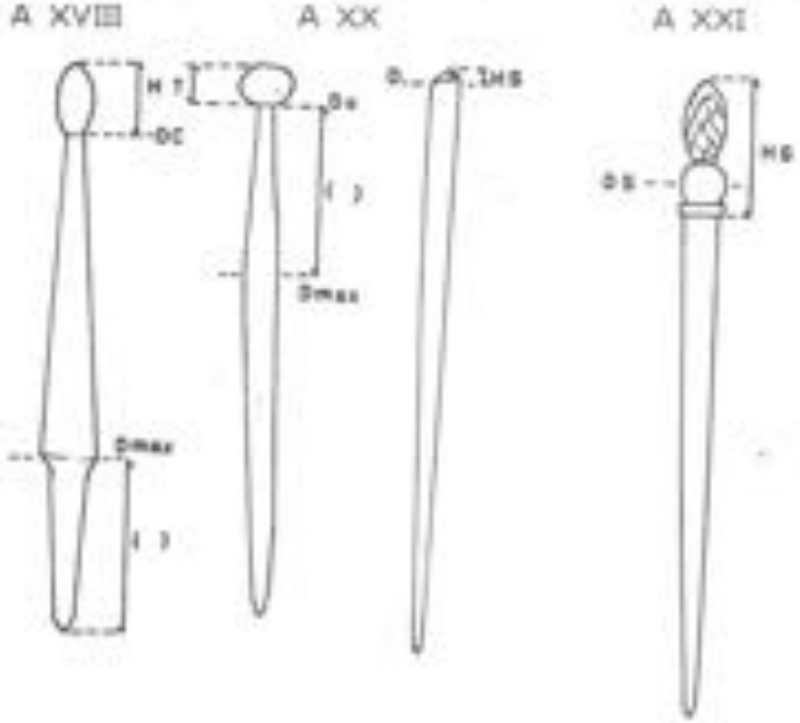

Abréviations:

DC ou Dc: diamètre au "col" (raccord de la tête et du corps de l'objet).

DT: diamètre de la tête .

DG: diamètre de la partie décorée , pour les épingles de la section A XXI .

D max: diamètre maximal: "épaules" sur les épingles de la section A XX. La mention D max ( ) précise à quelle distance se trouve le renflement maximal par rapport au col (A XX - A XXI) ou à la pointe (A XVIII) .

HS : hauteur du sommet HT : hauteur de la tête.

SI : extrémité proximale des fuseaux .

LE : longueur de l'encoche sur les fuseaux .

-Section A XIX. Les aiguilles.

Abréviations :

S : sommet, partie de l'aiguille située au-dessus du chas .

co: cône du sommet; partie conique ou pyramidale qui termine l'aiguille à son extrémité proximale, sur certains types .

ch: chas . La mention L ( ) indique d'abord la longueur du chas utile, réellement foré, puis, entre parenthèses, la longueur du chas évasé, à une ou à ses deux extrémités .

S.C.D. LILLE III

-Section A XXIV, Strigiles, cuillères à parfum, et A XXV, cuillères.

Abréviations:

C: cuilleron R: manche à son raccord avec le cuilleron .

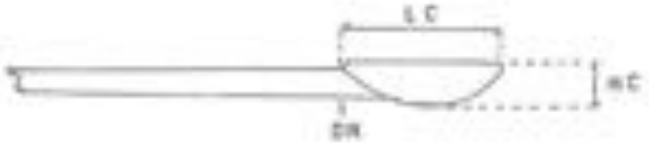

-Section A XXVI. Les agrafes.

Abréviations:

b: bouton, disque circulaire.

t: plaque triangulaire à laquelle est soudé le disque.

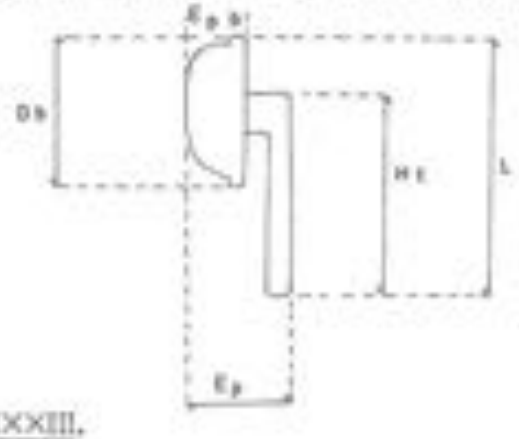

-Section A XXXIII.

types de tranches:

-Section B I et B III. Les dés.

Abréviations:

D ch: diamètre des motifs circulaires du chiffrage.

motif V: le chiffrage est indiqué par une série de trous.

motif M: le chiffrage est indiqué par une série de cercles pointés simples.

motif W: le chiffrage est indiqué par une série de cercles pointés doubles .

Ordre de lecture du chiffrage:

A partir de 1, 2... en faisant tourner le dé dans le sens inverse de celui des aiguilles d'une montre; on lit ensuite la face supérieure et la face inférieure .

L'orientation des motifs du 2, du 3 et du 6 est notée de la manière suivante: si, dans la rotation que l'on fait subir au dé, les motifs sont inclinés à gauche, on note 2/, 3/; s'ils sont inclinés à droite, on note 2, 3 . S'ils sont verticaux, on indique 6 |, ou horizontaux: 6 - .

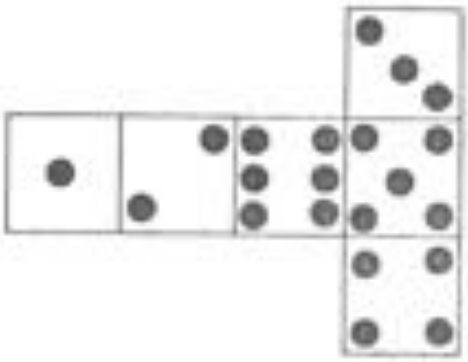

On notera par exemple le dé ci-dessus :

1; 2/; 6 |; 5; 3; 4 .

Pour les dés creux munis de pastilles, la mention L p correspond à la taille du dé entre les deux pastilles .

S.C.D. LILLE III

CATALOGUE DES DÉCHETS ET DES ÉBAUCHES

S.C.D. LILLE III

DECHETS ET EBAUCHES

Nous avons regroupé ici un certain nombre d'objets qui témoignent des différentes techniques employées . On trouvera à la suite de l'étude des types les ébauches suffisamment avancées pour être rattachées plus précisément à une forme achevée .

A - Les matrices débitées.

I. Matrices creuses longues et chutes de dégrossissage:

a) la surface extérieure n'est pas travaillée: l'extrémité la plus large, la plus proche de l'épiphyse, est sciée grossièrement et porte une esquille parfois considérable; cette base n'est généralement pas perpendiculaire à l'axe longitudinal, au contraire de l'autre base, sciée plus soigneusement et qui présente une faible esquille seulement .

Catalogue:

1 - 77.1.6.50 - Pl.I — L: 13,3 - 20,2; D max:49,5x41 - 4/4
fémur (Poplin) .
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (sond.2, angle Sud, couche 3/4) .
L'esquille la moins forte mesure H: 8,5 , l'autre occupe la moitié de la base .

2 - 78.1.6.54 - Pl.II — L:40,3; D: 39,7x28,3-36x25,5 - 4/4
tibia, pris près de l'extrémité distale (Poplin)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (25 VIII 78,sond.7,zone Sud,fosse 3,dans le sol de galets) .
L'esquille mesure H:5; la largeur de l'entaille de sciage est de 1,2 .

3 - 78.1.6.70 - Pl.II — L: 57,4; D: 39x27,4 - 37x26,4 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (7 VII 78, sond.7,zone Ouest,entre M1 et M10, couche grise .
Datation: antérieure à 150 ap.J.-C.
L'esquille la plus forte mesure H:19,5 , la plus fine H:4,6; la largeur de l'entaille de sciage est de 1,8.

4 - 78.1.66.71. — L:70; D:45,8x31,3 - 44,3x30,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (28 VIII 78,sond.7, zone Est, couche d'argile jaune sous le sol de galets) .
Les deux bases sont sciées, mais ne présentent pas d'esquille . La base la plus étroite est seule perpendiculaire à l'axe .

b) La surface extérieure est dégrossie en facettes larges (pour les autres caractères, cf.a).

Catalogue:

5 - 77.1.6.53. — L:35,8; D.max:42,5 x 40,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (15 IX 77, sond.4) .
Sur l'une des bases, le sciage est très réduit, et l'esquille est forte (H:32), l'autre base est finement sciée et l'esquille est réduite (H:1,7).

S.C.D. LILLE III

6 - 78.1.6.23 - Pl.II L:41,4; D max:37x28 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (7 IV 78, sond.7, zone Ouest, couche de remblai rouge) .
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

La base oblique porte une esquille de Ht10 . Deux facettes, diamétralement opposées l'une à l'autre, mais sur le même plan, ont été ménagées, pour faciliter peut-être l'assise de la matrice .

7 - 78.1.6.31 - Pl.I L:52; D max: 51,2x43 - 4/4
Prov.:Lyon, Verbe Incarné (12 V 78, sond.7, zone ouest).
Datation: néant .

L'une des bases porte une esquille qui en occupe le tiers (Ht23,4). Sur sa face extérieure, quatre facettes larges isolent deux zones d'os brut .

8 - 78.1.6.32 - Pl.II L:60,4; D max: 40,3 - 4/4
Prov.:Lyon, Verbe Incarné (21 VI 78, sond.7, zone Ouest, entre les murs 1 et 6, couche de remblai rouge).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

La base oblique porte une très forte esquille (Ht26,3). Sur la surface extérieure alternent trois facettes et trois zones d'os brut .

9 - 78.1.6.45 - Pl.I L:28; D max:42x38,4 - 4/4
Prov.:Lyon, Verbe Incarné (28 VII 78, sond.7, zone Nord, couche de terre jaune sombre) .
Datation: milieu du Ier s.ap.J.-C.

L'esquille forte mesure Ht15,4; l'autre est très réduite: Ht1. Sur la surface cylindrique ont été ménagées deux larges facettes qui s'opposent diamétralement .

c) Matrices prises dans la partie médiane de l'os; elles sont dégrossies par facettes sur la majeure partie de leur surface .

Catalogue:

10 - 375 - Pl.III L:103,2; D max:34,6x35,2 - 4/4 ; métacarpe de bovidé .
Prov.: indéterminée .

Les deux bases sont bien sciées . La surface extérieure est brute sur 30 à partir de l'extrémité proximale, puis dégrossie au ciseau par facettes; le profil est bombé .

11 - 367 - Pl.III L:76,7; D:32,2x25 -25x21,6 - 4/4; métacarpe de bovidé (Poplin) .
Prov.: indéterminée .

Les deux bases sont bien sciées. La surface extérieure présente des facettes larges (l max:16).

12 - 584 L: 18,2; D max: 29,4 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Les deux bases sont sciées, la surface extérieure est débitée en facettes .

13 - 77.1.6.19 - Pl.III L:65; D:43x36 - 32x28 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (17 VIII 77, sond.2, angle Sud, caniveau O-E - couche de terre meuble) .
Datation: 1ère moitié du Ier s.ap.J.-C.

L'extrémité proximale, grossièrement sciée, a été mal cassée et porte deux esquilles; l'extrémité distale, travaillée plus régulièrement, porte une esquille fine (H:2,2). La surface extérieure, près de l'extrémité proximale, est grossièrement travaillée .

On peut, à titre d'exemple de débitage, rapprocher de cette série l'objet suivant, lamelle provenant d'un débitage en strates, et par facettes .

Catalogue:

14 - 432 - Pl.IV L:25,3; l:17,3; ép:4
Prov.: indéterminée .

Eclat de forme rectangulaire, la section présente deux plans parallèles, résultant du débitage en strates, et deux surfaces d'os brut, arquées .

II - Anneaux d'os, provenant, pour partie au moins, d'un second sciage de la matrice, pour redresser une base oblique et mettre l'objet à la dimension voulue . Il est douteux qu'on ait pu envisager de tourner des pièces aussi étroites .

a) Portions d'anneau: les deux bases ne sont pas parallèles .

Catalogue:

15 - 442 L:73,5; H max:12,8
Prov.: indéterminée .

La surface extérieure est brute .

16 - 443 L:111; H max:18,3
Prov.: indéterminée .

Description identique .

17 - 78.1.6.28. L:41; H max:9,3
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (6 IV 78, sond.7, zone Est, tranchée NE -50 couche de remblai rouge) .
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

Description identique ; l'une des faces est plus finement sciée que l'autre.

18 - 78.1.6.66. L:31,5; H max:11
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (2 VIII 78, sond.7, zone Sud, couche de remblai rouge) .
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

Même description; forte esquille, montrant la largeur de l'entaille de sciage (l:1,7) .

19 - 78.1.6.63. L:20,3; H:3
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (2 VII 77, sond.2) .

La surface extérieure est dégrossie par facettes .

S.C.D. LILLE III

20 - 78.1.6.64. L:21; H:2
Prov.: Lyon, Verbe Incarné .
Même description .

21 - 78.1.6.56. L:33; H:2
Prov.: Lyon, Verbe Incarné .
Même description .

b) anneaux complets : ils présentent les mêmes caractères que les portions d'anneaux, dont on ne saurait dire si elles résultent de brisures des anneaux, ou de sciages partiels .

Catalogue:

22 - 78.1.6.57. H max: 2,8 ; D: 18,6 x 15,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (25 VIII 78 sond.7, zone Sud, fosse 3).
Les deux bases, scifes, présentent une fine esquille; la surface extérieure est brute .

23 - 77.1.6.77. H: 13,3 - 9,2 ; D: 42 x 38 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (30 VI 77, sond.3, zone 4) .
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
L'une des deux bases porte une esquille. Même description que le numéro précédent .

24 - 78.1.6.84 - Pl.VIII et LXVI
H: 10 - 5; D:42,4 x 38 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (21 IX 78, sond.7, zone Ouest - stratigraphie M: couche 2) .
Même description que le numéro précédent .

25 - 77.1.6.3 - Pl.IV H: 12-9,8; D:27x26,2 - 4/4; métapode.
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (16 VIII 77, sond.2, angle Ouest, couche de terre rouge) .
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
La surface extérieure est dégrossie par facettes .

26 - 77.1.6.32. H: 9,5 - 6,2 ; D: 33,2 x 29,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (7 VII 77, sond.3, zone 4) .
Datation: 75 - 100 ap.J.-C.
Même description que le numéro précédent .

27 - 78.1.6.72. H: 9,2 ; D: 33,5 x 26,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (7 VII 78, sond.7, zone Sud, couches 7 et 8) .
Datation: 50 - 75 ap.J.-C.
Même description .

28 - 78.1.6.67 - Pl.I H: 20,3; D max: 53,2 x 38,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1 VIII 78, sond.7, zone Ouest, entre la cloison et m.6) .
Quelques facettes apparaissent sur la surface cylindrique; du côté du sciage le plus fin, le sciage se termine non sur une esquille, mais par une légère protubérance.

29 - 78.1.6.69 - Pl.I H max:13,2; D max:35,7x32,8 - 4/4; métapode.
Prov.:Lyon, Verbe Incarné (28 VIII 78, sond.7, zone Sud, au N.E. de m5).

La surface cylindrique est dégrossie par facettes; près de la base finement travaillée, deux traces de sciage parallèles montrent que la scie a d'abord dérapé; de ce côté, le sciage se termine, comme sur le numéro précédent, par une protubérance .

On a rattaché arbitrairement à cette série le numéro suivant, qui pose un problème d'interprétation .

Catalogue:

30 - 136 L tot: 36,3 - ?/4
Prov.:Lyon (vers St Just-Fourvière)

L'objet est un fragment d'anneau d'os, scié perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'objet, et rattaché à une portion d'os prise dans cet axe longitudinal .

III. Matrices allongées et pleines: elles ont pu servir à façonner des épingles, des fuseaux ... .

a) forme irrégulière, facettes nombreuses :

Catalogue:

31 - 363 - Pl.V L: 157; D max: 7,5
Prov.: indéterminée .

A une extrémité apparaît la paroi du canal médullaire, à l'autre, et sur la même face, une portion d'os spongieux. La surface est dégrossie par facettes, qui présentent des stries longitudinales fines et courbes.

32 - 138 - Pl.V L:208,6; l max:14,6
Prov.:Lyon (vers St Just-Fourvière).

Sur toute la longueur, la surface de la matrice est brute d'un côté, tandis qu'elle correspond de l'autre, à la paroi du canal médullaire . Travail à la râpe à l'extrémité la plus large .

33 - 78.1.6.93. L:63,4; l max:8
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (6 IX 77).

Une partie est dégrossie par facettes ; ailleurs s'opposent une face correspondant à la surface naturelle de l'os, et une face correspondant à la paroi intérieure du canal médullaire .

b) Forme régulière, facettes peu nombreuses; la section tend à devenir rectangulaire; des facettes résultent de sciage, d'autres de dégrossissage au ciseau; les extrémités sont sciées .

Catalogue:

34 - 368 - Pl.V L:83; l max:9 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Section triangulaire à l'extrémité la plus large.

35 - 139 L:78,7; l max:6
Prov.:Lyon (vers St Just-Fourvière).

Tige dégrossie par facettes allongées .

S.C.D. LILLE III

36 - 369 - Pl.V L:57,3; l max:5 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
La section est rectangulaire .

37 - 366 - Pl.V L:127,9; l max:16,2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
La section est trapézoïdale .

38 - 635 - Pl.V L:61; l max:5,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
La section est carrée .

Nous avons rapproché de ces exemplaires deux objets qui posent des problèmes particuliers :

Catalogue:

39 - 77.1.6.20 - Pl.VIII L:98,5; D max:8,5; D min(à labrisure): 7,5 - 3/4 (une extrémité manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (5 XI 77, sond.4, zone S.-E., remblai rouge) .
Datation: dernier quart du Ier s.ap. J.-C.- Ier quart du IIème s.ap.J.C.
Tige cylindrique tournée, l'extrémité conservée est plate . A 20 du sommet, trois entailles perpendiculaires les unes aux autres, limitent à leur base deux facettes sciées et des zones d'os brut .

40 - 78.1.6.61 - Pl.V L:49; l:16,7 x 13,7 - 4/4
Prov.:Lyon, Verbe Incarné (3 X 78, sond.5, zone A).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
L'objet a une section rectangulaire, une face correspondant à la paroi du canal médullaire. L'une des extrémités est anciennement brisée, l'autre est sciée perpendicullairement à l'axe de l'objet .

Remarque: Il pourrait s'agir d'une matrice destinée à la fabrication de dés .

B - Ebauches et déchets tournés.

I. Ebauches montées sur un axe: à côté des nombreuses ébauches classées à la suite des charnières, on peut mentionner les éléments suivants :

Catalogue:

41 - 78.1.6.55 - Pl.VI L:40,2; D:28 - 1/2
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (25 VIII 78, sond.7, zone Sud, fosse 3).
Les deux bases sont sciées, non parallèles; la surface extérieure est dressée par facettes, sauf près du bord le plus étroit où elle est tournée: la transition entre partie débitée et partie tournée est progressive .

42 - 359 - Pl.VII L:119,5; D max:19,6 - 4/4
Prov.: Indéterminée .
Ebauche de section grossièrement circulaire, percée sur toute sa longueur d'un trou (D:4,3) obtenu par la jonction de deux forages de sens opposés . La surface extérieure a été dégrossie par facettes et présente un secteur d'os brut, ainsi que, sur

toute sa longueur, une paroi du canal médullaire . Près de chaque extrémité, l'objet a été tourné; l'une des extrémités est droite, sciée, l'autre est bombée, tournée. A 62 de l'extrémité droite, une gorge en V a été tournée: elle devait servir de repère au tourneur .

43 - 360 - Pl.VII L:101,6; D max:17,6 x 15,4 - 4/4
Prov.: indéterminée.

Objet analogue au précédent; le trou longitudinal est régulier (D:6,4). La surface présente une zone d'os brut et une portion de canal médullaire, le reste est ébauché par facettes, tourné à chaque extrémité grossièrement; gorge en V à mi longueur .

II. Ebauches entre poupées.

Catalogue:

a) une seule poupée a laissé sa marque:

44 - 361 - Pl.VI L:151; D max:20,8 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Objet allongé, de section grossièrement circulaire, dressé par facettes, portant deux secteurs d'os spongieux à ses extrémités, et une portion de canal médullaire. L'une des extrémités est sciée, l'autre a été forée (trou en V: D:2,5; H:3,5); un cylindre a été de ce côté grossièrement tourné (D:9,3), puis suit un cylindre plus large (D:12,3). Les séquences de tournage sont visibles sur L:10,9 .

b) Ebauche avec mamelon:

45 - 45 - Pl.VII L:88,3; D max:20,2x18; L mamelon:13
D mamelon max:13 - 4/4 (fendillé).
Prov.: indéterminée .
Biblio: Cat.Dij. n°263 , p.64 et pl.XXVIII n°5.

L'objet a une section grossièrement circulaire; l'une des bases est sciée, droite et pointée; l'autre, tournée, est prolongée par un appendice tronconique pointé. La surface extérieure est tournée sur L:18 près du mamelon, dressée par facettes sur le reste de la longueur.

46 - 362 - Pl.VII L:45,3; D max:12,6 - 5/6 mamelon brisé.
Prov.: indéterminée .

L'objet, de forme tronconique, est dressé par facettes; l'une des bases est sciée et pointée, l'autre, tournée, porte un mamelon brisé à son extrémité .

47 - 638 - Pl.VIII L:30,2; D max:16,2 - 5/6 le mamelon est brisé.
Prov.: Ste Colombe I.

Objet de forme tronconique, dont la surface extérieure porte des ondulations de tournage; l'une des bases, tournée, est légèrement bombée et pointée; l'autre, de profil concave, est également tournée: en son centre, mamelon cylindrique (D:4,7).

S.C.D. LILLE III

48 - 77.1.6.35 - Pl.VIII L:33,9; D:9x8,6 - 2/3 (brisé longitudinalement, en diagonale.
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (5 VII 77, sond.3,zone 3,dessus et dans le drain)
Datation:fin du IIème s.ap.J.-C.

Objet cylindrique , dont la surface extérieure , ondulée, est en cours de tournage; l'une des bases, incomplète, était sciée, l'autre, tournée et concave, présente en son centre un mamelon cylindrique (D:4).

49 - 77.1.6.36 - Pl.VII L:54,5; D max:16,6; L mamelon:2,6; D mamelon:3,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (5 VII 77, sond.3,zone Ouest,dessus et dans le drain).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

Objet de forme tronconique; la surface extérieure est dressée par facettes, sauf près de la base tournée, où a été esquissé un début de tournage ; l'une des bases, sciée, est pointée, l'autre , tournée et concave, porte en son centre un mamelon cylindrique. Une trace de dérapage de la scie (l:1,7) à 8 de la base sciée.

50 - 78.1.6.53 - Pl.VIII L:56; D max:14,6 x 11,4 - 5/6 (le mamelon est brisé.
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (25 VIII 78 sond.7, zone Sud, fosse 3).

Objet de section grossièrement circulaire, dégrossi par facettes; l'une des extrémités,spongieuse,sciée, est pointée; l'autre, droite, est tournée , et porte l'amorce d'un mamelon (D:4,5).

51 - 79.1.6.16 - Pl.VIII L: 45,5; D max:11,8 x 10,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, zone A1, carré B4, lot 31, fosse 3).
Datation: vers 10 av.J.-C.

Objet de section grossièrement circulaire , dégrossi par facettes; l'une des extrémités, droite, sciée, est pointée; l'autre présente des ondulations de tournage aboutissant à un petit mamelon .

c) Ebauches sans mamelon, prises entre deux poupées .

Catalogue:

52 - 78.1.6.96 - Pl.VI L:88,6; D max:12,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (27 VII 78, sond.7, zone Sud et centre).

Objet de section grossièrement circulaire; l'une des extrémités, de profil concave, est pointée et spongieuse; l'autre extrémité, également pointée, présente un mamelon, scié à sa base, et l'amorce d'un tournage. La surface extérieure est dressée par facettes .

53 - 79.1.6.7 - Pl.VIII et LXVIII
L:37,5; D max:9 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, secteur A3, carré E8, lot 2).

L'objet a une section grossièrement cylindrique;

les deux bases sont pointées. L'une des extrémités est dressée par facettes; puis vient une zone tournée, avec faibles ondulations, et un diamètre sensiblement inférieur; puis une autre zone dressée par facettes, et enfin une petite zone tournée, se raccordant à l'autre base.

III. Déchets de tournage: cette série, bien typée, est formée d'objets allongés, dressés par facettes, sauf vers une de leurs bases qui, proche de l'objet tourné, l'a été également à sa périphérie; cette base sciée porte une faible esquille; l'autre base peut être spongieuse, sciée ou naturelle, elle est pointée.

Catalogue:

54 - 77.1.6.1 - Pl.VI — L: 12,4; D: 10,5 x 10,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (10 X 77, sond.2, zone Est).
Datation: 0 - 15 ap. J.-C.
La base non pointée est tournée à sa périphérie. Teinte verte.

55 - 77.1.6.28 - Pl.VI — L: 38,5; D max: 8 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (2 VI 77, sond.3, zone 4, à l'Est du bassin).
Datation: milieu du IIème s. ap. J.-C.
Une zone d'os brut sur la surface extérieure.

56 - 78.1.6.51. — L: 32,4; D max: 13,6 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (28 VIII 78 sond.7, zone Sud, couche de terre sombre).
La base pointée est oblique et de profil concave, ni sciée ni tournée (naturelle ?).

57 - 78.1.6.52 - Pl.VI — L: 40,2; D max: 11 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (28 VIII 78 sond. 7, zone Sud, au N.-O. de m5, couche de terre sombre).
L'extrémité pointée, sciée, est spongieuse.

58 - 78.1.6.74 - Pl.VI — L: 29,2; D max: 11,8 x 10,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1 VIII 78, sond. 7, zone Sud, couche 5).
Datation: début du IIème s. ap. J.-C.
La base pointée, ni sciée ni tournée, est arquée.

59 - 78.1.6.75. — L: 27,5; D max: 21,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1 VIII 78, sond.7, zone Sud, couches 5 - 6).
Datation: début du IIème s. ap. J.-C.
Même base pointée que le numéro précédent, l'autre base n'est pas tournée à sa périphérie.

Il faut mettre à part les deux exemplaires suivants:

Catalogue:

60 - 141 - Pl.VI — L: 42; D max: 9,5 - 4/4
Prov.: Lyon, vers St Just-Fourvière.
Déchet de forme grossièrement conique, dégrossi par facettes. Une extrémité, grossièrement tournée, présente une base droite sciée; le tournage,

S.C.D. LILLE III

désaxé, n'a pas affecté la totalité des facettes; l'autre extrémité est pointue, sciée très près de la pointe; pas de pointage sur cette base .

61 - 142 L: 21 ; D max: 6,3 - 4/4
Prov.: Lyon, vers St Just-Fourvière .
Même description que le numéro précédent.

c) Divers: des objets suivants, on ne saurait dire toujours s'ils sont des ébauches ou des objets terminés, utilisés sous cette forme grossière .

Catalogue:

62 - 205 - Pl.III L: 29,6 ; D max: 15,6 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Objet de forme tronconique; le trou central a été arrondi (D:7,2); les deux bases sont tournées, et l'extrémité la plus large présente un ressaut bien tourné. La surface extérieure présente des ondulations résultant des séquences de tournage .

63 - 206 - Pl.III L: 16; D max: 25,7 x 23,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .
L'objet est en partie tourné (H:9,8; D:19,2), en partie brut de dégrossissage par facettes; les deux bases sont tournées, le trou central (D:13,5) a été régularisé. Le raccord entre la partie tournée et la partie brute se fait par un ressaut .

64 - 583 - Pl.III L: 19,8; D max: 16,5 x 15 - 4/4
Prov.: indéterminée .
La base la plus large est sciée, l'autre tournée; l'aspect est le même que pour le numéro précédent (H de la partie tournée: 7,4; D:14,2); le trou central est travaillé (D:6,2-5,8).

Ces deux derniers objets pourraient être des éléments de tour, et notamment des calibres (cf.p. 33).

b) Matrices pleines:

65 - 358 - Pl.IX L: 69,7; l max: 15,6; ép max: 8,8
Prov.: indéterminée .
Ebauche de forme grossièrement losangique, dressée par facettes .

66 - 364 - Pl.IX L: 71,6 ; l max: 17,3
Prov.: indéterminée .
Ebauche de forme rectangulaire, présentant sur une grande face deux zones de paroi du canal médullaire; le reste est dégrossi par facettes .

67 - 439 - Pl.IX L: 48 ; D max: 18
Prov.: indéterminée .
Ebauche comprenant un bouton sphérique tourné, à sommet brisé, séparé par une gorge du reste de la matrice, cylindrique et dressée par facettes, sur lesquelles on remarque des traces de début de tournage; l'autre extrémité, sciée, droite, est pointée .

68 - 140 - Pl.III L: 23 ; D max: 15,6 x 13,6 - 4/4
Prov.:Lyon,square Cardinal Gerlier.
Datation: Ier - IIème s.ap.J.-C.

Objet de forme tronconique, dressé par facettes; les deux extrémités sont sciées .

69 - 146 - Pl.III L: 26,4; l: 17,8 - 16,6;ép max:8,4 - 3/4
Prov.:Lyon,square Cardinal Gerlier.
Datation: Ier - IIème s.ap.J.-C.

Plaque arquée, de forme presque rectangulaire. Les tranches sont droites: les deux grands côtés sont sciés, de même que l'un des petits côtés, l'autre étant brisé; au milieu de l'objet, trou perforant (D:8,4); la face concave correspond à la paroi du canal médullaire, la face convexe paraît polie .

S.C.D. LILLE III

CATALOGUE
DES OBJETS ACHEVÉS

S.C.D. LILLE 1!

SECTIONS A I à A XII

OBJETS ALLONGES, CREUX, A SECTION CIRCULAIRE .

S.C.D. LILLE III

A 1 - POMMEAUX D'EPEE

Ce type d'objet est morphologiquement à part en ce sens que, à la différence de ceux qui suivent, son sens d'utilisation est perpendiculaire à son axe longitudinal, qui est aussi celui de la matrice dont il est tiré .

C'est une portion de tube grossièrement cylindrique, dont le trou central a été évasé à la râpe à ses extrémités pour recevoir, quand l'objet est terminé, deux pastilles d'os qui les bouchent . Deux autres trous, forés ceux-ci, perpendiculaires à l'axe longitudinal, et de forme carrée, s'opposent l'un à l'autre et servent au passage de la soie . Un bouton terminal, fixé sur cette soie, permettait de bloquer l'ensemble de la poignée et assurait sa cohésion (1) .

Catalogue:

70 - 194 - PL.X — L:52,5; h:24,5; l:16 - 1/2 (brisé selon l'axe longitudinal) .
Prov.: indéterminée .

Le trou intérieur est évasé aux deux extrémités (0environ 13,5); la forme de l'objet s'inscrit dans un prisme quadrangulaire, arrondi aux angles; les deux trous sont dans le même axe et presque carrés; ils sont entourés d'une faible dépression circulaire.

71 - 721 - PL.X — L:64,5; h:25 - 1/4 (brisé selon l'axe longitudinal) .
Prov.: indéterminée .

Le trou intérieur est évasé aux deux extrémités; la forme générale de l'objet s'inscrivait dans un prisme à section hexagonale, arrondi aux angles; la surface extérieure est partagée en trois zones de profil bombé, par deux filets convergents; deux gorges en V, également convergentes, contribuaient à orner le pommeau d'un motif de double chevron .

72 - 427 - PL.X — L:56,5; h:45; l:31,7 - 4/4 (cinq fragments concordants).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.575-576, n°1856 (fig.).

La section de l'objet est lenticulaire. La surface extérieure est partagée en trois zones par deux moulures quadrangulaires courant de part et d'autre d'une dépression; cette dernière, large vers le sommet, se rétrécit progressivement; un triangle allongé, en relief, occupe le milieu de sa partie la plus large .

S.C.D. LILLE III

Parallèles - datation :

On peut rapprocher du n°70 un exemplaire de Bavai (2). Un exemplaire d'Avenches (inv.72/1666) paraît proche du n°71 et appartient à la période comprise entre Claude et le milieu du IIème s.ap.J.-C. Nous ne pouvons pas actuellement proposer de chronologie pour ces différentes variantes .

1- Sur les pommeaux et les poignées d'épée, voir notamment Fellmann, 1966, et Oldenstein, 1977, p.89-95, pl.10-11 .

2- Cf. au MAN: inv.n°50568; il garde encore une de ses pastilles latérales .

A II - FUSEE D'EPEE OU DE POIGNARD

Si cette section ne comporte, au MCGR, qu'un fragment, le type est ailleurs très répandu: c'est un tube de section hexagonale ou octogonale, dont le profil extérieur est, selon l'expression d'Allmer et Dissard (1) en "vertèbres de requin": des dépressions, au nombre de quatre - sauf exception - correspondent aux quatre doigts, l'emplacement du pouce n'étant pas marqué; sur certains exemplaires (2), la fusée est prolongée, à ses deux extrémités, par une couronne de diamètre extérieur plus étroit, qui devait faciliter son insertion entre la garde et le pommeau; mais dans la plupart des cas, il semble que la fusée, peut-être d'ailleurs garnie d'une âme de bois, était seulement coincée entre ces deux éléments que réunissait, en la traversant, la soie de l'épée .

Catalogue:

73 - 133 - Pl.X — h:76; l:21,7; dp:9,3 - 2/5 (brisé selon l'axe longitudinal et à une extrémité). Prov.: Lyon, Talus du Bastion.

L'objet comportait quatre dépressions limitées par des crêtes, espacées de 19 ; il était de section octogonale; la base conservée est droite.

Parallèles - datation:

Les parallèles ne manquent pas, sur des sites militaires ou civils (3): outre l'exemplaire mentionné plus haut, signalons ceux de St Romain-en-Gal, Autun, Chalon-sur-Saône, ou, à l'étranger, Longthorpe, Lauriacum, Mayence ... (4).

D'après Coussin (5), cette forme de fusée est attestée tout au long de l'Empire .

1 - Allmer-Dissard, 1888, p.377 n°1859, fig.du bas (identifié comme cylindre "en forme de tige de roseau ou imitant une vertèbre de requin").

2 - Webster, 1969, fig.60 p.130-131 (la fusée n'a que trois dépressions; prov.: Dorchester, Dorset).

3 - Il n'est pas étonnant que des pièces dites d'équipement militaire se rencontrent sur des sites civils: rappelons par exemple la découverte d'une lorica hamata dans un dépotoir de la fin du IIème s.ap.J.-C. à Lyon, rue des Farges: Desbat et alii, 1976 p.14 .

Nous ne connaissons aucun exemple de fusée montée sur outil ou ustensile (couteau de cuisine par exemple), mais la fusée à dépressions peut équiper le poignard comme l'épée: en somme les armes réclament une prise ferme.

Le même objet existe également en bois: voir un poignard à fusée identique, en bois, dans: Simonett, 1947 p.14 et pl.2, fig.a, et une épée à fusée en bois, au Musée Denon à Chalon-sur-Saône (inv.n°7731: Bailly, 1977 n°15 p.168, fig.2) .

4 - Exemplaire de St Romain-en-Gal: cf. Vassy-Müller, 1922, p.5 et pl.V n°9: "moitié d'un gros manche d'outil (?) en os à pans et gorges" (Cat.Dij. n°323 p.75 et pl.XLVI n°4; à Autun: Cat.Dij. n°85 p.32 et pl.VIII n°3; à Chalon-sur-Saône: fouilles de la Citadelle 1ler s.ap.J.-C.); à Longthorpe: Frere-Saint Joseph, 1974 n°118 p.68 et pl.37 (45-62 ap.J.-C.)- avec référence à des exemplaires identiques de Rheingönheim et de Risstissen; à Lauriacum: Groller, 1908 col.105 fig.48 n°9 (avec couronne de raccordement); à Mayence: Grapinet, 1964 p.6 et pl.V n°1, avec la garde et le pommeau: la liste est loin d'être exhaustive .

5 - Coussin, 1926 p.371 et sq.

S.C.D. LILLE III

A III - MANCHES DE GRANDS COUTEAUX

Cette série comprend des manches assez longs (L. supérieure à 80) tubulaires, et de section ovale; les deux bases sont grossièrement sciées et la surface extérieure est décorée de rainures profondes qui courent obliquement sur la poignée . Le trou intérieur est brut .

Il se peut que certains de ces objets aient été montés comme manches d'épée (1); ils ont certainement servi à équiper de gros couteaux (de cuisine par exemple), comme le suggère un couteau gallo-romain, à manche en bronze identique aux nôtres (2), d'Annecy .

Catalogue:

74 - 207 - PL.XI — L:92,5; l:30-25,4; ép:21,4-17,3 - 4/4 (une écaille recollée sur le plat du manche).
Prov.: Lyon, Loyasse.
La base étroite est sciée très grossièrement; elle est de profil bombé . Couleur brun sombre .

75 - 437 - PL.XIX — L:81,2; l:34,3(max.); ép:25,2(max.). 4/5 (l'une des bases est à demi brisée)
Prov.: indéterminée .
Aucune particularité .

76 - 438 — L:88,3 - 1/4 (brisé longitudinalement)
Prov.: indéterminée .
Partie plate d'un manche dont les stries s'arrêtent progressivement vers 5 des bases .

Parallèles - datation:

Nous ne disposons pas d'éléments suffisants sur ce point .

1 - C'est en tout cas l'opinion qu'a émise M.J.J.Ratt au sujet de nos objets. Nous n'en connaissons pas d'exemples; mais il existe au moins des manches d'épée sans décor, dont la forme générale et le profil sont identiques: cf. par exemple le manche d'épée en ivoire, avec garde et pommeau, provenant de Rossum (au Gemeentemuseum, Arnheim) in: La Baume, 1964 fig.250: section et profil identiques à ceux de nos manches, surface extérieure lisse .

2 - Prov.: Les fins d'Annecy, conservé au Château-Musée de cette ville .

S.C.D. LILLE III

A IV - MANCHES DE PETITS COUTEAUX CREUX A SECTION OVALE

L'existence de couteaux à manches d'os ou d'ivoire est attestée par les auteurs antiques, Juvénal par exemple (1).

D'autres types de manches figurent dans les sections B II (manches identiques à ceux qui nous occupent ici, mais avec section carrée ou rectangulaire), B IV (manches à plaques rivetées), B XII (manches de couteaux pliants) .

Les exemplaires de type A IV ont une section ovale et présentent à l'extrémité une encoche selon le grand diamètre, qui sert à assujettir d'un côté la lame, de l'autre un anneau large qui bloque le manche et permet de suspendre le couteau; une soie traversant le manche relie la lame à l'anneau; deux dépressions parallèles occupent toute la largeur des manches, près de l'extrémité utile .

Typologie:

Des particularités de forme à l'extrémité proximale, et de longueur, permettent d'identifier deux sous-types :

A IV,1: L'extrémité proximale est de profil rectiligne .

Catalogue:

77 - 129 - PLXII — L:40,8; l:18; épmax:10,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Talus du Bastion .

L'épaisseur de l'objet diminue en direction de l'extrémité utile; l'encoche destinée à assujettir l'anneau n'affecte pas les bords de la base proximale; sur les deux faces larges, l'axe longitudinal médian est marqué par une série de rayures .

78 - CAP 94 - PLXII — L:55,2; l:16,5; ép:10,7 - 4/5 (un angle détruit à l'extrémité utile; une lame d'os a disparu près de l'extrémité proximale ; l'objet est en deux fragments recollés) .
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Datation: 1ère moitié IIIème s.ap.J.-C.

Le bord de la dépression, vers l'extrémité utile, est marqué par un faible bourrelet; une portion de la soie est restée engagée dans le trou central; graffite sur une des faces: RRR

A IV,2: A l'extrémité proximale, une dépression en U affecte toute la surface circulaire et isole un bouton terminal contre lequel bute l'anneau .

Catalogue:

79 - 15 - PLXII — L:63,7; l:12,4; ép:10,4 -4/4(à l'extrémité utile manque un fragment) .
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.574 n°1850 fig ; Cat.Dij. n°222 p.57 et pl.XXVIII n°4.

Aux deux extrémités, les encoches sont très marquées sur les bords ; le bouton terminal est de section ovale; un fragment de la soie occupe une partie du trou central .

S.C.D. LILLE III

Parallèles - datation:

Les manches de couteau de type A IV,2 se rencontrent sur d'autres sites, à Vienne, à Orange (2). Nous n'avons pas rencontré ailleurs d'exemplaires datés du type A IV,1. Il semble que la série appartienne au Ier s. ap.J.-C. et au début du IIème s. ap.J.-C. au plus tard, par rapprochement avec les types B II et B IV .

On peut d'ailleurs rapprocher nos exemplaires d'un "manche de poignard" en os, trouvé à Enéfrune (3) qui présente, lui aussi, une dépression à l'extrémité utile et qui appartient, selon Jannoray, à un type de La Tène III . Il est d'ailleurs à noter que les couteaux à soie - plate, il est vrai - terminée par un anneau, se rencontrent fréquemment à La Tène II ou III (4).

Plus probant pour notre datation est le fait que figure sur la stèle du coutelier au Musée du Vatican une série de couteaux du type A IV,2; cette stèle est datée du Ier s. de n.ℏ. (5).

1 - Juvenal (A), XI, v.131-134 :

...Abes nulla uncia nobis
est eboris, nec tesselae nec calculus ex hac
materia, quin ipsa manubri cultellorum
ossea"

"Chez nous, pas une once d'ivoire, fût-ce sous forme de dés ou de jetons. Les manches mêmes de mes couteaux sont en os").

D'autres références sont données dans D.A., article Eur (A.Jacob) p.445, au article Culter (S.Reinach) p.9582 .

2 - Exemplaire de Vienne: au Musée des Beaux-Arts (prov.: indéterminée), cf. Cat.Vienne p.35 n°49; exemplaire d'Orange: au MAN: inv.n°30635 (trouvé en 1855, dans les fondations de la station de chemin de fer): à l'extrémité utile, la dépression biconcave est remplacée, sur cet objet, par deux pans obliques.

3 - Jannoray, 1955 pl.LXI, en bas, à droite, inv: n°03 19 .

4 - Voir notamment le type d/ de Déchelette (Déchelette, 1914, p.1366 fig.599 n°1, 4, 5...

5 - Pour la stèle du coutelier L.Cornelius Atimetus, cf.Mostra Augustea della Romanità, Catalogo, Rome, 4ème éd. 1938 n°43, vol.I p.657, pl.CXXXII, vol.II p.298 (biblio. antérieure) .

A V - LES MANCHES PERFORES

On ne peut attribuer de fonctions particulières à ces objets qui étaient soumis à des tensions suffisamment fortes pour qu'il soit nécessaire de les faire traverser complètement par la soie de l'instrument, tandis qu'une certaine recherche esthétique conduisait le tabletier à orner l'un d'eux d'un décor figuré et à équiper les deux autres d'un pas de vis qui assurait un ajustage sans faille de la partie utile .

A V,1: Manche perforé à décor figuré . Un seul exemplaire au MCGR; on peut seulement dire que ce n'est pas un manche de couteau .

Catalogue:

80 - 189 - PLXXV et LXIX

L: 64,5; D max: 15,3 x 13,8 ; D min: 11x10,3 - 4/4 (la soie est oxydée et la partie utile de l'outil manque).
Prov.: Lyon, Trion.
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.573 n°1849, fig.

Le manche a, à son extrémité proximale, la forme d'un tronc de cône dont la surface est divisée par des gorges longitudinales larges, en moulures arrondies; tout le reste de l'objet, dont le diamètre va décroissant en direction de la partie utile, est divisé par des gorges peu prononcées qui s'entrecroisent, en série de losanges disposés en lignes , dont le centre est occupé par un mamelon entouré d'une gorge. Une tige de fer (D actuel:6,5x5) sort de l'extrémité utile, rectiligne et polie, et affleure à l'extrémité proximale .

Le décor de l'objet évoque le motif de la pomme de pin, ou celui de la massue .

Parallèles - datation:

Cet objet est à rapprocher d'exemplaires de forme voisine signalés à Besançon (1), Compiègne (2) ou Thamusida (3); un autre manche, de canif pliant, porte le même décor, à Soissons (4). Le même motif, avec quelques variations dans le traitement, orne enfin un manche de Narbonne (5). On ne peut dater le type .

A V,2: Les manches perforés à pas de vis .

Les deux objets groupés ici, de section circulaire, sont creux l'un et l'autre sur toute leur longueur . Ils présentent à une de leurs extrémités un pas de vis . Bien que nous ne connaissions pas, par ailleurs, de petits objets gallo-romains munis d'un pas de vis fonctionnel, nous n'avons pas cru devoir éliminer ces manches, non plus que les objets en os munis d'un pas de vis que, techniquement, les tabletiers antiques pouvaient réaliser sur leurs tours, d'autant que la provenance de certains d'entre eux est assurée (6). Il faut reconnaître cependant que se pose ici le problème de l'authenticité .

Catalogue:

81 - 97 - PLXIII

L:62; D max:10; H du pas de vis:4 ?/4(l'extrémité proximale est brisée)

S.C.D. LILLE III

Prov.: Indéterminée .

Cet objet, grossièrement cylindrique, présente, sous son pas de vis sommaire, une moulure quadrangulaire, puis une longue partie à profil bi-concave, et cinq moulures trapézoïdales; le reste du manche est lisse.

82 - 96 - Pl.XIII — L:85; D max:8,4(12); H du pas de vis:3,7 - 4/5(l'extrémité opposée au pas de vis est brisée).
Prov.: Lyon, Trion (M).

Le profil général de l'objet, allongé, est galbé en balustre. Près de l'extrémité qui porte le pas de vis, une moulure triangulaire , reposant sur une moulure quadrangulaire facilite l'adaptation du manche .

83 - 260 - Pl.XIII — L:74,1; D max:11,4; H du pas de vis: 4,4 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

Le profil général de l'objet est tronconique . A l'extrémité opposée au pas de vis, le trou central s'évase pour rejoindre la paroi extérieure. Sous le pas de vis, l'objet présente une moulure à profil biconcave, puis une série de quatre ondulations (L: 11,7), limitée à sa base par une moulure quadrangulaire . Le reste de la surface est lisse . L'objet porte, dans les creux des ondulations, des traces de peinture rouge; il est proche, par sa forme et son décor, du n°81 précédent .

Parallèles - datation:

Nous ne connaissons pas d'exemplaire analogue à ceux-ci . Il est à remarquer cependant que le décor par ondulation se retrouve sur d'autres objets de Ste Colombe-lès-Vienne (cf.le n°349). Aucun de ces objets ne provient de fouilles récentes; il n'y a pas, à priori, lieu de douter de leur authenticité, mais nous n'avons pas rencontré de pas de vis fonctionnel ailleurs, sur des objets de bronze par exemple .

1 - Cat.Bij. n°119 p.36 pl.XV n°4 (manche de couteau, provenance indéterminée, Musée de Besançon).

2 - Inédit: au MAN, inv.n°14272 (fouilles de Bouty, au Carrefour des Rossignols).

3 - Calle et alii, 1985, n°557 p.235 pl.CXLIV n°3 (antérieur à 280 ap.J.-C.). Le décor diffère un peu de celui de notre exemplaire: deux séries de gorges perpendiculaires à l'axe longitudinal de l'objet ornent l'extrémité utile et la base du tronc de cône, qui est décoré de losanges .

4 - J.de Valois, Couteau de poche gallo-romain provenant du cimetière de Longueraies à Soissons, BSAF 1914 p.122-123 fig. 4.2.

5 - Inédit, au Musée Archéologique de Narbonne n°879, 1, 26 (provenance locale, non daté).

6 - Allmer et Dissard signalent (Allmer-Dissard, 1888 p.575 n°1854), qu'on a trouvé dans les fouilles de Trion des "petits étuis cylindriques plus ou moins incomplets. Quelques uns sont ornés de filets et pourvus d'un pas de vis". Les deux auteurs ne paraissent pas douter de l'antiquité de ces objets.

A VI - BOITES A SECTION CIRCULAIRE OU OVALE

Le MCGR possède une série de boîtes à section circulaire, dont il serait aujourd'hui difficile de dire ce que contenait chacune d'elles; seule, l'une d'entre elles (n°89) porte encore quelques traces d'un produit carmin . Selon Alfaidi (1), elles pouvaient, selon leur forme et leur ornementation, contenir de l'encre, des colorants, des cosmétiques, des épingles, des stylets ou, pour les plus grossières d'entre elles, des condiments . Il est douteux que des boîtes en os aient pu servir d'encriers, mais leur utilisation comme pot à cosmétique ou à matériel de couture est attestée par les trouvailles archéologiques (2).

On a dès longtemps songé à rapprocher certains types de ces boîtes de leurs parallèles en d'autres matériaux: bois, céramique ou métal (3).

Aucun des exemplaires du MCGR ne conserve plus, actuellement, de fond ni de couvercle; Allmer et Dissard (4) ont dessiné deux boîtes qui provenaient de Trion, et possédaient un couvercle que nous n'avons pu retrouver . Les fonds pouvaient être collés, ou bloqués par un clou (5); mais la qualité de l'ajustage au tour ne rendait pas ces dispositifs indispensables (6).

C'est la nature même du matériau qui impose au tabletier de faire ces boîtes en plusieurs éléments: il s'agit de tourner l'os autour du canal médullaire de la matrice, d'agrandir ce dernier si besoin est, puis de boucher, par des rondelles, les trous du fond et du couvercle: l'artisan qui travaille le bois peut, au contraire, réaliser le même objet en deux éléments: la boîte et son couvercle taillés l'un et l'autre dans la masse .

Typologie:

Nous n'avons voulu considérer comme boîte à section circulaire que les objets qui répondaient sans ambiguïté à la fonction de boîte et présentaient à leurs extrémités des ressauts permettant d'adapter un fond ou un couvercle .

A VI,1: Ce type d'objet a une forme tronconique: un filet souligne la base inférieure, à l'extérieur; la base supérieure présente à l'extérieur un ressaut qui permet d'adapter un couvercle débordant, tandis que la base inférieure en présente un à l'extérieur, où s'adapte le fond .

B4 - 55 - Pl.XV — L: 47,3; l: 44,2 max - 1/3 (base supérieure écaillée).
Prov.: Lyon, Trion .
Bibliog: Cat.Dij.pl.XXIX n°4; Allmer-Dissard, 1888, p.559 n°1780 (fig.)

La paroi intérieure est travaillée au tour; à la base supérieure, elle s'évase en arc de cercle pour rejoindre la surface cylindrique .

Parallèles - datation:

Ce type est très bien attesté: à Intercisa, Délos, Corinthe, Portorecanati, Ostie, Ampurias, Longthorpe, Chalon-sur-Saône ... (7). Il s'apparente, par sa forme, à la série des pyxides décorées des "accessoires accoutumés de l'art alexandrin", Eros le plus souvent, que contenait la collection de Clercq (8), et qu'on retrouve à Pompéi (9) ou, plus près de Lyon, à Alme (10).

Nous n'avons pas rencontré d'exemplaires en dehors du premier siècle . L.Marangou (11) rapproche les deux exemplaires

S.C.D. LILLE III

ornés, provenant d'Egypte, qui figurent dans les collections du Bénaki Muséum, de boîtes typologiquement et iconographiquement proches, de Pompéi . M.Vaulina et A.Wasowicz (12) datent du Ier s. de notre ère trois boîtes en bois, plus cylindriques, il est vrai, que les nôtres . D'après Rieth (13), les exemplaires d'"ivoire" ou de bois correspondant à notre type A VI,1 dérivent de son type B qui n'est pas lui-même sans parenté avec des types de pyxides en céramique du VIème-IVème s.av.J.-C. En tous cas, le type A VI,1, de profil tronconique, ne paraît pas dépasser le Ier s.ap.J.-C.

A VI,2 : Ce type est de profil biconvexe. L'aspect extérieur est très lisse (tournage et polissage minutieux), la nature et la teinte gris marbré sur tous les exemplaires du MCGR; les deux bases présentent, dans la paroi intérieure, un ressaut pour adapter fond et couvercle rentrant; sur deux exemplaires (n°85 et 87), le volume de la cavité centrale a été augmenté; le profil des parois est biconvexe.

Catalogue:

85 - 25 - Pl.XIV — L: 34,5; D max:40; D min: 36,2 - 35 4/4(nombreuses écailles sur les bases)
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.566 n°1885, fig.; Cat.Dij. n°230 p.58 et pl.XXX n°3.

De chaque côté, le ressaut s'incline vers l'intérieur de la boîte, et porte des traces concentriques de tournage, en escalier; le trou intérieur a été élargi à la gouge dans toute la moitié correspondant à la base la plus large .

86 - 22 - Pl.XIV — L: 37; D max: 49,7; D min: 39 - 37 2/3 (les deux bases sont écaillées).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.567 n°1819 ; Cat.Dij. n°231, p.58 et pl.XXXII n°3.

Le ressaut est, des deux côtés, à angle droit; le trou central ne porte aucune trace de travail .

87 - 29 - Pl.XIV et LXXI — L:42,2; D max:35,6; D min:31-26,7 1/2
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.566 n°1816; Cat.Dij. n°231, p.58 et pl.XXXII n°3.

La paroi est mince et de profil convexe à l'extérieur, concave à l'intérieur; ressauts à angle droit; le trou central a été élargi grossièrement au tour, par bandes de 4 environ, à partir de la base la plus large, inférieure, sur 25; puis, le diamètre des bandes suivantes se rétrécit progressivement jusqu'au ressaut, déterminant un profil intérieur en escalier .

La surface extérieure présente un décor gravé en creux au ciseau, et à la gouge dans certaines parties; deux personnages masculins fuyant ou dansant (un pied en l'air tandis que l'autre est posé par sa pointe sur le sol), allant à droite, tête tournée en arrière; le visage est anguleux, le nez proéminent, schématisé en

triangle pour le personnage de gauche et en cigare pour celui de droite; l'oeil est également schématisé par un triangle chez le personnage de droite, beaucoup plus arrondi sur celui de gauche . La main droite de celui de gauche tient un arc débandé, ou plus vraisemblablement un bouclier schématisé, dirigé devant lui . L'objet est brisé, mais l'attitude peut avoir été la même pour les deux personnages; on voit nettement que celui de gauche porte une ceinture et un baudrier; il a également une barbe et un chapeau conique, haut, à large bord, et pointe retombante; celui de droite n'a pas de barbe et ne paraît pas avoir de chapeau; le sexe est dans les deux cas volumineux et ballant, les fesses proéminentes et les jambes courtes .

Allmer et Dissard parlaient de personnages "grotesques". Les proportions, l'aspect de visage, la silhouette, le sexe, et même l'équipement, suggèrent qu'il s'agisse de pygmées (14).

Entre les deux personnages, de petits traits obliques groupés par deux ou trois, doivent représenter de l'herbe; une silhouette allongée, en arc de cercle, touchant par sa partie la plus étroite la jambe droite du personnage de gauche, et munie, près de sa partie le plus large, de deux appendices latéraux symétriques, est, peut-être, schématisée à l'extrême, celle d'un crocodile: l'absence de pattes arrière serait alors à porter au compte de l'exécution relativement sommaire du décor, et on aurait affaire à une parodie de chasse au crocodile, menée par des pygmées chasseurs et chassés, thème attesté au moins dans l'ornementation des peintures murales et des mosaïques (15).

Le motif devait être répété: l'amorce d'une seconde silhouette de crocodile (?) apparaît, au niveau de la cuisse droite et du sexe du personnage de gauche; l'objet pouvait comporter trois pygmées et trois crocodiles; il faut noter cependant la variété introduite dans le traitement des personnages .

Parallèles - datation:

Peu d'exemplaires de ce type publiés ailleurs: nous en connaissons un à Tiriemont (16)(seconde moitié du IIème s.), à Javols (17); les boîtes en os publiées par M.J.Chavane (18) ont un profil différent, avec le même dispositif pour le fond et le couvercle; d'après cet auteur, le système du couvercle rentrant serait plus caractéristique de boîtes tardives: l'exemplaire, daté, de Tiriemont, lui apporte la contradiction, au moins pour le monde gallo-romain .

A VI,3:

88 - 78.1.6.10 - PLXIV L: 30,4; D: 34,6 - 32,9
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (3 I 78, sond.4,zone Est, fosse de cailloutis et terre sombre sous le niveau de limon).
Datation: fin Ier s.ap.J.-C. - début IIème s. ap.J.-C.
Bibliog. Feugère, 1978 n°4 p.55 pl.I (reproduite à l'envers).

Boîte de section circulaire, à peine plus large que haute, tournée extérieurement et intérieurement . A la base supérieure, une gorge en V évasé partage par le milieu la tranche de l'objet ; à la base inférieure, une fine rainure souligne le bord intérieur de la couronne. Le profil général est cylindrique, mais une zone de décor délimite un pied (1-à 7) compre-

S.C.D. LILLE III

nant, à partir de la base, une moulure arrondie, surmontée d'une autre en V, de diamètre plus étroit, qu'une zone biseautée raccorde à la partie verticale de l'objet . Le trou intérieur s'évase légèrement vers la base inférieure. Le fond devait être une rondelle à bord biseauté (19) .

Parallèles: néant.

A VI,4: Ce type de boîte est de section ovale, tandis que le profil légèrement biconvexe s'évase de la base inférieure, droite et sciée, vers la base supérieure; celle-ci présente un ou plusieurs redents qui permettent l'adaptation d'un couvercle; le trou intérieur a été grossièrement évasé. La hauteur est comprise entre le tiers et la moitié de la longueur maximale .

Le fond devait être collé sur la base inférieure et ne présenter, lui non plus, aucun ressaut .

Catalogue:

89 - 24 - Pl.XV — H: 23,3; L:48 - 45; l:45 - 40 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.566 n°1817; Cat.Dil. n°232 p.59 et pl.XXX n°2 .

La base inférieure est grossièrement dressée à la râpe; la base supérieure présente un redent peu profond (env.0,5), taillé au ciseau près de la périphérie, en V dissymétrique; la paroi intérieure, travaillée à la râpe, s'évase en direction de la base supérieure. Une partie du redent et de la paroi intérieure conserve encore des traces de poudre carmin .

90 - 193 - Pl.XV — H:16,3; L:42,8 - 37,8; l:36,8 - 32,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.566 n°1814, fig.

La base inférieure est grossièrement sciée; la base supérieure présente un redent large, peu profond (env.1), taillé au ciseau en V dissymétrique; en outre, dans la paroi interne, est ménagé un ressaut à l'équerre (H:2,8), tourné (D régulier:29,5). La base intérieure est soulignée par un faible ressaut, à l'extérieur.

Parallèles:

A ce type appartiennent peut-être quelques pyxides d'Intercisa (20) . Il faut ici remarquer que ces exemplaires ne nécessitent pas de recourir aux mêmes moyens techniques que les autres types de pyxides, puisqu'ils ne sont pas tournés .

Fabrication des boîtes de type A VI,4 .

On a, sur la fabrication de ces boîtes quelques renseignements fournis par l'objet n°91 .

L'artisan tronçonnait une portion d'os long à la dimension souhaitée pour la hauteur de la boîte, sans doute près des épiphyses, où, naturellement, le canal médullaire et les parois mêmes de la matrice s'élargissent . Il dressait ensuite la surface cylindrique et les bases, à la râpe, en croisant les sens de travail . L'opération suivante, qui n'a pas été pratiquée sur le n°91 consistait à ménager au ciseau des redents où s'adaptent fond et couvercle,

puis à polir l'objet .

Catalogue:

91 - 252 - PLXV — H:25; L:50; l:39 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.567 n°1818 .

L'une des bases (supérieure ?) est plane, dressée à la râpe; à l'opposé, les flancs de la boîte ont un profil en quart de rond et la surface cylindrique rejoint la paroi intérieure; le trou intérieur est brut, la surface cylindrique est dressée à la râpe. Aucun ressaut sur les bases.

A VI,5:

92 - CAP 95 - PLXVI — H:50,5; O max:32,5 - ?/4 (toute la partie intérieure manque . Quatre fragments recollés; la surface cylindrique est, par endroits, érodée) .
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Datation: 1ère moitié du II ème s. ap.J.-C.

Boîte de section circulaire et de profil biconcave, sensiblement plus haute que large, même dans son état actuel. La base supérieure présente un redent en V évasé dissymétrique et la paroi interne, de ce côté, un ressaut à l'équerre suivi d'un biseau; à l'opposé, la paroi intérieure porte un ressaut à l'équerre. Le trou central a été élargi, sans doute à la gouge. Sur la surface cylindrique , une fine moulure souligne la base supérieure; le reste du décor consiste en un, puis deux filets (vers la partie détruite),qui divisent la surface cylindrique en trois panneaux de hauteur inégale.

Remarques:

Nous ne connaissons aucun exemplaire identique à celui-ci; cependant, le décor de filets irrégulièrement disposés est attesté sur une boîte en os de Conimbriga (21). Il est possible que ce profil haut, biconcave, et ce type de décor (notamment l'ensemble formé par la lèvre déversée, la cannelure qui la souligne et le filet supérieur), résultent de la transposition dans une boîte à couvercle rentrant des formes que l'on obtient sur les boîtes à couvercle débordant (formé d'une rondelle et d'une couronne moulurée) quand le couvercle est en place: au filet supérieur de notre exemplaire correspond la ligne de contact entre la boîte et son couvercle (22).

A VI,6:

93 - 596 - PLXVI — H:52; l:26,5 - ?/4 (brisé sur trois côtés) .
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.967 n°1820.

La boîte devait être de section circulaire et de profil biconvexe plus haute que large . La base supérieure, seule conservée, est droite; la paroi interne s'y raccorde par un biseau puis présente,

S.C.D. LILLE III

limitée par deux ressauts, une bande (H:10,2-11,2) en relief de 0,5 sur le reste de la paroi, entièrement tournée. Cette bande devait servir à bloquer un couvercle (ou un fond). Sur la surface cylindrique, le décor est constitué de bandes étroites (H:5,6 pour la première, 3,2 pour les autres), en relief, partagées chacune en deux par une gorge en V; la première d'entre elles souligne la base conservée; les trois premières sont à intervalles rapprochés et égaux, la quatrième est plus éloignée .

Parallèles: néant.

A VI,7: Boîtes à forme figurée . Nous avons groupé ici deux exemplaires dont la surface cylindrique a une forme figurée, tête ou corps humain . Des boîtes à forme figurée sont connues en ivoire, matériau qui impose moins de limites que l'os (23); elles sont, en os, rarement signalées et forcément plus petites .

Catalogue:

94 - 53 - PLLXXI — L:72,8; D:36,3x27 - 4/5 (le sommet est brisé; quatre fragments concordants; une échancrure longitudinale sur 20, sur le côté gauche du crâne) . Prov.: Lyon, rue des Quatre Vents (rue P.M. Jaricot).
Biblio: Héron de Villefosse, 1912 p.283-286; Montauzan, 1913 p.89-92, fig.34-35; Anonyme, L'Art à Lyon et dans la région lyonnaise, depuis les origines jusqu'à nos jours, Lyon, 1914 p.23 photo 22; Wuilleumier, 1953 p.81 pl.XI n°1; Cat.OIJ n°233 p.59 pl.XXXII n°1.

La section de l'objet s'inscrit dans un ovale: il a été taillé dans une matrice axiale, et le trou du canal médullaire a été grossièrement aménagé à la gouge. La base inférieure, seule conservée, est oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'objet, et son profil est rectiligne; elle présente une ouverture trapézoïdale, et les bords de l'ouverture s'évasent vers l'intérieur de l'objet, déterminant un redent sur les deux grands côtés du trapèze; le plus petit côté n'a pas de redent, et à l'opposé, le bord de l'ouverture a été abaissé : l'ensemble permet d'adapter un couvercle à glissière. La base supérieure, écaillée, présente un trou de forme ovale, sans redent, où l'on devait appliquer, pour le fermer, une pastille d'os.

La surface cylindrique a la forme d'une tête de Pan: profil anguleux, nez busqué, arcades sourcilières proéminentes, lèvres étroites, barbe à longs plis serrés, et moustache, formant un collier, oreilles longues et pointues, tournées vers l'avant, trois rides sur le front; les yeux sont allongés, et la pupille marquée; la chevelure est complexe: tout l'arrière de la tête est partagé en quatre bandes horizontales, elles-mêmes divisées en trois secteurs par des gorges obliques de directions alternées; des rainures enchevêtrées occupent chaque secteur. La moitié antérieure de la tête est couverte au contraire d'écailles orientées pointes en bas . Au milieu du front et au départ de cette chevelure haute, qui

dessine presque un casque, figure une rosace en relief sous laquelle naissent, de part et d'autre, deux sortes de feuilles stylisées, obliques, et deux cornes hautes, verticales . L'ensemble est traité avec vigueur .

Parallèles - datation:

La figure de Pan, comme celle des satyres et celle de Bacchus, est fréquemment utilisée dans l'ornementation des petits objets, et le thème est populaire . Comme nous ignorons le contenu et la destination de la boîte, il est difficile de justifier plus précisément le choix du motif figuré . La rosace figurée sur notre objet ne fait que reprendre, en lui imposant un traitement schématique, la touffe de poils d'où naissent les cornes, tant sur les exemplaires de la sculpture monumentale que sur ceux des objets de bronze (24). Il est possible que les écailles qui forment la coiffure évoquent la pomme de pin, attribut de Pan (25), mais on peut douter qu'il faille y voir avec G.de Montauzan (26)"une sorte de mitre...au travers de laquelle passent les cornes" où se manifesterait "quelque influence orientale".

Nous connaissons d'autres boîtes en forme de tête à Trèves et à Heidenheim (27): il est difficile de dater notre exemplaire qui, d'après son style, et l'endroit de sa découverte, ne doit pas être postérieur au IIème s.ap.J.-C.

Nous avons ajouté ici un objet à section ovale et trou central selon l'axe longitudinal, qui représente un corps humain habillé, sans les membres ni la tête, qui devaient être rapportés . Il ne semble pas qu'il s'agisse ici d'une poupée d'os, dont aucun exemplaire, à notre connaissance, n'est percé d'un trou longitudinal, tandis qu'aucun non plus n'est entièrement vêtu (28). Ses dimensions, d'ailleurs, n'invitent guère à y voir un pantin (29).

95 - 54 - Pl.LXXI

L:51,1; D:32x25,2 - 4/5(un appendice situé à la base inférieure paraît brisé) .
Prov.: Lyon, Villa "la Paix", rue Roger Radisson.
Biblio: Cat.Dij, n°260, p.63-64 pl.XXXII n°2

Torse humain habillé d'une robe dont les plis sont schématisés devant et derrière par des rangées régulières godronnées, qui évoque le vêtement des militaires; le haut du vêtement paraît présenter un décor en V à l'intérieur d'un cadre rectangulaire. La taille est marquée par un ressaut et par deux séries d'entailles obliques. L'un des flancs présente, au niveau de la robe, une série de plis verticaux, arrêtés, sur l'autre, à mi-hauteur, où est ménagée une surface plane et forée qui permettait d'adapter une jambe mobile; l'autre jambe devait être fixe: il n'en reste que le départ, sur la base plane de l'objet; deux renflements symétriques et forés transversalement permettaient d'adapter les bras mobiles . Il ne reste aucune trace du dispositif assurant la fixation de la tête .

S.C.D. LILLE III

Parallèles - datation:

Nous ne connaissons pas de parallèles à cet objet dont l'interprétation est difficile . Il pourrait s'agir d'un étui ou d'une boîte articulée: du moins connaissons-nous un exemplaire de boîte en forme de personnage féminin à bras articulés (30); le mamelon de la base inférieure servirait alors à fixer notre objet sur son support, et ne serait pas l'amorce d'une jambe fixe .

1 - Alföldi, 1957 p.485 .

2 - Des boîtes utilisées comme pots à épingles sont présentées dans D.A. article pour (E.Saglio) fig.90 et 91, prov.: Préneste et Pompei; si l'exemplaire de Préneste peut bien, par sa taille, avoir été un étui à épingles, on peut se demander si celui de Pompei ne doit pas son contenu à un remontage muséographique: les épingles sont beaucoup trop grandes pour qu'on puisse fermer la boîte. Sur les boîtes renfermant du matériel de couture et des fards, voir aussi ci-dessous la note 5 . Sur la conservation des fards, voir encore p.90 la note 1.

3 - Woulins-Wasowicz, 1974 p.145; deux des exemplaires publiés par ces deux auteurs constituent encore des documents intéressants sur l'utilisation des boîtes à section circulaire :

Pyxide n°69 (pl.CXXVI, a, f, et CXXXIII, a): H:45; D:40; "la pyxide n°69 contenait des aiguilles et un écheveau de fils" (p.147, Ier s.ap.J.-C.).

Pyxide n°71 (pl.CXXVII a et b): H:28; D:48; "la pyxide a d'abord servi à conserver un fard blanc, dont les traces sont visibles sur le fond et la paroi, puis un fard rouge, ce que confirment d'autres traces"(p.148, IIème s. ap.J.-C.) .

4 - Allmer-Dissard, 1888 p.566 n°1814 et 1815 .

5 - Alföldi, 1957 n°39 p.488 et pl.LXXXIV fig.14 ("encrier").

6 - Mentionnons à titre d'exemple une pyxide inédite du Musée de Puy-Laffa à Lyon en cinq éléments: deux rondelles pour le fond et le couvercle, un cylindre pour la paroi, un petit tube et un bouton pour surmonter le couvercle: aucun de ces éléments n'est actuellement collé, il est cependant difficile de les dissocier .

7 - Boîte d'Intercisa: cf. Alföldi, 1957 n°39 p.488 et pl.LXXXIV n°14; boîte de Bâle: Ohonna, 1958 n°85181 p.257 pl.LXXVII n°654, avec son couvercle; boîte de Corinthe: Davidson, 1952 n°965 p.136 et pl.69 et n°964 p.137 et pl.70 ("romain"); boîte d'Ostie: Carandini Panella, 1973 n°989 p.272 et pl.XCIX (50-75 ap.J.-C.); boîtes d'Ampurias: Almagro, 1955, incinération Torrès n°59 p.189 s.15 fig.162 (période Tibère-Claude), et incinération Torrès n°16 p.161 fig.128 s.4 (0-50 ap.J.-C.); boîte de Longthorpe: Frere-Saint Joseph, 1974, n°121 p.69 et pl.37 (avec référence à un exemplaire identique de Fishbourne, et à une boîte complète provenant de Rome, à l'Ashmolean Museum, Oxford; 45-62 ap.J.-C.); boîtes de Chalon-sur-Saône: trois exemplaires incomplets dans un contexte du Ier s.ap.J.-C., provenant des fouilles de la Citadelle . Nous en avons récemment retrouvé plusieurs exemplaires en Gaule Méridionale, dans des contextes du Ier s.ap.J.-C. (article en préparation).

8 - De Ridder, 1906 n°189 à 192, p.154-156 pl.XXXII .

9 - Marangou, 1966 p.62-64, pl.64 fig.e .

10 - G.Gimard, En Tarentaise gallo-romaine, Aime, capitale des Ceutrons, Archéologia, n°105, février 1977 p.44 fig.2 (au Musée de St Sigismond à Aime); nous n'avons pu obtenir de renseignements sur les conditions de trouvaille de cet objet .

11 - Marangou, 1966 n°217 et 218 p.61-62 et pl.64 .

12 - Kaulina-Wasowicz, 1974 n°69 p.147 pl.CXXXI, e, f, et CXVIII, a; n°73 p.148 pl.CXXVIII, a-c (trouvé avec le n°66); et n°74 p.149 pl.CXXXIII, d-f.

13 - Rieth, 1955 col.17-18 .

14 - Voir les silhouettes de p. mâles nus, à sexe ballant, sur une mosaïque du Nil parodique, dans : H.P.L'Orange et P.J.Nordhagen, Mosaics from Antiquity to the early Middle Age, Londres, 1966 pl.14, b (prov.: Rome, Ier-IIème s. ap.J.-C.), ou encore les pygmées nus, avec ceinture, baudrier et chapeau conique, dans D.A. article Pygmaei (O.Navarre) fig.5902 par exemple . Nous devons l'identification du bouclier à M.Turcan, qui compare notre motif à celui qui orne un vase en bronze trouvé près de Condrieu: S.Reinach, Répertoire des reliefs grecs et romains, II, Paris, 1912 p.291 n°1, 2 .

15 - Voir outre la mosaïque mentionnée ci-dessous, une peinture murale de Pompei, dans Walton Brook-Mac Daniel, A fresco picturing pygmies, AJA, 1932 p.260-271 pl.IX (prov.: Casa 6, Isola 5, regio 8 à Pompei, au Musée National de Naples: pygmées combattant les crocodiles et les hippopotames) .

16 - Mertens, 1952 n°17 p.62 fig.14; l'auteur signale que la boîte est "probablement en corne", et que son couvercle est "également en os": nous n'avons pu vérifier si le flottement dans les termes traduisait le même embarras que celui qu'ont connu les naturalistes chargés d'identifier le matériau dans lequel nos boîtes étaient faites .

17 - n°01.26, provient d'une zone bouleversée; cf. Béal 1981 p.14 pl.III n°6.

18 - Chavanne, 1975 n°503 à 506, p.176-179 pl.48, 49, 70, 71 (Vème s. ap.J.-C. au plus tôt) .

19 - Ce type d'assemblage est attesté sur la pyxide du Musée du Puy-Lotte .

20 - Alföldi, 1957 p.485, et dans le catalogue, les numéros 15, 123 .

21 - Alarcao et alii, 1979 n°314 p.193 et pl.LIII (non daté).

22 - On comparera, par exemple, le profil du n°92 à celui d'une boîte en bois, à couvercle débordant, au Musée du Louvre (inv.n°3 4006, dans Wasowicz, 1964 p.191 fig.26 et 31,e) daté des "premiers siècles de notre ère", avec, il est vrai, un type particulier .

23 - A titre d'exemple, voir une boîte à bijoux en forme de tête féminine, prov.: Vienne (Pelletier, 1974 p.5-8 fig.27 -au Musée des Beaux-Arts de Vienne), et une boîte à bijoux en forme de poule (prov.: Le Fourin, Michon, 1915, p.71-82 pl.VIII, au Musée du Louvre .

24 - Voir par exemple une statue de "Pan et Daphné" de Pompei, dans: Franciscis, 1963, fig.56 (seconde moitié du IIème s.av.J.-C.; le profil est très identique à celui de notre exemplaire; voir aussi le "masque de Satyre" qui orne à sa base un manche d'ossuaire de Chalon-sur-Saône (Bonnamour, 1969, p.291-294 fig.4, 5, 6; Ier s.ap.J.-C.) .

25 - Sur Pan, ses représentations et ses attributs, voir D.A. article Pan (J.A.Hild) et surtout Lexikon, article Pan (K.Wernike).

26 - Montauzan, 1913 p.90 . L'auteur anonyme de L'art à Lyon et dans la région lyonnaise... signale, quant à lui, que "si (la tête) est l'oeuvre d'un sculpteur indigène, elle est entièrement dans la bonne tradition gréco-romaine".

27 - A Trèves, un exemplaire, inédit à notre connaissance, au Landesmuseum; à Heidenheim: Wetterer, 1909, p.11 pl.III n°33-33a .

S.C.D. LILLE III

28 - On pourra voir, sur cette question: Ralli, 1962, et Elderkin, 1930; ce dernier auteur présente deux poupées habillées, l'une de terre (p.467, fig.77) l'autre d'os (p.467-468, fig.78): il s'agit dans les deux cas de jupes, s'arrêtant à la taille.

29 - D.A. article Neuropaston (G.Lafaye).

30 - Cassola, 1982, p.77 et fig.74 (s.d.)

A VII - ETUIS A SECTION CIRCULAIRE

Bien que boîtes et étuis aient la même fonction de contenir un solide, il nous a paru préférable de réserver l'appellation d'étuis aux contenants les plus allongés (rapport L/D sup.à 5), dont la paroi était aussi, généralement, plus importante (rapport épaisseur de la paroi/diamètre du volume utile supérieur à 0,33). Il s'agit donc de cylindres creux, étroits, qui présentent à l'une ou à leurs deux extrémités un système qui permette de les fermer .

On ne peut,en l'état actuel des données archéologiques, distinguer leur fonction de celle des boîtes . On connait par les découvertes le contenu de quelques étuis d'os ou de bois (1).

Nous avons été, pour simplifier le classement typologique, conduit à regrouper dans la même section des objets d'aspect cependant différents qu'il convient d'étudier séparément:

A VII, 1 :

96 - 195 - PL.XVI L:99,4; D:23,7; D min:21,4 - 4/4 (écailles sur l'une des bases) .
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 n°1860 fig.p.578, en haut, au milieu.

Tube à section circulaire ; le profil général est biconcave, une moulure arrondie souligne un renflement du diamètre à mi-longueur; l'objet présente à une de ses bases une lèvre déversée soulignée par une moulure arrondie; une autre moulure arrondie court à la base opposée ; à l'intérieur , le trou central est brut, sauf près des bases: du côté de la lèvre déversée, la paroi s'évase et porte des traces concentriques circulaires; à l'opposé, un fort ressaut permet d'adapter une rondelle de fond ou de couvercle.

Parallèles:

Le type est connu à Vindonissa où il est identifié comme manche de couteau (2).

A VII, 2 :

97 - 196 - PL.XVI L:94; D:25,8 - 21,7 - 4/4
Prov.: Indéterminée .

Tube tronconique orné de moulures galbées sur toute sa partie médiane; une zone lisse est réservée (L:22,2) vers la base la plus large, tandis que vers la base étroite, de légères cannelures régulièrement espacées, sans doute dues au tournage, courent sur une zone à peine plus longue (23,4). A l'intérieur, le trou central est travaillé sur 60 à partir de la base étroite où il présente un évasement; il est brut en direction de la base étroite, vers laquelle cependant est ménagé un ressaut à l'équerre pour adapter un fond. La teinte actuelle est verte.

Parallèles - datation:

On peut rapprocher notre exemplaire de plusieurs objets de forme et de décor voisins à Tarsus, au Bénaki Muséum d'Athènes (3); mais on ne peut, en raison de la nature des publications, s'assurer toujours si l'objet présente un ressaut ou si les identifications proposées (manche) sont fondées .

S.C.D. LILLE III

A VII,3 :

99 - 199 - Pl.XIII et LXIX

L: 70,2 ; D max: 11 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Tube cylindrique bouché à une extrémité par une rondelle bombée, rapportée, tandis qu'à l'autre un pas de vis permettait d'assujettir un bouchon qui s'enfonçait (de 11,7 au total) sur une zone d'os de diamètre inférieur à celui de l'étui lui-même, et de forme tronconique.

Le décor est constitué de dépressions allongées dont le centre est occupé par une pustule; elles ornent, en lignes longitudinales continues, la partie médiane de l'objet (L:25), tandis que deux autres, perpendiculaires aux précédentes, courent de part et d'autre, avant les zones où s'adaptent fond et bouchon .

Parallèles:

Un autre exemplaire, inédit, et de provenance inconnue également, figure dans les réserves du Musée de Vienne; la finesse du travail ne suffit pas, dans l'un et l'autre cas, à faire suspecter l'antiquité de ces objets .

A VII,4 :

99 - 202 - Pl.XIII L:59,6; D max:8,3 (au milieu) - 4/4
Prov.: indéterminée .

Tube cylindrique; le trou central est foré sur 35,5. La base inférieure, non percée, présente des traces de râpe et de scie; la base supérieure, où s'adaptait un bouchon, a un profil tronconique, la base de ce cône est, après un ressaut, soulignée par une faible moulure; sur la surface cylindrique courent deux séries de deux gorges en V, limitant de part et d'autre une zone médiane faiblement bombée (L:35,4).

Parallèles:

Néant. La forme générale et l'ornementation rapprochent notre étui des "bâtonnets" de Délos (4).

1 - Etui utilisé comme pot à cosmétique dans l'Egypte ancienne: Flinders-Pétrie, 1974/2 n°24 p.27 (traces de fard blanc; XIIème dynastie). On peut douter de la nature exacte des fards conservés dans des boîtes ou des étuis en os: il ne s'agissait sans doute pas de fards gras, qui s'altèrent facilement et pour lesquels on employait plutôt des flacons de verre ou d'albâtre. Cf. à ce sujet Grillet, 1975 p.53-55 .

Un étui de buis trouvé dans l'épave de Port-Vendres II servait de boîte à hameçons (Colls, 1977 p.123 pl.49). Il serait vain sans doute de chercher à faire un inventaire complet des fonctions possibles pour ces objets.

2 - Hauser, 1904 pl.LII, deuxième série d'objets, au milieu .

3 - A Tarsus: Goldmann, 1951 n°85 p.399 et pl.275 ("manche de couteau", hors stratigraphie; au Benaki Museum d'Athènes: Marangou, 1966 n°220 p.126,pl.64 (boîte avec ressaut, non datée).

4 - Deonna, 1938 n°B 5345, p.247 pl.LXXXIII, fig.666 n°2 .

A VIII - OBJETS CYLINDRIQUES CREUX: les "godets"

Nous avons rangé dans cette section une série de cylindres creux sur l'utilisation desquels les renseignements font totalement défaut. Ils sont de section circulaire, de profil droit ou légèrement concave; les deux bases, tournées, peuvent être légèrement concaves, le trou intérieur est brut ou dégrossi: la paroi est toujours fort épaisse; le décor est constitué de moulures près des bases et à mi-longueur .

Ils sont désignés au Musée de Vaison-la-Romaine sous l'appellation de "godet"; mais aucun ressaut ne permet de leur adapter un fond ou un couvercle; on ne peut pas exclure que des fonds aient pu être rapportés et collés (1), mais nous n'en avons aucun témoignage . Il peut s'agir aussi bien d'éléments décoratifs, empilés en colonne sur un meuble par exemple; seule la parenté de forme, de dimension et d'ornementation qu'entretiennent certains exemplaires avec des récipients de bronze (2) suggère qu'il s'agisse d'objets proches des boîtes .

Catalogue:

100 - 26 - Pl.XVII — L:45,4; D:37,8 - 2/4(brisé dans toute la hauteur).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.576 n°1858 fig. du bas; Cat.Dij.n°242 p.60 et pl.XXIX n°7

Le trou central n'est pas travaillé; la surface cylindrique porte deux moulures arrondies près de chaque base; une autre moulure arrondie court à mi-corps; le profil est droit .

101 - 637 - Pl.XVIII — L: 42; D max: 34 - 33; D min: 29 (à mi-hauteur) - 4/4 (surface érodée).
Prov.: Ste Colombe I.

Les deux bases sont tournées, mais présentent en leur centre une couronne d'os ayant échappé au tournage; le profil est biconcave, et le décor est formé d'une moulure à profil concave près des bases, ainsi que d'une autre, à mi-hauteur, limitée de part et d'autre par deux gorges en V.

102 - 77.I.6.45 - Pl.XVII — L: 42,2; D max: 36,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (6 IX 77, zone Ouest-Sud, hors stratification).

Le trou central est arrondi à la râpe et se rétrécit légèrement à mi-longueur; les deux bases sont soulignées par trois moulures en V; trois autres courent à mi-corps. Les deux zones de décor des bases dépassent dans le profil de l'objet (D des zones lisses:35,2).

103 - 78.I.6.40 - Pl.XVII — L:35,4; D:22,6 - 1/4 (une des bases manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (2 VIII 78, sond.7, zone Sud, 1ère couche noire au Nord de l'empierrement) .

La face interne est polie; la base conservée est soulignée par une gorge en V; une zone de décor

S.C.D. LILLE III

courait, sans doute, à mi-hauteur; elle comprend une moulure galbée limitée par deux gorges en V; le rebord de la moulure est partagé, d'un côté, par un filet, de même que le fond du galbe .

Parallèles - datation:

Le type est bien connu, à Vaison-la-Romaine (inédits), à Vienne (3), à St Romain-en-Gal (entièrement inédits). Nous n'en connaissons pas ailleurs, et la production des ateliers de Vienne - St Romain-en-Gal est importante . Sur ce dernier site, la présence d'objets du type A VIII est attestée entre le Ier et le début du IIIème s.ap.J.-C.

1 - Technique attestée dès le IVème s.av.J.-C.: cf. une boîte d'os à fond rapporté en bois dans Watzinger, 1905 p.8 fig.15 .

2 - On comparera notamment les objets de type A VIII aux récipients de bronze à fond rapporté, sur lesquels est soudée, à la base supérieure, une tôle découpée d'un trou circulaire étroit, que ferme un couvercle à charnière: cf. Greek and Roman life, 1920 p.201 fig.241 -objets présentés comme des encriers- ou Marcando, 1974 p.114 n°4, fig.35 et 37: les deux récipients contenaient des traces d'un produit constitué de 90% de cuivre et 10% de fer-plomb-étain: l'auteur suggère qu'il s'agisse d'un cosmétique .

Les cordons qui décorent, près des bases ou à mi-hauteur, ces objets, rappellent le profil des moulures ornant certains exemplaires en os de Lyon (cf.le n°103), ou, plus encore, de Saint Romain-en-Gal et de Vienne (Cat.Dij. n°337, p.77 et pl.XLVIII n°6); la petitesse du trou d'accès sur les exemplaires en bronze correspond à l'étroitesse du canal central des exemplaires en os: elle pourrait s'expliquer, comme l'épaisseur des parois sur les objets d'os, par le souci de maintenir un fard gras, sensible, à l'abri de l'air et de la chaleur (Grillet, 1925 p.54); on manque cependant de preuves archéologiques .

3 - Vassy-Müller, 1922 pl.V n°5; Cat.Dij. n°336 et 337, p.77 pl.XLVIII n°5-6.

A IX - BOBINE

Ce type d'objets, représenté au MCGR par un seul exemplaire, a une section circulaire, et présente deux disques parallèles réunis par une gorge de profil concave; le trou central est brut . Sa fonction n'est pas connue: on en a fait souvent des bobines, ou des éléments de collier, voire des éléments de loquet (1). Aucune de ces interprétations n'est satisfaisante: un élément de collier serait usé autour du trou central, un contrepoids de loquet le serait dans la gorge; enfin, la bobine ne semble pas connue parmi le matériel de la couturière ou de la tisseuse ou de la fileuse antique (2).

On en connait en os, en bois, en céramique (cf.note 1).

Catalogue:

104 - 187 - PLXLVIII H: 14,7; D: 25,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 n°1859 fig.p.577 au milieu .
Les deux bases sont tournées et légèrement concaves .

Parallèles:

En dehors des exemplaires déjà mentionnés, nous en connaissons un, plus haut, et avec une gorge moins profonde, provenant d'Orange (3); un autre provient de Corinthe (4). Ce type d'objet serait donc attesté au moins entre le IIème s.ap.J.-C. et l'antiquité tardive .

1 - Identifié comme bobine: A.Pottrain, M.Py, Un puits gallo-romain des IIème et IIIème s. à Nages, Ecole antique de Nîmes, Nelle serie, n°10, 1975 p.16 fig.5 n°2-5 (en bois); comme élément de collier: Maffati, 1967 n°162 p.466, pl.LXXIV, a, b, n°1 (en os; VIème-VIIème s.av.J.-C.); comme élément de loquet: Ch.Saumagne (présente un objet antique) in RSAF, 1954-1955 p.81-82 (en céramique, avec une inscription).

2 - Wild, 1970/1 p.34-35: l'auteur précise qu'en dehors de la Grande-Bretagne où un os de mouton, percé à mi-longueur, sert de bobine, on se contente de rouler le fil en pelote, ce qu'attestent nombre de reliefs funéraires à la fileuse .

3 - Conservé au MAN: inv.n°30519, trouvé à Orange en 1855, dans les fondations de la station de chemin de fer .

4 - Davidson, 1952 n°1275 p.178 pl.79 (VIème s.ap.J.-C.); l'auteur présente aussi divers exemplaires en céramique: n°1279 à 1281 (époque byzantine).

S.C.D. LILLE III

A X - LES MOULURES

Nous avons regroupé ici une série d'éléments cylindriques ou semi-cylindriques, creux, qui étaient utilisés comme éléments de décoration et d'encadrement, collés ou cloués .

A X,1 : Moulure cylindrique rainurée; un seul exemplaire au MCGR.

Catalogue:

105 - 186 - PLXVIII L:36,8; H:22,3; ép:17,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.377 n°1859 (2ème figure).

Les deux bases sont sciées; une partie plane, non décorée, permettant de coller la moulure, a été dégagée à la scie dans la surface cylindrique, qui est d'ailleurs arrondie à la râpe, et incisée de gorges en V profondes, faites au ciseau, et groupées en trois zones: une zone médiane triangulaire, deux zones latérales, creusées de gorges symétriques.Il est possible que ce motif soit un ove stylisé à l'extrême (1).

A X,2 : Moulure cylindrique à pirouettes et fuseaux; un seul exemplaire au MCGR . Ce type de moulure pouvait servir à orner des sarcophages (2), mais aussi des tableaux (3), et, vraisemblablement, des meubles. Les deux bases sont tournées et concaves, le trou intérieur brut; deux trous latéraux permettent de cheviller la moulure au meuble; la surface cylindrique est ornée d'une série de zones de profil bombé, séparées par des moulures à dépression concave . Le trou intérieur était peut-être occupé par une âme de bois, mais nous n'en avons pas rencontré d'exemples .

Bien que par cetains caractères, ce type d'objet se rapproche des éléments de charnière, on ne peut, à cause de la présence d'un décor en relief, lui attribuer la même fonction: le frottement du battant ou du montant du meuble aurait usé les moulures .

On en connait également en bois (cf.n.2).

Catalogue:

106 - 303 - PLXXIV L:92; O:19,6x19,1; D int:7 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Les pirouettes limitant les zones de profil bombé sont formées de deux baguettes carrées, réunies par une dépression concave; il y a dix fuseaux et neuf pirouettes: les deux bases ne sont pas bordées de moulures. A leur raccord avec les pirouettes, les fuseaux portent des traces de dérapage, et dans les seconds quartiers, des traces d'une peinture rouge carmin; parai A une fois,dépression (x) les deux fois.

Parallèles - datation:

Si nous ne connaissons pas d'objets tout à fait identiques à celui-ci, les exemplaires percés d'une rangée nombreuse de trous latéraux sont plus fréquents (4). On ne peut dater notre objet .

A X,3 : Moulures semi-cylindriques à pirouettes et fuseaux; il s'agit de cylindres coupés longitudinalement en deux moitiés après tournage . La face arrière, concave, est brute; les bases sont tournées quand elles sont perpendiculaires à l'axe longitudinal,

S.C.D. LILLE III

mais les moulures destinées à former le coin d'un cadre présentent une base droite et une base oblique sciée à 45°. Le décor est constitué, comme dans A X,2, d'une alternance de fuseaux larges (entre 17 et 22), à profil biconvexe, et de pirouettes formées sur tous nos exemplaires par la réunion de deux moulures à section triangulaire; la base perpendiculaire est généralement limitée par une seule moulure s'amincissant vers la base, ce qui facilite l'ajustage en rendant la ligne de contact entre deux éléments moins visible . Sur certains exemplaires, les deux grands côtés ont été dressés à la râpe de façon à présenter une petite surface plane perpendiculaire au plan du sciage de la face arrière: ce procédé était peut-être employé quand la moulure était un peu plus large qu'on ne le souhaitait .

Il est vraisemblable que plusieurs de nos exemplaires (n°112 à 117 par exemple) de dimensions voisines, provenant des fouilles du théâtre de Fourvière appartenaient à un même cadre: celui-ci devait mesurer au moins 200 de côté (réunion de deux moulures symétriques) .

Un seul de nos exemplaires (n°117) est percé d'un trou latéral, servant à le fixer sur un support; les autres devaient donc sans doute être collés .

Catalogue:

107 - 744 L:60; H:23 - 7/4 (deux fragments concordants; une partie de l'objet manque, dans la longueur et dans la hauteur) .
Prov.: indéterminée .

La base conservée est oblique, inclinée à droite; le biseau entame la dernière pirouette; les pirouettes sont formées de deux moulures à section rectangulaire, réunies par une gorge en V; seul un des grands côtés est conservé, râpé de manière à former un angle droit avec le plan de coupe de la face arrière .

108 - 741 L:55,7; H:27,8; ép:12,8 - 7/4(une partie de l'objet manque dans la longueur)
Prov.: indéterminée .

La base conservée, droite, est limitée par une moulure; les pirouettes sont formées de la réunion de deux moulures à section triangulaire à sommet arrondi. Un fuseau et demi, deux pirouettes et demie (à cause de la brisure) .

109 - 742 L:36,5; H:13,5 - 7/6(n'est conservé qu'un fuseau entre deux pirouettes, sur la moitié de la hauteur) .
Prov.: indéterminée .

La base conservée, droite, est limitée par une moulure ; les pirouettes sont formées de deux moulures unies par une gorge en V; un filet surcreusé, au tournage, dans la gorge.

110 - 649 L: 13,5; H: 8,7 - 7/4 (cf.n°109)
Prov.: indéterminée .

Description identique au numéro précédent. Des traces de dérapage , au tournage, affectent les deux extrémités du fuseau .

111 - 743 L:30,5; H:13 - ?/2 (n'est conservé qu'un fuseau entre pirouettes brisées; fragmenté dans la longueur et la hauteur) .
Prov.: indéterminée .

La portion conservée des deux pirouettes est constituée d'une moulure à section en triangle rectangle .

112 - 19 L: 98,9; H: 27,7; ép: 14,3 - 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier, 1951 p.79 pl.XIX, 2ème rangée à gauche; Cat.Dij.n°238 et pl.XXVII n°4

Une base droite et une base biseautée inclinée à droite; le bord de la base droite est limité par une moulure; les pirouettes sont formées de deux moulures en triangle dissymétrique; le biseau entame la dernière pirouette; les grands côtés ont été dressés à la râpe pour former un angle droit avec le plan de sciage de la face arrière; quatre fuseaux, quatre pirouettes .

113 - 20 L:99; H:27,8; ép:13 - 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier, 1951 p.79 et pl. XIX,2ème rangée à gauche; Cat.Dij. n°239 .

Description identique à celle du précédent .

114 - 21 L: 98,4; H: 27,4; ép: 12,5 - 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier, 1951 p.79 et pl.XIX,2ème rangée,3ème objet à partir de la droite, Cat.Dij. n°240 .

Description identique à celle du numéro précédent; la base biseautée est inclinée à droite; le biseau coupe à sa base la dernière pirouette .

115 - 521 L:56,4; H:28; ép:13,3 - ?/4 (l'une des extrémités manque) .
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier,1951 p.79 pl.XIX, 2ème rangée,3ème objet en partant de la gauche .

La base conservée est droite, limitée par une moulure ; les pirouettes sont formées de deux moulures à section rectangulaire réunies par une gorge en V. Deux fuseaux, trois pirouettes .

116 - 516 L: 95; H: 28,3; ép: 13 - 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: CFA. 2 p.13 ("fragment de flûte en os blanc") .

La base droite n'est pas limitée par une moulure; les pirouettes sont formées par la réunion de deux moulures à section en forme de triangle rectangle; la base oblique est inclinée à droite, et le biseau entame la dernière pirouette; au tournage, un filet a été surcreusé dans la gorge des pirouettes; quatre fuseaux, quatre pirouettes .

S.C.D. LILLE III

117 - 517 - PLXIX L:91,2; H:27,2; ép:13,2; O lat:4,3 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: CFA 2, p.13 (cf.n°116) .

La base droite est limitée par une moulure; les pirouettes sont formées de la réunion de deux moulures à section triangulaire avec sommet arrondi; la base oblique est inclinée à gauche et le biseau coupe la dernière pirouette; il est irrégulièrement scié; un trou latéral, foré dans l'un des fuseaux, permettait de cheviller l'élément; le cylindre d'os initial a été coupé en deux moitiés, selon l'axe longitudinal, au ciseau et non à la scie, puis rapé; l'un des grands côtés a été rapé pour former un angle droit avec le plan de coupe de la face arrière. Des traces de peinture rouge persistent dans les moulures. Quatre pirouettes et trois fuseaux et demi (le dernier étant fortement entamé par le biseau) .

118 - 518 L:90; H:21 - 2/5(brisé longitudinalement par moitié, et brisé à une extrémité) .
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: CFA 2, p.13 (cf.n°116) .

La base droite n'est pas limitée par une moulure; les pirouettes sont formées par la réunion de deux moulures à section triangulaire avec sommet arrondi; le grand côté conservé a été rapé pour former un angle droit avec le plan de coupe de la face arrière. Quatre pirouettes et quatre fuseaux .

119 - 519 - PLXXIV L:102; H:26,5; ép:11,8 - 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: CFA 2, p.13 (cf.n°116) .

Les deux bases sont droites et limitées par une moulure. Les pirouettes sont formées par la réunion de deux moulures à section en forme de triangle rectangle; des traces de dérapage, au moment du tournage, sont très visibles dans les zones de contact entre fuseaux et pirouettes.

120 - 515 L:75,2; H:27,9; ép:12,8 - 7/4(une partie a disparu) .
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière, "vers E4, entre M17 et M18" .
Biblio: CFA 2, p.13 (cf.n°116) .

La base conservée est droite; elle est limitée par une moulure; les pirouettes sont formées par la réunion de deux moulures de section en triangle rectangle. Les fuseaux portent des traces de tournage. Deux fuseaux et demi, deux pirouettes et demie (à cause de la brisure) .

121 - 520 - PLXIX L:105,2; H:22,4; ép:10,2 - 8,9 en direction de la base oblique - 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier 1951 p.79 pl.XIX, 2ème rangée au milieu .

La base entièrement droite n'est pas limitée par

SCD LILLE III

une moulure, la base oblique est inclinée à gauche et le biseau rencontre la dernière moulure; il en résulte pour cette base un profil oblique sur les deux tiers de la hauteur, puis droit, la partie droite étant tournée, ce qui atteste que le sciage en deux moulures demi-cylindriques intervient après le tournage d'un cylindre à bases droites. Les pirouettes sont formées d'une moulure en relief à profil supérieur en dépression. Les fuseaux sont beaucoup plus étroits (10-12,3) que dans les exemplaires précédents .

122 - 78.1.6.91. L:60,7; H:27,7; ép:13,8 - 7/4(une partie de l'objet manque) .
Prov.: Lyon, Verbe incarné (3 IX 78, sond.5,zone A,5/O m3 - 1ère couche sous nettoyage C1) .

La base conservée, droite, n'est pas limitée par une moulure; les pirouettes sont formées de deux gorges à section rectangulaire réunies par une gorge en V; les raccords des fuseaux aux pirouettes portent des traces de tournage. Deux fuseaux et deux pirouettes .

Parallèles - datation:

Des moulures identiques ont été trouvées dans les fouilles récentes de la rue des Farges. On peut aussi rapprocher nos exemplaires de moulures cylindriques présentant le même décor, avec fuseaux larges, à Alésia ou à Reims (5). En l'absence de contexte, nos objets sont difficilement datables .

A X,4: Moulure arquée à décor figuré; un seul exemplaire à Lyon .

Catalogue:

123 - 32 - Pl.XVIII et LXVII
L:120; H:36,1-35,4; ép:12,7 - 4/4
Fémur (Poplin).
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier 1951 p.79 pl.XIX, 2ème rangée,au milieu; Cat.Dij.n°236 p.59 pl.XXVII n°7.

L'objet a été obtenu par partition, selon l'axe longitudinal, d'un fémur, d'où sa forme arquée. Les deux bases sont perpendiculaires à l'axe longitudinal, le plan de l'une d'elles est légèrement incliné vers la face ornée. La face arrière a été dégrossie à la râpe. La surface cylindrique est décorée à mi-hauteur d'une bande de dix feuilles trilobées, la base de chacune étant cachée par la pointe de la précédente; cette bande traverse toute la moulure de la base à plan oblique vers la base à plan horizontal. Parallèlement court de chaque côté un entrelacs qui s'organise autour d'une rangée de dix cercles pointés .

Parallèles - datation:

Nous ne connaissons pas de moulures analogues à notre exemplaire. On peut seulement faire remarquer que cet entrelacs ne fait que développer le thème traditionnel des lignes de cercles concentriques pointés: il suffit que l'artisan, après avoir gravé

S.C.D. LILLE III

complètement un premier cercle, ne grave du second que les deux quarts opposés, qu'il relie à deux motifs symétriques: on a alors l'impression de deux bandes continues s'enroulant autour de cercles pointés. Le thème est connu dans la Grèce archaïque (6), il est encore exploité dans la décoration d'architecture et de mosaïque (7).

A X5: Il n'est pas sûr qu'il s'agisse ici d'une moulure: ce peut être aussi bien une plaque pour manche de couteau; aucun élément ne permet de trancher; c'est encore un élément arqué .

Catalogue:

124 - 134 - PL.XVIII — L:43; H:13,5; ép:6,6 - 7/4 (les deux bases manquent, l'un des grands côtés également) .
Prov.: Lyon, Talus du Bastion .

Le grand côté conservé est mince, poli à l'arrière comme à l'avant; la surface cylindrique est bombée; trois rainures parallèles traversent l'objet selon son axe longitudinal, elles sont séparées par des zones de largeur variable .

On a rajouté ici un élément de charnière de type A XI,1 scié longitudinalement, qui peut être considéré comme une tentative pour réutiliser sous forme de moulure une charnière brisée .

Catalogue:

125 - CAP 9 — L: 83,5; l: 20,5; D lat: 7,5; H1: 29,5; H3/4:3/12,8 .
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

Deux filets faibles ; la charnière a été sciée diamétralement sur 20,5, à partir de la base sciée, puis séparée en deux moitiés au ciseau. Le trou intérieur est brut .

1 - L'hypothèse paraît vraisemblable quand on voit la frise d'yeux extrêmement schématisés qui provient du Musée des Beaux-Arts (cf. Comarmond, 1857 n°4 p.443).

2 - Cf. les exemplaires, en bois, pleins, courant sur les bords des caisses de sarcophages dans Vaulins-Wasowicz, 1974 p.52-58 et pl.XIV (début du IVème s. av.J.-C.) par exemple. Mais le motif se rencontre aussi bien sur des sommets d'épingles du VIIIème s.av.J.-C., en Grèce: Dawkins, 1929 p.226-227 et pl.CXXXVI fig.5 .

3 - Flinders-Pétrie-Mackay, 1915 p.42 pl.XLIX n°3 .

4 - Par exemple à Autun: Cat.Rij. n°107, 108 p.35, pl.VIII n°4 et 5 .

5 - Exemplaire d'Alésia: Cat.Rij. n°55 p.28 et pl.I n°1, avec un trou latéral; exemplaire de Reims: Crité, 1900 fig.4 n°20 et 20a, avec trou latéral (milieu du IIème s.ap.J.-C.) .

6 - Blinkenberg, 1931 col.151 pl.16 n°427 à 429 .

7 - Blanchard et alii: Répertoire graphique du décor géométrique de la mosaïque antique, Bulletin de l'AIEMA, 44 fasc., mai 1973 p.43 n°194 .

A XI - ELEMENTS DE CHARNIERE

On rencontre fréquemment dans les fouilles ces cylindres en os creux, tournés, munis, selon leur taille, d'un ou plusieurs trous latéraux . Leur identification comme éléments de charnière est l'aboutissement d'un long débat souvent passionné .

L'opinion couramment admise au siècle dernier est qu'il s'agit d'instruments de musique, sifflets, -voir sifflets des morts, ou sifflets de théâtre, ou éléments de flûte (1). C'est, paraît-il (2), G.de Mortillet qui, le premier, y aurait vu des éléments de charnière . Dès lors s'engage la polémique pour en faire des éléments de collier, des pesons de tisserand, ou pour en expliquer différemment le fonctionnement en tant que charnières .

Les documents archéologiques qui permettent de comprendre l'utilisation de ces objets sont essentiellement de deux ordres, d'une part des meubles portant encore une série d'éléments de charnières, en bois ou en os, d'autre part des tubes isolés du meuble, mais qui conservent l'âme de bois ou la cheville qui les rendait utilisables . Il faut d'ailleurs signaler que l'on connait aussi des éléments de charnière pleins, en os (cf.section A XIII) .

Parmi les meubles qui portaient encore, au moment de leur découverte, des charnières en place, figurent notamment une boîte à fard d'Egypte (3) et divers sarcophages d'Afrique du Nord et de Russie Méridionale (4), équipés de charnières en bois pleines, tandis que deux découvertes italiennes témoignent de l'utilisation d'éléments de charnière en séries verticales: une armoire de Boscoreale dont on a conservé le moulage au plâtre (5) ainsi qu'un meuble à deux corps d'Herculanum (6). Parmi les éléments isolés, en os creux avec âme de bois conservée, il faut citer ceux de Vindonissa (7) et d'Alésia (8), ainsi que les cylindres entièrement en bois de Glanum et de Saintes (9), ou de Délos (10), ou les charnières pleines en os de Vienne (11) .

De ces découvertes il ressort (12) qu'une charnière peut être constituée d'une série de cylindres - de bois, d'os ou de bois dans un tube d'os - alternativement mâles, et munis à leurs bases d'appendices cylindriques étroits, et femelles, présentant à chaque base une cavité cylindrique où s'adapte avec un faible jeu l'appendice des pièces mâles . Dans le trou latéral est fixée une goupille de bois ou de fer (cf. les n°278 et 309 au MCGR) qui rattache la charnière soit au montant soit au battant du meuble . Les éléments femelles pouvaient être en bois dur, et d'une teinte différente des éléments mâles, en bois tendre, ce qui diminuait l'usure par frottement et était décoratif quand le meuble n'était pas peint (13) . Les exemplaires de Vindonissa portaient encore les traces de la cire dont on avait enduit les bases des éléments pour diminuer aussi les frictions (14). Des lettres peintes sur les bases des cylindres de bois facilitaient le montage (15). Mais on n'a rien trouvé de semblable sur les cylindres d'os: les repères pouvaient être pris sur l'âme de bois, rarement conservée; il est d'autre part exceptionnel qu'on ait trouvé des traces de peinture sur les objets en os .

D'après Fremersdorf, les deux extrémités de la rangée de charnières pouvaient être encastrées dans le montant du meuble (cas de l'armoire de Boscoreale et du meuble d'Herculanum). Mais la série pouvait être à ses deux bouts ornée d'un disque (16), lui-même parfois surmonté d'une tige galbée (17). La boîte à parfum publiée par Watzinger (cf.note 3) présente un dispositif

S.C.D. LILLE III

mixte: l'un des deux battants du couvercle est équipée d'une rangée de trois éléments de charnière, pris entre les montants du meuble, tandis que l'autre est rattachée à quatre éléments de charnière (le cinquième n'a pas été conservé) et le rouleau complet débordait de part et d'autre du couvercle . C'est sans doute ce dernier dispositif qui équipait le coffre représenté sur une hydrie apulienne du Musée National de Naples (18); dans ce cas encore, la série d'éléments de charnières est ornée, à son extrémité, d'un disque moulure .

Enfin il faut remarquer que, si dans tous les cas que nous connaissons, les éléments de charnières en place sont tous de la même dimension, il semble, d'après une trouvaille faite à Lyon, dans les fouilles de la Montée des Tourelles (19), qu'on ait pu utiliser un assemblage comportant à une extrémité, un élément de charnière long - à deux trous latéraux, et dont l'une des bases est tournée, alors que l'autre est grossièrement sciée - et une série d'éléments de charnières courts, à trou latéral unique .

Il est difficile de décider si les perforations multiples que l'on constate sur certains exemplaires (n°173, 304 à 309) attestent une utilisation particulière, un souci de renforcer un assemblage, ou relèvent plutôt des accidents de fabrication .

La plupart des exemplaires lyonnais sont des tubes creux; le canal médullaire n'est jamais travaillé . Il y a deux types de base.

A XI,1 : Est caractérisé par ses dimensions assez fortes: la longueur est comprise entre 45 et 130, mais surtout vers 70-85, et le diamètre entre 13,8 et 29,8, mais surtout entre 19 et 24. L'une des bases est tournée, l'autre est sciée, souvent obliquement . Un ou plusieurs filets courent près de la base tournée; ils étaient généralement remplis de substance noire, dont restent des traces. Deux trous latéraux sont ménagés dans la paroi du tube: l'un près de la base tournée, l'autre à une trentaine de millimètres plus bas. Ce type d'objet était donc pris, par sa base sciée, dans le montant du meuble, et assujetti solidement par deux chevilles; il servait de point d'ancrage à la série des éléments de charnières du second type .

Catalogue:

a) Elément de charnière de type A XI,1 à trou latéral unique :

126 - 277 — L:52; O:22; O lat:8; H1:8; H3/4:3,6/5,8 4/4 (écailles près des filets) . Prov.: Ste Colombe II.

Trois filets; la base inférieure est droite; le tournage de la base supérieure a laissé intacte une esquille en relief autour du trou central; l'unique trou latéral a été reforé, déterminant deux entonnoirs sécants dans la paroi interne opposée ; dépression x à gauche du trou latéral; une autre dépression, moins nette, à l'opposé de la première .

b) Eléments de charnière de type A XI,1 à deux trous latéraux:

127 - 56 — L: 83; O: 24,3; O lat: 9,6; H1: 22,4; H2:35,9; H3/4:3,8/1,8 - 4/4 (brisé longitudinalement en deux moitiés)

Prov.: indéterminée (comme pour les suivants jusqu'au n°159).

Le trou intérieur est très proche (3,8 bord à bord) de la base inférieure, qui est faiblement inclinée à droite; des traces horizontales affectent toute la surface cylindrique; les traces de forage sont visibles sur la paroi des trous latéraux, paroi A ; C .

128 - 597 L: 101; D: 29,3; D lat: 9,6; H1: 18,2; H2:22; H3/4: 2,5/4,2 - 3/4 (manque le premier quartier inférieur gauche).

Trois filets. Des traces horizontales affectent les deux seconds quartiers, mais disparaissent à 14 de la base scifé, inclinée d'arrière en avant; une fente obtenue à la scie remonte en suivant le plan de forage des trous latéraux, sur 38,5; elle peut être à l'origine de la brisure; un filet relie, selon le plan de forage, le bord supérieur aux deux trous latéraux; C au trou latéral inférieur; paroi A et creusée en canal (les deux fois).

129 - 599 L: 75; D: 23,8; D lat: 6,3; H1: 19,4; H2:30; H3/4:3/19,5 - 4/4

Les trois filets conservent des traces de substance noire; la base inférieure est inclinée à gauche.

130 - 600 L:77,8; D:20,4; D lat:7,3; H1:env.9,5 H2:20; H3/4:2,4/9 - 4/4(échancrure accidentelle au bord supérieur du premier trou latéral) .

Deux filets seulement, à profil en V dissymétrique; des traces horizontales affectent les deux seconds quartiers; la base inférieure est horizontale; paroi C et creusée en canal les deux fois; C les deux fois .

131 - 601 - PL.XXI L: 103,3; D: 26; D lat: 8,3; H1: 12; H2:32,8; H3/4:1,5/12,4 - 3/4(manque une partie de l'extrémité supérieure).

Un seul filet ; la base inférieure est inclinée à droite; les traces de forage sont très visibles sur la paroi des trous latéraux; dépression x, C, paroi A, les deux fois .

132 - 602 L:105,5; D:23,2; D lat: 7,5; H1:9,5; H2:35; H3/4:4,6/9,5 - 4/4

La base inférieure est inclinée d'avant en arrière; les trous latéraux sont légèrement désaxés l'un par rapport à l'autre; C et paroi A les deux fois; dépression x au bord du trou inférieur .

133 - 603 L: 71; D: 19,5; D lat: 7,2; H1: 10 ; H2:18,4; H3/4:2,2/3,2 - 4/4

Trois filets; la base inférieure est inclinée à gauche; des traces horizontales affectent les deux seconds quartiers; les deux trous latéraux sont l'un par rapport à l'autre légèrement désaxés.

134 - 604 L:45,7; D:16-16,6; D lat:5,5; H1:7; H2:12,5; H3/4:2,3/5,5 - 4/4

Trois filets; les traces horizontales affectent toute la surface cylindrique; la base inférieure est inclinée à gauche; le diamètre de l'objet s'évase légèrement

S.C.D. LILLE III

en direction de sa base inférieure; les trous latéraux sont légèrement désaxés l'un par rapport à l'autre; dépression x et paroi A les deux fois .

135 - 605 L:91,5; D:22,8; D lat:6,3; H1: 14,3; H2:33; H3/4: 0,8/8,6 - 4/5 (deux échancrures à la base supérieure; la surface extérieure est érodée près de la base inférieure) .

Le profil latéral est légèrement bombé; la base inférieure est inclinée à gauche; un seul filet; les trous latéraux sont faiblement désaxés l'un par rapport à l'autre .

136 - 606 L:101; D:25,7; D lat:7; H1:7; H2:51,3 H3/4:4,7/2,5 - 4/5(la base supérieure est partiellement détruite) .

Les trois filets sont partiellement remplis de substance noire; les traces de forage sont visibles dans la paroi du trou latéral inférieur; la base inférieure est inclinée à gauche; C les deux fois.

137 - 608 L:99,4; D:23,3; D lat:7,4; H1: 15,7; H2: 20,3; H3/4: 1,5/1,7 - 4/4(une écaille à la base supérieure) .

Trois filets; la base inférieure est inclinée à droite; des traces horizontales fortes affectent les deux seconds quartiers; dépression x les deux fois.

138 - 609 L:65,5; D:16,5; D lat:6,8; H1: 11,8; H2:11,5; H3/4:2/7,4 - 4/4

Deux filets; la base inférieure est inclinée à droite; des traces horizontales affectent toute la surface cylindrique; paroi A et dépression x les deux fois.

139 - 610 L:50,2; D:13,8; D lat:4,7; H1: 12,4; H2:12,8; H3/4:1,4/4,3 - 4/4

Deux filets; la base inférieure est inclinée d'avant en arrière; les deux trous latéraux sont désaxés l'un par rapport à l'autre; dépression x les deux fois; paroi A une fois .

140 - 611 L:90; D:20,5; D lat:7,7; H1 env:10; H2:27,9; H3/4:1,8/7,2 - 4/4

Deux filets; la base inférieure est inclinée à droite; paroi A les deux fois .

141 - 612 L: 63,2; D: 19; D lat: 7,2; H1: 18,2; H2:15,5; H3/4:4,2/8,4 - 4/4

Trois filets; la base inférieure est inclinée à droite; paroi P et C les deux fois .

142 - 613 L:66,2; D:21,4; D lat:7,2; H1: 10,5; H2:11,5; H3/4:2/14,2 - 4/4 (mais fendu longitudinalement, et écaillé à la partie inférieure).

Trois filets; la base inférieure est inclinée à droite; le trou latéral supérieur a été reforé, la paroi opposée correspondante présente deux entonnoirs.

143 - 615 - PLXX L:49,3; D:16,7; D lat:5,8; H1: 10,4; H2:19,4; H3/4:1,7/4 = 4/5(la base inférieure est partiellement détruite)

Trois filets, partiellement remplis de substance noire; la base inférieure paraît droite; des traces horizontales affectent le premier quartier gauche; une rainure fine court verticalement à droite des trous latéraux.

144 - 616 L:83,2; D:26,9-26,1; D lat:4; H1:13,6; H2:34,5; H3/4:4,7/12,3 (fendu dans la longueur; l'objet est ébréché à sa partie supérieure).

Trois filets, partiellement remplis de substance noire; la base inférieure est inclinée à droite; des traces horizontales affectent les seconds quartiers; une rainure verticale court le long des trous latéraux. Dépression (x) au niveau du trou latéral inférieur; paroi A au trou latéral supérieur, paroi P au trou latéral inférieur; des facettes de dégrossissage au ciseau ont persisté, malgré le tournage, à droite des trous latéraux; C les deux fois .

145 - 617 L:62,9; D:17; D lat:5,5; H1:8,4; H2:21; H3/4: 0,4 / 6,8 = 4/4 (fendu dans la longueur).

Deux filets faibles; la base inférieure est inclinée à droite; quelques traces horizontales dans le premier quart droit; paroi A les deux fois; dépression x au niveau du trou latéral inférieur; C autour du trou latéral supérieur.

146 - 618 L: 70,4; D: 29,3; D lat: 8,2; H1: 39; H2: 16,9; H3/4: 3/2,5 - 4/4 (base inférieure ébréchée).

Trois filets; la base inférieure est inclinée d'arrière en avant; paroi A les deux fois.

147 - 619 L:66,8; D:19; D lat:6,6x7,2 pour le trou latéral supérieur; 6,3 pour le trou latéral inférieur; H1:11,6; H2:19,5; H3/4:1,7/6,7 - 4/4 (base supérieure ébréchée).

Deux filets; la base inférieure est inclinée vers l'avant et vers la droite; les deux trous latéraux sont désaxés l'un par rapport à l'autre; dépression (x) et paroi A les deux fois; traces bleues.

148 - 620 L:62,3; D:17,4-16,2; D lat:5,4; H1:7,7 H2:13,2; H3/4:2,6/7,3 - 4/4

Trois filets; la base inférieure est inclinée à gauche; la surface cylindrique est évasée au dessus des filets; traces horizontales aux deux seconds quartiers; C les deux fois.

149 - 627 L:130,5; D: 26,6; D lat:6,8; H1: 15; H2:38,5; H3/4:3,5/5,5 - 4/4

Trois filets conservent un remplissage de substance noire; la base inférieure est penchée d'avant en arrière; paroi A les deux fois; deux filets verticaux

S.C.D. LILLE III

courent, à droite et à gauche des trous latéraux; celui de droite limite une série de traces horizontales occupant une largeur de 10.

150 - 382 - Pl.XXI (vue principale) et Pl.XX (déroulement)
L:79; D:22,7; D lat:7,3; H1:16; H2:20; H3/4:5/1,9 - 4/4

Trois filets ; la base inférieure est faiblement inclinée à droite ; des traces horizontales très prononcées affectent le second quartier gauche et sont limitées par une légère dépression postérieurement atténuée à la râpe; dépression (x).

151 - 383 - Pl.XXI L:83,5; D:19,8; D lat: 6,5; H1: 9,7; H2: 23,5; H3/4: 0,7/7 - 4/4

Deux filets ; les deux bases sont parallèles et tournées; les deux trous latéraux sont décalés l'un par rapport à l'autre, le premier est ménagé à l'extrémité d'une dépression, qui est tangente au second; paroi P les deux fois.

152 - 384 L: 74,8; D: 17,5; D lat: 5,5; H1: 9 ; H2: 23,8; H3/4: 1,4/3 - 4/4

Trois filets; la base inférieure est droite; dépression (x) les deux fois; la dépression s'amenuise des filets vers la base inférieure; paroi A les deux fois; teinte verte.

153 - 385 L:94; D:22,5; D lat:7,8; H1:7,7; H2:20 H3/4: 3,2/1,5 - 4/4

Trois filets; la base inférieure est droite; le trou latéral supérieur a été reforé, déterminant deux entonnoirs dans la paroi interne qui lui est opposée; paroi P au niveau du trou latéral inférieur.

154 - 386 L:94; D:22,3; D lat:7; H1:7,5; H2:24; H3/4:3,5/6 - 3/4 (manquent le premier et le second quartiers, dans la partie inférieure).

Trois filets, partiellement remplis de substance noire; dépression (x) au niveau du second trou latéral; paroi A les deux fois.

155 - 387 - Pl.XX (déroulement) et Pl.XXI (vue principale)
L:76,7; D:19,1; D lat:4,9; H1: 11,5; H2:17; H3/4:1,5/8,2 - 4/4

Deux filets; la base inférieure, grossièrement ciée, est inclinée à gauche ; des traces horizontales affectent par endroit la surface cylindrique.

156 - 388 L: 71,5; D: 20,3; D lat: 6,9; H1: 10; H2: 18,7; H3/4: 4,4/9 - 4/4

Trois filets; la base inférieure est inclinée à gauche; des traces horizontales affectent toute la surface cylindrique; le trou latéral supérieur a été reforé, d'abord obliquement, en canal dans la paroi interne latérale, puis en entonnoir; paroi A les deux fois; C au trou latéral inférieur.

157 - 389 - Pl.XXI L: 95,8; D: 23; D lat: 6,4; H1: 10,7; H2:26; H3/4: 2,2/19,5 - 4/5 (les premiers et seconds quartiers infé-

rieurs sont dégradés, l'objet est fendu longitudinalement ; une écaille au dessus du trou latéral inférieur).

Les traces de forage sont très visibles dans la paroi des trous latéraux; paroi A au trou latéral supérieur; paroi P au trou latéral inférieur; dépression (x) au trou latéral inférieur; teinte verte à la partie inférieure .

158 - 390 L: 77; D: 23,7; D lat: 7; H1: 12,5 ; H2:25; H3/4: 3,2/10,2 - 4/4

Trois filets ; la base inférieure est légèrement inclinée à gauche; les deux trous ont été reforés; paroi A, à double entonnoir les deux fois.

159 - 434 L: 71,5; D: 20,9; D lat: 5,7; H1: 16; H2: 19,3; H3/4: 2,3/5,3 - 4/4
Prov.: Indéterminée (comme lespré-cédents depuis le n°127).

Trois filets, partiellement remplis de substance noire; la base inférieure est droite; les deux trous ont été forés obliquement ; C au premier trou latéral .

160 - 58 L: 77,5; D: 23,8; D lat: 7; H1: 16 ; H2: 19; H3/4: 2,2/10 - 4/5 (manque une portion d'os allongée au niveau des trous latéraux; trois fragments recollés).
Prov.: Lyon (cabinet Artaud).
Biblio: Comarmond, 1857 p.455

Trois filets, traces horizontales aux deux seconds quartiers, s'étendant en direction de la base inférieure jusqu'au premier quartier droit ; la paroi intérieure a été attaquée en canal lors du premier forage des deux trous latéraux.

161 - 598 L:80,8; D:19,8; D lat:6,8; H1: 15,3; H2:19; H3/4: 3,8/12 - 4/4
Prov.: Ste Colombe L.

Trois filets; des traces horizontales affectent toute la surface cylindrique, mais sont particulièrement marquées sur les deux seconds quartiers; la base inférieure est inclinée à gauche; les deux trous latéraux sont légèrement désaxés l'un par rapport à l'autre; paroi P les deux fois .

162 - 621 L: 73,4; D: 21,4; D lat: 6,6; H1: 15; H2:18,5; H3/4:2,7/11 - 1/4 (deux fragments concordants).
Prov.: Ste Colombe L.

Deux filets espacés; la base inférieure est inclinée à gauche; des traces horizontales faibles affectent toute la surface cylindrique; dépression (x) les deux fois et une dépression faible à l'opposé des trous latéraux; C les deux fois.

163 - 514 L:92,5; D:29,7-29; D lat:6,8; H1:9,7; H2:27,3; H3/4:3,7/9,7 - 4/4 (fendillé à la base inférieure).
Prov.: Lyon , site du théâtre de

S.C.D. LILLE III

Fourvière (Temple, 28-6-1943).
Biblio: CFA 2 p.46 n°564 "morceau de flûte en os avec deux trous".

Trois filets; la base inférieure, scié grossièrement, est inclinée à gauche; les deux trous latéraux ont été forés obliquement, en canal dans la paroi interne latérale; à leur gauche persiste en faible dépression une zone d'os brut; deux filets verticaux courent à droite des trous ; des traces obliques de râpe affectent la surface cylindrique.

164 - 626 L:39; D:21; D lat:5; H1:15,5; H2:24,5; H3/4: 2,5/14,5 - 4/4.
Prov.: Lyon, Fourvière, trouvé à la "jonction de deux égouts, extrémité de la voie romaine".
Biblio: CFA 11,2 - 22 mai 1944 .

Deux filets; des traces horizontales affectent le premier et le second quartiers gauches.

165 - 130 L: 71,2; D:24,3; D lat:7,7; H1: 16,5; H2:18; H3/4:4/4 - 4/4 (écaille à la base inférieure).
Prov.: Lyon, Talus du Bastion (TE3).

Trois filets; les deux bases sont droites ; les deux trous latéraux ont été forés obliquement, en canal d'abord dans la paroi interne latérale , puis en entonnoir; paroi A les deux fois; dépression (x) les deux fois .

166 - CAP 1 L: 82,6; D: 17,5; D lat:5,8; H1:10,7; H2: 27,3; H3/4: 1,3/9 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles (cf.le n°283).
Datation: 1ère moitié du IIème s. ap.J.-C.

Deux filets, partiellement remplis de substance noire; la base inférieure est inclinée à gauche ; traces horizontales aux deux seconds quartiers ; dépression x à droite du trou latéral inférieur ; paroi A et C les deux fois . Cet élément a été trouvé avec les charnières de type A X,2 n°283 à 287 (CAP 2 à CAP 6).

167 - CAP 8 L: 70; D: 21,3; D lat: 6; H1: 11,5 ; H2:29,5; H3/4:3/9,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles .

Trois filets, partiellement remplis de substance noire; la base inférieure est faiblement inclinée à droite .

168 - CAP 30 L:53; D:21,5; D lat:5,5; H1:?; H2:?; H3/4: 3,7/2,7 - 1/5 (une partie du premier quartier gauche seule conservée).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles (fosse, couloir porte 4).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

Trois filets partiellement remplis de substance noire; les traces de forage sont très visibles dans la paroi du trou latéral.

169 - CAP 131 L: 92,8; D: 26; D lat: 6,5; H1: 18 ; H2: 31,5 ; H3/4: 2,5/3 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, sondage 1.
Datation: 1ère moitié du IIème s. ap.J.-C.

Trois filets; la base inférieure dressée à la râpe et inclinée à droite, a des arêtes émoussées; très fortes traces de vibrations sur la surface extérieure; C.

170 - 77.1.6.56 - Pl.XXI L:63,3; D:26,4-26; D lat:7; H1:9,6; H2:29; H3/4:5/6 - 4/4 (écaille à la base inférieure).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (13 XII 77 sond.2, angle E près du caréveau 2).

Trois filets, partiellement remplis de substance noire; la base inférieure est inclinée à droite; elle a été sciée et porte quelques traces de râpe; paroi A les deux fois .

171 - 80.8.6.3 L: 85,7; D: 25,3; D lat:5,6; H1:12,5; H2:29,2 - 4/4 (fendu longitudinalement et écaillé à la base inférieure)
Prov.: Lyon, Place Widor, zone A, n°13, 25.3.1980.
Datation: 1er s.ap.J.-C.

Un seul filet, partiellement rempli de substance noire; la base inférieure est inclinée à droite; paroi A les deux fois.

172 - 80.8.6.4 L: 86,7; D:25,8; D lat: 5,5; H1: 9,8; H2:2,7; H3:12 - 4/4 (écaillé à la base inférieure).
Prov.: Lyon, Place Widor, zone A, n°13, 25.3.1980.
Datation: 1er s.ap.J.-C.

Même description que l'objet précédent ; C les deux fois ; traces horizontales de tournage au deuxième quartier à gauche.

c) Elément de charnière de type A XI,1 à trois trous latéraux.

173 - 607 L:66; D:20,2; D lat:5,5; H1:?; H2:30; H2bis entre le second et le troisième trou latéral:10,7; H3/4:0,8/6,5 - 4/5 (la base supérieure est en partie détruite) .
Prov.: Indéterminée .

Deux filets peu marqués; l'objet présente trois trous latéraux, désaxés les uns par rapport aux autres; la base inférieure est inclinée à droite.

Parallèles - datation:

Peu d'exemplaires de ce type ont été publiés, ce qui ne signifie pas qu'ils soient rares . Les plus anciens que nous ayons rencontrés sont du IIIème s.av.J.-C. (20), ils sont fréquents aux deux premiers siècles ap.J.-C., mais nous ne savons à quelle époque ils cessent d'être en usage.

S.C.D. LILLE III

A XI,2:

Dimensions plus modestes: la longueur est comprise entre 13 et 37,7, mais surtout entre 19 et 26, le diamètre est compris entre 14,7 et 33,2 mais surtout entre 17 et 24; les éléments sont, sauf exception, plus longs que larges . Les deux bases sont tournées, légèrement concaves - ce qui permettait d'y déposer une couche de cire; un trou latéral a été foré à mi-longueur dans la paroi de l'objet .

Fabrication des éléments de charnière de type A XI,2

- une fois sciées les épiphyses inutiles, la diaphyse, parfois déjà un peu dégrossie, est sectionnée en tronçons dont la longueur est approximativement celle que l'on souhaite pour les éléments de charnières . Un travail au ciseau complète le dégrossissage, par facettes étroites (cf.les ébauches n°177 à 181). Puis l'ébauche était peut-être montée en série pour être tournée (voir le chapitre tournage). Ainsi s'expliquait notamment l'existence d'un cylindre (n°191) tourné, dont les bases ne sont encore que sciées .

Il pouvait arriver que l'objet soit mal centré: au tournage, la paroi osseuse devenant sur une partie de l'objet trop étroite, une échancrure apparaissait (n°308), ou bien, au contraire, une partie de la surface externe n'était pas tournée: c'est notamment le cas lorsque l'ébauche a été levée sur une matrice qui présentait une ou deux dépressions naturelles .

Certains objets portent des stries horizontales très marquées -E.Schmid (21) y voit des traces dues non au tournage, mais au frottement de la pièce de bois (montant ou battant) contre la charnière, et en fait des traces d'usure . Mais ces stries, qui affectent rarement il est vrai toute la surface de l'objet, peuvent se trouver aussi bien sur des zones situées à droite et à gauche du trou qu'à son opposé, ou dans la zone même où il a été ménagé: il ne peut dans ce dernier cas s'agir de traces d'usure, puisque cette partie n'est pas en contact avec une pièce mobile .

Il s'agit donc plutôt de traces laissées par un mauvais réglage du tour .

Le ou les trous latéraux ne sont percés qu'après le tournage; leur présence compliquerait cette opération . Cela explique peut-être qu'il existe des cylindres du format des éléments de charnières, et qui en ont toutes les caractéristiques, sauf le trou latéral; il faudrait alors considérer ces derniers objets comme des ébauches .

Le forage est préparé par un marquage au ciseau de l'emplacement choisi pour faire le trou (indiqué par l'abréviation C dans le catalogue). Dans de nombreux cas, la mèche a entamé en entonnoir la paroi osseuse à l'opposé du trou (abréviation "paroi A" dans le catalogue); elle l'a parfois traversée (abréviation "paroi P"); enfin, quand le forage s'opérait de biais, c'est la paroi située à droite ou à gauche du trou qui est entamée, en canal .

Il arrive fréquemment que le trou latéral soit pratiqué dans la dépression naturelle de la surface osseuse, quand elle n'a pas été enlevée au tournage (abréviation "dépression (x)" dans le catalogue), mais ce n'est pas toujours le cas (abréviation "dépression x").

Catalogue des ébauches:

a) Matrices découpées, non dégrossies:

174 - 370 L:20,4; D:22,3x19 - 19,9x19 - 4/4

Prov.: indéterminée .
Matrice non dégrossie à l'extérieur, dont les deux bases, sciées, portent des esquilles .

175 - 460 L: 26; D: 32,7x31,3 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Même description .

176 - 78.1.6.68. L: 31,9; D: 28x26,8-29,2x28 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (25 VIII 78 sond. 7, zone Est, dans la couche d'argile jaune sous le sol de galets).
Datation: fin du Ier s.ap.J.-C.
Matrice non dégrossie à l'extérieur; les deux bases sont sciées, mais ne sont pas parallèles: l'une d'elles, oblique par rapport à l'axe longitudinal, est sciée grossièrement, et porte une esquille; l'autre, perpendiculaire à cet axe, est sciée avec soin, et le raccord de l'esquille avec la base est arrondi.

b) Matrices dont la surface extérieure est dégrossie par facettes.

177 - 43 L:29,3; D:21,5x22,7-24,2x25
Prov.: indéterminée .
Biblio: Cat.Dij. n°264, p.64 et pl.XXVIII n°3.
Les deux bases sont sciées; deux zones d'os brut opposées l'une à l'autre, laissées intactes au dégrossissage par facettes; l'ébauche a sans doute été abandonnée en raison de la minceur de la paroi au niveau de la base la plus large : le tournage devenait impossible .

178 - 372 L: 36,7; D: 30,3-26,7
Prov.: indéterminée .
Les deux bases, sciées, ne sont pas parallèles; une zone d'os brut n'a pas été enlevée au dégrossissage par facettes .

179 - 373 - Pl.IV L: 26,8; D: 29x23,2
Prov.: indéterminée .
Les facettes de dégrossissage portent des traces courbes parallèles .

180 - 77.1.6.2. L: 29,7; D:25,6x24,8 (fêlé dans la longueur) .
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (16 VIII 77 sond.2, angle S., terre meuble marron et rouge).
Datation: 1ère moitié du Ier s.
Les deux bases, sciées, sont presque parallèles; les facettes de dégrossissage sont nombreuses et étroites; deux zones d'os brut n'ont pas disparu au dégrossissage: l'une occupe le tiers de la surface cylindrique, l'autre, à l'opposé, ne mesure que 4 de largeur maximale; la scie a dérapé et entamé la surface cylindrique, à 2 de la base sciée, et sur 7 de longueur .

181 - 77.1.6.44 - Pl.IV L: 23,2; D: 28,2-25 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (30 VI 77, sond.3, zone 4, couche de remblai).
Datation: 2ème moitié du IIème s.

S.C.D. LILLE III

ap.J.-C.

Le trou intérieur est brut ; les deux bases sont sciées, et l'une porte une esquille . La surface extérieure est dégrossie par facettes .

182 - 77.1.6.13 - Pl.VI et LXVIII

L: 28,8; I: 25 - 1/2
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (14 XI 77, sond.2, zone 5, entre caniveau 5 et caniveau 1, terre meuble).
Datation: 50 - 125 ap.J.-C.

Les deux bases sont sciées; la surface cylindrique présente quatorze ondulations en faible relief, groupées en deux séries: six d'une part, et huit de l'autre; l'écartement de crête à crête est d'environ 2; teinte vert pâle .

c) Eléments de charnière de type A XI,2 non perforés latéralement (ébauches tournées ?).

183 - 210 - Pl.XXII L: 36; D: 28,4x29,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Aucune particularité .

184 - 211 - Pl.XXII L: 39; D: 27,6x27,8 - 4/4
Prov.: indéterminée .

L'une des bases présente encore quelques traces de sciage non effacées au tournage; dépression x .

185 - 212 L: 31; D: 26,3x26,5 - 4/4 (fendu longitudinalement) .
Prov.: indéterminée .

Aucune particularité .

186 - 213 L: 31,9; D: 22,6 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Aucune particularité .

187 - 214 L: 28,3; D: 21,1 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Aucune particularité .

188 - 215 L: 21,7; D: 20,7x21,1
Prov.: indéterminée .

L'une des bases est droite .

189 - 371 L: 34,3; D: 24,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La paroi est, à l'une des bases, très fine; des traces de scie persistent sur l'autre base: le tournage ne les a pas fait disparaître; deux dépressions x .

190 - 575 L: 19,5; D: 14,4 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Dépression x .

191 - 593 L: 24,8; D: 20,9 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Deux dépressions diamétralement opposées. Les deux bases sont sciées, l'une est perpendiculaire à l'axe longitudinal de l'objet, l'autre est légèrement oblique .

192 - 585 L: 25,7; D: 21,2 - 4/4 (brisé en trois fragments).
Prov.: indéterminée .
Aucune particularité .

193 - 641 L: 39; D: 25 - 4/4 (quatre fragments concordants) .
Prov.: Ste Colombe I.
Les traces de tournage, peu marquées, sont obliques par rapport à l'axe longitudinal de l'objet .

194 - 78.1.6.62. L: 27,5; D: 23,4 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (3 IX 78, sond.5, zone A au Nord, hors stratification) .
Paroi large .

195 - 78.1.6.99. L: 41,5; D: 28,6 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (3 IX 78, sond.5, zone 1A, S-O de M 3).
Aucune particularité .

Catalogue des éléments de chamière de type A XI,2:

196 - 216 - Pl.XXII L: 13,3; D: 18; D lat: 3,6 - 4/4
Prov.: indéterminée (comme pour les suivants jusqu'au n°271) .
Aucune particularité .

197 - 524 L: 37,7; D: 31,2 - 3/4
Aucune particularité .

198 - 525 L: 34,5; D: 29,5; D lat: 7,5 - 4/4
Teinte vert sombre .

199 - 526 L: 30,7; D: 27,8; D lat: 6,6 - 4/4
C .

200 - 527 L: 26,3; D: 21,3; D lat: 6,4 - 4/4
C ; dépression (x) .

201 - 528 L: 23; D: 25,4; D lat: 8 - 4/4
Aucune particularité .

202 - 529 L: 20,6; D: 19; D lat: 5,3 - 4/4
Paroi A .

203 - 530 L: 31,1; D: 25; D lat: 6,7 - 4/4
L'une des bases est droite .

204 - 531 L: 29,9; D: 24; D lat: 8,3 - 4/4
Les deux bases sont droites. Un filet vertical court immédiatement à côté du trou latéral, un autre, à son opposé . Dépression (x); C .

205 - 532 L: 27,7; D: 25,8; D lat: 8 - 4/4
Aucune particularité .

206 - 533 D: 23; D lat: 8 - 4/4
Dépression (x) .

207 - 535 L: 26; D: 22,3; D lat: 8,6 - 4/4
Dépression (x) ; paroi A (deux petits trous en entonnoir, attestant un reforage) .

208 - 534 L: 26; D: 23; D lat: 8 - 4/4
Les deux bases sont droites; le trou latéral, perforant une paroi mince, est évasé vers l'extérieur .

S.C.D. LILLE III

209 - 536 L: 22,2; D: 16,6; D lat: 5,5 - 4/4
Aucune particularité .

210 - 537 L: 19,4; D: 16,2; D lat: 5,4 - 4/4
Aucune particularité .

211 - 538 L: 30,9; D: 26,2; D lat: 6,8 - 4/4
Des traces horizontales fortes affectent les 3/4 de la circonférence, laissant intacte la partie où a été foré le trou latéral .

212 - 539 L: 29,6; D: 22,8; D lat: 6,8 - 4/4
Un filet vertical près du trou latéral . Des traces horizontales nettes occupent les deux seconds quartiers .

213 - 540 L: 26,4; D: 25,4; D lat: 7,4 - 4/4
Aucune particularité .

214 - 541 L: 25,7; D: 23,7; D lat: 6,5 - 4/4
C .

215 - 542 L: 26,3; D: 21; D lat: 5,2 - 4/4
C .

216 - 543 L: 24,6; D: 24; D lat: 6,2 - 4/4
C .

217 - 544 L: 24,7; D: 20,2; D lat: 6,8 - 4/4
Traces horizontales fortes sur toute la circonférence; C .

218 - 545 L: 22,6; D: 18; D lat: 4,6 - 4/4
Le trou est en partie dans la dépression; C .

219 - 546 L: 19,2; D: 17,5; D lat: 8,8 par 8 - 4/4
Traces horizontales occupant les deux tiers de la circonférence à l'opposé du trou latéral; dépression (x), paroi P .

220 - 547 L: 18,7; D: 16,3; D lat: 6 - 4/4
Traces horizontales occupant un quart de la circonférence (deuxième quartier); dépression (x).

221 - 548 L: 28,6; D: 23,7; D lat: 7,2 - 4/4
Les bases sont droites; paroi A; C .

222 - 549 L: 28,3; D: 19,7; D lat: 5,4 .
Traces horizontales à l'opposé du trou latéral, près duquel court un filet vertical; C au dessus du trou latéral, qui déborde de part et d'autre de la dépression (x).

223 - 550 L: 27,8; D: 23; D lat: 18,4 - 4/4
(fendu longitudinalement au niveau du trou).
Aucune particularité .

224 - 551 L: 25,8; D: 23,6; D lat: 6,5 - 4/4
Traces horizontales dans les deux seconds quartiers; C .

225 - 552 L: 25,5; D: 21,8; D lat: 7,4 - 4/4
Paroi P ; les bases sont droites .

226 - 553 L: 25,5; D: 21; D lat: 8,3 x 7 - 4/4
Paroi A (deux trous en entonnoir résultant d'une double perforation, ce qui explique l'irrégularité du trou latéral; C .

227 - 554 L: 23; D: 22,3; D lat: 6,7 - 4/4
Paroi A .

228 - 555 L: 23,2; D: 18,7; D lat: 5,4 - 4/4
Paroi A; C .

229 - 556 L: 23,2; D: 20,2; D lat: 6 - 4/4
C .

230 - 557 L: 21; D: 19,5; D lat: 4,8 - 4/4
Paroi A ; dépression x .

231 - 558 L: 28,9; D: 23,6; D lat: 7 - 4/4
Paroi A ; dépression (x) .

232 - 559 L: 26,9; D: 20,3; D lat: 8 - 4/4
Traces horizontales à l'opposé du trou latéral , qui est tangent à la dépression x .

233 - 560 L: 25,7; D: 19,5; D lat: 5,5 - 4/4
Trou latéral tangent à la dépression x . Paroi P.

234 - 561 L: 23; D: 22,2; D lat: 7,3
Paroi A; les bases sont droites .

235 - 564 L: 23,5; D: 19,5; D lat: 6,2 - 4/4
Paroi A .

236 - 565 L: 22,5; D: 18; D lat: 6,5 - 4/4
Traces horizontales à l'opposé du trou; dépression (x) .

237 - 566 L: 25; D: 20,2; D lat: 5,9 - 4/4
Traces horizontales sur un second quartier; le forage du trou latéral a entamé la paroi interne de l'objet en canal; l'une des bases est droite.

238 - 567 L: 23,2; D: 21,8; D lat: 7,9 - 4/4
(une base est écaillée).
Traces horizontales sur toute la circonférence; C.

239 - 568 L: 22,8; D: 18; D lat: 5,9 - 4/4
Le forage du trou latéral a attaqué la paroi interne, en canal, puis à l'opposé du trou, en entonnoir (paroi A); l'une des bases est droite; C .

240 - 569 L: 21; D: 20,2 ; D lat: 8x8,8 - 4/4
Paroi A ; dépression (x) ; C .

241 - 570 L: 18,3; D: 15,2; D lat: 4,4 - 4/4
Au bord extérieur du trou latéral, faible couronne en relief ; paroi A .

242 - 571 L: 28,4; D: 22; D lat: 6,2 - 4/4
Les traces de forage sont très visibles dans la paroi du trou latéral; traces horizontales vers le trou, et à son opposé ; C.

243 - 572 L: 27,3; D: 19,4; D lat: 8,2 - 4/4
Les traces de forage sont très visibles dans la paroi du trou latéral; traces horizontales sur toute la surface extérieure ; dépression (x) ; une autre dépression naturelle à l'opposé du trou latéral ; paroi A .

244 - 573 L: 24; D: 22,2; D lat: 6,1 - 4/4
C.

S.C.D. LILLE III

245 - 574 L: 23,5; D: 17,9; D lat: 6,7 - 4/4
Le trou latéral en B a été obtenu par une double perforation. Paroi A (en deux entonnoirs sécants); C.

246 - 576 L: 27; D: 20,6; D lat: 6,3 - 4/4
Paroi A ; C .

247 - 577 L: 22,8; D: 20,2; D lat: 6,9 - 4/4
La surface cylindrique porte des traces obliques ou verticales de râpe postérieures au tournage. Le forage du trou latéral a entamé la paroi interne en canal, puis, à l'opposé, en entonnoir (paroi A); dépression x ; C .

248 - 578 L: 22,3; D: 18,2; D lat: 5,4 - 4/4
Un filet longitudinal, à l'opposé du trou latéral, limite des traces horizontales occupant une moitié de la circonférence (premier et deuxième quartiers) dépression faible x .

249 - 579 L: 21,4; D: 17,7; D lat: 4,9 - 4/4
Traces horizontales fortes sur toute la circonférence; Paroi A .

250 - 580 L: 18,4; D: 18; D lat: 6,5
Les bases sont droites . Paroi A .

251 - 581 L: 13,7; D: 26,7; D lat: 6,2 - 4/4
Les parois sont épaisses et les bases portent des traces très visibles de tournage ; paroi A ; C . La forme générale de la charnière est très aplatie .

252 - 586 L: 24,4; D: 19; D lat: 5,6 - 1/2
(deux fragments concordants) .
Aucune particularité .

253 - 587 L: 19,6; D: 22,7; D lat: 5,7 - 1/2
Un filet longitudinal, près du trou latéral, limite des traces horizontales qui s'atténuent progressivement .

254 - 588 L: 27,8; D lat: 9,5 - 1/3
Les traces de forage sont visibles dans la paroi du trou latéral; le forage a également attaqué en canal la paroi interne de l'objet ; C .

255 - 590 L: 19,2; D lat: 5,8 - 1/4
Aucune particularité .

256 - 591 L: 18,5 - 1/4
Aucune particularité .

257 - 592 L: 18,8 - 1/4
Aucune particularité .

258 - 688 L: 28,2; D: 22,5; D lat: 6,5 - 4/4
Traces horizontales à l'opposé du trou latéral ; C .

259 - 730 L: 31,7; D: 35,2; D lat: 9,2 - 4/4
Dépression x à la limite des 1er et 2ème quartiers; paroi A .

260 - 732 L: 22,2; D: 21 ; D lat: 6,2 - 4/4
(deux fragments concordants).
C .

261 - 733 L: 18,7; D: 15,3; O lat: 4,7 - 4/4 (deux fragments concordants).
Aucune particularité .

262 - 589 - PILXVI (forage du trou latéral)
L: 19,4; D: 23 (brisé) - 1/2 (les deux deuxièmes quartiers).
Biblio: Comarmond 1857 p.452 n°47 l'objet porte, outre une étiquette avec le n°47, à l'extérieur, une seconde étiquette, à l'intérieur du trou central, avec le n°1686 .
Paroi A .

263 - 391 L: 28,7; D: 24 ; O lat: 7,7 - 4/4
Les parois sont épaisses ; Paroi A .

264 - 392 L: 26,5; D: 22; O lat: 7,5 - 4/4 (écaillé en deux endroits).
Teinte verte ; dépression (x) ; paroi A .

265 - 393 L: 27,3; D: 21,8; O lat: 7,5 - 4/4
Les stries de forage sont très nettes sur la paroi du trou latéral ; paroi A .

266 - 395 L: 33,2; D: 27,3; O lat: 9 - 4/4
Paroi A ; C ; l'aspect général est grossier .

267 - 396 L: 32,2; D: 23,4; O lat: 7,7 - 4/4 (nombreuses écailles sur le raccord entre les bases et la surface cylindrique) .
Quelques traces horizontales , sur toute la circonférence; les traces de forage sont très visibles dans la paroi du trou latéral ; C .

268 - 397 L: 21,4; D: 18,2; O lat: 4,7 - 4/4
Paroi A ; dépression (x) ; C .

269 - 398 L: 23,5; D: 22,2; O lat: 7 - 4/4 (l'une des bases est brûlée).
Paroi A .

270 - 399 L: 23,2; D: 22,9; O lat: 6,7 - 4/4
C .

271 - 400 L: 19,3; D: 17,8; O lat: 7,4 x 6,2 - 4/4
Prov.: Indéterminée (comme pour les précédents, depuis le n°196).
Le trou latéral, en B, est obtenu par le forage de deux trous sécants; paroi A en deux entonnoirs sécants.

272 - 639 L: 18,2; D: 22,7; O lat: 7 - 4/4 (fendue longitudinalement).
Prov.: Ste Colombe I.
Le tournage a été désaxé, et la paroi de l'objet est trop mince d'un côté, épaisse de l'autre, paroi A .

273 - 276 L: 28,4; D: 27,9; O lat: 8,2 - 4/4 (une écaille sous le trou latéral).
Prov.: Ste Colombe II.
Traces horizontales sur la circonférence, Paroi A.

S.C.D. LILLE III

274 - 522 L: 29,8; D: 23,4; D lat: 7,7 - 4/4
Prov.: Lyon, rue de Brest, entre la rue Gronette et l'église St Nizier (ancienne rue "des trois carreaux")
Biblio: Comarmond 1857 p.456 n°77
Deux filets longitudinaux traversent l'objet au voisinage du trou latéral; paroi A; C; teinte verte.

275 - 122 L: 21,5; D: 14,7; D lat: 5,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Talus du Bastion (TE3).
L'une des bases est droite ; paroi A .

276 - 123 L: 21,3; D: 18,7; D lat: 5,8 - 4/4 (biseé)
Prov.: Lyon, Talus du Bastion (6 XI 69, TE4)
Le trou latéral est très désaxé ; Paroi A .

277 - 124 - Pl.XXII L: 31,2; D: 25,3; D lat: 7,6 - 4/4 (fendillé).
Prov.: Lyon, Talus du Bastion (TE3)
Dépression x tangente au trou latéral, paroi A.

278 - 125 - Pl.XXII L: 26,3; D: 18,8; D lat: 6 - 4/4
Prov.: Lyon, Talus du Bastion (TE3)
L'une des bases est droite; le forage du trou latéral a été pratiqué dans l'axe d'une fine rainure d'os brut qui traverse longitudinalement l'objet. Une tige de fer (L: 17,3; Diam: 4,5) oxydée pénètre par le trou latéral jusque dans le trou central (22).

279 - 126 L: 24,2; D lat: 7,3 - brisé: 1/3
Prov.: Lyon, Talus du Bastion (TE3)
L'une des bases est droite .

280 - CAP 69 L: 20,2; D: 18; D lat: 6 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, (fosse, couloir, porte 4).
Datation: fin du IIème s.ap. J.-C.
C .

281 - CAP 72 L: 21,6; D: 17,3; D lat: 6,7 - 4/4 (deux fragments).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles (bassin E).
Datation: 1ère moitié IIème s.ap.J.-C.
Traces horizontales à l'opposé du trou latéral; dépression x .

282 - CAP 93 L: 26,9; D lat: 4 - brisé: 1/3
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles
Aucune particularité .

283 - CAP 2 L: 22 ; D: 17,4; D lat: 6 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, maison 1, salle 5 (les n°283 à 287 ont été trouvés ensemble et avec le n°166: ces six objets équipaient un même meuble .
Datation: 1ère moitié IIème s.ap.J.-C.
Paroi A ; C .

284 - CAP 3 L: 22; D: 17,7; D lat: 5,8 - 4/4
Dépression (x) .

285 - CAP 4 L: 21,8; D: 17,3; D lat: 6 - 4/4
Dépression (x); paroi A ; C ; teinte verte autour du trou latéral .

286 - CAP 5 L: 21; D: 17,3; D lat: 6
Dépression (x) ; paroi A ; C .

287 - CAP 6 L: 21,8; D: 17,6; D lat: 6
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles (cf. le n°283).
Dépression (x) ; paroi A ; C ; teinte verte près du trou latéral.

288 - CAP 7 L: 25; D: 23,8; D lat: 6,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
L'une des bases est droite. Dépression (x) et une autre dépression faible à l'opposé du trou latéral. Traces horizontales sur les deux premiers quartiers et sur un second, jusqu'à la dépression faible ; filets de part et d'autre du trou latéral; C .

289 - 77.1.6.14 - Pl.XXII L: 29,7; D: 24,2; D lat: 9,6 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (22 IX 77 sond.2,zone 5,terre meuble marron)
Datation: début IIème s.ap.J.-C.
Paroi A .

290 - 77.1.6.18 - Pl.XXII L: 29,9; D: 23,7x22; D lat: 8,2x7,4 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné(29 VIII 77 sond.2,angle N, dans l'argile rouge au N, du massif de maçonnerie).
Datation: époque tibérienne .
Le trou latéral a été reforé: il est de forme ovale, et le forage a déterminé sur la paroi interne opposée deux trous sécants en entonnoir (paroi A); dépression (x), une autre dépression à l'opposé du trou latéral.

291 - 77.1.6.49 - Pl.XXII L: 27,3; D: 21,6; D lat: 6,2
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (sond.2, zone 5, caniveau vers l'Est, terre meuble au dessus).
Le trou latéral est foré obliquement; paroi A ; dépression (x) .

292 - 77.1.6.64. L: 21,6; D: 16,4; D lat: 4,8 - 4/4 (brisé).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné(26 XII 77 sond.4,zone Sud,à l'Ouest du mur 2, dans une couche de remblai brique).
Datation:dernier quart Ier s.ap.J.-C.
Paroi P .

293 - 78.1.6.3. L: 26,2; D: 22 - brisé:1/2 (le fragment conservé est constitué de deux seconds quartiers) .
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (10 I 78, sond.4, zone Sud, tranchée SE - NO remblai rouge).
Datation: fin Ier - début IIème s.
Paroi A .

S.C.D. LILLE III

294 - 78.1.6.4 L: 37,7; D: 25; D lat: 7 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (4 II 78 sond.6, Zone Est, caniveau 1, remplissage) .
Datation: remblai fin IIème s.ap.J.-C.

Dépression (x) ; paroi A .

295 - 78.1.6.5 L: 29,3; D: 24; D lat: 8 - bilé: 1/2
(le fragment conservé est constitué des deux premiers quartiers (un éclat recollé) .
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (6 I 78, sond.4, zone N., entre pilier 2 et 4 remblai rouge).

Aucune particularité .

296 - 77.1.6.30 - Pl.LXVII
L: 23,7; D: 20,7; D lat: 6,6 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (23 I 78 sond.4, zone N., fosse noire).
Datation: fin du Ier s.ap.J.-C.

Paroi A ; C .

297 - 78.1.6.46. L: 25,2; D: 23,9; D lat: 7,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (28 VI 78 sond.7, zone E. au NE du sol en terre battue (couche de terre noire)

Le trou a d'abord été foré obliquement, dans la paroi interne latérale, puis reforé selon un axe diamétral .

298 - 78.1.6.82. L: 27,6; D: 24,8; D lat: 7,5x7,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (22 IX 78 sond.7, zone Ouest, couche 2).

Les deux bases sont plates; le trou latéral a été reforé, déterminant sur la paroi interne opposée deux trous tangents en entonnoir; C .

299 - 78.1.6.86 L: 22,7; D: 20; D lat: 5,4 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (17 XI 78 sond.7, zone Est, au NE du M4, couche 9)

Dépression (x) et dépression à l'opposé du trou latéral; traces horizontales fortes sur le reste de la circonférence; C .

300 - 79.1.6.2. L: 25,5 ; D: 23,2; D lat: 6,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné, zone A, caniveau .

Traces horizontales sur l'un des seconds quartiers, dont certaines sont très fortes; C; l'une des bases est partiellement verdie .

301 - 79.1.6.3. L: 30,5; D: 27; D lat: 7,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné, zone A, caniveau .

Le trou latéral est en partie aménagé dans une dépression verticale; paroi A ; C .

302 - 79.1.6.10 L: 21,3; D: 15,2; D lat: 5,3x6 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné, zone A1 carré C3-B3, caniveau 2ème passage)
Datation: fin Ier-début IIème s.

Paroi P ; dépression (x) .

303 - 80.8.6.1. L: 25,2; D: 26,4; D int: 5,4 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Widor, zone A, n°13, 25.3.80
Datation: 1er s.ap.J.-C.
Paroi légèrement A; filet près du trou latéral; C.

Eléments de charnière de type A XI,2 à perforations multiples:

304 - 563 L: 24,7; D: 22,3; D lat: a)6,5; b)5,4; c)6x5,3 - 4/4
Prov.: indéterminée.
L'élément est muni de deux trous latéraux grossièrement perpendiculaires l'un à l'autre ; l'un d'eux a été obtenu par double forage, d'où sa forme en 8 résultant de la jonction de deux trous tangents; paroi A.

305 - 594 L: 23,2; D: 18,4; D lat: a)5,3; b)5x4,7 4/4
Prov.: indéterminée.
L'élément est muni de trois trous latéraux : deux l'un en face de l'autre, et un troisième à l'équerre. Traces horizontales de tournage sur toute la surface; C.

306 - 561 L: 25,4; D: 21,8; D lat: a)6,3; b)6,6 - 4/4 (écailles au bord d'un trou latéral).
Prov.: indéterminée.
L'élément est muni de deux trous latéraux, percés obliquement selon deux axes différents.

307 - 582 L: 21,2; D: 18,4; D lat: 7,2 - 4/4 (fendu, partie métallique oxydée).
Prov.: indéterminée.
L'élement est muni de deux trous latéraux opposés l'un à l'autre par lesquels passe une tige de fer; des traces de bois sont conservées dans le trou central; C.

308 - 394 L: 21,4; D: 15,8; D lat: 5,9 - 4/4 (la surface cylindrique présente une écaille, due à la finesse de la paroi).
Prov.: indéterminée.
L'élément est muni de deux trous latéraux opposés l'un à l'autre; C sur l'un des deux trous.

309 - 401 - PLXXII L: 25,8; D: 22,5; D lat: 7,5 - 4/4 (partie métallique oxydée).
Prov.: indéterminée.
Deux dépressions verticales opposées (x). L'élément est muni de deux trous latéraux opposés l'un à l'autre; un clou, dont la tête émerge à l'extérieur de l'objet, traversait l'élément de part en part: en témoignent les traces d'oxydation qui affectent le bord du trou opposé à celui qu'occulte la tête du clou.

Parallèles - datation:

Il serait vain d'énumérer les sites où l'on a signalé des objets de type A XI,2: "on les trouve en grand nombre dans le sol

S.C.D. LILLE III

des cités anciennes: on ne saurait faire une fouille à Narbonne, Arles, Nîmes, Vaison, Orange, Lyon, Autun, etc., sans en rencontrer" (23); ajoutons seulement qu'ils sont aussi fréquents dans le reste du monde romain . Les plus anciens que nous ayons rencontrés, en bois, sont du IVème s.av.J.-C. (cf.la note 4); d'autres, en os, sont mentionnés en milieu étrusque au IIIème s. av.J.-C. (24). D'après Fremersdorf (25), ce système de charnière est abandonné dans l'antiquité tardive où, par exemple, on utilise des charnières de type différent pour monter les tablettes des diptyques consulaires: mais c'est faire, entre une armoire de bois et un diptyque d'ivoire, peu de cas de la différence de matériau et d'objet . Au moins connaissons-nous encore un élément de type A XI,2 à la fin du IIIème s.ap.J.-C. (26).

Schéma de montage des éléments de charnière de type A XI,2 (p.123)

M montant, partie fixe

P porte, partie mobile

-figure A: vue en coupe longitudinale: assemblage des éléments mâles et femelles .
-figure B: vue en coupe transversale après la mise en place.
-figure C: vue perspective.

Eléments de charnière de type A XI
Les défauts de fabrication.
Tableau récapitulatif.

	A	P	X	(X)	C
A XI,1 47 objets	46,8%	10,6%	19,1%	14,8%	31,9%
A XI,2 113 objets	41,5%	4,4%	6%	21%	38,9%

On peut considérer qu'à quelques unités près, qu'explique le petit échantillonnage d'objets du type A XI,1, les pourcentages sont voisins dans les deux séries, pour les défauts suivants: C: dépression (x). Pour le reste, le nombre d'objets défectueux est légèrement supérieur pour le type A XI,1, où il faut une matrice plus longue, et deux perforations au lieu d'une .

On retiendra surtout que le pourcentage d'objets que l'artisan met en vente avec un défaut visible, même s'il n'est plus gênant une fois l'objet monté, peut atteindre 35%: c'est dire que cette production est une production de masse, où les exigences de l'acheteur ne sont pas très grandes . Il n'en va pas de même pour

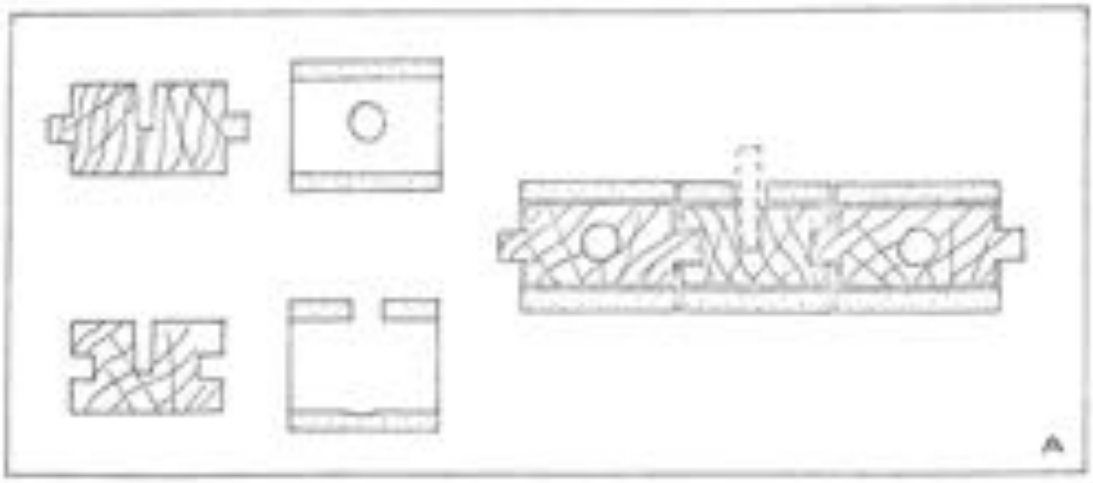

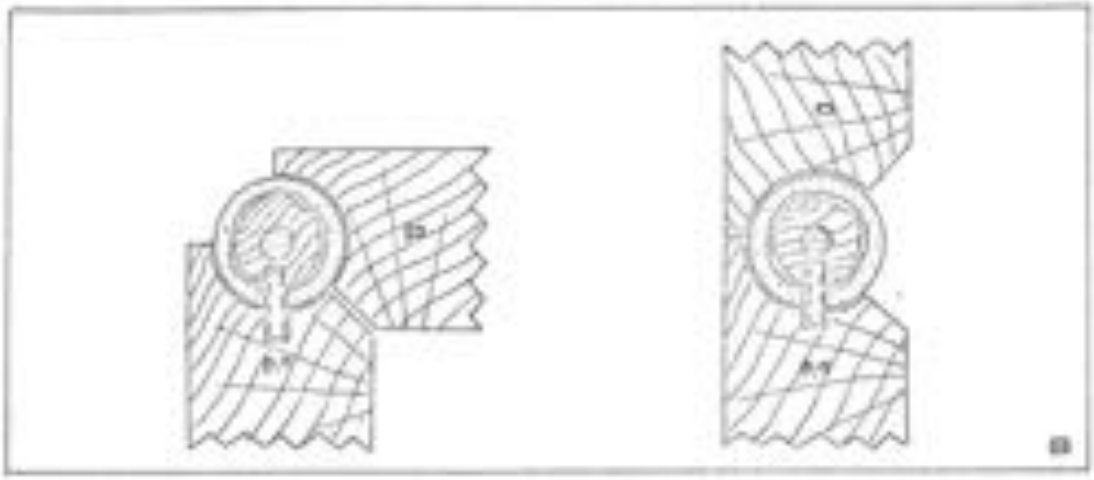

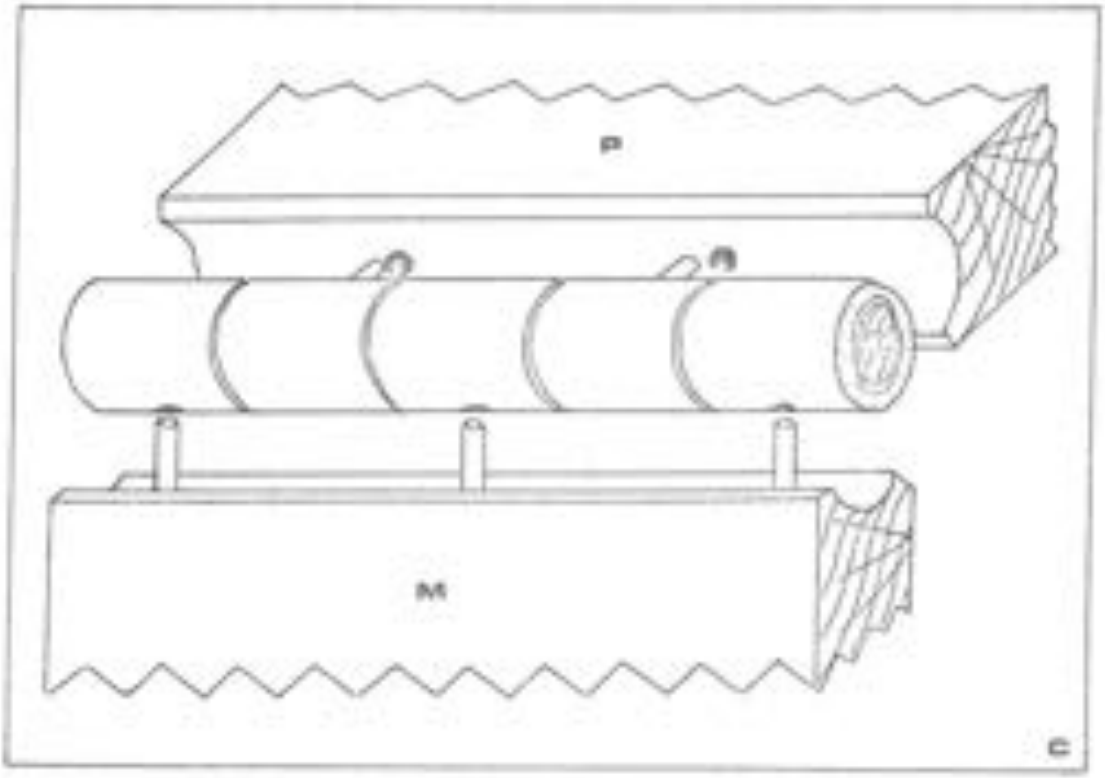

S.C.D. LILLE III

d'autres catégories d'objets, pour lesquels une qualification professionnelle et une qualité d'exécution supérieures sont requises .

1 - Voir notamment la pittoresque description des "sifflets pour le théâtre, pour la chasse, pour les bergers", dans Comarmond, 1857 p.451-452; le même auteur voit dans les charnières de type A 41,1 des "tronçons de flûte"; l'Abbé Baudry croit de son côté (Baudry, 1873 p.322 sq.) avoir rencontré des "sifflets des morts" dans les puits funéraires de Vendée .

2 - L'indication est tirée de Pommerol, 1901 et Vassy-Méller, 1907, sans que nous ayons pu retrouver l'article même où Mortillet émet cette hypothèse alors nouvelle .

3 - Watzinger, 1905 fig.3 (IVème s.av.J.-C.).

4 - Vaulina-Wasowicz, 1974 p.62-63 pl.XXXVII, XXXVIII, XXXIX (IVème s.av.J.-C.) ou Watzinger, 1905 p.26 fig.27 à 32, ou Feuille, 1959 p.27 pl.17-18 (seconde moitié du IVème s.-IIIème s.av.J.-C.)

5 - Pasqui, 1897 col.410-413 et fig.6 .

6 - Malari, 1958 p.255 fig.202 .

7 - Schmid, 1968 .

8 - Soutain, 1945 p.317 et pl.XIII .

9 - Rolland, 1958 p.34 sq., fig.1 à 7 (à Glanum), et Maurin-Santrot, 1980 n°217-218 (à Saintes).

10 - Daoma, 1938 pl.LXXV n°692 .

11 - Cat.Vienne p.27 n°13-14 .

12 - Voir notamment, sur le mode d'assemblage, Fremersdorf, 1940 .

13 - Vaulina-Wasowicz, 1974, sarcophage n°3 du tumulus de Jur-Oba (Ier s. av.J.-C.), p.62-63 et pl.XXXVII à XXXIX; mêmes constatations dans Watzinger, 1905, par exemple sarcophage n°1, p.26 et fig.27 à 32 .

14 - Schmid, 1968 p.190 .

15 - Vaulina-Wasowicz, 1974, loc.cit. ci-dessus .

16 - Watzinger, 1905, sarcophage n°2, p.27, fig.33-34 .

17 - Fremersdorf, 1940 p.329 et fig.15: reconstitution d'après le matériel d'une tombe de Cologne (IIIème s.ap.J.-C.).

18 - Richter, 1966 fig.396 (troisième quart du IVème s.av.J.-C.)

19 - Voir dans le catalogue les n°166 et 283 à 287 .

20 - Eldridge, 1918 fig.19 et p.292-295 .

21 - Schmid, 1968 fig.4 p.190 .

22 - Allmer et Dissard (Allmer-Dissard, 1888 p.578) signalent qu'on a également trouvé des éléments avec clous de fer dans les fouilles de Trion .

23 - Comarmond, 1857 p.451 .

24 - Eldridge, 1918 n°6 p.292, fig.19 à gauche: l'auteur suggère qu'il s'agisse d'instruments de musique symboliques, ou d'éléments de colliers.

25 - Fremersdorf, 1940 p.331 .

26 - Sheppard-Frere, 1972 p.149-150 et pl.54 n°189 (270-300 ap.J.-C.).

CHARNIERES DE TYPE A XI, 1
Diagramme de dispersion

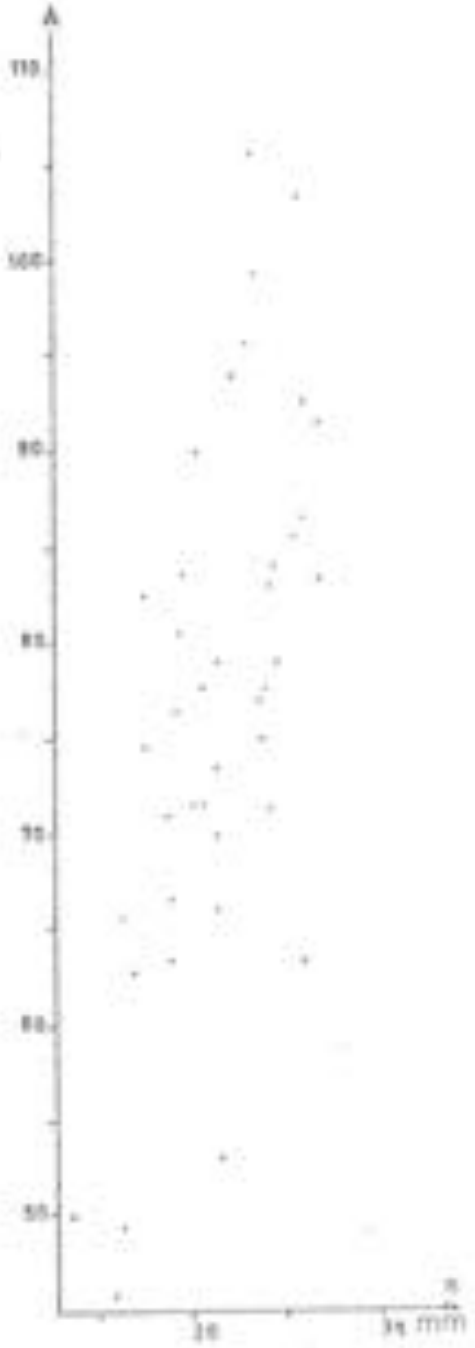

N'ont été pris en compte que les exemplaires à deux perforations, archéologiquement complets .

On remarque que, si la fourchette des longueurs est plus large que pour les exemplaires de type A XI,2, celle des diamètres occupe, comme il est naturel, un créneau à peu près identique .

S.C.D. LILLE III

CHARNIERES DE TYPE A XI,2
Diagramme de dispersion

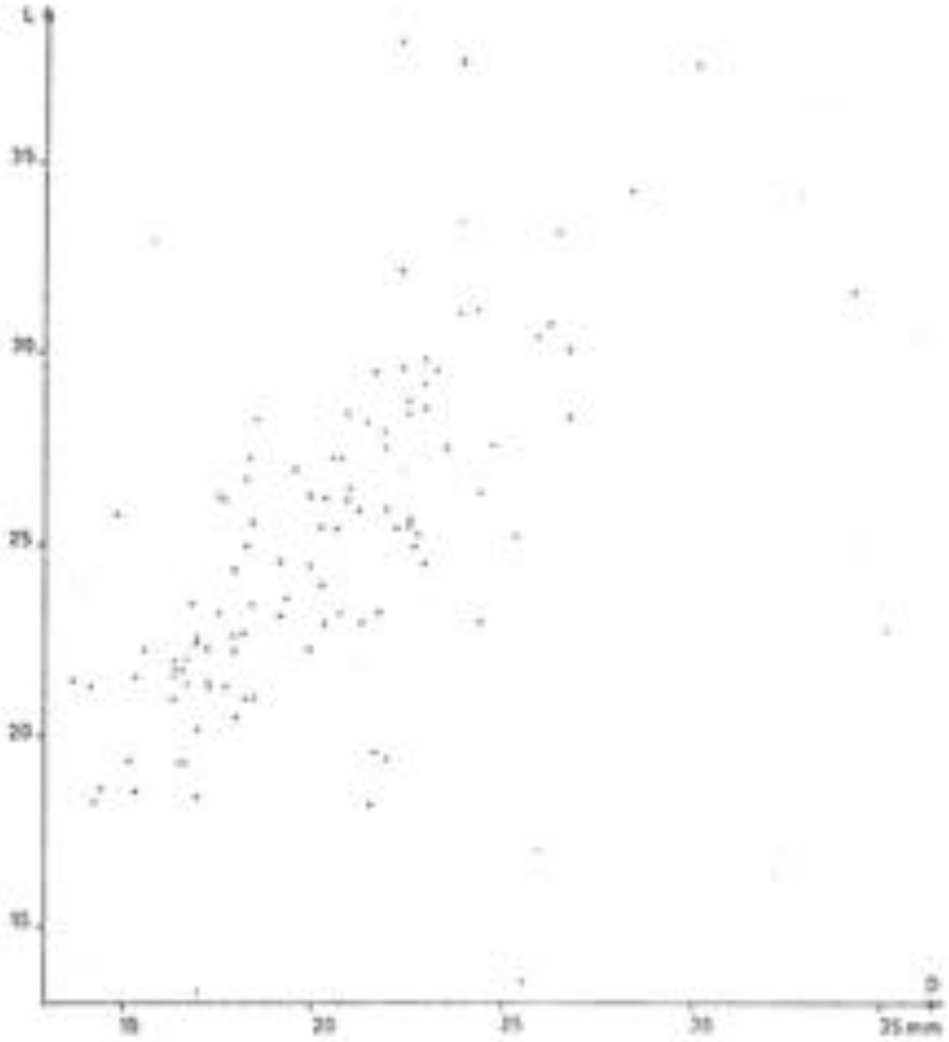

N'ont été pris en compte que les exemplaires à perforation unique, archéologiquement complets . On remarque que le rapport Longueur / Diamètre s'établit aux environs de 1,25 .

A XII - TUBES ET ELEMENTS CYLINDRIQUES CREUX NON IDENTIFIES

Nous avons réuni dans cette rubrique plusieurs éléments tubulaires, présentant chacun des caractéristiques particulières, et dont l'utilisation n'est pas connue . La présence, dans la plupart des cas, de parallèles, permet de les considérer comme représentatifs de divers sous-types .

On trouvera d'abord les objets dont la paroi est la plus large, et qui peuvent être rapprochés de certaines formes de manches (cf.A V) ou d'étui (cf.A VII) sans en présenter toutes les caractéristiques, puis des tubes de diamètres plus petits, dont la paroi, fine, a été travaillée à l'intérieur du trou central . En raison du degré de transformation, on n'a pu déterminer si, dans ce dernier cas, le trou central provenait d'un os de petites dimensions, à canal médullaire étroit, régularisé par le tabletier, ou s'il s'agissait d'objets façonnés dans une paroi d'os, et dont le trou avait été entièrement foré .

A XII,1 :

L'absence de ressaut intérieur empêche d'y voir un étui; il pourrait s'agir d'un manche rond de couteau, de miroir ...

310 - 436 - Pl.XI — L:99,2; D:26,8 - 5/6 (une base présente des écailles: une partie de son pourtour manque; l'objet est fendu longitudinalement) .
métatarse de bovidé (Poplin).
Prov.: Indéterminée .

Tube presque cylindrique: le diamètre se rétrécit légèrement d'une base vers l'autre; trois gorges en V à mi-longueur; la base la plus étroite présente une lèvre à profil extérieur évasé, deux gorges en V la soulignent; la plus large a un rebord épais, que soulignent également deux gorges en V . Le trou central est brut et les deux bases sciées; la surface cylindrique est, au contraire, tournée .

Parallèles - Datation: Néant .

A XII,2 :

Proportions et ornementation rapprochent cet objet du type A VI,2, mais il est purement cylindrique; le trou central est par ailleurs brut. Il peut aussi s'agir d'un manche d'outil ou de miroir.

311 - 14 - Pl.XXIII — L:58,8; D:22-21,3 - 5/6 (une échancrure de 8,5 affecte la base la plus étroite) .
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer - Dissard 1888 p.576 n°1858; Cat.Dij. n°241 p.60 et n°8 pl.XXVII .

Tube cylindrique dont le trou central est brut; les deux bases sont tournées; la surface cylindrique est ornée de moulures arrondies, groupées en séries: une forte moulure, puis deux moulures fines près de la base la plus large, une forte moulure entre deux moulures fines, vers la mi-longueur, une moulure fine et cinq moulures plus fortes, régulières, occupant enfin le dernier tiers de l'objet .

S.C.D. LILLE III

Parallèles - Datation:

On peut rapprocher notre exemplaire d'un manche de ciseau de Brumath (IIIème s.ap.J.-C.)(1), comme d'un tube, prétendu poignée, d'Ordonna (premier quart du IVème s.ap.J.-C.)(2). C'est dire qu'en l'absence de contexte, notre objet n'est pas datable .

A XII,3:

L'usage de ces objets est inconnu .

312 - 209 - Pl.XXIII L:52; D max:17,5; D min:12 - ?/4
(fendu dans la longueur; une base a disparu).
Prov.: indéterminée .

Tube dont le trou intérieur est travaillé ; la base conservée est droite; la surface extérieure présente, à partir de la base conservée, une partie tronconique lisse, puis, après un ressaut, une zone tronconique avec deux gorges en V; un nouveau ressaut isole une partie cylindrique lisse qui est limitée à son autre extrémité par une moulure en U large où l'objet atteint son diamètre maximal; puis celui-ci décroît: une zone lisse cylindrique d'abord, puis une zone tronconique, brisée .

Parallèles - Datation:

On peut rapprocher notre fragment d'un objet du Lorenzberg (3); il n'est pas non plus sans rappeler l'extrémité d'une flûte de Rome (4).

Il est possible que l'objet suivant, dont le tournage est resté inachevé, soit une ébauche du type A XII,3 .

313 - 435 L:90,8; D max:18,7; D min:14,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Le trou intérieur de ce tube est brut, les deux bases sont droites, seule la base la plus étroite est tournée; l'autre, sciée, présente un ressaut; la surface cylindrique est partagée en trois zones tronconiques: les deux plus étroites sont séparées par un ressaut; une zone de profil oblique réunit la zone la plus large à la zone médiane; le degré de finition croît de la zone la plus large à la zone la plus étroite: la surface de cette dernière est lisse, celle de la première porte des ondulations dues au tournage inachevé .

314 - 433 L:46,4; D:9-8,3 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Cylindre d'os; l'une des bases est sciée, l'autre, tournée, présente un trou central (D:1,5; H:11). La surface cylindrique porte par endroit des coups de râpe, mais la dépression naturelle de l'os apparaît aux deux extrémités .

Remarque: on ne peut dire s'il s'agit d'une ébauche, d'un manche ou devait s'emboîter une tige métallique, par exemple .

315 - 595 L:39,4; D:17 - ?/4
Prov.: indéterminée .

La surface extérieure est tournée, la base conservée est sciée et le trou intérieur brut.

A XII,4: Ce type d'objet, d'utilisation inconnue, se compose de deux parties: un tube à paroi mince, et qui présente au moins à l'extérieur un faible ressaut où vient s'appuyer le second élément, creux lui aussi, coulissant, de profil galbé . Le tube est divisé en trois zones, celle du milieu correspondant à l'emplacement ou repose l'élément piriforme .

Catalogue:

316 - 51 - PLXXIII

1)Elément tubulaire:
L:62,5; D max:10,2-9,6 - 4/4 (fendu longitudinalement).
2)Elément piriforme:
L:27,7; D max:19,8; D à l'extrémité étroite:12,6; D du trou intérieur:10 - 5/6(une échancrure à l'extrémité étroite).
Prov.: indéterminée .

L'élément tubulaire comporte une zone centrale plus claire, de la longueur de l'élément piriforme, limitée d'un côté par un léger ressaut; de l'autre côté, le changement de couleur marque seul la limite de cette zone, au-dessus de laquelle courent quelques rayures horizontales et obliques. L'élément piriforme a une moulure en U à son extrémité étroite, tandis qu'une gorge fine entoure, à l'autre extrémité, le trou central. Cet élément s'adapte parfaitement bord moulure contre ressaut du tube .

317 - 145 - PLXXIII

L:33,2; I max:11,2 - 7/4(brisé longitudinalement et à une extrémité).
Prov.: Lyon, Talus du Bastion.

Fragment de l'élément tubulaire; le trou intérieur était brut; à l'extérieur, la zone médiane est limitée d'un côté par une moulure à profil trapézoïdal, que soulignait une rainure au niveau de la partie brisée; de l'autre côté, la fin de la partie médiane est marquée par un infime resserrement du diamètre .

Parallèles - Datation:

Nous ne connaissons pas d'autres exemplaires de ce type d'objets.

A XII,5: Il s'agit de tubes de faible diamètre, travaillés intérieurement, présentant des bases droites et des trous latéraux nombreux, qui ne sont généralement ni dans le même axe, ni à la même hauteur les uns que les autres. Cela suffit à rendre vaine l'hypothèse selon laquelle il s'agirait de fragments de flûte: la fréquence des trous et leur disposition irrégulière empêcherait qu'on puisse efficacement en boucher certains, en laisser d'autres ouverts, à la main ou à l'aide de virole en bronze (5).

Catalogue:

318 - 198 - PLXXIII

L:60,6; D max.ext.10,3; D int: 7,8; D lat:6,7x4,6 - 7/4 (brisé transversalement).
Prov.: indéterminée .

L'objet présente une série de trous ovales. A partir de la base conservée, il y en a trois d'abord, puis un

S.C.D. LILLE III

isolé, puis, cette face étant considérée comme face principale, un dans le premier quartier droit, un dans le second quartier droit, l'un et l'autre légèrement décalés entre eux et par rapport au premier trou de la face principale, et un dans le premier quartier gauche, légèrement décalé par rapport au deuxième trou de la face principale.

319 - 135 - Pl.XXIII L:28; l max:10,2; ép:3,5 - 7/4(brisé longitudinalement et à une extrémité; deux fragments concordants).
Prov.: Indéterminée .

La surface cylindrique est percée d'un trou (D lat:6) et présente, à intervalles irréguliers, de fines rainures transversales .

Parallèles - Datation:

Un exemplaire est connu à Autun (6). Nous n'en avons pas rencontré ailleurs et la datation n'est pas possible .

A XII, 6:

320 - 223 - Pl.XXIII L:91; l max:10,4 - 7/4(brisé longitudinalement et à une extrémité).
Prov.: Indéterminée .

Fragment d'un tube dont le trou intérieur est travaillé; la base conservée est droite. La surface cylindrique est partagée, par un ressaut, en deux zones où l'épaisseur de la paroi est différente: une zone à paroi mince (l:4; L:32, à partir de la base conservée) où courent des gorges en V séparées par des intervalles de 2 à 4; une zone à paroi plus épaisse (2,2), où les intervalles entre les gorges sont plus larges (5 à 10).

Parallèles : Nous n'en connaissons aucun .

A XII, 7:

321 - 18 - Pl.XVIII H:35,5; l max:24,5 - 7/4(l'objet est brisé selon son axe longitudinal)
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard 1888 p.577 n°1859,fig ; Cat.Dij. n°245, p.61 pl.XXVII n°6.

Portion de cylindre (?) dont la face correspondant au canal médullaire est brute, tandis que la surface cylindrique présente, à ses deux extrémités, une série complexe de moulures; une gorge en V partage en deux la zone médiane, lisse . Les deux bases, légèrement concaves, sont tournées .

Remarque: Nous ignorons la fonction de cet objet, ou même sa forme, et ne lui connaissons pas de parallèles .

A XII, 8:

322 - 23 - Pl.XVII H:34,5; D max:32,1; D min.à mi-hauteur:27,2 - 5/6 (une échancrure dans la surface cylindrique).
Prov.: Indéterminée .

Les deux bases sont tournées et légèrement concaves, la surface cylindrique présente, près de bases et à

mi-hauteur, une fine moulure arrondie; le profil, concave, est en forme d'accolade .

Remarque: Nous ne connaissons pas de parallèles à cet objet dont la fonction nous échappe . Sa forme rappelle celle des récipients en bronze identifiés parfois comme chandeliers (7), mais ceux-ci présentent, dans le trou central, et à mi-hauteur, une paroi transversale .

A XII, 9 :

323 - 78.1.6.12 - Pl.XVIII

H:38,7; l max:23,7; D int:4,5 - 1/4 (brisé longitudinalement).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (4 IV 78 sond.7, zone E, au NE du mur 4).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

Fragment d'un tube cylindrique ou tronconique; les deux bases sont polies et tournées; la surface intérieure a été travaillée à la gouge et au tour. La surface cylindrique, polie, présente une gorge en V près de chaque base, et deux autres symétriquement disposées, qu'interrompent deux trous latéraux .

Remarque: Plutôt qu'une charnière, il pourrait s'agir d'une forme de boîte, bien que manquent les ressauts permettant d'adapter fond et couvercle; les deux trous latéraux peuvent avoir servi à fixer une poignée (8).

A XII, 10 :

Cylindre décoré d'une moulure à chaque extrémité .

324 - 636 - Pl.XVIII

L: 70,5; O actuel des bases: 24,5 ; D actuel du cylindre: 22 - 4/4 (fendu longitudinalement).
Prov.: Ste Colombe I.

Le trou intérieur est brut; les deux bases, tournées, sont ornées d'une moulure , galbée d'un côté , quadrangulaire de l'autre . L'objet est poli .

Parallèles - Datation:

Un exemplaire analogue a été trouvé à Trion (9). La fonction de ces objets n'est pas connue .

1 - Pétry, 1972 p.399 fig.C (dépôt de ferrailleur, à Brumath).

2 - De Julis, 1975 p.335 tombe 333, n°4, fig.69; l'auteur signale un exemplaire analogue, provenant d'Herculanum, daté de 375 av.J.-C.; la disposition des moulures est un peu différente de ce que l'on constate sur notre exemplaire .

3 - Gilbert, 1965 p.51 pl.25 n°8 ("frühkaiserzeitlich").

4 - Fûte de Rome, en os, conservée au MAN, Inv.n°E5720 .

S.C.D. LILLE III

5 - À ce sujet l'article Tibia dans le D.A.; voir aussi Southgate, 1975: aucun des exemplaires présentés dans ces articles ne se rapproche, par les dimensions ou la disposition des trous, des objets du type A XII,5 .

6 - Cat.Oij. n°309 p.33 et pl.VIII n°7 .

7 - Greller, 1990 n°1, col.57 et fig.33, par exemple .

8 - Une boîte trouvée dans les fouilles récentes de la rue des Forges présente des perforations latérales pour y adapter une poignée de bronze .

9 - Allmer-Dissard, 1888, p.578, fig. du haut, deuxième objet à partir de la gauche .

SECTIONS A XIII à A XXVIII

OBJETS ALLONGES, PLEINS A SECTION CIRCULAIRE

S.C.D. LILLE III

A XIII - ELEMENTS DE CHARNIERE PLEINS

Outre les éléments creux signalés plus haut (cf.section A XI), se rencontrent parmi les éléments de charnière des objets cylindriques pleins qui fonctionnent de la même façon: il en existe qui correspondent au type A XI,2 (1), mais le MCGR ne possède que des équivalents du type A XI,1. Ces objets comportent eux aussi deux trous latéraux, placés dans leur moitié supérieure, une base tournée soulignée par une série de filets et munie, à la différence de la partie osseuse des éléments de type A XI,1, d'un appendice en os tourné dans la masse; l'autre base partiellement tournée, présente un faible mamelon scié, résidu de l'appendice par lequel l'objet se rattachait à sa matrice au moment du tournage .

Catalogue:

325 - 200 - PLXX — L:51; Dr:12; D lat:4; H1:7; H2:11; H3/4:1,8/5,2 - 4/4 (écaille à la base inférieure).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard 1888, p.570 n°1860 (fig.du bas, à droite).

Trois filets ; la base supérieure est légèrement concave; son centre est occupé par un mamelon cylindrique pointé à son extrémité supérieure, rainuré à sa base (L:3,4; D:3,6); les deux trous latéraux sont légèrement désaxés l'un par rapport à l'autre (prof:9 et 7,5).

326 - 523 - PLXX — L:54; D:13,7; D lat:6; H1:7; H2:11,8; H3/4:2,5/5 - 4/4 (la base inférieure est érodée aux quartiers droits).
Prov.: indéterminée .

Trois filets; la base supérieure porte un appendice cylindrique (L:2,4; D:4,7-4,4) pointé à son extrémité; deux trous latéraux (prof.7,7); un autre appendice, brisé, à sa base inférieure.

Parallèles - Datation:

Peu de renseignements sur ce type; un exemplaire est signalé à Mélain (2); il n'est pas daté .

1 - Cat. Vienne, p.27 n°13-14 .

2 - Cat.Bij. n°299 p.70 et pl.XXXVIII n°8 .

S.C.D. LILLE III

A XIV - MOULURES

Sont regroupées ici les tiges cylindriques ou demi-cylindriques moulurées et pleines qui pouvaient orner des meubles, des coffres, des sarcophages (1). La série la plus importante est formée de moulures à pirouettes et fuseaux; nous y avons adjoint deux exemplaires de types différents .

A XIV, 1 : Moulures pleines à pirouettes et fuseaux; ces moulures, où alternent zones de profil bombé et éléments en relief présentent généralement un trou, ou un mamelon, qui permettent de les cheviller ou de les engager dans le meuble .

Catalogue:

327 - 699 - PL.XXIV L:38,5; D max:9,8; D lat:3,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard 1888 p.578, n°1860 fig.du bas, 1er obj.à gauche.

Les deux bases sont sciées ; l'une d'elles a été tournée à sa périphérie avant d'être sciée; la surface cylindrique est ornée de fuseaux séparés par des pirouettes ne comportant qu'une moulure, à profil arrondi; une pirouette à chaque extrémité; deux trous latéraux en ogive (H:6,1) permettent de cheviller l'objet; dépression (x) les deux fois .

328 - 700 - PL.XXIV L:56,5; D:14 - 13,6; D lat:3 - 4/4 (une écaille sur la surface cylindrique).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard 1888, p.578 n°1860 fig.du bas, 2ème obj.à gauche.

Les deux bases sont tournées; l'une est pointée au centre et présente, autour du point, des traces de sciage ; le centre de l'autre est occupé par un mamelon brisé (2); les fuseaux sont séparés par des pirouettes à profil en M; une pirouette complète limite l'objet à chacune de ses bases; un trou latéral perfore l'objet à mi-longueur.

329 - 722 - PL.XXIV L:52,7; D:10,3; H de l'appendice:2,5; D de l'appendice:3,7 - ?/4 (une extrémité brisée; brûlée).
Prov.: Indéterminée .

La base conservée est tournée; un appendice cylindrique à sommet pointé occupe son centre ; les fuseaux sont séparés par des pirouettes, formées par la réunion de deux moulures à profil en trapèze isocèle; l'extrémité conservée est soulignée par trois de ces moulures .

330 - 702 - PL.XXIV L:40,5; D: 10 - 4/4
Prov.: Indéterminée .

L'une des bases est sciée; l'autre est tournée à sa périphérie, pointée en son centre, qui porte des traces de sciage (2). Les fuseaux, étroits, sont séparés par des pirouettes formées d'une moulure à profil galbé aussi large qu'eux.

S.C.D. LILLE III

331 - 34 - Pl.XIX L:29,2; D:10,6; ép.6,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .

L'objet est de section cylindrique; il a été tourné avant sciage ; il se termine à une extrémité en arrondi, tandis que l'autre extrémité est scié droite; la face arrière est droite; elle présente des traces de sciage; un trou non perforant à fond arrondi a été ménagé dans le dernier fuseau avant la base droite, le sciage l'a traversé selon son axe diamétral:

Il s'agit donc peut-être d'un objet d'abord cylindrique, et chevillé, réutilisé ensuite, demi-cylindrique et collé . Les fuseaux sont séparés par des pirouettes formées de deux moulures à profil arrondi . L'une des pirouettes souligne la base droite .

Parallèles - Datation:

Ce motif est déjà connu sur des tiges cylindriques employées comme sommets d'épingles, au VIIIème s.av.J.-C. en Grèce, et perdure jusqu'à l'époque romaine au moins (3). Des "bâtonnets moulurés" identiques aux nôtres sont connus à Délos (4) comme à Pompéi (5).

A XIV,2: L'utilisation de cet objet n'est pas connue; il peut s'agir d'un ornement de meuble .

Catalogue:

332 - 35 - Pl.XX L:42,5; D max:14,2; D à la base étroite:11,5; D lats4,4 - 4/4 (un éclat dans la base inférieure).
Prov.: Lyon, Trion (M).
Biblio:Cat.Dij. n°244 p.60 pl.XXVII n°2.

Ce cylindre présente à ses deux extrémités une zone de moulures, tandis que la partie centrale (L:26,5) est lisse. L'objet repose d'un côté sur un socle large, composé d'une succession de moulures à profil carré, en dépression, triangulaire, dont le diamètre décroît progressivement: l'autre extrémité est soulignée par une moulure arrondie large entre deux moulures de même profil, mais étroites . Mordant partiellement sur ces deux zones de décor, deux trous perforants servaient peut-être à cheviller l'objet. La base large est ornée de moulures concentriques, tandis que la base étroite, légèrement concave, est creusée d'un trou (D:5,2; H:4,2) désaxé, qui n'a laissé du mamelon initial de tournage (6) qu'une mince esquille .

Parallèles - Datation:

Nous ne connaissons pas d'exemplaires analogues à cet objet que ses décors, sur la surface cylindrique comme sur l'une des bases, interdisent, plus encore que la disposition et la nature de ses trous, de considérer comme un élément de charnière .

A XIV,3: Objet d'utilisation incertaine, en raison même de son mauvais état. Comarmond, qui l'a publié, croit, comme il a été trouvé dans un sarcophage avec trois épingles à cheveux, qu'il "servait à la coiffure, pour fixer, d'une manière solide, des mèches de cheveux, ou autres ornements qui entraient dans la parure en cheveux": c'est déduire un peu vite .

Catalogue:

333 - 184 - PL.XXXIV L:90; D max:11,3 - 7/4(biseau à une extrémité; deux fragments concordants; le matériau est actuellement très friable).
Prov.: Lyon, Montée de la Butte .
Biblio: Comarmond 1857 p.57 n°31
Datation: IIIème s.ap.J.-C. (7).

L'objet de forme conique très allongée, est composé de neuf sphères superposées dont le diamètre décroît en direction de la pointe; l'autre extrémité est très abîmée .

Parallèles - Datation:

Un autre exemplaire est connu, à Carnuntum (8), mais on ne peut dater le type .

1 - Cf.la section à X,2 et sa note 2; les moulures à pirouettes et fuseaux sont d'ailleurs fréquentes sur les sarcophages, même de plomb . Nous en connaissons en "Ivoire"; sur sarcophages de Bolsa: Vaulina-Wasowicz, 1974, sarcophage n°9 du tumulus de Bolsaja-Bilnica, p.85 et pl.LIX b (fin du IIème s. av.J.-C.)

2 - Ces particularités relèvent des techniques de tournage .

3 - Dawkins, 1929 p.226-227 et pl.CXXXI fig.5: Il s'agit de tiges semblables aux nôtres, mais dont une des bases est forée, pour permettre de les monter sur un fût d'épingle. Les plus anciennes seraient de la fin du VIIIème s. av.J.-C.; ce décor est encore connu sur des épingles d'époque romaine (Flinders-Pétrie, 1974/2 n°46, 47, 48, 50 p.24 et pl.XIX).

4 - Déonna, 1938 p.246-247 et fig.284 (avec une extrémité arrondie).

5 - Franciscis, 1963 fig.91 au milieu en bas .

6 - Mamelon résultant des techniques de tournage .

7 - La datation proposée se fonde sur l'analyse de deux épingles en os provenant du même sarcophage (cf. les n°705-729); seuls objets retrouvés du matériel funéraire de cette sépulture .

8 - Grailer, 1903, col.120, fig.62,2 .

S.C.D. LILLE III

A XV - ELEMENTS TERMINAUX DE CHARNIERES

Ces objets à section cylindrique ont une forme de balustre et présentent à leur extrémité la plus large et dans l'axe longitudinal un appendice tronconique d'un diamètre inférieur à celui de la base, ou un trou cylindrique, qui permettent de les fixer, l'un au bout d'un élément femelle, l'autre au bout d'un élément mâle. D'après une trouvaille de Cologne (1), ce type d'objet peut avoir équipé un sommet de charnière, le dispositif étant alors complété par une bague (cf.section A XXX,1) et un disque (cf.section A XXX,2). Il était également monté sur des couvercles de pyxides cylindriques, comme bouton de préhension (2) . Enfin, on ne peut exclure que ces éléments aient eu d'autres fonctions, notamment pour orner des tiges et des manches . On connaît des extrémités de clé, d'instruments de chirurgie (3), à profil galbé, en bronze; nous n'avons pas rencontré d'exemples de nos objets montés de cette façon .

Catalogue:

334 - 425 - PI.XLIX L:45; D max:7,8; D à la brisure:2,8 5/6 (brisé à l'extrémité étroite) . Prov.: indéterminée .

L'objet comporte un appendice de fixation, dressé par facettes, et légèrement désaxé. La partie décorée comporte d'abord deux disques superposés puis une gorge profonde en U (D:5,4); le balustre lui-même comporte un élément en quart-de-rond, une dépression limitée par un filet de chaque côté, et une longue partie galbée; près de l'extrémité brisée, fine moulure à section carrée .

335 - 426 - PI.XLIX L:43,7; D max:8,5; D à la brisure:4,3 3/4 (brisé aux deux extrémités) . Prov.: indéterminée .

L'appendice de fixation est brisé à sa base. La partie décorée comporte un élément en quart-de rond, deux moulures en V de diamètre sensiblement inférieur, puis la partie galbée .

336 - 78.1.6.22 - PI.XLIX L:40,4; D max:8,6; D à la brisure:3,3 5/6 (brisé à l'extrémité étroite). Prov.: Lyon, Vaise Incarné (10 IV 78 sond.6, zone Est, couche de terre noire, niveau des caniveaux) .

Un trou cylindrique (D:4; H:3,4) à fond en accolade, permettait de fixer l'objet. La partie décorée a un profil complexe: un disque à tranche droite (D:7,5) puis un disque plus large (8,6); une partie à profil demi-cylindrique, une dépression limitée par une moulure en trapèze rectangle à chaque extrémité, puis la partie galbée .

Parallèles - Datation:

En dehors de l'exemplaire de Cologne (IIIème s.ap.J.-C.), on peut rapprocher ces objets de tiges moulurées de Délos (4), de Corinthe (5).

S.C.D. LILLE III

1 - Fremersdorf, 1940 p.329-330 fig.15 (IIIème s.ap.J.-C.).

2 - Voir J.C.Béal-M.Feugère, <u>A propos des pyxides en os de la Gaule méridionale</u>, article en préparation, pyxides de type 1 .

3 - Cf. par exemple, pour les instruments dits de chirurgie: Babelon-Blanchet, 1895 n°1626 ou, avec plus de certitude sur l'utilisation: Gorre, 1974/2 p.471 n°4 et 6, pl.32, n°92 et 94 (tombe avec monnaie de Vespasien); pour des clefs Martaoux-Le Roux, 1973 p.65 pl.XIII n°12, 13 et p.30 .

4 - Déonna, 1950 pl.LXXIX fig.668 n°5 ("bâtonnets").

5 - Davidson, 1952 n°1485 p.195 et pl.89 (hellénistique).

A XVI - LES POINCONS

Nous avons exclu de ce groupe un lot important d'objets considérés parfois comme poinçons, mais plus souvent comme fuseaux, et que nous étudierons dans la section A XVIII. Restent ici concernés un groupe bien identifié (A XVI,1), et quelques objets isolés qui peuvent avoir servi de poinçons .

A XVI, 1 : Ces objets ont une tige de section circulaire et de longueur variable, dont le diamètre décroît régulièrement du col vers la pointe . La tête est globulaire .

Catalogue:

337 - 70 — L:67; DT:16,6; HT:12,5; DC:8,4 - 7/4 (toute l'extrémité portant la pointe manque).
Prov.: Lyon, Trion (M) .

La tête, en forme de sphère aplatie au sommet et à sa base, repose directement sur le col .

338 - 59 - Pl.XXX — L:122,2; DT:13; HT:11; DC:9 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.564 n°1806 .

La tête, de forme bulbeuse, repose sur une moulure quadrangulaire qui la relie au col .

339 - 77.1.6.59 - Pl.XXX — L:93,2; DT:18x16,2; HT:9; DC:11,5 7/4 (toute la partie portant la pointe manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (12 77; sond.4, zone Ouest, couche noire).
Datation: fin du Ier s.ap.J.-C.

La tête, en boule très aplatie, n'est pas nettement séparée du corps auquel elle se raccorde par une base oblique. Sous le col (à 25 environ), une zone de décor comporte deux groupes de deux rainures fines limitant des moulures en très faible relief .

Parallèles - Datation:

Quelques autres exemplaires sont connus, à Alésia, à Javols, à St Romain-en-Gal (1) et à Vindonissa (2). Le contexte dans lequel ont été trouvés les deux derniers poinçons précise un peu leur fonction: à Vindonissa, ce type d'objet sert à agrandir les trous faits dans le cuir; à St Romain-en-Gal, l'unique exemplaire provient d'un bassin dit "de teinturier". L'utilisation artisanale de cet objet est donc attestée . D'autres exemplaires, considérés comme des "épingles", sont signalés à Conimbriga (3): on peut douter que des objets de ce volume et de ce poids aient servi d'épingles .

Le type dure au moins du Ier s. à la fin du IIIème s.ap.J.-C.

Quatre objets, de formes différentes, peuvent avoir été des poinçons.

340 - 99 - Pl.XLII — L:60,2; D max:7,9; DS:7 - 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière.
Biblio: Wuilleumier 1951 p.79 pl.XIX

S.C.D. LILLE III

fin.1 (année de fouille, circulième objet à partir de la droite).

L'objet comporte une partie de section circulaire, où se juxtposent des zones à profil biconvexe de longueur irrégulière, et un long pelle (L:30,6) formant la pointe conique. Le sommet, plat, comporte un trou en entonnoir (D:3; H:2,5); la première zone bombée, à partir du sommet, porte un trouperforant, perpendiculaire à l'axe longitudinal de l'objet, et dont les deux orifices sont légèrement évasés, de part et d'autre du trou, selon l'axe longitudinal: ces évènements doivent résulter de la technique de forage employée: ils ne sauraient signifier que l'objet a été suspendu, comme élément de collier par exemple .

Parallèles:

On peut rapprocher de notre exemplaire un "instrument" de Corinthe (4) où GR.Davidson voit un poinçon à broder .

341 - 278 - PL.XL.II L:67,5; Imax:9,2x3,2 - 7/4(l'extrémité opposée à la pointe manque).
Prov.: Ste Colombe II.

L'objet a, vers la pointe, une section ovale, qui devient triangulaire et de plus en plus aplatie quand on s'éloigne de la pointe. Le profil s'évase de la pointe vers l'extrémité brisée, qui porte de fortes traces de râpe .

Remarque: Nous ne connaissons pas de parallèle gallo-romain à cet objet.

342 - 12 - PL.XL.II L:36; Dmax:3,2; DT:3x3,2; HT:4 - 4/4
Prov.: Indéterminée .

L'objet a une section cylindrique; une tête, en ogive, est séparée du corps de l'objet par une zone de transition, comportant une moulure quadrangulaire limitée de part et d'autre par deux gorges en U profondes. Le diamètre du corps diminue du col (=D max) vers la pointe fine .

Parallèle:

On peut rapprocher de cet objet un "poinçon à broder" de Corinthe (5).

343 - 77.1.6.12 - PL.XXX L:44; Dmax:6,5 - 3/4(une extrémité manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (4 VIII 77 sond.2, angle Ouest).
Datation: IIème s.ap.J.-C.

Le diamètre de cette tige, de profil bombé, croît de la brisure jusqu'au départ de la pointe, en cône; cette pointe porte des traces perpendiculaires à l'axe longitudinal de l'objet .

Parallèles:

Ce type d'objet est connu à Chiusi (6) et se rapproche également d'un exemplaire de Corinthe (7).

1 - A Aldéia, Cat.Dij. n°15 p.24 et pl.III n°3; à Javols, n°03 19 (Ier-IIIème s. ap.J.-C.); Déal, 1933 p.27 pl.4; à Saint Romain-en-Gal, un exemplaire inédit: fin du IIème s.-début du IIIème s.ap.J.-C.

2 - A Windonissa, Ganser-Burckhardt, 1942 p.19 et fig.9, inv.n°5355 (Ier s. ap.J.-C.). L'auteur précise que ce poinçon sert à faire des trous où passer des lanières à section ronde .

3 - A Condeixa, Alarcao et alii, 1979 n°110 p.126 et 131, pl.XXX (s.d.); l'auteur signale un autre exemplaire, d'époque trajanienne, et renvoie à un objet identique (cf.sa note 163), à Shakenoak (fin du IIIème s.ap.J.-C.).

4 - Davidson, 1952 n°1263 p.174 et pl.79 (romain tardif ou byzantin) .

5 - Davidson, 1952 n°1264 p.174 et pl.79 (romain tardif ou byzantin) .

6 - Léal, 1933 fig.10 a, troisième objet à partir de la droite (s.d.).

7 - Davidson, 1952 n°1493 p.196 pl.89 .

S.C.D. LILLE III

A XVII - MANCHES PLEINS A SECTION CIRCULAIRE

Les manches de ce groupe témoignent de deux types d'emmanchement: quelques-uns (349, 350, 351) ont été partiellement forés, pour que s'engage dans le trou ainsi fait dans l'axe longitudinal de l'objet, une tige métallique, qui entrait à force ou que l'on pouvait bloquer ou coller. Mais les autres sont munies à leur extrémité utile d'un appendice circulaire ou tronconique où devait s'engager un élément métallique terminé du côté du manche par une douille . Ainsi peuvent s'expliquer, dans ce case précis, les traces d'oxydation ou la teinte verte de certains exemplaires, à, ou vers leur extrémité utile (cf.n°344, 347, 348).

Ce mode d'emmanchement qui suppose sans doute qu'on n'ait pas à employer l'outil en force (1), et qu'il est impossible de réaliser sur des manches volumineux faits à partir de matrices axiales, offre au tabletier la possibilité de rentabiliser au maximum la longueur d'os brut placé notamment sur un tour, puisque l'appendice de tournage devient, une fois l'objet fini, appendice de fixation, au lieu d'être cassé ou scié.

L'emmanchement par forage partiel dans une matrice d'os suppose lui aussi qu'on ait affaire à des objets de faible diamètre. On trouve au contraire, dès le Premier Age du Fer (2) des poinçons à manche épais, en bois de cerf: la section plus considérable de la matrice permet en effet d'obtenir la poignée large que nécessite un outil travaillant en force .

Ainsi donc, le choix du matériau -os plutôt que bois- et le choix d'une technique d'emmanchement peuvent se conjuguer ici pour limiter les possibilités d'un instrument .

A XVII, 1 :

Nous avons regroupé d'abord les manches à appendice, les plus nombreux au MCGR. Leur section est circulaire; ils sont généralement cylindriques, parfois tronconiques . L'appendice d'emmanchement se raccorde au corps de l'objet par un ressaut à l'équerre: son diamètre est toujours inférieur à celui du manche .

a) Manches cylindriques.

Catalogue:

344 - 453 - Pl.XXV L:66; D:6,2; La:5,4; Da:4,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion (M) .
L'extrémité proximale de l'objet est moulurée: une demi-sphère à sommet aplati repose sur une moulure triangulaire qui limite une zone à profil en balustre. Le corps de l'objet, ensuite, présente trois gorges en V près de l'extrémité proximale moulurée, et près de l'appendice d'emmanchement. L'appendice a une teinte verte, il est pointé à son extrémité. Le corps présente des traces de tournage en spirale.

345 - 201 - Pl.XIII L: 78,4; D:10,2-9,4; Da: 6,7 - 3/4
(l'appendice est brisé; un autre appendice, à l'extrémité proximale, également brisé) .
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.574 n°1852,fig.du milieu,1er obj.à gauche.
L'extrémité proximale de l'objet présente à son

sommet, tourné et concave, un appendice (Da:4,8) brisé à sa base, résultant sans doute de la technique de tournage; cette extrémité est soulignée par une gorge en V. L'extrémité utile est ornée d'une zone à profil bombé, précédée d'une moulure triangulaire entre gorges en V, et suivie d'une gorge en V qui souligne le bout de l'objet avant l'appendice. Celui-ci a, dans sa partie conservée, un profil irrégulier, concave .

346 - CAP 12 - PL.XXV L:67; D:7,5; Da:3,8x3; La:7 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

L'extrémité proximale de l'objet a un sommet droit, percé en son centre d'un trou (H:3; D:3) lui-même prolongé par un trou plus petit et de diamètre inférieur, que nous n'avons pu mesurer. Le corps de l'objet est orné de deux gorges en V près de l'extrémité proximale, et de deux autres près de l'extrémité utile. L'appendice est pointé à son sommet; le corps présente des traces de râpe et n'est pas poli; les gorges, irrégulières, sont faites au ciseau. Il est possible que cet objet soit inachevé; les trous à ses extrémités ne s'expliquent que s'il devait être ensuite tourné .

b) Manches tronconiques .

Catalogue:

347 - 100 - PL.XIII L:69,2; D:8-7; Da:5,2-3,2; La:10 4/4 (fendillé).
Prov.: indéterminée .

A l'extrémité proximale, le sommet est conique. L'extrémité utile est décorée: deux moulures triangulaires réunies par une dépression à profil biconcave. L'appendice a un sommet en tronc de cône; il est grossièrement travaillé.

348 - 208 - PL.XXV L:54,2; D:10,5-8; Da:4,7x4; La:6 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier 1951 p.79 pl.XIX fig.1 (rangée du bas, 6ème objet à partir de la droite).

L'extrémité proximale a un sommet en calotte. Le corps comporte une partie tronconique (L:30), décorée de lignes de chevrons, dans l'axe longitudinal de l'objet. L'autre partie est moulurée: deux dépressions à profil biconcave isolent une zone à profil bombé entre moulures triangulaires; enfin le bout de l'objet avant l'appendice est souligné par une moulure en quart-de-rond. L'appendice lui-même est dressé par facettes; son sommet, droit, est scié, sa teinte, verte.

Parallèles - Datation:

Peu d'exemplaires sont connus ailleurs: à Délos, Déonna (3) signale des "batonnets" proches de nos manches à appendice . Deux objets, proches du n°344, figurent dans les collections des musées d'Avenches et de Langres (4).

A XVII,2:

Les manches à extrémité utile forée sont représentés au MCGR par quatre exemplaires, deux d'abord, à section parfaitement circulaire, et dont l'extrémité proximale est ornée de moulures; nous avons rapproché de ce groupe deux exemplaires, à section hexagonale et à section lenticulaire .

a) Manches à section circulaire.

Catalogue:

349 - 259 - Pl.XIII L:57; D max:11; DT:6; HT:5,6 - 4/4 (sommet écaillé).
Prov.: Ste Colombe II.
L'objet présente à son extrémité proximale une tête en olive à sommet écaillé. Le corps est décoré sur la moitié comprise entre la tête et la mi-longueur: six moulures arrondies entre gorges larges en U (profil ondulé), puis trois rainures fines et profondes en V isolant deux moulures quadrangulaires (L tot:21,5). L'extrémité utile a un sommet de profil droit, irrégulièrement dressé, et un trou à fond en accolade, oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'objet.

350 - CAP 13 - Pl.XIII L:34,6; D: 10,6-9; DT:3 - ?/4 (l'extrémité utile manque, le sommet est brisé).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, porte 2, couche de remblai).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
L'objet présente, à son extrémité proximale, une tête à profil en balustre, dont le sommet est souligné par une moulure arrondie. Le corps est décoré sous le col: trois moulures d'abord, à profil triangulaire, dont le diamètre va croissant à partir du col, puis deux moulures quadrangulaires entre gorges en V. Le diamètre du corps diminue ensuite en direction de la brisure .

Parallèles - Datation:

Ce type d'objets est assez bien représenté ailleurs, à Vienne (5), comme dans le monde grec (6). Nous ne connaissons cependant pas de réplique exacte à nos exemplaires .

Il faut remarquer que le n°349 est orné du même type de moulures arrondies, donnant à l'objet un profil ondulé, que le n°83 (cf.section A V,2), de même provenance .

b) Manche à section hexagonale .

Catalogue:

351 - 402 - Pl.XXV L:94; I max:15,3x11,2 - 4/4(fendu longitudinalement,tige de fer oxydée)
Prov.: indéterminée .
A son extrémité proximale, l'objet présente un sommet par facettes; celles-ci s'élargissent au long du corps, pour se rétrécir rapidement vers l'extrémité utile (12 entre le Dmax. et l'ext.utile) qui a un profil en ogive. Un tige de fer émerge de l'objet (L:3,5; D:4,5).

S.C.D. LILLE III

Parallèles:

Peu d'objets analogues ont été publiés; nous connaissons au Musée Dauphinois de Grenoble trois manches en os, provenant de cette ville (7), à section hexagonale; ils sont cependant plus fins que notre exemplaire .

c) Manche à section lenticulaire .

Catalogue:

352 - 222 - Pl.XXV L: 74,4; l: 14,8; Ep: 6,8-5 = 4/5 (l'extrémité utile est brisée).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.574 n°1851 fig.

L'objet s'inscrit grossièrement dans un rectangle allongé ; l'extrémité proximale est légèrement convexe. L'extrémité utile, la plus large, est fendue selon l'axe longitudinal (D:3,8; H:23,2). Sur les grands côtés de l'objet court une moulure longitudinale quadrangulaire tandis que deux autres moulures identiques, régulièrement espacées, ornent chacune des faces de l'objet.

Parallèles:

On peut rapprocher de cet exemplaire un manche, entièrement perforé, de section et de décor analogue, à Camuntum (8).

1 - Il est significatif par exemple que tous les poinçons à manche en os aient un emmanchement par forage (cf. la note 2 ci-dessous).

2 - Py, 1978 pl.199 n°3 et 5 (époque de La Tène), p.254 et note 358, renvoyant à Taffanel, 1960 fig.143 n°2 .

3 - Déonna, 1938 pl.LXXVIII fig.666 n°1 à 5. Le n°2 est proche de nos n°343 et 346 .

4 - A Avenches: Inv.n°70/7251; à Langres, Inv.n°s 901 79, l'un et l'autre de provenance locale, inédits .

5 - A Vienne: Cat.Pij. n°335, p.76 et pl.XLVI n°6 (s.d.)

6 - A Corinthe: Davidson, 1952 n°1423, 1426, 1428 p.192 pl.86 (le n°1423 est byzantin et porte un décor différent, les deux autres sont romains).

7 - Inv. n°54.54.96; 54.54.97; 54.54.98 .

8 - Grenier, 1905 col.103 fig.59 n°3 .

A XVIII - LES FUSEAUX

Le fuseau (1) sur lequel se fixent une ou plusieurs fusaïoles, est la tige à section circulaire où l'on enroule le fil, après l'avoir filé entre les doigts; elle sert également, par son poids et celui des fusaïoles, à tendre et tordre le fil en cours de travail. La technique, comme l'instrument, sont encore employés aujourd'hui, dans certaines régions .

Certains types d'objets (A XVIII,1 et A XVIII,2), pour lesquels les données ethnographiques et les témoignages archéologiques concordent, ont servi sans aucun doute de fuseaux. Mais d'autres types (A XVIII,3-4-5-6) sont d'interprétation plus ambiguë et faute de trouvailles où le matériel soit en connexion, l'identification comme fuseau n'est pas toujours facile: des objets allongés, à section circulaire, renflés vers leur milieu, peuvent être des poinçons, des fuseaux; on les confond moins facilement avec des stylets, qui sont en principe des tiges plus fines, pointues à une extrémité, et munies à l'autre d'une palette ou d'une tête allongée, qui permette d'effacer le texte gravé dans la cire; une tête sphérique remplit plus difficilement ce dernier office, et une tige de fort diamètre paraît malcommode pour écrire. Encore ces critères sont-ils subjectifs (2).

On a considéré ici que, pour être utilisable, un poinçon devait avoir, à l'opposé de sa pointe, une tête ou un sommet large sur lequel on puisse au besoin appuyer (cf.les poinçons de la section A XVI); mais la comparaison avec le matériel moderne suggère que là encore le critère est d'un maniement délicat: on connaît en effet des "broches" de tapissier et des fuseaux qui portent à l'extrémité opposée à la pointe une tête tronconique ou globulaire assez conséquente (3). On peut faire au moins remarquer que, si la majeure partie des exemplaires entiers de ces types présentent une tête en forme de boule ou d'olive, celle-ci repose sur un col étroit qui supporterait mal la pression que supposerait sur ce point l'utilisation de nos objets comme poinçons. De plus, certains exemplaires sont terminés en pointe à leurs deux sommets, soit dès la fabrication (n°358, 369), soit après une cassure, par refaçonnage (n°359, 371, 372, 381).

On peut donc penser que la tête ovoïde était commode -pour retenir un paquet de fil par exemple-, mais nullement indispensable. Il est enfin difficile de faire le partage entre certaines formes d'épingles et les fuseaux. On verra, en A XX,15 et A XX,18 des séries dont l'identification est ambiguë, et qui se rapprochent de certains des objets classés ici comme fuseaux. La séparation est ici d'autant moins commode que ces objets sont de longueur très inférieure à celle des groupes précédents: ils ne dépassent guère 110 de longueur, alors que Forbes (4) fait remarquer que le fuseau primitif mesure entre 225 et 375mm. Les témoignages archéologiques sûrs nous font défaut; nous ne connaissons que deux cas où le fuseau soit accompagné d'un autre objet susceptible de préciser sa fonction: un fuseau de type A XVIII,6, muni d'un crochet métallique, et un autre, que son profil apparente au n°369, muni d'une fusaïole: l'un et l'autre témoignages peuvent être récusés (5). Il est d'ailleurs possible que ces fuseaux, destinés à d'autres textiles que ceux, plus longs, des groupes A XVIII,1 et A XVIII,2, aient été, comme les fuseaux modernes, dépourvus de fusaïole, le profil de l'objet suffisant à retenir le paquet de fil, et son poids, à fournir une tension satisfaisante.

S.C.D. LILLE III

A XVIII, 1 :

Le profil de la tige est biconvexe et le diamètre maximal se trouve au premier (6) tiers de l'objet . Les deux extrémités présentent une série de moulures; l'une d'elles au moins se termine par un appendice tronconique qui permettait peut-être d'y adapter facilement une fusaïole, mais qui peut n'être que l'appendice nécessaire au tournage de l'objet (cf.le chapitre consacré au tournage).

Catalogue:

353 - 90 - Pl.XXVI L:147; D max:8,9(50); DS1:5,4 ; HG1:10,5 - 3/4(l'une des extrémités manque;deux fragments concordants) Prov.: indéterminée .

L'extrémité conservée a un sommet rectiligne et oblique, brut de sciage, pointé en son centre; il est souligné par deux moulures concaves. Le corps de l'objet porte des traces obliques de tournage .

354 - 81 - Pl.XXVI L:128; D max:8,8(44); DS1:6,7 ; DS2:5,8 - 4/4 Prov.: Lyon, Trion . Biblio: Allmer-Dissard 1888 n°1848 p.573 fig.p.572 1er obj.à gauche.

Même sommet que pour le numéro précédent en S1; il présente un trou de H:2,5 (D:2,5), et est souligné par une moulure concave sous laquelle court une fine rainure. A l'autre extrémité, le sommet est un appendice tronconique pointé, souligné par une moulure concave qui repose sur une moulure quadrangulaire large .

Parallèles - Datation:

Plusieurs exemplaires inédits figurent dans les vitrines des musées de Vienne, d'Alise-Ste Reine, de Châtillon-sur-Seine (7). Un autre a été trouvé dans un dépotoir du second tiers du Ier s. ap.J.-C., à Limoges (8); le type est connu en Grande Bretagne, en Allemagne et en Suisse (9) et perdure au moins entre le Ier et le IIème s.ap.J.-C.(10). En l'absence de publications complètes, il est difficile de préciser l'aire de diffusion de ce type; nous n'en avons pas rencontré d'exemples en dehors des quatre pays mentionnés .

A XVIII, 2 :

Les objets de cette série sont des tiges de section circulaire, dont le diamètre décroît d'une extrémité à l'autre; près de l'extrémité la plus forte, une encoche oblique servait à arrêter le fil, quand on en avait enroulé une quantité suffisante sur le fuseau, et à éviter que la bobine ainsi formée ne se déroule quand reprenait le travail de filage . C'est dire que cette encoche se trouve près de l'extrémité supérieure de l'objet, quand il est orienté suivant son sens d'utilisation . Une fusaïole, bloquée sur plusieurs exemplaires à quelques centimètres de l'encoche, pouvait coulisser sur la tige dont le diamètre décroît, et n'était apparemment retenue que par le paquet de fil placé sous elle, à moins que la fileuse ne l'ait volontairement bloquée, en la montant le plus haut possible sur le fuseau. On avait donc ici des fuseaux fonctionnant, à l'instar des fuseaux égyptiens (11) avec une fusaïole près de l'extrémité supérieure .

Allmer et Dissard voient dans ces objets des "crochets" (12).

Catalogue:

355 - 441 - PLXXVII L:101,8; DS1:6x4; LE:2,7(8) - 3/4 (l'extrémité inférieure manque, deux fragments concordants).
Prov.: indéterminée .

Le sommet est pyramidal, dressé à la râpe; la section y est irrégulière et comporte une zone d'os brut en dépression. L'objet comporte également une fusaïole (cf.n°1173) qui est bloquée à 22 du sommet; la base plane de la fusaïole est tournée du côté de l'extrémité étroite du fuseau. L'antiquité de ce montage est garantie par la teinte uniformément verte du fuseau et de sa fusaïole .

356 - 60 - PLXXVII L:141; DS1:7,2x5,2; LE: 3,7(15,5) 4/5(l'extrémité inférieure manque).
Prov.: Lyon, Trion .

Le sommet est en calotte; la section y est ovale, et l'encoche, dissymétrique, a été taillée perpendiculairement à son grand diamètre .

357 - 78 - PLXXVII L:163; DS1:7,9x6; LE:8,5(14,7) - 4/5 (l'extrémité inférieure manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard 1888 n°1837 p.571, fig.p.572 (7ème en partant de la gauche).

Le sommet est conique; la section y est ovale; l'encoche, légèrement dissymétrique, a été ménagée perpendiculairement à son grand diamètre .

Parallèles - Datation:

Nous avons rencontré des exemplaires de ce type aux Musées Archéologiques de Nîmes et de Fréjus, ainsi que dans les vitrines du Centre de Documentation Archéologique du Var à Draguignan (13). Le type est également connu en Italie, à Luni et Vintimille (14).

On ne peut actuellement préciser la durée d'existence du type, non plus que sa diffusion .

Il faut remarquer qu'en pratiquant une encoche au sommet du fuseau, on s'évitait de devoir rapporter une "coche" de métal pour bloquer le fil (15); cette substitution d'une encoche taillée dans la masse à un crochet rapporté n'est pas propre aux fuseaux de ce type (16).

A XVIII, 3:

Les objets de ce groupe sont des tiges à section circulaire, terminées à leurs deux extrémités par des pointes mousses, tandis qu'une moulure en faible relief, au premier et au dernier tiers de l'objet, souligne le point où le diamètre est légèrement renflé, partageant l'objet en deux parties de longueurs inégales .

Catalogue:

358 - 185 - PLXXVIII L:93,6; D max:9,3(32) - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard 1888 n°1835 p.571 (fig.1er obj.à gauche).

La partie la plus courte s'amincit légèrement; sa

S.C.D. LILLE III

pointe est en tronc de cône; l'autre partie s'amincit régulièrement, jusqu'à la pointe, conique. La partie courte porte des traces de tournage, mais aussi, sur la pointe, des stries très marquées, en spirale .

359 - 671 - Pl.XXIX L: 94,6; D max: 6,5(26,5) - 4/4
Prov.: indéterminée .

La partie courte s'amincit régulièrement en direction de la pointe conique. Elle est limitée par une moulure quadrangulaire, placée à 4 du D max., la partie longue se renfle donc légèrement à partir de cette moulure, puis s'amincit jusqu'à un sommet en calotte (D:2,8).

Parallèles - Datation:

Un exemplaire analogue, inédit, a été trouvé dans les fouilles de Jaxols, dans une zone de remblai; un autre, de profil identique au n°359, muni cependant d'une tête piriforme, a été trouvé à Conimbriga (17). Il est difficile de dater nos exemplaires.

A XVIII, 4 :

Les objets de ce groupe ont généralement une tête en olive qui se raccorde au corps par un col étiré, sans ligne de rupture; le diamètre augmente ensuite progressivement jusqu'à son maximum puis se rétrécit, plus brusquement, sans toutefois qu'un ressaut marque le passage entre les deux parties; celle qui porte la pointe est souvent longue, presque cylindrique; la pointe est conique ou en ogive .

360 - 61 - Pl.XXX L: 106,6; D max: 6,1(33); DT: 5,4 ; DC:3,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Le sommet est pointé; sur la partie portant la pointe les traces de tournage sont visibles; près de la pointe, conique, et sur le cône lui-même, des stries fortes, transversales et obliques, peuvent résulter des techniques de polissage .

361 - 667 - Pl.XXIX L:79,8; Dmax:7(25,5); DT:5,5; HT:9,5 DC:3,8 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La tête, en olive, est séparée du col par une gorge; la pointe est en ogive .

362 - 669 L:91; Dmax:8(35); DG:4 - 3/4(mais la brisure, au niveau du col, est ancienne, et polie).
Prov.: indéterminée .

Dans son état actuel, le sommet a un profil rectiligne oblique; la pointe est en ogive. L'objet comporte une zone d'os brut, en dépression, vers le diamètre maximal.

363 - 731 L:80,5; D max:8,5(26) - 3/4(la tête et le col manquent).
Prov.: indéterminée .

La pointe est en ogive; deux zones d'os brut, en dépression, opposées l'une à l'autre, au niveau du diamètre maximal .

364 - 80 - Pl.XXX L: 109; D max: 5,4(50); DT: 6x5,5; DC:4,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .

Biblio: Allmer-Dissard 1888 n°1832 p.570, "style".

Le sommet est en olive, de section ovale, et la transition avec le corps se fait très doucement. La pointe est en ogive. Le profil général de l'objet est très fusiforme .

365 - 661

L: 91,8; D max: 7,5(33,5); DT: 5,5; DC: 3,9 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.571 n°1835, 1er obj. à droite sur la fig.):

"la plupart de ces styles ont été employés à pousser avec le tour des filets et des gorges sur les poteries (...à) réparer les dessins imprimés sur les vases au moyen des moules (...à) écrire; d'autres ne sont que de simples poinçons". Cet objet ne diffère du précédent que par des reliefs mieux marqués.

366 - 72

L: 97,4; D max: 7,2(67) - 2/5 (la tête manque, ainsi que la moitié de la partie du corps qui lui correspond).
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier 1951 p.79 et pl.XIX (3ème rang, 3ème obj. à partir de la droite).

Même profil que le n°364; la pointe est conique.

367 - 77.1.6.62

L: 98,3; D max: 7,3(38); DT: 5,7x5; HT: 9 DC: 3,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (15 XI 77 sond.2, zone Est, entre M 1 et M 2, couche de terre meuble).
Datation: Augustéen précoce.

La tête en olive a un sommet pointé; le resserrement après le diamètre maximal, est bien marqué; la pointe est conique. L'os est légèrement spongieux vers la tête; on observe, sur la partie portant la pointe, des traces horizontales de tournage.

Parallèles - Datation:

Ce type d'objet est connu, dans un contexte précoce également, à Roanne et à Ensérune (18); il est attesté aussi en Italie et en Grèce (19). On peut penser que ce type d'objet n'a guère dépassé les débuts de notre ère .

A XVIII,5 :

Les exemplaires de ce type diffèrent essentiellement de ceux du précédent par un ressaut bien marqué, qui souligne le diamètre maximal et permet le raccord de la partie portant la pointe; cette partie a un profil généralement troncconique .

On peut hésiter à classer certains objets dans le groupe A XVIII,5 ou dans le groupe A XVIII,4 et l'on pourrait, à la rigueur, considérer le type A XVIII,5 comme une variante de A XVIII,4, avec des diamètres légèrement plus forts .

Catalogue:

368 - 46 - PL.XXVIII

L: 109,6; D max: 11,8(57,7) - 3/4 (le col et la tête manquent).
Prov.: indéterminée .

S.C.D. LILLE III

Ribile:Cat.DU,n°262 p.64,pl.XXXI,1.

Le corps est parfaitement poli, sauf vers la pointe, où l'on observe quelques traces horizontales. La pointe est en olive .

369 - B2 - Pl.XXVIII L:91,4; Dmax:9,8(37,3) - 4/4(l'objet a été retaillé à ses deux extrémités).
Prov.: indéterminée .

Au diamètre maximal court une très légère moulure quadrangulaire, effacée par endroits. La pointe et le sommet ont été retaillés par facettes grossières. Quelques traces de tournage de part et d'autre du diamètre maximal .

370 - 670 L:110,5; Dmax:8,9(50); DC:4 - 3/4 (la tête manque).
Prov.: indéterminée .

De la tête, qui devait être en olive, ne reste qu'un léger évasement au niveau du col; la pointe est conique; sous le renflement, la partie portant la pointe présente quelques traces de tournage que le polissage n'a pas effacées .

371 - 86 L:99,1; Dmax:7,6(40,6); DC:3,2 - 3/4 (la tête manque, la brisure, ancienne, a été émoussée).
Prov.: indéterminée .

Comme pour l'exemplaire précédent, le polissage est imparfait vers la pointe .

372 - 78.1.6.80 - Pl.XXIX L:104,3; Dmax:10,2; DC:4,2x4 - 2/5 (la tête manque, mais la brisure ancienne a été polie; la pointe manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (11 XII 78 snnd.7, zone Sud, au S.O. de M 11, couche B5).
Datation:1ère moitié du Ier s.ap.J.-C.

Vers 9,3 du sommet, le col a été retaillé après brisure, et présente une section grossièrement carrée. Dans la partie portant la pointe, deux traces de ciseau accidentelles ont été partiellement effacées à la râpe .

373 - 79.1.6.8 - Pl.XXVI et LXVII
L:106; D max:9,9; DC:4,3; DT:7,7; HT:9,5 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, carré E8, lot 2, fosse n°13)
Datation: début du Ier s.ap.J.-C.

La tête, en boule légèrement allongée, est pointée à son sommet; elle est bien séparée du corps. La zone comprise entre le col et le diamètre maximal présente deux groupes de moulures: un groupe, près du col, comporte une moulure centrale, arrondie, encadrée par des moulures triangulaires: deux au-dessus, en direction du col, et trois en direction du diamètre maximal; l'autre groupe, près du diamètre maximal, comprend trois moulures triangulaires, au centre, flanquées, de part et d'autre, par une

moulure arrondie, puis, deux moulures triangulaires. Le profil de l'objet, de part et d'autre du diamètre maximal, est fortement arqué. L'objet porte des traces de tournage perpendiculaires à son axe longitudinal, vers le col, entre les zones de décor; au-dessous de la première zone de décor, et au-dessus de la seconde, on observe des traces de vibration dans l'axe longitudinal; de part et d'autre du diamètre maximal, ces traces sont obliques .

374 - 79.1.6.11 - Pl.XXVI L:109; D max:8,2x7,7(38,5); DT:6,7; HT:11 - 4/4(la pointe est faiblement écaillée).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, carré E8, lot 9, fosse n°13).
Datation: début du Ier s.ap.J.-C.

La tête est en olive, bien séparée du corps; au diamètre maximal, une zone d'os brut en dépression donne à l'objet un profil dissymétrique. On observe vers la pointe conique des traces horizontales .

Parallèles - Datation:

Ce type est bien attesté par ailleurs, à Lyon même, au Musée de Puy-Latta et dans les fouilles de la rue des Farges (20), comme à Gergovie et Cavaillon (21). Grivaud de la Vincelle en signale plusieurs, trouvés à Paris, dans les fouilles du Jardin du Luxembourg (22). Nous ne connaissons pas d'exemplaire postérieur au milieu du Ier s.ap.J.-C.; il est difficile de préciser la date vers laquelle le type apparaît; elle ne doit pas être antérieure au Ier s. av.J.-C. Le n°373 se rattache par son décor à la tendance hellénistique qui multiplie à profusion les moulures (cf.p.30).

A XVIII,6:

Par rapport aux précédents, les objets de ce type sont plus trapus; la différence essentielle réside dans la forme du ressaut: de profil arqué dans le type A XVIII,5, il est ici beaucoup plus brusque, et se transforme en un véritable décrochement; le diamètre maximal de la partie portant la pointe est inférieur de 2 à celui de l'objet, au raccord entre les deux parties .

Catalogue:

375 - 83 - Pl.XXVIII L:102; Dmax:8,6(50,3); DC:3,8 - 3/4 (la tête manque).
Prov.: indéterminée .

Le ressaut du diamètre maximal disparaît à un endroit. La pointe est en cône.

376 - 84 - Pl.XXVIII L:88; D max:11,9 - 2/3 (la pointe manque, ainsi que le col et la tête).
Prov.: indéterminée .

Objet de fort diamètre; la pointe présente, avant sa cassure, un profil arqué. Sur la partie portant la pointe figure un graffite: V-VII (cf.n°381).

377 - 85 L:90,6; D max:9(37); DC:3,8 - 3/4 (la tête manque).
Prov.: indéterminée .

Le ressaut du diamètre maximal est effacé en deux endroits, la pointe est en ogive .

S.C.D. LILLE III

378 - 89 L:82,8; D max:11; DT:8; HT:6,9; DC:5,8 2/5 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .

La tête est une boule aplatie, pointée au sommet, bien séparée du corps. Le diamètre maximal est souligné par une très légère moulure quadrangulaire, en bonne partie effacée. Le ressaut est effacé à un endroit. Une strie fine s'enroule en spirale au niveau du col.

379 - 89 - PL.XXVIII L: 82,8; D max: 8,2 (32) ; DT: 5,1 ; HT: 11,3; DC: 4 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La tête est en forme d'ovoïde allongé et se rattache au col par une gorge. La pointe, en ogive, est en partie retaillée. Le ressaut a disparu à un endroit.

380 - 407 - PL.XXVIII L:87,2; D max:9(42); DT:6; HT:7,5; DC:4 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La tête, en boule, repose sur une base oblique qui la raccorde au col. Le diamètre maximal est marqué par une moulure quadrangulaire, et l'objet est orné, sur la partie comprise entre le col et le diamètre maximal à mi-longueur court une gorge profonde en V, à laquelle répond un filet rempli par endroits de substance noire, à 6,7 plus loin; la zone intermédiaire est partagée en deux par une moulure large en U; enfin, contre le diamètre maximal se développe une zone de profil biconvexe (H:5,5). La pointe est en ogive .

381 - 668 - PL.XXIX L:87; D max:12,5(34); DC:4 - 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier, 1951 p.79 et pl.XIX (3ème rang, 4ème obj. à partir de la droite).

Le sommet est plat et ne résulte pas de réaménagement d'une cassure ancienne. La pointe, conique, a été dressée par facettes successives; on les a, en grande partie, effacées au polissage . La partie comprise entre le sommet et le diamètre maximal porte un graffite X .

382 - 77.1.6.61 - PL.XXIX L:85,7; D max:8,5(42,3); DC:4,6 - 3/4 (la tête manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (13 XII 77 sond.2, angle Est, près du pilier 6, dans la couche de terre brune).
Datation: 0 - 15 ap.J.-C.

Le ressaut est effacé à un endroit; la pointe, en ogive, porte quelques traces en spirale.

Parallèles - Datation:

Ce type d'objets, signalé, comme le précédent, à Lyon, au Musée de Puy-Latta et dans les fouilles de la rue des Farges (cf. note 20), se rencontre également à Vienne, à Liberchies (23), comme à Vindonissa ou au Lorenzberg (24). Un exemplaire enfin, à Corinthe (25) pourrait s'apparenter à cette série. Morphologiquement proche du groupe A XVIII,5, ce type paraît avoir une

période d'existence voisine: nous n'en connaissons pas d'exemplaire postérieur au milieu du Ier s.ap.J.-C.

Nous avons enfin isolé quelques objets difficiles à intégrer aux groupes que nous avons définis, et pour lesquels les parallèles font souvent défaut .

Catalogue:

383 - 87 - Pl.XXX L:76,7; D max:11(26); DS:5,4 - 4/4 (fendu longitudinalement, deux fragments concordants)
Prov.: indéterminée .

Le profil général est voisin de celui des types précédents: renflement du diamètre, puis rétrécissement en direction de la pointe: le sommet est en calotte ; le diamètre maximal , irrégulièrement marqué, est suivi, en direction de la pointe, d'un rétrécissement assez brusque; le diamètre de la partie portant la pointe décroît rapidement, et la pointe est en ogive.

Parallèle:

On peut rapprocher cet exemplaire d'un autre, trouvé en Campanie et daté du dernier quart du Ier s.av.J.-C. (26).

384 - 71 - Pl.XXX L: 96,8; D max: 8,4; DT: 6; DC: 4,2 3/4 (la pointe manque).
Prov.: indéterminée .

La tête, en olive, n'est pas séparée du col; le corps, long et fuselé, atteint très progressivement son diamètre maximal; puis s'esquisse, avant la brisure, une partie de profil biconcave .

Parallèle:

Un exemplaire analogue, trouvé dans la nécropole de la Calade, est conservé au Centre de Documentation Archéologique du Var à Draguignan (contexte: Ier s.ap.J.-C.).

385 - 79.1.6.19 - Pl.XXVI L:67; D max:9(15,5); DT:3,5; HT:4,5 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, carré C6, lot 51, remblai apporté lors de la construction du temple).
Datation: 30 av.J.-C.- 20 ap.J.-C.

Le profil général de l'objet comporte une partie longue, à partir de la tête, où le diamètre croît, et une partie courte en direction de la pointe, où il décroît. La tête est une boule aplatie, dont le sommet présente des traces de brisure résultant des techniques de tournage ; elle repose sur un col resserré. Le corps comporte deux zones de décor entre le col et le diamètre maximal: l'une immédiatement sous le col, comprend deux moulures trapézoïdales, puis une moulure quadrangulaire, réunies par des gorges en U; l'autre, à mi-longueur, comporte trois moulures trapèzoïdales, limitées de part et d'autre par une moulure quadrangulaire, et réunies entre elles par des gorges en U. Au delà du diamètre maximal, toute l'extrémité pointue est moulurée: une zone bombée d'abord, puis trois moulures trapèzoïdales réunies par des gorges en U, puis la pointe, conique, courte (H:5,3).

S.C.D. LILLE III

Parallèle:

Ce type d'objet, pour lequel nous ne connaissons pas de parallèle, évoque, lui aussi, la tradition décorative des tourneurs hellénistiques.

386 - 666 - Pl.XXIX — L: 92,4; D max: 7,2 (14); DT: 5,3 ; HT: 11,3; DC: 4,2 - 4/4
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier 1951 p.79 pl.XIX (rangée du bas, 2ème obj. à partir de la droite).

La tête, oblongue, comporte d'abord, vers le col, une zone large bombée, puis un sommet allongé et arrondi ; elle est bien séparée du corps dont le diamètre augmente du col au diamètre maximal. L'extrémité portant la pointe est très courte, raccordée au diamètre maximal par un faible ressaut oblique. La pointe, courte, est en cône.

Parallèle:

Des "épingles" munies d'une tête analogue à celle de notre exemplaire ont été trouvées dans un contexte de La Tène III (27); d'autre part, la dimension très réduite de la partie portant la pointe évoque des "stylets" ou des "épingles" de même période ou de contexte gallo-romain précoce (28); mais nous ne connaissons pas de parallèle rigoureux à cet objet .

387 - 78.1.6.81 — L: 26,8; DT: 7,7; DC: 4,9 - 1/5 (n'est conservée que la tête).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (13 X 78 sond.7, zone E; couche 11a).

Tête en olive non séparée du col; ce doit être la tête d'un exemplaire de type A XVIII,4 .

388 - 665 — L: 81,2; D max: 6,7 (28,5); DT: 4,6; HT: 9,5; DC: 3,3 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La tête est en olive non séparée du col, et présente un décor de stries grossièrement disposées en losanges. Le corps se renfle du col au diamètre maximal, puis s'amincit, sans ressaut, en cône allongé. La pointe est longue. Teinte verte par endroit: la patine fait douter de l'antiquité de cet objet.

1 - B.A., article fuseau (G.Lafaye); sur les différentes techniques de filage et leur évolution, Forbes, 1964 p.154 sq.

2 - Nous avons vu au Musée Archéologique d'Enséruna plusieurs objets de type A XVIII,6 munis d'une palette: ils pourraient avoir servi de stylets .

3 - Recueil, 1771 "Tapisserie de haute lisse des Gobelins", pl.XIII n°5; voir aussi les fuseaux à tête tronconique dans Reix, 1972 p.517 sq.: l'auteur fait remarquer que cette tête tronconique "a pour but d'arrêter le fil qui aurait tendance à s'échapper du fuseau". Elle sert aussi à augmenter le poids de ces fuseaux dépourvus de fusaïole .

4 - Forbes, 1964 p.154. Pour l'époque moderne, les dimensions données par Reix (Reix, 1972 p.517) sont à peine inférieures: "environ 20 à 25 centimètres" .

5 - Pour le premier fuseau, Greek and Roman life, p.144 fig.173: il peut s'agir d'un remontage à but pédagogique; pour le second: Johnston, 1972, n°14 p.139 et fig.17: l'auteur fait remarquer que l'objet est sans doute ("probably") un fuseau parce que son diamètre permet de l'adapter à une fusaïole trouvée dans la même pièce .

6 - Nous avons orienté ces fuseaux, qui ne présentent pas, en eux-mêmes, d'éléments permettant de définir un haut et un bas, par comparaison avec ceux du type A XVIII,2, dont l'extrémité supérieure est la plus épaisse .
J.P.Wild (Wild, 1970/1 p.31) écrit au contraire que c'est l'extrémité inférieure qui est renflée, mais la photo qu'il publie (pl.III b) est en contradiction avec son texte .

7 - Aucun d'entre eux n'est daté; la provenance des deux fuseaux de Vienne n'est pas connue; ceux d'Alise viennent du site d'Alésia, ceux de Chatillon-sur-Seine, de Vertillum (Vertault).

8 - Loustaud, 1975 p.139 fig.38 n°356. L'auteur signale deux autres exemplaires conservés au MAN (inv.n°52117).

9 - Wild, 1970/1 p.127-129: l'auteur dresse un catalogue des exemplaires qu'il connaît, en bois ou en os, dans ces trois pays .

10 - Wild, loc.cit. n°20, 37, 38, pour le terminus ante quem, et note 8 pour le terminus post quem .

11 - Forbes, 1964 p.154 fig.; ou Flinders-Pétrie, 1889 p.52 pl.XII n°9 .

12 - Allmer-Dissard, 1888 p.571: "crochet ou aiguille à tricoter".

13 - Au Musée Archéologique de Nîmes: inv.n°900.1.105 (prov.:les Clafarèdes, près de Baron, Gard): fuseau et fusaïole, même disposition que sur notre exemplaire n°355; dans les vitrines du Musée de Fréjus, fuseau et fusaïole, même disposition; à Draguignan, fuseau (fin du Ier s.-début du IIème s.ap.J.-C.).

14 - A Lunl: Frova, 1977 CM 9976 p.324 pl.176 (antérieur au milieu du IIIème s. ap.J.-C.); à Vintimille: Capello, 197., W 37400, pl.IV n°38 p.38 (180-90 av.n.è.)

15 - Le terme de "coche" est signalé par F.Reix (Reix, 1972 p.517) comme un régionalisme. Voir des exemples de crochet ou "coche" en métal, dans Greek and Roman life, p.144 fig.173 .

16 - Elle est au moins attestée sur un exemplaire d'un type qui ne figure pas au MCGR, à renflement au tiers inférieur et extrémité non moulurée: cf. au MAN: inv.n°94296 (prov. Forêt de Compiègne).

17 - Alarcao et alii, 1979 n°129 p.48 pl.X (période flavienne).

18 - A Rouanne, dans les fouilles de l'Institution Saint-Joseph, inv.1077, au dépôt des fouilles de Rouanne; l'Abbé Rossou, qui a mené la fouille, me précise que cet objet date "de la période augustéenne, avant l'ère chrétienne"; à Isérune: Jannoray, 1955 n°Os 184, pl.LXI fig.3, cinquième objet à partir de la gauche (identifié comme "épingle ou tige de fuseau"), tête III; voir aussi, ci-dessus, note 2 .

19 - En Italie: Franciscis, 1961 p.264 et fig.5, au centre (s.d.); en Grèce: Davidson, 1952 n°1562 p.187 pl.83 (romain), et n°1565, même référence (contexte de la fin du IVème s.ap.J.-C.)

20 - A.Desbat nous signale qu'aucun des exemplaires de ce type trouvés dans les fouilles de la rue des Farges n'est postérieur à 50 ap.J.-C. Même remarque pour les exemplaires de type A XVIII,6 .

S.C.D. LILLE III

21 - A Gergovie: Lehrouse, 1948 n°2525 p.82 fig.42 (période augustéenne); à Cavaillon: Ormoulin, 1955 p.23, fig.15 a-b (Ier s.av.J.-C.).

22 - Grivaud de la Vincelle, 1837 p.14-15 pl.II n°9 et 11: l'auteur y voit des "styles employés à passer au moyen du tour sur la poterie avant sa cuisson, des gorges, des moulures et d'autres ornements" (s.d.).

23 - A Vienne, un exemplaire orné de moulures au-dessus du diamètre maximal et au col, ainsi qu'un autre exemplaire, d'un profil voisin de celui du n°378, signalé dans Pelletier, 1975 p.140-141 (époque tibérienne); à Liberchies: G et B xxx, 1979 n°2 p.48 et pl.12 (époque Auguste-Tibère), l'auteur signale d'autres exemplaires à Bâle ("frührömisch") et Dangstetten (époque d'Auguste).

24 - A Vindonissa: Hauser, 1904: voir pl.XVIII, en bas de la page (objet orné de moulures près du col; s.d.); au Lorenzberg: Vibert, 1965 n°15 p.51 pl.23 (identifié comme stylet, "frührömisch").

25 - Davidson, 1952 n°1488 p.195 pl.89; l'objet est brisé à une extrémité et son orientation est difficile à préciser; d'ailleurs, la partie brisée paraît avoir eu, en se rétrécissant, un profil biconcave; remais .

26 - Beschiewga, 1936 pl.III fig.6 et p.82 (25 av.J.-C.- 0) "stilis" .

27 - Pic, 1906 n°42 col.91 pl.XLXII .

28 - Pic, 1906 n°31 p.88 pl.XLXII ("stylus") et notre n°725 (section A XX,18).

A XIX - LES AIGUILLES

Ces objets, très nombreux, dominent, avec les épingles et les charnière, la production des tabletiers; ils présentent une grande variété de types, sans que l'on puisse actuellement rapporter une forme à une fonction précise. L'épaisseur de la pointe, la fragilité des exemplaires, font douter qu'ils aient perforé des solides souples: l'utilisateur devait sans doute préparer un trou, l'aiguille ne servant qu'à passer le fil ou le lacet. On peut encore supposer que certaines d'entre elles aient perforé des tissus à trame lâche (1). On s'est vainement interrogé sur l'utilité des chas complexes, accompagnés d'un ou de deux trous perforants dans l'axe longitudinal de l'objet; on admet généralement que ces aiguilles permettaient de travailler avec plusieurs fils à la fois (2).

On peut seulement faire remarquer qu'il y a souvent un lien entre la forme du sommet, la section, et la forme du chas: la plupart des épingles à section circulaire et sommet conique ont un chas perforé, en forme de 8 (groupe A XIX,2); quand le sommet est en palette, quand la section devient ovale ou sub-rectangulaire, le chas est souvent plus allongé, et peut être complexe .

Seule, en fait, une étude par sites et par quartiers à l'intérieur de chaque site permettrait de mettre en relation un type d'aiguille et un type d'activité. Blümner (3) a fait remarquer que, dans le monde grec et romain, la réalisation d'un vêtement ne demande pas un gros travail d'assemblage à l'aiguille: vraie quand il s'agit de fabriquer une toge ou un chiton, la remarque perd de sa vérité quand on arrive à des formes plus complexes. D'ailleurs l'existence de l'aiguille est attestée à une très haute antiquité, en os ou en métal (4), avec un ou deux chas (5). Si le nombre des aiguilles en os s'accroît à partir de l'époque hellénistique (6), cela tient, plus qu'à l'évolution du costume, à celle de la tabletterie qui prend alors une extension considérable.

Nous avons classé ce matériel sans tenir compte des formes de la pointe, trop souvent brisée, et qui ne paraît pas liée à un type précis, mais en fonction de la forme du sommet et de celle du chas. Cet essai de typologie, tenté sur les objets du MCGR, ne regroupe pas toutes les formes existantes. La recherche des parallèles est ici, comme pour les épingles à sommet non figuré (cf.section A XX), compliquée par la pauvreté et l'imprécision des publications dans ce domaine .

A XIX, 1 :

Ce type d'aiguille est assez long; le corps est de section circulaire très fine (1 environ). Le chas est circulaire, obtenu par un unique forage .

Catalogue:

389 - 68 - Profil type p. 182
L:125; D max:1,3 - 4/4, os(Poplin).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.565 n°1811,fig.obj.du milieu.
Allmer et Dissard suggèrent que cet objet ait été "fait avec une arête de poisson".

S.C.D. LILLE III

A XIX,2:

Le corps est de section circulaire et s'amincit régulièrement du sommet vers la pointe; le sommet est conique ou pyramidal et les facettes de fabrication ont souvent été laissées brutes; le chas, obtenu en deux perforations tangentes, a une forme de 8. C'est un type d'objet fréquent, souvent réalisé dans un matériau de qualité médiocre (7), et assez fragile .

Catalogue:

390 - 114 L:75,1; D ch:3,9x3; L ch:3,2; I ch:1,2; L S:4 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .

La section est ovale au niveau du chas, dont le forage est légèrement oblique .

391 - 421 L:54,4; DS:4,5x4,2; L ch:4,8; I ch:1,6; H co:2,2 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .

Le sommet est pyramidal, sa pointe est tronquée.

392 - 694 L:73,4; DS:5x4; L ch:4,6(6); I ch:2; H co:3,8 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Le sommet est pyramidal, la pointe en ogive; le chas est évasé à sa base inférieure, sur l'une des deux faces.

393 - 98 - Profil type p. 182
L:104,5; DS:3,7x2,5; L ch:3,2; I ch:1,3; H co:3 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Le sommet est pyramidal, la pointe légèrement aplatie. l'aiguille est polie .

394 - 422 L:46,5; DS:3,7x3,3; L ch:4,9(5,5); I ch:1,4; H co:2 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .

Le sommet est arrondi; le chas présente un évasement à sa base inférieure .

395 - 423 - PL.XXXI L:68; DS:4,4x4,2; L ch:3,9; I ch:1,4; H co:4 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .

Le sommet est pyramidal; le forage des trous est oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'objet.

396 - 408 L:75; D ch:4,2x3,7; L ch:4,4(5,6); I ch:1,6; H co:5
Prov.: indéterminée .

Le chas présente un évasement à sa base inférieure.

397 - 267 L:111; D ch:3x2,8; L ch:5,2(5,5); I ch:1,7; H co:3,6 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

Le sommet est tronconique, le chas évasé à sa base inférieure .

398 - 268 - Profil type p. 182
L: 108; D ch:4x3,7; L ch:4,3(5,3); I ch:2; H co:3,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Le sommet est conique, le chas évasé à sa base inférieure .

399 - 269
L:94,8; D ch:4,6x4,2; L ch:3,6(5,1); I ch:1,8; H co:3,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
La pointe est courte, à un biseau dominant ; le sommet est conique, le chas est évasé à sa base inférieure .

400 - 270
L:90,8; D ch:4,4; L ch:4,1(4,9); I ch:1,7 H co:7,4 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Ste Colombe II.
Le sommet, conique, est allongé, le chas légèrement évasé .

401 - 271
L:101,4; D ch:5x4,3; L ch:3,6(4,6); I ch:2; H co:3,3 - 5/6 (la pointe est écaillée).
Prov.: Ste Colombe II.
Le sommet est conique, le chas évasé .

402 - CAP 41
L:72,3; DS:3,8x3,4; L ch:4(5); I ch:2; H co:4 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Sommet pyramidal; la pointe est courte, en trois biseaux: elle a peut-être été retaillée après une cassure. Le chas est évasé à sa base inférieure, et les deux forages sont désaxés l'un par rapport à l'autre. Teinte verte .

403 - CAP 43
L:44,6; DS:4,4x3,8; L ch:4,3; I ch:1,8; H co:5,3 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Le sommet est pyramidal .

404 - CAP 45
L:62,4; DS:4,2x3,7; L ch:4(5); I ch:2; H co:3,8 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Le sommet est pyramidal, grossièrement travaillé. Les deux trous qui forment le chas s'évasent l'un et l'autre sur une même face de l'aiguille .

405 - CAP 42
L:48,7; DS:1,5; L ch:4,6; I ch:8; H co:6 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Le sommet est conique .

406 - CAP 44
L:45,4; DS:4x3,7; L ch:4,8(5,5); I ch:1,8 H co:5 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Le sommet est en tronc de cône .

S.C.D. LILLE III

407 - CAP 78 L:68,9; DS:3,5; L. ch:4(4,6); l ch:1,8; H co:3,5 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Le sommet est conique, le chas évasé à sa base inférieure.

408 - CAP 79 L:32,7; DS:4,2x3,5; L ch:4,5; l ch:1,8; H co:3,2 - 1/3 (n'est conservée que la partie supérieure de l'aiguille).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Le sommet est un cône sur base ovale; le chas a été foré en deux trous tangents, désaxés l'un par rapport à l'autre, et obliques par rapport à l'axe longitudinal de l'objet.

409 - 77.1.6.8 L:93; DS:3,9x3,6; L. ch:5(55); l ch:2; H co:3,6; D max:4,2x4 à la base du chas - 4/5 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (24 VIII 77 sond.2, angle Ouest, remplissage de l'égout).
Datation: 2ème moitié du IIème s.
Le sommet est pyramidal; le chas est évasé à sa base inférieure. Quelques traces de râpe sur le corps, qui s'amincit à partir de la base inférieure du chas, en direction de la pointe et du sommet.

410 - 78.1.6.19 L:62,6; DS:4,8x4,5; L. ch:4,6; l ch:2; H co:4,8 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (13 III 78 sond.7)
Datation: fin du II ème s.ap.J.-C.
Le sommet est pyramidal; le chas s'évase à sa base inférieure; quelques traces de râpe .

411 - 77.1.6.21 L:80,2; DS:4x3,4; L. ch:4,7; l ch:2; H co:3,8 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (5 XI 77 sond.4, zone Sud-Est, remblai rouge près de la rampe).
Datation: 75-125 ap.J.-C.
Le sommet est conique .

412 - 77.1.6.67 L:47; DS:4,2x3,8; L. ch:5,6; l ch:1,6; H co:3,5 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (21 X 77 sond.2, zone E, couche de terre noire dans l'égout n°1).
Datation: 2ème moitié du IIème s.
Le sommet est conique .

413 - 78.1.6.60 - Pl.XXXI L: 86,6; DS: 4,3; L. ch:5,4; l ch:2,3 H co:3,6 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (20 IX 78 sond.7, zone Ouest, couche 2).
Le sommet est conique, le chas s'évase très légèrement à sa base inférieure; la pointe présente un biseau dominant .

414 - 77.1.6.73 L:48,9; DS:4,4x4; L.ch:3,4(4); l.ch:2; H co:4 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (30 VI 77 sond.3, zone 4).
Datation: fin du IIIème s.ap.J.-C.

Le sommet est conique; le chas est mal foré: il est plus étroit sur une face que sur l'autre .

Parallèles - Datation:

Le type est très courant partout. Les exemplaires les plus anciens que nous connaissions peuvent être de la seconde moitié du Ier s.ap.J.-C. (8); ils paraissent nombreux dans le second siècle (9), mais le type se prolonge dans l'antiquité tardive (10) jusqu'au VIème s.ap.J.-C. au moins.

A XIX,3:

Ce type ne diffère du précédent que par la forme du sommet, plus long, en ogive, et non plus en cône; le chas est généralement plus allongé. On peut considérer ce type comme une variante du précédent.

415 - 696 - Profil type p. 182
L:111; DS:4x3,6; L.ch:3,8(4,6); l.ch:1,8
H co:7,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Le sommet est en cône très allongé, la pointe en ogive; le chas présente, sur l'une de ses faces, un évasement à sa base inférieure .

416 - 78.1.6.24 L:70,4; DS:4,5x3,7; L.ch:8,4(9); l.ch:2; H co:6,5 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (27 I 78, sond.6, zone Est).

Le sommet est ogival, allongé; le chas est évasé à sa base inférieure, sur une face; il paraît résulter de deux forages proches l'un de l'autre, que l'on aurait réunis en brisant la paroi qui les séparait .

417 - 77.1.6.43 L:55,7; DS:3,5x4,4; L.ch:5; l.ch:2,1; H co:7 - 2/3 (l'extrémité pointue manque) .
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (2 VIII 77, sond.3, zone 1, remblai rouge).

Le sommet est en cône allongé, et présente des traces de râpe qui déterminent des facettes. Le chas est évasé sur une face à sa base inférieure .

418 - 78.1.6.7 L:65; DS:4,7x3,4; L.ch:4,4(4,8); l.ch:1,9
H co:6 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (6 I 78; sond.4, zone Est, fosse entre -80 et -160).
Datation: 75-100 ap.J.-C.

Le sommet est en cône allongé. Le chas est foré obliquement et présente, à sa base inférieure, et sur une face, une zone d'os brut, tandis qu'il est légèrement évasé sur l'autre face .

S.C.D. LILLE III

419 - 77.1.A.29 - Profil type p. 182
L:74,8; DS:4,5x4; L ch:5(6); l ch:2,2; H co:5 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (20 IX 77 sond.2, zone Est/Sud).
Datation: 2ème moitié du IIIème s.
Le sommet est en cône; le chas est évasé à sa base inférieure, sur une face .

Parallèles - Datation:

On ne peut guère différencier ce type du précédent dans les publications; il apparaît au moins aussi tôt que lui (cf.n°418). Il est bien attesté à Vienne (11). Des exemplaires de Leicester paraissent s'y rattacher (12).

A XIX,4:

Ce type présente lui aussi un corps de section circulaire s'amincissant vers la pointe, mais aussi vers le sommet, à partir de la base inférieure du chas. Le sommet est en calotte peu développée. Le chas a une forme de 8 .

Catalogue:

420 - CAP 46 - Pl.XXXI et profil type p. 182
L: 39; D max: 3,7; DS: 2; L ch: 3,6; l ch:1,6; HS:2 - 1/3 (n'est conservé que le tiers supérieur de l'objet).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Aucune particularité .

Parallèles - Datation:

Des aiguilles très voisines ont été trouvées à Salamine de Chypre (13) dans des contextes des Ier et IIIème s.ap.J.-C. On ne peut certifier que le type n'ait pas eu une extension plus grande. Il est possible notamment que la fragilité du sommet, due à son faible développement, ait amené les tabletiers à faire un chas de petite dimension, de forme circulaire, obtenu par un unique forage (14).

A XIX,5:

Ce type d'aiguille est proche, par sa forme générale, du type A XIX,2; la différence essentielle tient à ce que, dans ce corps de section circulaire étroite, a été ménagé un chas rectangulaire, très allongé et assez étroit .

Catalogue:

421 - 726 - Pl.XXXII L: 70,9; DS: 4x3,8; L ch: 5,2 (10,2); l ch:1,5 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .
Le chas présente un double biseau à chacune de ses bases .

422 - 273 - Profil type p. 182
L:98,9; DS:4x3,7; L ch:9 (12); l ch:1,4 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Ste Colombe II.
Même description que le numéro précédent .

Parallèles - Datation:

Le type est attesté sur d'autres sites, à Roanne, à Mâcon,

en Vendée (15), mais aussi en Grande-Bretagne, à Canterbury ou à Gadebridge Park (16). Il est difficile pour l'instant de préciser sa durée d'existence .

La parenté de forme entre les groupes A XIX,2-3-4-5 suppose que leurs fonctions étaient voisines; la différence essentielle concerne la longueur et la forme du chas, ce qui suggère qu'on choisissait, et qu'on fabriquait, l'aiguille en fonction d'un type de fil .

A XIX,6:

Cette série est sensiblement différente des types précédents, par sa longueur et sa largeur, toujours plus grandes, mais aussi par sa forme: si la section du corps est, vers la pointe, circulaire, elle devient ovale en direction du sommet, où elle est très aplatie, tandis que sa largeur augmente. Le sommet a souvent un profil légèrement arqué .

Catalogue:

423 - 4 - Pl.XXXI L:84,3; l5:5,6x2,2; L ch:11,4(15,3); l ch:2 - 4/4
Prov.: indéterminée .

L'aiguille a un profil longitudinal dissymétrique: presque droite sur l'une des faces, elle est sensiblement arquée sur l'autre. Le chas présente deux biseaux à chacune de ses bases, ainsi que, sur une face, une gouttière étroite à sa base inférieure. Le corps atteint son diamètre maximal à 4/7 du sommet:5,1x4,7. La pointe est courte, dissymétrique. Teinte verte par endroits .

424 - 687 - profil type p.182 et pl.LXVI
L:91,8; l5:6x2; L ch:7; l ch:2,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Le sommet est de profil rectiligne; le chas a été foré puis dressé, sans doute à la râpe: il a une forme rectangulaire, et ne présente aucun évasement. La pointe est longue, conique .

425 - 686 - Profil type p. 182
L:94,2; l5:5,3x2,7; L ch:7,3(10); l ch:1,7 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Le sommet est arqué; le chas a été achevé à la meule et présente deux biseaux sur chacune de ses bases. La pointe est en ogive .

426 - 685 L:164; l5:6x0,8; L ch:5; l ch:2 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion (M).

La section de l'aiguille passe régulièrement et progressivement de ronde à rectangulaire entre la pointe et le sommet, qui a un profil faiblement arqué. Le chas a une forme de 8.

427 - 78.1.6.75 - Pl.XXXI L:145,5; l5:7x2; L ch:9,2(13,5); l ch:2,2 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (11 X 78 sond. 7, zone Sud, au N-E de M5, couche 2).

Le sommet est arqué. Le chas a été foré comme celui du n°425. La pointe est longue .

S.C.D. LILLE III

Bien que le sommet manque, on peut adjoindre à cette série le numéro suivant, qui présente les mêmes caractéristiques :

428 - 78.1.6.39 L:127,6; l ch:6,8x2,7; L ch:2,8 - 5/6 (le sommet manque) .
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (5 IV 78 sond.7, zone Sud, tranchée NE-SO au NE de M 5; - 120).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

Le chas présente à sa base inférieure et sur ses deux faces un biseau. La pointe a un biseau dominant .

Parallèles - Datation:

Le type est bien attesté. On connaît de nombreux exemplaires analogues à Vienne comme à Javols (17), mais aussi bien en Italie, en Grèce, ou au Portugal (18). Le type général semble perdurer sans grande variation entre le Ier et le Vème s. de notre ère au moins .

Il faut remarquer ici que la présence, dans les fouilles du Verbe Incarné, d'un exemplaire (n°427) antérieur à la fin du IIème s.ap.J.-C., dont le chas a été meulé, infirme l'hypothèse de Vassy et Müller (19) selon laquelle ce mode de forage ou de finition, qu'ils avaient remarqué sur plusieurs aiguilles viennoises, serait une découverte du IIIème ou du IVème ap.J.-C.

A XIX, 7:

Les exemplaires de ce type diffèrent de ceux du précédent par la forme de leur sommet: il est plus large, et taillé en lame mince. Le chas peut être en 8, quand il a été obtenu au foret, ou en rectangle, avec bases biseautées, quand il a été travaillé à la râpe. Ces aiguilles sont généralement plus longues que les précédentes.

Catalogue:

429 - 2 Profil type p.182et pl.LXVI
L: 68,9; l S: 9,7x2,6; L ch:8(9,6); l ch:3,2 - 1/3 (seul est conservé le tiers supérieur).
Prov.: indéterminée .

Le sommet a un profil très légèrement acqué, et présente des traces perpendiculaires à l'axe longitudinal de l'objet, dues au sciage, tandis que d'autres traces, obliques, résultent du travail à la râpe. Le chas, rectangulaire, présente deux biseaux à chacune de ses bases. Quelques traces de râpe sur le corps, en dessous du chas.

430 - 3 - PLXXXI L:79,2; l S:9,6x2; L ch:6,4(7); l ch:3,6-2,4 - 2/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .

Le sommet a un profil rectiligne et présente quelques traces obliques. Le chas est trapézoïdal et s'évase vers le sommet; à sa base inférieure, double biseau de fabrication .

431 - 684 - PLXXXII et LXVI
L:156; l S:9,4x3; L ch:5,3(6,3); l ch: 2,9 (max) - 4/4
Prov.: Lyon, Trion (M) .

La section de l'aiguille passe rapidement à

l'ovale vers le premier tiers, puis s'aplatit , au sommet, en s'élargissant fortement. Le chas a été foré, il a une forme de 8, mais le trou inférieur est plus petit que le trou supérieur et il s'évase à sa base, sur une face .

Parallèles - Datation:

Plusieurs exemplaires analogues, inédits, figurent dans les collections du Musée de Vienne; nous n'en avons pas rencontré ailleurs. Le type existe également en bronze (20).

Ces deux derniers groupes (A XIX,6 et A XIX,7) diffèrent l'un de l'autre moins par la forme ou la longueur du chas que par le profil: on peut penser qu'il y a adaptation de l'outil au matériau à traverser, plus qu'au fil à employer .

A XIX,8 :

On aborde ici un groupe d'objets assez différent des précédents, tant par la forme générale de l'aiguille que par les caractéristiques du chas.

La section de l'aiguille, circulaire vers la pointe, s'aplatit progressivement en direction du chas, sans jamais être aussi mince que dans le type A XIX,7; le profil de l'aiguille s'élargit jusque vers la base du chas, puis s'incurve et se rétrécit vers le sommet qui peut être en pointe, ou rectiligne, et oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'objet.

Le chas est rectangulaire, allongé; il est surmonté , à faible distance (moins de 2 d'intervalle), par un trou perforant, dont le diamètre est identique à la largeur du chas .

Catalogue:

432 = 410 = Pl.XXXI et profil type p.182
L:98,4; O ch:5,2x3,3; L ch:6; l ch:1,2
4/4
Prov.: indéterminée .

Le sommet est oblique, le chas a été foré en trois trous qu'on a réunis .

Parallèles - Datation:

On connaît peu d'exemplaires analogues (21), ils sont des IIIème - IVème s.ap.J.-C. Au contraire, des aiguilles proches, par leur profil, du type A XIX,6, munies d'un trou perforant au-dessus, ou au-dessous du chas, sont connues au IIème s.ap.J.-C. (22); on connaît également une aiguille avec le même profil que celle qui nous intéresse, mais un trou au-dessous du chas, au IIème s.ap.J.-C. (23).

Il est difficile, en fait, de conclure sur la durée d'existence de ce type .

A XIX,9 :

La différence essentielle entre ce type et le précédent réside dans la présence de deux trous perforants, un au-dessus et un au-dessous du chas. Le profil général de l'aiguille est analogue.

Catalogue:

433 = 1 = Profil type p. 182. L:82,7; O ch:5,1x3,4; L ch:7; l ch:2
2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .

Le sommet est pointu. Le chas a été agrandi à la scie et présente, sur ses deux bases, au raccord

S.C.D. LILLE III

avec les grands côtés du rectangle, deux gouttières; un trait perpendiculaire à l'axe longitudinal de l'objet court sur une face, sous le trou inférieur.

434 - 108 L:56; D ch:5x3,4; L ch:6; I ch:1,3 2/5 (l'extrémité pointue manque). Prov.: indéterminée .

Le sommet est en cône. Le chas a été obtenu en trois perforations réunies. Les facettes de fabrication sont visibles sur le corps de l'objet ; traces de râpe vers le sommet.

435 - 106 - Pl.XXXI L:132,8; D ch:5x3,4; L ch:6,5; I ch:1,2 (1,6) - 4/4 Prov.: indéterminée .

Le sommet est arrondi; le chas résulte de trois perforations réunies, chacun des trous ayant une forme tronconique : plus large sur une face de l'aiguille que sur l'autre. Au niveau du chas, les flancs de l'objet portent des traces de râpe. Teinte verte .

436 - 697 L: 138; D ch: 4,6x3,5; L ch:6,2(6,5) I ch:1,5 - 4/5 (le sommet manque). Prov.: indéterminée .

Le chas est obtenu par la réunion de trois trous perforants. La pointe est en ogive .

437 - 698 - Pl.XXXII L:129; D ch4,3x2,7; L ch:5,4; I ch:1,6 4/4 (la pointe est à peine écaillée à son extrémité).

Le sommet est pointu, presque triangulaire; les deux faces sont planes au niveau du chas, qui a été obtenu par la réunion de trois trous perforants. L'objet a une teinte générale rose, sur laquelle se dessine, du sommet vers la pointe, une spirale blanche, correspondant aux parties où l'os a gardé sa couleur naturelle. On peut penser qu'un fil, attaché au sommet, était enroulé autour de l'aiguille: il aura protégé les parties au contact desquelles il se trouvait, tandis que le colorant même qui le teignait s'imprégnait dans les parties du matériau restées libres. La spirale enveloppe aussi le chas, ce qui paraît témoigner qu'on n'avait pas affaire, sans doute, à une aiguille enfilée (la spirale aurait été perturbée au niveau du chas) mais, peut-être, à une aiguille détournée de sa fonction première.

438 - 107 L:90,5; D ch:5,4x3,1; L ch:8; I ch:1,2 4/4 (deux fragments concordants). Prov.: indéterminée (l'objet porte une étiquette sur laquelle est inscrit en rouge le nombre 1270: aucune aiguille ne figure à ce chiffre dans l'inventaire A auquel renvoie en général ce genre d'étiquette).

Le sommet est pointu; le chas a été obtenu par la réunion de trois trous perforants et présente, au raccord entre les bases et les grands côtés, des gouttières.

439 - 274 - PL.XXXI L:74,2; D ch:4,2x2,8; L ch:7,5; I ch:1,4 2/3 (l'extrémité pointue manque) .
Prov.: Ste Colombe II .

Le sommet est pointu; le chas présente les mêmes gouttières que le numéro précédent .

440 - 275 - PL.XXXII L:87,9; D ch:5x3; L ch:5,7(6,3); I ch:2,4 3/4 (l'extrémité pointue manque, le sommet a été brisé à une date ancienne).
Prov.: Ste Colombe II.

Le chas a été foré en deux trous qu'on a réunis; il présente un fort évasement à sa base inférieure, comme sur le trou perforant inférieur; dans l'un et l'autre cas, les traces de forage sont visibles . L'aiguille a été brisée à date ancienne au niveau du trou perforant supérieur , et réutilisée après polissage de la partie brisée: elle s'apparente, dans sa forme actuelle, au type des aiguilles à chas complété par un trou au-dessous de lui (cf.note 22).

Parallèles - Datation:

Ce type d'objets précis est connu à Vienne, à Annecy, à Alésia (24), mais aussi en Italie et au Portugal (25), en Allemagne, en Suisse et en Grande-Bretagne (26). Il semble que le type ait perduré au moins des années 40 ap.J.-C. au milieu du IVème s.

A XIX,10:

Ce type s'apparente au précédent par la forme du chas complexe, tandis que son profil qui s'évase vers le sommet, sa section qui s'aplatit, le sommet lui-même, presque rectiligne, invitent à le rapprocher du groupe A XIX,6 .

Catalogue:

441 - CAP 73 - PL.XXXI et profil type p. 182
L:69,3; D:6,6x1,8; L ch:3,3(4,5); I ch:1,5 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

Le sommet est oblique. Le chas a été obtenu par la réunion de deux trous perforants; il présente à sa base inférieure un évasement, ainsi que le trou inférieur; le trou supérieur n'est pas dans l'axe longitudinal de l'objet.

Parallèles - Datation:

Le type est connu ailleurs avec un sommet rectiligne ou arqué: à Vienne, aux Bolards, à Conimbriga, à Corinthe (27). Il est actuellement difficile de préciser sa durée d'existence: au moins entre le second siècle ap.J.-C. et l'époque romaine tardive.

Diverses remarques s'imposent à propos des groupes A XIX,8, A XIX,9 et A XIX,10: sans être aussi catégorique que GR.Davidson (28), on peut signaler que les aiguilles à chas complexe, et surtout celles où le chas est accompagné de deux trous perforants, semblent plus nombreuses à partir du IIIème s.ap.J.-C. Par ailleurs, ces objets doivent correspondre à une fonction plus précise que celle des groupes précédents: cela suffit à expliquer leur absence sur certains sites, celui du Verbe Incarné à Lyon, par exemple (29). Enfin, ici encore, le tabletier adapte son objet à sa fonction, en

S.C.D. LILLE III

multipliant les chas, mais aussi en modifiant le profil de l'aiguille suivant sans doute le matériau à travailler, puisqu'il n'y a pas succession dans le temps, d'un type à l'autre .

A XIX,11 :

Nous avons cru bon d'isoler cet exemplaire, quelque incomplet qu'il soit, en raison de ses particularités morphologiques et technologiques .

Catalogue:

442 - CAP 19 - Pl.XXXII et LXVII et profil type p. 182
L:98,2; D ch:6,5x2,5; l ch:3 - 2/3 (l'extrémité pointue manque, ainsi que le sommet).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

L'aiguille a une section ovale en direction de la pointe, mais elle s'aplatit et s'élargit vers le chas. Celui-ci, dans sa partie conservée, s'évase à partir de sa base inférieure, rectiligne; ses parois sont grossièrement travaillées à la râpe; il est prolongé, à sa partie inférieure, par une gorge en V qui dessine un écu où il s'inscrit .

Parallèles - Datation:

Nous ne connaissons pas d'aiguilles de ce type à l'époque romaine. La technique employée au forage du chas s'apparente à celle qui est mise en oeuvre sur des aiguilles du Paléolithique (30).

Catalogue des fragments d'aiguilles brisées à la base du chas, et dont le type ne peut être défini .

443 - 113
L:97,9; D ch:3,5x2,6; l ch:1,4 - 3/4 (le sommet manque).
Prov.: indéterminée .

La section, à la base du chas, est ovale; le chas est foré; la pointe a un biseau dominant .

444 - 727
L:44,3; D ch:4,4 - 1/3 (l'extrémité pointue manque, l'aiguille est brisée aussi à la base du chas).
Prov.: indéterminée .

Les parois du chas sont brisées à leur naissance, mais la base inférieure, à deux biseaux et gouttières, est conservée. La section est circulaire .

445 - 112
L:124; D ch:5,3x2,5; l ch: 1,5 - 4/5 (l'aiguille est brisée à la base du chas (?).
Prov.: indéterminée .

La section est circulaire vers la pointe et passe à l'ovale en direction du chas, où l'aiguille est très aplatie, et assez large. Le chas est foré, à moins qu'il s'agisse d'un trou inférieur. L'objet peut être de type A XIX,6 ou A XIX,10.

446 - 409
L:87,4; D ch:4,6x2,4 - 2/3(le sommet et l'extrémité pointue manquent) .
Prov.: indéterminée .

La section, circulaire vers la pointe, est ovale vers le chas: le corps porte des traces obliques de râpe.

447 - 115 L:66,8; D ch:4,4x4,2; I ch:1,5 - 4/5 (le sommet manque).
Prov.: indéterminée .

La section est presque circulaire au niveau du chas, qui est foré. La pointe présente un fort biseau dominant. Un filet transversal court à 12 de la base du chas .

448 - 109 L:105,4; D ch:3,5x2,8; I ch:1,7 - 3/4 (la pointe et le sommet manquent).
Prov.: indéterminée .

La section, circulaire à la brisure inférieure, devient ovale au niveau du chas, qui présente deux gouttières à sa base inférieure et est accompagné d'un trou perforant, tronconique, placé au-dessous de lui. L'objet peut être de type A XIX,9, mais il est aussi possible qu'il n'ait pas eu de trou au-dessus du chas (cf.note 23). Le renflement et l'aplatissement au niveau du chas sont ici moins sensibles que sur les autres exemplaires .

449 - 695 L:117; D ch:4,8x3; I ch:2 - 4/5 (la pointe manque ainsi que le sommet).
Prov.: indéterminée .

La section, de circulaire vers la pointe, devient ovale au niveau du chas, qui a été foré; un trou perforant est placé au-dessous de lui. Cet objet appelle les mêmes remarques typologiques que le précédent.

450 - CAP 74 L:123,3; D ch:5x2,2; I ch:2,2 - 3/4 (la pointe et le sommet manquent).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

La section, circulaire vers la pointe, devient ovale et l'aiguille est aplatie et élargie progressivement vers le chas. Le trou situé à la hauteur de la brisure paraît être celui qu'on a foré pour faire la base inférieure du chas. L'objet peut être du type A XIX,6 .

451 - CAP 75 L:60,3; D ch:2,9x2,8; I ch:1,8 - 3/4 (le sommet et la pointe manquent).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

La section de cette aiguille fine est circulaire.

452 - CAP 76 L:84; D ch:6,5x3,2; I ch:7 - 3/4 (le sommet manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Datation: IIère moitié du IIIème s.

La section, ovale à la brisure inférieure, devient plus large et moins épaisse vers le chas, qui est foré.

453 - CAP 77 L:79,5; D ch:4,6x3,8; I ch:7 - 3/4 (le sommet manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Datation: IIère moitié du IIIème s.

La section, circulaire vers la pointe, est ovale au niveau du chas qui présente à sa base inférieure deux gouttières .

454 - CAP 80 L:83,3; D ch:3,7x3 - 4/5 (le sommet manque; deux fragments concordants)
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

S.C.D. LILLE III

La section, circulaire vers la pointe, devient ovale vers le chas qui est foré.

455 - CAP 47 L:56; D ch:3,8 - 7/4 (brisé au niveau du chas; la pointe manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Le forage du chas est en entonnoir .

456 - CAP 40 L:84,9; D ch:5x3 - 3/4 (brisée au niveau du chas; la pointe manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Un trou foré sous le chas . L'aiguille doit être de type A XIX,9 .

457 - CAP 48 L:72,8; D ch:3,9 - 4/5 (le sommet manque)
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
La section est ovale au niveau du chas, qui a été foré obliquement par rapport au plan des faces de l'aiguille. La pointe est courte, conique .

458 - CAP 49 L:64; D ch:3,6 - 4/5 (le sommet manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
La section, circulaire vers la pointe, est ovale au niveau du chas, foré obliquement par rapport au plan des faces de l'aiguille, et de forme tronconique.

459 - CAP 50 L:72,1; D ch:3,7x3,4; I ch:1,6 - 4/5 (le sommet manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Même section que pour le numéro précédent. Le chas est foré .

460 - CAP 51 L: 75,7; D ch:2,6x2,4; I ch:3,7(3,4) 4/5 (le sommet manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Même section que pour le numéro précédent; le chas, foré, est évasé à sa base inférieure, seule conservée.

461 - CAP 53 L:82,5; D ch:6,5x2,2; I ch:1,7 - 3/4(le sommet manque, la pointe est brisée).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
La section, circulaire vers la pointe, est très aplatie au niveau du chas, foré .

462 - CAP 52 L:56; D ch:5,5x3,3; I ch:1,8 -3/4 (le sommet manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
La section, circulaire vers la pointe, est ovale au niveau du chas, qui est de forme rectangulaire, et dont la base inférieure, seule conservée, présente un double biseau. La pointe, courte, a été dressée par facettes: elle a dû être retaillée après cassure.

463 - 77.1.6.46 L:55,4; D ch:4x3,7; I ch:1,9 - 2/3 (le sommet manque ainsi que l'extrémité pointue).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (2 VI 77 sond.3, zone 4, à l'Est du bassin).
Datation: milieu du IIème s.ap.J.-C.
Même section que le numéro précédent. Le chas, foré, présente à sa base inférieure, seule conservée, un double évasement .

464 - 77.1.6.63 L:88,2; D ch:5,3x2,8; l ch:1,3 - 3/4 (le sommet manque, la pointe est écaillée)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (XI 77, sond.4 au centre, couche jaune et rouge).
Datation: IIème s.ap.J.-C.

Même section que les numéros précédents; le corps présente de nettes facettes de fabrication. Le chas est foré .

465 - 77.1.6.69 L:69,5; D ch:4,6; l ch:? - 3/4 (le sommet et l'extrémité pointue manquent)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (21 X 77 sond.2, zone Est, couche de terre noire de l'égout n°1).
Datation: 2ème moitié du IIème s.

La section est cylindrique, le chas est foré. Il peut s'agir d'une aiguille de type A XIX,2.

466 - 77.1.6.70 L:69; D ch:4 - 4/5 (le sommet manque)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (même référence que n° précédent).
Datation: 2ème moitié du IIème s.

Mêmes remarques que pour le numéro précédent.

467 - 77.1.6.6. L:60,6; D ch:4; l ch:1,4 - 2/3 (le sommet et l'extrémité pointue manquent)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (24 VIII 77 sond.2, angle Ouest, remplissage de terre noire de l'égout)
Datation: 2ème moitié du IIème s.

La section est circulaire; le chas présente à sa base inférieure, seule conservée, deux biseaux dissymétriques .

468 - 77.1.6.34 L:70,2; D ch:4,3x4,2; l ch:1,4 - 4/5 (le sommet manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (5 VII 77, sond.3, zone Ouest, dans le drain).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

La section est circulaire; le chas présente à sa base inférieure, seule conservée, deux biseaux. La pointe a un biseau dominant .

469 - 77.1.6.84 L:92,8; D ch:5,6x3,3; l ch:1,5 - 4/5 (le sommet manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (21 IX 77, sond.2, zone S-O, niveau du caniveau).
Datation: milieu du IIème s.ap.J.-C.

La section, circulaire vers la pointe, est ovale en direction du chas; les parois du chas sont biseautées à leur naissance, mais les deux biseaux de la base inférieure sont conservés. La pointe est en ogive.

470 - 78.1.6.27 L:60; D ch:4,8x3,5; l ch:? - 3/4 (le sommet et l'extrémité pointue manquent)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (6 IV 78, sond.7, zone Est, remblai rouge, près du mur 3bis).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

Même description que pour le numéro précédent.

S.C.D. LILLE III

Les aiguilles n°467 à 470 auxquelles on peut ajouter le n°444 ne se rattachent à aucun des groupes que nous avons identifiés sur les exemplaires les mieux conservés de Lyon. Il faut plutôt songer à les rapprocher d'aiguilles à chas rectangulaire, à deux biseaux sur chaque base, et dont la section, à la hauteur du chas, est circulaire ou à peine ovalisée et le sommet conique ou pyramidal: on en connaît quelques exemplaires à Vienne et à Javols (30).

471 - 78.1.6.49 - Pl.XXXII L:81,5; Dch:5,9x3; Ich:? - 3/4(le sommet et l'extrémité pointue manquent)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (2 VIII 78, sond.7, zone Est, extrémité S.E.du caniveau 1, fosse de terre noire).
Datation: contexte non homogène (Ier-IIème s.ap.J.-C.)

La section, circulaire vers la pointe, s'aplatit en direction du chas; le chas, rectangulaire, présente à sa base inférieure et au raccord avec les parois, deux gouttières .

472 - 77.1.6.83 - Pl.XXXII L:50,1; Dch:4x3,1; Ich:2,3 - 2/5 (le sommet et l'extrémité pointue manquent).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné(13 X 77 sond.2,zone Sud, à l'Est du caniveau n°6, couche de terre meuble).
Datation: milieu du Ier s.ap.J.-C.

La section est ovalisée au niveau du chas qui a été élargi en deux coups de râpe (?) donnés selon des axes parallèles, mais d'inclinaison inversée l'un par rapport à l'autre: la base inférieure, seule conservée, présente deux biseaux juxtaposés d'orientation différente .

Nous ne connaissons pas d'autre exemple où une technique analogue ait été employée .

473 - 78.1.6.50 L:56,5; D ch:4,6x3,5; Ich:? - 3/4 (le sommet manque, ainsi que l'extrémité pointue).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (28 VIII 78 sond.7,zone Sud,au NE de M5, couche de terre sombre).
Datation: contexte non homogène (Ier-IIème s.ap.J.-C.

Cette aiguille, grossière, a une section triangulaire aux angles arrondis; le chas est foré . Nous ne connaissons pas d'aiguilles analogues .

1 - Evoquant le travail du cuir en Rhénanie, Ch.M.Ternes (Ternes, 1972 p.209) précise que "l'assemblage des peaux tannées se faisait selon divers points de couture, à l'aide de longues aiguilles en métal, munies d'un "fil" composé de boyau tressé". A Vindonissa, A.Gansser-Burckhardt suppose qu'on ait employé des aiguilles en fer et en bronze, après percement des trous (Gansser-Burckhardt, 1942 p.20).

2 - Voir les réflexions de Vassy et MGiller (Vassy-MGiller, 1922 p.9) et de M.J.Chavanne (Chavanne, 1975 p.103).

3 - Blümner, 1875 p.195 sq.; voir aussi dans Davidson, 1952 p.173, des considérations voisines .

4 - Voir par exemple l'étude de D.Stordeur-Yédid (Stordeur-Yédid, 1979) sur les aiguilles à chas au Paléolithique .

5 - Par exemple un objet en bronze à sommet aplati, muni de deux chas circulaires dans Blinkenberg, 1931 n°407 col.147 pl.15 (périodes archaïques).

6 - Chavanne, 1975 p.103 .

7 - Béal-Hamm, 1979, type 3 pl.2 d; la remarque a déjà été faite alors qu'il y avait un lien entre la forme de l'objet et la qualité du matériau .

8 - A Portorecanati: Capitanio, 1974, tombe 165 p.318, fig.233 (avec une monnaie de Vespasien); à Cavallion: Gunzalin, 1965 p.44 fig.49 h (puits comblé entre Néron et le début du IIème s.ap.J.-C.; voir aussi notre n°411 .

9 - Par exemple Davidson, 1952 n°1251, 1257 p.174, 176, pl.78 (IIème s. ap.J.-C.) et nos n°409 à 414 .

10 - Morey, 1936 n°A 40, pl.V (IIIème-IVème s.ap.J.-C.); et Alarcao et alii, 1979, n°379 p.83 pl.III (Vème s.ap.J.-C.).

11 - De nombreux exemplaires, inédits, figurent dans les vitrines du Musée des Beaux-Arts; voir aussi Vassy-MGiller, 1922 pl.II n°2 .

12 - Kenyon, 1948 type A 2, p.266 pl.91,2 (entre 180 ap.J.-C. et le milieu du IVème s.ap.J.-C.

13 - A Salamine de Chypre: Chavanne, 1975 n°316 p.104 pl.30 et 65 (Ier-IIème s. ap.J.-C.)

14 - Des exemplaires en sont connus à Salamine de Chypre: Chavanne, 1975 n°315 p.104, pl.30 et 65, n°314 pl.30 (Ier-IIème s.ap.J.-C.).

15 - Pour l'exemplaire de Roanne: Poncet, 1969 p.32 pl.III (fin du IIème s. ap.J.-C.); pour celui de MGcon: Protat, 1901 pl.XIV (Ier-IIème s.ap.J.-C.); pour l'exemplaire de Vendée: Baudry, 1873 p.61 fig.2 (trouvé dans une cachette avec un "grand bronze d'Adrien").

16 - A Godmbridge Park: Neal, 1974 n°326-327 p.155 fig.67; à Canterbury: Sheppard-Frere, 1970 n°8 p.111 et fig.15 (IIIème s.ap.J.-C.).

17 - A Vienne: Vassy-MGiller, 1922 pl.II n°11 p.10 (s.d.); à Javalsi: Béal-Hamm, 1979, type 1, pl.2 b .

18 - A Ostie: Berti et alii, 1970 n°65 p.46 et pl.X (seconde moitié du IIème s. ap.J.-C.-début du IIIème s.ap.J.-C.); Carandini-Panella, 1977 n°474 p.395, pl.139 (fin du IIème s.ap.J.-C.-premier quart du IIIème s.ap.J.-C.); à Athènes: Robinson, 1959 n°J 15, p.53 pl.56 (fin du IIème s.ap.J.-C.); d'autres exemplaires identiques, non photographiés, sont signalés: J 25 (début du IIIème s.ap.J.-C.); L 35 (début du IVème s.ap.J.-C.); L 16 (IIIème s. -début du IVème s.ap.J.-C.); à Corinthe: Davidson, 1952 n°1249, 1252, 1255, 1256 p.174, 176-177 pl.78 (Ier-IIème s.ap.J.-C.); à Cambridge: Alarcao et alii, 1979 n°304 et 306 p.81 et 82 pl.XII (Vème s.ap.J.-C.); l'auteur signale l'existence de nombreux parallèles anglais, pour la plupart non datés .

19 - Vassy-MGiller, 1922 p.11 .

20 - Boucher, 1971 n°564, 572, 577 p.196 (s.d.).

21 - A Corinthe: Davidson, 1952 n°1260 et 1261, p.174, 177 pl.79 (IIIème et IVème s.ap.J.-C.).

22 - Avec trou au-dessus du chas, à Corinthe: Davidson, 1952 n°1254 p.177 pl.78 (IIème s.ap.J.-C.); avec deux trous au-dessous du chas, à Salamine de Chypre: Chavanne, 1975 n°318 p.104 pl.30 (Ier-IIème s.ap.J.-C.).

S.C.D. LILLE III

23 - A Corinthe: Davidson, 1952 n°1258 p.174, 177 pl.78 (IIème s.ap.J.-C.au plus tard).

24 - A Vienne, quelques exemplaires inédits; à Annecy: Morteaux-Le Roux, 1913, p.174 pl.XLVI fig.14 (IIème s.ap.J.-C.); à Alésia: Cat.Dij. n°33 p.24 et pl.II n°12 (s.d.) .

25 - En Italie, à Albintimilium: Lamboglia, 1950 n°173 p.158 fig.91 (300-350 ap.J.-C.); au Portugal, à Conimbriga: Alarcao et alii, 1979 p.81-82 n°315 pl.XIII (début du IIème s.ap.J.-C.), avec référence à un exemplaire identique de Leicester (note 262).

26 - En Allemagne, à Rheingönheim: Ulbert, 1968 pl.45 n°3 (40-75 ap.J.-C.); en Suisse, à Vindonissa: Hauser, 1904, pl.LVIII (s.d.); en Grande-Bretagne: Kenyon, 1948 type A3, p.266 et fig.91,3 (150-160 ap.J.-C.); l'auteur signale à Caerlon d'autres exemplaires, de la période Hadrien-Antonin .

27 - A Vienne, quelques exemplaires inédits (s.d.); aux Bolards: Cat.Dij. n°161, 162 p.41 et pl.XIX n°3 et 4 (s.d.); à Conimbriga: Alarcao et alii, 1979 n°307 p.81-82 pl.XII (début du IIème s.ap.J.-C.); l'auteur rapproche cet exemplaire d'un autre, de Cologne (cf.sa note 259); à Corinthe: Davidson, 1952 n°1262 p.174, 177 pl.79 (romain tardif).

28 - Davidson, 1952 p.174: "Third and fourth century types often have flattened heads and two or three eyes": le matériel de Corinthe lui apporte aussitôt un démenti en ce qui concerne au moins les aiguilles où le chas est accompagné d'un seul trou: le n°1258 (pas postérieur au IIème s.ap.J.-C.), 1253, 1254 (IIème s.ap.J.-C.) p.174, 177 pl.78 .

29 - Nous n'avons pas davantage rencontré d'aiguilles à chas complexe parmi le matériel de Javols que nous avons étudié (Béal-Hamm, 1979).

30 - Stordeur-Médié, 1979 p.134: "rainure d'attache du chas"; voir aussi p.137-138.

31 - A Vienne: Vassy-Müller, 1922 pl.II n°7 (avec un chas rectangulaire fait à la molette; d'autres exemplaires inédits ont le même chas que les aiguilles qui nous occupent); à Javols: Béal-Hamm, 1979 type 2 pl.2 c .

Les aiguilles:
comparaison de leur fréquence.

Nous n'avons considéré dans le tableau ci-dessous que les sites qui avaient produit plus d'un exemplaire, et que les types représentés sur ces sites; nous avons négligé les fragments de types non identifiables .

type	Verbe Incarné	Moutiè des Tourelles	Ste Colombe II	total
2	6	7	5	18
3	4			4
4		1		1
5			1	1
6	2			2
9			2	2
10		1		1
11		1		1
total	12	10	8	30

On ne retiendra de ce tableau que la prédominance, sur les trois sites concernés, des aiguilles de types 2 et 3, souvent, d'ailleurs, façonnées dans un matériau fragile. Il est difficile de décider si la rareté, sur nos sites, des exemplaires de type 6, 9 et 10 tient plus à la période qu'ils concernent, ou à l'usage plus particulier de ces aiguilles à chas multiples .

S.C.D. LILLE III

PROFIL TYPE DES AIGUILLES DU MCGR

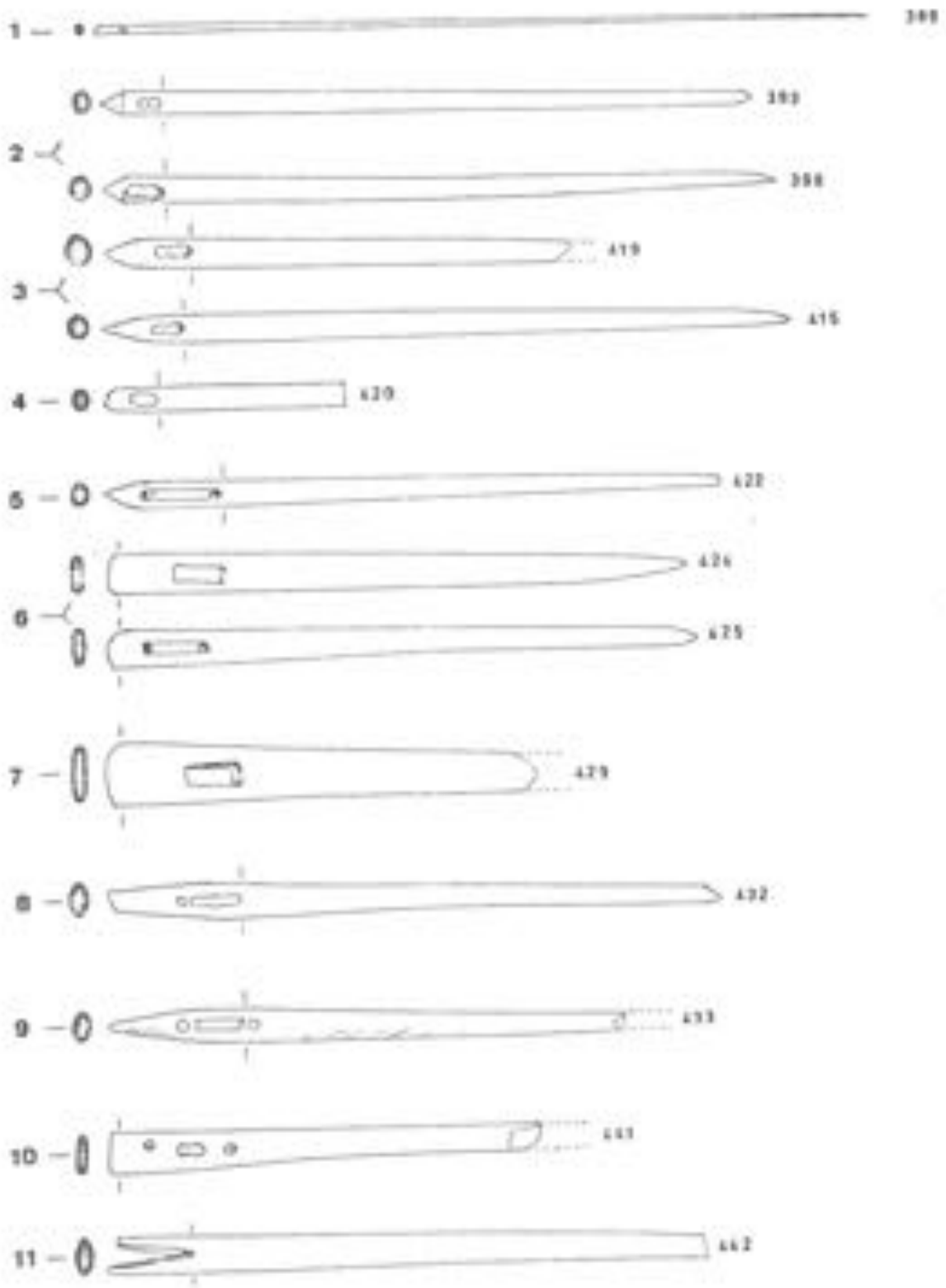

A XX et A XXI - LES EPINGLES

Utilisation des épingles

A des époques anciennes - en Grèce, jusqu'à la fin de l'époque classique - les épingles ont une double fonction et servent à la coiffure, mais aussi au vêtement .

Les mots, eux-mêmes, tant en latin qu'en grec, par la largeur de leur acception, rendent compte de cette polyvalence (1).Dans la civilisation gallo-romaine, le domaine d'utilisation des épingles en os paraît restreint à la chevelure . Selon E.Saglio (2), une statue féminine, découverte au XVIIIème s. près d'Apt, montrait, plantée dans un volumineux chignon de dame romaine, une épingle terminée par un anneau . Nous n'en connaissons pas d'autre exemple . GR.Davidson (3) signale de son côté des portraits monétaires d'Hélène, femme de Constance Chlore, et de Licinia Eudoxia, femme de Valentinien III, où se verraient des épingles plantées dans la chevelure; en tout cas, d'autres témoignages, incontestables, attestent aussi cette utilisation: on connaît, provenant du Fayoum, un bandeau de cheveux postiches qui s'est conservé grâce aux conditions climatiques particulières, et dont plus de soixante épingles (de bronze, il est vrai) constituaient, en s'entrecroisant, la charpente (4). Les fouilles apportent un autre témoignage: on a souvent trouvé, dans des tombes à inhumation, des séries d'épingles, en os ou en métal, placées près du crâne (5). Il y a cependant des témoignages contraires, mais il peut s'agir d'objets déplacés dans le cercueil, ou d'épingles regroupées dans un étui aux pieds du squelette (6).

Il est juste de dire que nous ne connaissons pas de tombe à inhumation, dans laquelle on ait trouvé une épingle à sommet figuré en place, et que la fonction de ces objets plus gros, plus lourds que les épingles à sommet non figuré, fait problème . Il en est de même pour certaines épingles à décor non figuré, mais dont les proportions font douter qu'elles aient servi à la coiffure - (cf.A XX,15 par exemple).

Typologie:

Nous avons, pour plus de commodité, distingué d'abord des épingles qui présentent un sommet figuré (cf.A XXI) celles dont le sommet est lisse, ou décoré d'un motif géométrique (A XX). Dans ce dernier groupe, nous étudions d'abord des épingles à tête non séparée du corps, et réduite à un sommet conique ou pyramidal plus ou moins développé (cf.type A XX,1,-2,-3,-4) puis les épingles à tête distincte du corps, en forme de cône, de clou, de boule sphérique ou allongée (cf.les types A XX,5,-6,-7,-8,-9,-10,-11,-12) enfin des objets de destination moins assurée, dont la tête ou le sommet sont ornés de moulures (cf.les types A XX,13,-14,-15,-16,-17). Le dernier type (A XX,18) concerne des épingles précoces dont le diamètre diminue de la pointe vers le col .

SECTION A XX

A XX,1 :

Il s'agit de tiges droites, fines (D inférieur à 2) parfois assez grossièrement travaillées, dont le sommet est pyramidal . Leur fonction particulière n'est pas connue .

S.C.D. LILLE III

Catalogue:

574 - 723 - Pl.XXXIV L:47,5; D:1,5-0,8 - 4/4
Prov.: Indéterminée .
Aucune particularité .

575 - 724 - Pl.XXXIV L:47,4; D:1,5-0,9 - 4/4
Prov.: Indéterminée .
Aucune particularité .

576 - 266 - Pl.XXXIV L:73,4; D:1,8-1 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Le corps est dressé par facettes .

577 - CAP 90 - Profil type p. 218
L:26,2; D:1,6-1,2 - 7/4(l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Aucune particularité .

Parallèles - Datation:

Nous avons rencontré peu d'exemplaires de ce type dans les musées ou les publications: la petitesse et le peu d'attrait de ces objets suffit à expliquer leur absence (7). Ce type est attesté, dans un contexte du Ier s.ap.J.-C., à Lyon, dans les fouilles récentes de la rue des Farges, à Châlon-sur-Saône, dans celles de la Citadelle (inédites les unes et les autres).

A XX,2:

Epingles droites à sommet plat . On a vu dans les objets de cette série, des épingles, mais aussi des bâtonnets à cosmétiques ou à parfums, voire des stylets à écrire (8). Aucun des exemplaires du MCGR ne présente de palette qui permette d'en faire un stylet . Le rapprochement avec l'objet figuré sur la tombe d'une ornatrix (9) qui, s'il est en os, appartient au type A XX,2 ou au suivant, suggère qu'on ait affaire à des instruments de coiffeuse, acus, acus discriminalis - Vessy et Müller suggéraient (10) qu'il s'agisse de dents de peigne, mais aucun témoignage ne confirme cette hypothèse .

Ces objets sont des tiges rondes, dont le diamètre diminue régulièrement du sommet vers la pointe . Le sommet est plat, en calotte sphérique ou en cône peu développé (H inférieure à 1,5).

Catalogue:

578 - 412 L:70,5; D:4x3,7 - 3/4
(la pointe manque).
Prov.: Indéterminée .
Le sommet est plat .

579 - 625 - Pl.XXXIII L:96,5; D:7,4x6,8 - 3/4
(la pointe manque).
Prov.: Lyon, Foyer "La Voie Romaine" (école Notre-Dame).
Datation: IIème s.ap.J.-C.
Le sommet est en cône très écrasé .

580 - CAP 21 - Pl.XXXIII et profil type p. 218
L:104,6; D:5,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Le sommet est en calotte très aplatie; la pointe est fine .

581 - CAP 22 L:65,5; D:4,6 - 3/4 (la pointe manque)
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Le sommet est en cône faible .

582 - CAP 85 - PLXXXIII L:82,9; D:3,8x3,5 - 4/4 (deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Le sommet est en cône faible.

583 - CAP 86 L:54,2; D:2,3 - 3/4 (la pointe manque)
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, sondage 1.
Datation: 1ère moitié du IIème s.
Le sommet est en cône faible .

584 - 78.1.6.17 L:59,8; D:5,2 - 2/4 (la pointe manque)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (31 III 78 sond.7, zone Est, tranchée SE/NO).
Datation: milieu du IIème s.ap.J.-C.
Le sommet est en cône faible et légèrement spongieux .

585 - 78.1.6.34 L:114,4; D:5,7x5,4 - 3/4 (la pointe manque, 4 fragments concordants).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (22 VIII 78 sond.7, zone Sud, sol de terre battue, couche 4).
Datation: fin du Ier s.ap.J.-C.
Biblio: Feugère 1978 n°2 p.54 pl.I.
Le sommet est en cône faible .

586 - 78.1.6.36 L:53,7; D:4,8x4,4 - 2/4 (la pointe manque, le sommet est écaillé).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (16 VI 78, sond.7, zone Ouest, remblai rouge près de M6).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
Le sommet est presque plat .

Parallèles - Datation:

Le type est très fréquent, en France (11), en Italie (12), en Grèce (13), en Autriche (14), en Grande-Bretagne (15), etc. Il perdure au moins du Ier au début du IVème s.ap.J.-C.

A XX,3:

Cette série ne diffère de la précédente que par la forme pyramidale du sommet dressé par facettes, ou conique, si l'objet a été poli, mais plus développé (plus de 2). On peut considérer qu'il s'agit d'une variante du type précédent .

Catalogue:

587 - 413 L:77,8; D:3,9x3,4 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Indéterminée .
La section est ovale au sommet qui est pyramidal, mais peu développé .

588 - 414 L:61,4; D:4,3 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Indéterminée .
Le sommet est pyramidal .

S.C.D. LILLE III

589 - CAP 24 L:65,2; D:5,3-4,7 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Le corps a été dressé par facettes grossières et porte des traces de râpe; le sommet est pyramidal.

590 - CAP 84 - Pl.XXXIII et profil type p. 210
L:77,5; D:3,7-2,2 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, sondage I.
Datation: 1ère moitié du IIème s.
Le sommet est pyramidal .

591 - 77.1.6.33 - Pl.XXXIII L:59,5; D:5,6 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (5 VII 77, sond.3, zone 3 Ouest, dessus et dans le drain).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
Le sommet est en cône (H:2,2).

592 - 77.1.6.48 - Pl.XXXIII L:60,2; D:4,3 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (sond.2 zone E.-Sud).
Datation: milieu du IIème s.ap.J.-C.
Le sommet est pyramidal; des facettes de fabrication sont visibles sur la moitié supérieure du corps .

593 - 78.1.6.8. L:61,9; D:4,1 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (XII 77, sond.4, fosse vers pilier).
Le sommet est en cône (H:1,5).

594 - 78.1.6.59 L:53,7; D:4 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (5 VII 78 sond.7, zone N, salle E, couche I, entre morceaux de sol effondré).
Datation: 1ère moitié Ier s.ap.J.-C.
Le sommet est pyramidal (H:1,5).

595 - 78.1.6.83 L:44,4; D:4,1 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (21 IX 78, sond.7, zone Ouest, strat.M.SO-NE couche 2)
Le sommet est pyramidal (H:1,5).

596 - 79.3.6.75 L:45; D:4 - 7/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan
Datation: 150-250 ap.J.-C.
Le sommet est en cône .

Parallèles - Datation:

Ce type a une diffusion aussi large que le précédent et peut avoir une durée d'existence plus considérable: il est attesté, concurremment au type A XX,2 au Ier, IIème, IIIème s.de notre ère, en France (16), comme en Allemagne (17) ou en pays Grec (18). Mais on en connaît des exemplaires postérieurs, dans la France du IVème s.ap.J.-C. (19), dans la Grèce byzantine (20), et des exemplaires antérieurs, à Tarsus (21).

A XX,4 :

Nous incluons dans cette rubrique des objets qui diffèrent de ceux de la série précédente en ce que leur diamètre se rétrécit légèrement vers le sommet, qui est arrondi, en ogive ou en calotte, et mal séparé du corps .

Catalogue:

597 - 411 - Pl.XXXIII L:92; D:4,6 - 4/4
Prov.: Indéterminée .
Le sommet (H:2,5) est ogival, la pointe fine .

598 - 728 - Pl.XXXIII L:67,2; D:5,2 - 7/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Indéterminée .
Le sommet est arrondi en calotte hémisphérique .

599 - 265 - Pl.XXXIII et profil type p.218
L:80,2; D:5,4 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Le sommet est en ogive ; la pointe a un biseau dominant .

600 - 78.1.6.9 - Pl.XXXIII L:79; D:5,4 - 7/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (2 II 78, sond.6,remplissage de l'égout I, zone S.O.
Le sommet (H:3,5) est ogival; le diamètre diminue faiblement en direction de la pointe .

Parallèles - Datation:

Le type est signalé sur certains sites français (22) ou étrangers (23) mais on ne peut lui assigner pour le moment une datation précise .

A XX,5 :

Le corps de l'épingle a une section circulaire, mais il est renflé vers le premier tiers à partir de la tête, parfois plus bas; sur la plupart des exemplaires, le col est surcreusé, et le profil du corps est, dans le premier tiers, légèrement biconcave. La tête a la forme d'un cône très aplati, parfois d'un disque, d'un diamètre sensiblement supérieur au col sur lequel elle repose, et voisin en général du diamètre du corps dans sa partie renflée .

Il ne nous a pas paru nécessaire de distinguer des sous-types en fonction de la forme précise de la tête, cône plus ou moins accentué, cône reposant sur un disque, etc.(24).

Catalogue:

601 - 110 - Pl.XXXIV L:77,5; Dc:1,7; Dmax:2,4(21); HT:1,4 4/4
Prov.: Indéterminée .
La tête est en disque bombé sur une face .

602 - 111 L:78,6; Dc:1,4; D max:2,2(24); HT:1 4/4
Prov.: Indéterminée .
La tête est presque plate, et de forme irrégulière, trapézoïdale .

S.C.D. LILLE III

603 - 150 L:66,6; Dc:1,7; Dmax:2,5(17); HT:1,2
4/4
Prov.: Indéterminée .
La tête est conique, la pointe fine .

604 - 151 L:76; Dc:1,6; D max:2,6(22); HT:1
4/4
Prov.: Indéterminée .
La tête est conique, et de section ovale; la pointe est fine .

605 - 153 - PLXXXIV L:64,6; Dc:1,4; Dmax:2,3(21); HT:1,2
5/6 (la pointe est bréée)
Prov.: Indéterminée .
La tête est conique .

606 - 424 L:56,8; Dc:2,2; Dmax:3,5(20); HT:1,8
3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Indéterminée .
La tête a la forme d'un cône reposant sur un disque; le corps de l'épingle atteint son diamètre minimal (2) à 10 de la tête, sous le col .

607 - 272 L:50; Dc:2,2; Dmax:2,3(20); HT:1,5
2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Ste Colombe II.
La tête, conique, a un fort diamètre (5).

608 - 79.3.6.20 - Profil type p. 218
L:72; Dc:1,8; Dmax:3,5(19); HT:1,4;
DT:4,8x4,2 = 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.
La tête, conique, a une section irrégulière, plus allongée et anguleuse que circulaire; la pointe a un biseau dominant .

Parallèles - Datation:

Le type est bien connu, en France (25), en Grande-Bretagne (26), en Italie (27), en Grèce (28), au Portugal (29). Nous n'en avons pas rencontré dans les publications des libres allemand ou autrichien que nous avons pu consulter (30). Il semble que ce type soit courant du IIIème au IVème s.ap.J.-C.; certaines variantes biconiques peuvent être apparues au Ier s.ap.J.-C., en même temps que leurs équivalents de bronze (31), ce n'est apparemment pas le cas des exemplaires lyonnais, à tête simplement conique: si, d'après Beckmann, l'équivalent en métal (forme 54) est attesté au Ier et dans la première moitié du IIIème s.ap.J.-C., nous ne connaissons pas, en os, d'exemplaire aussi précoce .

A XX,6:

Ces épingles, rarement signalées, se rapprochent, par leur facture grossière, de celles du type A XX,1; elles sont également façonnées à partir d'une tige fine, dressée par facettes, et de section polygonale, ou circulaire; un resserrement progressif de la tige à partir de la mi-longueur aboutit à un col étroit sur lequel repose une tête dont le diamètre est à peu près équivalent au diamètre maximal du corps: cette tête a une base droite et un sommet conique ou pyramidal .

Catalogue:

609 - 78.1.6.21 - Profil type p.218
L:33,2; Dc:1,4; Dmax:2,2(18); HT:2,3 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné(13 III 78, sond.7.)
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
Le corps et la tête sont de section circulaire identique; la tête repose sur une base droite; le sommet est pyramidal .

610 - 78.1.6.26 - Pl.XXXIV L:59,8; Dc:1; D max:2,1(29); HT:2,4 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (7 IV 78, sond.7,zone Est,sond.au NE du mur 4, dans terre sombre).
Datation: 2ème moitié du IIème s.
Biblio: Feugère, 1978 n°3 p.55 pl.I
Le sommet est pyramidal ; le corps, dressé par facettes, présente des traces de râpe, la pointe est fine .

611 - 78.1.6.43 - Pl.XXXIV L:41,7; Dc:1; D max:2,2(20); HT:2,2 3/4 (la pointe manque)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (24 V 78, sond.7,zone N,à l'Ouest du mur 4, dans le remblai rouge).
La section est cylindrique, le sommet conique.

Parallèles - Datation:

Des exemplaires analogues ont été trouvés à Lyon, dans les fouilles de la rue des Farges, et appartiennent à la fin du Ier ou au début du IIème s.ap.J.-C.

A XX,7:

Epingles à tête sphérique ou subsphérique. Nous n'avons pas cru devoir, là non plus, dans un catalogue de musée, distinguer une foule de variantes et de sous-types; nous avons regroupé dans cette rubrique tous les exemplaires dont le corps, de section cylindrique, est renflé au premier tiers à partir du sommet et se rétrécit d'une part en direction de la pointe, d'autre part en direction du col; la tête est ronde ou presque ronde; elle peut reposer sur une base droite, présenter des entailles obliques au raccord avec le col, avoir une section qui s'inscrive dans un rectangle: ce sont là des détails qui tiennent essentiellement aux techniques de fabrication mises en oeuvre, au degré de finition atteint; nous considérons comme sphériques ou subsphériques les exemplaires dont la tête est approximativement aussi large que haute, et grossièrement arrondie . Seule une étude détaillée, site par site, et sur des séries conséquentes, pourrait prendre en compte les variations .

Catalogue:

612 - 9 - Pl.XXXIV L:52; Dc:2,8; Dmax:4,4(30); HT:9,4; DT:7,6 (l'extrémité portant la pointe manque).
Prov.: Indéterminée .
La tête, volumineuse, est bien séparée du col.

S.C.D. LILLE III

613 - 120 - PL.XXXIV L:66,2; Dc:3; D max:5,4(26,4); HT:5,6; DT:6,2 - 3/4 (l'extrémité portant la pointe manque)
Prov.: indéterminée .

La tête repose sur une base horizontale; elle est sphéroïdale et les facettes de fabrication sont visibles .

614 - 156 L: 83; Dc: 2; D max: 3,3(20); HT:5; DT:3,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La tête a un sommet plat, une section carrée ; elle est bien séparée du col.

615 - 163 L:82,6; Dc:2,7; D max:3,7(22); HT:4; DT:4,8 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La tête est dressée par facettes .

616 - 169 - PL.XXXIV L:81,6; Dc:2,2; D max:3(22,5); HT:5,3; DT:5,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La base de la tête présente des entailles obliques.

617 - 173 - PL.XXXIV L: 70,3; Dc: 2,3; D max: 4,1 (29,7) ; HT:6,3; DT:6,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La tête, volumineuse, comporte une zone d'os brut.

618 - 178 L: 62,4; Dc: 1,9; D max: 3,2 (16,3); HT:5,7; DT:4,6 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La base de la tête est horizontale .

619 - 182 L: 61,2; Dc: 2,5; D max: 3,2 (19,6); HT:7,4; DT:6,4 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .

La tête est volumineuse .

620 - 452 L: 69,3; Dc: 2,2; D max: 3,4 (27) ; HT:4,6; DT:5,4x4,3 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Tête irrégulièrement arrondie, taillée par facettes; la pointe est courte .

621 - 717 L:93,8; Dc: 1,8; D max: 2,8 (18,5) ; HT:3,2; DT:3,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Pointe en cône .

622 - 718 L:92,3; Dc:1,8; D max:2,8(14); HT:4; DT:3,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La base de la tête est horizontale .

623 - 719 L:88; Dc:1,8; D max:3(22); HT:3,9; DT:3,9 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Aucune particularité .

624 - 720 L:81,2; Dc:2; D max:4(17); HT:3,8; DT:4,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Les épaules sont nettement marquées .

625 - 119 - PL.XXXIV L:67,7; Dc:2,2; D max:4(14); HT:6; DT:5 - 3/4 (l'extrémité portant la pointe manque).
Prov.: Lyon, Montée de la Butte .
Biblio: Comarmond 1857 n°23 p.448

La tête est décorsée par facettes, très nettes à sa base .

626 - 263 L:111,2; Dc:1,7; D max:3,8(25); HT:4,4; DT:4,4-5/6 (la pointe manque)
Prov.: Ste Colombe II.

La tête porte une série d'encoches au-dessus de sa base, qui est horizontale .

627 - CAP 20 - PL.XXXIV L:79,3; Dc:2,9; D max:4,3(32); HT:7,5; DT:7,2 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.

La tête, volumineuse, est parfaitement sphérique. L'exemplaire est à rapprocher du n°612 .

628 - 77.1.6.24 - PL.XXXIV L:83,6; Dc:2,2; D max:3,1(31); HT:5; DT:4,2x4,6 - 5/6 (l'extrémité de la pointe est brisée).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (8 VII 77 sond.3, zone 4, partie N.du drain).
Datation: néant (zone non homogène).

Au raccord entre la tête, sphérique, et le col, série de faibles entailles obliques .

629 - 79.3.6.21 L:13,6; Dc:2; HT:4; DT:4,5 - 1/5 (ne sont conservés que la tête et le col).
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

630 - 79.3.6.23 L:50; Dc:1,8; D max:2(19,5); HT:3; DT:3,5 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

631 - 79.3.6.24 L:59; Dc:1,5; D max:3,2(23); HT:4,3; DT:4,7 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

632 - 79.3.6.25 L:69,5; Dc:2; D max:3,5(21,5); HT:4; DT:4,2 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

633 - 79.3.6.28 L:83; Dc:1,5; D max:3(24,5); HT:3,8; DT:3,9 - 4/5 (la pointe est brisée: deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête repose sur une base droite .

S.C.D. LILLE III

634 - 79.3.6.29 L:72; Dc:1,4; D max:3(21,5); HT:3,8; DT:3,6 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

635 - 79.3.6.31 L:72,2; Dc:1,8; D max:3,2(22); HT:3,8; DT:3,5 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

636 - 79.3.6.33 L:43,5; Dc:2; D max:2,5(13,5); HT:3; DT:4 - 3/4 (l'extrémité pointue manque)
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Le renflement du corps au diamètre maximal est faible; la tête repose sur une base horizontale ; au-dessus du diamètre maximal, des traces perpendiculaires à l'axe longitudinal peuvent résulter des techniques de polissage .

637 - 79.3.6.34 L:65,5; Dc:2; D max:3,5(20,5); HT:4; DT:5 - 4/5 (la pointe est brisée).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

638 - 79.3.6.36 - profil type p.218
L: 70,5 ; Dc: 2 ; D max: 3,5 (27) ; HT:4,2; DT:4,2 - 4/4(deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

639 - 79.3.6.35 L: 71,5; Dc: 1,5; D max: 3,2 (14,5) ; HT:4; DT:3,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête repose sur une base oblique qui la sépare mal du corps; celui-ci est dissymétrique: le renflement du diamètre maximal n'affecte pas régulièrement l'objet .

640 - 79.3.6.30 L:61,7; Dc:2,2; D max:3(21); HT:4,5; DT:4,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Le sommet de la tête, en coupole, repose sur une partie cylindrique, où les traces de polissage sont très visibles; la base est oblique, et présente des entailles; la pointe a un biseau dominant; au-dessus du renflement maximal, traces horizontales de fabrication .

641 - 79.3.6.32 L:91,5; Dc:1,5; D max:3,2(23,5); HT:3,5; DT:3,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C.
La tête est mal séparée du corps, la pointe émoussée.

642 - 79.3.6.22 L:10,2; Dc:1,8; HT:5; DT:4 - 1/6 (sont conservés la tête et le col).
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C.
La tête est dressée par facettes.

643 - 79.3.6.26 L:72,2; Dc:2,4; D max:3,5(21,5); HT:4,7; DT:5 - 3/4 (la partie pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C.
La tête est dressée par facettes ; sa base est oblique, par facettes entaillant le col.

644 - 79.3.6.27 L:65; Dc:2,5; D max:4,3(19,5); HT:5; DT:6x4,8 - 4/4 (la surface de l'objet est détériorée sur tout le corps).
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C.
La tête, grossière, est dressée par facettes ; le col est surcreusé, la pointe a un biseau dominant.

Parallèles - Datation:

Le type, très commun, se rencontre sur tous les sites, et paraît avoir eu une durée d'existence considérable. A Conimbriga (32), on en a trouvé des exemplaires dans les niveaux du IIème au IVème s., à Ostie (33), on croit remarquer que les épingles à tête sphérique apparaîtraient plus tard que les épingles à tête allongée, mais un exemplaire au moins est de la fin du Ier s.ap.J.-C.(34). L'étude est en fait entièrement à reprendre sur des critères morphologiques rigoureux (35). Le type existe en bronze, mais sans renflement du corps au premier tiers (36).

A XX,8:

Cette série, plus facile à définir que la précédente, s'en distingue uniquement par la forme de la tête: elle est de section circulaire - ou polygonale si l'objet, mal fini, présente encore des facettes de fabrication -, plus haute que large (le rapport H/l supérieur à 1,25); son sommet est ogival, et la forme générale en olive.

Catalogue:

645 - 116 - Pl.XXXV L:93; Dc:1,7; D max:2,8(22); HT:5; DT:3,8 - 4/4
Prov.: indéterminée, comme pour les objets suivants, jusqu'au n°676
A la base de la tête, facettes obliques; la pointe est fine.

646 - 121 L:60,2; Dc:2,2; D max:4(16,7); HT:5,3; DT:5,6x2,9 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
La tête est taillée par facettes; sa section est hexagonale; elle repose sur une base oblique mal séparée du col; le sommet est pyramidal.

S.C.D. LILLE III

647 - 154 L:95,5; Dc:2; D max:3,2(19,6); HT:5,5 DT:4 - 4/4

L'épingle est dans un matériau presque transparent d'excellente qualité .

648 - 155 L:91,8; Dc:1,8; D max:3,2(24); HT:6; DT:4

Aucune particularité .

649 - 157 L:85,5; Dc:1,6; D max:3(20); HT:6; DT:3,8 - 4/4

Idem .

650 - 158 L:85,5; Dc:2,8; D max:3,5(24); HT:5; DT:4,2 x 2,8 - 4/4

Le profil général est dissymétrique -la tête, dressée par facettes, a une section carrée et un sommet pyramidal .

651 - 159 L:87,5; Dc:2; D max:3,2(21,6); HT:6,4; DT:4,5 - 4/4

Aucune particularité .

652 - 160 L:84; Dc:1,8; D max:2,8(25,5); HT:4,5; DT:3,8 - 5/6(la pointe est brisée).

Aucune particularité .

653 - 161 L: 89,3; Dc: 2,2; D max: 3,5 (14,3); HT:5,7; DT:4,3 - 4/4

Aucune particularité .

654 - 162 L: 84,2; Dc: 2,2; D max: 3,4 (12,5); HT:5; DT:4 - 4/4

La tête est dressée par facettes .

655 - 165 L: 79,8; Dc: 1,8; D max: 3,2 (17,8); HT:6,2; DT:4 - 4/4

Aucune particularité .

656 - 166 L: 79,9; Dc: 2,2; D max: 3,4 (22,6); HT:5,4; DT:4,3 - 4/4

La tête est oblongue, et le col, surcreusé, présente quelques ondulations dues sans doute au polissage .

657 - 167 L:75,3; Dc:1,6; D max:2,8(13); HT:5; DT:3,2 x 2,6 - 4/4

La tête est en olive, mais les facettes de fabrication restent visibles; sa section est ovale .

658 - 168 - Pl.XXXIV L: 78,4; Dc: 1,9; D max: 3,4 (22,5); HT:5,5; DT:4,4 - 4/4

La tête se raccorde au col par une série d'entailles; teinte verte au niveau de la tête .

659 - 169 L: 71,8; Dc: 2,7; D max: 3,8 (11,8); HT:6,2; DT:4,7 - 4/4

La tête est mal séparée du col: elle présente au raccord une série d'entailles .

660 - 170 L: 76,7; Dc: 1,7; D max: 3,3 (19,8); HT:6,3; DT:4 - 4/4

Le col est légèrement surcreusé .

661 - 171 L: 74,2; Dc: 2,6; D max: 3,5 (16,5); HT:6,5; DT:4,7 - 4/4

La tête est façonnée dans un os en partie spongieux. Le col est légèrement surcreusé .

662 - 172 L:72; Dc:1,9; D max:2,8(12); HT:5; DT:3,2 - 4/4

Quelques entailles au raccord entre la tête et le col.

663 - 174 L: 70; Dc: 2; D max: 3,3(18); HT:6; DT:4,5 - 4/4

La pointe a un biseau dominant .

664 - 175 L:68,5; Dc:1,4; Dmax:2,2(17); HT:4; DT:3,2 - 4/4

Aucune particularité .

665 - 176 L: 67,6; Dc: 2,7; D max: 3,6 (16,7); HT:7,5; DT:5,3 - 4/4

La tête est dressée par facettes .

666 - 177 L: 61,2; Dc: 2,2; D max: 3,2 (16,3); HT:5,7; DT:4,6 - 4/4

La base de la tête est horizontale .

667 - 179 L:56,3; Dc:2; Dmax:2,9(12,5); HT:5,5; DT:3,7 - 4/4

Aucune particularité .

668 - 181 L:74,8; Dc:2; Dmax:3,7(17,7); HT:6,3; DT:4,2 - 3/4 (la pointe manque).

La tête a une section ovale .

669 - 711 L: 102,5; Dc: 1,8; D max: 4 (19,5); HT:5,5; DT:4,5 - 4/4

Le col est étroit et les épaules bien marquées. La tête est dressée par facettes .

670 - 712 L:90,5; Dc:2; D max:4(13); HT:6,5; DT:4,5 - 4/4

Mêmes remarques que pour le numéro précédent .

671 - 713 L:86,3; Dc:2; D max:3(15); HT:5,5; DT:4 - 4/4

La tête est dressée par facettes .

672 - 714 L: 85,2; Dc: 1,8; D max: 3,3 (15,8); HT:5,7; DT:4,2 - 4/4

Aucune particularité .

673 - 715 L:85; Dc:2; D max:3,8(13); HT:5,5; DT:4x3,5 - 4/4

Les épaules sont nettement marquées . La tête est dressée par facettes .

674 - 716 L:84,8; Dc:2; D max:3(11); HT:5,5; DT:3,8 - 4/4

Aucune particularité .

675 - 725 L: 39,5; Dc: 2,2; D max: 3,2 (15,2); HT:5,5; DT:4,3 - 1/2(toute l'extrémité portant la pointe manque) .

Aucune particularité; tête en clive .

S.C.D. LILLE III

676 - 418 L:63,3; Dc:2,3; Dmax:3,2(12); HT:5,7; DT:4,3 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée, comme pour les numéros précédents depuis le n°645).

La tête est en olive .

677 - CAP 23 - PL.XXXV L:62,5; Dc:2,5; Dmax:3,7(15); HT:6,7; DT:4,8 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

La tête est dressée par facettes obliques pour la base et le sommet, parallèles à l'axe longitudinal pour la zone intermédiaire .

678 - 77.1.6.23 - profil type p.218
L: 88,7; Dc: 2,3; D max: 3,3 (26,8); HT:5,7; DT:4,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (11 VII 77, sond.3, zone 2 -foyer sond.C).
Datation: IIème s.ap.J.-C.

La base de la tête est presque horizontale, marquée de quelques entailles .

679 - 77.1.6.41 - PL.XXXV L:82,4; Dc:2; D max:3(19); HT:5,2; DT:5,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (17 VI 77, sond.3, déblais au-dessus de la zone 2).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

La base de la tête est soulignée par de légères entailles; le renflement est assez proche du col pour marquer fortement un profil en épaule .

680 - 77.1.6.47 - PL.XXX L: 101,7; Dc: 2,3; D max: 3,6 (18,7); HT:6,3; DT:5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (20 IX 77, sond.2, zone Sud, niveau du mur recouvert de dalles).
Datation: milieu du IIème s.ap.J.-C.
Biblio: Feugère, 1978 n°1 p.54 pl.I

La base de la tête est oblique, dégagée par facettes; quelques traces de râpe au troisième tiers .

681 - 78.1.6.11 L:61,8; Dc:1,9; D max:3,2; HT:6,3; DT:4,4 - 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (3 IV 78, sond. 7, zone Est, couche de terre sombre).

La tête présente des facettes de fabrication analogues au n°677 .

682 - 78.1.6.44 L:49,7; Dc:2; D max:3,4(23); HT:5; DT:4 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (20 VI 78, sond. 7, zone Sud, au NE du mur 4, remblai rouge).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

Aucune particularité .

683 - 79.3.6.1. L:44; Dc:1,9; Dmax:3,2(29); HT:5,2; DT:4x3,5 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête a une section ovale .

684 - 79.3.6.2. L:45,2; Dc:1,7; Dmax:2,7(22); HT:3,5; DT:3,2x2,7- 2/3(l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Une moitié du corps dans le sens longitudinal, a été prise dans une matrice d'os spongieux .

685 - 79.3.6.5 - PL.XXXV L: 65 ; Dc: 2,2 ; D max: 3 (15,5) ; HT:5,2; DT:3,8 - 4/4(deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Au raccord avec la tête, le col est légèrement surcreusé, et forme une faible gorge; elle n'est due sans doute qu'à la technique employée pour façonner la tête .

686 - 79.3.6.8 - PL.XXXV L:84; Dc:2; D max:3,3(17,5); HT:5,9; DT:4,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

L'objet a été façonné dans une matrice peu compacte; col surcreusé au raccord avec la tête, comme dans le numéro précédent .

687 - 79.3.6.7 L:92; Dc:1,8; D max:2,7(22); HT:4,5; DT:3,8x3,2 - 4/5 (la pointe est brisée, deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La base de la tête est bien dégagée .

688 - 79.3.6.9 L:69,2; Dc:2,3; Dmax:3,5(17); HT:5,8; DT:4,2 - 4/4 (deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Epingle courte; la pointe présente un biseau dominant; cet exemplaire peut avoir été retaillé après cassure .

689 - 79.3.6.11 L:76,5; Dc:2; Dmax:3(19); HT:5; DT:4 4/5 (l'extrémité de la pointe manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La base de la tête est bien marquée .

690 - 79.3.6.12 L: 63,5; Dc: 2; D max: 3(23); HT:5; DT:3,8 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

S.C.D. LILLE III

691 - 79.3.6.14 L:60; Dc:1,8; D max:2,8(18); HT:4,9; DT:3,9 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête est bien marquée .

692 - 79.3.6.15 L:82; Dc:2; D max: 3,5 (26) ; HT:5; DT:4,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Aucune particularité .

693 - 79.3.6.17 L:72; Dc:2; D max:3,3(14,3); HT:5,5; DT:4 - 4/4 (mais l'aspect très arrondi de la pointe suggère qu'il y ait eu cassure ancienne et repolissage).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Des traces d'oxydation sur le corps de l'épingle .

694 - 79.3.6.19 L:68,5; Dc:2,2; D max:3,2(12); HT:4,8; DT:4,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La pointe est en forme de cône .

695 - 79.3.6.3 - PL.XXXV L:36,4; Dc:2; D max:3,2(19); HT:5,5; DT:4x3 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête a une section presque rectangulaire; elle a été dressée par facettes; le raccord avec le col se fait par des entailles obliques .

696 - 79.3.6.4 - PL.XXXV L:53; Dc:1,8x1,2; D max:3(19); HT:4,2; DT:3,6x2,7 - 2/3 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête, très grossière, a été dressée par facettes comme dans l'exemplaire précédent. Le corps porte des traces obliques de râpe, mais entre le col et le diamètre maximal, on relève des traces perpendiculaires à l'axe longitudinal .

697 - 79.3.6.6 - PL.XXXV L:57,2; Dc:2,2; D max:3,5(23); HT:5; DT:4,2x3,6 - 2/3 (l'extrémité pointue manque; deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête a une section presque rectangulaire; elle est dressée grossièrement par facettes, et très mal séparée du col, par des entailles obliques longues .

698 - 79.3.6.13 - PL.XXXV L:59; Dc:2,5; D max:3,5(19); HT:6; DT:4,8x4,4 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête est mieux polie que dans les exemplaires

SCD LILLE III

précédents, mais elle est encore mal séparée du corps par des entailles obliques. Au niveau du col et de la tête, l'épingle a été façonnée dans une matrice spongieuse .

699 - 79.3.6.16 - Pl.XXXV L:94,4; Dc:2; D max:3,5 (23); HT:5; DT:4x3,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête et le corps sont façonnés par facettes encore très visibles, et portent des traces obliques de râpe; vers le diamètre maximal, et au-dessus de la pointe, des zones d'os brut sont restées en dépression .

700 - 79.3.6.10 - Pl.XXXV L:67,8; Dc:2,2; D max: 3,5; HT: 5,2; DT:4,5 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Nous avons rattaché cet exemplaire à cette série, mais sa tête a un profil un peu différent: un cône arrondi, reposant sur un cône plus petit, renversé, qui fait le raccord avec le col. Au-dessus du diamètre maximal, deux ondulations de la surface résultent sans doute de la technique de polissage employée .

Parallèles - Datation:

Le type est également répandu dans l'Empire romain, en France (37) comme à l'étranger (38). Les fouilleurs d'Ostie (39) constatent la présence du type dans les niveaux de la fin du Ier s. ap.J.-C. et il perdure en concurrence avec les autres formes . Le type est encore attesté au Vème s.ap.J.-C. (cf.note 38).

A XX,9:

Ce type d'épingle ne diffère des exemplaires précédents que par sa tête caliciforme: elle est allongée, comme dans le type A XX,8, mais se compose d'un sommet en calotte sphérique ou conique, reposant sur une partie plus développée (rapport base/sommet: 2,5 environ), évasée en coupe .

Catalogue:

701 - 77.1.6.7 - Pl.XXXV L:32,8; Dc:2,1; D max:3 (16,5); HT:6,4; DT:4,3x4 - 2/3 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (24 VIII 77, sond.2, angle Ouest, remplissage de terre noire de l'égout).
Datation: 2ème moitié du IIème s.

La séparation entre la partie en coupe et le col est marquée par un ressaut; la tête a été dressée par facettes, puis polie .

BIU LILLE

702 - 79.3.6.18 - Pl.XXXV et profil type p. 218
L:88,2; Dc:2; D max:2,8 (18); HT:5,2; DT:4 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

La tête a été dressée par facettes, puis polie: les traces de polissage sont nettement visibles sur la calotte inférieure évasée .

S.C.D. LILLE III

Parallèles - Datation:

Le type est attesté ailleurs et peut atteindre, notamment pour la tête, des dimensions plus considérables. Il est connu en France (40), en Suisse (41), en Allemagne (42), en Grande-Bretagne (43), au Portugal (44), en Grèce (45) etc. Il semble que le type, connu au IIIème et peut-être au Ier s.ap.J.-C. persiste, en s'allongeant d'ailleurs, jusqu'au Vème s.au moins (46).

Fabrication des épingles de type A XX,9 .

Le MCGR possède une ébauche d'objet qui paraît devoir être rattachée à cette série. En effet, si la technique de débitage par facettes n'a rien de particulier, la forme de la tête, à sommet plat, exclut que l'objet ait été destiné à devenir une épingle de type A XX,8: on aurait esquissé, avant polissage, une forme générale à sommet pyramidal (47).

703 - 264 - Pl.IX L:77,9; Dc:2,2; D max:4,3; HT:4,7; DT:6x5,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

Tout l'objet est dressé par facettes ; la forme générale, renflement aux épaules, col resserré, tête en calice de pavot, est esquissée.

On peut rattacher à ce type l'exemplaire suivant, particulièrement court et peut-être retaillé .

704 - 729 - Pl.XXXIV L:52,3; Ht:8; Dt:7,5x7; Dc:2,5 ; D max:3(19) - 4/4
Prov.: Algérie "près d'Alger".
Biblio: Comarmond 1857 p.456n°78

La tête, large, est en calice de pavot; la pointe est longue. L'objet porte des traces de râpe, sauf vers la pointe .

A XX,10:

On arrive ici à un type d'épingle sensiblement différent. D'une part, le corps de l'épingle ne présente plus le net renflement au premier tiers qui caractérisait les exemplaires précédents; d'autre part, la tête est ornée d'un motif, encore géométrique certes, mais plus complexe, constitué d'un sommet de forme bulbeuse, reposant sur un disque .

705 - 117 - Pl.XXXVI et profil type p.218
L:86,7; Dc:2,2; D max:3,2(38); HT:5,8; DT:4,6 - 5/6 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Montée de la Butte .
Biblio: Comarmond 1857 p.448n°24.

Parallèles - Datation:

Ce type est bien attesté, en France (48) et plus encore à l'étranger: au Portugal (49) et surtout en Grande-Bretagne (50). A Corinthe (51) des exemplaires à tête épaisse sont signalés aux IIIème et IVème s.ap.J.-C. D'ailleurs l'adjonction d'un disque au niveau du col paraît courante à partir du IIIème s.ap.J.-C. On peut donc suggérer que notre type apparu au IIIème s.ap.J.-C. se prolonge jusqu'au Vème s.ap.J.-C.

A XX,11 : Exemplaire unique .

706 - 73 - Pl.XXXVI et profil type p. 218
L:58,6; Dc:3,3; HS:9,9; Dmax(=DS)5,5
3/4 (la partie pointue manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.562
n°1795 .

Le corps de cette épingle est de section circulaire, et son diamètre diminue progressivement en direction de la pointe; il présente des facettes de fabrication. Le sommet est orné d'une sphère, limitée par un filet à chacun de ses pôles, comprise entre deux moulures à profil en V, celle du sommet étant plus petite que celle qui surmonte le col; des dépressions à profil biconcave raccordent ces éléments. Le sommet est pointé et le décor a sans doute été tourné .

Parallèles - Datation:

Nous n'avons pas trouvé de réplique exacte à notre exemplaire dont le décor pourrait dériver de celui de la grenade, encore attesté comme sommet d'épingle en Grèce, aux Ier, IIème s. de notre ère (52).

A XX,12 :

Cette série regroupe des exemplaires dont le corps est faiblement renflé; la tête, volumineuse, en forme de boule allongée, a un diamètre au moins double de celui du corps, tandis que le rapport HT/DT est compris entre 1,15 et 1,47. Des filets soulignent le raccord de la tige et de la tête, qui peut être rapportée .

Catalogue:

707 - 118 - profil type p. 218
L:71,7; Dc:2,4; Dmax:2,8(29); HT:8,2;
DT:5,6 - 3/4 (la pointe manque; la
tête est brisée longitudinalement).
Prov.: indéterminée .

La tête, lisse, porte des traces de tournage, quatre filets, à 3 du col, soulignent le raccord; le corps est tourné jusqu'aux filets, dressé à la râpe ensuite, en direction de la pointe .

708 - 149 - Pl.XXXVI L:89; Dc:2,4; Dmax:3,5(10); HT:13,2;
DT:9,6 - 5/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Trion (M).

La tête, lisse, tournée, est rapportée; elle porte à son sommet des traces de sciage, tandis que dans sa base s'enfonce un trou d'adaptation (H:8,5; D:2,4). La tige est ornée de quatre filets à 5 du col: la partie comprise entre l'extrémité engagée dans la tête et les filets est tournée; l'extrémité elle-même est pointée (particularité due aux techniques de tournage). Le reste du corps a été dressé à la râpe .

S.C.D. LILLE III

709 - 62 - Pl.XXXVI L:106,7; Dc:2,9; D max:3,6 (10); HT:14,5; DT:12,8 - 5,6 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.562 n°175]

La tête, tournée, est rapportée; à mi-hauteur, trois cercles pointés (D:3,7) régulièrement espacés, marquent le diamètre maximal; de part et d'autre courent trois filets profonds; la base supérieure porte des traces de sciage, la base inférieure est percée d'un trou d'adaptation (H:7,2; D:3). La tige est ornée de six filets à 4,2 du col; elle présente les mêmes caractéristiques que sur le numéro précédent. Traces verdâtres dans les filets .

Parallèles - Datation:

Le seul exemplaire français que nous connaissions provient de la forêt de Compiègne (53); un exemplaire est signalé à Corinthe (54), les autres sont égyptiens (55).Il est difficile pour le moment de dater ces exemplaires .

On peut remarquer ici que les tabletiers ont recouru à une solution économique qui ménage le matériau plutôt que de tailler dans la masse une tête fine et une tige volumineuse, ils fabriquent l'une et l'autre séparément (56).

A XX,13:

Ce type d'épingle est une tige assez fine dont le sommet, conique ou pyramidal suivant la qualité de la finition, est souligné par deux ou trois gorges transversales bien marquées. Le diamètre de la tige diminue régulièrement en direction de la pointe.

Catalogue:

710 - 79.3.6.37 - Pl.XXXVI et profil type p. 218
L:80,8; D:3; H du cône:5 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Le sommet conique est souligné par trois gorges transversales bien marquées .

Parallèles - Datation:

Le type est connu, à Lyon encore, sur le site de la rue des Farges, mais aussi dans le baindoire de Sanxay (57); il se rapproche d'un exemplaire de Samaria (58), et est surtout signalé sur des sites anglais (59) du IIIème, IVème s.ap.J.-C. Nous n'en connaissons pas d'exemplaire antérieur à l'époque flavienne. Des épingles en bronze ont une forme voisine: elles correspondent au type 86 de Beckmann (60) qui les date des Ier, IIème s.ap.J.-C.: le type en os se développerait donc principalement après le type en bronze .

Les séries suivantes se caractérisent par un tête distincte du corps .

A XX,14:

Dans cette série, les épingles ont un fût à section circulaire, dont le diamètre décroît régulièrement du col à la pointe . Le sommet a un diamètre inférieur à celui du col, ce qui détermine un ressaut à l'équerre; il est constitué d'une série d'anneaux

superposés terminée par une boule ou un bulbe, et est recouvert d'une feuille d'or dont le profil particulier du sommet facilite peut-être l'adhérence, -il l'empêche en tout cas de glisser .

Alföldi (61) suppose, et c'est presque évident, que de telles épingles, plus précieuses que les autres, servaient moins à constituer l'armature secrète de la coiffure qu'à en faire la parure, émergeant de la masse des cheveux. Mais il n'explique pas la forme particulière à ce type .

Catalogue:

711 - 30 - PLXXXVIII L:57; Oc (=D max):5x4,7; HT:12; DT:3,5 - 3/4 (la pointe manque, lamelle d'or déchirée) .
Prov.: Lyon, Clos Henriot.
Biblio: Cat.Déj.n°226 p.58 et pl.XXXI n°4.

Le sommet comporte, à partir du col, trois anneaux fins, une partie lisse à profil biconcave, puis une tête bulbeuse séparée du reste par une gorge .

712 - CAP 17 - PLXXXVIII et profil type p. 218
L:53,7; Oc(=D max):4,9; HT:4,4; DT:4 3/4 (le sommet et la pointe manquent).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

Le sommet comporte, à partir du col, six anneaux fins, puis le diamètre se resserre .

Parallèles - Datation:

Le type est bien attesté ailleurs, à Grenoble, Annecy, Vaison, Javols, Poitiers (62), comme à l'étranger, en Italie ou en Grèce (63). Il doit se développer en Gaule dans le IIème s.,-plutôt vers sa fin-; des épingles plus sommaires, à tête sphérique dorée, se rencontrent au IVème s.(64), mais on ne peut certifier que ce second type se substitue au type A XX,14 .

A XX,15 :

Nous avons regroupé ici des tiges à section circulaire, toutes brisées, mais de fortes dimensions: aucune d'elles ne devait, complète, mesurer moins de 100, et certaines atteignaient 150 de longueur. Leur diamètre diminue du col, souligné par des gorges, vers la pointe. Aucun sommet n'est conservé. Ces objets peuvent avoir été du genre acus discriminalis: leurs proportions conviennent assez bien à ce que l'on sait de cet type d'épingle par les représentations figurées (65); il est possible que le profil particulier, ou les gorges, que l'on rencontre à l'extrémité étroite de certaines d'entre elles, aient simplifié la tâche de l'ornatrix chargée d'oindre sa maîtresse de parfums ou de cosmétiques, en facilitant la formation de gouttes (n°716), en retenant un produit (n°719); on pourrait alors rappeler, à propos du n°717, l'idée avancée par G.R.Davidson (66), selon laquelle la corrosion que l'on constate à la pointe de beaucoup d'épingles serait due au fait qu'il fallait peut-être appliquer, à chaud, des produits cosmétiques: ce serait là, à la vérité, des hypothèses que rien ne permet aujourd'hui de confirmer .

Une autre identification est proposée par les fouilleurs de Conimbriga (67), qui voient dans ces objets des fuseaux, les gorges creusées au niveau du col pouvant alors servir à bloquer le fil . Nous ne connaissons aucun exemplaire avec fusaïole, mais ce

S.C.D. LILLE III

dernier objet est inutile, sur un fuseau déjà très lourd, si la fileuse le fait rouler sur sa cuisse au lieu de le suspendre pour le faire tourner . On s'explique cependant moins bien dans cette hypothèse le rôle des pointes à profil concave, ou des sommets avec gorge .

On ne peut d'ailleurs exclure que ce type morphologique regroupe des objets correspondants à deux fonctions; un argument en faveur de la seconde hypothèse serait fourni par un fuseau de Tarsus (68) dont l'identification est certaine, et qui présente, lui aussi, à son extrémité pointue, deux gorges larges dont nous ne pouvons préciser l'utilité. Mais le profil général de cet objet est sensiblement différent de celui du type A XX,15 .

Catalogue:

713 - 91 - Pl.XXXVII L: 119,2; Dc(=D max):7,6 - 2/3 (l'extrémité pointue et le sommet manquent).
Prov.: indéterminée .
Le col est souligné par deux gorges profondes .

714 - 92 - Pl.XXXVII L: 68,4; Dc(=D max):8,2 - 2/3 (l'extrémité pointue et le sommet manquent).
Prov.: indéterminée .
Le col est souligné par deux gorges larges en V, faites au ciseau .

715 - 93 - Profil type p. 219
L: 91,2; Dc(=D max):7 - 2/3 (l'extrémité pointue et le sommet manquent).
Prov.: indéterminée .
Le col est souligné par deux gorges étroites, effacées sur une partie de la surface cylindrique. Le sommet s'articulait sur une base de faible diamètre dont il ne reste que l'amorce .

716 - 404 - Pl.XXXVII L:146; Dc(=D max):8 - 3/4 (la pointe et le sommet sont brisés).
Prov.: indéterminée .
Le col est souligné par deux gorges larges en V; la pointe présente, avant sa brisure, un profil en dépression biconcave .

717 - 77.1.6.38 - Pl.XXXVII L:92,8; Dc(=D max):7,3x6,9 - 3/4 (le sommet manque, la pointe est érodée).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (23 IX 77, sond.2, zone Sud).
Datation: milieu du IIIème s.ap.J.-C.
Le col est souligné par une gorge large en V; l'amorce du sommet est constituée par un cylindre (Dc:2,8) brisé à sa base .

718 - 78.1.6.38 - Pl.XXXVII L:26,6; Dc(=D max):6,3x5,8 - 1/4 (le sommet manque, ainsi que le 2ème et le 3ème tiers)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (31 III 78, sond.7, zone Sud, couche de terre noire)
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
Le col est attesté par deux gorges en V, faites

au ciseau et irrégulières; du sommet il ne reste qu'une amorce (D:3,8).

Parallèles - Datation:

On connaît plusieurs exemplaires analogues à Alésia, à Cazères (69), en Italie (70), en Espagne (71), au Portugal (cf. note 67), mais aussi dans le monde grec (72) et jusqu'en Roumanie (73). Le type paraît fréquent surtout au Ier s.de notre ère, il est attesté au IIIème s.ap.J.-C. Il ne faut sans doute pas chercher à le rapprocher de la grosse épingle tardive trouvée à Salamine de Chypre (74), plus courte, semble-t-il, que nos exemplaires, et de proportions plus massives .

Nous avons rapproché de cette série deux objets incomplets que leur profil général invite à classer ici .

719 - 95 - Pl.XXXVII L:101,5; Dmax:6,3(à la brisure) - 7/4 (le sommet manque).
Prov.: indéterminée .

Tige à section circulaire dont le diamètre décroît régulièrement de la brisure à la pointe; au niveau de la brisure courraient deux gorges, et deux autres, à 5 au-dessous d'elles ; la pointe, conique, est soulignée par trois gorges en V .

Parallèles: on retrouve ici le type de pointe signalé par Manière (75) mais on ne peut garantir qu'il s'agit du même genre d'objet.

720 - 405 - Pl.XXXVII L:93,5; D max:7,4(à la brisure) - 7/4 (le sommet manque).
Prov.: indéterminée .

Tige à section circulaire dont le diamètre décroît en direction de la pointe; des filets transversaux ornent les deux premiers tiers de l'objet : sept d'abord, sous la brisure (H:7), puis un isolé, deux groupés, un isolé, puis trois à intervalles à peu près réguliers, et un dernier enfin; les quatre derniers présentent des fourches .

L'utilisation de cet objet n'est pas connue; nous n'avons trouvé aucun parallèle .

A XX,16 :

Epingle tournée à sommet moulure; le corps est lisse, d'un diamètre assez fort, diminuant régulièrement vers la pointe, à partir du col .

Catalogue:

721 - 64 - Pl.XXXVI et profil type p. 219
L:113,6; Dc (=D max): 7,5; H:5: 20,6 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.562 n°1795 .

Tige à section circulaire dont le diamètre diminue du col à la pointe, et en direction du sommet, qui est pointé (particularité due au tournage). La zone de décor comporte à partir du col une alternance de trois disques et de trois gorges, puis une partie galbée, puis deux disques séparés par une gorge en U, et enfin un tronc de sphère .

S.C.D. LILLE III

Parallèles - Datation:

On peut rapprocher cet objet d'exemplaires à sommet mouluré, d'Egypte romaine (76), dont, il est vrai, l'organisation du décor est différente . La présence de gorge profonde permettrait encore de faire de notre exemplaire un fuseau proche du type A XX,15, mais ses proportions sont bien moindres .

A XX,17:

Epingles à sommet mouluré; la section de la tige est cylindrique et le diamètre décroît du sommet vers la pointe. Le col est souligné par un bandeau orné; la tête, séparée du col par une dépression à profil biconcave, comprend une partie cylindrique, limitée à sa base par une gorge et ornée de stries obliques délimitant des losanges, puis un bulbe qui peut lui-même être surmonté d'un bouton conique .

Catalogue:

722 - 75 - Pl.XXXVIII et profil type p. 219
L:110,2; Dc:6,4; HT:20; DT:7,4x6,6 3/4 (l'extrémité pointue manque) .
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.562 n°1795 fig. 5ème obj.à partir de la gauche).

Le fût est orné de rainures s'enroulant en spirales; sous le col, le bandeau porte des rainures délimitant des losanges; entre la partie cylindrique et le bulbe, la tête comporte une moulure en demi-rond; le bulbe est surmonté d'un bouton conique (Dc:3).

723 - 658 - Pl.XXXVIII L:90,4; Dc:6,5; HT:18,8; DT:7,5 - 3/4 (le sommet et l'extrémité pointue manquent).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.562 n°1795 (3ème épingle à partir de la gauche).

Le corps est lisse; le bandeau placé sous le col porte une série de rainures obliques parallèles .

Parallèles - Datation:

Pour ces deux exemplaires très voisins, nous n'avons trouvé aucun parallèle .

A XX,18:

Epingle non décorée, à pointe large. Ce type se caractérise d'abord par la largeur de sa pointe, conique, courte; le diamètre du corps, à section circulaire, augmente fortement du col vers le cône formant la pointe; la tête, sur ce col resserré, est d'un diamètre plus fort, et de forme ovoïde.

La destination particulière de ce type d'épingle n'est pas connue; il se rapproche de certains types d'objets considérés comme des fuseaux (cf.type A XVIII n°386). Cependant, un exemplaire à tête ornée d'une main tenant une grenade est connu dans l'Egypte ptolémaïque, et l'on voit mal ce motif orner un fuseau (77).

Catalogue:

724 - 660 - Pl.XXIX L:71,2; Dc:4,5; Dmax:9,2x8,6; HT:8,5; DT:7,5; LP:14 - 4/4

Prov.: Lyon, Trion .

(La patine singulière de cet exemplaire, ainsi que le profil du raccord entre le cône formant pointe et le corps, peuvent faire douter de son antiquité).

Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.571 n°1035 (épingle semblable à la fig.).

La pointe conique se raccorde au corps par une partie de profil arrondi; la tête a la forme d'une demi-olive et repose sur une base droite.

725 - 79.1.6.17 - PLXXIX et profil type p.219

L:57,6; Dmax:7,5; LP:5,5 - 3/4 (la tête manque).

Prov.: Lyon, Verbe Incarné (24 VII 79 zone A3, carré B7, lot 3).

Datation: antérieur au milieu du Ier s.ap.J.-C.

La pointe, conique et courte, se rattache au corps par un angle de 220° .

Parallèles - Datation:

Le type est connu ailleurs, à date ancienne (78). Il ne doit pas dépasser, au plus tard, le milieu du Ier s.ap.J.-C. (79).

Un dernier objet mérite d'être mentionné ici, bien qu'il paraisse suspect:

726 - 94 - PLXXXVII L:115; Dc:5,6; Dmax:8,7(3,7) - 4/5 (le sommet manque).

Prov.: indéterminée .

Le corps de l'objet, de section circulaire, est renflé au premier tiers; la base du sommet, manquant, porte des moulures .

Remarque: le profil général et l'aspect font douter si cet objet n'est pas un faux .

1 - D.A., article Acus (E.Saglio).

2 - D.A., loc.cit. fig.103 reproduisant, d'après Montfaucon, Antiquités Expliquées, suppl.III, p.2), la tête d'une statue trouvée près d'Apt au XVIIIème s., qui serait dans une collection particulière britannique (renseignement de M.Duboulin, Conservateur du Musée Archéologique d'Apt).

3 - Davidson, 1952 p.278 note 58.

4 - Flinders-Petrie, 1974/2, n°43 p.5 et pl.IV (première moitié du IIème s. ap.J.-C.).

5 - Par exemple Lyon, 1933, tombe 266 p.152, 153, 159 ou Cochet, 1855 p.49.

6 - Un témoignage intéressant est constitué par la découverte, dans un sarcophage isolé, à St Pons, près de Nice, d'"un lot considérable d'épingles, la plupart en métal, quelques-unes en os, d'autres en or (trois ou quatre). Beaucoup, le plus grand nombre même, étaient placées à hauteur des pieds et le long des jambes, quelques-unes seulement à la hauteur de la tête" Roquette, 1909, p.260). Cette inhumation, de la fin du IVème s.ap.J.-C.,

S.C.D. LILLE III

peut marquer le retour à une double utilisation de l'épingle, comme broche, et comme instrument de coiffure. Voir à ce sujet DACL, article épingle (H.Leclercq).

7 - Vassy et Müller en signalent cependant une trentaine à Vienne, en faisant observer qu'"elles sont difficiles à classer du point de vue de leur utilisation".(Vassy-Müller, 1922 p.11 et pl.III en bas à droite).

8 - Chavanne, 1975 p.166-168: longue discussion sur l'utilisation de ces objets .

9 - Chavanne, 1975 p.166-168 et références.

10 - Vassy-Müller, 1922 p.11 et pl.V.

11 - Par exemple à Vienne (loc.cit. note 10); à Javols: Béal-Hamm, 1979 type 5, pl.I a; à Apt: Dumoulin, 1958 p.209 fig.14 n°1 .

12 - Par exemple à Ostia: Carandini-Panella, 1973 n°879 p.297 pl.LXXXVIII (première moitié du IIème s.ap.J.-C.); à Troïna: Militello, 1961 p.346 fig.19,1.

13 - Par exemple à Délos: Déonna, 1938 pl.LXXXIV fig.317 n°2, 3, 7, 11, 13 (s.d.); à Corinthe: Davidson, 1952 n°2385 p.287 pl.120 (Ier-IIème s.ap.J.-C.)

14 - Drexel, 1910 n°12 p.125 pl.VIII n°33 .

15 - A Godebridge: Neal, 1974 n°304 p.154 pl.67; à Leicester: Webdtch-Meller, 1973 n°58 p.52 pl.21 (IIème-IIIème s.ap.J.-C.), avec référence à des exemplaires fréquents au Jewry-Wall après 200 ap.J.-C. (Kenyon, 1948 type I, p.264 et pl.90 n°12 (entre 220 et 325 ap.J.-C.).

16 - Par exemple en Beauvaisis: J.et F.Cartier, 1965 p.86 et pl.35, n°4587 et 4597, 4608 (seconde moitié du IIème s.ap.J.-C.); à Javols: Béal-Hamm, 1979), ce type d'objet correspond au type 2 des épingles, pl.Ib.

17 - Klumbach et alii, 1968 p.37 pl.4 n°9 (IIIème s.ap.J.-C.); voir aussi en Autriche: Jacobi, 1909 n°74 p.182 et pl.XX (IIème-IIIème s.ap.J.-C.).

18 - A Salamine de Chypre: Chavanne, 1975 n°477, 480, 481, p.168, 169, pl.47 et 70 (Ier-IIIème s.ap.J.-C.), avec bibliographie complémentaire (-nous n'avons pas, à notre passage au Musée Denon, à Chalon-sur-Saône, retrouvé cependant les exemplaires que l'auteur y signale-); à Corinthe: Davidson, 1952 n°2386 (Ier s.-début du IIème s.ap.J.-C.),p.280,287 pl.120.

19 - Paris, 1972 p.99 fig.14 n°10 (350-400 ap.J.-C.).

20 - A Corinthe: Davidson, 1952 n°2387 p.280, 287 pl.120 (romain tardif ou Byzantin).

21 - Goldmann, 1951 n°13 p.397 pl.271 (150-50 av.J.-C.).

22 - A Vienne par exemple, quelques exemplaires inédits (s.d.), ou à Javols: Béal-Hamm, 1979 type 3 pl.I,c; à Apt, M.Dumoulin signale une épingle de ce type avec sommet en calotte arrondie (Dumoulin, 1958 p.220 fig.27,1 (fin du IIIème s.ap.J.-C.- début du IVème s.ap.J.-C.).

23 - En Italie, à Troïna: Militello, 1961 p.363 n°3, fig.19,i; en Grèce: Déonna, 1938 pl.LXXXIV, fig.317 n°8 (s.d.); ou à Corinthe: Davidson, 1952, n°1494, p.196 pl.69 (romain).

24 - On aboutit alors à une multitude de variantes, ce qui complique les comparaisons au lieu de les faciliter: voir un cas de typologie excessive dans Avila-franca, 1968 p.2, 3, pl.1 n°1 à 21: six variantes au moins.

25 - On peut en signaler de nombreux exemplaires, à Lyon, dans les fouilles de la rue des Farges, ou au Musée de Puy-Latta (exemplaire proche du n°607), à Vienne: Vassy-Müller, 1922 pl.IV n°14 (s.d.); deux autres exemplaires à tête volumineuse de profil biconvexe proviennent des fouilles du théâtre (IIIème-IVème s.ap.J.-C.); nous en avons rencontré au Musée Archéologique de Die (inv.n°67-2-936, inédit), au Musée Dauphinois de Grenoble, à

tête volumineuse biconique (inv.n°34.54.91 et 34.54.92), les onos et les autres de provenance vraisemblablement locale. On en a signalé à Altéria (Cat.Obj. n°22 p.23 et pl.II, n°5), aux Bolards (Cat.Obj. n°144, p.42 et pl.XXII n°52, 53, 54); à Mulsio (Cat.Obj. n°275 p.[illegible] pl.XXXIII n°7); à Javols, un lot de ces épingles appartient à la seconde moitié du IIIème s. ap.J.-C. (Béal-Hamm, 1979 type 7 pl.3a .

26 - A Portchester Castle: Cunliffe, 1975 n°92 (dirone presque plat), et n°93 (dôme développé et du fort diamètre) p.278 et pl.116 (fin du IIIème s.- IVème s.ap.J.-C.).

27 - A Gutie: Carandini-Panella, 1973 n°390 p.156 pl.LXXXV (225-250 ap.J.-C.)

28 - A Corinthe: Davidson, 1952 p.134 pl.147 fig.h .

29 - A Conimbriga: Avila-France, 1968, loc.cit. note 111; Alarcao et alii, 1979 n°75 à 83 p.127 et 130 pl.XXIX; les auteurs signalent, après C.Avila-France, les rapprochements possibles entre ces formes d'objets en os et des types d'épingles métalliques étudiées par B.Beckmann: n°75: Vème s.ap.J.-C., n°77, époque de Trajan; des exemplaires à tête à profil biconique appartiennent à l'époque Flavienne, d'autres au IIème s.ap.J.-C.

30 - On n'en signale pas non plus dans le catalogue des objets d'os d'Intercisa (Alföldi, 1957).

31 - Beckmann, 1966, groupe III n°49, 51, 54, 55 par exemple .

32 - Alarcao et alii, 1979 p.128 avec référence à des exemplaires anglais et allemands .

33 - Carandini-Panella, 1973 p.646 .

34 - Carandini-Panella, 1977 n°522 p.393 et pl.LXIII (80-90 ap.J.-C.).

35 - Les renseignements sont en effet, surtout pour cette série, difficiles à exploiter dans la mesure où chaque auteur élargit ou rétrécit à son gré l'acception du terme sphérique: G.R.Davidson (Davidson, 1952 p.279) parle de "spherical or oval forms", pour les têtes allongées (n°2323 à 2325) qui n'ont rien à voir avec ce qui nous intéresse ici; C.Avila-France (Avila-France, 1968 p.69) regroupe dans un type "ospheroidal" (à V) des objets à tête totalement sphérique, ou plus large que haute ou plus haute que large, et précise que des exemplaires à tête presque sphérique mais légèrement allongée se rencontrent avec du matériel du Ier et du début du IIème s.ap.J.-C. (op.cit.p.76, avec références portugaises, françaises et allemandes en note 5), tout en reconnaissant qu'on l'a trouvé sur un site espagnol avec du matériel des IIème et IIIème s.ap.J.-C. ...

36 - Beckmann, 1966, groupe III n°45 (Ier s.-première moitié du IIème s. ap.J.-C.); mais le type a dû se prolonger: Avila-France, 1968 n°105-108 p.86-87 pl.II .

37 - Béal-Hamm, 1979, type 5 pl.I,e; à Vienne: Vasse-Müller, 1902 pl.IV n°3 (s.d.); à Roanne, aussi bien dans des niveaux du Ier s.ap.J.-C. que dans une sépulture de la fin du IIème s.ap.J.-C.: n°GI 1464 et GI 29939 (fouilles de Gilbertès, au dépôt des fouilles du Groupe de recherches archéologiques et historiques du Roannais).

38 - A Conimbriga: Alarcao et alii, 1979 n°94-96 p.127 et 131 pl.XXIX; le n°95, seul daté, provient d'un niveau de destruction du VIème s.ap.J.-C.; à Portchester Castle: Cunliffe, 1975 n°81 p.275 pl.116 (fin du IIIème s.-IVème s. ap.J.-C.; à Gutie: Berti et alii, 1970 n°16a et b, p.35 pl.VIII (seconde moitié du IIème s.ap.J.-C.), ou Carandini-Panella, 1977 n°486 p.393 pl.LI (90-140 ap.J.-C.).

39 - Carandini-Panella, 1973 p.646: l'épingle à tête "ovale" se rencontre aussi bien dans les niveaux du IIIème s.ap.J.-C. que dans ceux de l'époque Flavienne .

40 - Béal-Hamm, 1979, type 9, pl.I,i (à Javols); aux Bolards: Cat.Obj. n°164 p.42 et pl.XXII n°4 (à sommet plat, s.d.).

S.C.D. LILLE III

41 - Guizan, 1975 p.30 pl.17 n°45 (s.d.).

42 - Par exemple Drexel, 1930 n°41-42 p.125 et pl.XIII (s.d.).

43 - Branigan, 1977 n°612, 617 (IIIème-IVème s.ap.J.-C.) p.129, pl.28; Neal, 1974 n°316 p.155 pl.67 .

44 - Avila-Franca, 1968 n°57 à 62 p.13 pl.I, type A XI (à Conimbriga).

45 - Par exemple à Corinthe: Davidson, 1952 n°2331 p.279 et pl.199 (forme dite piriforme inversée), Ier-IIème s.ap.J.-C.

46 - G. et R. xxx, 1979 n°51 p.52 pl.16: fin du IIème s.-début du IIIème s. ap.J.-C. (H/D:0,85); Lamboglia, 1950 n°21 p.180 pl.104 (vers 350 ap.J.-C., la hauteur est près du double de la largeur); Alarcao et alii, 1979 n°107 p.128 pl.XXX (Vème s.ap.J.-C.; la hauteur est près du triple de la largeur). Sans vouloir trop systématiser ces remarques, on peut au moins les signaler comme indiquant une tendance .

47 - Voir par comparaison les ébauches d'épingles à tête sphérique dans Meurgey, 1954 p.135 fig.10 n°13-14 .

48 - Aux Bolards: Cat.Bij. n°164 p.42 et pl.XXII n°2 (s.d.); à rapprocher aussi d'un exemplaire d'Annecy (au Château-Musée,n°15.175.6; Marteaux, 1914, p.12 pl.CXXIII n°8).

49 - A Conimbriga: Alarcao et alii, 1979 n°118 p.129, 132, pl.XXX (Vème s. ap.J.-C.). Il semble plus difficile de rapprocher, comme le font les auteurs de cette publication, de notre exemplaire, les n°74-75 d'Avila-Franca, 1968: le sommet est alors nettement rond .

50 - A Portchester Castle: Cunliffe, 1975 n°82 à 84 p.215 pl.116. L'auteur signale que c'est le type le plus répandu (27 exemplaires) sur le site, avec des variantes, et qu'on le retrouve à la même époque sur d'autres sites anglais (fin du IIIème s.-IVème s.ap.J.-C.).

51 -Davidson, 1952 n°2315, 2317, p.279, 284 pl.198 (IIIème-IVème s.ap.J.-C.)

52 - Davidson, 1952 n°2291 à 2299, p.279, 282-283 pl.198, n°2291 (hellénistique), 2292 (Ier-IIème s.ap.J.-C., de même que les suivants).

53 - Conservé au MAN, inv.n°94282 (prov.Forêt de Compiègne, Chevincourt, feuilles de Roucy).

54 - Davidson, 1952 n°2322 p.279, 284 pl.198; le n°2323 qui possède lui aussi des filets sur la tige, pourrait, à la rigueur, s'intégrer à ce type; il appartient aux Ier-IIème s.ap.J.-C., tandis que le n°2322 serait du IIème-IIIème s.ap.J.-C.

55 - Le Musée du Louvre possède quelques exemplaires, provenant d'Egypte romaine; d'autres, publiés, ont été trouvés à Shurafa (Flinders-Petrie-Mackay, 1915 n°17, 18, 19 et surtout n°23, identique au n°709 de notre catalogue, p.43 pl.XLIX (pas antérieurs au IIIème s.ap.J.-C.).

56 - Voir nos remarques au chapitre sur les contraintes du matériau et A XIV. G.R.Davidson (Davidson, 1952 p.278-279) signale des épingles à tête d'ivoire sur corps d'os, aux Ier et IIème s.ap.J.-C.

57 - A Sanxay: formigé, 1944 p.102 fig.11, deuxième, troisième, quatrième et sixième exemplaire en partant de la gauche; la construction du balnéaire n'est pas antérieure aux années 125-150 ap.J.-C.

58 - Crowfoot et alii, 1957 n°23 type C, p.460 pl.14 (romain).

59 - Par exemple, à Portchester Castle: Cunliffe, 1975 n°86 p.216 pl.116 (type C), fin du IIIème s.-IIème s.ap.J.-C.; l'auteur donne des références bibliographiques à Jewry Wall (150-350 ap.J.-C.), à Shakenoak (IIIème et IVème s.ap.J.-C.); à Chalk: Johnston, 1972 n°12 p.137-138 et fig.17, avec référence au site de Springhead (début du IVème s.ap.J.-C.); à Gadebridge Park: Neal, 1974 n°309, 310, 312 p.155 pl.67; à Great Chesterford: Liversidge 1968 fig.60,d (s.d.); les exemplaires les plus anciens que nous connaissions, plus longs et épais que les autres, datent du milieu du IIème s.ap.J.-C.:

Sheppard-Frere, 1972 n°979 p.150 pl.55, ou Kenyon, 1948 type A1 p.264 fig.90, 1 (six exemplaires des années 150-160 ap.J.-C.). Cependant, N.Crummy (Crummy, 1979 p.140 type 2) mentionne deux épingles de ce type qui pourraient être flaviennes (?), à Ivestead; trois autres, à Fishbourne, datent des années 80-100 de notre ère .

60 - Beckmann, 1966 p.30 et pl.3 .

61 - Alföldi, 1957 p.192 .

62 - A Grenoble, au Musée Dauphinois, inv.n°34.54.80 (prov.locale, s.d.,inédite); à Annecy, dans les fouilles récentes de J.Serralongue au lieu-dit "la Vilette" (seconde moitié du IIème s.ap.J.-C., inédite); à Vaison-la-Romaine, au Musée (prov.locale, s.d.); à Javols: Inv.n°42027 bis (Béal-Rémy, 1979, type 93 pl.I,1 -fin du IIème s.-IIIème s.ap.J.-C.); à Poitiers: Eygun, 1933, p.152-153 n°8233 de la table de correspondance. Les trois exemplaires identiques au n°211 de notre catalogue, sont actuellement au MSN (inv. n°30053; IIème-IIIème s.ap.J.-C.).

63 - A Ostie: Berti et alii, 1970, n°57, a, b, p.44 pl.IX (avec un matériel des Ier-IIème s.ap.J.-C.); à Corinthe: Davidson, 1952 pl.143 fig.b, à droite, et p.278 note 61 (série d'épingles des Ier et IIème s.ap.J.-C.); à Tarsus: Goldmann, 1951 n°24 p.398 et pl.271 (fin du IIIème s.-début du IVème s.ap.J.-C.)

64 - Moberg, 1949 p.68 n°5 fig.7 n°5-6; un exemplaire analogue à Javols, n°Os 16 (Béal, 1981 p.21 pl.V; fin du IIIème s.-IVème s.ap.J.-C.).

65 - B.A. article Acus (C.Saglio), fig.101, 102, 105, discussion reprise dans Chavanne, 1975 p.165-168 .

66 - Davidson, 1952 p.279 .

67 - Da Ponte, 1978 n°8 à 13, p.137, 141 pl.I (s.d.); Alarcao et alii, 1979, n°127, 130, 131 p.48 pl.X (époque flavienne).

68 - Goldmann, 1951 n°51 p.398 pl.272 (125-150 av.J.-C.), avec de nombreuses références à des exemplaires en métal. Le profil général est différent de celui de nos exemplaires puisque le tiers supérieur porte une série de moulures complexes et que le diamètre maximal est situé sous le col .

69 - A Alésia: Cat.Oil, n°18 p.24 et pl.II n°10 (s.d.); à Carthage: Manière, 1966 n°1, 5, 29, 60 p.108-109 pl.II (fin du Ier s.ap.J.-C.); l'auteur compare ses exemplaires à des équivalents trouvés à Pompéi, actuellement au Musée de Naples .

70 - A Portorecanati: Capitanio, 1974 p.156 fig.10, c, d, e (milieu du Ier s. ap.J.-C.), fig.266, tombe 205, a (milieu du Ier s.ap.J.-C.)

71 - A Ampurias: Almagro, 1955 p.195 fig.74 n°1 (époque de Claude).

72 - A Delos: Déonna, 1938 pl.LXXXV fig.227 n°5 .

73 - Lézhu, 1975 p.211 pl.II n°5, 6 (fin du IIème s.ap.J.-C.).

74 - Chavanne, 1975 n°493 p.171-172 ("grosse épingle I"), pl.48 et 70 (VIème-VIIème s.ap.J.-C.).

75 - Manière, 1966 n°18, 52 p.108-109 pl.II et note 13, concernant les objets à pointe analogue de Pompéi; voir aussi les exemplaires de Tarsus (ci-dessus note 69).

76 - Flinders-Petrie, 1974/2 n°46,47,48,50,51 p.24 pl.XIX .

77 - Conservée au Musée du Louvre (époque ptolémaïque); des aiguilles en fer d'époque romaine tardive, sont connues en Egypte, avec la même pointe en ogive développée (Flinders-Petrie, 1974/1, p.52 pl.LXII, n°21 à 23); elles pourraient suggérer que nos exemplaires devaient percer un matériau assez solide .

78 - Joncheray, 1975 p.103 fig.48 (second quart du IIème s.av.J.-C.); à Chiusi: Levi, 1933 p.27 fig.10,c, troisième objet à partir de la gauche (IIIème s.av.J.-C.).

79 - Fiches-Py, 1978 n°8 fig.13 et p.173 (vers 20-40 ap.J.-C.).

S.C.D. LILLE III

Les épingles, comparaison de leur fréquence

I. Fréquences comparées sur les sites lyonnais.

Nous n'avons retenu ici que les trois sites fouillés le plus récemment, où l'on est sûr qu'il n'y a pas eu de sélection parmi le matériel rencontré; nous avons renoncé à tenir compte des fragments non identifiables, qui peuvent souvent appartenir au même objet sans être en connexion, et risqueraient trop de fausser les proportions .

TYPES	Verbe Incarné	Montée des Tourelles	Place Tolozan
1		1	
2	3	4	
3	5	2	1
4	1		
5			1
6	3		
7	1	1	16
8	5	1	18
9	1		1
TOTAL	19	9	37
soit:	9,5% du matériel	9% du matériel	49% du matériel

On remarque d'abord ici la proportion considérable des épingles, dans les fouilles de la Place Tolozan, par rapport à l'ensemble du matériel de ce site et par rapport aux autres sites . On a souvent fait remarquer que les objets en os, et notamment les épingles, étaient nombreux dans les canalisations: cela peut tenir à l'utilisation qu'on en fait, mais plus encore à la relative légèreté de ce matériau que l'eau entraine facilement .

D'autre part, l'importance des séries, dans les types 7 et 8, à Tolozan, au contraire des deux autres sites où dominent les types 2 et 3, renforce l'idée que la différenciation par type tient davantage à la chronologie, et peut-être à la mode, qu'à des utilisations très diverses dans une même période: sans que les types s'excluent, il y a, pour chaque époque, des préférences .

Enfin, la rareté, sur l'ensemble des sites lyonnais, des épingles de type 5, nombreuses dans d'autres endroits, suggère qu'il y ait eu des modes régionales; la même remarque s'applique également au type 13 .

II. Concordance entre les dénominations des types d'épingles sur divers sites, et comparaison des fréquences .

Nous avons choisi, pour le tableau suivant, huit sites pour lesquels les indications sont suffisamment claires pour que des comparaisons soient possibles .

On remarquera sur la plupart des sites l'importance des séries de type 7 ou 8; quelques faits particuliers méritent d'être relevés: l'importance du type 10 à Portchester Castle, celle du type 5 à Conimbriga, la rareté, au contraire, des types 2 et 3 à Conimbriga: leurs fonctions étaient peut-être remplies par des exemplaires moulurés, groupés avec les fuseaux (=type A XX,15; cf.Alarcao et alii, 1979 n°131 p.48, pl.X).

Concordance entre les dénominations
des types d'épingles sur divers sites, et comparaison
des quantités par type

LYON MCGR	JAVOLS Béal-Hamm, 1979	AVENCHES Guisan, 1975	PORTCHESTER -CASTLE Cunliffe, 1975	JEWRY-WALL Kenyon, 1948	OSTIE Carandini-Panella, 1975	SALAMINE DE CHYPRE Chavanne, 1975	CONIMBRIGA fouilles anciennes, Avila-Franca 1958	CONIMBRIGA Alarcão, all., 1979
A XX,1 4 ex.								
A XX,2 9 ex.	1 16 ex.	"sans tête distincte"		E 10 ex.		"droite simple" 2 ex.		
A XX,3 10 ex.	2 11 ex.	11 ex.		3 6 ex.		"droite simple" 5 ex.	sans tête 9 ex.?	
A XX,4 4 ex.	3 12 ex.							
A XX,5 8 ex.	7 7 ex.	"tête plate" 11 ex.	a) 4 ex.	F 1 ex.	ovoïque 1 ex.		XI,1,2,3,5 XII,1,2:105 ex.	"coniques: 2 ex. "oiconiques avec ourlets"
A XX,6 3 ex.								
A XX,7 33 ex.	4,6,8 69 ex.	"tête ronde" 123 ex.		C2 28 ex.	sphérique 3 ex.	"globulaire" 5 ex.	XIV,V,X 104 ex.	"sphérique" 2
A XX,8 56 ex.	5 3 ex.		a) 2 ex.		ovale 14 ex.			"prismatique" "gonboulle": comme ?
A XX,9 2 ex.	9 5 ex.	en "cône renversé" 16 ex.					A XI 53 ex.	
A XX,10 1 ex.			b) 31 ex.	D3 2 ex.				

S.C.D. LILLE III

LISTE DES FRAGMENTS d'AIGUILLES et d'EPINGLES NON IDENTIFIABLES

Er Epingle

Ag Aiguille

N°Cat.	N° Inv.	L.max.	D.max/D.min	PROVENANCE	F/A	Datation
474	185 a,b,c			indéterminée	?	
475	406	100,4	4,5/2,3	"	E	
476	415	72,8	3,5/2	"	E	
477	416	65,3	3/1,6	"	?	
478	417	94,4	4/1,5	"	A	
479	419	40,4	5,2/3	"	?	
480	420	37,6	5/4,2	"	?	
481	CAP 54	68,3	6,5	Montée des Tourelles	E	
482	CAP 55	75,9	6,2x5,3/5,6	" "	A	
483	CAP 56	67	4,3/2,4	" "	E	
484	CAP 57	49,6	4,5/2,7	" "	E	
485	CAP 58	46,8	4/2,6	" "	?	
486	CAP 59	46,2	3,2/2,4	" "	?	
487	CAP 60	48,4	3,7x3,2/1,5	" "	?p	
488	CAP 61	49,8	4/2	" "	?p	
489	CAP 62	34,6	3,3/1,9	" "	?p	
490	CAP 63	47	3,9x3,7/2,6	" "	?p	
491	CAP 64	46,5	3,5/1,9	" "	?	
492	CAP 65	46	3,2/2,4	" "	?	
493	CAP 66	51,6	3,6/3,2	" "	?	
494	CAP 67	33,6	4/3,6	" "	A	
495	CAP 68	17,9	3,8/3,6	" "	A	
496	CAP 81	76,2	5,3x3,7/3,6	" "	A	
497	CAP 82	74,9	4,2x3,9/ 3,2x3	Montée des Tourelles,égout	A	1ère moitié IIème S.

N°Cat.	N° Inv.	L.max.	D.max/D.min	PROVENANCE	T/A	Datation
498	CAP 85	27,9	3,7/3,2	Montée des Tourelles,égout	I	1ère moitié IIème s.
499	CAP 87	37,5	2,9/1,7	" " "	Ip	"
500	CAP 88	32,5	3,3/0,5x1	Montée des Tourelles	Ip	
501	CAP 89	21,7	2,2/1,5	" "	Ip	
502	77.1.6.5	27,8	3/1,7	Verbe Incarné, sond.2 terre noire de l'égout	E	2è moitié IIème s.
503	77.1.6.10	48	2,9/2,4	Verbe Incarné,sond.2,caniv.6	I	2è moitié Ier s.
504	77.1.6.16	122	4,2x3,4/1,1	" " " zone 3.	E	milieu Ier s.ap.J.C.
505	77.1.6.17	54,7	3,3/2,5	" " " angle N	I	
506	77.1.6.22	25,8	2,5/1,7	Verbe Incarné,sond.4 remblai rouge	I	fin IIème s.ap.J.C.
507	77.1.6.25	27,6	3/2,4	Verbe Incarné,sond.3	I	milieu IIème s.
508	77.1.6.26	24,4	3/2,3	Verbe Incarné,sond.3,zone 4	I	" "
509	77.1.6.30	63,3	3,3/2,3	" " sond.2,zone E	I	2è moitié IIème s.
510	77.1.6.31	36,7	4/3	" " sond.3,zone 4	I	25 - 100 ap.J.C.
511	77.1.6.37	69	3/1,7	" " sond.2,zone O	I	1è moitié IIème s.
512	77.1.6.40	36,3	3,2/2,5	" " sond.2b,zone 1	I	
513	77.1.6.54	53,4	2,8	" " sond.4,près M1	Ip	75 - 100 ap.J.C.
514	77.1.6.65	29,8	3,5x2/3x2,5	" " sond.2,eng.E	A	0 - 75 ap.J.-C.
515	77.1.6.66	29,7	3,2/2,6	" " sond.4,zone N	I	
516	77.1.6.68	23	2,6/2	" " sond.2,zone E	Ip	50 - 150 ap.J.C.
517	77.1.6.71	54,4	3,2/1,8	" " " "	I	
518	77.1.6.72	76,9	3,6x4/1,6x2	" " sond.4,eng.NE	I	
519	78.1.6.2	53,2	3,5	" " " zone N	Ip	fin IIème s.ap.J.C.
520	78.1.6.6	54	5,5/4,8	" " sond.6,zone 1	I	
521	78.1.6.13	23,6	3,6/3,2	" " sond.7,zone E	I	
522	78.1.6.14	54,2	4	" " " "	Ip	
523	78.1.6.15	47,7	2,8x2,2	" " "	Ip	
524	78.1.6.16	43,4	3,9/2,7	" " " zone O	E	2è moitié IIème s.
525	78.1.6.18	43	3,6/2,7	" " " "	I	
526	78.1.6.20	24,5	3,3x3/3	" " "	I	fin IIème s.ap.J.C.
527	78.1.6.25	54	4,2x3,8/ 2,9x2,5	" " " zone E	I	milieu IIème s.
528	78.1.6.29	31,2	4,6/3,9	" " " zone O	I	
529	78.1.6.35	29,2	2,9x2,4/2,2	" " " zone E	I	
530	78.1.6.37	33,7	4,9/4	" " " zone N	I	fin IIème s.
531	78.1.6.42	57	4,6x4,2/2,8	" " " zone E	I	"
532	78.1.6.58	62	3/1,3	" " " "	Ip	milieu IIème s.
533	77.1.6.74	46,3	5	" " sond.3,zone 4	I	fin IIème s.

S.C.D. LILLE III

N°Cat.	N° Inv.	L.max.	D.max/D.min	PROVENANCE	T/A	Datation
534	77.1.6.75	39,7	5,2x4,5/ 4,7x4,2	Verbe Incarné,sond.3,zone 4	A	fin IIème s.ap.J.C.
535	77.1.6.81	38,3	4/3,7	" " sond.2,sq.0	I	
536	78.1.6.85	49,8	4,6/3	" " sond.7,zone 8	I	IIème s.ap.J.C.
537	78.1.6.86	38	3,7/2,4	" " sond.6,zone E	I	
538	78.1.6.87	39,2	3,2/2,5	" " sond.7,zone E	E	fin IIème s.
539	77.1.6.82	53	3/2	" " sond.2,zone 0	E	"
540	78.1.6.88	44,7	3,2/2,4	" " sond.7,zone E	E	
541	78.1.6.89	122,6	5,4/2	" " " "	E	
542	77.1.6.85	49	3,4/2,4	" " sond.2,zone 10	I	
543	78.1.6.12	59	3,3/1,8	" " zone A 1	I	fin Ier-début IIème s.
544	79.3.6.48	72,5	3,7/2,3	Place Tolozan	E	150 - 250 ap.J.C.
545	79.3.6.49	61,8	5/3,5	" "	E	"
546	79.3.6.50	101,7	3,7/2	" "	E	"
547	79.3.6.51	72,2	3,2/1,8	" "	E	"
548	79.3.6.52	74	3,5/2	" "	E	"
549	79.3.6.53	44,5	3/1,8	" "	I	"
550	79.3.6.54	42,8	2,5/1	" "	I	"
551	79.3.6.55	40,5	2,7/1,7	" "	I	"
552	79.3.6.56	33,8	2/1,3	" "	I	"
553	79.3.6.57	25	2,3/2	" "	I	"
554	79.3.6.58	64,5	3,7/2,7	" "	I	"
555	79.3.6.59	51	3/1,5	" "	I	"
556	79.3.6.60	34,5	2,7/1,7	" "	I	"
557	79.3.6.61	46	5,3/4	" "	A	"
558	79.3.6.62	24,2	3/2,7	" "	I	"
559	79.3.6.63	27,2	4/3,5	" "	I	"
560	79.3.6.64	24,2	3/2,5	" "	I	"
561	79.3.6.65	27,2	3/2,7	" "	I	"
562	79.3.6.66	23,7	3/2,5	" "	I	"
563	79.3.6.67	65	3,5/1,7	" "	E	"
564	79.3.6.68	55,5	3,5/2,2	" "	E	"
565	79.3.6.69	46,5	3,4/2	" "	E	"
566	79.3.6.70	47,3	3/2,5	" "	I	"
567	79.3.6.71	33,9	3,2/2	" "	E	"
568	79.3.6.72	39,7	4,5/2,2	" "	E	"
569	79.3.6.73	41,2	3/2	" "	E	"

N°Cat.	N° Inv.	L.max.	D.max/D.min	PROVENANCE	C/R	Datation
570	79.3.6.24	79,7	3/2,2	Place Soleuse	C	150 - 250 ap.J.C.
571	79.3.6.26	57,5	4/2,7	" "	C	"
572	MI/1	83,2	5x4,2/2,8	Lyon,place Wilder,cond.A3	1	Ier s.ap.J.C.
573	MI/2	29	3	Lyon,place Wilder, cond.8 couche 7 .	2	"

S.C.D. LILLE III

PROFILS TYPES DES EPINGLES
DE LA SECTION AXX.

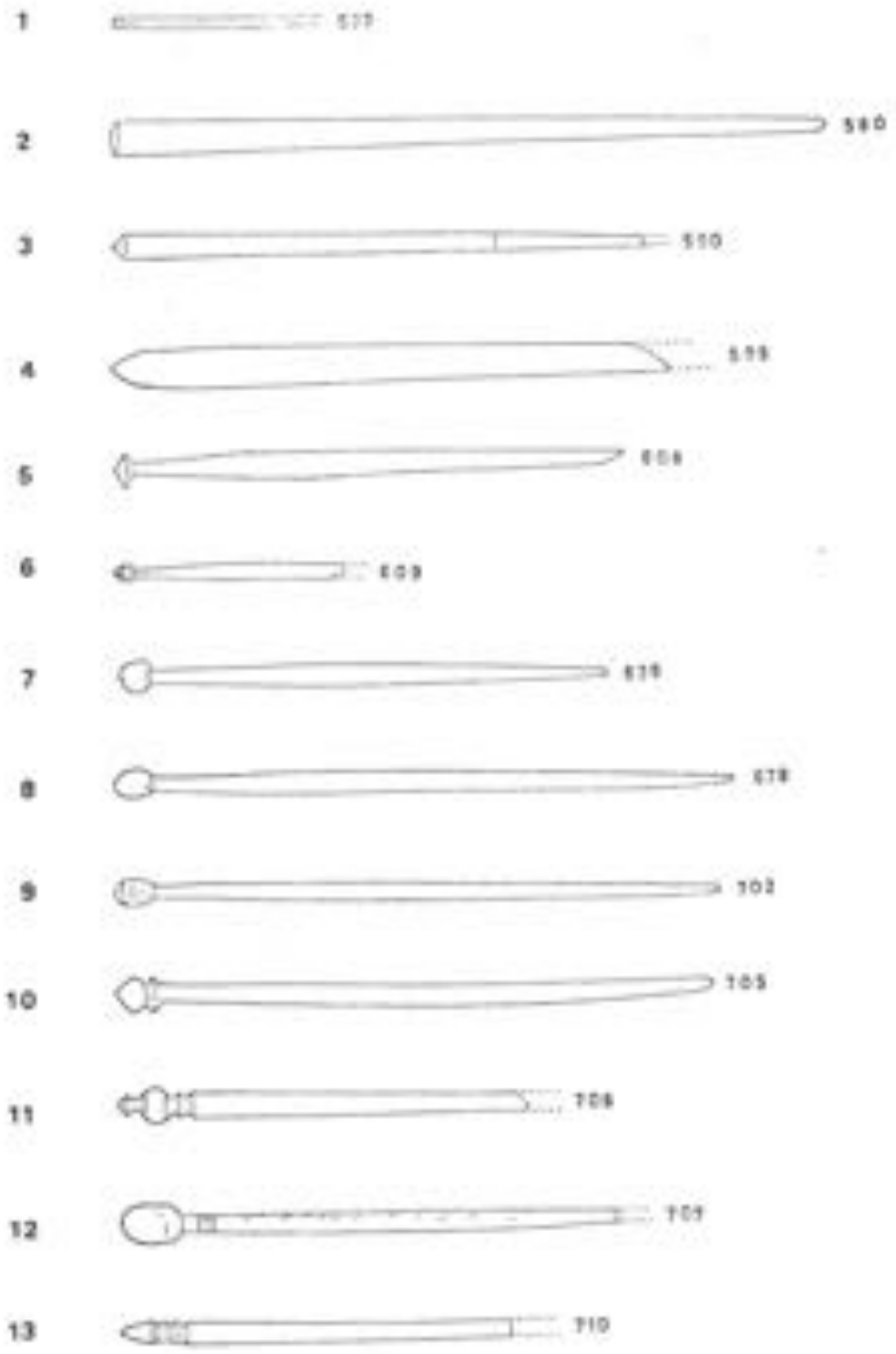

14

15

16 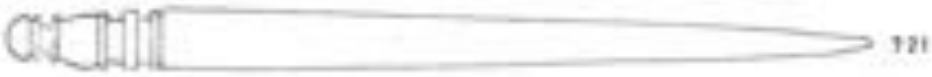

17

18

A XXI - LES EPINGLES A DECOR FIGURE

Les épingles de cette série, loin d'être une création gallo-romaine, sont les héritières d'un long passé, en Italie, en Grèce ou en Asie Mineure, pour s'en tenir au monde classique (1). Leur étude est intéressante en ce qu'elle montre la résurgence, ou la permanence de types anciens, mais aussi l'exploitation, pour orner des objets de la parure quotidienne, de thèmes symboliques. Le fait avait déjà été remarqué, à propos notamment de la décoration des pyxides (2); on peut souvent douter, en voyant la façon dont ces motifs sont traités, qu'ils aient ici une forte signification .

Les éléments les plus fréquents dans les décors figurés, symboliques ou non, sont la main droite, la pomme de pin et le serpent .

Employée seule, la main peut avoir un sens symbolique de protection, quand elle est ouverte, les doigts dressés (3)(cf.le numéro 730), fermée dans le geste dit de la "fica"(4), ou enfin, quand le pouce, l'index et le médius sont dressés, et les deux autres doigts repliés à l'intérieur de la main, dans le geste dit de la "benedictio latina" (cf.les n°732 et 733) (5).

Elle peut également tenir un objet: sphère, dont l'identification est difficile (6), peigne (7), évoquant très directement les objets de la parure, tablettes (cf.le n°738)(8), qui peuvent se rattacher au monde de l'amour, s'il faut y voir des tablettes vitelliennes, qui servaient souvent aux billets doux (9); d'autres objets relèvent d'une interprétation plus nettement religieuse, qu'il s'agisse de l'oeuf, de la grenade ou de la pomme de pin (10).

Le second élément décoratif, fréquemment employé, est, en effet, la pomme de pin, soit tenue dans la main, soit seule, formant la tête de l'épingle.

La signification symbolique du motif est connue : signe d'immortalité, on le trouve associé à plusieurs divinités, à Bacchus, à Sabazios, au couple d'Attis et de Cybèle, on le signale sur de nombreux monuments funéraires (11). Certaines épingles, provenant de tombes (12) peuvent avoir tout leur sens religieux. Mais il faut remarquer aussi que le moment de leur grande diffusion paraît correspondre à celui où, en Grèce au moins, se multiplie le recours à l'incision en losanges, comme thème décoratif des têtes d'épingle (13). Il pourrait donc y avoir rencontre entre un thème décoratif symbolique et une technique décorative nouvelle.(14).

Le dernier élément décoratif fréquent est le serpent, rarement utilisé comme sommet d'épingle (15); mais on le rencontre fréquemment, associé à la main, et il s'enroule, de manière plus ou moins lâche, autour du poignet.

Il a, lui aussi, une signification symbolique bien connue, et se rattache, comme la pomme de pin, mais par ses caractéristiques chtoniennes, à la série des motifs signifiant l'immortalité ; F.Cumont (16) a bien montré la communauté de signification qui les relie, dans le symbolisme funéraire, à l'oeuf, comme au pavot, et il apparaît souvent, sur les épingles en os, s'enroulant au poignet d'une main tenant un oeuf (17).

Mais, par ailleurs, au Ier s. de notre ère, où sont fréquentes les épingles dont le sommet est formé d'une main tenant une sphère ou un oeuf, sont encore attestés des bracelets en forme de serpent (18); on peut donc penser qu'il y a encore ici ambivalence du motif, qui peut refléter, de la part du tabletier, comme de

S.C.D. LILLE III

celle de l'élégante, autant les soucis de la parure que ceux de la survie.

Ces décors se caractérisent donc, dans un certain nombre de cas, et cela n'est pas propre aux objets d'os, par leur redondance: deux ou plusieurs éléments ont une signification identique ou voisine (19). Mais, bien plus, ils sont souvent ambigus, et l'on peut douter fortement qu'ils soient autre chose qu'une tradition décorative, reprise sans souci véritable de ses significations. Il est singulier par exemple que l'on connaisse une série assez nombreuse d'épingles en os dont le sommet est une main tenant une pomme de pin, une grenade, un oeuf, alors qu'on connaît surtout, en métal, des épingles terminées par une main tenant une boule difficile à identifier (20). De la même façon, nombreuses sont en os les épingles ornées à leur sommet, d'une pomme de pin ; elles sont beaucoup plus rares en métal : l'explication doit tenir en bonne partie à des problèmes technologiques (cf. le chapitre sur "le décor des petits objets : l'os et les autres matériaux".

D'ailleurs, même en os, les particularités d'un décor sont peut être dues à la paresse d'un tabletier allant au plus facile : sur le 735, l'objet que tient la main paraît être un coquillage, parcouru qu'il est par une rainure unique en spirale, mais la comparaison avec d'autres objets le fait rapprocher de mains tenant une pomme de pin : il était difficile de respecter la représentation traditionnelle de la pomme de pin (stries en losanges) sur un objet aussi petit : on voit dès lors combien peut être approximative l'utilisation des symboles, sur nos épingles d'os.

Nous avons, dans le catalogue, présenté d'abord les épingles dont la tête est ornée d'une pomme de pin, puis celles qui utilisent la main, seule, ou en composition avec d'autres éléments décoratifs ; nous isolons enfin les autres types d'épingles, ornées d'oiseaux, de têtes féminines.

On ne peut en fait dissocier thèmes décoratifs et formes d'objets, dans la mesure même où le sujet du décor détermine la forme de la tête, qu'il constitue, et est lié, bien souvent, à celle du corps d'épingle appelé à le supporter.

A XXI,1:

Epingles à tête en forme de pomme de pin.

-La pomme de pin est schématiquement rendue, sur la tête piriforme ou ovoïde de l'épingle, à l'aide d'incisions qui s'enroulent en spirales et s'entrecroisent pour former des losanges. Nature du corps, type de raccord entre le col et le décor déterminent deux sous-types :

a) la tête, assez volumineuse, repose sur une série de moulures qui la rattache au corps, de section circulaire, large (D supérieur à 5), dont le diamètre diminue progressivement en direction de la pointe.

Catalogue:

727 - 47 - Pl.XXXIX L: 100,8; Dc(=D max): 6; HG: 20,2; DG:6,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.562 n°1795 -1ère épingle à gauche sur la fig. ; Cat. Dij. n°223, p.57 et n°7 pl.XXXI .

Le corps, poli, porte cependant quelques traces

obliques de même vers la pointe. La tête est ornée d'une pomme de pin de profil en olive, séparée, par un disque, d'un galbe posé lui-même sur un disque ; une moulure quadrangulaire souligne le renflement du col au dérive.

720 - 657 - Pl.XXXIX L:103,5; Dc(=D max):7x6,2; H6:24,3; D6:Dx7 = 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard 1888, p.562 n°1795 (épingle au milieu de la figure)

Pomme de pin piriforme, profondément rainurée en longueur; elle repose sur un galbe concave, séparé d'elle, et du corps de l'épingle, par une gorge en V.

Parallèles - Datation:

Nous connaissons ailleurs des parallèles avec galbe convexe, en Italie (21) et dans le monde Grec (22), ou concave, en France (23) ou dans le monde Grec (24). Beaucoup plus fréquent en France est un type simplifié où la pomme de pin, piriforme, repose sur le col dont elle est séparée par une gorge forte en U (25). Cette dernière forme paraît surtout se rencontrer au IIe s. ap. J.C. ; à Intercisa, Alföldi (26) note qu'on la trouve à la fin du IIe et au IIIe s. ap. J.C. ; Il semble que nos exemplaires apparaissent plus tôt, dans le dernier tiers du Ier s. ap. J.C. : le type a) pourrait durer jusqu'au IIIe s. ; mais deux types semblent à cette époque plus fréquents, l'un avec une tête volumineuse, en olive, sur un corps plus étroit (27), l'autre étant notre type b):

b) la tête est allongée, étroite sur un corps grêle, à diamètre presque constant, dont elle est séparée par un disque.

Catalogue:

729 - 103 - Pl.XXXIX L:88,8; Dc:2,2; Dmax:2,9(32); H6:4,5; D6:2,9 = 4/4
Prov.: Lyon, Montée de la Butte .
Biblio: Comarmond 1857 n°22 p.448

Le disque, mal façonné, présente une surface ondulée.

Parallèles - Datation:

On connaît d'autres épingles de ce type en France (28), dans un contexte du IIIème s. Confirme la datation de l'exemplaire n°729 le fait qu'il provienne de la même tombe que le n°705 d'un type qui n'apparaît, semble-t-il, pas avant le IIIème s. (cf.section A XX,10); de plus, l'utilisation d'une collerette séparant le décor du fût se répand à partir de cette époque. Il est vrai que nous manquons d'un terminus post quem précis .

Le type général des épingles décorées d'une pomme de pin perdure quant à lui au moins jusqu'au IVème s.ap.J.-C.(29); nous ne connaissons pas d'exemplaire de type a) si tardif, nous manquons d'éléments pour affirmer qu'il en est de même pour notre type b).

A XXI,2:

Epingles à tête en forme de main droite.

-La main est ouverte, les doigts dressés. Nous avons regroupé ici deux catégories d'objets qui ont en commun le traitement relati-

S.C.D. LILLE III

vement réaliste du décor, par opposition au type A XXI,3, ainsi que le modelé du corps, renflé au premier tiers, sans que l'on puisse décider si cette forme correspond à une fonction ou à la nécessité de marquer le poignet, ou si les deux objectifs se rencontrent .

a) L'épingle est longue, la paume large et étroite.

Catalogue:

730 - 659 - Pl.XXXIX L:122; Dc(=au poignet):4,2; H6:10; D max:4,3x4(37 du sommet); ép.5:3,5 5/6 (les doigts sont brisés vers la première phalange).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.563 n°1800 .

Une rainure et un ressaut transversal soulignent le départ des doigts; en raison de leur état de conservation, on ne peut certifier s'ils étaient tous tendus.

Parallèles - Datation:

On ne peut guère rapprocher qu'un exemplaire des Bolards (30), non daté. Nous avons déjà signalé l'antiquité de ce thème décoratif (31).

b) Epingle courte; le relief est bien rendu, la dépression du poignet bien marquée. Une zone de décor peut être située immédiatement sous le poignet.

Catalogue:

731 - 11 - Pl.XXXIX L.67,6; Dc:4; D max:5; H6:5 - 2/3 (les doigts sont brisés; l'extrémité pointue manque).
Prov.: indéterminée .

La paume de la main est une surface horizontale; les quatre doigts devaient être tendus; sous le poignet le diamètre maximal porte un décor en rainures profondes: cinq d'entre elles s'enroulent en spirale et sont limitées à leurs deux extrémités par une rainure perpendiculaire à l'axe longitudinal .

Parallèles - Datation:

Ce type d'objet est connu ailleurs, en France (32) et dans le reste du monde romain (33). Il pourrait ne pas dépasser le second siècle, surtout si son ornementation dérive du bracelet serpentiforme (cf.note 33). Mais les renseignements sont à cet égard trop peu nombreux .

A XXI,3 :

Main droite, traitée de manière très géométrique, qui repose sur un corps de section circulaire étroite, ne marquant pas le poignet; l'épaisseur de la main est sensiblement supérieure à celle du corps. L'auriculaire et l'annulaire sont repliés vers la paume, l'index et le majeur sont tendus, le pouce plaqué contre eux (geste de la benedictio latina). Trois petites encoches, sur le dos de la main, esquissent les premières articulations des doigts; le reste du dos, le bas de la paume et le fût sont parfaitement lisses et polis .

Catalogue:

732 - 101 - PL.XXXIX L:72,8; Dc au poignet:5,1x4,9; Ep.5:8; HS:17,6 - 3/4 (la pointe manque). Prov.: Lyon, Trion (M).

Le corps de l'épingle, dressé par facettes, présente des traces obliques de rôle; il s'amincit régulièrement du poignet vers la pointe. La main est large, galbée; le pouce est séparé des autres doigts. Sur le dos de la main, une entaille profonde en V souligne le départ des doigts. La paume est marquée par une entaille en V très ouverte .

733 - 261 - PL.XXXIX L:73,2; Dc au poignet:6,2x5,7; HS:10; Ep.5x6 - 3/4 (l'extrémité pointue manque; index et pouce sont brisés au niveau de la première phalange). Prov.: Ste Colombe II.

Cette épingle diffère de la précédente par son traitement moins anguleux: la gorge soulignant le départ des doigts est moins profonde; deux encoches légères marquent les articulations des phalanges sur le majeur conservé .

Parallèles - Datation:

Un exemplaire, identique jusque dans son style, et non daté, provient des fouilles de Thamusida au Maroc (34).

A XXI,4:

Epingle dont le sommet est une main; le corps est, sur près de la moitié de sa longueur, torsadé .

Catalogue:

734 - 74 - PL.XL L:107; Dc(au poignet):7,7; HS:17,2; Ep.5:11,2x7,2 - 5/6 Prov.: Lyon, Trion . Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.563 n°1091 (à droite sur la figure).

Le sommet est une main droite dressée, en style réaliste, mais les doigts sont brisés vers la première phalange; le pouce est isolé des autres doigts; une moulure quadrangulaire souligne le poignet: on peut y voir un bracelet. Au-dessous du poignet, le fût est torsadé sur près de la moitié de la longueur. Il est de section circulaire et son diamètre diminue régulièrement en direction de la pointe .

Parallèles - Datation:

Nous ne connaissons pas de parallèle à cet exemplaire. Il semble que les torsades deviennent plus fréquentes sur les fûts à partir du IIIème s.ap.J.-C. (35), mais l'argument est faible pour dater cet objet .

A XXI,5:

Epingle dont le sommet est une main droite tenant un objet allongé, coquillage (?) ou pomme de pin. Ce type se caractérise par son corps cylindrique de diamètre presque constant, étroit; la main, à son raccord, est plus large que le corps et forme un ressaut. Les doigts sont longs, dressés et serrés, le pouce opposé

S.C.D. LILLE III

aux autres doigts .

Catalogue:

735 - 66 - Pl.XXXIX L:34,3; Dc:3,5; LS:22,IS:6,3;ép.S:4,3 2/4 (le corps manque sous le col, deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.564 n°1802,fig.p.563 (3ème obj.à partir de la gauche).

L'objet que tient la main est piriforme allongé; une rainure s'y enroule en spirale discontinue; il peut s'agir d'un coquillage, mais plus vraisemblablement d'une pomme de pin .

Parallèles - Datation:

Des épingles d'aspect identique (ressaut au poignet, longs doigts, fût étroit), sont connues dans l'Egypte romaine (36), à Shurafa notamment, dans un contexte qui n'est pas antérieur au IIIème s.ap.J.-C. Mais, la main, dans tous ces exemplaires, tient une sphère, ou un fruit . Ces variations peuvent relever de l'ambiguïté du décor, que nous signalions en introduction . Il faut signaler aussi deux "mains liturgiques" en bronze, au Musée de Mariemont (37), qui présentent le même aspect, et tiennent une boule surmontée d'une croix. On peut tout au plus conclure que cette série est relativement tardive: IIIème s.ap.J.-C. et au-delà. On retrouve d'ailleurs ici le fût étroit et sans renflement caractéristique d'autres types des IIIème-IVème s.ap.J.-C. (cf.A XXI,1b, A XX,10).

A XXI,6:

Ce type d'objet, bien attesté, est une épingle à corps de section circulaire, large, se rétrécissant régulièrement en direction de la pointe ; le sommet est une main droite, traitée de manière réaliste, aux doigts bien séparés. Au poignet s'enroule un serpent qui peut avoir été, dans certains cas, un symbole d'immortalité, dans d'autres, un simple bracelet. Un objet (sphère ou oeuf) est tenu également entre le pouce et les autres doigts.

Catalogue:

736 - 28 - Pl.XL L: 77,7; D au poignet:7x5,5 ; LS: 21; IS:10,5; ép.S:10 - 3/4 (l'extrémité pointue manque ; les quatre doigts opposés au pouce sont brisés à des hauteurs diverses).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.563 fig., n°1802; Cat.Dij. n°227,p.58 et pl.XXXI n° 6.

La main est bien modelée, et le diamètre se resserre légèrement au niveau du poignet; un trait oblique léger souligne la base de la paume, l'angle du pouce est marqué, son profil se rétrécit au niveau de la seconde phalange; il porte à son sommet l'amorce d'un objet brisé. Sous le poignet, est enroulé un serpent qui fait deux fois le tour du bras; la tête et la queue sont dans l'axe longitudinal de l'objet, opposées l'une à l'autre, sur la partie dorsale du bras.

Parallèles-Datation:

Ce type est bien attesté: à Vienne, Arles, Narbonne (38), à Athènes, Gurob, Tortose (39) etc. D'après P.Arthur (cf.note 39), les épingles à sommet en forme de main tenant un oeuf ou une grenade avec ou sans serpent, seraient de la seconde moitié du Ier s.ap.J.-C.: les exemplaires de Gurob et d'Athènes allongent la durée du type qui nous intéresse de l'époque ptolémaïque (sans plus de précision) au début du IIIème s. de notre ère (40). Un inventaire complet permettra de préciser cette datation.

Nous avons rattaché à ce type une autre épingle, dont l'état actuel ne permet cependant pas de dire si la main qui la termine portait un objet.

Catalogue:

737 - 629 - PL.XL

L:92,8; D au poignet:6,8; LS:14,8 3/4 (les doigts sont brisés à leur base, et la pointe manque).
Prov: Ste Colombe I.

Le corps de l'épingle, de section circulaire, s'épaissit en direction du sommet. Au poignet s'enroule, en ondulant, un serpent; la main est traitée de manière schématique.

Remarque: Il est possible que la position particulière du serpent ici, ondulant sur un plan perpendiculaire à l'axe longitudinal de l'objet, résulte d'une confusion avec un autre thème, celui de la main sortant d'un fleuron (41).

A XX,17:

Epingle dont le sommet est une main droite tenant des tablettes.

Catalogue:

738 - 8 - PL.XL

L:94,4; D au poignet:5; LS:35 env.; lS:7,8; ép.S:6,5 - 3/4 (l'extrémité pointue manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.564 n°1803,fig.p.563,5ème objet à partir de la gauche.

Le corps de l'épingle, de section circulaire, étroite, s'amincit régulièrement en direction de la pointe; la main est très allongée, les quatre doigts opposés au pouce sont réunis et tendus; les séparations entre les doigts, entre les phalanges, ainsi que les limites des ongles, sont marquées par des gorges en V longitudinales ou transversales. La tablette rectangulaire (L:18,3), comporte quatre plaques superposées, un trou en entonnoir en marque le milieu du côté du pouce. Un trou perforant a été percé entre la tablette et la paume de la main, il schématise l'espace libre circonscrit par le creux de la paume, le pouce, et l'objet lui-même.

Parallèles - Datation:

Un exemplaire à fût mouluré est signalé à Vindonissa, un autre figure dans les collections de l'Antiquarium Romanum du Musée Grégorien du Vatican (42). On ne peut, en l'absence de contexte, dater notre exemplaire.

S.C.D. LILLE III

A XXI,8:

Epingle à sommet en forme de buste féminin. M.Henig (43) cherche à voir dans ce type de décor une signification religieuse: le buste figuré au sommet de l'épingle serait parfois celui d'une déesse (44); plus souvent, il se rapprocherait, par sa coiffure au moins, de portraits d'impératrices: mais Henig renonce à leur reconnaître dans ce cas une valeur symbolique.

Il est bien vrai que, par la coiffure, on puisse rapprocher ces décors de portraits impériaux, au point d'en tirer, abusivement peut-être, des éléments de chronologie (45), mais l'explication à donner à ce type d'objet est sans doute plus simple: quelle qu'ait été leur fonction précise, ils témoignent, sommairement, de la mode de leur temps, et il ne faut pas chercher à y voir la représentation d'un personnage, impérial ou non, à en faire des portraits symboliques, ou funéraires. De plus, le type, loin d'être une véritable création, dont les premiers témoignages sont au moins de l'époque Claude-Néron, paraît plutôt l'héritier, et l'avatar, d'épingles en os et en métal, dont le sommet représentait, en pied, un homme ou un dieu (46): nous connaissons peu d'exemplaires de ce dernier type (47) postérieurs au Ier s. de notre ère, et cette raréfaction est un des signes auxquels on mesure l'appauvrissement de l'art, - et de la technique - des tabletiers (cf., dans l'introduction, le chapitre sur les décors des objets de tabletterie et leur évolution, et la note 75 du même chapitre).

Catalogue:

739 - 49 - PL.XXXVI L:142;DC:7,4x6,9;HS:46,6;IS:12 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.563 fig., p.564, n°1804; Cat.Déj. n°225 p.58 et pl.XXXI n° 2.

Le corps de l'épingle est de section circulaire large, et s'amincit régulièrement en direction de la pointe. Le buste qui en forme le sommet repose sur une série de moulures quadrangulaires et triangulaires de diamètres variés. Le buste est traité de manière réaliste à partir d'une base cylindrique, il s'évase pour former les épaules; le visage ovale, allongé, la bouche et les yeux sont enfoncés, la pupille est marquée d'un point; le nez est fin, droit. La chevelure est répartie en trois masses: un large bandeau bombé, séparé en deux par une raie médiane, divisé en petites mèches, faisant le tour de la tête, et cachant les oreilles; à l'arrière, un large chignon; la zone intermédiaire présente des rainures parallèles et des chevrons qui peuvent schématiser des tresses plaquées.

Parallèles - Datation:

La qualité de l'exécution, le relief du décor, et aussi l'épaisseur du fût rapprochent notre exemplaire d'épingles de Vindonissa (Ier s.ap.J.-C.) (48); mais le type de buste est différent; d'autre part, nous possédons ici un élément de datation propre à l'objet: la coiffure. Malgré la schématisation, on peut la rapprocher de coiffures portées sur les monnaies par des membres de la famille impériale, et notamment des coiffures de Crispine (49), organisées de la même manière, avec un chignon bas, plutôt que de celles de Faustine Jeune, souvent complétées par des boucles derrière l'oreille, visibles sur les monnaies, et que le tabletier

aurait sans doute engagé à revoir (50). On peut, sans chercher à faire une identification trop systématique, dater notre exemplaire de la seconde moitié du IIème siècle.

A XXI, 9:

Les épingles de ce type sont fort longues (plus de 120 pour nos deux exemplaires, encore sont-ils incomplets). Le corps, de section cylindrique en direction de la pointe, s'aplatit progressivement pour passer, vers le sommet, à une section rectangulaire; sous le sommet, le corps est souvent décoré d'une zone de stries obliques .

L'analyse de ces deux objets incomplets est difficile. Mais il semble qu'il faille y voir de grandes épingles, d'un type particulier, qui se terminent à une extrémité par un anneau large, à l'autre par un motif floué. Ce type d'objet existe également en bois, en métal (51).

D'après Cesnola (52), l'un des exemplaires trouvés à Salamine de Chypre aurait encore porté des cheveux entourés autour de son anneau, mais le texte est ambigu et l'assertion douteuse . On peut également rappeler ici la statue féminine signalée par Montfaucon et trouvée près d'Apt, de la chevelure de laquelle émergeait une épingle terminée par un anneau (cf.A XX note 2): l'anneau pourrait servir simplement à empêcher cette épingle lourde de glisser de la chevelure, la coiffeuse pouvant au besoin y faire passer quelques mèches de cheveux. En tous cas, on ne saurait voir dans ces objets des sortes d'agitateurs à parfums, car, comme le fait remarquer De Ridder (53), "l'anneau empêche d'insérer l'instrument dans l'ouverture étroite des aryballes et des alabastrons". De plus l'ornementation que portent certains de ces anneaux n'aurait alors plus de justification .

Le thème de l'oiseau qui orne le sommet du n°741 est fréquemment employé sur les épingles, depuis une haute antiquité, et hors même du monde romain (54). L'oiseau est difficile à identifier, on ne saurait lui attribuer de valeur symbolique .

Catalogue:

740 - 77 - PLXXXVIII L:122,2; H:20 avec son socle; dp.:4,4 2/3 (l'extrémité opposée à l'anneau manque,de l'anneau lui-même n'est conservé qu'un quart).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.563 n°1797.

Sous l'anneau, le corps présente une zone (H:20,8) de stries obliques limitées à chaque bout par deux rainures perpendiculaires à l'axe longitudinal. Le socle sur lequel repose l'anneau est un parallélépipède orné de deux gorges perpendiculaires à l'axe longitudinal.

741 - 76 - PLXXXVIII L:139,4; l:10; H:21; dp.:4,2; l:23 3/4 (l'extrémité portant l'anneau manque; deux fragments concordants)
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.569 n°1798,fig.2ème obj. à partir de la gauche).

La zone de stries sous le sommet (H:25) est limitée

S.C.D. LILLE III

d'un côté par une rainure, et par deux groupes de deux stries perpendiculaires à l'axe longitudinal, tout le socle du décor, qui présente les mêmes caractères que dans le numéro précédent. Le sommet porte un oiseau, ailes pliées, que ses proportions rapprochent de la colombe, motif fréquemment utilisé comme sommet d'épingle, mais la tête est très grossièrement travaillée .

Parallèles - Datation:

Ce type d'objets, avec anneau, corps très allongé, et décor figuré au sommet, se rencontre fréquemment, dans l'ensemble du monde romain (55). En raison de la mauvaise conservation de nos exemplaires, on ne peut garantir absolument leur commune appartenance au type A XXI,9 mais la comparaison avec les objets entiers atteste qu'il peut y avoir des variantes (zone de stries obliques vers l'anneau, vers le sommet figuré, ou absente). Le n°740 est à rapprocher assurément des exemplaires datés, de Draguignan ou d'Ampurias et doit être du Ier s.av.J.-C.; le n°741 pourrait être de la même période . Le type existe également en verre et en bronze (56).

Nous avons cru devoir rajouter à ce catalogue un exemplaire publié par Allmer et Dissard comme provenant de Trion, mais dont l'authenticité nous paraît douteuse .

Catalogue:

742 - 48 - Pl.XXXVIII — L:95,5;Dc:5x4,8;Dmax:5(30);H6:18,3 I5:12 - 4/4 (traces de restauration au niveau du col).
Prov.:réputé provenir des fouilles de Trion, à Lyon.
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.563 n°1799,Cat.Dij.n°224 p.57 et pl.XXXI n°5.

Le corps de l'épingle, de section circulaire large, s'épaissit légèrement sous le col; au-delà du col, après un ressaut, il se prolonge par une tige de diamètre très inférieur, qui s'engage dans la base du sommet rapporté. Le sommet est constitué par un oiseau aux ailes écartées du corps, se rejoignant en V à la naissance de la queue; la tête est rejetée en arrière, le bec est long. Les pattes sont bien dessinées mais le pied se confond avec le socle: l'animal ressemble par son allure générale à un pélican. Il repose sur un socle circulaire dont la tranche est ornée de stries obliques. Tout ce décor est fait dans un os plus spongieux que le corps, de teinte verdâtre, et est rapporté sur le fût de l'épingle.

On connaît, certes, des épingles à deux éléments (cf.section A XX,12), mais la nature et la teinte du matériau font douter si l'objet est authentique - au moins dans son sommet .

1 - Voir l'étude fondamentale sur les épingles de la Grèce avant l'âge classique: Jacobsthal, 1956 .

2 - Voir les analyses de l'iconographie dans Marangou, 1966 .

3 - Déonna, 1925 p.108-111 (références nombreuses); voir aussi Jacobsthal, 1956 p.52-53 et fig.238 .

4 - D.A., article fascinum (G.Lafaye); le thème est fréquent dans l'antiquité comme aujourd'hui, notamment sur des amulettes (Déonna, 1938 pl.CI, fig.890, et les commentaires, p.359-360 et sq). Nous ne l'avons pas rencontré sur les épingles de parure, et il serait intéressant de savoir si l'on a trouvé des objets ornés du thème de la fica dans des tombes assurément féminines .

5 - DACL, article Bénir (manière de, - E.Fahrenbach).

6 - Les hypothèses varient ici entièrement selon les positions de principe des auteurs: pour les uns, attachés au symbolisme des petits objets, il s'agit volontiers d'un oeuf (Arthur, 1977), même quand l'objet est purement sphérique, pour d'autres, d'une perle destinée à orner la coiffure (Gonzenbach, 1951 p.16).

7 - De Ridder, 1906 n°228 p.169 et pl.XL; c'est en se fondant sur l'existence de cet objet que F.von Gonzenbach est portée à voir dans les sphères des objets de parure et non des objets symboliques .

8 - Là encore, l'interprétation varie: M.Henig (Henig, 1977 p.361) s'efforce d'y voir le rappel des tablettes où était inscrit le contrat de mariage, et leur accorde par conséquent une valeur presque religieuse .

9 - Voir Martial, XIV (Apophoreta), 6, 8, 9 p.218-219 et la note 1. Paoli précise que les tablettes "offraient le moyen le plus pratique de transmettre des missives secrètes, en particulier entre amoureux. Dans ce cas, pour protéger le message contre toute indiscrétion, elles étaient scellées, après avoir été liées avec une cordelette (linum), qui, pour plus de sécurité, passait par un trou pratiqué en leur centre à cet effet" (in Paoli, Vita Romana 1955 p.297). Le dernier détail correspond bien à ce que l'on observe sur les tablettes de l'épingle lyonnaise n°738 .

10 - Arthur, 1977 . Sur le symbolisme de la pomme de pin, voir la suite du texte. Exemple de main tenant une pomme de pin: Della Corte, 1913 fig.7 (Pompéi); main tenant une grenade: un exemplaire dans la Drôme, aux Granges-Gontardes (Roisse, 1968 p.230).

11 - Delage, 1955, et les remarques de F.Cumont dans Cumont, 1942 p.219 sq.

12 - A Tirlemont: Martens, 1952, n°19 p.62-63 fig.14; à Saint Pons: Roquette 1909 p.260-261; au Mesnil de Poses: Coutil, 1932 n°24 pl.III .

13 - Davidson, 1952 p.279-280 .

14 - Jacobsthal soutenait, de son côté, en ce qui concerne les épingles de la Grèce ancienne, que les formes géométriques évoluaient peu à peu en motifs figurés, et prenaient sens (Jacobsthal, 1956 p.37).

15 - Voir cependant Wasey-Müller, 1922 pl.IV n.8 .

16 - Cumont, 1942 p.392-396 .

17 - Arthur, 1977 pl.16 et les références de l'auteur, p.367-370; dans de nombreux cas, la brisure qui a détruit l'extrémité fragile des doigts a aussi emporté l'objet que pouvait tenir la main, sphère ou oeuf: il n'en reste plus que l'amorce sur le pouce .

18 - Higgins, 1961 p.187 pl.61,e .

19 - On trouve le même caractère sur les monuments funéraires étudiés par Cumont (loc.cit.) ou dans une moindre mesure, sur les mains sahariennes, que la position des doigts rapproche du thème de la bénédiction latine, tandis que la présence du serpent, comme celle de la pomme de pin, pour ne parler que d'eux, évoque le thème de l'immortalité .

20 - Les exemples n'en manquent pas; Gonzenbach, 1951 p.14 fig.7 n°3 à 6; Falder-Feytmans, 1957 n°278 p.114 pl.XLIII; Boucher, 1971 n°475 p.182, etc.

S.C.D. LILLE III

21 - A Pompei: Mau, 1899 p.372; à Ostie: Carandini-Panella, 1973 n°1020, p.298, pl.XCV (période flavienne).

22 - A Samaria: Crowfoot et alii, 1957 n°18 p.430 fig.100, avec cette différence cependant, que le corps est strié, ce qui paraît fréquent sur les exemplaires de cette période: IIIème s.ap.J.-C.

23 - Au Mesnil de Fosses: Coutil, 1932 n°24 p.150 pl.de la page 151 (IIème s. ap.J.-C.)

24 - A Samaria: Crowfoot et alii, n°17 p.430 et fig.100 (IIème-IIIème s.ap.J.-C.)

25 - On en connaît plusieurs exemplaires, à Lyon, dans les fouilles de la rue des Farges et au Musée de Fay-Latta, à Vienne (Vassy-Müller, 1922 pl.IV n°17, 18), à Alésia et aux Sources de la Seine (Cat.Oij. n°24 p.25 et pl.II n°6 - n°508 p.72 et pl.XLIV n°5), ou à Tirlemont, en Belgique: Martens, 1952, n°19-20 p.63 fig.14 (vers 175 ap.J.-C.).

26 - Alföldi, 1957 p.482 fig.111 n°4, et dans le catalogue, n°92, 95, 97, 98 p.490-491 .

27 - A titre d'exemple, Davidson, 1952 n°2319 p.284 pl.118 (IIIème-IVème s. ap.J.-C.).

28 - A Arras-Beaudimont,Heurgon, 1954 p.134 fig.10 n°16 et 17 (IIIème s. ap.J.-C.); autre exemplaire à Narbonne (Musée Archéologique, s.d.).

29 - A Saint Pons: Roquette, 1909, p.260-261, dans un sarcophage du IVème s. ap.J.-C.

30 - Cat.Oij. n°164 p.42 et pl.XIX n°8 (s.d.); encore le relief y est-il mieux rendu .

31 - A l'exemplaire déjà signalé en introduction (cf.note 3),on peut ajouter ici deux épingles d'Egypte, assez proches du n°731: Flinders-Petrie, 1974/2, n°3 (XIIème dynastie, prov.Kahun) et n°17 (en bois, XVIIIème dynastie, prov. Gurob), tous deux p.24 et pl.XIX .

32 - Le seul exemplaire français que nous ayons rencontré se trouve dans les vitrines du Musée Archéologique de Vaison-la-Romaine .

33 - En Suisse, provenant de Windonissa: Gonzenbach, 1951 p.15 n°9 et fig.8 n°5; l'auteur signale sous le poignet des rainures dessinant un bracelet en forme de serpent: notre exemplaire pourrait s'inspirer grossièrement du même thème. En Grèce, à Corinthe: Davidson, 1952 n°2351 (hellénistique-Ier s. ap.J.-C.), sans décor, n°2352 (romain ou byzantin), avec un fût torsadé:l'un et l'autre p.280, 286 pl.119; au Portugal, à Coimbrige: Avila-Franca, 1968, n°92 p.84 pl.II: le décor est formé par une branche feuillue stylisée, entre deux séries de rainures (s.d.).

34 - Rebuffat-Marise, 1977 n°1238 p.272 pl.100 .

35 - Cette tendance se manifeste sur des objets de métal: Strong, 1966, cuillères du IIIème et du IVème s.ap.J.-C., fig.40 p.204; Alarcao et alii, 1979, stylet n°201 p.178-179 pl.XLIX (Vème s.ap.J.-C.); Crowfoot et alii, 1957, spatule n°24 p.430 pl.100 (IIIème s.ap.J.-C.). On retrouve cette tendance sur des objets en os: Militello, 1961 p.360 n°7 fig.19,s (romain tardif); Crowfoot et alii, 1957, épingle n°18 p.430, pl.100 (IIIème s.ap.J.-C.).

36 - Flinders-Petrie-Mackay, 1915 n°9 et 10 p.43 pl.XLIX; c'est peut-être le n°10 qui est repris dans Flinders-Petrie, 1974/2 n°58 p.24 pl.XIX; voir à la même référence le n°29 également .

37 - Falder-Feytmans, 1952 n°5 13, 14 p.190; l'auteur fait remarquer que ces mains se rapprochent, par certains côtés, des mains sabaziques. Encore est-il juste de dire que nos exemplaires ont une décoration infiniment plus simple que les mains sabaziques: les unes et les autres empruntent aux mêmes thèmes, elles ne se confondent pas pour autant .

38 - A Vienne: Cat.Vienne p.29 fig.p.30 n°35; le serpent s'enroule de manière

très lâche; de même à Apt: Dumoulin, 1964 p.103,d, fig.23,j (époque de Vespasien). Les doigts sont brisés sur ces deux exemplaires. Autres exemplaires au Musée Reattu d'Arles (s.n.) et au Musée Archéologique de Narbonne (Inv.n°4815).

39 - A Athènes: Robinson, 1959 n°J 8, p.52 pl.56 (milieu du IIème s.-début du IIIème s.ap.J.-C.; il n'est pas sûr qu'il y ait eu un objet sur le pouce); à Gurob: Flinders-Petrie, 1974/2 p.24 pl.XIX n°26 (ptolémaïque; même attitude du serpent que sur notre exemplaire); à Tortosa: De Ridder, 1906 n°225 p.168 pl.XL (s.d.); un exemplaire presque identique figure sous le n°226 (s.p.); même attitude du serpent, dans ces deux cas, que sur notre exemplaire.

De nombreuses épingles proches des nôtres, en os ou en métal, sont signalées par P.Arthur (Arthur, 1977 p.367); mais l'auteur mélange les épingles de notre type A III,6 avec des objets dont le décor est voisin (maintenant une boule ou un fruit, pas de serpent); nous n'avons pu vérifier toutes ses références: dans la plupart des cas, il ne s'agit pas non plus du décor qui nous intéresse. Retenons seulement l'exemplaire de Londres (pl.16, fig.a)

40 - On connaît d'ailleurs, aux Granges-Gontardes, une épingle dont le sommet représente une main tenant une grenade (Roussel, 1968 p.230), dont la datation (seconde moitié du IIIème s.ap.J.-C.) infirme encore la thèse de P.Arthur, concernant cette fois le type très général des épingles à sommet en forme de main tenant un objet .

41 - Au MAN, l'épingle n°8307 (prov.:Arles), dont le décor (main sortant d'un fleuron) s'inscrit tout à fait dans les mêmes formes géométriques .

42 - A Vindonissa: Felmann, 1955 n°1955-18 p.52-53 (Ier s.-début du IIème s. ap.J.-C.); au Musée Grégorien du Vatican, Inv.n°13095 .

43 - Henig, 1977 p.361 .

44 - Même remarque, et des exemples complémentaires, dans Gonzenbach, 1951 p.13-14 .

45 - La production importante des épingles de ce type attribuées à l'époque flavienne par exemple, en dehors de tout contexte archéologique, tient peut-être à la facilité avec laquelle on pouvait schématiser les coiffures de ce temps en un bandeau vertical orné de stries rayonnantes. On en a trouvé en tout cas dans des contextes plus tardifs .

46 - Voir des exemplaires en os à Délos: Déonna, 1938 p.380 pl.LXXXV, fig.727 n°5; à Pompéi: Mau, 1899 p.372 fig.205, etc; des exemplaires inédits au Musée Archéologique de Nîmes .

47 - Voir cependant un exemplaire qui ne saurait être antérieur à la fin du IIème s.ap.J.-C. dans Flinders-Petrie-Mackay, 1915 n°7 p.43 pl.XLIX .

48 - Gonzenbach, 1951 n°1 fig.1 -n°1, et p.5 n°3 fig.2 et p.4 .

49 - Wegner, 1938 p.276 fig.4, en bas à droite; Mattingly-Sydenham, 1968 n°668 p.442 et pl.XVI, n°337 .

50 - Wegner, 1938 p.276 fig.4, seconde série; Mattingly-Sydenham, 1968 n°1663 p.546 et pl.XIII n°251. Au Ier s.ap.J.-C., la coiffure de Julia Titi a aussi un chignon, mais il est placé plus haut sur la tête, et les tabletiers le rendent avec soin (Guison, 1975, n°2 p.31 pl.14,2).

51 - Pour un exemplaire incomplet, en bois: Wasowicz, 1984 n°28 p.195 et fig.36,c (prov. Kertch, s.d.); pour des exemplaires en verre et en bronze, voir ci-dessous les notes 55 et 56 .

52 - Cesnola, 1882 p.70 "One hair-pin, round which a woman's tresses were wound"...

53 - De Ridder, 1906 p.173-174 .

54 - Jacobsthal, 1956 p.62-63 fig.260 à 265 (dans le monde grec); en Etrurie Hals, 1957 n°128 p.107; dans l'Afrique punique: Cintas, 1976 p.350 fig.59 .

55 - Nous en connaissons: à Argenton-sur-Creuse (G.Ch.Picard, Informations

Archéologiques, Circonscription du Centre, Gallia, 1970/2, XXVIII p.263) -25-50 ap.J.-C.; à Vienne (Pelletier, 1976 p.140-141, époque de Tibère, anneau conservé sur la moitié de la circonférence, pas de stries sur le corps); à Cabasse (G.Nerard, 1980 n°75 p.27-28, fig.5, tombe 5, fin du Ier s. -début du IIème s. de n.è. -matériel au Centre de Documentation Archéologique du Var à Draguignan); au Musée de Die (Inv.n°67.2.935 - prov.locale, sans doute); à Nyons,(Leglay, 1971, p.456 fig.38 n°5, exemplaire incomplet, du Ier s.de n.è., au dépôt du groupe archéologique de cette ville); à Windonissa (Hauser, 1904, pl.LVIII); à Lauriacum (Kloiber, 1962 tombe 84 pl.XXIX n°2 - fin du IIIème s.-IVème s.de n.è.); à Rome (Isbe, 1950 n°5 p.275 fig.3, Ier s. de n.è.); à Ampurias (Almagro, 1955, Incinération Torrès n°51 p.169 n°1 fig.140 n°1, pl.X n°10 - période Tibère-Claude: exemplaire proche de celui de la Cabasse); à Ibiza (Vives, 1917 p.85-86 pl.XXX n°3); à Abdera (O.Lazarides, "fouilles d'Abdera", Praktika... 1973 pl.94 fig.b); à Chypre (Cesnola, 1882 pl.VII n°14, 15, 16 et p.70 n°161 en verre, n°162 en bronze, n°163 en ivoire (?), p.174); à Corinthe (Davidson, 1952 n°2909 p.280 pl.119- romain); en Russie Méridionale (Stéphani, 1878 n°24 p.40, atlas, pl.II, l'auteur signale d'autres exemplaires provenant de la même région, en os et en verre); en Egypte enfin (Flinders-Petrie, 1974/2 n°64 p.24 pl.XIX, n°67 p.28 pl.XXIII). Deux exemplaires sans provenance sont mentionnés dans De Ridder, 1906 n°240 p.173-174 pl.XI note 4.

56 - Aux références données ci-dessus, on ajoutera par exemple Isings, 1957, forme 79 (p.94-95, Ier-IIème s.de n.è.) ou R.von Saldern et alii, Gläser der Antike, Sammlung Erwin Oppenlander, Mayence, 1974 n°620 p.215 .

Catalogue des types d'épingles ornées
section A XXI

1 - Sommet en forme de pomme de pin
a)reposant sur un galbe convexe ou concave; fût large.
b)reposant sur un disque; le fût est grêle.

2 - Sommet en forme de main droite ouverte
a)épingle courte, fût lisse.
b)épingle courte, décor sur le fût.

3 - Sommet en forme de main avec trois doigts tendus, deux doigts repliés, traitement schématique; fût grêle .

4 - Sommet en forme de main ouverte, sur fût torsadé.

5 - Sommet en forme de main qui tient une pomme de pin; fût grêle.

6 - Sommet en forme de main qui tient un objet; un serpent s'enroule au poignet; fût large.

7 - Sommet en forme de main qui tient des tablettes.

8 - Sommet en forme de buste féminin.

9 - Epingle décorée à ses deux extrémités; l'une d'elles présente un anneau large.

S.C.D. LILLE

A XXII - LES ELEMENTS DE CEINTURE

Ces éléments sont formés, de part et d'autre, d'une gorge centrale large, de deux pièces tronconiques opposées l'une à l'autre, terminées en calotte ou surmontées d'un disque épais . L'une des extrémités est généralement pointée tandis que l'autre présente des traces de sciage .

L'identification de ces objets est difficile. Ils ne présentent pas de traces d'usure particulières et si la gorge médiane est parfois plus étroite à l'une de ses extrémités qu'à l'autre, cela paraît résulter plutôt d'un défaut du tournage . Ce type d'objet existe en bronze et en os; il a été interprété comme bobine (1), bouton (2), extrémité de fil ou de ruban (3). La découverte d'une quinzaine d'exemplaires, dans les fouilles de la Montée des Tourelles, avec autant de disques (cf.n°745 à 761) ornés sur une face, suggère qu'ils aient fait partie de décor de ceinture . Cette hypothèse rejoint d'ailleurs celle que propose V.Karageorghis pour des éléments analogues, plus longs, il est vrai, trouvés à Salamine de Chypre (4); ils étaient vraisemblablement cousus sur un support de cuir. Signalons enfin qu'existent des objets de forme voisine, en bronze, plus longs dans l'ensemble (de 50 à 80 environ), qui ont été identifiés comme des clavettes de mors (5). Il est douteux qu'il puisse en être de même pour nos petits éléments d'os, plus fragiles .

A XXII,1:

Les éléments de ce groupe présentent à leurs deux extrémités un sommet en calotte .

Catalogue:

743 - 57 - Pl.XLI — L:43,8; O max: 10,7; L. gorge: 6,5; O gorge:5,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .

L'objet est décoré d'une gorge en V à la base de chacune des parties tronconiques, qui présentent des traces de tournage.

Parallèles:

Deux exemplaires de Vienne (6) se rapprochent de ce type d'objets; ils présentent cependant un renflement à leurs deux extrémités . D'autres sont conservés à Arles .

A XXII,2:

Tous ces éléments se caractérisent par la présence d'un disque épais à chacune de leurs extrémités .

Catalogue:

744 - 67 - Pl.XLI — L:30,3;O max:9,2;L gorge:5;O gorge:5 4/4
Prov.: indéterminée .

L'objet est décoré d'une gorge à la base de chaque partie tronconique ; les disques terminaux sont renflés.

745 -CAP 99 - Pl.XLI — L: 33,8 ; D max: 9,4 ; L. gorge: 6,2; Dgorge:6 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, salle P, dans un foyer à même le sol, couche de remblai.
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
(mêmes renseignements pour les objets suivants jusqu'au n°761).
Biblio: Cat.Dij. n°258 p.62 pl.XXIX n°6

L'objet présente une gorge à la base de chaque partie tronconique; le disque a une tranche droite et deux surfaces planes parallèles . Description identique pour les exemplaires suivants .

746 - CAP 100 — L:35,9; D max:9; L.gorge:6; D gorge:5,8 4/4

747 - CAP 101 — L: 36 ; D max: 9,6 ; L. gorge: 6,1 ; Dgorge:6,3 - 4/4

748 - CAP 102 — L: 33,4 ; D max: 10,2 ; L. gorge:6,1; D gorge:6,6 - 4/5 (l'un des disques manque).

749 - CAP 103 — L:19; D max:9,1; L. gorge:6; D gorge:6 3/4 (l'objet est brisé au niveau d'une des parties tronconiques).

750 - CAP 104 — L:17; D max:9,7; L.gorge:6; D gorge:6,2 2/3 (l'une des parties tronconiques manque).

751 - CAP 105 — L: 13,4 ; D max: 9,6 ; L. gorge: ? ; Dgorge:6,4 - 2/3 (l'objet est brisé au niveau de la gorge).

752 - CAP 106 — L:14,8; D max:9,3; Dgorge:5,5 - 2/3 (l'objet est brisé au niveau de la gorge).

753 - CAP 107 — L:33,8; D max:9,1; D gorge:6; L gorge:6 4/5 (l'un des disques manque, deux fragments concordants).

754 - CAP 108 — L:14,6; D max:9,5 - 1/3 (l'objet est brisé au niveau de la gorge).

755 - CAP 109 — L: 21,7; D max: 10,2; L. gorge: 6,1; D gorge:6 - 3/4 (l'une des parties tronconiques manque).

756 - CAP 110 — L:13,9; D max:9,9; D gorge:6,4 - 2/3 (l'objet est brisé au niveau de la gorge).

757 - CAP 111 — L:14,3; D max:10,2; D gorge:6,6 - 2/3 (brisé au niveau de la gorge; brûlé).

758 - CAP 112 — L: 21,1 ; D max: 10,1; L. gorge: 6 ; D gorge:6,7 - 2/3 (brisé au niveau de la gorge).

759 - CAP 113 — L:14,8 - 1/4 (une partie tronconique est seule conservée).

760 - CAP 114 L:10 - 1/5 (seules sont conservées une partie de la gorge et un fragment de partie tronconique).

761 - CAP 115 L:18,5 - 1/3 (fragment).
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles, salle P.
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.
(mêmes renseignements pour les objets précédents depuis le numéro 745).

Parallèles - Datation:

Les objets de ce type paraissent, avec quelques variantes de forme et de taille, avoir eu une fort longue durée d'existence: ils sont attestés au VIIIème s.av.J.-C., en Grèce (7) et pourraient remonter à des prototypes plus anciens encore (8); on en rencontre encore au Xème, XIème s.ap.J.-C. (9).

1 - Goldmann, 1951 p.400 pl.273 fig.93 ("half a bobbin").

2 - Davidson, 1952 n°2589 p.298, 302 pl.124 ("bone button", byzantin).

3 - Déonna, 1938 fig.639, 642 et p.241 .

4 - Karageorghis, 1973 n°156, 157 p.118-119 pl.LV (renseignements de M.J. Chavanne); voir aussi Karageorghis, 1967 p.38, 43, 44 pl.81V et CXXIX .

5 - Ch.Boube-Picot, Les bronzes antiques du Maroc, III.Les chars et l'attelage, Rabat, 1980 n°67 à 78 p.91-94 fig.16-17, n°603-603bis, p.349 fig.37, n°373-374 p.229-230 fig.79 .

6 - Inédit, au Musée des Beaux-Arts de Vienne .

7 - Dawkins, 1929 n°10 p.237 pl.CLXII .

8 - Des objets de forme analogue, percés cependant d'un trou transversal au niveau de la gorge se trouvent déjà au Chalcolithique français: J.P.Thevenot, Le tumulus n°1 de "Vertemplerre" à Chagny (Saône-et-Loire). RAE, XII, 1961, fig.56 n°2 et 3.

9 - Bianconu-Baraschi, 1973 n°23 p.356 et pl.II n°15; les auteurs mentionnent également des exemplaires de bronze du VIIème-XIIIème s.ap.J.-C.

S.C.D. LILLE III

A XXIII - SPATULES

Nous avons regroupé sous cette appellation des objets allongés, à tige grossièrement cylindrique, terminés à une extrémité par une palette; l'autre extrémité est généralement pointue . En l'absence de contexte, leur utilisation n'est pas clairement établie, d'autant qu'une grande confusion règne dans le vocabulaire: des objets de ce type "apparaissent dans le bibliographie anglaise sous les noms d'unguent spoon, ear spatula, ear scoop, ou ear pich, quand ce n'est pas le mot latin de ligula (...) Quand les Allemands n'utilisent pas le mot latin, ils les appellent Spatel, ou Ohrsonde ou Ohrlöffelchen" (1). Ajoutons qu'ils figurent dans les publications du R.L.I.O. sous l'appellation de styli et qu'on les a parfois classés parmi les épingles .

Ils ont pu servir à étaler des onguents, des parfums, des fards, ou de la cire sur une tablette, mais aussi, pour les plus petits exemplaires, à nettoyer les oreilles (2).

Un indice intéressant a été apporté récemment par les fouilles de la rue des Farges à Lyon (3): on y a trouvé, dans une fosse, quatre spatules en os, proches du type A XXIII,1, d'un travail assez grossier, et dont le corps s'aplatit au niveau du diamètre maximal: près d'elles se trouvaient des boules de produit colorant et des coquillages . On sait que les coquillages ont pu servir à présenter des parfums (4) et l'on peut penser que nos spatules servaient à les puiser dans ces coupes, plutôt qu'à manger le coquillage .

Typologie:

On peut distinguer, en fonction de la taille et de la forme, plusieurs types :

A XXIII,1:

Ces exemplaires ont plus de 100 de longueur; le corps de l'objet est grossièrement cylindrique, renflé au premier tiers à partir de la palette; la palette, plate, circulaire, peut être faiblement inclinée (10°) par rapport à l'axe longitudinal de l'objet .

Catalogue:

762 - 681 - Pl.XLII — L:111; Dmax:5;L palette:5x5,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion (M).
Le corps se termine en pointe à une extrémité; un col marque la base de la palette, qui est faiblement inclinée .

763 - 10 - Pl.XLII — L:114; D max:5,2x4; L palette:6,5 5/6 (la palette est en partie brisée).
Prov.: Lyon, Trion (M).
Description identique à celle de la précédente .

764 - 682 - Pl.XLII — L: 98,7; D max: 6; L palette: 8 env. 3/4 (la pointe manque).
Prov.: Lyon, Trion (M).
L'objet est grossièrement façonné par facettes dressées au ciseau et à la râpe ; la palette est presque dans l'axe longitudinal de l'objet; teinte verte par endroits .

Parallèles - Datation:

C'est le type des spatules de la rue des Farges (fin Ier-

début IIème s.ap.J.-C.). On en connait des exemplaires à Arles, à Nîmes, à Orange, aux Bolards, à Malain, à Beaudimont (5) pour la France, mais aussi en Italie (6), en Grèce (7), au Portugal (8). Le type paraît donc très répandu; nous n'en connaissons pas d'exemplaires antérieurs au Ier s. de notre ère. Le type est également attesté en bronze, jusqu'à une époque tardive (9). Dans ce cas, le renflement du corps est nul ou peu marqué. Il convient d'ailleurs de rappeler qu'au contraire des exemplaires en métal, l'utilisation, en médecine (10), des spatules en os est en principe exclue .

A XXIII,2:

Nous avons regroupé ici deux exemplaires plus courts, dont le corps n'est pas renflé; la palette est inclinée, mais de forme différente dans chacun des deux cas; sa largeur est supérieure au diamètre du manche .

a)**Catalogue:**

765 - CAP 16 - Pl.XLII L:54; D du manche:3,6; L palette:6,6x7,2 - 3/4(le manche est brisé)
Prov: Lyon, Montée des Tourelles.

Objet d'apparence grossière; la palette est circulaire, mais les facettes de fabrication sont encore visibles; elle est faiblement inclinée .

Parallèles - Datation:

D'autres exemplaires sont connus, dans l'Ain, à Annecy (11); on en a rencontré aussi à Tarsus ou Samaria (12). On peut donc seulement conclure que le type persiste du IIème s.av.J.-C. au IIIème s.ap.J.-C. au moins .

b)**Catalogue:**

766 - 683 - Pl.XLII L:63,5; D du manche:3; L palette:6x5 4/4
Prov: indéterminée .

Le manche est cylindrique; la palette est rectangulaire, inclinée à 40°.

Parallèles - Datation:

Nous ne connaissons pas de parallèle à cet objet .

A XXIII,3:

Ces deux exemplaires sont de petite taille, de forme grêle. Ils sont renflés au premier tiers à partir de la palette .

Catalogue:

767 - 147 - Pl.XLIII L:48; D max du manche:3; L palette:5x4,4 - 4/4
Prov: Lyon, Trion (M).

Le manche, de section circulaire, est terminé à une extrémité par une palette plate, inclinée de 5°, et de forme circulaire: à l'autre extrémité, le manche, effilé, est terminé par une petite boule, que précède une moulure quadrangulaire .

768 - 148 - Pl.XLIII L:71; D max du manche:4; L palette:12x5 - 4/4
Prov: Lyon, Trion (M).

L'objet a, partout, une section en demi-cercle. La palette a un profil ovoïde; quatre gorges étroites et bien marquées, groupées deux par deux , en

soulignent la base. A l'autre extrémité, le manche se termine en pointe fine ; patine verdâtre par endroits .

Parallèles - Datation:

Un exemplaire proche du n°767 se trouve au Musée de Nîmes; un autre, analogue au n°768, figure dans les collections du Musée d'Arles, et porte un décor de cercle pointé sur la partie plate du manche (13).

Nous avons jugé bon d'isoler un dernier objet de cette catégorie, exemplaire unique qui s'intègre mal aux types de spatules définis ci-dessus.

Catalogue:

769 - 104 - PL.XLIII L:78,4; D max du manche:5,6; L cuilleron:8x5,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Saint-Paul .

Le manche de l'objet, de section circulaire, est mince vers le palette et s'épaissit progressivement, en direction de l'extrémité opposée. La palette, ovale, est creusée en forme de cuilleron. A l'extrémité opposée, après un resserrement, l'objet présente une tête divisée en trois lobes, et aplatie sur une face: cette palette grossière (l:5,8; ép:3,8) forme, avec le plan du cuilleron un axe de 70°. La partie la plus large du manche est décorée de cinq cercles pointés: trois d'entre eux sur le même axe longitudinal, et un de chaque côté de cet axe. Couleur brune; l'objet est parfaitement poli .

Parallèles - Datation:

Nous ne connaissons pas d'exemplaire romain en os identique à celui-ci; mais le type est connu, en métal, dès La Tène (14).

1 - Alarcao et alii, 1979 p.146 .

2 - D.A., article Auriscalpium (E.Saglio); l'auteur fait remarquer qu'on peut les confondre avec des stylets, mais que "leur emploi ne peut être douteux lorsqu'on les rencontre réunis à d'autres objets servant à la toilette", et il fournit une bibliographie complémentaire .

3 - Nous remercions A.Desbat d'avoir bien voulu nous apporter ces précisions.

4 - Utilisation de coquilles d'huître -en or ou dorées, il est vrai-, attestée dans Martial, Epigrammes, III, 82 v.27-28 :
"non erubescit aurea nobis
dividere moechae pauperis capillaros".

5 - A Arles, quelques exemplaires au Musée Réattu, sans numéro d'inventaire; au Musée Archéologique de Nîmes, Inv.n°007.3.22, 007.3.23, quelques autres sans numéro d'inventaire; à Orange: objet au Musée Archéologique de Nîmes, Inv.n°908.51.183; aux Balards: Cat.Dij. n°162 p.42 et pl.XVIII n°6 (s.d.), classé parmi les épingles; exemplaire de Malain: Cat.Dij. n°274 p.85 et pl.XXXII n°1 (s.d.); exemplaire de Beaudimont: Heurgon, 1954 p.135 fig.10 (s.d.).

6 - Exemplaires italiens: à Ostie: Carandini et alii, 1968 n°67,a, b, pl.X et p.46 (entre 150 et le début du IIIème s.ap.J.-C.); à Portocesanati: Capitanio, 1974 fig.192,c (tombe de la fin du Ier s.ap.J.-C.).

7 - En Grèce, à Corinthe: Davidson, 1952 n°1336, 1337 (romains), et 1338 (Ier-IIème s.ap.J.-C.), tous trois p.82 et pl.184 .

8 - Au Portugal: Avila-France, 1971, Ligula n°5 et n°6 p.19 et pl.II (s.d.).

9 - Par exemple à Coimbrige: Alarcao et alii, 1979 n°261 à 264 p.146-147 et 149 pl.XXXV (époques flavienne et trajanienne), mais aussi Juffroy, 1974, tombe 98 n°1 pl.12 et tombe 357 n°7 pl.35 (seconde moitié du IIIème s.ap.J.-C.)

10 - Cette utilisation médicale de spatules en bronze paraît attestée par la découverte d'une tombe romaine dont le matériel est constitué notamment d'une série importante d'outils de chirurgie, entre lesquels figurent deux spatules de bronze: elles pouvaient servir à sonder les plaies: Gozzo, 1974, tombe 17, p.469 sq. pl.32 n°95 et 96 (époque de Vespasien). Au contraire, les médecins antiques proscrivent l'emploi de matériel en os (cf.p.).

11 - Dans l'Ain, à la Balme-Gontran (grotte de Charabotte): A.Soleilhac, Compte-rendu du Groupe Spéléologique d'Hauteville-Lompnès, Bull.de la Société des naturalistes d'Oyonnax, n°9, 1955 p.43 n°2 (objet au Musée de l'Ain, à Bourg-en-Bresse, Inv.n°958.12, s.d.); à Annecy (prov.les Fins d'Annecy,s.d.) au Château-Musée, Inv.n°158.0026 .

12 - A Tarsus: Goldmann, 1951 n°98 fig.273 et p.400 (second quart du IIème s. av.J.-C.) et à Samaria: Crowfoot et alii, 1957 n°20 fig.100 et p.430 (IIème-IIIème s.ap.J.-C.).

13 - Au Musée Archéologique de Nîmes, Inv.n°908.51.184 (prov.:Orange); au Musée Reattu d'Arles, objet de provenance locale, non numéroté .

14 - Déchelette, 1913 p.777-779 et fig.n°1 à gauche .

A XXIV - STRIGILES, CUILLERES A PARFUM

Nous avons regroupé dans la même section des objets de dimensions, et de destination, différentes, mais qui se ramènent tous au même schéma: une tige, en partie pleine, formant un manche, en partie creusée, formant un cuilleron plus ou moins développé . Leur parenté est assez grande pour qu'on puisse hésiter à classer quelques cas extrêmes dans l'une ou l'autre catégorie .

Les strigiles en os répondent à la même fonction que les strigiles de métal (1), mais ils sont beaucoup moins arqués, et munis d'un manche beaucoup plus réduit, pris dans la masse: différences qui tiennent à la nature différente des matériaux: on ne pouvait en effet couder l'os, ou sculpter un cuilleron coudé, non plus qu'on ne pouvait dépasser certaines dimensions (cf.le chapitre sur les contraintes du matériau). L'identité de fonction est garantie par l'existence, dans tous les cas, d'un long cuilleron à section en U évasé .

Sous l'appellation de cuiller à parfum, nous avons rangé des objets à cuilleron profond mais étroit, taillé dans le prolongement du manche ou parfois légèrement débordant, où l'on voit tantôt des cure-oreille (ce dont la dimension de certains exemplaires fait douter)(2), tantôt des cuillères à parfum ou à onguent (3). La présence d'un exemplaire dans une tombe de jeune fille (4) invite au moins à en faire des instruments du mundus muliebris .

A XXIV,1:

Les strigiles: ils sont de profil à peine arqué, s'élargissent et s'épaississent du manche au bout du cuilleron, qui est arrondi, et peu profond . Le manche est court, généralement orné de rainures .

Catalogue:

770 - 79 - PLXLIII — L:156,6; LC:80; HC:5,7; IC:15; I min:7 4/4 (deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.558 n°1777 (fig.)

Le manche présente, à l'extrémité proximale, un ressaut et une partie plus étroite, ornée de deux gorges convergentes, dans l'axe longitudinal de l'objet; deux autres gorges, transversales, soulignent cette zone, tandis qu'une troisième marque le point à partir duquel le manche commence à s'élargir.

771 - 248 - PLXLIII — L:105,3; HC:6,6; IC:16; I min:3,4 -2/3 (le manche et le cuilleron sont brisés à leur extrémité).
Prov.: Lyon, Trion (M) ?

Ce strigile ne porte aucun décor sur la partie conservée; le manche est très étroit à la brisure .

Parallèles - Datation:

Le type est bien attesté alors que peu d'exemplaires ont été publiés; nous en avons rencontré aux Musées de Vaison-la-Romaine, d'Avignon, de Nîmes, d'Arles, de Montpellier (5). Un strigile d'"ivoire" a été trouvé à Crest (6), un autre, en os, est mentionné dans le Cambrésis (7). Un fragment d'Ostie (8) porte, à

l'extrémité proximale, un X entre gorges transversales. Aucun de ces exemplaires n'est daté; un autre, en Vendée, a, sur le manche, un décor stylisé complexe (9).

A XXIV,2:

Cuillères à parfum: ce type d'objet a la forme d'un tige cylindrique, terminée en pointe ogivale à l'extrémité proximale, tandis qu'à l'autre bout, elle est amincie en deux plans parallèles, convergents, dont l'un est creusé pour former le cuilleron. Ce dernier, ovale, a une section transversale intérieure en V de profondeur croissant en direction du bout de l'objet, où il s'arrondit. Dans certains cas, le cuilleron est débordant .

Ils diffèrent des "spatules" de bronze (10) par leurs dimensions -beaucoup plus courts que les spatules, avec un cuilleron plus court lui aussi-, ainsi que par des détails morphologiques: les "spatules" ont une tige plus fine, terminée, à l'opposé du cuilleron, par un renflement allongé, le cuilleron est long et de profondeur régulière. On ne peut songer à mettre ces différences sur le compte du matériau ou de la technique employés (11). Il y a donc bien différence de fonction .

A XXIV,2a: C'est le type classique, ne dépassant pas 100 de longueur sur nos exemplaires, avec un cuilleron en forme de goutte d'eau .

Catalogue:

772 - 69 - PLXLIV L:77,5; LC:14; HC:2,7; IC:5,6 - 3/4 (l'extrémité proximale a disparu). Prov.: Indéterminée .

La section est demi-circulaire au niveau du cuilleron; la rainure longitudinale formant le fond de ce dernier déborde un peu sur le manche .

773 - 7 L:91,3; LC:15; HC:2,2; IC:4,4 - 4/4 Prov.: Lyon, Trion (M).

Aucune particularité .

774 - 6 - PLXLVI L:92; LC:17; HC:1,5; IC:4,6 - 4/4 Prov.: Lyon, Trion (M).

A l'extrémité proximale, la pointe est fine ; le cuilleron est peu profond et ne se termine pas en arrondi, mais par un pan oblique; sa rainure déborde de 5 sur le manche.

775 - 5 - PLXLIV L:99; LC:15,5; HC:1,3; IC:6,6 - 4/4 Prov.: Lyon, Trion (M).

A l'extrémité proximale, la pointe a un biseau dominant; le dos du cuilleron est formé par un pan oblique allongé, dressé à la râpe; le cuilleron lui-même porte deux rainures centrales, résultant d'un travail médiocre au ciseau. Légèrement teinté en vert .

776 - CAP 18 - PLXLIV L:70,4; LC:9; HC:5,4 à sa base; IC:6 3/4 (l'extrémité proximale manque). Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

La section est demi-circulaire à la base du cuilleron dont le dos est formé par un pan oblique. Le cuilleron est court; sa rainure centrale se prolonge un peu sur le manche .

Parallèles - Datation:

Le type est bien attesté, à Annecy, Vienne, Orange, Nîmes, Arles par exemple (12), à Ostie (13), à Corinthe et Athènes (14), à Conimbriga (15), ou Oberstimm (16). Il est fréquent aux deux premiers siècles de notre ère mais semble se prolonger jusqu'au Vème (cf.note 15). Nous n'en avons pas rencontré d'exemplaire antérieur au Ier s.av.J.-C.(17)

A XXIV,2b: les dimensions de ce type de cuillère à parfum sont supérieures à celles du type précédent ; le cuilleron, plus long, débordent, a une forme d'écu.

Catalogue:

777 - 246 - Pl.XLVI — L:129,5; LC:33 (11,6 pour la partie débordante); HC:3,2; lC:11,6 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.557 n°1775.

L'épaisseur de la tige diminue vers le cuilleron dont la section est en V (avec rainure centrale) sur 24,7; puis il s'évase et s'arrondit.

Parallèles - Datation:

Le type est également connu ailleurs: à Vienne, aux Souils d'Ariempdes (18), comme à Ostie (19), en Egypte (20), comme en Dalmatie (cf. note 4).

A XXIV,2c

Catalogue:

778 - 247 - Pl.XLIII — L:74,6; LC:65; HC:5; lC:14 - 3/4 (l'extrémité proximale est actuellement brisée).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888,p.557-558 n°1774 (fig.p.557, 2ème obj. à partir de la gauche (brisé depuis).

A partir d'un manche de section presque ronde, le cuilleron s'élargit progressivement en s'approfondissant. Il se termine par un pan arrondi perpendiculaire à la rainure médiane; ses côtés sont presque droits; les bords sont de profil droit .

Parallèles - Datation:

Nous ne connaissons pas d'exemplaire voisin de celui-ci, qui, par ses dimensions, se rapproche des strigiles .

Fabrication des cuillères à parfum

On peut considérer comme une ébauche de ce type d'objet l'élément suivant:

Catalogue:

779 - 357 - Pl.IX — L:115,7; lmax:16,7; emax:9,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Cette ébauche va s'élargissant et s'amincissant;la surface de l'os brut et la paroi du canal médullaire apparaissent dans la partie large de l'objet qui est dégrossi par facettes, au ciseau .

1 - D.A., article Strigilis (S.Reinach); l'auteur signale, à côté de strigiles en métal, des strigiles de corne, d'ivoire et d'os .

2 - Voir encore dans le D.A. l'article Auriscalpium (E.Saglio), où l'auteur parle d'objets de petites dimensions. Mais, dans la trousse de la fig.663 qui ressemble à nos objets .

3 - Significative est ici l'hésitation de Flinders-Petrie (Flinders-Petrie, 1974/2, n°68-69 p.28 et pl.XXIII), qui les identifie comme cure-oreilles ("ear picks"), et les présente sur une planche regroupant des bâtons à khôl et des cuillères à onguent ("khôl sticks and unguent spoons").

4 - Abramic-Colnago, 1953, col.57 fig.20, tombe d'une jeune fille d'une quinzaine d'années (fin du Ier s.ap.J.-C.): cuillère de type A XXIV,2b, à cuilleron en écu .

5 - L'exemplaire d'Avignon (au Musée Calvet) a été trouvé à Vaison-la-Romaine en 1842; il présente le décrochement et les gorges convergentes de notre n°770, tandis que deux X soulignés par une gorge transversale limitent le manche avant le cuilleron et après la partie en décrochement. L'exemplaire de Vaison (s.n°), au musée de cette ville, est mentionné par le Chanoine Sautel le Vaison dans l'Antiquité, t.II:Catalogue des objets romains trouvés à Vaison et dans son territoire, supplément: Travaux et découvertes de 1927 à 1942; Avignon, 1942 p.28 n°3473: "trouvé en 1932 sur le versant oriental de Puymin, dans les maisons de rapport de l'insula IV" (renseignement de M.R.Dumoulin conservateur du Musée). Au Musée Archéologique de Nîmes, quatre exemplaires, dont inv.n°866.4.2, de Courbessac; au Musée Réattu d'Arles, inv.n°250 (prov.: locale); au Musée de la Société Archéologique de Montpellier, n°1820,s.p.

6 - Long, 1849 p.354 .

7 - Coulon, De l'usage des strigiles dans l'Antiquité, Paris, 1895, p.6 et 45, pl.III n°5 (cité dans D.A., article Strigilis) .

8 - Carandini-Panella, 1977 n°544 p.324 et pl.XLVII (s.d.).

9 - Baudry, 1873 p.155 fig.2 (seconde moitié du IIème s.ap.J.-C.).

10 - Boucher, 1971 n°479 à 486 p.184 .

11 - Rien ne s'oppose à faire en os l'équivalent des spatules de bronze: voir un exemplaire de "spatule" en os, avec les mêmes caractéristiques et le même décor que les exemplaires de métal dans Toutain, 1926 p.46-47 pl.8 n°3 (Cat. Bibl. n°11 p.24 et pl.III n°5).

12 - Pour Vienne: Vassy-Müller, 1922 pl.IV n°19; l'exemplaire d'Annecy (au Château-Musée, inv.n°12.513.1), avec la même forme, a un cuilleron très allongé (L:47,2): Marteaux-Le Roux, 1913 p.282 et pl.XXXIV n°2 (IIème-IIIème s. ap.J.-C.). A Orange (au musée de Nîmes, n°908.51.177,-179,-180), à Nîmes, quatre exemplaires dont deux de provenance sûrement locale, à Arles, plusieurs exemplaires de provenance locale non numérotés .

13 - Carandini-Panella, 1973 n°3029 p.298 et pl.XCV (50-75 ap.J.-C.).

14 - Pour Corinthe: Davidson, 1952 n°1328 et 1329 p.184 et pl.82 (Ier-IIème s.ap.J.-C.); pour Athènes: Robinson, 1959 n°G 163 p.39 pl.56 (première moitié du Ier s.ap.J.-C.).

15 - Avila-Franca, 1971 n°1, 3, 4 p.19, avec bibliographie complémentaire, et pl.II; voir aussi Alarcao et alii, 1979 n°265 à 268 p.146, 149 pl.XXXXI (entre l'époque flavienne et le IIème s.ap.J.-C.).

16 - Schönberger, 1978 pl.112 n°F3 et F5 (entre 40 et 134 ap.J.-C.).

17 - E.Avila-Franca (cf.note 15) signale au Musée d'Alicante un exemplaire de ce type appartenant au Ier s.av.J.-C.

18 - Vassy-Müller, 1922 pl.IV n°10, avec cuilleron évasé piriforme et non en écu. D'autres exemplaires, conservés comme celui-ci au Musée des Beaux-Arts de Vienne (inédits) ont également un cuilleron piriforme; pour les Souils d'Arlempdes: Simonnet, 1970 p.198 et pl.27, objet en os n°3 (à cuilleron piriforme, s.d.).

19 - Berti et alii, 1970 n°59, a,b, p.44 et pl.IX (Ier-IIème s.ap.J.-C.), à cuilleron piriforme .

20 - Flinders-Petrie, 1974/2 n°69 p.28 pl.XXIII (romain), à cuilleron en écu.

A XXV - LES CUILLERES - Cochlearia et ligulae

On distingue traditionnellement deux types de cuillères, la ligula et le cochlear, celle-là à cuilleron ovale, en forme de langue (1), celui-ci à section circulaire, destiné à la consommation des coquillages, des escargots, et plus encore des oeufs, dont le manche pointu perce la coquille. La littérature antique s'accorde sur ce point avec les représentations figurées sur les fresques (2).

Cependant, l'éventail d'usage de l'un et l'autre type devait être plus large, comme était moins rigide la séparation entre ligulae et cochlearia .

Ces objets ne sont pas spécifiques du matériel en os: on en trouve en bronze ou en argent (3). Quand ils sont en os, leur décoration se réduit souvent à l'extrême (rainures soulignant le raccord du manche au cuilleron, sur le dos du cuilleron ou sur le manche); les décors figurés sont rares (4).

A XXV,1: Cochlearia: le cuilleron est généralement circulaire (D compris pour nos exemplaires entre 20 et 26,5); dans quelques cas, il a une forme ovale et son grand axe est alors perpendiculaire à l'axe du manche: il semble que cela résulte surtout d'une erreur de centrage au moment de la fabrication comme l'attestent les traces de tournage désaxées de certains exemplaires (cf.n°788). On connait ailleurs des cuillerons ovales à grand axe dans l'axe longitudinal de l'objet (5): il s'agit donc bien d'accident de fabrication, et non d'adaptation à une fonction particulière .

Il arrive que le plan du cuilleron fasse avec l'axe du manche un angle d'une dizaine de degrés et soit incliné vers l'extérieur (cf.n°780, 782, 783, 787, 790). Cette particularité se rencontre aussi sur des exemplaires non lyonnais (6), mais on trouve quelques cas d'inclinaison vers l'intérieur, en direction du manche (7). Ce ne sont peut-être que des irrégularités de fabrication, la plupart des exemplaires d'os ou de métal ayant le cuilleron dans l'axe du manche; cependant Strong signale (8), à propos il est vrai des cuillères de métal à cuilleron piriforme, que l'on rencontre, dès le second siècle et davantage par la suite, des cuillerons inclinés par rapport à l'axe du manche: il est possible qu'il y ait là une évolution chronologique du type, nous ne pouvons actuellement le certifier .

Le manche des cochlearia est une tige cylindrique dont le diamètre se rétrécit légèrement à partir du cuilleron. L'extrémité proximale est toujours pointue, le raccord du manche avec le cuilleron se fait par une courte pointe triangulaire courant sur le dos du cuilleron . Il peut arriver que ce raccord soit en pointe longue, courant sur la majeure partie du dos du cuilleron: en "queue de rat" pour reprendre l'expression de Strong (9).

Enfin un de nos exemplaires (n°781) pourrait être une imitation de formes métalliques en ce qu'il présente, au bord et à l'intérieur du cuilleron, une faible moulure analogue à celle que signale Strong (10) sur les cochlearia du IIème s.ap.J.-C.: cette moulure se justifie davantage, comme cordon de renfort, sur un objet en métal que sur un objet en os .

Catalogue:

780 - 241 — L:92,6; DC:24,9; HC: 7; DR:5,4x5,2 3/4 (l'extrémité du manche est brisée; une moitié du cuilleron manque).

Prov.: indéterminée .

Le manche a été façonné par facettes irrégulières; il se prolonge en pointe triangulaire (L:12) sous le cuilleron qui est incliné de 10° vers l'extérieur. Le manche présente à l'extrémité proximale des traces de rouille .

781 - 689 - PLXLV L:84,5; DC:21,3; HC:5,1; DR: 6,2x5 4/4
Prov.: Lyon, Trion (M).

La paroi du cuilleron est épaisse et présente un faible ressaut à l'intérieur, tandis qu'elle est, à l'extérieur, bienautée; au raccord, le manche est plus large que haut, et se prolonge sous le cuilleron en pointe triangulaire courte; le manche est court.

782 - 690 - PLXLV L:110; DC:25x23,7; HC:9,2; DR:5,8x4,5 5/6 (l'extrémité du manche est brisée)
Prov.: Lyon, Trion (M).

Le cuilleron, profond, est ovale; le manche est, au raccord, plus haut que large, et se prolonge sous le cuilleron, en "queue de rat" (L:21); ce dernier est incliné de 5° vers l'extérieur .

783 - 691 L: 84,5; DC: 21,6x20,6; DR: 4,7x4; HC:5,6 - 5/6 (l'extrémité du manche est brisée).
Prov.: Lyon, Trion (M).

Le cuilleron est à peine ovale; le manche est au raccord plus large que haut et se prolonge en pointe triangulaire (L:10) sous le cuilleron qui est incliné de 10° vers l'extérieur .

784 - 692 L:83,3; DC: 22,2x21,5; DR:4,2x3,5; HC:3,8 - 5/6 (l'extrémité du manche est brisée).
Prov.: Lyon, Trion (M).

Le cuilleron est ovale, allongé dans l'axe longitudinal de l'objet; le manche est au raccord plus large que haut et se prolonge en pointe triangulaire (L:10) sous le cuilleron .

785 - 242 L:77,4; DC:26,4; HC:8,2; DR:5,7 - 3/4 (une partie du cuilleron manque, ainsi que l'extrémité du manche).
Prov.: Lyon, Trion (M).

Le cuilleron devait être ovale; le manche est de section circulaire au raccord avec le cuilleron, sous lequel il se prolonge en une pointe triangulaire courte .

786 - 243 L: 70,8; DC: 23,2x21,4; DR: 4x3,5; HC:4,4 - 2/3 (le manche est brisé).
Prov.: Lyon, Trion (M).

Le cuilleron est ovale et dissymétrique; le manche porte de nombreuses traces de rône et se raccorde en pointe courte sous le cuilleron qui présente des traces concentriques de tournage .

787 - 244 - PLXLV L:80,2; DC:22,2; HC:4,7; DR:4,8x4,2 4/4
Prov.: indéterminée (l'objet porte une

étiquette avec le n°1271)
Le cuilleron, fendu et écaillé à l'intérieur est à peu près circulaire et s'incline de 10° vers l'extérieur. Le manche, terminé en pointe à l'extrémité proximale, s'y raccorde par un prolongement triangulaire.

788 - 245 DC:23,7x24,9; HC:5,3 - 1/4 (le manche est cassé au ras du cuilleron).
Prov.: Lyon, Trion (M).

Le cuilleron présente des traces de tournage désaxées, et, pour les plus fines, irrégulièrement circulaires. Le raccord avec le manche était souligné par une pointe triangulaire .

789 - 428 - Pl.XLIV L:85; DC: 26,9x26,5; HC:4 - 4/4 (restauration moderne de l'extrémité proximale du manche).
Prov.: Lyon, Fort de Loyasse .
Biblio: Comarmond,1857 p.456 n°76.

Le dos du cuilleron a un profil dissymétrique et comporte une zone plane d'os brut; sur l'autre face, il porte, en son centre, un ombilic de tournage, en creux: gorge circulaire en U, et mamelon central. Le manche, de section circulaire, se termine dans sa partie restaurée, en pointe longue; le raccord avec le cuilleron est triangulaire et court .

790 - 693 - Pl.XLV L:93; DC:21,5x21,7; HC:5; DR:5,5x4,8 5/6 (le manche est brisé).
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière .
Biblio: Wuilleumier,1951 p.79 pl.XIX 3è rang,4è obj.(à partir de la gauche).

Le cuilleron, circulaire, est incliné de 10° vers l'extérieur; le manche est au raccord plus large que haut, et se prolonge sur le dos du cuilleron par un double chevron .

791 - CAP 92 L:96,8; DC:?; HC: 7,6; DR: 5,3x3,8 2/3 (le cuilleron est brisé et manque en grande partie; le manche est brisé en trois fragments concordants, l'extrémité proximale a disparu).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

Le manche est, au raccord avec le cuilleron, plus haut que large, et se prolonge sur le dos de celui-ci en pointe triangulaire .

792 - 78.1.6.65 L:64,6; DC: 24,6x23,5; DR: 5,4x4,8 HC:4,4 - 3/4 (l'extrémité proximale a disparu).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (19IX 78 sond.7,zone N,salle E, couche: tranchée de terre sombre).
Datation: augustéen précoce.
Biblio: Feugère,1978 n°6, p.55,pl.I.

Le cuilleron est ovale, le manche est, au raccord avec lui, plus large que haut, et se prolonge sur le dos du cuilleron par un chevron (L:16).

S.C.D. LILLE

793 - 79.1.6.6. L:56,7; DR:4,4 - 1/4 (le cuilleron manque complètement, le manche est brisé).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (B 7, lot 7)

Le manche est, au raccord avec le cuilleron, plus haut que large; il est prolongé sur le dos du cuilleron, par une pointe triangulaire (L:11).

Parallèles - Datation:

Ce type d'objets, très répandu, paraît avoir peu évolué. La forme générale persiste au moins du IIIème s.av.J.-C. (11) jusqu'au IVème s.ap.J.-C. (12). Le Musée Crozatier, au Puy, possède même une cuillère de ce type qui appartiendrait à l'époque mérovingienne. Les caractéristiques d'évolution signalées par Strong inviteraient à dater le n°782 du IIème-IIIème s.ap.J.-C.(13), mais un exemplaire de Roanne (14), à "queue de rat" de 22,3 est d'époque claudienne. On ne peut non plus se fonder actuellement sur l'inclinaison du cuilleron pour proposer une datation des n°780, 782, 783, 787, 790 .

A XXV,2: Ligulae: le cuilleron s'inscrit dans un ovale allongé (LC supérieure à 75mm); il est peu profond, et son grand axe est dans l'axe du manche. Ce dernier, proportionnellement fin, est brisé sur nos deux exemplaires; sa section s'inscrivait, au raccord avec le cuilleron, dans un carré; il peut être prolongé sur le dos du cuilleron par des chevrons (15) ou une pointe triangulaire.

Catalogue:

794 - 27 - PLXLVI L:74,2; l max:37,8; H:5 - 2/4 (le manche est brisé au ras du cuilleron).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.558 n°1779; Cat.Dij. n°261 p.64 et n°7 pl.XXVIII .

Cuilleron de forme lancéolée, très légèrement dissymétrique. L'objet porte à l'extérieur des traces de râpe obliques. Le manche n'était pas prolongé sur le dos du cuilleron .

795 - 656 - PLXLVI L:80; l max:34,2; H:6,8 - 2/4 (le manche est brisé à son raccord avec le cuilleron, dont l'extrémité pointue est, en outre, écaillée).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.558 n°1779 (1er exemplaire).

Cuilleron lancéolé dissymétrique; le manche est prolongé sur le dos du cuilleron par une pointe courte que souligne un chevron (L:15).

Parallèles - Datation:

Le type est bien représenté; on peut, sans être exhaustif, le signaler en France (16) comme en Grèce (17) ou en Israël (18) ou en Turquie (19). Le type remonte à une assez haute antiquité et le cuilleron lancéolé figure aussi sur des cuillères de bois de l'Egypte (20). D'après Strong, la ligula de métal à cuilleron rattaché au manche par sa partie arrondie (comme nos exemplaires) voit sa forme se compliquer dès le 1er s.ap.J.-C. (raccord au manche avec décrochement) et le type est peu fréquent ensuite.

On peut au moins signaler que le type simple persiste, en os, du IIIème s.av.J.-C.(cf.note 19) au IIIème s.ap.J.-C. (cf.note 17) et qu'on le rencontre même à Samaria (21) sans grand changement du Ier s.av.J.-C. à l'époque byzantine .

A XXV,3: cette ligula d'un type particulier a un cuilleron piriforme, raccordé au manche par sa pointe, et peu profond. Le manche est circulaire, et fin . Le type existe également en métal.

Catalogue:

796 - 188 - PLXLVI L:45; LC:31; HC:2,2; IC max:17env. ?/4 (le manche est brisé,une partie du cuilleron manque,mais la forme peut être reconstituée).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.558 n°1778 (fig.).

Le manche se prolonge, au dos du cuilleron, par une pointe triangulaire (L:12) que soulignent deux chevrons .

Parallèles - Datation:

Deux exemplaires analogues (inédits) figurent dans les collections du Musée de Puy-Latta à Lyon (Ier-IIème s.ap.J.-C.), un autre provient de Vendée (22); on en signale aussi à Chypre et en Italie (23). Il est difficile de préciser la durée de ce type en os: il est connu, à priori, entre le Ier s.av.n.è. et le IIIème s.de n.è. Selon Strong (24) le cuilleron piriforme apparaît sur les exemplaires de métal au IIème s. ap.J.-C., mais il est relié au manche par un bras en arc de cercle. Un type voisin, à encoche sous le manche, est attesté en os (25).

1 - Ce rapprochement de forme était complété, aux yeux de certains grammairiens antiques, par un rapprochement étymologique; Martial rappelle le fait pour le tourner en dérision: Martial, XIV, 120 :

Quamvis me ligulam dicant equites patresque,
dicor ab indoctis lingula grammaticis"

("Bien que chevaliers et sénateurs m'appellent ligula, je suis dénommée lingula par d'ignorants grammairiens"). Voir l'article ligula (A.Thévenot) dans D.A.

2 - Martial, XIV, 121: "Sum cocleis habilis, sed nec minus utilis ovis.
Numquid scis potius cur cochleare vocar ?"
(Je suis faite pour les escargots, mais je ne sers pas moins pour les oeufs. Savez-vous pourquoi l'on m'appelle plutôt cuillère à escargots ?).
L'usage de manger des oeufs à la cuillère en début de repas est attesté par Pétrone (Pétrone, XXXIII,5-6, à propos, il est vrai, d'oeufs de pâtisserie). On peut voir aussi sur une fresque de la maison de Julia Felix à Pompei une cuillère (en métal) à côté d'un plat contenant des oeufs (Museo Nazionale, Naples, Ier s.av.J.-C.).
Voir dans D.A. l'article Cochlear (E.Saglio).

3 - Exemplaires en bronze: Boucher, 1971 n°380 à 388 p.169-170; exemplaires en argent: Strong, 1966 p.155 et sq.

4 - Par exemple: Carandini-Panella, 1977 n°485 p.383 et pl.LXI: manche terminé en patte d'animal (90-140 ap.J.-C.). Ce décor est qualifié de très populaire ("very popular") par Strong (op.cit. p.156) sur les exemplaires en métal du Ier s.ap.J.-C.

S.C.D. LILLE III

5 - Sheppard-Frere, 1972 n°206 p.152 pl.55 (375-360 av.J.-C.); la profondeur maximale du cuilleron est d'ailleurs, sur cet exemplaire, déportée latéralement.

6 - Par exemple, à Vienne: Vassy-Müller, 1922 pl.XI, en bas à droite: le cuilleron est incliné légèrement vers l'extérieur .

7 - Grolier, 1906 n°10, col.30 et fig.12 .

8 - Strong, 1966 p.205 .

9 - Strong, 1966: l'auteur note ce détail à propos de ligula du Ier s. av.J.-C. (p.155) et de cochlear du IIème-IIIème s.av.J.-C. (p.177).

10 - Loc.cit. ci-dessus: ce détail forme, avec le prolongement du manche en queue de rat les deux caractéristiques de base du cochlear du IIème s. av.J.-C.: il est sans doute prudent de ne pas en faire un critère chronologique trop absolu: Héron de Villefosse (Héron de Villefosse, 1899 p.122-123) signale six cochlear de Boscoreale, antérieurs à l'année 79 av.J.-C., dont deux présentent un filet au bord du cuilleron .

11 - Levi, 1933 p.27 et fig.10,b-d (première moitié du IIIème s.av.J.-C.). F.Saglio signale (D.A., article Cochlear), une cuillère de ce type, en argent, trouvée "dans un tombeau du Bosphore Cimérien, du IIIème s.av.J.-C."

12 - Cf. l'exemplaire de Vérulamium (ci-dessus note 5).

13 - En raison de la "queue de rat" qui court le long du dos du cuilleron: Strong, 1966 p.177 .

14 - Cuiller n°61 17.343 (fouilles de Gilbertès, fosse claudienne, au dépôt du Groupe de recherches archéologiques et historiques du Roannais).

15 - Voir par exemple un cuilleron de ligula de Vienne (Cat.Vienne p.31 n°53) On peut faire la même constatation sur les exemplaires de détail Strong, 1966 p.155, et des exemples dans Héron de Villefosse, 1899 n°51 (avec chevrons et queue de rat), p.144 et pl.XXVIII,2 n°62 (avec palete triangulaire), p.114 et pl.XXXIII,3 (antérieurs l'un et l'autre à 79 av.J.-C.). D'après Strong (loc.cit. ci-dessus), ces objets ne dépassent guère le Ier s.av.J.-C.

16 - Cf l'exemplaire de Vienne (note 15 ci-dessus); Baudry, 1873 p.155 fig.1 (milieu du IIème s.av.J.-C.); Colls et alii, 1977 p.123 et pl.49 (entre 45 et 50 av.J.-C.;mais l'objet n'est pas à proprement parler de provenance française).

17 - A Athènes: Robinson, 1959 n°M 111 p.94 pl.56 (seconde moitié du IIème s. av.J.-C.), n°J 68 p.54 pl.56 (début du IIIème s.av.J.-C.; à Corinthe: Davidson, 1952 n°1393 à 1395, p.189, 190 pl.84 (Ier-IIème s.av.J.-C.); à Délos: Déonna, 1938 p.229 pl.LXXV fig.603 .

18 - Yadin, 1963 n°16.7.43 pl.36 et 51 p.130 (vers 130 av.J.-C.).

19 - Goldmann, 1951 p.397 et pl.XVI: n°1 (IIIème s.av.J.-C.-début du IIème s. av.J.-C.), n°2 et 3 (s.d.).

20 - Flinders-Petrie, 1974/2 n°10 (XIIème dynastie) p.37 et pl.XXXIII .

21 - Crowfoot et alii, 1957, n°457 et pl.114: n°1 (50-30 av.J.-C.), n°2 (vers 30 av. J.-C.), n°3 (romain tardif ou byzantin); les trois exemplaires ont un cuilleron lancéolé et des moulures soulignent sur le manche le raccord avec le cuilleron.

22 - Baudry, 1873 p.59 fig.2 (IIème s.av.J.-C.).

23 - Chevanne, 1975 n°131 p.47 pl.15 (IIème-IIIème s.av.J.-C.), en Italie: Capello xxx 640485, pl.27 (50 av.J.-C.-0).

24 - Strong, 1966 p.138 .

25 - Voir un exemplaire (inédit) au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie: inv.n°855.1.958, prov.Mandeure; un exemplaire proche figure également dans les vitrines du MAN .

A XXVI - LES AGRAFES

Ce type d'objets, dont les exemplaires de métal sont aussi connus, est constitué d'un bouton circulaire, plus ou moins épais (disque ou tronc de sphère) rattaché par une portion d'os à une pièce en triangle isocèle à sommet arrondi, évidée en son centre, qui lui est parallèle, et dont la longueur dépasse celle de son diamètre .

La fonction de ces objets est approximativement connue. On pense généralement (1) qu'ils sont cousus par la base de leur triangle à une pièce de tissu, de cuir, ou à une lanière, qu'ils servent à rattacher à une autre pièce . Ch.Simonett (2) soutient que leur fonction est purement décorative, arguant notamment du fait que l'antiquité romaine ne connaît pas la boutonnière: mais un bouton de ce volume, qui passerait mal dans une boutonnière, peut parfaitement être retenu dans une bride, faite par exemple d'un lacet de cuir. Il faut reconnaître cependant, comme le fait Wild, qu'on ne trouve pas sur ces objets les traces d'usure qu'un contact prolongé avec le cuir ou même le tissu devrait logiquement laisser; on n'en relève pas non plus de représentation sur les monuments figurés (3). Ils doivent appartenir à l'équipement militaire, si l'on en croit l'agrafe de bronze, rattachée par une charnière à une plaque, de bronze également, et dont A.Gansser-Burckhardt (4) dit qu'elle sert à fermer la lorica segmentata .

Les exemplaires les plus volumineux peuvent avoir été faits en deux parties, bouton tourné d'une part, plaque triangulaire de l'autre, et réunis ensuite par un clou de métal (cf.le n°798). Il n'est pas nécessaire pour autant de voir, comme Wild (5) deux types différents dans des objets que séparent des détails d'ordre technologique .

Nous avons au contraire choisi de distinguer les agrafes à tête volumineuse (D supérieur à 20) d'un exemplaire plus modeste d'interprétation délicate .

A XXVI,1

Catalogue:

797 - 454 - Pl.LXIV — L:33,4; Epmax:13,6; Db:21,8; Ep.b:8,7 Ht:25 - 3/4 (une partie de la plaque triangulaire manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.561 n°1786

Le bouton, presque hémisphérique, comporte à sa base une moulure forte quadrangulaire, raccordée à la partie arrondie par une gorge; une autre moulure quadrangulaire faible, entoure, au sommet d'une dépression dont le centre est marqué par un petit mamelon pointé. La face arrière, plane, du bouton, porte des traces de râpe entrecroisées. La plaque triangulaire est percée d'un trou également triangulaire .

S.C.D. LILLE III

798 - 624 - PL.XLIV L:45;Epmax:17;Db:31;Eb:6,2;Ht:31,6 4/4 (le pourtour du bouton est écaillé par endroits).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.561 n°1785, fig.

Le bouton a une forme de disque, davantage bombé sur la face lisse; la tranche est en ogive. La face lisse présente des traces de tournage; la face ornée présente une moulure arrondie près de sa périphérie; le sommet est plat et foré d'un trou (Dt4,7) où passe un clou de bronze à tête hémisphérique en fort relief (Ht4,4; Dt6,6; Dtige:2,3), dont la tige est martelée à sa sortie de la plaque postérieure. La plaque triangulaire est percée d'un trou circulaire, où deux gouttières en V dessinent des encoches en direction des angles situés à la base du triangle .

Parallèles - Datation:

Wild (6) signale quelques exemplaires de ce type à Hofheim, Pompéi, Vindonissa (7). Ils sont du Ier s.ap.J.-C. ou du début du IIème s.ap.J.-C. Nous en connaissons aussi à Avenches et à Narbonne (8), sans indication de chronologie .

A XXVI,2:

Les objets de ce groupe présentent deux disques parallèles réunis par une tige transversale; ceux que nous connaissons sont massifs. Ils doivent avoir une fonction proche de celle du groupe précédent: réunir des lanières de cuir par exemple .

Catalogue:

799 - 78.1.6.94 - PL.LXIV D:17,8; Ep:14,7 - 3/4 (les 4/5 du disque postérieur manquent).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (29 IX 78 sond.7, zone Ouest, couche 5c).
Datation: fin du Ier-début du IIème s.

Le disque antérieur, épais (4,4) a une tranche II, ornée de fines rainures parallèles; sa face postérieure est plane et porte des traces de tournage, tandis que la face antérieure est conique, pointée au centre, et ornée de quatre gorges concentriques. Le disque postérieur porte des traces de broutage, et, sur sa tranche, une rainure. Ses deux faces sont planes .

Parallèles - Datation:

Diverses variantes de ce type sont connues, à la Saalburg, à Zugmantel, à Verulamium (9). Nous manquons d'éléments pour préciser l'extension chronologique du type .

1 - Wild, 1970/2 p.145-146 .

2 - Bennett, 1967 p.58 .

3 - La remarque a été faite par Wild (loc.cit.ci-dessus), mais on peut douter si elle est très pertinente: connaît-on tant d'exemples de fibules antérieures au IIIème s.ap.J.-C. sur les monuments figurés, de pierre surtout ? D'ailleurs ce type d'objet peut très bien avoir été caché .

4 - Ganser-Burckhardt, 1942 p.48 et fig.29.a (agrafe de Vindonissa, Ier s. ap.J.-C.). Il n'est cependant pas évident que la plaque qu'il publie ait fait partie d'une lorica segmentata. Voir d'autres éléments d'interprétation dans Oldenstein, 1977 p.165-6 .

5 - Wild, 1970/2, type X,a ("solid bone"); type X,b ("bone segments riveted together"): p.143-144 .

6 - Wild, 1970/2 loc.cit.ci-dessus et p.154-155 pour le catalogue .

7 - A Vindonissa, voir les deux exemplaires reproduits dans Simonett, 1947, fig.15. Un autre exemplaire provient de fouilles récentes: Sitterding, 1962, p.42-43 inv.n°61.1888. Ils sont tous du Ier s.ap.J.-C.

A Lyon, un exemplaire sans indication de provenance figurait dans la collection Artaud: il est entré récemment au MCGR (Comarmond, 1857 n°10 p.445).

8 - A Avenches (au dépôt des fouilles, inv.n°1906/4195); à Narbonne, au Musée de Préhistoire et d'Archéologie (s.n°, s.p.).

9 - A la Saalburg: Jacobi, 1897 p.503 et pl.LXXII n°1 et 2; à Zugmantel: Jacobi, 1909 n°27 p.182 et pl.XX n°54 et 67; à Veralamium: Sheppard-Frere, 1972 n°195 p.150 et pl.54 (150-160 ap.J.-C.). Plusieurs exemplaires de formes différentes ont été rassemblés par Oldenstein, 1977 p.167-170 pl.46-47, n°473 à 503. La datation que propose l'auteur ne saurait être valable pour tous les objets formés de deux rondelles reliées par une tige; leur utilisation par des civils nous paraît assurée: deux exemplaires de petite taille ont été trouvés dans une tombe féminine de la fin du Ier s.de n.ère à Nîmes, route de Beaucaire (au Musée Archéologique de Nîmes, s.n°). Là encore, la distinction entre objets civils et objets militaires ne doit pas être trop rigide.

S.C.D. LILLE III

AAA 1111 955

A XXVII - AMULETTES PHALLIQUES, JOUET .

Nous avons regroupé ici, de manière un peu arbitraire, trois objets figurés: deux amulettes phalliques, et un objet en forme de serpent qui peut avoir été un jouet .

A XXVII,1: Les amulettes phalliques .

Catalogue:

800 - 622 - PLLXX L:32,5; l max:18; H:19,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion (M), antique ?
L'amulette a la forme d'un animal ailé assis dont le corps et la tête ont forme de phallus .

801 - 623 - PLLXX L:72; l max:21,3 - 4/4 (fendu longitudinalement) - canine inférieure gauche de porc (Poplin).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.556 n°1772.
Le phallus s'inscrit grossièrement dans la forme d'un oiseau, le corps présente des stries qui imitent un plumage, tandis que la queue s'ouvre en un éventail double, percé à sa périphérie de trois trous de suspension .

Parallèles - Datation:

La patine et la qualité du matériau font douter de l'antiquité du n°800; le n°801 a été sculpté dans le même matériau qu'une statuette conservée au Cabinet des Médailles (1); cet objet rappelle, par sa forme, des phallus de bronze (2).

A XXVII,2

Catalogue:

802 - 440 - PLLXX L:99,6; l max:17; H max:13,7 - 4/4 (deux fragments concordants).
Prov.: indéterminée .
L'objet, droit et allongé, a une section grossièrement triangulaire et la forme d'un serpent. La tête est triangulaire, les yeux, profonds, sont marqués par des trous en entonnoir, la bouche par une fente large. Le dos est décoré d'incisions larges en chevrons; la queue est courte. Un trou traverse l'objet en son milieu (D:3,9).

Remarque: Nous n'avons pas rencontré de parallèles à cet objet; mais on sait que l'Antiquité a connu des jouets articulés de bois, d'ivoire (3) auxquels on peut identifier notre serpent . D'autres figurations d'animaux existent, en modèles réduits de bois ou d'ivoire, munis d'une perforation, qui peuvent avoir été aussi des jouets (4).

S.C.D. LILLE III

1 - Poplin, 1977/1 p.88-92 et fig.7: "figurine antique, sans origine précise".

2 - Boucher, 1971 n°60-61 p.100-101 .

3 - Becq de Fouquière, 1869 p.17-21 .

4 - En bois, un chien: Cat.Nantes, 1980 n°51; en os ou ivoire, un rat: Reveil 1867 pl.II fig.8 (à Nîmes).

A XXVIII - ELEMENTS CYLINDRIQUES PLEINS, DIVERS OU NON IDENTIFIES.

Quelques objets, dont le MDGR ne possède qu'un exemplaire et pour lesquels nous manquons souvent de parallèles, ont été regroupés ici, car il ne nous semblait pas nécessaire de créer des types supplémentaires pour des objets actuellement isolés, sur la fonction desquels nous sommes réduits à de pures hypothèses .

Catalogue:

803 - 734 - Pl.XXV L:51,7; D max: 11,8x10; D min: 6,8 4/4
Prov.: indéterminée .

L'objet est un tronc de cône allongé, dressé à la râpe et visiblement inachevé. La section est ovale à l'extrémité la plus large, qui se termine en cône très aplati, elle est circulaire à l'extrémité étroite, dressée par facettes et dont le sommet est rectiligne .

Remarque: Cette ébauche était peut-être destinée à devenir un sceau: des exemplaires en sont connus à l'époque gallo-romaine, à Lyon, au Musée de Puy-Latta (inédits); mais il peut s'agir aussi d'une ébauche de manche (cf.la section A XVII).

804 - 203 - Pl.XLVII L:40,8; D:8,9-8,2 - 7/4 (brisé aux deux extrémités).
Prov.: Lyon, Trion (M).

Cet objet est une tige épaisse, de section cylindrique, dont le diamètre diminue légèrement d'une extrémité à l'autre - A l'une des extrémités, il est orné d'une moulure trapézoïdale entre gorges en V, à l'autre, d'une moulure quadrangulaire en relief. Une autre moulure, en V, entre gorges en V, partage la portion conservée en deux zones de longueurs inégales .

Remarque: La nature de cet objet nous échappe. Il est douteux qu'il s'agisse d'une portion de manche .

805 - 197 - Pl.XLVII L:111,3; Dmax:12,7; Dmin:8,9 - 5/6 (l'extrémité arrondie est écaillée).
Prov.: indéterminée .

L'objet est une tige de section circulaire, allant s'épaississant d'une base droite vers une extrémité arrondie; près de la base droite, trou (D:2,8) perforant. La surface est lisse à l'exception de deux fines entailles, résultant d'un accident de sciage, près de la base arrondie .

Remarque: Aucune indication sur ce type d'objet, qu'on ne saurait identifier à une jambe de poupée (1). Un autre exemplaire au Musée Réattu d'Arles (2).

806 - 102 - Pl.XLVII L:86; D max:8,2x7,2 - 7/4 (l'objet est brisé à ses deux extrémités).
Prov.: indéterminée .

L'objet est une tige de section circulaire dont le diamètre décroît d'une extrémité vers l'autre. A

S.C.D. LILLE III

l'extrémité la plus large, une encoche perpendiculaire à l'axe longitudinal de l'objet, courant sur les deux tiers de la périphérie, isole une zone de profil triangulaire (à cause de la brisure). Le pan oblique intact porte une rainure près de chacun de ses bords. Au-dessus de l'encoche transversale, amorce de deux gorges obliques. A l'autre extrémité, un trou oblique à dû fond, sur la même face de l'objet que le pan décoré, dans sa direction .

Remarque: La nature de cet objet nous échappe. Le pan oblique décoré, évoque la base de certains types d'épingles à sommet orné d'un buste féminin, mais le trou oblique, à l'extrémité opposée, rend cette hypothèse vaine .

807 - 44 - Pl.XLVIII

L:31,4; D max à la base:32 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Biblio: Comarmond, 1857 n°9 p.444; Cat.Cél. n°255 p.62; n°1 pl.XXVIII.

L'objet, vraisemblablement façonné dans un pédicule de bois de cerf (3), ce qui explique sa largeur inhabituelle pour un objet plein , est de section circulaire; il présente une base plane, à partir de laquelle son profil est en ogive. Sur la base plane, quatre cercles sont disposés grossièrement en carré, et pourraient avoir servi à disposer la pièce sur le plateau d'un tour .

Remarque: Cet objet singulier peut avoir été une pièce de jeu: des exemplaires voisins sont connus à Corinthe et en Egypte (4).

808 - 63 - Pl.XLVII

L:185; D max:7,3; D5:5,5 - 2/4 (une extrémité est brisée).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.572 n°1839, à droite sur la fig. (identifié comme "aiguille à tricoter").

Cet objet est une tige de section circulaire, légèrement renflée vers son milieu, et s'amincissant surtout en direction de la brisure. Le sommet conservé est plat; une zone de 17 se développe au-dessous de lui, limitée par une rainure horizontale irrégulière; cette zone porte des traces de râpe, alors que le reste du corps est poli. Teinte verte par endroit.

Remarque: Ce type d'objet est également connu au Musée Archéologique de Nîmes; à l'extrémité dressée à la râpe s'adapte un bouton terminal rond: l'objet est considéré comme une quenouille (5).

809 - 65 - Pl.XLVII

L:71,6; D max:5,8; D6:4,6x4,3; Dc:5 (sous le décor) - 2/4 (l'une des extrémités manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.572 n°1841 (4è obj.à partir de la gauche sur la fig., brisé depuis).

L'objet est une tige de section cylindrique dont le diamètre croît de l'extrémité conservée à la brisure. Une zone de décor (H:20,6) orne l'extrémité con-

servée: le sommet, en calotte hémisphérique pointée, est suivi d'une moulure quadrangulaire entre gorges en V; deux moulures identiques, entre gorges en V, raccordent la partie décorée au col; la zone limitée par ces deux groupes de moulures a un profil en balustre (H=10,5).

Remarque: On connait deux objets que leur forme générale et l'ornementation du sommet permet de rapprocher de notre exemplaire: l'un à Vetulamium, l'autre à Ampurias (6), l'un et l'autre du Ier s.ap.J.-C.

810 - 105 - Pl.XLVII — L:71; I max:5,8; D min:3,2 - 7/4 (une extrémité est brisée).
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière.
Biblio: Wuilleumier, 1951 p.79 pl.XIX fig.1 (rangée du bas, 6è obj. en partant de la droite).

Cet objet est une tige de section circulaire dont le diamètre croît d'une extrémité vers l'autre. A sa partie la plus étroite, il se termine en cône, précédé de cinq moulures arrondies entre gorges en U (L:12); puis, après une zone de profil biconcave, nouvelle série, de six moulures cette fois (L:9), qu'une zone à profil en balustre sépare d'une troisième série, de sept moulures. Une surface à profil bombé isole deux dernières moulures, avant une dépression large en U. L'objet passe ensuite, par un bandeau lisse, à la section carrée à l'extrémité brisée, où l'on voit l'amorce de deux trous perforants perpendiculaires l'un à l'autre, au centre de deux gorges concentriques.

Remarque: La nature de cet objet ne peut être déterminée. Il est possible qu'il se soit prolongé par une sorte de lanterneau reposant sur quatre piliers, thème connu dans l'ornementation d'objets en os (7). Ses nombreuses moulures rattachent cet exemplaire aux tendances décoratives de l'époque hellénistique (8).

811 - 280 - Pl.XLVII — L:88,5; D max: 7,8x4,2; DT: 10,8; HT:13,4; Dc:7,5 - 7/4 (brisé au sommet)
Prov: Ste Colombe II.

Cet objet est vraisemblablement inachevé. Il présente une tête de section circulaire, brisée à son sommet, formée de deux moulures, l'une triangulaire, l'autre trapézoïdale, limitant de part et d'autre une zone de profil biconvexe. Cette tête repose sur une tige de section circulaire au col, qui s'amincit et s'élargit, par facettes, vers l'autre extrémité.

Remarque: On ne peut préciser à quelle fonction était destiné cet objet.

812 - 77.1.6.A2 - Pl.XLII — L:64,9; L.S:6,4x3; D à la brisure:4,3x3,3 7/4 (l'une des extrémités manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (22 VI 77 sond.3, zone I, couche I).
Datation: IIère moitié du IIème s.

L'objet a la forme d'une tige presque circulaire vers la brisure, et qui va s'élargissant et s'amincissant en direction du sommet conservé, de profil courbe.

S.C.D. LILLE III

Remarque: Il doit s'agir d'une sorte de spatule. Un exemplaire plus aplati à l'extrémité utile est conservé au Musée Archéologique de Nîmes (9).

813 = 451 = Pl.XLVII L:15,8; D max:13,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.577 n°1859, fig.

Bouton de forme ovoïde reposant sur une base droite, que souligne une moulure en trapèze rectangle. A partir de cette base, l'objet est foré selon son axe longitudinal, d'un trou à fond en ogive. Une légère couronne a été ménagée sur la base, autour du trou.

Remarque: Ce bouton faisait sans doute partie d'un couvercle de boîte; nous connaissons d'autres exemplaires de boutons rapportés, à Lyon, au Musée de Puy-Latta, ou au MAN (10).

1 - Pour comparer: Cat.Dij. n°184 p.52 pl.II n°5: une perforation à la partie inférieure permet d'articuler la jambe; ici, malgré l'écaille, il ne peut y avoir eu de trou à l'extrémité arrondie .

2 - Inédit, provenance locale .

3 - Identification due à F.Poplin .

4 - A Corinthe: Davidson, 1952 p.218, 219 pl.99 n°1689 (Ier-IIème s.ap.J.-C.) en Egypte: Flinders-Petrie, 1974/2 n°150 à 154 p.54 pl.XL .

5 - Inv.n°007.3.49.1/2 (prov.: Nîmes, s.d.).

6 - A Verulamium: Sheppard-Frere, 1972 n°195 p.158 et pl.54 (85-105 ap.J.-C.) à Ampurias: Almagro, 1955, Inclinération Patel n°17 p.243 fig.216 n°18 (époque claudienne), identifié comme stylet .

7 - Voir, à titre d'exemple: De Ridder, 1906 n°232 p.170 pl.XL .

8 - A Déles, les "bâtonnets moulurés" signalés par W.Déonna (Déonna, 1938, pl.LXXIX fig.667 n°1,2,3, fig.668 n°1,2).

9 - Inv.n°958, provenance Nîmes .

10 - L'exemplaire du Musée de Puy-Latta est inédit; celui du MAN, inv. n°50259, provient de Poitiers: Eygun, 1953 p.36, 205 pl.III .

SECTIONS A XXIX à A XL

OBJETS CIRCULAIRES APLATIS

A XXIX - ELEMENTS DE COUVERCLE: COURONNES MOULURÉES

Il s'agit, dans cette série, de couronnes d'os, présentant d'un côté une tranche fine, et de l'autre une base large et droite, divisée par un filet, à partir de laquelle la surface cylindrique a un profil complexe comportant sur nos deux exemplaires un bandeau droit, un galbe séparé du bandeau par une gorge en V, et limité à l'opposé par une moulure fine et proéminente, et enfin une zone rectiligne. A l'intérieur, le profil est également complexe, puisqu'il comporte un ressaut à l'équerre ou à l'oblique, du côté de la base large, et un redent bien marqué du côté de la tranche fine .

Ces couronnes ont été diversement interprétées: Allmer et Dissard y voient un "couronnement mouluré qui devait s'adapter à un corps de boîte (...) et servir en même temps de support au couvercle"(1); l'hypothèse est reprise par les fouilleurs d'Ostie (2). Ce sont en fait, complétés par une rondelle centrale, des couvercles débordants, comme le montrent les exemplaires complexes du MAN et du Musée Archéologique de Nîmes (3).

Ces objets appellent la même remarque technologique que les boîtes: la nature même du matériau impose aux couvercles d'os qu'ils soient faits -à cause du canal médullaire de la matrice- en deux éléments, comme elle permet, aux couvercles de bois de profil voisin, qu'on les fasse d'une seule pièce .

Catalogue:

814 - 190 - Pl.XLVIII — H:13;Dext:52x49; Dint:39x37 - 4/4 (trois fragments concordants).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.567 n°1821, fig.

La seule particularité est qu'à l'intérieur, le ressaut sur lequel repose la rondelle du couvercle est très évasé, tandis que le redent est en V très prononcé .

815 - 258 - Pl.XLVIII — H:13,4; D ext:50; D int:45 - 5/6 (quatre fragments concordants).
Prov.: Ste Colombe II.

Le ressaut intérieur est à l'équerre et le redent en V dissymétrique peu marqué .

Parallèles - Datation:

Aux exemplaires déjà signalés de Vaison, de Nîmes et d'Ostie, on peut joindre pour le moment une boîte de Délos (4) à couvercle débordant dont le profil est celui de nos objets. Le type est connu au Ier s.de n.è. (il sert à fermer des boîtes à couvercle débordant -type A IV,1), des exemplaires ont encore été rencontrés dans les niveaux de la première moitié du IIIème s.(voir note 2).

S.C.D. LILLE

On ne saurait garantir que l'objet suivant était destiné à devenir un élément de couvercle: au moins ses dimensions s'y prêtent-elles .

Catalogue:

816 - 137 Ht 17,1-16,6; Ø max: 39,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Square Cardinal Gerlier .
Anneau épais, dégrossi, à l'extérieur, par facettes; les deux bases sont scliées, l'une d'elles porte une esquille. Les écailles sont nombreuses à la périphérie des bases.

1 - Allmer-Dissard, 1888 p.567 n°1821 .

2 - Carandini-Panella, 1975 n°872 p.211 et pl.LXXXVIII (100-150 ap.J.-C.), avec un profil identique à celui de nos exemplaires .

3 - Au MAN; boîte avec couvercle provenant de Vaison-la-Romaine, inv. n°74.191; au Musée Archéologique de Nîmes, voir par exemple les couvercles n°900.1.101 (prov.Les Clapières, près de Baron), ou n°008.3.74 (prov.Nîmes) le profil des couronnes est, à l'extérieur, chaque fois différent. Un inventaire des pyxides de la Gaule méridionale est actuellement en cours .

4 - Déonna, 1938 inv.n°B 5181 p.237 pl.LXXVII fig.654 .

A XXX - ANNEAUX, BRACELETS, BAGUES .

Nous avons regroupé ici quelques objets que leur forme et leur technique de fabrication rapprochaient: un anneau, un bracelet, deux bagues. La destination des derniers est évidente, un peu moins celle de l'anneau, qui peut avoir été un objet de parure (1), mais aussi bien d'ameublement (sur un tiroir, une cassette), avoir relié deux pièces de vêtement, servi à suspendre un objet, ou à orner le cou d'une statuette féminine (2).

A XXX,1:

Les anneaux, faits au tour, ne présentent guère de différences entre eux que par leur section, en D, en O, ovale, ou, comme dans notre exemplaire, bien poli et arqué sur la face extérieure, tandis que la face intérieure est moins bien travaillée:

Catalogue:

817 - 701 - PLXLVIII D ext:19; D int:13,2; H:3,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion (M).
L'anneau, parfaitement circulaire, est poli sur sa partie extérieure, mais il présente, à l'intérieur, un profil en ligne brisée et des traces obliques, en bandes superposées, qui résultent de la technique de tournage .

Parallèles - Datation:

L'existence d'anneaux en os est attestée dans le monde celtique (3), dans le monde étrusque (4), puis dans l'Empire romain: à Mandeure, à Vienne, à Javols (5), sur le limes autrichien, au Portugal ou en Egypte (6); on en connaît aussi bien au Moyen-Age (7) et jusqu'à l'époque moderne: c'est dire qu'en l'absence de contexte on ne peut dater ces objets .

A XXX,2:

S'il existe des bracelets d'ivoire larges et parfois très ornés (8), nous ne connaissons par de bracelet large en os; tout au plus certains exemplaires sont-ils décorés de rainures ou de guillochis .

Catalogue:

818 - 77.1.6.55 - PLXLVIII L:33; D ext.réel:env.40; H:5; D int. réel:env.22; - 1/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (3 XII 77 sond.4, près du mur 1, couche d'incendie).
Datation: dernier quart du Ier s.
Le bracelet -dont le diamètre paraît faible, à moins qu'il s'agisse d'un bracelet d'enfant (cf.la note 6), a une section quadrangulaire, très légèrement évasée. La base la plus large est polie, mais présente quelques traces de sciage. L'objet est tourné à l'intérieur comme à l'extérieur .

Parallèles - Datation:

On connaît divers bracelets tardifs qu'on peut rapprocher de notre exemplaire: à Tournai (9), mais aussi en Italie et en Grande-Bretagne (10). Seul, un exemplaire décoré de guillochis est daté, à Conimbriga, du IIIème s.ap.J.-C. (11). Notre exemplaire est le plus ancien que nous connaissions .

A XXX,3:

La destination de nos bagues ne présente aucune ambiguïté. Tout au plus peut-on faire remarquer quel paradoxe il y a à faire, dans un matériau si commun, un bijou: on en a déjà vu des exemples avec certains types d'épingles (cf.:A XX,14).

Catalogue:

819 - 249 - Pl.XLVIII — D ext:27,3x24,2; D int:19,8x19; H:16,2 (au chaton)-4,9 - 4/4 (dans son état actuel, l'objet est revêtu d'une couche de vernis qui retient, dans les creux du décor, quelques paillettes dorées) .
Prov.: indéterminée (l'objet porte une étiquette M.P.).

L'anneau a une section en D, et s'élargit progressivement pour former l'emplacement du chaton qui porte, gravé en creux dans un cercle (D:13,7), un chrisme .

820 - 250 - Pl.XLVIII — D ext:27,3; D int:19,2; H:15,2 (au chaton)-14 - 1/2 (la moitié de l'anneau a disparu).
Prov.: indéterminée .

La largeur de l'anneau augmente très légèrement au niveau du chaton, qui est un rectangle aux angles arrondis se détachant en relief. Il ne porte aucun décor. La section de l'anneau est ovale, très aplatie .

Parallèles - Datation:

On connaît peu de bagues en os: un exemplaire inachevé a été trouvé à Roanne (12), il est sensiblement différent des nôtres. Se rapproche du n°820 une bague d'ivoire (?) de Rome, sans décor (13). La présence du chrisme sur une de nos bagues suggère qu'elle ne soit pas antérieure au IIIème s.ap.J.-C. (14).

1 - D.A., article Anulus (E.Saglio), ou Cagnat-Chapot, 1920 p.407 .

2 - Meistre, 1970 p.53 fig.5-8 et note 9 .

3 - Pic, 1906 pl.XLV n°25, 27, 28, 32, 43, 45, 49, 51 .

4 - Hula, 1957 p.97 n°58, 59, 60 (Ier s.av.J.-C.).

5 - A Mandeure, conservée au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, inv.n°855.1.211; à Vienne: Vassy-Müller, 1922 p.4 ("trois petits anneaux d'os", s.d.); à Javols: inv.n°Os 4, Béal, 1985, p.13 pl.III n°4 .

6 - Sur le limes autrichien, à Zugmantel: Jacobi, 1909 n°25 p.182 et pl.XX fig.79 (un exemplaire "sur Nora"; l'auteur en signale trois autres en os, ainsi qu'un exemplaire en os, Inschenk; IIème-IIIème s.ap.J.-C.); à Conimbriga, au Portugal: Alarcao et alii, 1979 n°520 p.193 pl.CIII, à section en D (Vème s.ap.J.-C.); voir aussi Avila-Franca, 1969 n°77 p.40 pl.II (à section en D, s.d.); en Egypte: Flinders-Petrie-Mackay, 1915 p.44 pl.LI n°5 (postérieurs à la fin du IIème s.ap.J.-C.): les auteurs font remarquer que, si parmi ces objets, trouvés dans des tombes, certains ont servi à l'évidence d'anneaux, la majeure partie d'entre eux, trouvés avec des squelettes d'adultes, sont trop grands pour orner les doigts, trop petits pour faire des bracelets. Rappelons seulement que des anneaux d'os peuvent être montés en boucle, avec un ardillon: Oldenstein, 1977 n°1051 p.218-219 pl.79 .

7 - Rauber, 1977 p.219-220 .

8 - A titre d'exemple, voir un bracelet large, lisse, dans les vitrines du Musée de Nalson-la-Romaine, et un autre, orné, trouvé dans la Drôme: Caprais-Tavier, 1983 p.328-330 .

9 - Bralet-Coulon, 1977 tombe 71: quelques fragments d'un bracelet à section demi-circulaire, placé à la ceinture: p.85-86 (inhumation postérieure à 350 ap.J.-C.); d'autres fragments sont signalés, tombe 17, p.66 pl.8; tombe 154, p.110 pl.28, du IVème s.ap.J.-C. sans doute .

10 - En Italie, à Rome, exemplaire orné de guillochis: Morey, 1936 n°A 35, pl.IV, n°A 36 et A 37 pl.V (au Museo Sacro Vaticano, IIIème-IVème s.ap.J.-C.) en Grande-Bretagne, à Portchester Castle: Cunliffe, 1975 n°99, 100, 101 p.219-220 pl.117 (IVème s.ap.J.-C.); l'auteur signale deux autres exemplaires de la même époque, non figurés .

11 - Avila-Franca, 1969 n°23 p.59 pl.IV: encore est-il daté peut-être abusivement du IIème s.ap.J.-C., par comparaison avec un exemplaire de bronze. Trois exemplaires en ivoire, de Nîmes, seraient du Haut-Empire (inv.n°696, 697, 698, au Musée Archéologique de cette ville).

12 - Dans les fouilles de l'Institution Saint-Joseph -Ier s.av.J.-C.- inv. n°1071, au dépôt archéologique de Roanne .

13 - Boldetti, 1720 p.506 pl.IV n°34 .

14 - DACL, article Chrisme (H.Leclercq).

A XXXI - LES ELEMENTS ANNULAIRES

Nous avons regroupé ici des éléments annulaires plus épais, et d'un travail plus grossier que les anneaux de la section A XXIX.

A XXXI,1:

Les anneaux de ce groupe, tournés à leur partie périphérique seulement, y ont un profil galbé, tandis que le reste de l'objet s'inscrit dans un carré ou un rectangle. Le trou central, non travaillé, présente l'aspect caractéristique, en 8 le plus souvent, du canal médullaire. Les deux bases, rectilignes, présentent des traces fortes de sciage .

On doit donc penser que la seule partie visible de ces objets était celle qui était tournée; peut-être même les traces de sciage, sur les deux bases, ne sont-elles si fortes que pour faciliter le collage de ces pièces. La forme du trou intérieur interdit de penser qu'elles aient pivoté autour d'un axe, et fait par exemple office de virole. L'exemplaire n°823 était cloué, à l'aide d'un clou à tête très large, sur une pièce de bois qui était en contact avec la base étroite de l'objet, et s'engageait dans le trou intérieur.

Ces objets peuvent avoir été des éléments décoratifs de meubles; ils peuvent, par exemple, avoir servi d'éléments terminaux, montés au sommet d'une charnière (1), mais nous n'avons pas de témoignages archéologiques de cet assemblage .

Catalogue:

821 - CAP 14 - PLXLIX D ext:25,4; H:6,9 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
La partie périphérique, tournée, présente une gorge en V au-dessus de la base la plus large, tandis que le galbe se raccorde à la base la plus étroite par un ressaut.

822 - 77.1.6.4 - PLXLIX et LXVIII
D ext:28; H:7,4-6,8 - 1/2
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (9 VIII 77 sond.2, angle Ouest, remblai rouge).
Le profil de la partie périphérique est simplement arqué. Sur cette zone, les traces de vibration, au tournage, se répartissent en trois bandes successives. La section de la couronne est approximativement celle d'un triangle rectangle. La base supérieure est très légèrement oblique.

823 - 77.1.6.9 - PLXLIX D ext:27,7; H:5,8 - 4/4
Prov: Lyon, Verbe Incarné (9 VIII 77 sond.2, angle Ouest, terre noire de l'égout).
Datation: 2è moitié du IIIème s.
Le profil de la partie périphérique est galbé; elle porte des traces de tournage. Le trou intérieur est en partie occupé par un clou en fer, oxydé, dont la tête, large, est collée par l'oxydation à la base de l'objet; entre la tige du clou et la paroi du trou intérieur sont conservées quelques parcelles de bois .

824 - 77.1.6.78 - PL.XLIX D ext:27,6; H:6,4 - 1/2
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (25 VIII 77 sond.2, angle Ouest, terre noire de l'égout).
Datation: 2ème moitié du IIème s.
Le profil de la partie périphérique est galbé; quelques traces horizontales de tournage .

Parallèles - Datation:

D'autres exemplaires sont connus: à Javols, aux Bolards, à Langres, à Strasbourg, à Avenches (2). On ne peut en tirer de conclusions ni sur la durée d'existence du type, ni sur sa destination .

A XXXI,2:

Les objets de ce groupe ne sont peut-être qu'une variante de ceux du précédent; le trou intérieur, beaucoup plus petit, a été foré, et l'objet est tourné non seulement à sa périphérie mais sur ses bases. Les deux exemplaires du MCGR ont l'un et l'autre une périphérie à profil mouluré.

On peut imaginer que ces objets aient orné, par exemple, des charnières plus petites .

Catalogue:

825 - 128 - PL.XLIX D ext: 23; Dtr: 7,6; H: 6,3 - 4/4 (fendu, écaillé).
Prov.: Lyon, Square Cardinal Gerlier.
Les bases sont tournées et la base la plus large présente un secteur d'os spongieux: elle ne devait donc pas être visible. Le raccord entre la paroi du trou central et la base étroite s'effectue par un biseau de 45°. La zone périphérique présente une gorge au-dessus de la base large, une partie galbée, et se raccorde à la base étroite par un ressaut (cf. le profil identique du n°821).

826 - 321 - PL.XLIX D ext:19; DT:5,4; H:6 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Le profil de la partie périphérique est analogue à celui du numéro précédent. Pas de biseau au raccord du trou intérieur et de la base étroite.

Parallèles - Datation:

Nous ne connaissons aucun parallèle à ce groupe d'objets.

A XXXI,3:

De ces trois anneaux minces, la fonction nous échappe. Il est d'ailleurs possible qu'ils ne soient que des déchets de tournage, ce qui expliquerait l'irrégularité de leur épaisseur .

Catalogue:

827 - 431 D max: 25,2; Ep:6,3 - 4/4 (fendu)
Prov.: indéterminée .
La section de l'anneau est rectangulaire, et la tranche, droite, grossièrement tournée; l'une des bases est sciée, l'autre, tournée, est légèrement bombée .

828 - 735 - PL.XLIX Dt:24,3; Ep:4,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .
L'une des faces, plane, est sciée, l'autre présente

des stries concentriques et superposées de tournage. La tranche, droite, est grossièrement tournée .

829 - 78.I.6.73 - Pl.XLIX D: 21,4; Ep: 3,4-2 - 1/2
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1 VIII 78, sond.7, zone Sud, couche 5/6)
Datation: 50-75 ap.J.-C.

L'une des faces est plane, scifé, l'autre bombée et tournée; la tranche est droite .

1 - Voir la section A XI; voir aussi Fremersdorf, 1940 fig.13: l'élément tubulaire présente, à son sommet, une moulure sur laquelle repose le disque b; elle fait, sur cet exemplaire, partie de l'élément, mais on peut supposer qu'elle ait été, dans beaucoup de cas, rapportée. Notre n°823 suggère que la moulure était clouée sur une âme de bois .

2 - A Jouaix: Béal, 1981 n°Os 7 et Os 8, p.15-17 pl.IV n°1 et 2, seconde moitié du IIème s.ap.J.-C.; aux Bolards: Cat.Bij. n°178 p.48 et pl.XXII n°4; à Langres, au Musée Du Breuil de Saint Germain, inv.n°897.79, prov.locale; à Strasbourg: Pétry 1978 p.361 fig.14,8 (l'auteur y voit une fusaïole, ce que la forme et la largeur du trou intérieur contredisent); à Avenches, au dépôt des fouilles, inv.n°1882/1942, prov.locale .

A XXXII - LES MEDAILLONS EN BOIS DE CERF

Les objets regroupés ici se présentent sous la forme d'une rondelle épaisse (plus de 10), de structure plus ou moins alvéolaire, surtout en leur centre, et dont la périphérie porte des nodosités irrégulières; une gorge naturelle, en U, sépare les nodosités de la partie plus compacte du médaillon .

Ces objets sont tirés de la base du merrain, tige centrale du bois de cerf, de la partie appelée "meule" où le bois pousse à partir du pédicule, et s'en détache annuellement. Les médaillons peuvent donc présenter une face sciée, l'autre brute, ou deux faces sciées, selon qu'ils proviennent de bois de chute ou de bois de massacre (1).

Ils sont souvent munis d'une perforation centrale ou de perforations dans la pierrure (c'est à dire les nodosités périphériques). On y voit généralement des objets porte-bonheur: la valeur symbolique du cerf -force, fécondité, régénération- est bien connue dans l'Antiquité (2). J.J.Hatt à signalé par exemple (3) une tombe de Besançon qui renfermait notamment plusieurs de ces médaillons, dont deux sont ornés de phallus, des défenses de sanglier trouées ou munies d'une virole, qui pouvaient être suspendues, des coquillages et deux cents cabochons de bronze ornés de figures humaines laurées, ou de représentations de courses de chars. J.J.Hatt en conclut avec vraisemblance que le personnage enterré devait être "un cocher de cirque romain" et que les médaillons font partie "des talismans, des porte-bonheur" dont l'abondance "dans la tombe d'un personnage de ce genre, va de soi".

Si la signification de l'objet ne paraît pas contestable, on peut s'interroger davantage sur son utilisation. On a généralement conclu que les médaillons étaient portés en sautoir, ou plutôt cousus sur des vêtements. Or, de nos trois exemplaires, l'un est, sur toute sa surface, comme au bord du trou central, très usé (n°831), les deux autres ne portent aucune trace d'usure particulière. On peut penser alors que certains pouvaient être, par exemple, portés dans une bourse, où le contact avec d'autres objets les aura usés. Il est singulier d'ailleurs que ces médaillons usés soient de très petites dimensions (L max:48,3 pour le n°831) non que l'usure les ait réduits beaucoup, mais surtout parce que la matrice elle-même était petite .

Quant aux autres, ils ont pu être aussi bien chevillés, sur une construction ou un objet, char si l'on veut, que cousus, ce qui aurait laissé des traces d'usure et de frottement (4).

Il convient de faire ici quelques remarques. J.J.Hatt (cf.note 3) a fait un rapprochement entre les médaillons de la tombe de Besançon, et un passage du testament du Lingon (5), qui souhaite que soient déposés auprès de lui omnes stellas ex cornibus alcinis. On peut, certes, ne tenir aucun compte de la différence de matériau, entre le cerf et l'élan, elle peut ne refléter que les hésitations du vocabulaire, et éventuellement celles des identifications modernes. Mais les médaillons ne ressemblent guère, même avec leur pierrure, à des étoiles (6). Le même auteur tire un argument secondaire de la place que tiennent, dans l'énumération que fait le Lingon, les étoiles: elles seraient "associées aux vêtements et aux étoffes brodées ou damassées"; et M.Hatt en conclut "qu'il s'agit donc bien, dans le testament du Lingon tout comme dans la tombe de notre autige bisontin, de talismans destinés à être cousus sur

les habits". Mais c'est là faire beaucoup de crédit à une énumération qui juxtapose les litières et le matériel de chasse, le canot en vannerie et les vêtements .

Le rapprochement avec le testament du Lingon est ingénieux, éclairant, il ne donne cependant pas la clé absolue du problème .

On a d'ailleurs fait remarquer que certains exemplaires ne sont pas troués (7), tandis que sur d'autres, la forme particulière du trou s'explique mal par un phénomène d'usure (8); le nombre de trous varie de un à quatre en général, mais l'on connaît un fragment de médaillon qui porte douze trous (9); on ne peut penser qu'ils aient une fonction; enfin, quelques exemplaires, mérovingiens il est vrai, sont ornés sur les deux faces (10).

Toutes ces remarques incitent à suspecter fortement les rapprochements établis entre nos médaillons et les ornements que portent les pélerins des Sources de la Seine (11); ces ornements sont attachés par des bandes larges, qui se croisent sur la poitrine, et parfois dans le dos. On voit d'abord mal comment on aurait fait passer ces bandes dans des trous plus étroits, sans les froncer ou sans rétrécir leur largeur, ce qui n'apparaît pas sur les statues, ni comment on aurait alors porté les médaillons qui présentent moins, ou plus, de quatre trous. D'autres difficultés proviennent du relief des disques sur les statues des pélerins. Espérandieu fait remarquer que, sur les exemplaires qu'il a étudiés (12), le médaillon, comme les cordons, "est absolument plat", et qu'il est amené "à supposer que tout l'insigne était d'étoffe". Lebel lui-même mentionne plusieurs disques minces (13) et fait allusion à des anneaux "en métal", représentés sur les statues (14), et qu'il cherche à rapprocher des médaillons. Mais par ailleurs, et sans chercher à résoudre la contradiction, il insiste sur le fait que d'autres statues portent un médaillon "travaillé au tour"(sic)(15), dont l'un notamment présente "les deux bourrelets circulaires et le petit téton central" qu'il avait remarqués sur un médaillon des Sources de la Seine; mais tous les médaillons ne sont pas décorés au tour: c'est prendre l'exception pour la règle. Enfin, il est singulier qu'on ne connaisse que dans une région limitée -la Côte d'Or- les représentations figurées d'un type d'objet signalé dans une bonne partie de l'occident romain. Il faut sans doute voir dans les "insignes" qui ornent la poitrine des "pélerins", une variante peut-être régionale, des "philactères et ligatures" dont Carloman fustige la persistance dans la chrétienté mérovingienne (16) et qui sont attestés par Pline l'Ancien (17), au nombre des remèdes religieux recommandés par les mages: ainsi s'expliquerait le fait que la plupart des statues de "pélerins" proviennent de sanctuaires de divinités guérisseuses .

Ainsi donc, il semble bien que nos médaillons en bois de cerf aient une signification symbolique, que confirment les décors (phallus surtout) que présentent certains d'entre eux . Il paraît plus difficile aujourd'hui d'affirmer qu'ils étaient portés par les gens, et hâtif de les identifier aux disques des statues de pélerins. Il faut sans doute imaginer plusieurs utilisations, qui rendent compte de leur degré d'usure, du nombre de leurs trous: ils ont pu être portés dans des bourses, cloués aux montants des chars, ou des portes .

Catalogue:

830 - 374 - Pl.LXX - bois de chute
D max: 61,4; E max: 14,3; D trous
10,2x10,7 - 3/4 (la pierrure est dégra-

cée en deux endroits).
Prov.: indéterminée (18).

L'une des bases, sciée en deux temps, présente une grande partie plane et une petite partie biseautée. Le trou central est légèrement oblique. Deux trous (D:1) sont ménagés dans la pierrure, preque à l'opposé l'un de l'autre .

831 - 664 - Pl.LXIX - bois de chute.
D:48,3x37,7; E max:11,5; D trou:7,4
4/4 (très usé sur les deux faces, la pierrure et le trou central).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.583 n°1867 (fig.).

L'objet, très usé, présente un trou central désaxé dont les parois s'évasent .

832 - CAP 96 - Pl.LXIX - bois de chute.
D:71,5; Ep:16,5 - 5/6 (quelques éclats à la périphérie).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, salle O', couche de remblai.
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C. - début du IIIème s.ap.J.-C.

L'une des bases est sciée; le centre de l'objet est légèrement pointé. Deux trous perforent la pierrure (D:5), un troisième existait peut-être, qui a disparu avec un éclat de la périphérie .

Parallèles - Datation:

La diffusion de ce type d'objet dans l'espace et dans le temps est considérable. R.Joffroy mentionne déjà des médaillons analogues à La Tène I (19), les plus récents, à notre connaissance, sont carolingiens (20). Il est difficile d'affirmer que, durant toute cette période, l'usage de ces médaillons soit attesté partout également. Ils sont bien représentés en Grande-Bretagne, en Germanie, en Suisse, dans le Nord de la France (cf.carte p.); ils paraissent plus rares dans le Sud de la France, et nous n'en connaissons pas en Italie, en Grèce, en Afrique du Nord. Sans doute la signification symbolique du cerf est-elle connue très au-delà de cette limite (21) mais l'objet lui-même n'est pas signalé: ce ne peut être dû au seul hasard des publications, et il doit s'agir d'un des rares types d'objets d'os connus à l'époque romaine, qui ne soit pas arrivé en Gaule avec les Grecs ou les Romains.

Il est évidemment impossible d'assigner une date aux deux exemplaires du MCGR, non datés par le contexte .

LISTE DES MEDAILLONS EN BOIS DE CERF
SIGNALES EN FRANCE, A L'EPOQUE GALLO-ROMAINE

Les numéros renvoient à la carte ci-contre.

1 - Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); cf.Deonna, 1956 p.7: exemplaire non figuré, de petites dimensions (9:46) et d'identification incertaine; décor:phallus.

2 - Paris (Seine); cf.Piganiol, 1957 p.167 (Ier-IIème s.ap.J.-C.).

3 - St Oulph (Aube); cf.Hubert, 1981 p.49, n°1659 (fig); décor: Amour s'élevant dans les airs.

4 - Sens (Yonne); cf.Perrusot, 1955 p.252-254 fig.86

5 - Vertault (Côte-d'Or); cf.Joffroy, 1955 p.65-66 fig.20; deux des onze exemplaires sont ornés de moulures concentriques faites au tour.

6 - Langres (Haute-Marne); Cinq exemplaires au Musée; cf.Cat.Dij. n°210 (prov. locale) et 211 (fouilles de la Citadelle à Langres, reproduits dans Lebel, 1956 p.143, fig.57 bis), p.55 pl.XXIX n°7 et n°1; le n°210 porte une figure phallique stylisée; deux autres exemplaires, sans provenance: cf.Lebel, 1956 p.140-141, fig.55.

7 - Cintrey (Haute-Saône); cf.Thévenin, 1959 p.210 pl.66 au milieu.

8 - Beaujeu (Haute-Saône); cf.Thévenin, 1959 p.210 pl.66 en haut.

9 - Auxerre (Yonne); cf.Hatt, 1955 p.58.

10 - Montoche (Haute-Saône); cf.Jerat,Info.Archéologiques,Circonscriptions de Besançon, Gallia, 1962/2 p.545 fig.2

11 - Sources de la Seine (Côte-d'Or); deux exemplaires, cf.Lebel, 1955 p.59-60,fig.15. l'un des exemplaires est décoré de moulures concentriques, l'autre d'une tête masculine.

12 - Besançon (Doubs); cf.Hatt, 1955 p.55-58, fig.15, Ier s.ap.J.-C.

13 - Alésia (Côte-d'Or); cf.Cat.Dij. n°34 p.26,n°35 p.26 pl.VI,n°6 (deux exemplaires)

14 - Mâlain (Côte-d'Or); cf.Cat.Dij. n°205, p.68, pl.XLI n°2 et 3.

15 - Saint-Révérien (Nièvre); cf.Lebel, 1956 p.140,fig.56,décor de moulures concentriques.

16 - Toulon-sur-Allier; cf.Vertet, 1958 p.241-242, fig.72, en bas.

17 - La-Chapelle-du-Mont-de-France (Saône-et-Loire); cf.Lebel, 1956 p.141, fig.57.

18 - Sanssy (Vienne); cf.Formigé, 1944 p.118 fig.27 (IIème-IVème s.ap.J.-C.).Quatre exemplaires dont l'un est décoré de "traits en V divisant le cercle en quatre".

19 - La Bernard (Vendée); cf.Baudry, 1873 p.86 fig.2 (fin Ier-début IIème s.ap.J.-C.)

20 - Néris (Allier); cf.Vertet, 1958 p.241 fig.72, au milieu.

21 - Vichy (Allier); cf.Vertet, 1958 p.241, fig.71; décor:"un chien adulte couché, la tête entre les pattes".

22 - Annecy (Haute-Savoie); cf.Morteaux-le Roux, 1913 p.95 pl.XVIII n°1 (Ier-IIème s. ap.J.-C.)

23 - Roanne (Loire); fouilles de l'Institution St Joseph par l'Abbé Bessou (inédit, IIème s.av.J.-C.-Ier s.ap.J.-C.).

24 - Lyon (voir le catalogue).

25 - Gergovie (Puy-de-Dôme); cf.Lebrousse, 1948 p.92 fig.42,n°2411 (50 av.J.-C.-14 ap.J.-C.)

26 - La Maison Blanche (Puy-de-Dôme); cf.Desforges-Fournier, 1945 p.114 fig.XIII; IVème s.ap.J.-C.

27 - Javols (Lozère) - seconde moitié du IIème s.ap.J.-C.,cf. Rial, 1981 n°05,22 p.24, pl.VI n°3 .

28 - Vallon-Pont d'Arc (Ardèche); cf.Vaxay, 1930 p.116.

LES MEDAILLONS EN BOIS DE CERF
EN FRANCE A L'EPOQUE GALLO-ROMAINE

▲ 1 médaillon
♦ 2 médaillons
◊ plus de deux médaillons
○ plus d'un médaillon de provenance douteuse.

échelle: 1/7000000.

Remarques sur la carte ci-dessus:

Nous n'avons pas rencontré de médaillons dans les pays proches de la Méditerranée; ils sont rares dans toute la moitié Ouest du pays. Il est vrai aussi que leur densité en Bourgogne témoigne plus de l'ardeur des recherches effectuées à leur sujet dans cette région, que de leur absence ailleurs. On peut au moins signaler que cet usage s'étend à l'époque mérovingienne, où l'on en rencontre alors des exemplaires jusqu'à Nantes, et dans le Gard et l'Hérault (voir la bibliographie dans Martin, 1971 p.96-99; notons cependant que l'auteur a confondu, à tort nous semble-t-il, plusieurs types d'objets).

1 - Sur la pousse, la définition, le vocabulaire approprié au bois de cerf, voir notamment Billamboz, 1979; il est à remarquer que l'archéologue appelle médaillon l'objet achevé quand le zoologue nomme par là "La surface de séparation à la base du bois de mue" (Billamboz, 1979 p.95).

2 - Voir Déonna, 1956 .

3 - Hatt, 1955 .

4 - On connaît au moins un médaillon dont le trou, décentré, est occupé par un clou de fer: Haffner, 1977, tombe 314a, p.69 pl.80 n°12 et pl.126 n°5 (fin du Ier s.av.J.-C.-début du Ier s.ap.J.-C.).

5 - CIL XIII, n°5708, ou Hatt, 1951 p.66-69 .

6 - On ne peut non plus supposer que le terme de "stella" évoque le décor de rosace gravé sur certains médaillons: nous n'en connaissons pas d'exemplaires avant l'époque mérovingienne. La remarque en avait déjà été faite par M. Delarbre (Delarbre, 1959 p.44).

7 - Joffroy, 1955 n°5,6 p.65, n°8,10 p.66 pl.20 (prov.:Vertault -Côte d'or). De l'absence de trou, on a conclu qu'il s'agissait d'ébauches, ou que l'on pouvait utiliser les canaux qui traversent la plerrure pour coudre l'objet. Mais si l'on peut utiliser des trous de deux millimètres de diamètre, pourquoi en faire, et parfois plusieurs, de 7 à 10 mm ? Nous revenons sur cette question en proposant pour certains exemplaires une explication technique dans J.C.Béal, Médaillons, anneaux et fuseïoles en bois de cerf à Clermont-Ferrand Bull. Hist.et scientifique de l'Auvergne, 1985, 3-4 (à paraître).

8 - Par exemple: Théveniu, 1959 n°2 p.210 fig.66: une perforation a été obtenue, à la périphérie de l'objet "en perçant d'abord deux trous cylindriques rapprochés (diam.7mm) et en enlevant ensuite, à l'aide d'une petite scie, la partie d'os qui les séparait": on obtient ainsi un trou allongé qui n'est ni parallèle, ni perpendiculaire au plus grand axe de l'objet .

9 - Desforges-Fournier, 1945 p.114 fig.XIII (IVème s.ap.J.-C.). Voir aussi un médaillon mérovingien à sept trous: Fayder-Feytmans, 1956 p.140,tombe 672fig.53.

10 - Fayder-Feytmans, 1956 p.139, tombe 641 fig.53 p.140, tombe 715, fig.54.

11 - Ce rapprochement a été fait, à la suite de l'article de J.J.Hatt, par P.Lebel: Lebel, 1955 .

12 - Espérandieu, 1909 p.358-360: l'auteur reprend une description de Baudot.

13 - Lebel, op.cit.ci-dessus, p.59 (à propos d'Espérandieu n°2407).

14 - Lebel, op.cit.ci-dessus, p.60 (à propos d'Espérandieu, n°2387 et 2441). Il semble qu'il y ait ici confusion entre le matériel à langer les bébés et "les insignes de dévotion".

15 - Lebel,op.cit.ci-dessus p.61(à propos d'Espérandieu,n°2410,2411,2414,2437)

16 - Cité par E.Salin: Salin, 1959 p.482-483 .

17 - Pline l'Ancien, XXX: on verra notamment la longue liste des remèdes contre la fièvre quarte: XXX, 98 . Voir aussi plusieurs citations de ligatura portées au cou dans le Thesaurus Linguae Latinae, article ligatura.

18 - Rien ne prouve que cet objet soit la "rondelle paraissant antique, en corne de cerf, ayant dû s'appliquer probablement au harnais d'un cheval, et trouvé à Vichy" que mentionne l'Inventaire manuscrit à la date du 2 mai 1877. Il est possible, mais non assuré, que cette "rondelle" ait été un objet de notre type A XXXII .

19 - Joffroy, 1974 p.65 et note 3; on peut mentionner aussi deux exemplaires de cette époque dans la nécropole de Münsingen-Rain: Roy-Hodson, 1968, tombe 6, p.42 pl.1, n°638, ou tombe 12 p.45 pl.9 n°729 .

20 - Roes, 1955 p.249 .

21 - Déonna, 1956, et Salin, 1959 p.58 note 2 .

A XXXIII - LES JETONS

Nous avons réuni sous l'appellation générale de "jetons", couramment employée, et sans préjuger de la fonction de ces objets, des disques de proportions régulières (D entre 15 et 23; Ep. entre 1,5 et 4, sauf exception), sans perforation centrale (1), et dont la fréquence (2), l'homogénéité, facilitent le regroupement typologique.

Ces jetons posent au chercheur le problème agaçant de leur destination. Vassy et Müller (3), après avoir signalé qu'ils désignaient sous le terme de jeton "faute de mieux toutes les petites rondelles en os de 10 à 23 mm de diamètre, tournées et plates", s'interrogent sur leur fonction: jetons de jeu ou jetons de compte? "les deux hypothèses sont plausibles; la dernière est corroborée par l'emploi intensif des jetons de compte métalliques, en usage de façon courante du XVIème au début du XIXème s. Quelques-uns ont dû servir de fonds de boîtes ou d'étui en bois ou en section de roseau probablement, matières qui ne nous sont pas parvenues". Cette dernière utilisation ne saurait être exclue: un étui cylindrique du Bénaki Museum d'Athènes est fermé par un jeton orné de moulures concentriques, proche du type A XXXIII,8 (4). L'abbé Cochet, quant à lui, a trouvé dans la nécropole gallo-romaine de Cany "un biberon de verre", "accompagné d'un fort bouton en os percé de trous, qui paraissait avoir été disposé pour servir de couvercle"(5); mais sa description est trop imprécise pour être utilisable, et il s'agit d'ailleurs d'un jeton à perforations multiples, qui paraît donc différent de ceux qui nous occupent .

Quoi qu'il en soit, cette hypothèse d'utilisation ne peut valoir que pour les jetons à tranche biseautée, ce qui est le cas de l'exemplaire du Bénaki Museum, ou droite, susceptible de s'adapter au goulot d'une bouteille ou au rebord d'un étui . Nombreux au contraire sont les jetons à tranche irrégulière: nos objets peuvent avoir eu cette fonction, elle n'est certainement ni prépondérante, ni première (6).

Les renseignements fournis par la fouille elle-même et le contexte dans lequel ont été trouvés ces jetons sont souvent fort médiocres: à Javols, ils sont les plus nombreux sur la rue du quartier artisanal (7), à Mélain "leur abondance au sein d'un quartier à vocation commerçante et artisanale laisse à penser qu'ils étaient utilisés non seulement comme jetons de jeu, mais aussi pour compter ou décompter"(8), mais l'argument n'est pas convaincant dans la mesure où ce même quartier a livré deux cents épingles en os auxquelles on ne saurait attribuer une fonction dans les jeux ou le commerce .

Plus intéressante est la constatation que ces objets figurent souvent dans le matériel funéraire: on en a rencontré à Vienne, à Cavaillon, à Châlon-sur-Saône par exemple (9). Leur nombre plus ou moins grand n'est pas alors absolument significatif, car il peut s'agir de dépôt symbolique, et, plus encore, ces petits objets, s'ils sont fragmentés, peuvent avoir été détruits. Leur position dans les tombes à inhumation ne peut non plus donner d'indication absolue (voir nos remarques à propos des épingles: section A XX). Il est au contraire intéressant de remarquer que la présence de jetons dans une tombe ne concorde pas nécessairement avec celle de dés à jouer, qu'on trouve plutôt associés à des palets ou à des jetons hémisphériques (cf.section A XXXIV)(10). Il est vrai qu'il faut pour jouer plus de jetons que de dés.

Il semble au moins que dans ces tombes, milieux clos, les séries de jetons soient relativement homogènes et que l'on n'y rencontre pas d'objets appartenant à des sous-types différents, même si l'on constate quelques variations: une tombe d'Ewell, par exemple, à incinération (11), renfermait neuf jetons, tous ornés de moulures concentriques, dont le nombre cependant varie, l'aspect général restant le même. Cette homogénéité relative se retrouve aussi à Zugmantel (12) dans un lot de sept jetons moulurés, soudés les uns aux autres dans une gangue métallique, où Jacobi a cru voir une bourse de soldat .

Une première conclusion s'impose donc: que ces objets sont utilisés par groupe, de nombre sans doute variable, et d'aspect homogène: il est alors douteux qu'il puisse s'agir de boutons enveloppés de tissu, de bouchons, ou d'ornements collés, d'autant que leur valeur, affective au moins, est suffisante pour qu'on en ait déposé dans les tombes .

On peut tenter de préciser leur fonction, en examinant les graffitis que portent certains d'entre eux; encore cet examen est-il compliqué par les difficultés de lecture, et l'emploi d'abréviations. Quelques-uns portent un nom propre qui peut avoir été celui de leur possesseur (13); une série de doute jetons, provenant de Bermondsey (14) est d'interprétation délicate: on y trouve un nom au nominatif, d'autres au génitif (?), parfois suivi de la lettre F: les auteurs de la publication y voient l'abréviation de Fecit, mais le génitif de certains noms propres ne se justifie plus .

Nous connaissons deux jetons qui peuvent avoir porté la mention du lot que gagnait celui qui en prenait possession (15): sur l'un, à Vienne, on lit AVIS (16), sur l'autre, à Lyon : RES (?)(cf.n°1059): encore cette dernière indication est-elle bien vague. Quelques autres jetons peuvent évoquer les jeux de hasard: à Lyon, le n°1088 porte un phallus où l'on peut voir un porte-bonheur: le n°1092, une série de lignes croisées qui pourraient figurer une table de jeu, et se rapprochent d'un exemplaire, encore inédit, de St Romain-en-Gal; d'autres jetons, hors de Lyon, évoquent le même domaine: à Vienne, un jeton (17) porte sur une de ses faces, une palme, signe de victoire attesté chez les joueurs (18), un X barré horizontalement, signe du denier, et enfin la mention VIAIO (= VIalo ?). La série des jetons d'Ewell (cf.note 11) porte le graffiti RIIMI ou RIIMILB , accompagné de l'X barré, et de V. Les auteurs de la publication y voient: remittam libenter qui appartient au vocabulaire des jeux (19). On ne voit cependant guère pourquoi neuf jetons porteraient cette mention .

Dans la plupart des cas, le graffiti ne comporte que quelques lettres, dont on ne saurait toujours dire si ce sont des mots abrégés, ou des nombres. Indication de nombre, certainement, le XIII du n°1064, le XXI (?) du n°898, ou encore le XXV du n°1066, peut-être aussi le V du n°1001. Plus difficile à identifier est le M, seul ou complété, que l'on trouve sur certains jetons : n°1062 (?), n°1093 (?), n°1122 (?), à Lyon, comme à Vienne : M, MV, (20), ou à Vérulamium: MVIIII (21). On ne dispose pas encore d'une série assez conséquente de ces objets pour proposer une lecture .

Rares enfin sont, sur les jetons de ce type, les représentations figurées: nous ne connaissons, en dehors du phallus (n°1088) qu'un poisson (cf.note 16), un gladiateur (22), un lézard (?)(23); la palme de Vienne (cf.ci-dessus) se retrouve également sur quelques autres jetons (24).

D'ailleurs, quelle que soit leur signification, les graffitis, sur les jetons, constituent l'exception et non la règle, l'accident et non l'usage: ils éclairent peut-être une utilisation particulière de l'objet. Nous ne connaissons d'ailleurs aucun exemple de jeton avec une inscription peinte. Il est plus curieux que nous ne connaissions pas de jeton de ce type teinté dans la masse comme pouvaient l'être les jetons hémisphériques (25): on comprend mal, dès lors, comment, si ces jetons avaient été utilisés dans un jeu, on aurait pu les distinguer entre deux adversaires: l'homogénéité relative du décor, déjà signalée, la parfaite identité des teintes, ne permettent pas de distinguer les pions des deux partis (26).

On est alors conduit à contester les hypothèses avancées quant à l'utilisation de ces objets: pions de jeux, ils figureraient, peut-être, en nombre plus régulier, dans les tombes, et, au moins, présenteraient entre eux des signes qui permettent de distinguer nettement les positions des deux adversaires; ils seraient d'ailleurs, dans cette fonction, en concurrence avec les jetons hémisphériques dont l'utilisation est mieux attestée. De plus, le profil de la face inférieure, parfois arquée, et la faiblesse des traces d'usure suggèrent que l'objet n'ait pas été poussé par exemple sur une table à jouer. Les deux pans biseautés parallèles qu'elle remarque sur les tranches de certains jetons suggèrent à K.Kenyon (27) que ces objets aient fait partie de jeux du type "jeu de puce": il faut bien plutôt chercher l'explication dans les particularités de la fabrication de ces objets. En faire des jetons de compte, c'est une hypothèse qui repose sur les comparaisons ethnographiques, et non sur les témoignages antiques .

Il est possible qu'il faille y voir, non de véritables pions à jouer, mais, un peu comme nos jetons modernes, des symboles signifiant la valeur d'une mise et tenant lieu de monnaie pendant le jeu, ce qui expliquerait qu'ils ne portent pas, en général, de graffitis, mais puissent en porter, en cas de mise forte, ou, tout simplement, si par accident on n'a pas assez de jetons; leur présence dans les tombes s'explique de la même façon, non comme succédané de monnaies (28) mais pour signifier peut-être la bonne chance du défunt .

Enfin ces jetons sont susceptibles d'utilisations variées, -dont rend peut-être compte la variété des types concurrents à une même époque- et peuvent avoir été, nous l'avons vu, bouchons, jetons de loterie, tandis que certains ont servi à des jeux dont le souvenir est perdu (29).

Typologie:

Nous avons fondé le classement typologique d'abord sur l'aspect des faces. Elles peuvent être parallèles et entièrement lisses, ou l'une d'elles peut être pointée ce qui suppose que l'objet ait été tourné. L'une des faces peut présenter une dépression, ou une série de moulures concentriques. L'objet est parfois perforé, et il est alors difficile de dire si c'est un accident de fabrication, ou un choix. Nous avons classé à part une série de petits jetons égaux dont l'utilisation pourrait être particulière .

Nous n'avons pas retenu comme critère de classement la forme de la tranche qui varie surtout en fonction de l'épaisseur de l'objet, et du procédé de fabrication retenu. Son profil, de type le plus souvent 3 ou 11 sur les formes décorées (voir p. 319 la liste des types de profil), est très variable sur les formes à faces lisses. Il ne nous a pas paru utile de multiplier à leur propos les sous-types. Il est possible que l'artisan ait choisi de façonner, pour ces formes, des tranches complexe (1, 2, 4, 5, 6 par exemple), pour que le jeton soit plus commode à saisir .

A XXXIII,1:

Les jetons de ce groupe ont un faible diamètre (entre 12 et 15), mais sont plus épais que les autres (de 2,5 à 5,6). Leur tranche est de profil bombé (type 7), ou bien comporte deux pans obliques et une partie médiane, perpendiculaire à la surface de l'objet (type 6), dont une face est le plus souvent pointée. Le matériau est toujours d'excellente qualité .

Catalogue:

833 - 767 - PLL Dt13; Ep:2,5 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
L'une des faces est pointée. La tranche est obtenue par pans obliques successifs et la partie médiane dessine une série de losanges (=tranche 6).

834 - 768 Dt14,5; Ep:4 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Les deux faces sont lisses. La tranche est obtenue par pans successifs, qui déterminent, sur la partie médiane une alternance de zones larges et de zones étroites. Traces de râpe sur la surface; teinte verte.

835 - 777 - profil type p.319
Dt14,8; Ep:5,6 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
L'une des faces est faiblement pointée; la tranche est de profil bombé (=tranche 7). Teinte brune.

836 - 778 - PLLIII - Profil type p. 319
Dt13,9; Ep:4,9 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
L'une des faces est faiblement pointée; la tranche comporte deux pans obliques et une partie médiane droite, (=tranche 5); graffite sur la face lisses L .

837 - 77.1.6.79 - PLL Dt12,1; Ep:4,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (10 X 77 sond.2, zone Est, terre meuble à l'Est du mur 2).
Datation: période Augustéenne.
L'une des faces est faiblement pointée . Même tranche que le numéro précédent .

838 - 79.1.6.18 - Profil type p. 319
Dt12; Ep:4,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, carré C8, lot 5, dans le remblai) .
Datation: 30 av.J.-C. - 20 ap.J.-C.
Tranche 1 .

Parallèles - Datations

Ce type de jeton est connu sur d'autres sites, à Lyon (30), à Roanne, à Mâlain (31) par exemple. Il paraît surtout attesté au Ier s.ap.J.-C., mais on le trouve aussi au IIème s.ap.J.-C.

A XXXIII,2:

Les jetons de ce groupe, comme ceux des séries suivantes, sont plus larges (entre 12 et 23) et moins épais (1,5 à 4 sauf exception). Les deux faces, ici, sont lisses, la tranche a généralement un profil en V, et les variantes tiennent aux techniques de

fabrication employées, et au degré de finition .

Catalogue:

639 - 379 D:12,4; Ep:2,6 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Traces de râpe sur les faces, tranche en V dissymétrique .

640 - 380 D:15; Ep:2,9 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Description identique au numéro précédent.

841 - 630 D:13,7; Ep:2,2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche 1 .

842 - 642 D:11,8; Ep:2,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche irrégulière, passant de 5 à 9; traces de sciage avec esquille sur les deux faces .

843 - 643 - Profil type p.319. D:12,7; Ep:3,0 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche 2 .

844 - 644 D:13,3; Ep:5,5 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche 11, avec traces horizontales de tournage .

845 - 290 D:17; Ep:1,0 - 4/4
Prov.: Ste Colombe III, (de même que les numéros suivants jusqu'au n°864).
Traces de sciage sur les faces ; tranche en V (= tranche 1).

846 - 771 D:12,3; Ep:1,4 - 4/4
Traces de sciage sur les faces, avec esquille au même niveau. La tranche passe de un à deux biseaux (= tranche 4).

847 - 772 D:12,5; Ep:2,4 - 4/4
Tranche 6 .

848 - 779 D:23,6; Ep:2,4 - 4/4 (le polissage a disparu sur une face)
Tranche 1 .

849 - 780 D:21,7; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 5; trace de vibration sur toute la tranche. L'une des faces est polie, l'autre sciée .

850 - 781 D:22,7; Ep:1,7 - 4/4
Tranche 2 .

851 - 782 - Pl.I.III D:19,4; Ep:4,3 max - 4/4
Tranche 1; épaisseur irrégulière; l'une des faces porte deux graffites superposés, illisibles .

852 - 783 D:17; Ep:1,2 - 4/4
Tranche 3 ; jeton très mince, dans un matériau spongieux .

853 - 784 D:11,5; Ep:1,9 - 4/4
Tranche 4 .

854 - 785 D:17,2; Ep:3 - 4/4
Tranche 5 .

855 - 786 D:13,6; Ep:2 - 4/4
Tranche 9/10. L'une des faces porte des traces de scie.

856 - 787 D:13; Ep:2,6 - 4/4
Tranche I dissymétrique; les deux faces portent des traces de scie .

857 - 788 D:16; Ep:3,4 - 4/4
Tranche 7 .

858 - 789 D:16,6; Ep:2 - 4/4
Tranche 9/10 .

859 - 790 D:16; Ep:1 - 4/4
Tranche à profil ogival .

860 - 791 D:15; Ep:2,3 - 4/4
Tranche I .

861 - 792 D:16,3; Ep:2,5 - 4/4
Tranche I; les deux faces portent des traces de sciage.

862 - 793 D:14,2; Ep:2,9 - 4/4
Tranche 4; le matériau est spongieux .

863 - 868 D:12,8; Ep:0,3 - 4/4
Tranche II .

864 - 869 D:17,4; Ep:3,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I, (comme les numéros précédents, depuis le n°845).
Tranche 4. Deux bords opposés portent des biseaux parallèles, résultant du découpage de la matrice .

865 - CAP 29 - PI.L D:15,2; Ep:2,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche I irrégulière .

866 - CAP 33 D:10,8x10,2; Ep:2 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche I irrégulière .

867 - 77.1.6.52 - PI.L D:14,4; Ep:1,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (24 VIII 77 sond.2, couche noire au N. du sol 3).
Tranche 4; l'une des faces porte des traces de sciage. Teinte verdâtre .

868 - 78.1.6.76 D:19,9x18,1; Ep:2,3max - 4/4 (fendu)
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (18 I 78 sond.4, zone N, fosse de terre noire).
Datation: fin du Ier s.ap.J.-C.
Tranche 9/10 passant à II. Les deux faces portent des traces de sciage; l'une d'elles présente une esquille .

869 - 77.1.6.80 - Profil type p.319
D:15; Ep:2,3-1,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (15 X 77 sond.III, au SW.).
Datation: Ier s.ap.J.-C.
Tranche 4; matériau spongieux .

870 - 78.1.6.79 - Pl.L. D:16; Ep:4-3,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (15 IX 77 sond.7, zone Ouest, couche 1).
Datation: 2ème moitié du IIIème s.

Tranche 1 .

871 - 79.1.6.15 D:13,2; Ep:3,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, carré G10, lot 11, branche Sud du cryptoportique, décapage du sol).

Tranche 5 passant à 1 .

Parallèles - Datation:

Ce type de jetons est attesté à Vienne (32) où Vassy et Müller font remarquer qu'on trouve dans ce groupe aussi bien des jetons très minces (cf.n°863), larges ou étroits, que des jetons plus épais, moins nombreux, la forme et la tranche variant selon l'épaisseur . On retrouve également ce type à Bermondsey, dans un contexte flavien, en concurrence avec des jetons de type A XXXIII,3 (33). Il est difficile de préciser l'extension chronologique du type: Il est au moins connu entre le Ier s.ap.J.-C. et le début du IIIème s.ap.J.-C.

Fabrication des jetons.

Ebauche d'un jeton de type A XXXIII,2 ou 3: en l'état actuel de l'objet, on ne peut déterminer à quel type précis il appartient.

872 - 377 - Pl.L. L max:21,2; Ep max:4,3 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Plaquette de forme grossièrement hexagonale; les deux faces sont planes, l'une d'elles présente des traces de ciseau. La tranche a un profil complexe: deux zones opposées sont droites, parallèles l'une à l'autre: elles attestent que l'objet a été dégagé d'une matrice en forme de baguette. Deux autres zones présentent deux biseaux convergents, avec cassure au point de rencontre; ces deux zones sont parallèles l'une à l'autre, et perpendiculaires aux deux premières: il s'agit là de la trace de la seconde étape de fabrication, consistant à découper la plaque initiale en carrés. Le reste de la tranche a été façonné par pans obliques à la râpe: l'objet est donc prêt à être fini par polissage ou tournage .

Remarque: La technique mise en oeuvre ici est donc différente du débitage des plaquettes au tour, signalé à Vienne par Vassy et Müller, ou à Reims par Mack et Mené (34); cette technique est encore attestée sur des jetons, inédits, du Musée de Puy-Latta, à Lyon .

Il est intéressant de remarquer ici que ce ne sont pas seulement les techniques de finition qui varient d'un jeton à l'autre, mais même aussi celles qui concernent la première mise en forme de l'objet .

A XXXIII,3:

Ce groupe de jetons a des dimensions voisines de celles du groupe A XXXIII,2; il n'en diffère que par la présence, sur l'une de ses faces, que nous considérerons comme supérieure, d'un point central dû à la technique employée à la fabrication de ces objets.

Catalogue:

873 - 708 - PI.LIII D:17,7; Ep:4,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Tranche 2 passant à 5. La face inférieure porte un graffite: quatre traits parallèles, grossièrement reliés par une ligne brisée .

874 - 376 D:19,3; Ep:4 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Le trou central, en cône, est bien marqué (D:2,2); tranche 1 .

875 - 378 - PI.L D:16,3; Ep:4,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .
La face lisse est incurvée sur un bord où apparaît la surface extérieure de l'os; cette face est dressée à la râpe, l'autre est polie; tranche 5 .

876 - 381 D:17,5; Ep:3,4 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Tranche 2 bis .

877 - 444 D:17,8; Ep:4 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Tranche 2 bis, avec traces de tournage .

878 - 651 D:19; Ep:3,8 - 4/4
Prov.: Lyon .
Biblio: Comarmond 1857 p.458 n°82
Tranche 5 .

879 - 652 D:19,8; Ep:2 max. - 4/4
Prov.: Lyon .
Biblio: Comarmond 1857 p.458 n°82
Tranche arrondie, d'épaisseur très irrégulière .

880 - 645 D:18; Ep:4 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche 1 dissymétrique .

881 - 646 D:16; Ep:4,5 max. - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche 10; la face supérieure est arquée .

882 - 647 D:18; Ep:2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche 1 dissymétrique; la face supérieure est spongieuse.

882 bis - 820 D:22,5; Ep:4,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Tranche 2 .

883 - 291 D:19,3; Ep:2,6 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros suivants, jusqu'au n°1031) .
Tranche 11 .

884 - 292 D:17,4; Ep:4 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

885 - 293 D:15,8; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

886 - 294 D:17,8, Ep:2 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

887 - 295 D:17,3; Ep:2,3 max - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

888 - 296 D:17,7; Ep:2,5 - 4/4
Tranche 7 .

889 - 297 D:16,6; Ep:3 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

890 - 298 D:19,3; Ep:2,6 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

891 - 299 D:18,6; Ep:1,9 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

892 - 300 D:15,7; Ep:1,8 - 4/4
Tranche arquée, oblique, s'inclinant vers la face inférieure.

893 - 301 D:17,7; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

894 - 302 D:19,3; Ep:2,6 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

895 - 303 D:17,6; Ep:3,5 max - 4/4
Tranche 10 .

896 - 304 D:19,2; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

897 - 305 D:14; Ep:2 - 4/4
Tranche 2 dissymétrique .

898 - 308 - PI.LIII D:20; Ep:4,9 - 4/4 (trou central écaillé).
Tranche 5. La face supérieure porte un graffite: XXI (?) ou MV (?).

899 - 759 - PI.LIII D:17,5; Ep:3 - 4/4
Tranche 2. La face inférieure porte un graffite : deux groupes de deux rainures parallèles, soulignés par une rainure perpendiculaire .

900 - 815 D:20; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 10 .

901 - 818 D:17,4x17; Ep:4 - 4/4
Tranche 2 .

902 - 819 D:15; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 11, à profil concave par endroit .

903 - 822 D:20,5; Ep:4 - 4/4
Tranche 1; traces de ciseau sur les deux faces; traces d'oxydation près du point central .

904 - 824 D:16,8; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 10; la face inférieure est arquée .

905 - 828 D:14,7; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 10. La tranche et la face inférieure portent des coups de râpe, la face supérieure, des coups de scie .

906 - 829 D:14; Ep:1,8 - 4/4
La tranche, arrondie, a un profil en quart de rond .

907 - 831 D:18,8; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 3 à profil concave. La face supérieure s'incurve vers le raccord .

908 - 832 D:18,7x18,3; Ep:3,7 - 4/4
Tranche 10. La face inférieure a un profil arqué .

909 - 833 D:19,3; Ep:2,8 - 4/4
Même tranche que le n°907. La face supérieure n'est pas plane .

910 - 834 D:18; Ep:2 - 4/4
Tranche 1 .

911 - 835 D:15; Ep:2,5 - 4/4
Tranche 1 .

912 - 836 D:15; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 5 .

913 - 838 D:18,2; Ep:3,2 - 4/4
Tranche en ogive se raccordant aux faces par un ressaut .

914 - 839 D:17,5; Ep:3 - 4/4
Tranche 1 arrondie, s'évasant vers la face supérieure .

915 - 840 D:18; Ep:3,8 - 4/4
Tranche 10; la face inférieure n'est pas plane .

916 - 843 D:17; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 10 .

917 - 844 D:16,7; Ep:3,7 - 4/4
Tranche 2 bis .

918 - 845 D:18,7; Ep:3,5 - 4/4
Tranche 2 .

919 - 846 D:20; Ep:1,4 - 4/4
Tranche 4 .

920 - 847 D:17,5; Ep:3,7 - 4/4
Tranche 4. La face supérieure est oblique .

921 - 848 D:17,5; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 2 .

922 - 849 D:16,7x15; Ep:1,8 - 4/4
Tranche 10. Deux bords parallèles marquent l'emplacement des coups de ciseau isolant la matrice .

923 - 850 D:16,8; Ep:4,2 - 4/4
Tranche 2 bis .

924 - 851 D:15; Ep:3,2 - 4/4
Tranche 5 . Teinte verte .

925 - 852 D:17,6; Ep:3,4 - 4/4
Tranche 3 arrondie au raccord avec la face supérieure.

926 - 853 D:17; Ep:4 - 4/4
Tranche 2 .

927 - 854 D:18,2; Ep:2,5 - 4/4
Tranche 2 bis .

928 - 855 D:18; Ep:2 - 4/4
Tranche 2 .

929 - 858 D:15,5; Ep:4,4 - 4/4
Tranche 10 à profil concave, raccord arrondi avec la face supérieure .

930 - 859 D:16,2; Ep:1,8 - 4/4
Tranche 4 .

931 - 860 D:17,2; Ep:2 - 4/4
Tranche 2 .

932 - 861 - Profil type p.319
D:17,5; Ep:5 - 4/4
Tranche 1 .

933 - 862 D:17,2; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique .

934 - 863 D:16,8; Ep:2,4 - 4/4
Tranche 10 .

935 - 865 D:18; Ep:2,4 - 4/4
Tranche 10 .

936 - 866 - Profil type p.
D:17,6; Ep:1,4 - 4/4
Tranche 10 .

937 - 870 D:15,8; Ep:3,6 - 4/4
Tranche 7 .

938 - 872 D:20; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 2; traces de ciseau sur la face inférieure.

939 - 874 D:17,4; Ep:4 - 4/4
Tranche 5. Teinte verdâtre .

940 - 875 D:14; Ep:2,3 - 4/4
Tranche 2. Teinte beige .

941 - 876 D:19; Ep:2,4 - 4/4
Tranche 10 .

942 - 877 D:19,5; Ep:4,2 - 4/4
Tranche 5 .

943 - 878 D:17; Ep:2 - 4/4
Tranche 4; la face supérieure est arquée .

944 - 879 D:17; Ep:3,2 - 4/4
Tranche évasée vers la face inférieure, et arquée; teinte verdâtre .

945 - 881 D:15,8; Ep:3,8 - 4/4
Tranche 7 .

946 - 882 D:18; Ep:3,8 - 4/4
Tranche évasée vers la face supérieure, et arrondie.

947 - 883 D:18,2; Ep:4 - 4/4
Tranche 7 .

948 - 884 D:18x17,3; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique .

949 - 885 D:17,8; Ep:4 - 4/4
Tranche 2, arrondie dans sa partie inférieure .

950 - 886 D:18,2; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 1, trou central peu marqué; la face inférieure est arquée .

951 - 888 D:16,8; Ep:3,5 - 4/4
Tranche 2 .

952 - 889 D:16; Ep:2,4 - 4/4
Tranche arrondie s'évasant vers la face inférieure.

953 - 892 D:19,6; Ep:2,3 - 4/4
Tranche 1 .

954 - 893 D:19,6; Ep:2,6 - 4/4
Tranche 2; la surface supérieure, à peine pointée, porte un pan d'os naturel .

955 - 895 D:20; Ep:4,2 - 4/4
Tranche arrondie; l'épaisseur est irrégulière. Teinte verdâtre .

956 - 896 D:16,2; Ep:3,5 - 4/4
Tranche 2 arrondie à la face inférieure .

957 - 897 D:18,2; Ep:2,5 - 4/4
Tranche 10. La face inférieure est arquée .

958 - 898 D:21; Ep:4,2 - 4/4
Tranche 5 .

959 - 900 D:15,2; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique .

960 - 901 D:16,2; Ep:3,4 - 4/4
Tranche 7. La face supérieure est à peine pointée; sur les trois quarts de la tranche, sont disposées des encoches verticales, à intervalles réguliers .

961 - 902 D:17,3; Ep:2,8 - 4/4
Tranche arrondie .

962 - 903 - Profil type p.319
D:18; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 1 .

963 - 904 D:19,3; Ep:2,8 - 3/4 (manque une partie de la circonférence).
Tranche 10; la partie verticale ayant un profil concave.

964 - 905 D:18,2; Ep:3,3 - 4/4
Tranche en deux biseaux de profil bombé; teinte verte.

965 - 906 D:13; Ep:3 - 4/4
Tranche 2 .

966 - 907 D:18; Ep:3 - 4/4
Tranche à deux biseaux arrondis. Teinte verdâtre .

967 - 908 D:19,3; Ep:2,5 - 4/4
Tranche 2 .

968 - 909 D:20; Ep:3,3 - 4/4
Tranche 10 .

969 - 910 D:16,2; Ep:2,6 - 4/4
Tranche 1; la face supérieure est arquée .

970 - 911 D:18; Ep:3 - 4/4
Tranche 7 .

971 - 912 D:15,9; Ep:3,6 - 4/4
Tranche 5; teinte verdâtre .

972 - 913 D:19,2; Ep:4 - 4/4
Tranche à profil ogival, par pans successifs; teinte verdâtre .

973 - 914 D:16; Ep:3 - 4/4
Tranche 2 .

974 - 915 D:17; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 10 .

975 - 794 D:16,8; Ep:0,8 - 4/4
Tranche 11; l'objet est en fait un disque fin .

976 - 317 - Pl.I.II D max:19; Ep:2,3 - 4/4
Tranche oblique s'évasant très fortement vers la face inférieure .

977 - 775 - Pl.I. D:16,9; Ep:3,9 - 4/4
Tranche proche de 2; mais elle est partagée en quatre zones parallèles d'inclinaisons différentes, qui portent des traces de vibration dont l'orientation s'inverse, dessinant des chevrons de l'une à l'autre. La face lisse porte des traces de ciseau.

978 - 830 - Profil type p.319
D:19,8; Ep:3,4 - 4/4
Tranche 5, dont la partie médiane présente des stries parallèles au plan des faces, dues au tournage, tandis que deux parties obliques portent des traces de vibration .

979 - 798 D:18; Ep:1,3 - 4/4 (écaillé)
Tranche 10. La face supérieure est de profil arqué, la tranche porte des traces de tournage .

980 - 814 D:19,6; Ep:3,9 - 4/4
Tranche 2 bis, avec traces de vibration au tournage. Les deux faces portent des traces de ciseau. Teinte verte.

981 - 880 D:17; Ep:3,2 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique; traces de tournage au raccord entre les deux biseaux .

982 - 755 D:19,6; Ep:3 max - 4/4
Tranche 2. A partir du point central, l'outil a dérapé, déterminant une virgule de 8 de longueur .

983 - 756 - Pl.I. D:16,5; Ep:2,8 max - 4/4
La tranche est biseautée (=tranche 3), mais la face pointée est en forme de cône très aplati, et désaxé. L'outil a dérapé du point central sur 3,5 .

984 - 757 - Pl.I. D:17,5; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 5. L'outil a dérapé du point central sur 6, en une virgule terminée par un point secondaire.

985 - 758 D:17; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 3; la face pointée est arquée selon la surface naturelle de l'os; l'outil y a dérapé sur 3,3, déterminant une virgule terminée par un point secondaire. La face inférieure, plane, est spongieuse.

986 - 760 D:17; Ep:3 - 4/4
Tranche 1; dérapage rectiligne de l'outil sur 6,7 à partir du point central .

987 - 761 D:16; Ep:3 - 4/4
Tranche I dissymétrique: le profil de la partie supérieure de la tranche est presque horizontal, celui de la partie inférieure est très relevé; dérapage rectiligne sur 3,7, à partir du point central .

988 - 762 D:16; Ep:2,6 - 4/4
Tranche analogue à celle du numéro précédent . Dérapage de l'outil sur 5,7, en arc, à partir du point central .

989 - 763 D:16,9; Ep:2,6 - 4/4
Tranche 1. Dérapage de l'outil rectiligne, sur 1,8 à partir du point central .

990 - 773 D:17; Ep:4-2,5 - 4/4
Tranche 1. L'épaisseur de l'objet varie d'un bord à l'autre, et la face pointée est inclinée; l'outil a dérapé sur 1,6 à partir du point central, selon cette pente .

991 - 774 D:14,1; Ep:3,2 - 4/4
Tranche II, tournée, présentant un très léger évasement au raccord avec la face inférieure . L'outil a dérapé sur 4, sans suivre la pente légère de la face pointée .

992 - 799 D:16,3; Ep:2 - 4/4 (écaillé)
Tranche 1; l'outil a dérapé sur 2,7 à partir du point central .

993 - 764 D:19,2; Ep:3 - 4/4
Tranche 1. Dérapage rectiligne de l'outil, sur 5,5 à partir du point central .

994 - 765 D:18; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 7. La face pointée porte deux cercles concentriques, très faiblement marqués, résultant d'un défaut de fabrication (D:3,4 et 13,4); le plus grand des deux n'est visible que sur la moitié de la circonférence .

995 - 766 D:18,6; Ep:3,9 - 4/4
Tranche 3; la face lisse est arquée suivant la surface naturelle de l'os. Autour du point central, trois arcs de cercle concentriques représentent, environ un tiers de cercle.

996 - 812 D:20,8; Ep:2,3 max - 4/4
Tranche 3. La face supérieure présente à sa périphérie une couronne tournée, de profil oblique et de largeur variable. Cette face présente en outre deux pans obliques qui déterminent une crête où l'objet atteint son épaisseur maximale .

997 - 821 D:15,2; Ep:3 - 4/4
Tranche 3; la face inférieure est spongieuse; la face supérieure est arquée et présente à sa périphérie une couronne oblique discontinue .

998 - 825 D:18; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 11; la face supérieure présente une couronne, tournée, à sa périphérie .

999 - 837 D:14; Ep:2,8 - 4/4
Tranche évasée vers la face inférieure; le raccord avec la face pointée s'effectue par l'intermédiaire d'une couronne tournée, de largeur irrégulière .

1000 - 867 D:17,7; Ep:1,5 - 4/4
Tranche 8; couronne tournée à la périphérie de la face pointée .

1001 - 284 - PI.LIII D:18,4x17,4; Ep.max:2,5 - 4/4
Tranche 1-10. La face inférieure , spongieuse , porte un graffite : V .

1002 - 795 - PI.L D:20x19,5; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 10. La face supérieure est de profil arqué. La face inférieure présente une bande médiane d'os spongieux (b:14); la matière a été enlevée au ciseau, en plusieurs fois .

1003 - 796 D:18,2x17,3; Ep:3,1 - 4/4
Tranche 11, qui présente des stries de tournage parallèles aux plans des faces; deux zones opposées présentent des biseaux parallèles, résultant du découpage de la matrice au ciseau. La face inférieure est spongieuse .

1004 - 797 - PI.L D:19; Ep:2,8-0,9 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique, tournée. La face pointée présente des ondulations concentriques résultant d'un tournage incomplet; ces traces s'effacent dans la partie la plus mince de l'objet. La face inférieure est spongieuse.

1005 - 813 - PI.L D:16,7x16,2; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 3; deux zones périphériques parallèles portent sur la face supérieure des traces de ciseau résultant de la séparation de la matrice. La face inférieure est légèrement spongieuse .

1006 - 816 D:17,5; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 10. La face inférieure est spongieuse .

1007 - 817 D:17,7; Ep:2,5 - 4/4
Tranche 11. La face inférieure est spongieuse .

1008 - 827 D:16,7; Ep:2,9 - 4/4
La tranche est arrondie en quart de rond et se raccorde par un ressaut à la face inférieure qui est spongieuse.

1009 - 887 D:17,6; Ep:3,5 - 4/4
Tranche à profil concave, portant des traces horizontales de tournage; la face supérieure est arquée, la face inférieure spongieuse .

1010 - 841 D:17,5; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique. La face inférieure est spongieuse.

1011 - 842 D:15; Ep:2,4 - 4/4
Tranche 1 très désaxée; la face inférieure est spongieuse.

1012 - 856 D:17; Ep:3,3 - 4/4
Description identique au numéro précédent .

1013 - 857 D:15,5; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 10. La face inférieure est spongieuse .

1014 - 864 D:16,8; Ep:2,4 - 4/4
Description identique au numéro précédent .

1015 - 801 D:18,7; Ep:2,5 - 4/4
Tranche 1. La face pointée est spongieuse .

1016 - 802 D:18,5x17,3; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 10. La face pointée est spongieuse .

1017 - 803 D:16,7; Ep:2,9 - 4/4
Tranche 10; une zone d'os brut sur la face inférieure, la face supérieure est spongieuse .

1018 - 804 D:17,2; Ep:3,4 - 4/4
Description identique à celle du n°1016 .

1019 - 805 D:18; Ep:2,8 - 4/4
Description identique à celle du n°1017 .

1020 - 806 D:17,4; Ep:1,7 - 4/4
Description identique à celle du n°1016 .

1021 - 808 D:15x14,5; Ep:2 - 4/4
Tranche 7 dissymétrique; face supérieure spongieuse.

1022 - 809 D:17; Ep:2-1,2 - 4/4
Tranche 11 à profil concave; la face supérieure est en partie spongieuse .

1023 - 810 D:15,5; Ep:1,4 - 4/4
Tranche 3; la face supérieure est spongieuse .

1024 - 811 D:17,2; Ep:2,3 - 4/4
Tranche 3 ; la face supérieure est légèrement spongieuse.

1025 - 823 D:16,7; Ep:3,2 - 4/4
Tranche 1. La face supérieure, légèrement pointée, est spongieuse .

1026 - 826 D:20; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 4; la face supérieure est spongieuse .

1027 - 873 D:18,7x18,3; Ep:3 - 4/4
Tranche 11; la face inférieure est légèrement spongieuse.

1028 - 890 D:16,5; Ep:4 - 4/4
Tranche 2; traces de ciseau sur la face supérieure qui est fortement pointée; la face inférieure porte un pan d'os naturel .

1029 - 891 D:19; Ep:2,5 - 4/4
Tranche 1. La face inférieure est spongieuse .

1030 - 894 D:17,4; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique; l'os est spongieux et la face inférieure est arquée .

1031 - 899 D:18; Ep:2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros précédents, à partir du n°883).
Tranche 1; os spongieux .

SCD LILLE III

1032 - CAP 26 — D:21,6; Ep:2,9 max - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Tranche 2 . La face inférieure est légèrement spongieuse .

1033 - CAP 27 - PLL — D:20,3; Ep:3,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Tranche à profil ogival en quatre pans successifs .

1034 - CAP 31 — D:14,7; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Tranche 10; traces de râpe sur les deux faces .

1035 - CAP 36 — D:18; Ep:2,5 - 4/4 (deux fragments concordants).
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles.
Tranche I irrégulière. Deux zones d'os brut symétriques sur la face lisse .

1036 - CAP 71 — D:17; Ep:3,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Toureilles, (fosse,couloir,porte 4).
Datation: fin du IIIème s.ap.J.-C.
Tranche I .

1037 - 77.1.6.57 - PLL — D:15,4; Ep:3,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (20 XII 77 sond.4, zone Sud, près de M 2,remblai rouge).
Datation: 75 - 100 ap.J.-C.
Tranche I. La face inférieure est plus étroite que la face supérieure. Teinte verte sur une face .

1038 - 77.1.6.58 — D:15,5; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (XII 77, sond.4, zone Ouest, couche noire).
Datation: 75 - 100 ap.J.-C.
Tranche I dizymétrique .

1039 - 78.1.6.1 - PLL — D:20,4x19,5; Ep:3,5 - 4/4
Prov.: Lyon. Verbe Incarné (26 I 78 sond.4,zone Nord,fosse de terre noire).
Datation: fin du Ier s.ap.J.-C.
Tranche 2. Le point central est très marqué .

1040 - 78.1.6.78 - PLL — D:16,8; Ep:2,4 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné(29 VIII 78 sond.7,zone Ouest, au S.E.du M 10, couche 1).
Tranche 11. La face inférieure est spongieuse, la face supérieure présente une zone d'os brut .

1041 - 79.1.6.9. — D:14,2; Ep:2,0 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, C6,lot 7,remblai apporté pour niveler l'aire du temple).
Datation: 30 av.J.-C. - 20 ap.J.-C.
Tranche 7 .

Parallèles - Datation:

Le type est très commun. On le trouve dans les typologies de Mâlain, comme de Javols (35); il est connu à Vienne (36) à de nombreux exemplaires. Attesté dès le Ier s.ap.J.-C. (37), on le trouve encore au début du IIIème s.ap.J.-C. (38). Nous n'en avons pas rencontré qui appartiennent à des époques postérieures .

A XXXIII,A:

Nous avons regroupé ici quelques jetons qui ne diffèrent guère de ceux du type précédent que par la présence d'un trou central perforant, de forme cylindrique ou tronconique, dont on ne peut garantir absolument qu'il ait une fonction: il peut résulter d'un accident ou d'une technique particulière de fabrication, mais l'objet peut aussi avoir été par exemple un élément de collier .

Quand le trou est tronconique, nous considérons que la face supérieure est celle de son plus large diamètre .

Catalogue:

1042 - 289 - PI.L.I D:20,9; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Tranche 1. La face inférieure est spongieuse; le trou central est tronconique (D:2,5-1,7).

1043 - 631 - PI.L.I D:26,4; Ep:4,2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche en ogive au raccord de deux faces bombées. Le trou central (D:3,9) est évasé à ses deux extrémités .

1044 - 632 - PI.L.I D:18,5; Ep:3,7 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche 2, le trou central (D:2) s'évase légèrement au raccord avec la face supérieure .

1045 - 633 - Profil type p. 319
D:18; Ep:3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche à deux biseaux arrondis; le trou central (D:3) est cylindrique .

1046 - 634 - PI.L.I D:18; Ep:2,5 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche 10. Le trou central (D:2,5) est évasé au raccord avec chacune des faces .

1047 - 322 D:23,4; Ep:3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros suivants jusqu'au n°1055).
Tranche arrondie; les deux faces convergent l'une vers l'autre. Le trou central est cylindrique (D:3). Une faible rainure court à la périphérie de l'objet .

1048 - 323 D:19,4; Ep:3,5 - 4/4
Tranche 2 .

1049 - 324 D:15,9; Ep:3 - 4/4
Tranche 1 . Le trou est évasé à ses deux bords (D:3,5-2,4).

1050 - 325 D:19,6 max; Ep:2,7-2 - 4/4
Tranche arrondie. Trou cylindrique (D:2,4).

1051 - 326 - Profil type p. 319
D:15,6; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 1. Trou tronconique (D:2,9-1,8) .

1052 - 327 D:17,8; Ep:4,7-3 - 4/4
Tranche 1. Trou cylindrique (D:2,7) .

1053 - 328 D:15,8; Ep:1,5 - 4/4
Tranche 2. Trou tronconique (D:0,8).

1054 - 329 D:15,2; Ep:1,5 - 4/4
Tranche en ogive. Trou cylindrique (D:1,8). Les traces concentriques de tournage sont très visibles.

1055 - 769 D:21; Ep:2,9 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros précédents depuis le n° 1047)
Tranche 1. Trou tronconique .

1056 - 78.1.6.41 - PI.L.I D:20; Ep:4,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (20 VII 78 sond.7, zone Nord, salle E, couche de terre brune avec charbon de bois).
Datation: milieu du Ier s.ap.J.-C.
Tranche I. Le trou est bitronconique (D utile:2,9x3,7 D évasé:4,4). Sur une face, une fine rainure court selon le diamètre; deux autres traits sur la surface .

Parallèles:

On connait quelques exemplaires analogues à Vienne, à Châlon-sur-Saône (39), comme à Ampurias (40).

On peut rapprocher de cette dernière série trois exemplaires pointés sur les deux faces: l'objet est donc, dans certains cas, pris entre deux poupées. Il est alors possible que les jetons perforés aient été tournés entre poupées et que leur perforation soit accidentelle .

1056 bis - 770 D:16; Ep:2,7
Prov.: indéterminée .
Tranche 2 .

1057 - 800 D:14,5; Ep:2,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
La tranche, de type I dissymétrique sur une partie de l'objet, s'arrondit progressivement en quart de rond, se raccordant à la face inférieure par un ressaut. Elle porte alors de fortes traces de tournage. La face inférieure, pointée elle aussi, mais plus faiblement que la face supérieure, est spongieuse .

1058 - 807 D:17x16,6; Ep:2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Tranche 10 .

A XXXIII,5:

Les jetons de ce groupe se distinguent par la présence d'une dépression en cuvette sur la face pointée. Cette dépression, large, isole, à sa périphérie, une couronne à profil plan .

Du point de vue fonctionnel, la dépression rend le jeton plus facile à manier en évitant au doigt de glisser. Une fonction identique sera assurée, pour les groupes suivants, par les moulures concentriques. Il est à remarquer que sur ces exemplaires déjà, disposant d'un relief, la tranche est souvent droite, au contraire des jetons précédents qu'en l'absence de décor, leur profil permettait peut-être seul de prendre commodément entre les doigts .

Catalogue:

1059 - 231 - PI.L.III D:24,6; Ep:2,1-1,7 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Tranche 11. La dépression est étroite (D:10,6) et légèrement désaxée. La face inférieure porte le graffite RE.S .

1060 - 650 - Pl.L.I D:17,7x17; Ep:4,2 - 4/4
Prov.: Lyon .
Biblio: Comarmond,1857 p.458 n°82
Tranche 11 à profil biconcave, présentant des traces de tournage parallèles aux plans des faces . La dépression est désaxée; autour du point central, un rond est faiblement creusé .

1061 - 283 - Profil type p. 319
D:23,5; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros suivants jusqu'au n°1067).
Tranche 3 .

1062 - 306 - Pl.L.III D:23,1; Ep:2,9 - 4/4
Tranche 11. La dépression est bien axée (D:12,5). La face inférieure porte un graffite: deux triangles se touchant par un de leurs sommets (M souligné ?).

1063 - 307 - Pl.L.III D:19,7; Ep:4,6 - 4/4
Tranche 11. Elle porte le nombre XXV, deux fois répété en deux graffitis de lectures opposées l'une à l'autre (un à l'envers, l'autre à l'endroit). La dépression (D:13) présente en son centre un cercle pointé. Sur la couronne, des incisions diamétrales ou obliques, se répondent d'un bord à l'autre . La face inférieure porte également un graffite: deux lignes de longueurs inégales, se croisant en X .

1064 - 309 - Pl.L.III D:21,4 max; Ep:8,7 - 4/4
Tranche 3 très relevée. Le jeton est très épais et la dépression (D:16) porte, en son centre, un mamelon limité par une gorge circulaire en V. La couronne est de profil bombé. La face inférieure présente un graffite: XIII, au-dessus et au-dessous duquel des pans obliques, dus à l'affleurement de la surface naturelle de l'os, dessinent deux lignes parallèles .

1065 - 316 - Pl.L.I D:19,4; Ep:3,5 max. - 4/4
Tranche 3. Les deux faces sont convergentes .

1066 - 318 - Pl.L.I D:20 max; Ep:5,3 - 4/4
Tranche 3. Traces de tournage dans la dépression .

1067 - 776 D:20,8; Ep:3,6 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros précédents depuis le n°1061)
Tranche 7. La dépression est étroite (D:7) .

1068 - 79.3.6.39 - Pl.L.I D:22,7x22; Ep:3,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.
Tranche 1. La dépression est étroite (D:10), et son centre est marqué par un léger surcreusement à bord droit.

1069 - 77.1.6.15 - Profil type p. 319
D:22,6x22; Ep:3,7-2,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (22 IX 77 sond.2, zone Sud, couche de terre meuble marron).
Datation: époque néronienne.
Tranche 11. Le centre de la dépression est occupé

par un léger surcreusement à bord droit (D:2,3). Les deux faces sont convergentes .

Parallèles - Datation:

Le type, bien connu, figure dans les typologies de Mâlain, de Javols (41), comme du Jewry-Wall (42); on en a rencontré à Vienne, aux Bolards, à Liberchies (43), comme en Grande-Bretagne (44) ou en pays germaniques (45). Le type perdure au moins du milieu du Ier s.ap.J.-C. jusqu'au IVème s.ap.J.-C.

On peut rapprocher de ce groupe deux exemplaires perforés: là encore, la perforation peut être accidentelle; c'est au moins ce que suggère la forme irrégulière du trou sur le numéro 1071 .

1070 - 330 - PI.L.I D:20,7; Ep:5 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Tranche 3. Deux zones opposées présentent deux biseaux parallèles, résultant des coups de ciseau donnés pour détacher la matrice. Le centre de la dépression est occupé par un trou perforant (D:2,3) autour duquel on remarque un léger surcreusement (D:4,9) circulaire, à bord droit.

1071 - 78.1.6.33 - PI.L.I D:22; Ep:4,4 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (7 VIII 78 sond.7, zone Nord, au SE de M8, couche de remblai rouge).
Tranche arrondie s'évasant vers la face inférieure. Au centre de la dépression, trou perforant de forme irrégulière, qui doit être accidentel (I max:3,5).

Parallèles:

Des exemplaires analogues sont signalés à la Saalburg (46) où Jacobi y voit des boutons, comme au Jewry-Wall (47).

A XXXIII,6:

Nous en venons, avec les jetons de ce groupe, à des objets dont la face supérieure présente un décor de gorges concentriques, généralement en V .

Les jetons de cette série présentent en leur centre un mamelon cylindrique pointé dont la hauteur est égale à celle de la périphérie: ce mamelon est isolé au centre d'une dépression occupant, en largeur, entre les deux tiers et les deux cinquièmes du diamètre. A la périphérie courent des gorges en V, dont le nombre varie de deux à quatre sur nos exemplaires. La face inférieure est toujours lisse; la tranche est généralement droite (tranche 11), parfois oblique (tranche 3).

Catalogue:

1072 - 653 - PI.L.II D:20,8; Ep:3,3 - 4/4
Prov.: Lyon .
Biblio: Comarmond, 1857 p.458 n°82.
Tranche 11. Trois gorges périphériques en V dissymétrique avant la dépression (D:6,7).

1073 - 285 - PI.L.II D:18,2; Ep:2,2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les exemplaires suivants jusqu'au n° 1083)
Tranche 2, se raccordant à la face supérieure par une zone faiblement arrondie. Quatre gorges dissymétriques avant la dépression (D:5,5).

1074 - 350 - Pl.LII D:16,3; Ep:0,9 - 4/4
Lamelle d'os. La face supérieure porte à sa périphérie trois gorges concentriques; le centre présente une couronne (2,3) perforée, autour de laquelle se développe une faible dépression .

1075 - 354 D:22,6; Ep:4 - 4/4
Tranche 11, avec raccord arrondi sur la face supérieure . Trois gorges, celle de l'intérieur étant moins marquée; leur tournage a été désaxé, et elles sont plus profondes d'un côté que de l'autre. La dépression centrale (D:9) est nette .

1076 - 355 D:19; Ep:3,7 - 4/4
Tranche 11 . Quatre gorges peu marquées . La dépression (D:7) est forte .

1077 - 917 - Profil type p. 319
D:21,8; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 3; la couronne centrale est fine, la face inférieure spongieuse; cinq gorges en V dissymétrique.

1078 - 921 D:18,7; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 7. Trois gorges en V dissymétrique .

1079 - 923 - Profil type p.319
D:19; Ep:2,5 - 4/4
Tranche 9 . Quatre gorges en V dissymétrique, séparant des moulures en trapèze rectangle .

1080 - 924 D:17; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 7, dressée à la râpe; trois gorges en V .

1081 - 925 D:17,5; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique; quatre gorges en V .

1082 - 929 D:17,2; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 7; trois gorges en V; jeton érodé d'aspect irrégulier .

1083 - 931 D:19; Ep:2,7 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros précédents depuis le n°1073)
Tranche 1; quatre gorges en V séparant des moulures trapézoïdales .

1084 - CAP 30 D:18,2; Ep:2,6 - 4/4 (écaillé)
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche 11. Deux gorges larges, très marquées, en V dissymétrique, limitent la dépression (D:5) dont le centre est marqué par un trou cylindrique non perforant .

1085 - CAP 34 - Pl.LII D:16; Ep:2 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche 2. Trois gorges concentriques. La dépression centrale est étroite (D:5,2) et son centre est occupé par un mamelon peu développé (D:2). Le profil de la face inférieure est légèrement concave .

1086 - CAP 35 - Pl.LII D:19,8; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche 1 (la partie inférieure étant très relevée). Trois gorges en V dissymétrique. La dépression (D:6,7) présente, à mi-hauteur, une gorge fine qui

doit résulter d'un accident de tournage .

1087 - 79.3.6.43 - Pl.L.II D:19,3; Ep:2,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.
Tranche 11. Deux gorges en V dissymétrique, en escalier, limitent la dépression (D:12,4).

Parallèles - Datation:

Quelques exemplaires analogues ont été publiés, à Vienne, à Mâlain, à Javols (48); nous en avons également rencontré à St Romain-en-Gal et à Annecy (49): les renseignements chronologiques sont peu nombreux. On peut tout au plus dire que le type est connu entre 150 ap.J.-C. et le début du IIIème s.ap.J.-C., sans exclure une extension plus considérable dans le temps .

Proche de ce type, mais dépourvu des moulures périphériques, est le numéro suivant, qui porte un graffite .

Catalogue:

1088 - 311 - Pl.L.III D:22,4; Ep:3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Tranche I dissymétrique; la dépression (D:11,5) est bien marquée. La face inférieure, lisse, est ornée d'un phallus finement gravé .

A XXXIII,7:

Les jetons de ce groupe ne se distinguent en fait de ceux du groupe A XXXIII,6 que par les guillochis qui ornent leur périphérie. Ces guillochis, inclinés vers la tranche, peuvent être radiés, -orientés vers le centre de l'objet-, ou obliques par rapport à son diamètre. Ils coupent la couronne périphérique du jeton et peuvent parfois se prolonger sur les moulures concentriques .

Catalogue:

1089 - 36 - Profil type p. 319
D:22; Ep:3,4 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Biblio:Cat.Dij.n°251 p.61 et pl.XXXI n°9.
Tranche 11. Les guillochis sont obliques, et limités à l'intérieur par deux gorges en V. La dépression est large (D:13,5).

1090 - 37 D:17,1-16,4; Ep:3,4 - 4/4 (deux fragments concordants)
Prov.: indéterminée .
Biblio:Cat.Dij.n°252 p.61 et pl.XXXI n°11 .
Tranche 11. Les guillochis sont obliques . Deux gorges en V; dépression large (D:8,2).

1091 - 38 - Pl.L.III D:23,7; Ep:3,1 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Biblio:Cat.Dij.n°253 p.61 et pl.XXXI n°8 .
Tranche 11; les guillochis sont radiés; deux gorges en V, dépression large (D:13,2). La tranche est partagée dans sa hauteur par une gorge en V. La face inférieure porte un graffite: M .

1092 - 39 D:19,2; Ep:3,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Biblio:Cat.Dij.n°254 p.61 et pl.XXXI n°10 .

Tranche 11. Les guillochis sont radiés, limités à l'intérieur par deux gorges en V. La dépression est large (D:10,8).

1093 - 310 - Pl.L.III D:21,2; Ep:3,6 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros suivants jusqu'au n°1101).

Tranche 11; les guillochis sont obliques, limités à l'intérieur par deux gorges en V. La dépression est bien marquée (D:8,5). La face inférieure porte un graffite: M souligné (?).

1094 - 748 - Profil type p. 319
D:21,7; Ep:3,5 - 4/4

Tranche 11. Elle est partagée dans sa hauteur par une gorge en V horizontale. Les guillochis sont légèrement obliques. La dépression est peu profonde et très étroite (D:5,7). Deux gorges en V .

1095 - 749 D:22,2; Ep:3 - 4/4

Tranche 11. Les guillochis sont obliques. La dépression (D:11) est bien marquée. Deux gorges en V .

1096 - 750 - Profil type p. 319
D:19,3; Ep:3,8 - 4/4

Tranche 11. Les guillochis, obliques, atteignent par endroits la gorge intérieure. Deux gorges en V. Le profil de la couronne est légèrement bombé. La dépression (D:12,5) est peu profonde et le centre est occupé par un mamelon hémisphérique pointé.

1097 - 751 - Pl.L.I D:17,9; Ep:3 - 4/4

Même description que le numéro précédent. Les guillochis atteignent partout la gorge intérieure. Traces de tournage autour du mamelon central dans la dépression (D:10,5).

1098 - 752 - Pl.L.I D:21,2x20; Ep:3,7 - 4/4

Tranche 3. La face inférieure est ébauchée . Les guillochis, obliques, sont très courts. Au centre de la dépression (D:14,5), le mamelon cylindrique pointé est large (D:5,3).

1099 - 753 D:16,5; Ep:3,3 - 4/4

Tranche 11, partagée dans sa hauteur par une gorge horizontale forte. Les guillochis, courts, et les deux gorges concentriques en V, sont larges. Au centre de la dépression, en cuvette (D:7,5), mamelon tronconique pointé. L'ensemble est de facture grossière .

1100 - 754 D:14,3; Ep:2,7 - 4/4

Tranche 11. Les guillochis sont obliques. Le centre de la dépression (D:6,5) est occupé par un mamelon tronconique. Le profil de la couronne est bombé; la face inférieure est spongieuse .

1101 - 871 D:23,5; Ep.max:3,2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros précédents depuis le n°1093)

Tranche 11 partagée en deux par une gorge horizon-

tale qui limite les guillochis obliques; deux gorges concentriques avant la dépression, dont le centre est occupé par une couronne pointée .

1102 - CAP 28 - Pl.I.I D:21; Ep:3 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche II. Les guillochis sont obliques. Deux gorges concentriques en V avant la dépression (D:9).

1103 - CAP 39 - Pl.I.IV D:20,5; Ep:3,6 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche II. Les guillochis sont obliques. Deux gorges en V avant la dépression (D:10,4) dont le centre est occupé par un mamelon tronconique (D:5) pointé. La face lisse porte un graffite: un carré avec ses médianes .

1104 - 77.1.6.27 - Pl.I.I D:20,8x20; Ep:3,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (2 VI 77 sond.3, zone 4, à l'E. du bassin).
Datation: Ière moitié du IIIème s.
Tranche 3 . Les guillochis sont obliques . Deux gorges en V avant la dépression (D:12,5).

Parallèles - Datation:

Quelques autres exemplaires ont été signalés à Lyon, dans les fouilles récentes de la rue des Farges et au Musée de Puy-Latta. Un nombre plus important provient de l'agglomération viennoise (50). Quelques-uns enfin sont signalés hors contexte chronologique, à Avenches, Langres, Autun, Nîmes, Arles (51). Une production lyonnaise ou viennoise de ce type est vraisemblable. Un exemplaire de la fin du IIème s.ap.J.-C. ou du début du IIIème s. ap.J.-C. a été trouvé à Ostie (52).

A XXXIII,B:

Les jetons de ce type, lisses sur la face inférieure, ont généralement une tranche de type 2; la face supérieure présente une série de gorges concentriques sur l'ensemble de sa surface (entre deux et quatre). Le profil des cannelures que déterminent ces gorges peut être triangulaire, ou trapézoïdal .

Catalogue:

1105 - 710 D:19,8; Ep:3,5 - 4/4
Prov.: Indéterminée .
Tranche 2. Trois gorges concentriques .

1106 - 738 D:19,7; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: Indéterminée .
Tranche 2. Quatre gorges concentriques. Le centre est occupé par une dépression (D:5), dont le fond porte des traces de cassure .

1107 - 614 - Pl.I.III D:16,8; Ep:2,5 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche I . Quatre gorges en V dissymétrique, isolant des moulures trapézoïdales; couronne centrale cylindrique .

1108 - 648 D:18; Ep:3,7 - 4/4
Prov.: Ste Colombe I.
Tranche 2; trois gorges en V dissymétrique .

1109 - 286 D:17; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros suivants jusqu'au n°1135).
Tranche 2 , le centre de la face supérieure est occupé par une petite couronne cylindrique. Quatre gorges concentriques en V dissymétrique, moulures trapézoïdales.

1110 - 336 D:21, Ep:3,7 - 4/4
Tranche 2. Trois gorges concentriques et moulures trapézoïdales, traces de tournage à la périphérie .

1111 - 337 D:17,8; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 2; description cf.n°1110 .

1112 - 338 D:18; Ep:2,9 - 4/4
Tranche 2; description cf.n°1110 .

1113 - 339 D:16; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 2; description cf.n°1110; teinte verte .

1114 - 340 - PLLIV D:17,9; Ep:3 - 4/4
Tranche 2; description cf.n°1110. Graffite sur la face inférieure, difficile à déchiffrer .

1115 - 341 D:16,6; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 2; description cf.n°1110 .

1116 - 342 D:18,7; Ep:3 - 4/4
Tranche 2; description cf.n°1110 .

1117 - 343 D:17,3; Ep:4 - 4/4
Tranche 2 b; description: idem . Les cannelures sont larges .

1118 - 344 - Profil type p.319
D:19,7; Ep:3,7 - 4/4
Tranche 2 b; description cf.n°1117 .

1119 - 345 D:17,2; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 2; description: cf.n°1110 .

1120 - 346 D:18; Ep:2,9 - 4/4
Tranche II, avec deux pans obliques symétriques, à la face inférieure, dus à l'affleurement de la surface naturelle de l'os. Le bord des moulures est mal venu au tournage, et est partagé par un filet. Trois gorges concentriques .

1121 - 347 - Profil type p.319
D:14; Ep:3,3 - 4/4
Tranche I. La face supérieure est bombée, la largeur des moulures est irrégulière . Trois gorges concentriques.

1122 - 348 - PLLIV D:17,8; Ep:4 - 4/4
Tranche 2. Trois gorges concentriques; les moulures sont fines. Sur la face inférieure, graffite: M (?) ou NI (?).

1123 - 353 D:18,6; Ep:3 - 4/4
Tranche arquée s'évasant vers la face supérieure. Cinq gorges concentriques faiblement marquées.

1124 - 356 D:18,7; Ep:3,7 - 4/4
Tranche 2. Six gorges concentriques, irrégulièrement espacées et peu profondes.

1125 - 918 D:16,7; Ep:2,3 - 4/4
Tranche 2; la couronne centrale est épaisse; quatre pitons en V .

1126 - 919 D:17; Ep:2,7 - 4/4
Tranche 9; cinq gorges en V dissymétrique .

1127 - 920 D:15,5; Ep:2,3 - 4/4
Tranche arrondie s'évasant vers la face supérieure; quatre gorges en V dissymétrique .

1128 - 922 D:21,6; Ep:2,6 - 4/4
Tranche 2; quatre gorges larges en V dissymétrique; la face inférieure est spongieuse .

1129 - 926 D:17,5; Ep:2,5 - 4/4(deux fragments concordants).
Tranche 2; quatre gorges irrégulières; le jeton est érodé et grossièrement tourné .

1130 - 927 D:20; Ep:3 - 4/4
Tranche 3; le jeton est percé; sept gorges fines séparent des moulures trapézoïdales .

1131 - 928 D:17,2; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique; trois gorges en V .

1132 - 930 D:16; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 9; trois gorges en V très dissymétrique.

1133 - 916 D:20; Ep:4 - 4/4
Tranche 2; quatre gorges en V dissymétrique; la face inférieure est arquée .

1134 - 628 D:17,5; Ep:2,8 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique; quatre gorges en V très dissymétrique .

1135 - 262 D:17,2; Ep:2,2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les jetons précédents depuis le n°1109)
Tranche 1 dissymétrique; quatre gorges en V très dissymétrique; le tournage est décaxé et les gorges plus profondes d'un côté que de l'autre .

1136 - CAP 25 - Profil type p. 319
D:21,3; Ep:2,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche 1 dissymétrique. Trois gorges concentriques, peu profondes; les moulures ont un profil trapézoïdal .

1137 - CAP 32 D:22; Ep:4,3 - 4/4 (fendu).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche 2 b. Quatre gorges peu profondes. La face inférieure présente deux pans obliques symétriques résultant de l'affleurement de la surface naturelle de l'os .

1138 - 77.1.6.76 D:23,7; Ep:3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné(30 VI 77 sond.3, zone 4)
Datation: fin du IIIème s.ap.J.-C.
Tranche 1 très dissymétrique . Cinq gorges dissymétriques; les moulures ont un profil triangulaire et portent un faible filet résultant d'un tournage

défectueux. La face inférieure est arquée, l'objet ayant été façonné près de la surface extérieure de l'os .

1139 - 79.1.6.1 - Pl.L.II D:15,7; Ep:2,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, carré F10,lot 8,branche Sud du crypto.,zone remaniée dans l'Antiquité).
Datation: IIIème s.ap.J.-C.

Tranche 2. Trois gorges concentriques dissymétriques; les moulures ont un profil en losange .

1140 - 79.1.6.4 - Pl.L.II D:18,4; Ep:2,6-2 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, lot 1).
Datation: IIIème s.ap.J.-C.

Tranche 3. Une couronne périphérique oblique fait la jonction avec la face supérieure. Trois gorges larges; l'objet se rapproche du type 9 par la forme et la largeur de la gorge la plus proche de la périphérie.

1141 - 79.1.6.14 D:13,3; Ep:2,4 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, carré F10,lot 6,branche Sud du crypto au-dessus du sol).

Tranche 2. Trois gorges concentriques dissymétriques, moulures triangulaires .

1142 - 79.3.6.38 - Pl.L.II D:20,7; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.

Tranche 2. Six moulures concentriques dissymétriques, moulures à profil en losange. La matrice provenant d'une zone superficielle de l'os, la face inférieure est arquée.

Parallèles - Datation:

Le type est bien connu; il se rencontre dans les typologies de Mâlain et de Javols (53); on le signale en de nombreux points de la Gaule (54), en Suisse (55), en Germanie (56), en Grande-Bretagne (57), en Italie (58). On le rencontre déjà, dans un contexte de La Tène III, à Stradonitz, ou en Gaule Cisalpine (59); nous n'en connaissons pas d'exemplaires postérieurs au IIIème s. ap.J.-C.

A XXXIII,9:

Ce type de jetons, de facture assez grossière en général, a une tranche le plus souvent droite; la face supérieure, seule ornée, présente d'abord une couronne périphérique large, puis une dépression en cuvette, occupée par une série de gorges en V peu profondes (de trois à huit sur nos exemplaires) s'étageant progressivement, à partir du fond de la dépression, et de la gorge la plus large: le profil de cette partie est donc en tronc de cône. Le centre est occupé par une couronne cylindrique dont l'épaisseur égale ou avoisine celle de la couronne périphérique .

Catalogue:

1143 - 709 - Profil type p. 319
D:18,5; Ep:2,3 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Tranche 11. Trois gorges concentriques. La face inférieure est arquée: la matrice provient de la périphérie de l'os.

1144 - 736 D:20,2; Ep:3,8 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Tranche II, mais deux pans obliques symétriques: la matrice provient de la périphérie de l'os. Six gorges concentriques plus profondes d'un côté que de l'autre. L'étagement est peu marqué .

1145 - 737 D:21,3; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Tranche II d'épaisseur irrégulière: en effet la face inférieure est taillée selon la forme naturelle de l'os. Cinq gorges périphériques .

1146 - 739 - PLL.II D:20; Ep:2,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Jeton inachevé, en forme d'octogone. Deux zones opposées l'une à l'autre ont une tranche I résultant des coups de ciseau qui ont isolé l'objet de la matrice, tandis que les deux autres faces, perpendiculaires aux précédentes, portent des stries longitudinales provenant du sciage de la matrice en une bande allongée (=tranche II); trois gorges concentriques . La face inférieure porte des stries longitudinales fortes .

1147 - 334 - Profil type p.319
D:21,8; Ep:3,4 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Tranche 3. La couronne périphérique a un profil courbe. Six gorges concentriques .

1148 - 335 D:19,7; Ep:2,9 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Tranche II. Six gorges concentriques. Les arêtes des moulures sont souvent divisées par un filet dû à un tournage imparfait .

1149 - CAP 37 D:17,4; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche 3. Quatre gorges concentriques .

1150 - 78.1.6.77 D:19,4; Ep:2,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (13 XI 78 sond.7, zone Est, couche 1).
Datation: fin du IIIème s.ap.J.-C.
Tranche II. En deux endroits symétriques l'un de l'autre la tranche est de type I et porte la trace de coups de ciseau qui ont séparé l'objet de sa matrice. Quatre gorges, la plus étroite étant presque effacée.

1151 - 79.3.6.44 - PLL.II D:21,8; Ep:2,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan, (comme les jetons suivants jusqu'au n°1154).
Datation: 150-250 ap.J.-C. (comme les jetons suivants jusqu'au n°1154).
Tranche 3 (même remarque que pour le numéro précédent). Huit gorges concentriques peu marquées; les moulures dessinent un cône très écrasé. L'os est spongieux par endroit; quelques traces de tournage sur la couronne périphérique .

1152 - 79.3.6.41 D:22,5; Ep:2 - 4/4
Tranche 3. Quatre gorges concentriques . Même description, mêmes particularités que le numéro précédent .

1153 - 79.3.6.42 D:22,5; Ep:2,8 - 4/4
Même description que le numéro précédent .

1154 - 79.3.6.43 - Pl.LII D:18,5x17; Ep:3 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan.
Datation: 150-250 ap.J.-C. (provenance et datation similaire aux exemplaires précédents depuis le n°1151).
La face inférieure, arquée, correspond à la surface naturelle de l'os; la tranche, biseautée au ciseau (=tranche 1) dans deux zones symétriques, perpendiculaires à l'axe longitudinal de la matrice, disparaît de part et d'autre de ces zones où faces inférieure et supérieure se rejoignent. Plusieurs gorges en V (trois à quatre) irrégulières et discontinues.

Parallèles - Datation:

Le type est attesté fréquemment ailleurs, à Mâlain, à Javols, à Vienne (60). On le trouve aussi en Germanie (61) et en Grande-Bretagne (62). Il est difficile, en l'absence de renseignements suffisamment nombreux, de préciser son extension chronologique; il semble n'apparaître que rarement avant le milieu du IIème s.ap.J.-C. et est attesté jusqu'aux années 325 ap.J.-C.

Il faut se résoudre à laisser en dehors d'un classement typologique les exemplaires suivants, de facture souvent grossière .

Catalogue:

1155 - 706 - Pl.LVIII D:18,7; Ep:2,8 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Une face lisse et plane, l'autre présente quatre fines gorges régulièrement réparties autour du point central. Un ressaut périphérique permet le raccord avec la tranche, de type 2 .

1156 - 288 D:24-23; Ep.max:4 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les numéros suivants jusqu'au n°1162).
Tranche 11. La face supérieure, arquée, présente une zone d'os brut. La face supérieure porte une couronne périphérique puis, en dépression, cinq gorges concentriques faiblement marquées. Le centre est marqué par un trou en entonnoir. Les gorges ont souvent été ratées au tournage, et sont redoublées .

1157 - 315 - Pl.LII D:22,1; Ep:2,2 - 4/4
Tranche 1 dissymétrique; la face inférieure est lisse, l'autre porte un trou en V en son centre (D:3,2), entouré d'une gorge circulaire (D:11,5) faiblement marquée .

1158 - 320 - Pl.LVIII D:22,9; Ep:7 - 4/4
Tranche 8. La face inférieure est concave et porte des traces concentriques de tournage. La face supérieure est bombée et présente des gorges concentriques en U; elle se raccorde par degrés à la tranche .

1159 - 331 Dt:17,9; Epmax:2,4 - 6/4
Tranche B. Jeton perforé (Dt:2,7). La face inférieure est plane, l'autre présente quatre gorges concentriques, irrégulières, portant les traces d'un mauvais tournage .

1160 - 349 - PLJ.II Dt:17,4; Ep:1 - 6/4
Lamelle d'os spongieux; sur la face supérieure, le centre, marqué, est entouré d'une gorge (Dt:2,8).

1161 - 351 Dt:16,3; Ep:2,3 - 6/4
Tranche évasée vers la face supérieure qui présente trois gorges de profondeur et de diamètre irrégulièrement répartis; le centre est occupé par un mamelon cylindrique pointé .

1162 - 352 Dt:18,4; Ep:3 - 6/4
Prov.: Ste Colombe II, (comme les précédents depuis le numéro 1156).
Tranche II. Traces de rôle sur la face inférieure. La face supérieure, bombée à sa périphérie, présente deux gorges concentriques; le centre est creusé d'un trou en entonnoir .

1 - Dans quelques cas cependant, l'objet est perforé; mais le trou paraît être un accident de fabrication, ou résulter de la technique employée, et n'a pas de fonction. D'ailleurs le critère de proportions et de décor ne laisse pas de doute sur l'appartenance de ce matériel au groupe des jetons.

2 - La seule commune de Sainte-Colombe-lès-Vienne en a produit, en deux fouilles, 791: Vassy-Müller, 1922 p.4 (590 objets), et la collection Chaumartin, à son entrée au MCGR (201 objets); le site de Malaie-Médiolanum en a fourni 179: Roussel, 1970 p.197; nous avons déjà dit que la fouille de la nécropole de Trion en avait rencontré "plusieurs centaines" (Allmer-Dissard, 1888 n°1782 p.560).

3 - Vassy-Müller, 1922 p.7 .

4 - Marangou, 1966 n°279 p.126 pl.64 .

5 - Cochet, 1855 p.63. L'auteur précise: "des cordons devaient rattacher ce bouton à l'anse usée par le frottement" (s.d.).

6 - On peut déjà faire remarquer que l'identification des jetons en os se heurte aux mêmes problèmes, et hésite entre les mêmes solutions que celle des jetons de céramique: Guillot, 1971 .

7 - Réal-Hamm, 1979, non paginé .

8 - Roussel, 1970 p.197 .

9 - A Vienne: Chapotat, 1978, tombe 2 p.36 (tombe à inhumation du IIème-début du IIIème s.ap.J.-C., au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Vienne); à Cavaillon: tombe à incinération, dans un coffre en pierre (fin du IIème s.ap.J.-C., au Musée Archéologique de Cavaillon); à Chalon-sur-Saône: tombe à incinération de la nécropole de la Citadelle (Ier s.ap.J.-C.).

10 - Il n'y a cependant pas incompatibilité absolue: voir par exemple une tombe delmate où figurent ensemble parmi le mobilier quatre dés, des jetons hémisphériques et au moins un jeton décoré de moulures concentriques: Abramic-Colnago, 1909 col.59 fig.21. La tombe de Cavaillon (ci-dessus note 9) contenait onze jetons de type A XXXIII,3 et deux jetons hémisphériques .

11 - Rossall-Tomlin, 1977 .

12 - Jacobi, 1909 p.182 n°263, 28 pl.XX fig.87. L'auteur décrit cet ensemble comme un amas où l'on reconnaît encore sept jetons (en os) décorés de moulures, dont cinq sont empilés l'un sur l'autre; sur la série, un anneau de bronze rattaché à un autre anneau, plus petit, à la base; restes de fer oxydé, qui peuvent provenir d'une chaînette .

13 - A Vienne, au musée, jeton présenté avec la lecture CVININ (?).

14 - Wright-Hassal, 1972 p.357-359 fig.21 (époque flavienne); certains jetons portent: SIIXIIII P P (rétrograde), et, au revers, JVNII, d'autres SIIXIIII et JVNIII F, d'autres SIIXIII et JVNII, ou SEIXIII et RVFINVS, d'autres SEXII. Plusieurs mains ont concouru à la rédaction des graffitis.

15 - Voir à ce sujet: Behrens, 1940, et comme témoignage antique: Martial, VIII, 78.

16 - Vassy-Müller, 1922 p.13; on peut peut-être signaler aussi un exemplaire de Sorelodurum, orné d'un graffite en forme de poisson: Walke, 1965 pl.111, n°20.

17 - Cat.Bij. n°342 p.77 et pl.XLVIII n°8

18 - On la retrouve notamment sur les tables à jouer: D.A., article ludoria tabula (G.Lafaye), fig.4677 .

19 - Par exemple, la lettre d'Auguste citée par Suetone, Divus Augustus, LXXI p.122: "Si quos manus reuisi, cuique exegissem...uicissem" (si j'avais exigé les mises dont j'ai fait grâce à chaque joueur, ... j'aurais gagné). L'emploi de manus dans le vocabulaire des jeux n'est pas attesté, à notre connaissance, en dehors de ce passage .

20 - Vassy-Müller, 1922 p.13 .

21 - Sheppard-Frere, 1972 n°213 p.152 fig.56 (romain tardif).

22 - A Bermondsey: Wright-Hassal, 1972, jeton b, p.357 et pl.21 .

23 - Idem, jeton d.

24 - Même référence, jetons c (?), e, h; voir aussi Sheppard-Frere, 1970 p.112 et pl.13 n°11 (IIIème s.ap.J.-C.).

25 - Cf.la section A XXXIV: jetons hémisphériques, notes 4 et 5 .

26 - L'usage paraît avoir été au contraire de placer dans la tombe les pions d'os ou de verre des deux adversaires, en les distinguant par la couleur: pour des exemplaires hémisphériques en verre: par exemple Tvart, 1966 p.46: 17 jetons, sept noirs et dix blancs (milieu du IIIème s.ap.J.-C.); Mercando, 1974, tombe 5, p.115 n°17 et 18 fig.40: 17 jetons, huit noirs et neuf blancs (Ier s.ap.J.-C.); rappelons enfin le lot de 876 jetons de verre blanc, jaune et bleu, provenant d'une tombe de Pérouge: Carettoli, 1887 p.396 .

27 - Kenyon, 1948 p.266 .

28 - La tombe de Cavaillon (cf.note 9 ci-dessus) contenait deux monnaies, de Faustine II et de Commode .

29 - C'est peut-être le cas de jetons à graffitis trouvés au Magdalensberg: Alföldi, 1974 pl.5: l'un des deux porte un adjectif: SELLERS, qui invite à rapprocher cet objet des tessères allongées inscrites où alternent en séries des adjectifs injurieux ou laudatifs: D.A., article tessera (G.Lafaye, p.128, III, 1).

30 - A Lyon, dans les fouilles de la rue des Farges (contexte du Ier s. ap.J.-C.), et au Musée de Puy-Latte (s.d.).

31 - A Rosanne, dans les fouilles de Gilbertès: Inv.n°GI 795 (s.d.), n°GI 27087 (IIIème s.ap.J.-C.), au dépôt du Groupe Archéologique de Rosanne; à Malaia: Cat.Bij. n°290 p.68 et pl.XXXVII n°5 (s.d.).

32 - Vassy-Müller, 1922 p.8 pl.I et VIII, en bas. Quelques exemplaires inédits à Saint Romain-en-Gal (fin du IIème- début du IIIème s.ap.J.-C.).

33 - Voir ci-dessus note 14 .

34 - Vassy-Müller, 1922 p.7-8, et pour Reims: Mack-Maué, 1933 p.23 pl.8 .

35 - A Malaia: "jetons à faces planes" et "rebords à pans coupés": Cat.Bij. n°290 p.68 pl.XXXVII n°3 et 4; à Javols: Béal-Rome, 1979 type 5b, pl.3,1,m .

36 - Vassy-Müller, 1922 p.7 pl.I .

37 - A Chalon-sur-Saône, dans la nécropole de la Citadelle, tombe 403 par exemple; à Rosnee, fouilles de Gilbertès: n°GI 12543, GI 33050, GI 12549; fosse des années 50-60 ap.J.-C. (au dépôt du Groupe Archéologique de Rosnee) mais aussi en Grande-Bretagne: à Barcombsey: Wright-Hassal, 1972: jetons G,W J,K p.357-359 pl.21 (période Flavienne). A Lyon même, outre l'exemplaire du Verbe-Incarné, on peut citer, provenant des fouilles de la rue des Farges, un certain nombre de ces jetons, en contexte du Ier s.ap.J.-C. L'exemplaire n°3045 est le plus ancien que nous connaissions, mais il est sensiblement plus petit que la moyenne des jetons de ce type .

38 - De nombreux exemplaires proviennent de niveaux de la fin du IIème s.- début du IIIème s.ap.J.-C. à Saint-Romain-en-Gal .

39 - A Vienne: Vassy-Müller, 1922 p.8 et pl.I (troisième rangée); à Chalon-sur-Saône, dans la nécropole de la Citadelle, un exemplaire (Ier s.ap.J.-C.)

40 - A Ampurias: Almagro, 1955, Inhumation Ballesta n°3 p.91 fig.69, objet n°7 (seconde moitié du IIIème s.ap.J.-C.).

41 - A Malaia: "jetons à face convexe", variante des jetons "à face concave" Cat.Bij. n°290 p.69 pl.XXXV n°5; à Javols: Béal-Rome, 1979 type 5a, pl.3 fig.k.

42 - Kenyon, 1948 p.266 type A1 à A3 pl.91 n°9 à 11: les exemplaires les plus anciens sont des années 220 ap.J.-C., les plus récents, et les plus nombreux, de la seconde moitié du IIème s.ap.J.-C.

43 - A Vienne: Vassy-Müller, 1922 p.8 pl.I (quatrième rangée); aux Balards: Cat.Bij. n°179 p.48 et pl.XX n°13, 14, 15 (s.d.); à Ilherchies: xxx, 1979, n°13 et 14 p.49 pl.13 .

44 - Outre ceux du Jewry Wall, on peut signaler des exemplaires de ce type à Leicester encore, dans les fouilles du Forum et de la Basilique: Webb-Meller, 1973 n°41 et 42 p.52 pl.21 (IIème-IIIème s.ap.J.-C.); à Jerusalem: Sheppard-Frere, 1972 n°213 p.152 fig.56 (romain tardif) avec graffite .

45 - A Straubing-Sorviodurum: Walke, 1965 n°12 et 20 pl.111 p.64; à Stockstadt: Drexel, 1910 n°59 p.126 et pl.VIII .

46 - Jacobé, 1897 p.202 pl.LXXII n°5 .

47 - Kenyon, 1948 type A4 p.266 pl.91 n°12 (seconde moitié du IVème s.ap.J.-C.).

48 - A Vienne: Vassy-Müller, 1922 p.7 pl.I (rangée du haut, deuxième, troisième, cinquième jetons à partir de la gauche); à Malaia: Cat.Bij. n°290 p.69 "types divers...trou central entouré d'une large bordure" pl.XXXVI n°1 et 2; à Javols: Béal-Rome, 1979, type 6a, pl.3 e,o,p .

49 - A Saint-Romain-en-Gal, Inv.n°358.01.01.03 et un jeton sans numéro, l'un et l'autre datent de la fin du IIème s. et du début du IIIème s.ap.J.-C.; à Annecy, Inv.n°145472 (prov.des Fins d'Annecy, s.d.).

50 - Vassy-Müller, 1922 p.7 et pl.I (deuxième et troisième rangées). Plusieurs exemplaires inédits proviennent de Saint-Romain-en-Gal (fin du IIème- début du IIIème s.ap.J.-C.).

51 - A Beauchamp, au dépôt des fouilles, inv.n°67/3254; à Langres, quatre exemplaires de provenance locale, au Musée du Breuil du Saint Sépulcre; à Autun, au Musée Rolin, un exemplaire en vitrine; à Nîmes, au Musée Archéologique, un exemplaire de provenance locale ou régionale, inv.n°177; à Arles, au Musée Réattu, un exemplaire de provenance locale, inv.P.6°12 .

52 - Carandini-Panella, 1973 p.77 pl.XX n°80a: encore le profil de la dépression paraît-il différent de celui de nos exemplaires .

53 - A Malaga: Cat.Dij. n°290 p.69 pl.XXXVI,n°1,2,3 (s.d.); à Jerash: Bâal-Hamm, 1979, type 6b, pl.4,b,d,e .

54 - Par exemple: à Dijon: inv.n°67.2.325 (inédit, s.d.); à Rouen, dans les fouilles de Gilbertès: inv.n°61 5669 et 61 9503 (IIème s.ap.J.-C.; au dépôt du Groupe Archéologique de Rouen); à Chalon-sur-Saône, dans la nécropole de la Citadelle: deux exemplaires; aux Bolards: Cat.Dij. p.48 n°179 pl.XX n°8 (s.d., au Musée archéologique de Dijon).

55 - Sauter-Gallay, 1966 p.76 et pl.9 n°5 (fin du Ier s.-début du IIème s. ap.J.-C.).

56 - A Oberstimm: Schönberger, 1978 n°174 pl.172 (entre 40 et 150 ap.J.-C.); à Stockstadt: Oresel, 1980 n°54 p.126 pl.VIII (s.d.); à Pfünz: Kettner, 1901 n°44 p.34 pl.XIV (s.d.); à Sorviodurum: Walke, 1965 n°77 pl.111 .

57 - A Verulamium: Sheppard-Frere, 1972 n°214 p.152 fig.56 (140-150 ap.J.-C.); à Leicester: Sheppard-Frere, 1970 n°19 p.112 pl.13 (IIIème s.ap.J.-C., avec une palme sur la face inférieure); à Cwell: Russel-Tomlin, 1977 p.445 pl.30.

58 - A Butler: Carandini-Panella, 1973 n°88 p.77 pl.XX (190-225 ap.J.-C.); Carandini-Panella, 1977 n°506 p.524 pl.LXXX (s.d.).

59 - Pic, 1906 col.89-90 pl.XIV n°48 (à Stradonitz); au Déchelette, 1914, p.1398 fig.623 n°15,17,18 (à Montefortino: mais dans ce dernier cas, nous n'avons pu vérifier si, comme les représente Déchelette, les jetons étaient ornés en spirale).

60 - A Malaga: Cat.Dij. n°290 p.69: jetons avec décor "à emplacement en cuvette" pl.XXXV n°1, pl.XXXVI n°4; à Jerash: Bâal-Hamm, 1979 type 6b pl.3,i pl.4,c; à Vienne: Vassy-Müller, 1972 pl.I (première rangée, à gauche).

61 - Au Lorenzberg: Hibert, 1965 n°12 p.51 pl.23 (remois précoce); à la Saalburg: Jacobi, 1897 pl.LXXII n°3 (s.d.); à Sorviodurum, Walke, 1965 p.64 pl.11 n°15 et 16 (s.d.); à Stockstadt, Oresel, 1980 p.126 pl.VIII n°50; à Weissenburg: Kohl-Fröhlich, 1906 p.56 pl.VII n°58 (s.d.); à Pfünz: Kettner, 1901 p.61 pl.XIX n°56 .

62 - Au Jewry-Wall, à Leicester: Kenyon, 1948 type B1 p.266 pl.91 n°15; l'auteur signale en avoir rencontré divers exemplaires de 150 ap.J.-C à 325 ap.J.-C. et renvoie à divers autres sites anglais .

EXTENSION CHRONOLOGIQUE DES TYPES DE JETONS
TABLEAU COMPARATIF

Type	Ier s. av.J.-C.	Ier s. ap.J.-C.	IIème s. ap.J.-C.	IIIème s. ap.J.-C.	IVème s. ap.J.-C.
1		X	X		
2	X	X	X	X	
3	X	X	X	X	
4		X		X	
5		X	X	X	X
6			X	X	
7			X	X	
8	X	X	X	X	
9			X	X	X

Ce tableau a été établi, à titre indicatif, en rassemblant tous les renseignements rencontrés dans la bibliographie et sur les sites lyonnais: il rend compte aussi des lacunes de notre information (par ex.: pas de jetons de type 4 au IIème s.ap.J.-C.).

L'existence concomitante de ces divers types suggère qu'ils correspondent à diverses fonctions, ou à des préférences des utilisateurs.

Leur nombre est insuffisant pour qu'on puisse tirer des conclusions de la comparaison des dimensions entre les types .

LES JETONS : COMPARAISON DES FREQUENCES SUR LES SITES LYONNAIS ET A STE COLOMBE II .

Type	Verbe Incarné	Montée des Tourelles	Place Tolozan	Ste Colombe II.	Total
1	2			4	6
2	5	2		23	30
3	4	5		148	157
4	1			9	10
5	1		1	7	9
6		3	1	11	15
7	1	2		8	11
8	4	2	1	29	36
9	1	1	4	2	8
Total	19	15	7	241	282
%	7,4%	15%	9,3%	69%	
	par rapport au matériel des sites .				

On remarquera surtout ici l'importance considérable des jetons par rapport au reste du matériel sur le site de Ste Colombe II ; même si l'information est, comme on l'a dit, à employer avec précaution, elle témoigne d'une réalité archéologique que confirment aussi le nombre de dés provenant du même site, et le volume des jetons trouvés aussi à Ste Colombe-lès-Vienne, et publiés par Vassy et Müller (cf.Vassy-Müller, 1922); Il y avait bien sur ce site des ateliers de fabrication en grande série .

Si, toutes proportions gardées, les fréquences sont voisines sur les sites du Verbe Incarné et de Ste Colombe II (importance plus grande des types 2, 3, 8), on peut signaler, sans pouvoir conclure, faute de données numériques et chronologiques suffisantes, la proportion plus considérable des jetons de type 6 sur le site de la Montée des Tourelles, ainsi que celle des jetons de type 9 sur le site de la Place Tolozan, dont la période d'occupation correspond à celle où le type se diffuse davantage .

PROFILS TYPES DES JETONS
AVEC QUELQUES VARIANTES

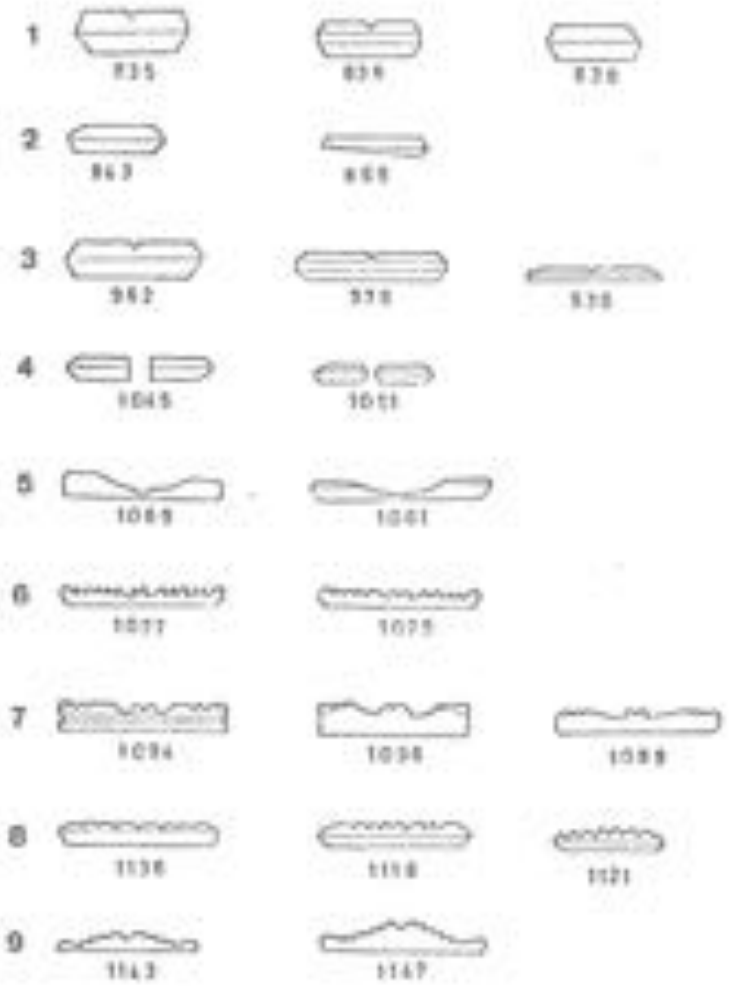

A XXXIV - PIONS DE JEUX

Nous avons regroupé ici deux sortes d'objets qui appartiennent sans ambiguïté au matériel des joueurs; nous verrons, pour chaque sorte, les preuves particulières qu'en fournit l'archéologie .

On peut au moins remarquer ici que les représentations figurées de scènes de jeux (1) montrent des joueurs manipulant des objets d'une certaine épaisseur, caractéristique qui différencie nos objets de ceux du groupe A XXXIII .

A XXXIV,1: On donne souvent le nom de "palets" à des rondelles circulaires larges (entre 28 et 32) et épaisses (entre 6 et 8), dont les deux faces sont parallèles et la tranche, souvent, de type 7. La face inférieure est lisse, la face supérieure est ornée d'une série de gorges concentriques vers sa périphérie, limitant une dépression en cuvette dont le centre est occupé par une couronne cylindrique.

Leur utilisation comme pièces de jeu est attestée notamment par la découverte, dans un sarcophage, à Lillebonne (2), de vingt-cinq d'entre eux, enfermés avec quatre dés dans un coffret .

Catalogue:

1163 - 287 - PLLIV D:28,7; Ep:7,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Six gorges peu profondes; la dépression est nette (D:14).

1164 - 313 - PLLIV D:31,3; Ep:6,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.
Une gorge près de la périphérie ; la dépression (D:11,2) est peu marquée .

1165 - CAP 38 D:31,3; Ep:6,7 - 1/2
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche 11, avec quelques traces de tournage. Sur la face supérieure, toute la partie périphérique est inclinée vers l'extérieur; elle porte trois gorges concentriques. La dépression (D:18) est bien marquée.

1166 - CAP 132 - PLLIV D:29,5; Ep:6,2 - 2/3
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Tranche 7. La face supérieure porte quatre gorges en V dissymétrique; au centre de la dépression (D:18), couronne cylindrique. La teinte est brune.

Parallèles - Datation:

Nous en connaissons plusieurs autres exemplaires dans l'agglomération viennoise (3). Les éléments de datation sont trop peu nombreux pour qu'on puisse même suggérer une extension chronologique possible .

A XXXIV,2:

Jetons hémisphériques . Ces objets, volumineux (D variable sur nos exemplaires: de 13,5 à 25; Epvers 6 pour la plupart d'entre eux) ont une face inférieure plane, et une face supérieure en calotte sphérique, pointée au sommet, ou lisse .

Ce type d'objet existe également en pâte de verre de plusieurs couleurs (4). Leur appartenance au matériel des jeux est attestée notamment par un ensemble comprenant les restes d'une cassette, vingt-quatre de ces jetons, dont douze teintés en rouge, quatre dés, renfermés dans deux étuis cylindriques (5).

Catalogue:

1167 - 77.1.6.11 - Pl.LIV D:13,5; Ep:6,3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (19 VII 77 sond.2, tranchée NE dans l'angle E).
Sommet non pointé .

1168 - 78.1.6.48 - Pl.LIV D:19; Ep:7,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (28 VIII 78 sond.7, zone Ouest, au SE du massif de tuile M 10, couche d'argile jaune avec charbon de bois).
Datation: 75-100 ap.J.-C.
La face inférieure, pointée, porte des stries de fabrication en tous sens; le raccord avec la face supérieure s'effectue par une tranche droite partagée à mi-hauteur par un filet.

1169 - 79.3.6.46 - Pl.LIV D:25; Ep:6 - 4/4
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150 - 250 ap.J.-C.
Le sommet de la face supérieure est pointé. Le raccord entre les deux faces s'effectue par une tranche très bombée qui porte à sa base des traces de broutage .

1170 - 79.3.6.47 - Pl.LIV D:19,7; Ep:6 - 4/4 (dégradé en surface)
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150-250 ap.J.-C.
Sommet non pointé .

Parallèles - Datation:

Ce type d'objet est bien connu; on le trouve sur de nombreux sites de Gaule (6), mais aussi de Germanie , de Grande-Bretagne, au Portugal, en Italie, en Grèce (7). Il perdure du Ier s. ap.J.-C. au IVème s.ap.J.-C. au moins, et paraît fréquent au Bas-Empire .

On peut rapprocher de ce groupe un objet qui s'y apparente, par sa forme sinon par ses dimensions, et sa fonction :

Catalogue:

1171 - 79.1.6.5 - Pl.LIV D:7,8; Ep:2,3 - 4/4 ?
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (1979, carré F 10, lot 9, cryptoportique Sud, décapage du sol).
Datation: Ier-IIème s.ap.J.-C.
Le sommet est pointé. Le centre de la face plane est occupé par une dépression irrégulière, avec traces de brisure: il est possible que l'objet ait été prolongé par une tige, qui peut n'être aussi que l'appendice de tournage. Traces de tournage sur la face supérieure.

1 - Becker, 1972 p.20 et note 8 .

2 - Cochet, 1855 p.135 pl.VI n°4 .

3 - Au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Vienne, provenant de Sainte-Colombe-lès-Vienne (cf.notamment Vassy-Müller, 1922 pl.VI n°19); à Saint-Romain en-Gal, au dépôt des fouilles, quatre exemplaires inédits (fin du IIème s.-début du IIIème s.ap.J.-C.).

4 - Becker, 1972 p.20 pl.3b; voir aussi, dans notre section A XXXIII, la note 26 .

5 - Lehner, 1897 p.19 (au Wallraf-Richartz Museum de Cologne).

6 - Nous l'avons rencontré par exemple à Vienne: Vassy-Müller, 1922 p.8; à Annecy, Murteaux-Le Roux, 1913 p.248 et pl.LXXII fig.16; à Die, au Musée Municipal, inv.n°68.10.9 (prov.locale, inédit); à Javols: Béal-Hamm, 1979, type 4 pl.3,j; à Malaia: Cat.Bij. n°290 p.69 pl.XXXV n°6 et 7; à Escolives-Sainte Camille: Kappe, 1971 p.5 fig.8; à Alésia: Espérandieu, 1908 p.170; à Liberchies: xxx, 1979 n°12 p.49 pl.13: la liste n'est certes pas exhaustive.

7 - En Germanie, à la Saalburg: Jacobi, 1897 p.502 pl.LXXII n°4; à Sorviodurum: Walke, 1965 p.64 pl.111 n°18; à Intercisa: Alföldi, 1957 p.486 n°2 pl.LXXXIV n°6 .
En Grande-Bretagne, à Gatcombe: Branigan, 1977 n°638 p.131 pl.28 (fin du IVème s.ap.J.-C.); à Leicester: Kenyon, 1948, type D p.266 pl.91 n°18: type commun, d'après l'auteur, sur les sites romano-bretons et dont le nombre croît au Bas-Empire;
En Italie: Morey, 1936 n°A31,A32,A33 (Rome):pl.IV (IIIème-IVème s.ap.J.-C.).
En Grèce, à Corinthe: Davidson, 1952 n°1691 (romain), 1692,1693 (romain tardif) p.299 pl.99 .
Au Portugal, à Coimbrigo: Alarcao et alii, 1979 n°297 p.180-181 pl.LIX. On voit ici qu'au contraire des jetons du type A XXXIII, nos objets sont signalés dans les publications grecques et portugaises: il est difficile cependant d'en conclure que les jetons sont inconnus dans ces pays .

A XXXV - TESSERE

Nous avons réservé cette appellation, sans préjuger de la fonction, à un objet circulaire, orné de moulures en relief sur une face, et qui porte, sur l'autre, une indication de chiffre soigneusement gravée . Cet objet, qui diffère des tessères classiques de jeux ou de théâtre (1) par l'absence de décor figuré et de chiffrage en grec, doit avoir cependant une fonction analogue .

Catalogue:

1172 - 233 - PI.LIV D:27,2; H:4,4 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.560 n°1784; CIL XIII,3/2, n°38 p.754 ; Allmer-Dissard, 1892 p.508 n°511/2.

L'une des faces est bombée, et présente à son sommet une dépression dont le centre est occupé par un tronc de cône pointé . L'autre face est droite et porte le chiffre VI gravé en creux .

Parallèle:

Nous connaissons seulement une autre tessère de ce type ne portant qu'un chiffre romain, au Musée Archéologique de Narbonne (2).

1 - Voir la cinquième catégorie des tessères classées par M.Rostovtzew (Rostovtzew, 1905 p.115: "tessères rondes, marquées de chiffres grecs et romains. Les chiffres se trouvent soit au revers seulement, le droit étant travaillé en forme de bouton, soit au droit et au revers").

2 - Exemplaire inédit, sans numéro d'inventaire, ancienne collection Charra, s.p., chiffrage VIII .

A XXXVI - FUSAIOLES

Les fusaïoles sont des rondelles de quelque épaisseur, qui, montées sur un fuseau, servent de volant pour entraîner la rotation du fil (1). Il est difficile d'identifier sûrement l'objet quand il est isolé: les fusaïoles peuvent avoir un profil en arc de cercle, ou bitronconique, ou revêtir des formes complexes. Elles présentent toutes en leur centre un trou perforant pour le passage du fuseau mais sa dimension peut varier (2).

A Corinthe, GR.Davidson a cru pouvoir fonder la différenciation entre fusaïoles et "boutons" sur le poids, la nature du matériau et la qualité du décor: elle réserve l'appellation de "fusaïole" aux disques percés en terre cuite, lourds, volumineux et peu décorés; mais elle doit reconnaître que ces critères sont contestables: on connaît notamment des fusaïoles en bois (3) qui apportent la preuve qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir un fuseau pesant pour travailler . D'ailleurs on pouvait, pour augmenter le poids, augmenter le nombre des fusaïoles sur un même fuseau (4).

Nous n'avons voulu considérer ici comme fusaïoles que les objets pour lesquels nous avions des parallèles montés sur fuseau, ou qui l'étaient eux-mêmes . Beaucoup d'objets peuvent avoir été des fusaïoles, mais aussi bien, par exemple, des couvercles de boîte à bouton rapporté . Nous avons également intégré à ce groupe des fusaïoles les objets du type 3, pour lesquels leur forme exclut une autre utilisation .

A XXXVI,1:

Fusaïoles à profil en arc de cercle: l'une des faces est plane, ornée de deux gorges concentriques; l'autre est bombée en calotte, et moulurée. Le diamètre du trou perforant varie, sur nos exemplaires, de 6,2 à 8,2 , celui de l'objet allant de 30 à 42 .

Catalogue:

1173 - 441 - PLXXVII — D:37,2; Ep:7,8; Dtr:6,2 - 4/4 (l'objet est monté sur le fuseau n°355, le montage est antique, comme l'atteste l'uniformité de teinte).
Prov.: indéterminée .

Autour du trou central, mamelon limité par une moulure complexe; une autre moulure court près de la périphérie; deux gorges concentriques ornent la face plane, qui est la face inférieure de l'objet. La teinte est verte .

1174 - 229 - PLLV — D:33,3; Ep:4,5; Dtr:6,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .

Une moulure quadrangulaire entre gorges près de la périphérie, une autre près du trou central; sur la face inférieure, deux gorges concentriques, régulièrement espacées entre le bord de l'objet et le trou central; cette face porte des traces de tournage, et une zone biseautée, correspondant à la surface naturelle de l'os .

1175 - 746 — D:30,4; Ep:4,2; Dtr:8,2 - 4/4
Prov.: Indéterminée .
Biblio: Cat.Déj. n°249, p.61 et pl.XXX, n°6 .

Une moulure quadrangulaire entre deux gorges, près de la périphérie, sur la face supérieure. Sur la face inférieure deux gorges concentriques en V à mi-distance du bord et du trou central .

1176 - 672 - PL.LV — D:42; Ep:5,6; Dtr:6,3 - 4/4 (écaillé).
Prov.: Indéterminée .

La face supérieure porte une moulure quadrangulaire entre ressauts, à sa périphérie; autour du trou central se détache une couronne (D:20,7) où sont gravées deux gorges concentriques. La face inférieure présente une gorge près de sa périphérie, et une autre à mi-distance entre le bord et le trou central .

1177 - 234 - PL.LV — D:37; Ep:8; Dtr:7 - 4/4 (écaillé).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.569 n°1829 .

La face supérieure porte une moulure quadrangulaire entre ressauts à sa périphérie; autour du trou central, un mamelon hémisphérique est entouré par deux moulures triangulaires, à fort relief, entre gorges en V . La face inférieure présente deux gorges en V, l'une à mi-distance entre le bord et le trou central, tandis que l'autre partage en deux moitiés la couronne périphérique ainsi délimitée .

Parallèles - Datation:

Nous connaissons quelques exemplaires analogues, tous montés sur fuseaux de type A XVIII,2 , comme le n°1173: à Lyon même, à Nîmes, à Fréjus (5); des fusaïoles de ce type, sans leur fuseau, sont connues à Draguignan, Escolives-Ste Camille (6), comme en Allemagne et en Grèce (7). Le type est connu au Ier s. ap.J.-C. et au début du IIème s.ap.J.-C.; on ne peut définir plus précisément son extension .

A XXXVI,2:

Fusaïole à profil bitronconique :

Catalogue:

1178 - 319 - PL.LVI — D:23,6; Ep:6,3; Dtr:4,2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

L'objet a un profil à peu près symétrique de part et d'autre de son diamètre maximal, à tranche arrondie, soulignée par une gorge. La face supérieure, plus ornée, présente près de sa périphérie une gorge; autour du trou central, zone de profil droit, limitée par une gorge; la partie intermédiaire a un profil concave. La face inférieure ne porte pas de gorge périphérique, et le trou central s'y évase légèrement .

Parallèles - Datation:

Nous en connaissons un exemplaire monté sur fuseau de type A XVIII,1 , à Londres (8); une fusaïole de ce type a été trouvée à Mâlain (9), le type existe aussi en bois (10).

A XXXVI,3:

Fusaïoles hémisphériques: ces objets présentent une face supérieure, en forme de tronc de cône très aplati orné d'arcs de cercle; la face inférieure, presque hémisphérique, est façonnée dans un os de qualité souvent médiocre .

Catalogue:

1179 - 253 - PILV D:37,8; Ep:15,5; Dtr:8,6 - 4/5 (la face inférieure est érodée); Os spongieux plutôt que moule de bois de cerf (Poplin).
Prov.: "St Irénée, paroisse de Lyon".
Biblio: l'objet porte une étiquette avec le n°81; il s'agit sans doute de Comarmond, 1857 p.458,n°81 malgré la description confuse qui en est faite.

La face supérieure, polie, est décorée: le motif de base est une bande étroite (1,5) limitée par deux filets, et ponctuée à intervalles réguliers. Ce motif court près de la périphérie, et vers la mi-distance entre le trou central et le bord de l'objet, divisant la surface en deux zones concentriques: la zone la plus à l'extérieur est ornée de ce même motif, six fois répété en arceaux ouverts vers l'extérieur; enfin, le motif de base, disposé en rosace à six pétales, rayonne autour du trou central, interrompant la bande qui court à mi-distance, et les arceaux qui lui font suite. Autour du trou central, couronne en faible relief, résultant de la technique de fabrication; la tranche, bombée, raccorde cette face à la face inférieure, très spongieuse .

Parallèles - Datation:

Trois fusaïoles identiques, avec un décor analogue, proviennent du site de Lombren, dans le Gard, et appartiennent à la fin du IVème s. ou au Vème s.ap.J.-C. (11). D'autres, dans l'Hérault ou la Saône-et-Loire (12) sont du Vème - VIIème s.ap.J.-C.

1 - D.A., article Fusus (G.Lafaye) et nos remarques dans la section A XVIII.

2 - Si, le plus souvent, le trou est de 6 ou 8 de diamètre, on connaît des fuseaux minces, où l'on monte une fusaïole dont le trou central ne dépasse pas 3,5: au Musée de Nîmes, fusseau et fusaïole: Inv.n°906.10.12 (prov.Nîmes, chemin de Beaucaire, dernier quart du Ier s.ap.J.-C.).

3 - Par exemple: Audollent, 1923 n°12 p.305 pl.VII (Ier-IIème s.ap.J.-C.).

4 - Wild, 1970/1 p.31 sq.

5 - A Lyon, au MCGR, dans la collection provenant du Musée des Beaux-Arts et entrée récemment au MCGR (prov.indéterminée); à Nîmes, au Musée Archéologique, inv.n°908.1.103, prov.Les Clisfarèdes, près de Bares, (Gard); voir aussi ci-dessus, la note 2; à Fréjus, dans les vitrines du Musée Archéologique .

6 - Au Centre de Documentation Archéologique du Var, prov. nécropole de la Guérine: Bérard, 1980 tombe 5 p.27-28 fig.5 n°74 fin du Ier s.-début du IIème s.ap.J.-C.; à Escolives-Sainte Camille: Kappe, 1971 p.3-4 fig.2 (identifié comme bouton).

7 - En Allemagne, à Zugmantel: Jacobi, 1909 n°48 p.182 pl.XX (identifié comme couvercle ?); en Grèce, à Corinthe: Davidson, 1952 n°2519 et 2520 p.296,299 pl.123 (Ier s.ap.J.-C.).

8 - Wild, 1970/1 pl.III,b p.127 n°10 (au British Museum, prov.Londres).

9 - Roussel, 1976 p.188 n°7761 (s.d.).

10 - A Montmaurin: Fouet, 1958 n°6465 p.168-169 fig.29 (seconde moitié du IVème s.ap.J.-C.).

11 - Charmasson, 1962 p.77-78 fig.19; l'auteur signale l'existence d'un objet de ce type au Musée d'Enérque, et d'une dizaine d'autres dans l'Hérault (Vème-VIIème s.ap.J.-C.). On verra aussi l'étude de Ch.Martin (Martin, 1971) qui apporte des éléments de comparaison intéressants, mais confond nos fusaïoles avec des médaillons .

12 - Dans les vitrines du Musée Denon, de Chalon-sur-Saône, provenant de la nécropole de Curtil-sous-Burnand (VIIème-VIIIème s.ap.J.-C.).

A XXXVII - LES GARDES

Il s'agit ici de rondelles dont une face est plane, polie, tandis que le profil de l'autre s'inscrit dans un tronc de cône et peut présenter des moulures . L'objet est percé en son centre d'un trou rectangulaire d'où partent, sur la face plane, deux encoches, opposées l'une à l'autre, sur un même axe, de part et d'autre du trou; la profondeur de ces encoches diminue du trou vers la périphérie. Ces encoches permettent d'assujettir une lame de couteau, d'épée, dont la soie traverse le trou rectangulaire pour pénétrer dans la fusée du manche .

Ce dispositif d'encoche, que nous connaissons sur les couteaux de type A IV et B II, est attesté également sur des gardes en forme de losange (1), ou de parallélépipèdes aux angles arrondis (2).

Catalogue:

1180 - 226 - Pl.XLI — Di44,5; Ep:6,8 - 5/6 (une brisure à la périphérie)
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, n°1829 p.569-570, fig.p.570,au milieu.

La face en contact avec la lame est légèrement bombée; deux encoches en forme d'ogive, et à section en V (L:9 et 10) s'enfoncent vers le trou central (L:18; l:9). L'objet a une tranche s'évasant vers la face correspondant à la lame; l'autre face a un profil tronconique. Une zone d'os brut y dessine une légère dépression, et la surface de l'os est seulement dégrossie .

1181 - 227 - Pl.XLI — Di38,1; Ep:7,4 - 4/5 (une écaille a détruit les moulures de la face en contact avec le manche,sur 1/3 de la circonférence).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.569-570,n°1829,fig.p.569, en bas,à droite (objet brisé depuis).

La face en contact avec la lame, plane, est ornée d'une gorge en V qui limite, à leurs deux extrémités, les encoches, dont l'une est rectangulaire et peu profonde, l'autre triangulaire, à section en V (L:10,7 et 9). L'autre face est moulurée à sa périphérie: galbe entre moulures quadrangulaires, puis moulure à profil bombé, formant une couronne autour d'une dépression à fond plat où devait s'adapter le manche. Le trou central (L:10; l:5) est légèrement désaxé. L'objet porte des traces de tournage sur ses moulures .

Parallèles - Datations

Nous ne connaissons pas d'exemplaires analogues en os. On peut signaler, en bronze, une plaque ovale, de Bâle, munie du même dispositif de trou allongé et d'encoches (3); une plaque de Conimbriga (4), à trou allongé, et couronne, comme notre n°1181 pourrait être aussi une garde d'épée .

A cette série se rattache, à peine différent par l'aspect et le dégré de finition, l'objet suivant:

Catalogue:

1182 - 132 - Pl.LVI l max:50; Ep max:7 - 1/2 (l'objet est brisé diamétralement).
Prov.: Lyon, Talus du Bastion.

La face plane présente, sur sa partie conservée, une encoche rectangulaire, à section en V de profondeur croissant en direction d'un trou perforant, rectangulaire (14,3x8), qui s'évase légèrement à partir de la face supérieure. Celle-ci présente, autour du trou central, une partie plate, non polie, autour de laquelle se développent jusqu'à la périphérie, des ondulations concentriques dues à un tournage négligé. La tranche est droite .

1 - Cf.l'épée à fusée en bois et garde, pommeau, en os, du Musée Denon de Chalon-sur-Saône: inv.n°7751.1 (prov.Allerey: Bailly, 1977 n°15 p.168 pl.2 (fin du IIème s.-IIIème s.ap.J.-C.).

2 - Grollier, 1904 (à Carnuntum) p.76 fig.33 n°5 .

3 -Ürger-Gunti, 1978 fig.6 n°2 p.141 (20-10 av.J.-C.).

4 - Alarcao et alii, 1979 n°125 p.167, 168 pl.XLV, en bronze, époque flavienne: l'objet ne présente cependant pas d'encoche, et est considéré comme une entrée de serrure un peu particulière. La même hypothèse a été avancée par Allmer et Bissard pour nos objets (Allmer-Bissard, 1888 p.570). Voir encore, en bronze, Oldenstein, 1977 n°1-2 .

A XXXVIII - LES PLACAGES .

Un certain nombre de rondelles, dont l'une des faces est soigneusement moulurée et polie, alors que l'autre est seulement dégrossie, doivent avoir été plaquées pour décorer des meubles ou des objets. On ne peut davantage préciser leur fonction .

Les unes, percées d'un trou étroit (Covers 3), ont été clouées, alors que les autres étaient sans doute collées .

A XXXVIII,1: Placages cloués .

Catalogue:

1183 - 312 - Pl.LVII D:37,3; Ep:5,4; DT:2,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

La face inférieure, dégrossie, présente une zone d'os brut qui traverse son diamètre. Tranche 3. La face supérieure, polie, est ornée d'une gorge à sa périphérie; puis le profil de l'objet est en balustre; enfin le trou central est entouré d'un mamelon, teinté par le vert de gris .

1184 - 235 - Pl.LVII D:50,5; Ep:5,2; DT:3 - 1/2 (l'objet est brisé selon son diamètre).
Prov.: indéterminée .

L'objet ne diffère du précédent que par sa partie intermédiaire entre la périphérie et le mamelon, dont le profil galbé en balustre est plus dissymétrique .

1185 - 240 - Pl.LVII D:28,7; Ep:6,3; DT:3,2 - 4/4 (le clou de bronze est oxydé).
Prov.: indéterminée .

La face inférieure, légèrement bombée, présente une couronne périphérique qui porte des ondulations de tournage et des écailles. La face supérieure porte deux zones bombées superposées l'une à l'autre, le diamètre variant de l'une à l'autre. Au sommet, légère dépression, dont le centre est occupé par une couronne qui entoure le clou perforant. Le clou de bronze a une tête en calotte creuse qui s'adapte sur la couronne de l'objet, et une tige, de section carrée (1,4x1,4), recourbée (L réelle:24).

Parallèles - Datation:

On peut seulement faire remarquer qu'un disque moulure de Ste Colombe-lès-Vienne (1) présente le même décor que notre n°1184, mais il n'est pas perforé .

1 - Vassy-Müller, 1902 pl.VII (dernière rangée à gauche). Une "rosace d'applique avec clou en bronze" figurait parmi la collection Chavassieu à son entrée au Musée des Beaux-Arts; rien aujourd'hui ne permet de l'identifier au n°1185 de notre catalogue .

A XXXVIII,2:

Plaques collées; deux de nos exemplaires ont une face inférieure protubérante, qui facilitait leur fixation .

Catalogue:

1186 - 705 - Pl.LVII D:34; Ep:5,5 - 4/4
Prov.: indéterminée (l'objet porte une indication manuscrite que nous n'avons pu déchiffrer).

La face inférieure est grossièrement tournée et porte des ondulations concentriques; elle est bombée, pointée à son sommet, qui est entouré d'une couronne. La tranche est droite. La face supérieure, polie et ornée, est légèrement concave; deux gorges fines courent à la périphérie, et une, près du centre, limite une dépression (D:7,2) dont le centre est occupé par une couronne .

1187 - 238 - Pl.LVII D:32,8; Ep:6,8 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La face inférieure, grossièrement tournée, présente des ondulations; elle a une forme de cône écrasé, et son centre est pointé. Tranche 3, tournée. La face polie, légèrement concave, présente une couronne inclinée vers l'intérieur; puis une fine gorge limite une dépression large (D:12) occupée par un fort mamelon pointé .

1188 - 663 - Pl.LVII D:30,5; Ep:7,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.569 n°1829,p.569 (fig.dumilieu,à gauche).

La face inférieure, plane, a été dressée à la râpe, et porte des ondulations en étoile. La face supérieure présente près de la périphérie une moulure quadrangulaire entre ressauts, puis une couronne bombée, limitée par une moulure triangulaire entre gorges en V. Enfin, le mamelon central est pointé .

Parallèles - Datation:

Aucun renseignement sur ces objets .

A XXXIX - ELEMENTS DE CEINTURE (?)

Les quinze (?) objets suivants, trouvés ensemble et en même temps qu'une série d'objets cylindriques (cf.la section A XXII) formaient vraisemblablement la décoration d'une ceinture de cuir sur laquelle ils étaient cousus .

Ils se présentent sous la forme de disques épais, grossièrement aplanis sur une face, tandis que l'autre, polie, porte un mamelon cylindrique central, au fond d'une dépression que limite une gorge circulaire; la tranche s'évase en direction de la face ornée; l'objet est perforé, dans son épaisseur, d'un trou qui servait à le fixer sur son support, et s'évase à ses extrémités. La face inférieure porte souvent des zones d'os brut, soit des portions du canal médullaire, dans son diamètre, soit des zones en biseau, à la périphérie, correspondant à la surface naturelle de l'os .

Catalogue:

1189 - CAP 116 - Pl.XLI	D:37,6x36,7; Ep:6,8-6,1; D lat:3,4-4,5 4/4 (deux fragments concordants). Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, salle P, dans un foyer à même le sol. Datation: fin du IIIème s.ap.J.-C. Biblio: Cat.Dij. n°259 p.63 pl.XXIX n°5
Mêmes renseignements pour les objets suivants jusqu'au n°1203 .	
1190 - CAP 117	D:37,2; Ep:6,8; D lat:4,4-3,9 - 4/4
1191 - CAP 118	D:37,5; Ep:6,6; D lat:3,7 - 4/4 (deux fragments concordants).
1192 - CAP 119	D:36,9x35,2; Ep:7; D lat:3,7 - 4/4 (deux fragments concordants ; en partie brûlé).
1193 - CAP 120	D:37,7x35,5; Ep:6,6-5,6; D lat:3,1 - 4/4 (deux fragments concordants ; en partie brûlés).
1194 - CAP 121	D:35,8x34,6; Ep:6,8x6,6; D lat:4,1-3,5 4/4 (deux fragments concordants brûlés).
1195 - CAP 122	D:34,4; Ep:6,8-6,4 - 2/3 (brûlé).
1196 - CAP 123	D:34,5x34; Ep:7,3-7 - 2/3 (trois fragments concordants brûlés).
1197 - CAP 124	D:39x35,7; Ep:5,6x4,5 - 1/2 (brûlé).
1198 - CAP 125	D:37,8x36; Ep:7,8-6,4; D lat:3,3 - 4/4 (trois fragments concordants brûlés).
1199 - CAP 126	D:34x30,4; Ep:6,8-5,2; D lat:3,2 (deux fragments concordants, brûlés et déformés).
1200 - CAP 127	D:36,2; Ep:6,3; D lat:3,2 - 1/2 (trois fragments concordants brûlés).

1201 - CAP 128 — D:33,9; Ep:7; D lat:4 - 3/4 (deux fragments concordants ; fortement brûlés).

1202 - CAP 129 — D: 7; Ep:7,3 - 1/3 (fortement brûlé).

1203 - CAP 130 — D: 7; Ep:7 - 1/4 (brûlé).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, (salle P, dans un foyer à même le sol).
Datation: fin du IIème s.ap.J.-C.

Comme les objets précédents depuis le n°1189.

Remarque: Nous ne connaissons pas de parallèles à ce type d'objets.

A XL - OBJETS CIRCULAIRES DIVERS ET INDETERMINES

L'étude des objets de forme circulaire aplatie est, en l'absence de contexte, délicate . Ceux que nous avons réunis ici peuvent répondre à de nombreuses fonctions: fusaïoles, couvercles de pyxides, cardes, bouchons: on ne saurait bien souvent faire véritablement le partage .

A XL,1: Bouchon .

Catalogue:

1204 - 239 - PLLVII D:20; Ep:5 - A/A
Prov.: Indéterminée .

Ce bouchon est muni d'un pas de vis à gauche, qui lui permet de former, comme pièce mâle, le fond d'un étui. La tranche est arrondie, la face visible, concave, est pointée en son centre, autour duquel court une fine rainure; deux autres rainures, plus larges (D:11,4-13,3) ceintent également cette face .

A XL,2: Couvercles ? Ces quatre objets présentent diverses particularités (face inférieure creusée, profil) qui impètrent une telle fonction .

Catalogue:

1205 - 237 - PLLVII D:23,6; épaisseur:2,3 - A/A (deux fragments concordants).
Prov.: Indéterminée .

La face inférieure est plane; à sa périphérie court un biseau qui la raccorde à une tranche droite et peut avoir facilité l'adaptation du couvercle rentrant. La face supérieure est moulurée .

Parallèle: Le MAN renferme dans ses collections une boîte (1) à couvercle en deux éléments, une couronne et une rondelle qui a le même profil que notre exemplaire .

1206 - 747 - PLLV D:23,3; Ep:9 - A/A
Prov.: Indéterminée .
Biblio: Cat.Oll. n°250 p.61, et n°5 pl.XXVII.

La face inférieure est plane et tournée; son centre présente un trou en entonnoir (H:4,7; D:5,2). La face supérieure, fortement bombée, est ornée d'une gorge en V près de la base, tandis que son sommet est pointé .

1207 - 232 - PLLVIII D:37,4; Ep:8,2 - A/A
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.569 n°1829,fig.en bas à gauche, p.569.

La face inférieure est plane; son centre présente un trou (H:5,3; D:11,5) à bord droit et fond concave, surcreusé en son centre d'un trou de H:2, D:2,7. La face supérieure est bombée; une moulure court à la périphérie,tandisque le centre,au fond d'une dépression, est occupé par un mamelon cylindrique pointé.

Remarque: Il est possible que, sur les deux exemplaires précédents, le creusement de la face inférieure permette d'adapter le couvercle tout en maintenant un large espace utile (2).

1208 - 429 - PLLX L max:31,3; Ep:6,3 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La tranche, droite, est ornée de deux gorges parallèles aux faces. La face inférieure présente un trou rectangulaire (21,8x18), s'ouvrant par un de ses côtés sur la tranche de l'objet, et surcreusé, au centre de la plaquette, d'un trou rond (D:15,6); l'un et l'autre trous ont 1,5 de hauteur et leurs bords sont droits. La face supérieure, bombée, est ornée de rainures qui y dessinent des losanges .

Remarque: Nous ne connaissons pas de parallèles à cet objet dont nous ignorons l'utilisation .

A XL,3:

Les objets suivants pourraient, en raison de leur forme, de leur trou central, avoir été des fusaïoles, mais aussi des couvercles de boîtes par exemple .

Catalogue:

1209 - 219 - PLLVI D:34,4; Ep:6,9 - 4/4 (des écailles à la périphérie).
Prov.: indéterminée .

La face inférieure est plane et présente autour du trou central (D:7,1-6,7) une gorge à peine marquée. A la périphérie, la surface s'incline, pour former avec la face supérieure une tranche à profil ensgive. Le trou central s'évase en direction de la face supérieure, bombée, ornée d'une gorge forte à la périphérie, et d'une autre, plus faiblement marquée (D:12) autour du trou central .

1210 - 230 - PLLV D:34,2; Ep:6,6 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.569 n°1829 (fig. du bas, au milieu).

La face inférieure est plane, ornée à la périphérie, et autour du trou central (D:6,3) d'une gorge en V. La face supérieure, bombée, présente autour du trou central, un mamelon hémisphérique, que limite une moulure forte quadrangulaire (D ext:16); une gorge en V court à mi-distance entre cette moulure et la périphérie (D ext:27,5) .

1211 - 314 - PLLV D:38,9; Ep:7,8 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

La face inférieure est faiblement concave; la face supérieure, fortement bombée, présente deux ondulations concentriques, qui peuvent résulter d'un tournage négligé. Le centre est percé d'un trou perforant (D:7,3).

Remarque: Le profil de cet objet l'apparente aux fusaïoles de type A XXXVI,1 .

1212 - 332 - Pl.LV D:23,4x22,5; Ep:4 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

L'une des faces a un profil bombé à sommet aplati; l'autre présente une moulure en fort relief à la périphérie, une autre, à mi-distance de la périphérie et du trou central (D:6,4): ces deux moulures limitent deux zones de profil bombé .

A XL,4:

Tous les objets de cette série présentent une base plate, une face bombée, et un trou central. Leur identification est douteuse: il peut s'agir, plutôt que de fusaïoles, d'éléments terminaux, sur manches de couteaux par exemple. Mais les preuves archéologiques font défaut .

Catalogue:

1213 - 217 - Pl.LVI D:34,5; Ep:9,4; D trou:6,9 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion (M).

Le raccord entre les deux faces se fait par une tranche droite; la face inférieure porte sur la moitié de sa périphérie un ressaut dû à un accident de tournage.

1214 - 218 - Pl.LVI D:37,5; Ep:6; D trou:8 - 4/4 (écailles à la périphérie; deux fragments concordants).
Prov.: indéterminée .

Le raccord entre les deux faces, par une tranche droite, est souligné, sur la face bombée, par une gorge. La face inférieure présente une zone d'os brut dans son diamètre.

1215 - 282 - Pl.LVI D:4; Ep:5,4; D trou:3,4 - 3/4 (écailles importantes à la périphérie) .
Prov.: Ste Colombe II.

La face inférieure présente des zones d'os spongieux; le trou central s'évase vers la face supérieure .

1216 - 131 - Pl.LVI I max:36; Ep:8,2; D trou:6,5 - 1/2 (l'objet est brisé dans son diamètre).
Prov.: Lyon, square Cardinal Gerlier.

La face inférieure présente des zones d'os spongieux, et elle est, à sa périphérie, légèrement inclinée vers la tranche, qui est droite. Le raccord avec la face supérieure est souligné, à la périphérie de celle-ci, par une moulure en trapèze rectangle .

1217 - 78.1.6.47 - Pl.LVIII D:33; Ep:8,2; D trou:8,4 - 4/4 (une écaille à la périphérie).
Prov.: Lyon, Vieux Incarné (I IX 78, sond.7, zone Est, angle M 2-M 3).

Le raccord entre les deux faces se fait par une tranche évasée vers la face supérieure, dont le sommet est aplani .

A XL,5:

Catalogue:

1218 - 225 - PL.LVI D:41,5; Ep:6,7 - 4/4 (une écaille à la périphérie).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.569 n°1829, fig.p.570 à gauche.

Cet objet ne diffère du précédent que par son trou rectangulaire (18,2x9,5). La face plane présente à sa périphérie un ressaut, par endroits, qui résulte d'un accident de tournage .

Remarque: Il pourrait s'agir ici, en raison de la forme du trou central, d'une garde, d'épée par exemple (3).

A XL,6: Rondelles non identifiées .

Catalogue:

1219 - 673 - PL.LVIII D:33,7; Ep:2,5; D trou:2,5 - 4/4
Prov.: Indéterminée .

Une face plane et polie, l'autre, plane également, est ornée de deux gorges concentriques (D:18,7 et 16) La tranche est en quart de cercle. Objet très usé.

1220 - 707 - PL.LVIII D:25,8; Ep:3,4 max; D trou central:2,3 1/2 l'objet est brisé selon son diamètre
Prov.: Indéterminée .

Une face plane et lisse, l'autre est ornée de trois gorges concentriques; le trou central s'évase en arrondi vers cette face. Aspect grossier .

1221 - 228 D:29; Ep:2,9; D trou central:6,8 - 4/4
Prov.: Indéterminée .

Rondelle à tranche tournée droite; l'une des faces est polie, l'autre présente des ondulations irrégulières, par endroits, dues à un tournage grossier.

1222 - 236 D:35,7; Ep:5,2 - 4/4 (deux fragments concordants).
Prov.: Indéterminée .

Les deux faces de la rondelle, qui n'est pas perforée, sont sommairement dégrossies. La tranche, droite, présente un ressaut .

1223 - 281 - PL.LVIII D:28,7; Ep:4,8; D trou central:4,2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

Une face plane; la tranche s'évase vers l'autre face, qui présente un mamelon central important, limité à sa périphérie par une dépression; le centre de l'objet est perforé .

1224 - 333 - PL.XLVII D:12,4; Ep:3,9; D trou central:2 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

Rondelle épaisse perforée en son centre d'un trou en double entonnoir. Un autre trou, non perforant, est ménagé dans l'épaisseur de l'objet .

1225 - 78.1.6.90 - PLL.V D:22,8; Ep:5,8; D int:3,2 - 4/4
Prov.: Lyon, Vieux-Lyonnais (10 XI 78 secteur 7, zone E, carreau 8),
Datation: Ier-IIème s.ap.J.-C.

L'une des faces est plate; la tranche est évasée vers la face supérieure qui présente deux moulures concentriques et des zones bombées. Le tournage de cet objet est décaxé: le plan selon lequel il a été travaillé forme avec la matrice un angle de 10° .

1226 - 251 D:14,3; Ep:13,7; D int:2,7 - 4/4 (trois fragments concordants),
Prov.: indéterminée .

Objet en forme de sphère légèrement aplatie aux deux pôles, travaillé au tour, et perforé .

1227 - 704 - PLL.VII D:27,7; Ep.max:3 - 4/4
Prov.: indéterminée .

La face inférieure du disque est colonie et se raccorde à la tranche, droite, par une couronne biseautée. La face supérieure, polie, est pointée en son centre et présente une gorge à sa périphérie .

Remarques: Il doit s'agir ici d'un fond ou d'un couvercle de boîte .

1 - Inv.n°14195, prov.Vaison-la-Romaine .

2 - Nous avons constaté l'existence de cet usage sur une série de boîtes-gigogines gallo-romaines du Musée Calvet à Avignon: inv.n°497 .

3 - Voir une garde en bois, plus épaisse il est vrai, et ornée, qui présente le même trou central, sans encoche pour adapter la lame, dans Fellmann, 1966 fig.1 n°4b . Voir aussi au Musée Archéologique de Nîmes, une rondelle analogue, à trou carré, Inv.n°509.26.2 (prov.Nîmes) .

SECTIONS B I à B XV

OBJETS A SECTION CARREE OU RECTANGULAIRE

B I - LES DES CREUX

L'existence de dés à jouer (cf.aussi la section B III: les dés pleins) est attestée en Grèce à haute époque (1), et diverses traditions en attribuent l'invention à Palamède, aux Egyptiens, aux Orientaux (2). Nous n'en connaissons pas, dans le monde gaulois, qui soient antérieurs à l'époque de La Tène (3). Ils sont, dès cette époque, cubiques ou parallélépipédiques, et leur chiffrage varie; mais nous ne connaissons pas de dés creux gaulois, analogues à ceux qui nous occupent .

Les dés creux, cubiques, font plus de 16 de côté; ils ont été taillés dans des matrices axiales, prélevées sans doute sur métatarses de bovidé, si bien que deux de leurs faces opposées l'une à l'autre sont trouées, le canal médullaire traversant le dé de part en part. Des pastilles circulaires ont été soigneusement rapportées pour boucher ces trous avant que le chiffrage soit porté sur chacune des faces. La présence de la pastille ne modifie alors en rien la disposition des nombres, mais il peut arriver qu'un cercle du chiffrage empiète sur la pastille, et, éventuellement, l'écaille .

Sur les quatre exemplaires du MCGR comme sur le dé transformé en manche de couteau (cf.n°1234) le chiffrage est régulier et la somme des nombres inscrits sur les deux faces opposées est de 7. Les nombres sont marqués à l'aide de deux cercles pointés concentriques. Il est curieux de constater que, sur presque tous les dés de ce type que nous connaissions, ce sont les faces 3 et 4 que ferment les pastilles rapportées. Cela ne tient pas à des raisons techniques: il était plus facile de graver l'unique cercle d'un as au centre d'une pastille que trois ou quatre cercles qui risquaient d'être à cheval sur la matrice et sur la pastille, donc plus difficiles à graver; la gravure d'un deux ou d'un cinq ne posait pas plus de problèmes que celle d'un quatre ou d'un trois. Il faut donc chercher une explication dans le jeu lui-même. Il est vraisemblable que ces pastilles étaient collées, mais rien ne permet de dire s'il y a perte de poids, équilibre, ou poids supplémentaire, sur ces faces dont la paroi est plus mince, mais où doit s'ajouter une épaisseur de colle. D'ailleurs, comme les deux faces déséquilibrées sont opposées l'une à l'autre, un équilibre doit se rétablir, favorisant également, si ces deux faces sont plus lourdes, la chute de nombres médiocrement intéressants (3 et 4), si elles le sont moins, celle du plus dangereux et du plus intéressant (1 et 6); et si toutes les faces ont finalement un poids égal, le fait que le dé soit creux ou plein ne change rien aux effets du hasard. Il ressort donc que l'usage du dé creux n'est pas un usage de faussaire à priori, et qu'au contraire les aléas de la fabrication sont compensés par l'ingéniosité du chiffrage. Dès lors, la véritable question - sans réponse - est de savoir pourquoi l'on a, en ce, choisi de fabriquer, quelques problèmes techniques que cela pose, de gros dés .

Catalogue:

1229 - 677 L:17; Lp:16,2; D ch:5,5 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Les faces perpendiculaires au canal médullaire sont munies de pastilles, et portent les nombres 3 et 4.
Le chiffrage est très usé.
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 4; 3 .

1229 - 676 L:20,5x20; Lp:19; D ch:5 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné ?
Biblio: Montauzan, 1913, p.89 ? "ancienne collection de la Faculté des Lettres", d'après l'inventaire Magneval; l'objet porte un n°50 au crayon.

Les faces munies de pastilles portent les nombres 3 et 4; chiffrage: 1; 2; 6 1; 5; 4; 3 .

1230 - 456 - PILIX Métatarsien de boeuf (Popiln)
L:21,3,21,6;Lp:19,5;Dch:4,3 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II .

Les faces perpendiculaires au canal médullaire et munies de pastilles portent les nombres 3 et 4; chiffrage: 1; 2 /; 6 1; 5; 3 /; 4 .

1231 - 457 L:19,5; Lp:20; D ch:4,5 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II .

Les faces munies de pastilles portent les nombres 3 et 4;
chiffrage: 1; 2 /; 6 1; 5; 3; 4 .

Parallèles - Datation:

On connaît de nombreux exemplaires analogues en France (4) comme à l'étranger (5). Aucun d'eux n'est postérieur au premier siècle de notre ère; les plus anciens que nous ayons rencontrés (6) proviennent de la Corse et appartiennent au VIème s. av.J.-C.: les influences étrangères méditerranéennes suffisent à expliquer l'apparition si précoce de ce type inconnu en métropole.

1 - Citons par exemple les dés de Sparte: Dawkins, 1929 p.237 (VIIIe-VIIe s.av.J.-C.)

2 - D.A., article Tessera (E.Lafaye).

3 - Déchelette, 1914 p.1396-1398 par exemple .

4 - En France, à Lyon même, quelques exemplaires inédits au Musée de Fourvière; aux Bolards, Cat.Bij. n°176 p.47 et pl.XX n°1; à Annecy, Marteaux-Le Roux, 1914, p.12 pl.XXXII n°9; en Corse, cf. la note 6 ci-dessous .

5 - En Allemagne, à Mayence, Becker, 1972 p.21-22 pl.4 fig.C; à Trèves: Steiner, 1939 p.47; en Suisse, à Windonissa, voir en dernier lieu Schmid 1978 V1 à V5, p.66-67 pl.1-2, V27 à 31, p.69-70, pl.5-6 et p.60-64, avec renvoi à des exemplaires de Bâle; au Maroc, à Thamusidat Callu et alii, 1965 p.106-107, pl.LXXI fig.1 à 4 (fin du IIème s.-début du Ier s.av.J.-C.); en Italie: Marcando, 1974, tombe 1, n°5 p.103 fig.25, f (fin du Ier s.av.J.-C.); en Asie Mineure, à Myrina, Pottier-Reinach, 1887 p.214, 221 et 596, n°610 (hellénistique); en France, à Angers, dans un niveau Tibère-Claude (inédit, fouilles Strauduau, inv.n°49007.25, 1982).

6 - A Aléria, Jehasse, 1973 p.470 et 526, pl.166, fig.2206 (475-450 av.J.-C.)

B II - MANCHES DE PETITS COUTEAUX CREUX A SECTION RECTANGULAIRE .

Ces manches de couteau, proches par le dispositif d'emmanchement et le profil, de ceux du type A IV, ont, comme eux, une extrémité utile dont la base présente une encoche s'évasant progressivement, qui permet de fixer la lame. A cette extrémité, une dépression plus ou moins marquée correspond à l'emplacement du pouce. La section est approximativement rectangulaire .

Catalogue:

1232 - 403 - Pl.XII L:54,6; l:12,3; Epmax:9,6 - 4/5 (l'extrémité utile est écaillée; l'anneau de fer est oxydé).
Prov.: Indéterminée .

L'objet présente à son extrémité proximale un anneau de fer (Dext:18,4-17,6), à section rectangulaire aplatie; cet anneau est partiellement engagé dans la base de cette extrémité, qui a un profil légèrement concave; un rivet traverse le manche de part en part, perpendiculairement au plan de l'anneau, et près de lui: il servait sans doute à assujettir la soie de la lame. Le corps de l'objet présente sur ses deux faces une série de moulures: une en V, occupant le fond d'une large gorge en V, parallèlement à chaque bord, et près d'eux, une, selon l'axe médian, faite par la réunion des bords des deux gorges latérales. Les petits côtés sont droits. La dépression placée près de l'extrémité utile fait le tour de l'objet.

1233 - 191 - Pl.XII L:42; l:25,4-22,8; Ep:15,5-14,9 - 4/5 (l'extrémité utile est écaillée) .
Prov.: Lyon, Trion (M).

L'objet a une forme parallélépipédique, plus large et étroite à l'extrémité proximale qu'à l'extrémité utile. La base de l'extrémité proximale présente une gorge s'évasant à partir du trou intérieur brut; la base de l'extrémité utile devait en présenter une également. Les deux faces larges sont décorées de moulures arrondies, disposées parallèlement et selon l'axe longitudinal de l'objet: une, large, selon l'axe médian, puis, de chaque côté, une moulure large, dissymétrique, et enfin, près du bord, une moulure plus étroite. A l'extrémité utile, deux dépressions opposées l'une à l'autre, sur les faces larges. La section s'inscrit dans un rectangle, mais les faces sont bombées légèrement .

Nous pouvons intégrer à ce groupe l'objet suivant, qui peut provenir d'une réutilisation, et présente le même dispositif d'encoche à ses deux extrémités .

Catalogue:

1234 - 455 - Pl.LIX L:22x22,5 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II.

Ce manche de petit couteau a été façonné dans un dé cubique creux (cf.B I). Les faces du dé, perpendiculaires au canal médullaire, étaient munies primitivement de pastilles: celles-ci ont disparu, et deux

encoches opposées l'une à l'autre, sur chacun des trous, permettent de fixer d'un côté une lame, de l'autre un anneau de suspension. Deux trous perforants ont été ménagés (D:2,4 et 3,3) à 5,5 et 4,4 de la face portant primitivement le nombre 3, et sur les faces portant le 2 et le 5. Par ces deux trous passaient sans doute des rivets qui assujettissaient la soie de la lame. Les deux faces primitivement munies de pastilles portaient les nombres 3 et 4 du dé.
Chiffrage: 1; 2 /; 6 I; 5; (3 /); (4).

Parallèles - Datation

Nous ne connaissons pas d'autre cas où un dé ait été transformé en manche de couteau; mais il existe à Vindonissa (1) un couteau dont le manche figure un osselet: le dé a peut-être été choisi ici non seulement comme élément matériel commode pour faire un manche - et à la vérité, commode, il ne l'est guère, vu ses proportions - mais aussi comme décor figuré .

Rares sont d'ailleurs les manches de couteau de type B II qu'on ait publiés: on peut citer un exemplaire d'Alsiingen (2) proche de notre n°1232; un autre exemplaire figure dans les collections du Musée d'Avenches (3). Le Musée de Puy-Latta, à Lyon, possède enfin un couteau, inédit, muni d'un manche de ce type .

Cependant, divers éléments permettent de préciser un peu l'extension chronologique du type: on sait que les dés creux ne dépassent pas le Ier s.ap.J.-C. (cf.section B I); on connaît d'autre part des exemplaires de profil analogue aux nôtres, mais formés de deux plaques d'os réunies par des rivets (4): ils appartiennent au Ier s.ap.J.-C., voire au tout début du IIème s.ap.J.-C., et l'on peut considérer qu'il en va de même de nos exemplaires qui, du point de vue chronologique, comme du point de vue morphologique, sont à rapprocher du type A IV,1 .

1 - Simmett, 1997 p.14 fig.4 n°5 .

2 - Ulbert, 1959 pl.26 (Ier s.ap.J.-C.)

3 - Inv.n°74/5754, non daté, au dépôt des fouilles .

4 - Un exemplaire provient des fouilles de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Ier s.ap.J.-C.); un autre est mentionné à Verulamium: Sheppard-Frere, 1972 n°208 p.152 pl.55 (110-120 ap.J.-C.); d'autres, non datés, sont connus à Vienne : Wassy-Müller, 1922 pl.XII n°1; ou aux Balards, Cat.Dij. n°144 p.39 et pl.XVIII n°5 et n°140 p.39 et pl.XXI n°7

B III - LES DES PLEINS

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les différentes formes et les différentes utilisations du dé antique (1). Tous les dés du MCGR sont cubiques ou approximativement cubiques (cf.la section B I: les dés creux); les faces sont généralement planes, bombées dans quelques cas (n°1288, n°1293); les arêtes peuvent être vives; le plus souvent elles sont arrondies, et parfois abattues, déterminant un plan oblique de raccord (cf.n°1249, 1254, 1278, 1299 ...). Le chiffrage est régulier et le total des nombres portés sur les deux faces opposées est égal à 7, mais il y a des exceptions (cf.n°1294), qui dans la mesure où tous les nombres sont représentés, dans un ordre, il est vrai, inhabituel, ne doivent être que des accidents. Un exemplaire (n°1296) n'est pas complètement marqué. Le chiffrage peut être effectué à l'aide de trois motifs: cercles pointés, simples ou doubles, ou trous à fond en entonnoir, ou en accolade (n°1296); dans quelques cas, le chiffrage utilise deux motifs pour un même dé (cf.n°1289), voire pour un même nombre (cf.n°1293), ou deux formats d'un même motif (cf.n°1291, 1292). La disposition des motifs pour un même nombre varie peu observés en suivant les nombres selon le même ordre, un deux ou un trois peuvent être disposés en ligne oblique inclinée à gauche ou à droite, le six est généralement vertical; dans quelques cas, la disposition du motif est anormale (cf.n°1258,1291,1294,1295,1298). Ces variations ne semblent pas pertinentes. Au contraire, deux dés présentent des forages conduits dans certains motifs du chiffrage (cf.n°1297 et 1293) qui amènent le dé à tomber plus souvent sur les faces 5 ou 6, et à présenter donc un coup défavorable. Il est possible que les motifs, ou moins certains d'entre eux, aient été remplis de substance noire (cf.n°1236).

Les dimensions de nos dés varient de 6,4 de côté (n°1296) à 16,4 (n°1290). On sait que des exemplaires plus volumineux existent, creux, et pris dans une matrice axiale (cf.section B I, voir aussi le chapitre sur les contraintes du matériau). Certains exemplaires ne sont que très grossièrement parallélépipédiques, et deux de leurs faces sont plus larges que les autres: elles portent généralement le 1 et le 6 .

Catalogue:

a) provenance indéterminée, motif M.

1235 - 40 L:6,5x5,7 - 4/4
Biblio Cat.DII,n°246 p.61 et pl.XXXI n°3.
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3 /; 4 .

1236 - 180 L:12,4x11,7x11,5 - 4/4
Les faces les plus grandes portent le 3 et le 4; il reste dans les motifs du chiffrage des traces de substance brune .
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3; 4 ; teinte verdâtre .

1237 - 679 L:14,7x14x13,5 - 4/4
Grandes faces: 5 et 2; teinte verdâtre.
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3 / .

1238 - 680 L:11,4x11,2x11,1 - 4/4
Une zone d'os spongieux sur la face du 3 . Les arêtes sont abattues .
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3 .

1239 - 430 L:10,2; ch:4 sauf l'as:2,3 - 4/4
Motif M, sauf l'as: motif W;
chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3/ .

b) provenance indéterminée, motif W:

1240 - 41 L:5,5 - 4/4
Biblio: Cat.DIJ.n°247 p.61
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3; 4 .

1241 - 42 L:5,4 - 4/4
Biblio: Cat.DIJ. n°248 p.61
Le chiffrage est très effacé, sauf pour le 5 .
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 4; 3 .

1242 - 675 L:14,3x14x10,7 - 4/4
Grandes faces: 6 - 1;
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3; 4 .

1243 - 678 L:14,8x13,8x13,7 - 4/4
Grandes faces: 3 et 4 .
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 4; 3 .

c) provenance Lyon, motif W.

1244 - 674 17,4x16x13,5 - 4/4
Prov.: "chemin du fort de Loyasse à celui de St Irénée".
Biblio: Comarmond, 1857, n°80, p.457.
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3/ .

d) provenance Ste Colombe-lès-Vienne II, motif M.

1245 - 467 L:14x13,5x13,2; ch:2,5 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3; 4 .

1246 - 469 L:7,8; ch:2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3/; 4 .

1247 - 470 L:6,8x6,4; ch:1,8 - 4/4 (brûlé).
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3; 4 .

1248 - 473 bois de cervidé ? ou os ?
L:14,4x14x12; ch:3,3 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3/; 4;
faces larges: 1 et 6.

1249 - 475 L:12,5x12,4x11,2; ch:2,8 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3;
faces larges: 1 et 6; arêtes abattues .

1250 - 476 L:10,5; ch:3 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3 .

1251 - 477 L:7,3; ch:1,7 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3; 4 .

1252 - 479 L:13,8x13,7x12; ch:2,5 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3/; 4; faces larges: 1 et 6.

1253 - 480 L:11,2x11,2x10,2; ch:2,8 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3; faces larges: 1 et 6.

1254 - 481 L:11,9x11,4x10,7; ch:1,9 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3/;
faces larges: 3 et 4. Les arêtes sont abattues .

1255 - 482 L:8,2x8,2x7,5; ch:1,8 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3/ .

1256 - 483 L:8,3x8,4x8; ch:1,6 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3/; 4 .

1257 - 484 L:6,7 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3.

1258 - 486 L:11,5x11,4x11,2; ch:2,3 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 -; 5; 4; 3 .

1259 - 487 L:13,8x12,9x10,5; ch:2,5 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3; faces larges: 1 et 6.

1260 - 488 L:10,9x10,4x9,4; ch:2,8 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3; 4 .

1261 - 489 L:7,8x7,8x7,5; ch:2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3; 4 .

1262 - 490 L:8,5x8,5x8; ch:2,8 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3; 4 .

1263 - 491 L:7,3x7x7 - 4/4(le six est déterioré).
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3 .

1264 - 492 L:12x11,8x11,3; ch:2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3/ .

1265 - 493 L:11,2x10,5x10; ch:3,4 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3/ ;faces larges: 1 et 6.

1266 - 494 L:10,5x9,9x8,4; ch:2,2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3/; 4; faces larges: 3 et 4.

1267 - 495 L:9x8x7,8; ch:1,5 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3/; 4 .

1268 - 496 L:8x7,8x7,8; ch:2,4 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 4; 3/ .

1269 - 497 L:7,2x7x6,8; ch:1,3 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3/; 4; faces larges: 1 et 6.

1270 - 498 L:13,2x10,6x9,5; ch:3 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3; 4; faces larges: 1 et 6
(le clé est sensiblement allongé).

1271 - 499 L:10,7x10,5x10; ch:2,3 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3; 4 .

1272 - 500 L:9,4; ch:2,3 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 3/; 4 .

1273 - 501 L:7,5x7,3x7,3; ch:2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3/; 4 .

1274 - 504 L:11x10,5x9,8; ch:2,7 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3; faces larges: 1 et 6.

1275 - 505 L:8,7x8,6x8,4; ch:2,2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 4; 3/; faces larges: 3 et 4.

1276 - 506 L:8,3; ch:2,4 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 l; 5; 4; 3/ .

1277 - 507 L:7,3; ch:1,5 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3/; 4 .

1278 - 509 L:10,6x10,5x8,9; ch:2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 1; 5; 3/; 4; faces larges: 1 et 6.

1279 - 510 L:9,2; ch:2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 1; 5; 4; 3/ .

1280 - 511 L:9,2x6,7x8,4; ch:2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 1; 5; 3/; 4; faces larges: 1 et 6.

1281 - 512 L:7,8x7,7x7; ch:1,7 - 4/4 (le bord du 2 est abîmé).
Chiffrage: 1; 2/; 6 1; 5; 3; 4 .

e) Provenance Ste Colombe-lès-Vienne II, motif W .

1282 - 464 L:15,8x13,8x14,7; ch:5 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 1; 5; 4; 3/; faces larges: 2 et 5.

1283 - 465 - PI.LIX L:15,6x13,2x15,5; ch:4,9 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 1; 5; 4; 3/; faces larges: 1 et 6.
Les arêtes sont abattues .

1284 - 468 L:7,3; ch:1,8 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 1; 5; 3; 4 .

1285 - 472 Bois de cervidé ? ou os ?
L:14,3x13x12,8; ch:3,9 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 1; 5; 4; 3; faces larges: 2 et 5.

1286 - 474 L:14,6x14,6x13,9; ch:4 - 3/4 (l'un des angles est détruit).
Chiffrage: 1; 2; 6 1; 5; 3/; 4 .

1287 - 478 L:14,4x14,3x14,2; ch:3,7 - 4/5 (trois angles sont écaillés sur la face 4).
Chiffrage: 1; 2/; 6 1; 5; 3; 4 .

1288 - 485 L:14,2x13,8x13,6; ch:3,7 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 1; 5; 3; 4; les faces sont bombées.

1289 - 502 L:6,7; ch:2 - 4/4
Chiffrage: 1; 2/; 6 1; 5; 3; 4 .

f) Provenance Ste Colombe-lès-Vienne II, motif V .

1290 - 503 Ivoire d'éléphant (Poplin).
L:16,7x16,7x15,8; ch:3 - 4/4 (deux fragments concordants).
Chiffrage: 1; 2; 6 1; 5; 4; 3. L'objet présente des traces d'oxydation; teinte brun sombre .

g) Provenance Ste Colombe-lès-Vienne II, désparticuliers.

1291 - 508 - PI.LIX L:11,2x11,2x10,8; ch:2 (sauf l'as: 3,9) 4/4
Motif V, l'as étant sensiblement mieux marqué.
Chiffrage: 1; 2 -; 6 1; 5; 4; 3/ : la disposition du 2 est inhabituelle. Faces larges: 1 et 6.

1292 - 461 os ou bois de cerf ? (Poplin)
L:12,8x11,8; ch:2,8 - 4/4
Motif M, pour le 1, le 2 et le 5; le 3 utilise également le motif M, mais en deux formats: plus grand au milieu (ch:3,8) qu'à chaque bout (2,8); le 4 est marqué par quatre trous à bord droit, et le 6 est à peine marqué par six trous légers.
Chiffrage: 1; 2; 6 1; 5; 4; 3; faces larges: 1 et 6.

1293 - 471 bois de cervidé ou os ? (Poplin)
L:17x15,5x15,5; ch:3,4(W) - 4/4
Motif M, pour le 1 (ch:2,8); motif W pour le 2, le 4 et le 5; même motif, presque effacé, pour le 6; pour le 3, motif M au centre et motif W aux deux bouts.
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 4; 3 /; faces larges: 1 et 6; les faces sont bombées .

1294 - 458 L:8,6x8x7,8; ch:1,6 - 4/4
Chiffrage: 1; 2 /; 6 -; 3 /; 4; 5 (chiffrage irrégulier).

1295 - 466 L:15x14,8x14,3; ch:5,6 - 4/4
Chiffrage: 1; 2; 6 -; 3; 5; 4 (chiffrage irrégulier)
Faces larges : 1 et 6 .

1296 - 459 L:6,7x6,4; ch:1,4 - 5/6 (un coin écaillé).
Le motif du chiffrage est un trou en cuvette à centre pointé.
Chiffrage: 1; (pas de chiffrage); 6 l; 5; 4; (pas de chiffrage). Le dé est très décaxé, et les faces sont losangiques: deux faces sont vierges; il semble que ce soit en commençant à marquer l'une de ces deux faces que le tabletier ait fait sauter un coin du dé, ce qui explique son état d'inachèvement .

h) provenance Ste Colombe-lès-Vienne II, dés pipés .

1297 - 462 - PLLIX L:9,2; ch:1,2 - 4/4 (fendu).
Motif M; chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3 /; 4; le motif du 2 situé près des faces 6 et 4 est troué, de même que le motif 3 situé près des faces 6 et 5: il suffisait de remplir ces trous de plomb, par exemple, pour que le dé soit entraîné sur la face 6, alourdie.

1298 - 463 - PLLIX L:8x7,8; ch:2 - 4/4
Motif M; chiffrage: 1; 2; 6 -; 5; 3 /; 4; le motif du 3 situé près des faces 1 et 5 est troué et communique avec le motif, symétrique, du 4, situé près des faces 2 et 6; en outre, le motif du 4, situé près des faces 1 et 5 est troué. Une fois les trous remplis de plomb, le dé était déséquilibré et entraîné vers les faces 5 et 6 .

i) fonds récents, motif M .

1299 - CAP 15 L:12,7x12x10,9; ch:2,5 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 4; 3; faces larges: 3 et 4.
Les arêtes et les angles sont abattus .

1300 - 79.1.6.13 L:12,8x12,7x10,7; ch:3 - 4/4
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (10 VI 79 carré B5, lot 3, branche Ouest du cryptoportique, décapage du sol).
Datation: 1er-IIème s.ap.J.-C.
Chiffrage: 1; 2; 6 l; 5; 3; 4; faces larges: 1 et 6.

Parallèles - Datation:

Il serait vain de chercher des parallèles à ces objets, fort communs en contexte gallo-romain. Le type existe déjà au VIIème s.av.J.-C. (2) au moins en Grèce. Des exemplaires en ivoire (cf.notre n°1290) se rencontrent déjà dans le monde étrusque (3) avec des exemplaires en os. La forme perdure sans changement jusqu'à l'époque moderne (4).

1 - Voir l'article de base dans D.A., article Tessera (G.Lafaye).

2 - Cf. la note 1 ci-dessus, dans la section B I .

3 - Cf. l'inventaire dressé par Y.Huls, dans Huls, 1957 p.89-90; pour les dés en os, cf. p.100-104 .

4 - On verra, outre un inventaire très détaillé des dés de Windonissa, une comparaison avec des dés modernes dans Schmid, 1978 .

A IV - LES SERRURES

Ce type d'objets est bien connu dans l'Antiquité . Il a la forme d'un parallélépipède rectangle, dont l'une des faces, que nous appellerons interne, peut être de profil arqué . Cette face porte, dans son axe longitudinal médian, une légère dépression allongée, à bords droits, qui présente une fente en son milieu .

L'autre face large externe porte, dans le même axe, une dépression plus importante, en forme de trou de serrure: les bords en sont droits pour la partie circulaire et évasés vers l'intérieur pour la partie rectangulaire, qui, à sa petite extrémité, est perpendiculaire à une gorge large, plus profonde qu'elle, traversant l'objet transversalement . De ce côté, la fente de la face interne donne dans l'axe de la partie rectangulaire . Un trou perforant, transversal lui aussi, court sous la partie circulaire, près du bord de l'objet .

Ce prisme est, sur l'objet en état de marche, surmonté par un bouton de forme pyramidale, et sommé d'une tablette . Sur la face interne du bouton, à la base de la pyramide, court une moulure de section trapézoïdale qui s'engage dans la dépression rectangulaire de la partie parallélépipédique: le bouton peut donc courir sur cette sorte de rail sans se séparer du reste de l'objet. Pour renforcer la cohésion de l'ensemble, un clou de bronze relie les deux pièces: sa tête, plate, est engagée, sur la face interne du parallélépipède, dans la dépression allongée, la tige passe par la fente, qui lui permet de manoeuvrer longitudinalement, et traverse le bouton .

Si, depuis longtemps, ce type d'objets est interprété comme un élément de serrure, le schéma de son fonctionnement nous demeure mal connu . L'hypothèse formulée par Y.Huls (1) repose sur une particularité d'un exemplaire du Musée Grégorien du Vatican qu'on ne retrouve pas sur les autres objets de ce type: l'auteur suppère qu'une clé fine puisse passer, pour débloquer le mécanisme, par un trou foré au centre de la partie circulaire du parallélépipède: nos exemplaires n'en portent pas . D'ailleurs son schéma de reconstitution n'explique pas la forme allongée de la fente, et mal la présence particulière de la gorge large transversale .

Un autre mode de fonctionnement a été proposé (2), selon lequel il s'agirait d'une sorte de cadenas à sceau: par le trou transversal, on fixerait la serrure sur un pivot engagé dans le chambranle ou le montant; puis on placerait une boucle, reliée à la porte ou au couvercle, dans la gorge transversale large, on repousserait sur elle le bouton, si bien que la boucle soit prise, et l'on déposerait un cachet de cire dans la partie circulaire de la dépression, qui empêche alors de manoeuvrer à nouveau le bouton, à moins de briser le sceau .

Cette reconstitution tient compte de toutes les caractéristiques de l'objet . Quelques remarques cependant s'imposent . On sait aujourd'hui plus précisément quel type d'objets ces serrures devaient équiper: il s'agit de cassettes rectangulaires (cf.la section B VIII), et les serrures étaient placées à l'extrémité étroite par laquelle sort le couvercle à glissière: elles étaient encastrées verticalement, partie circulaire en bas, de telle manière que ne dépasse que le bouton (3). On peut donc penser que la serrure pouvait légèrement pivoter vers l'intérieur de la boîte pour prendre dans sa gorge large une boucle suspendue au

couvercle à glissière, le bouton étant ensuite scellé . La forme particulière du fond de la partie circulaire, à profil en accolade sur nos exemplaires, permet de mieux faire adhérer la cire . Il faut noter cependant que nous ne connaissons pas de couvercle à glissière muni d'un dispositif qui permettrait d'y attacher une boucle; il paraît également singulier qu'on ait scellé des cassettes d'usage quotidien .

Ce type d'objet existe en os, en bois, et en bronze (4). Les deux exemplaires ci-dessous n'ont plus de boutons de fermeture .

Catalogue:

1301 - 446 - PI.LIX — L:31,2; l:20,8; Ep:7,4 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.568 n°1825 (fig.).

L'objet a une forme parallélépipédique régulière. La fente porte des traces de bronze oxydé; la partie circulaire a un fond à profil en accolade. La face interne est polie, le reste de l'objet est travaillé à la râpe.

1302 - 447 — L:29,8; l:19,4-16,7; Ep:11,5-10 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.568 n°1826 .

La face interne présente sur ses grands côtés deux pans biseautés parallèles. L'objet porte sur toutes ses faces des traces de râpe .

Parallèles - Datation:

Ce type d'objets est connu, par ailleurs, à Lyon même (5), mais aussi ailleurs en France (6), en Italie (7), en Russie méridionale (8). Mais trop rares sont les exemplaires datés .

1 - Hula, 1950 p.27-29 .

2 - Greek and Roman life, 1920 p.155 fig.191 a, b .

3 - Vaulina-Wasowicz, 1974 pl.CXXI, ou Richter, 1966 fig.402 .

4 - Vaulina-Wasowicz, 1974 p.143-144 .

5 - La collection Crochet renferme un exemplaire, qu'il n'y a pas lieu de suspecter (Crochet, 1888 n°21 p.62 pl.XI).

6 - A Cabasse, dans le Var, Berard, 1980, tombe 5, n°78-79 p.27-28 fig.5 (fin du Ier s.- début du IIème s.ap.J.-C.); à Beauvais, Dedet et alii, 1978 p.96-97,fig.58 (identifié comme une "boîte en os à couvercle coulissant") seconde moitié du Ier s.ap.J.-C.; à Rhus (Val d'Oise), P.H.Mitard, Le site antique de Rhus (commune d'Epiais-Rhus, Val d'Oise) dans Bull. Arch. du Vexin français, n°5, 1969 (1971) p.83 fig.6 n°1, s.d.; à Langres, objet inédit, au Musée du Breuil de Saint-Germain, inv.n°154.78; aux Bolards, Cat.Bil, n°167 p.42 pl.XXI n°5 .

7 - A Nemi, Morpurgo, 1931 n°128 p.283 fig.45; à Etrévie (?), Hula, 1950 p.27 note 1; à Herculanum ou Pompei, ainsi qu'à Tarente, Vaulina-Wasowicz, 1974 p.144.

8 - Vaulina-Wasowicz, 1974 p.143-144 .

D V - PIED PLIANT

L'existence de pieds pliants, en os ou en métal, est attestée dans le matériel antique et plusieurs études leur ont été consacrées (1).

Le fragment conservé au MCGR doit avoir été l'une des branches d'un pied en trois éléments: sa longueur ne représente pas, il est vrai, un tiers de pied (19,6) mais il faut tenir compte du fait, d'abord, qu'il est, à ses deux extrémités, brisé, et ensuite des embouts, en bronze, terminés par une charnière éventuellement, qui s'adaptaient dans les encoches ménagées à chaque extrémité, où ils étaient rivetés . La reconstitution est alors vraisemblable, d'autant que "les espaces entre les (...) points, qui devraient être mesurés avec soin, sont approximativement calculés" (2). Cela est évident sur notre exemplaire, où l'intervalle est à peu près régulier entre les trous (vers 18,5), intervalle que l'on retrouve , à un bout de l'objet, entre l'encoche et le trou, à l'autre, entre le trou de rivetage et le trou de mesure . Il semble que le pied ait été, sur une face de lecture, divisé en 16 pouces, tandis que de l'autre, il était divisé en huit intervalles de deux pouces chacun (3).

Catalogue:

1303 - 221 - PLLX — LsB1,7; 1:5,7; Epc5-4,6 - 7/4 (les deux extrémités manquent,fendillé au trou médian).
Prov.: Lyon, Trion (M).

L'objet est une tige de section rectangulaire,polie sur ses quatre faces.Les extrémités présentent,sur les deux faces larges opposées, un faible ressaut et une terminaison moins épaisse, où devaient s'adapter les embouts de bronze.Ces extrémités sont perforées pour permettre de riveter les embouts. La tige elle-même est percée de trois trous, celui du milieu étant perforant, les deux autres non; une tige de fer,oxydée,occupe chaque fois le trou.

Parallèles:

En dehors d'un exemplaire bien conservé trouvé à Lyon dans les fouilles récentes de la rue des Farges, on peut signaler quelques pieds pliants trouvés en Italie (4) et en Suisse (5).

On ne saurait dater notre exemplaire .

1 - Voir dans le D.A. l'article Pes (Héron de Villefosse), qui esquisse une bibliographie de ce type d'objets.

2 - Héron de Villefosse, 1902 p.350 .

3 - On connaît d'autres exemples de pieds portant sur leurs deux faces deux types de divisions : Héron de Villefosse, 1902 p.347-350 .

4 - En Italie, à Syracuse, Orsi, 1929 p.321 fig.15; à Pompéi (ou Herculanum ?), Héron de Villefosse, 1901 p.220 note 1 (f.Rey, dans Rey, 1901 p.197, se fondant sur Dureau de la Malle, croit cet objet trouvé à Herculanum: nous n'avons pu vérifier ses sources). Héron de Villefosse signale aussi "un second exemplaire en os d'un pied romain pliant" au "Musée de Naples".

5 - En Suisse, à Windonissa, Héron de Villefosse, 1919 p.345-346 .

SCD LILLE II

B VI - LES PLAQUES DE MANCHES DE COUTEAU A RIVETER

La fabrication de manches de couteau formés de deux plaques en os, rivetées, de part et d'autre de la soie, s'impose pour des raisons techniques liées moins à la forme du manche qu'à celle de la soie: sans doute est-il commode de choisir cette technique lorsqu'on veut obtenir un manche de section sub-rectangulaire, assez aplati, large et allongé . Mais on peut à la rigueur arriver à une forme voisine à partir d'une matrice paraxiale travaillée dans la masse, et non débitée en plaques: le n°352 en est l'illustration . Mais, si la soie du couteau, large elle-même, est une lame prolongeant la partie utile de l'instrument, la solution imposée alors est celle du manche formé de deux plaques: ainsi une forme de manche est-elle liée à une forme de lame et au travail (maniabilité, orientation des pressions) qu'on lui demande, et le travail du tabletier à celui du forgeron .

Catalogue:

1304 - 16 - PL.XII

L:75,3; l:18,8-15,2; Ep:6,5-4,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.575 n°1853, fig.p.574 au milieu; Cat.Dij. n°221 p.57 et n°1 pl.XXIX .

La plaque s'inscrit grossièrement dans un rectangle, dont les deux grands côtés ont un profil légèrement concave, alors que les petits côtés sont droits. La face de l'objet en contact avec la soie est plane et présente des traces de râpe, l'autre, ornée, est bombée. Deux trous perforants (D:4) à 12 et 10 des petits côtés, permettent le rivetage. Le décor est fait d'incisions perpendiculaires à l'axe longitudinal de l'objet, faites au ciseau: à chaque extrémité, entre les petits côtés et les trous de rivetage, trois incisions dans l'axe médian de l'objet; puis, entre les deux trous de rivetage, une série d'incisions courtes sur les bords du manche. L'objet présente, dans son axe médian, entre les deux trous, une légère dépression qui correspond à la surface naturelle de l'os.

1305 - 279 - PL.XII

L:52,3; l:18,8-16,2; Ep.max:5; Ep. de la plaque:2,4 - 7/4 (l'objet est brisé à ses deux extrémités: la plaque de fer et le rivet sont oxydés).
Prov.: Ste Colombe II.

Une partie de la soie et du rivetage sont conservés sur cet exemplaire dont la face décorée est plane et présente des traces de râpe ainsi qu'une zone d'os spongieux. Les tranches, droites, présentent également des traces de râpe. La largeur de l'objet augmente d'une extrémité à l'autre. La face ornée porte un décor de cercles pointés doubles, disposés en quinconce (D.ext:5,3), à moitié surcreusés, presque effacés à la moitié opposée. Près du bord conservé, l'extrémité étroite est soulignée par deux gorges perpendiculaires à l'axe longitudinal de

l'objet. Un trou de rivetage, dans l'axe médian, coupe l'une de ces gorges; deux rivets traversent la plaque d'os ainsi que la plaque métallique (L:8,7); ils sortent de la plaque d'os près d'un de ses grands côtés et entre les motifs du décor .

Parallèles - Datation:

On ne peut, à propos de ces deux exemplaires, suggérer aucune datation: décors et procédé de rivetage étant atypiques. Voir cependant, pour le décor du n°1305, le chapitre consacré au décor des objets de tabletterie et à leur évolution .

Nous avons joint à ces deux exemplaires une plaque de manche, intéressante en ce qu'elle appartenait à un manche voisin, par sa forme, du type A IV,2, mais dont la soie est une lame, non une tige, ce qui oblige l'artisan à façonner deux plaques, au lieu d'un manche perforé .

Catalogue:

1306 - CAP II - Pl.XII L:74,3; l:14,5; Ep:6,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

La plaque s'inscrit grossièrement dans un rectangle, mais, à une de ses extrémités, le profil est fortement biconcave, isolant un bouton à sommet arqué, isolé par un ressaut; à l'autre extrémité, une large dépression ménage un emplacement au pouce. La section est en arc de cercle prononcé, l'épaisseur diminue du point de départ de la dépression jusqu'au ressaut du bouton terminal (4,5). La face en contact avec la soie est plane et porte des traces de râpe; l'autre face est décorée: une moulure large arrondie court selon l'axe longitudinal médian du départ de la dépression au ressaut; elle est flanquée de part et d'autre d'une moulure arrondie, entre gorges en V. Trois gorges transversales, profondes, à fond oblique en U, sont disposées sur le manche à la hauteur de trois trous de rivetage disposés à intervalles réguliers. Les gorges transversales ne coupent pas la moulure médiane. Il est possible que le ressaut ménagé au niveau du bouton terminal permette d'adapter un embout métallique qui renforce la cohésion du manche .

Parallèles - Datation:

On connait plusieurs exemplaires analogues, à Port-Vendres et à Châlon-sur-Saône (1), tous deux du Ier s.ap.J.-C. D'autres sont conservés aux Musées d'Istres et d'Avenches (2). Sur tous ces objets, l'encoche prévue pour la fixation d'un anneau a disparu: le bouton terminal remplace l'anneau .

1 - A Port-Vendres: Colls et alii, 1977 pl.49 p.123 (vers 45-50 ap.J.-C.); à Chalon-sur-Saône, dans la nécropole de la Citadelle .

2 - A Istres, deux exemplaires inédits, provenant de l'Anse de St Gervais, Inv.n°550-551 ; à Avenches, exemplaire inédit, Inv.n°67/13069 (Mérse-début IIIème s.ap.J.-C.).

B VII - MOULURES ET PLACAGES A SECTION RECTANGULAIRE

Nous avons regroupé ici divers objets dont il serait impossible et vain de vouloir préciser la fonction exacte. Les frises d'oves, les palmettes, peuvent avoir orné des sarcophages ou des meubles; les moulures dont l'extrémité est biseautée ont dû faire partie d'un cadre, tandis qu'en l'absence de bâteau, on doit conclure à un élément décoratif, collé, par exemple, sur un meuble. Nous avons enfin intégré à ce groupe un placage à décor figuré qui a pu orner, par exemple, un coffret .

B VII,1:

Ces deux moulures du MDGR ont une section sensiblement différente; elles ne se rapprochent que par leur forme générale .

Catalogue:

1307 - 220 - Pl.XIX L:113,7; l:15,2; Ep:6,6 - 7/4 (une extrémité manque).
Prov.: Lyon, Trion (M).

L'extrémité conservée forme un angle de 45° avec l'axe longitudinal de l'objet. L'une des faces larges, que l'on doit considérer comme face arrière, présente une surface plane, puis un ressaut à l'équerre, qui permettait sans doute d'assujettir l'objet sur la plaque qu'il devait orner; à l'opposé, la face polie, décorée, présente une partie droite, une gorge en V, et une partie biseautée; la tranche étroite est rectiligne, la tranche large présente la même disposition que la face .

Parallèles:

Il peut s'agir ici de moulures de tablettes à écrire; on connaît des objets identifiés comme tels à Stradonitz (1); à Volterra (2), d'autres moulures analogues sont considérées comme ayant pu décorer des boîtes rectangulaires (cf.la section B VIII).

1308 - 17 - Pl.XIX L:57; l:10,8; Ep:6,1 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.577 n°1039 (fig.du haut).

Les deux extrémités de la moulure, dont les plans sont perpendiculaires à l'axe longitudinal, portent l'ébauche brute de sciage, du décor qui orne la face antérieure, sauf les deux rainures. La face arrière est droite et porte de nombreuses traces de râpe. La section est celle d'un trapèze rectangle. La tranche étroite forme avec la face arrière un angle de 105° environ, tandis que la tranche large est à l'équerre. La face antérieure est seule ornée: deux moulures, l'une arrondie, l'autre quadrangulaire, courent le long de chaque tranche et sont elles-mêmes partagées en deux par une gorge fine, longitudinale; toute la partie centrale de la moulure est occupée par un galbe.

Remarque: Nous ne connaissons pas d'exemplaire qu'on puisse véritablement rapprocher de celui-ci. La forme des extrémités suggère qu'il n'était pas engagé dans un ensemble, ligne ou cadre, mais isolé en relief .

B VII,2:

Les frises d'oves; ce thème, courant en architecture antique, a été repris dans la décoration du mobilier, et, s'il existe sur des plaques d'os, on le retrouve également, sculpté, peint, sur plaques de bois (3).

Catalogue:

1309 - 740 - PL.XIX L:73; l:13,8; Ep:1 - 7/4 (les deux extrémités sont brisées; une tranche manque).
Prov.: Indéterminée .

La face arrière est plane et porte des traces longitudinales de ciseau. La tranche conservée est droite. Sur la face antérieure décorée court un rang d'oves sommairement exécutés, dont le centre est légèrement concave; les oves ont une forme presque trapézoïdale et sont séparés par une gorge en U. Une moulure arrondie court le long de la rangée d'oves dont elle est séparée par une gorge en V.

1310 - 192 - PL.XIX L:62; l:15,2; Ep:2 - 7/4 (les deux extrémités sont brisées).
Prov.: Lyon, théâtre de Fourvière.
Biblio: Wuilleumier, 1951, p.79 et pl.XIX (rangée du bas).

La face arrière est brute, les deux tranches, droites, sont polies. La face antérieure est ornée d'une rangée d'oves en forme d'écu, et légèrement bombés en leur centre; ils sont limités sur leurs bords par une moulure quadrangulaire en relief; dans l'espace triangulaire compris entre deux oves, est sculpté un losange flanqué de deux triangles en relief. Une moulure quadrangulaire court le long des bords de la frise.

Parallèles - Datation:

D'autres exemples de frises d'oves en os sont connus dans le monde classique (4); en l'absence de contexte, on ne peut dater nos objets .

B VII,3:

Palmette clouée; ces objets reposent sur une base perpendiculaire à la partie décorée, et percée de trous, qui permet de les insérer dans une rainure du meuble et de les clouer .

Catalogue:

1311 - 257 - PL.XIX L:19,2; l:14,8; Ep max de la plaque:2,5 4/5 (un angle de la base est brisé).
Prov.: Ste Colombe II.

L'objet est une plaque à profil en L, le petit côté servant de base, la partie longue étant une palmette stylisée; une moulure arrondie, entre deux gorges en U sépare l'objet en deux parties symétriques, selon son axe longitudinal; de part et d'autre s'étagent des bandes obliques séparées par des gorges en U. Le raccord entre la base et la palmette est percé de deux trous (D:3,2) obliques, de fixation. L'angle entre la base et la palmette est de 100°; la face arrière de la palmette porte des traces horizontales de sciage .

Parallèles:

Un exemplaire analogue, encore plus sommairement traité, est connu à Vienne (5). On connaît d'ailleurs des palmettes analogues en bronze (6).

B VII,A:

Placage à décor figuré. L'utilisation de plaquettes d'os à décor figuré est fréquente sur le pourtour de la Méditerranée, à l'époque hellénistique et romaine (7). On en connaît peu d'exemplaires en Gaule romaine .

Catalogue:

1312 - 77.1.6.51 - PLLXII L:36,5; l:32,5; Ep:1,4 - ?/4 (l'objet est brisé sur trois côtés).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (5 IX 77 sond.2bis, à l'Ouest, au-dessus du dallage).
Datation: IIème s.ap.J.-C.

La face postérieure présente des traces de sciage et une zone d'os spongieux. La face décorée est traitée assez schématiquement, en faibles reliefs séparés par des gorges en U. Trois moulures quadrangulaires longitudinales paraissent limiter à droite (?) un décor en trois zones distinctes: en bas (?) cinq moulures longitudinales, la plus à droite (?) étant entamée par une moulure en S; une moulure transversale isole cette partie de la zone supérieure où se retrouvent trois moulures longitudinales, entamées à droite (?) par trois moulures obliques de largeur décroissante. Au sommet de la plaque, zone triangulaire non décorée. Le décor est trop incomplet pour que nous puissions l'identifier .

Parallèles: Nous connaissons en Gaule quelques plaques à décor figuré (8). Aucune ne présente le style de celle-ci .

On peut enfin rapprocher de cette série divers éléments, en forme de plaques, dont l'identification est difficile, et le classement typologique encore impossible :

Catalogue:

1313 - 77.1.6.39 - PLLX L:55,5; l:3,3-4,8; Ep:1,1 - ?/4 (brisée aux deux extrémités et sur un grand côté).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (8 VII 77 sond. 3, zone 4, extrémité Est du caniveau).
Datation: milieu non homogène.

Sur l'une de ses faces, cette lamelle est lisse et plane, tandis que l'autre présente des rainures longitudinales de fabrication. La tranche conservée est droite .

Remarque: Il doit s'agir d'un fragment de placage, et les striures facilitent le collage de l'objet sur son support (cf.aussi section A XXXVIII) (9).

1314 - CAP 91 - PLLXII Ivoire d'éléphant (Poplin).
L:54,3; l:32,2; Ep:1,9 - ?/4 (l'une des extrémités manque; l'objet s'est brisé transversalement en deux, longitudinalement en neuf lames concordantes).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

Plaque mince dont les tranches conservées sont convexes; l'extrémité conservée est en arc de cercle. Les deux faces sont polies .

Remarque: La fonction de cet objet, pour lequel nous n'avons pas de parallèles, est mal assurée; il peut s'agir d'un couvercle de boîte à extrémités arrondies .

1315 - CAP 98 - Pl.XLVIII Ivoire d'éléphant (Poplin).
L:47; l:13,6; Ep.max:7,6 - 5/6 (la plaquette postérieure est en partie brisée; trois fragments concordants).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.

Cette moulure, de section rectangulaire, présente une partie de profil en balustre, rattachée à une fine plaquette qui lui sert de support: cette plaquette, dressée à la râpe, permettait de coller la moulure perpendiculairement à la surface à orner; le reste de l'objet est poli .

1 - Pic, 1906 col.87-88 pl.XXII n°3 .

2 - Cristofani, 1971 n°87, 89 pl.21, n°88 pl.22 et p.30-31 (150-70 av.J.-C.).

3 - Bordures d'oves en bois peint en rouge et doré: Chabouillet, s.d. p.614 n°3492, 3493; d'autres sont signalés dans Vaulina-Wasowicz, 1974, sur des sarcophages et des cassettes: par exemple p.52 sq. et pl.XIV: sur un sarcophage de Kertch (début du IVème s.av.J.-C.).

4 - A Corinthe: Davidson, 1952 n°941 p.135 pl.68 (romain tardif); à Tarsus, Goldmann, 1951 n°105 p.400 pl.273 (intégré à un motif de chapiteau ionique utilisé comme plaque décorative; s.d.); dans la presqu'île de Kertch: Vaulina-Wasowicz, 1974, sarcophage n°9 p.191 pl.LVI,a; en Italie, Marcando, 1974 fig.42 et pl.43 (fin du Ier s.av.J.-C.); en Egypte, Marangou, 1966 n°257 à 263 p.131 et pl.67 (s.d.). En France, signalons quelques plaques à décor voisin de notre n°1309, issues des fouilles récentes à Draguignan (fouilles du Centre Archéologique du Var, site de la Nouvelle Prison, Ier s.de n.è.) et St Paul-Trois Châteaux (fouille V.Bel, Ier s.de n.è.), inédites .

5 - Vassy-Müller, 1922 pl.VII (en haut, à gauche).

6 - Voir par exemple Boucher, 1971 n°418 p.180 fig.179 .

7 - Voir par exemple Marangou, 1966 .

8 - Cf. par exemple Cat.Déj. n°189 p.52 pl.XI n°1 et 2 (prov. Escolives-Sainte Camille).

9 - La même technique est employée à Vienne: Vassy-Müller, 1922 p.12 pl.VII n°9.

B VIII - MONTANTS DE BOITES RECTANGULAIRES

Le MCGR possède quelques plaques qui sont des montants de boîtes rectangulaires. Ces boîtes existent en deux formats, basses et longues (env.:80x20), ou plus hautes et plus courtes (env.:60x40). La différence majeure, dans l'aspect des boîtes destinées à ces deux formats est que, basse, la plaque a été tirée, souvent, d'une matrice paraxiale, et la face interne, brute, est sur toute sa longueur, constituée en partie par la paroi incurvée du canal médullaire, tandis que sur les exemplaires les plus hauts, la face interne a été dressée à la râpe . Les deux types ont par ailleurs, aux dimensions près, les mêmes caractéristiques: la face externe est plate, polie, ainsi que les deux grands côtés, le long desquels court, à l'intérieur, une rainure où s'engageaient le fond et le couvercle. Les deux petits côtés sont biseautés à 45°, pour permettre l'assemblage des plaques à angle droit . De plus, ils présentent soit une encoche à mi-hauteur, soit deux trous de part et d'autre de l'axe médian, qui permettaient d'assujettir les plaques l'une à l'autre. L'un des petits côtés peut enfin n'être pas biseauté sur toute sa longueur, mais présenter à une extrémité un prolongement quadrangulaire: ce dispositif facilite l'entrée du couvercle dans les rainures .

Ces cassettes rectangulaires servaient aux femmes, pour ranger leurs objets de toilette: on en connaît, en bois, qui contenaient un peigne, un miroir (1); une autre, en os, renfermait des bijoux (2). Des boîtes de forme analogue, de bois ou d'ivoire taillé dans la masse, ont servi aussi à conserver des parfums et remèdes (3).

A la différence des exemplaires cités publiés par L.Marangou (4), les plaques du MCGR ne sont pas des revêtements cloués ou collés sur des boîtes de bois, mais bien les montants eux-mêmes de ces boîtes: autrement rainures et biseaux n'auraient plus de raison d'être .

a) plaque longue et basse:

Catalogue:

1316 - 224 - PLLXV L:82,3; l:21,2; Ep:6,9 - 5/6 (l'un des petits côtés est écaillé).
Prov.: Lyon, Trion (M).

Près de chaque petit côté, deux trous perforants (D:1,2) permettent de fixer la plaque. Un prolongement quadrangulaire facilite la mise en place du couvercle .

b) plaques courtes et hautes:

Catalogue:

1317 - 256 L:61,6; l:40; Ep:3,7 - 3/4 (l'un des angles manque, un autre est écaillé).
Prov.: Ste Colombe II.

La face interne est brute de sciage. Une encoche trapézoïdale (base étroite au bord de la plaque, le plan de la base large étant incliné vers la face interne) permet, de chaque côté, de fixer la plaque, qui ne porte qu'une rainure longitudinale, peu nette. L'objet est peut-être inachevé .

1318 - CAP 97 - Pl.LXV L:65,5; l:47,4-47; Ep:4,4 - 4/4 (trois fragments concordants).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles.
Datation: fin du IIIème s.ap.J.-C.

La face interne, plane, présente une zone longitudinale médiane d'os spongieux. Même encoche que dans le numéro précédent, mais d'un seul côté; sur l'autre, l'encoche a été à peine ébauchée. Les deux rainures sont nettes .

Parallèles - Datation:

Quelques plaques analogues ont été publiées, à Vienne (5), à Tarsus et à Athènes (6). Nous en connaissons des exemplaires inédits à Lyon, au Musée de Puy-Latta, et à Vienne (7), d'autres à Nîmes (8). D'autre part, des exemplaires de bois présentent les mêmes caractères généraux (9). Le type est donc bien attesté, mais il est difficile de cerner sa durée d'existence: il peut avoir perduré au moins, sous la même forme, de l'époque hellénistique (10) au IIIème s.de notre ère (cf.note 9), mais l'on connaît déjà des cassettes rectangulaires à couvercle à glissière dans l'Egypte ancienne (11).

On peut considérer l'objet suivant comme ébauche d'un montant de type a) :

Catalogue:

1319 - 365 - Pl.IX L:106,6; l:24; Ep:24 max - 4/4
Prov.: Indéterminée .

Portion d'os: la surface extérieure est brute, la surface intérieure, concave, correspond à la paroi du canal médullaire. Les deux extrémités sont sciées tandis que les tranches ont été taillées au ciseau. Près de l'une des extrémités a été ménagé un trou perforant à profil tronconique s'évasant vers l'intérieur (D:4,7-4,3); près de l'autre base, un trou a été légèrement amorcé .

La fabrication de ce type d'objet à Lyon est d'autre part attestée par le n°1318 ci-dessus; elle l'est également à Vienne (12) .

1 - Vaulino-Wasowicz, 1974, cassette n°63: peigne et miroir; n°64: peigne (Ier-IIème s.ap.J.-C.), p.142 .

2 - Cf.au Musée Archéologique de Nîmes, les fragments de la cassette Inv.-n°872.1.1, trouvée à Nîmes en 1862, Boulevard de la République: elle "contenait une bague en fer, une perle en verre, deux perles gravées sur cornaline (sic)"; cf.le catalogue manuscrit du Musée .

3 - Flinders Petrie, 1974/2 n°3 p.36 et pl.XXXIII (en ébène: la cassette contenait des boulettes d'argile et d'encens; romain tardif); voir aussi dans le D.A., l'article Loculus (H.Thédenat) et la fig.4513 (cassette de médecin).

4 - Marangou, 1966 n°213 à 216, p.60-61 et 165 pl.65. Il n'est d'ailleurs pas sûr que tous les exemplaires que signale cet auteur soient des placages .

5 - Vassy-Müller, 1922 pl.VII (à gauche): ébauche de type b, s.d.

6 - A Tarsus, Goldmann, 1951 n°106 p.400 pl.273 (s.d.): format proche de notre variante a; à Athènes, Robinson, 1959 M 57, p.90 pl.56 (fin du Ier-début du IIème s.ap.J.-C.) variante a .

7 - Au Musée de Pup-Gatta, deux exemplaires du type a, l'un à face interne concave, l'autre à face interne droite; au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Vienne, un exemplaire de type b .

8 - Cf. ci-dessus la note 2; une autre boîte, complète, figure également dans les vitrines de ce musée .

9 - Flinders Petrie, 1889 n°15 p.12 pl.XIX (seconde moitié du IIIème s. ap.J.-C.); voir aussi la série des "calosettes" avec, il est vrai, un assemblage différent, dans Vaulina-Wasowicz, 1974 p.135-144 .

10 - Marangou, 1966 p.60-61 .
Pour Vienne, Vassy-Müller, 1922 pl.VII au milieu de la fig. à gauche.

11 - Flinders Petrie, 1974/2, n°2 p.36 et pl.XXXIII (XVIIIème dynastie).

12 - Voir la note 5, ci-dessus, et notre article, en préparation, sur les ateliers de tabletterie gallo-romains de Lyon et de Vienne .

S.C.D. LILLE III

B IX - FRAGMENTS DE COUVERCLE

Les fragments que nous avons regroupés ici font partie, ou étaient destinés à faire partie de couvercles circulaires en plusieurs éléments . Ce sont des plaques minces, dont la forme générale s'inscrit dans un trapèze régulier, la petite base étant près du centre du couvercle, une fois que celui-ci est monté. On ne peut exclure non plus qu'il s'agisse de rosaces d'ornement, ce qui est peu probable, vu la qualité médiocre du décor sur l'élément achevé (1).

Catalogue:

1320 - 445 - Pl.LX L:61,3; Lmax:40,7; Ep.max:4,6 (au cordon) - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.568 n°1023 .

La face inférieure de cette plaque, destinée à être collée sur un support, est dégrossie et plane; l'autre face est parfaitement polie. Les deux extrémités de l'objet sont arquées, et la tranche est, du côté de la petite base, en biseau, s'évasant vers la face supérieure, tandis que, à la périphérie, elle est en quart de rond, vers la face inférieure. Sur les deux grands côtés, destinés à être mis au contact des autres éléments du couvercle, la tranche est droite. La face supérieure est ornée d'un cordon en relief qui court à 0 de la périphérie .

1321 - 143 - Pl.LX et LXVIII
L:21; Lmax:18; Ep:2,7 - ?/4
Prov.: Lyon, Talus du Bastion.
Datation: milieu du Ier s.-IIème s.

Plaque dégrossie: l'une des faces, aplanie à la râpe, présente dans son axe longitudinal une dépression correspondant à la paroi du canal médullaire de l'os; l'autre porte, près de la petite base, des traces concentriques de tournage. La tranche de la grande base est droite .

1322 - 144 L:23,6; Lmax:19,1; Ep:2,5 - 4/4
Prov.: Lyon, square Cardinal Gerlier.

Même forme générale que le précédent: une face dressée au ciseau, l'autre en partie tournée. Les tranches sont droites et dressées à la râpe. Un trou perforant (D:4,7) traverse l'objet en son milieu; il est évasé vers la face tournée.

Remarque: Nous ne connaissons pas de parallèle à ce groupe d'objets . Les n°1321 et 1322 sont des ébauches .

1 - Il faut signaler cependant que ces rosaces, constituées d'éléments juxtaposés, existent dans l'antiquité: par exemple Vaulino-Wesowicz, 1974 p.85 pl.LV, b (fin du IVème s.av.J.-C.).

S.C.D. LILLE III

B X - LES LAMES DE TISSERAND

Ce groupe d'objets, très homogène, est constitué de lames minces (Ep:3,5/4) et longues (L:plus de 100), terminées à une extrémité par une série de dents disposées perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'objet; l'autre bout est taillé en biseau (angles d'environ 40° et 320° avec les grands côtés de l'objet) et au sommet de l'angle le plus ouvert se dessine une petite encoche en V . Les deux grands côtés sont parallèles; l'un des deux a un profil ogival, l'autre un profil en M déterminé par une gorge en V qui court longitudinalement sur la tranche de l'objet. Les deux faces, polies, ont un profil légèrement bombé .

La fonction de ces objets est difficile à définir: on y a vu des outils de potier (1), servant, par leur pointe, à modeler la forme du vase, par leur denture, à l'orner, mais cette hypothèse ne tient pas compte de la présence de l'encoche et de la tranche en M; d'ailleurs certains exemplaires présentent aussi une denture sur l'un des grands côtés, et l'on ne saurait peigner un vase avec un peigne de 100, à moins qu'il soit parfaitement cylindrique. On a suggéré aussi qu'il s'agisse d'objets à marquer le cuir (2) sans fournir, là non plus, d'explication à la totalité des caractéristiques. Le plus vraisemblable est qu'on ait affaire ici à des instruments mixtes de tisserand (3): la denture fait office de peigne, la partie biseautée trie les fils, l'encoche et la tranche en M peuvent servir à isoler un fil: il s'agirait donc ici d'un objet tenant de la spathe (4) et du peigne . Cette hypothèse rend compte des caractéristiques formelles de l'objet, comme des traces d'usure . La largeur du peigne suggère que ce type d'objet ait servi à la fabrication de bandes ou de rubans . D'ailleurs un exemplaire a été trouvé à Fishbourgh dans un étui de bois, où il était accompagné de ciseaux (5).

Catalogue:

1323 - 654 - Pl.LXI — L:110,5;l:18,5;Ep.max:3,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888 p.573 n°1046; CIL XIII/3 n°21 p.753; Allmer-Dissard, 1892, p.507-508 n°511,1.

La denture est très découpée; le biseau, usé, se termine en arrondi du côté opposé à l'encoche. Une rainure court parallèlement à la tranche en M, une autre parallèlement à la denture. Graffite P-R sur une face .

1324 - 655 - Pl.LXI — L:147,5;l:20;Ep.max:3,7 - 5/6 (l'une des extrémités de la denture manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.573 n°1045 (fig.).

La denture est moins marquée que dans l'exemplaire précédent .

1325 - CAP 10 - Pl.LXII — L:87,6;l:27,4;Ep.max:4 - 7/4 (l'angle aigu du biseau manque, de même que toute l'autre extrémité).
Prov.: Lyon, Montée des Tourelles, sont.II, C 3 .
Datation: fin du Ier s.ap.J.-C.

Aucune particularité .

Parallèles - Datation:

Outre celui, déjà cité, de Richborough, nous connaissons plusieurs exemplaires analogues: à Lyon même, au Musée de Puy-Latta, au MAN, provenant de Clermont-Ferrand (6); on en signale aussi en Italie (7), en Suisse (8) et en Grande-Bretagne (9); il est attesté au Ier et au début du IIème s.ap.J.-C., mais on ne peut préciser son extension chronologique .

1 - Hypothèse notamment d'Allmer et Dissard "ébauchoir en forme de lame de couteau" (Allmer-Dissard, 1888 p.573).

2 - Gansser-Burckhardt, 1942 p.21-22: l'auteur croit que la tranche en M puisse résulter de l'enlèvement de la partie spongieuse de l'os: l'explication ne vaut pas, au moins pour nos exemplaires qui ne proviennent pas d'os plats (omoplate ou côte par exemple) mais bien d'os longs .

3 - C'est l'hypothèse sous-entendue au MAN où un exemplaire de Clermont-Ferrand est présenté, sans commentaire, dans la vitrine consacrée au tissage .

4 - D.A., article Spatha (A.J.Reinach); voir aussi Sénèque, 90, 20.

5 - Bush Fox, 1928 p.31 pl.XV fig.2 .

6 - Inv.n°1712: l'exemplaire ne présente aucune denture, ce qui n'infirme pas notre hypothèse, mais la réduit dans ce cas particulier: la fonction de spatha l'emporte sur celle de peigne .

7 - A Nocera Tirrenese: Orsi, 1916 p.351 : la denture est dessinée sur la tranche en M (s.d.).

8 - A Vindonissa: Hauser, 1904 pl.LIX: l'objet, identifié comme une scie (sic), porte une denture sur le petit côté et sur l'un des grands côtés (Ier s. ap.J.-C.-début du IIème s.ap.J.-C.); voir aussi Gansser-Burckhardt, 1942 p.21-22 fig.10 n°5351 (même datation, pas de denture).

9 - A Caerwent (Gwent), inédit, au Musée de Newport (renseignements de St. Greep), sans denture .

B XI - PLAQUES DIVERSES .

L'identification des plaques suivantes est difficile: on peut chercher à y voir des couvercles, notamment dans les n°1327, 1328 (1): c'est d'ailleurs l'hypothèse émise par Allmer et Dissard à propos du n°1327 . On a ailleurs (2) suggéré qu'il s'agisse de pilons: l'hypothèse conviendrait peut-être au n°1328 . Enfin le n°1329, avec une tête circulaire, peut avoir été attaché, comme une étiquette, à quelque gros colis .

Catalogue:

1326 - 31 - Pl.LXII — L:66,6;l:34,5;Ep:2,7-2,3 - 4/4 (deux angles écaillés).
Prov.: Cap Matifou (Algérie).
Biblio: Comarmond,1857,n°79 p.456.
Datation: "découvert ... avec quelques médailles de Faustine mère et d'Antonin le Pieux".(Comarmond).

La tranche de cette plaque rectangulaire est droite sur les petits côtés, et dressée à la râpe; elle est de type I sur l'un des grands côtés, tandis qu'elle n'a qu'un seul biseau sur l'autre. Les deux faces sont polies et ornées; deux motifs en creux sont mis en oeuvre: le premier comporte une gorge périphérique peu profonde, en U, puis une seconde, analogue, mais plus marquée, enfin un centre pointé en entonnoir; le second motif a le même centre pointé, avec une gorge périphérique. Sur l'une des faces qui présente, selon son axe longitudinal médian, une zone d'os brut en dépression, le motif 1, huit fois répété et disposé en quinconce à partir des quatre angles, est employé seul; la présence de la dépression a obligé le tabletier à déplacer l'un des motifs. Sur l'autre face, ce motif, ordonné à partir de l'axe longitudinal médian, est complété par le motif 2, disposé à partir des angles en lignes presque continues en direction de l'axe transversal médian .

Remarque: Nous ne connaissons pas de parallèles à cet exemplaire.

b) plaque à section dissymétrique, ornée sur une face.

1327 - 13 - Pl.LXII — L:142;l:32,6-31,3;Ep:3,5-2,7 - 5/6 (deux fragments concordents, des écailles et des échancrures à la périphérie).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.567 n°1822; Cat.DIJ. n°234 p.59, pl.XXIX n°3 .

Les angles de cette plaque sont grossièrement arrondis; la face décorée est plane, la face lisse est bombée, les tranches sont en ogive. Sur la face non décorée court une fine rainure le long du bord; on y remarque également des rayures, pour la plupart disposées selon l'axe longitudinal. Sur la face ornée, les rayures sont en tous sens; une rainure court près des bords; à chaque extrémité, l'objet est décoré d'un motif en creux: deux gorges concentriques en

V à la périphérie, une zone large, de profil galbé, puis une couronne centrale .

Remarque: Pas de parallèle non plus pour cet objet .

c) plaque lisse, à section lenticulaire:

1328 - 77.1.6.60 - Pl.LXII L:131;l:23,4-20,9;Ep:2,7 - 3/4(l'une des extrémités manque;l'objet est corrodé (accidentellement ?) près de l'autre extrémité,en deux points symétriques; les angles sont erodés).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (XII 77 sond.4,zone Ouest,près de la maçonnerie, couche noire).
Biblio: Feugère, 1978, n°5,p.55 pl.I.
Datation: fin du Ier s.ap.J.-C.

Les deux faces de la plaque sont polies et présentent des rayures; quelques traces de râpe perpendiculaires à l'axe longitudinal. Les deux faces sont bombées, et le profil est en lentille biconvexe .

Remarque: Nous ne connaissons pas de parallèles .

d) plaque à appendice:

1329 - 79.3.6.40 - Pl.LXI L:130;l:23,5;Ep:3,7-0,5 - 3/4 (une extrémité manque; une échancrure dans la partie conservée ; quatre fragments concordants - os plat: omoplate ?).
Prov.: Lyon, Place Tolozan .
Datation: 150 - 250 ap.J.-C.

La plaque, allongée, s'amincit en direction de la brisure; elle se prolonge, à l'extrémité opposée, en une tête circulaire mince qui se dégage de la plaque par deux gorges en V profondes. Les tranches sont droites et présentent une zone d'os spongieux dans leur épaisseur. Quelques stries et des traces de ciseau, sur les deux faces .

Parallèles - Datation:

D'autres exemplaires de ce type d'objets sont connus dans les pays germaniques (3), à Pompéi (4), d'autres nous sont signalés en Grande-Bretagne (5); il en existe enfin en France (6); un exemplaire proche, mais particulièrement long et étroit a été trouvé à Lyon même, dans les fouilles récentes de la rue des Farges: sa tête est percée d'un trou, comme celles des plaques de Vindonissa, Avenches et Pompéi, ce qui confirme l'hypothèse qu'il s'agisse d'objets reliés par une corde, peut-être à un colis . Mais l'on n'a jamais signalé ni graffiti, ni traces d'un texte peint sur ces objets. Un dernier exemplaire, trouvé à Trion même (7) présentait lui aussi un anneau terminal .

Ces objets sont attestés entre le Ier et le IIIème s.ap.J.-C., sans que l'on puisse préciser davantage leur extension chronologique.

e) objets divers à section rectangulaire: nous avons regroupé ici cinq objets de fonction inconnue, où l'on a cherché à voir des outils de potier (8), que l'on a classés parmi les "fiches plates": ils désespèrent l'analyse .

1330 - 450 - PLL.XIII L:103; l:15,6x9-9,3x2,7 - 5/6 (ébréché aux extrémités).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.573 n°1844 "outil de potier...".

Tige allant s'amincissant et s'élargissant à partir d'une base qui présente sur ses deux faces larges des moulures.

1331 - 204 - PLL.XIII L:71,5; l:14,1 x 4,4 - 12,2x6,4 - ?/4 (une extrémité manque).
Prov.: Indéterminée .

Tige allant s'épaississant et se rétrécissant en largeur, à partir de la base conservée. Les tranches sont à deux biseaux; l'objet est arqué. Antique ?

1332 - 448 - PLL.XIII L:77,2; l:15,2x4 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.576 n°1857 ("fiche plate") ; Allmer-Dissard, 1893,n°511-3; CIL XIII/3, n°39, p.754 .

Plaque polie; les tranches sont bombées, de même que les deux faces larges. L'une des extrémités a un profil arqué; près de cette extrémité est gravé un X .

1333 - 449 - PLL.XIII L:114,5; l:14,5x2,8 - 11x5 - ?/4 (une extrémité manque).
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.572 n°1842 au milieu de la figure.

Plaque allant s'élargissant et s'amincissant à partir de l'extrémité brisée; l'extrémité conservée est de profil arrondi .

1334 - 745 - PLL.XIII L:68,4; l:11,5-8,8; Epc3,3max - ?/4 (une extrémité manque).
Prov.: Indéterminée .

Plaque s'amincissant et se rétrécissant à partir de l'extrémité brisée; l'extrémité conservée a un profil en V.

Remarque: Les n°1333 et 1334, non concordents, peuvent appartenir à un même type d'objet, lame arrondie à une extrémité, terminée en V à l'autre, dont nous connaissons quelques exemplaires; mais leur fonction n'est pas connue (9).

Les deux derniers objets de cette section posent à la fois le problème de leur fonction et celui de leur nature exacte, car il est difficile de savoir si l'on ne doit pas les considérer comme des ébauches .

Catalogue:

1335 - 254 - PLL.X et LXVI
L:171; l:14,6-14,2; Epc3,7-2,7 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.571 n°1836 .

Plaque rectangulaire allongée, de profil arqué dans son état actuel. Les deux extrémités sont sciées et

cassées, les grands côtés sont dressés à la râpe. Les deux faces larges portent des stries régulières et longues résultant d'un travail au ciseau .

1336 - 513 - PLLX L:16,6; l:11,3; Ep:1,9 - 4/4
Prov.: Ste Colombe II .

Cette plaquette porte sur une de ses face des traces de sciage, sur l'autre, des traces de débitage au ciseau; les côtés sont sciés. Trois trous perforent la plaquette, un quatrième n'est pas perforant.

1 - On connaît, en effet, à côté des boîtes de type B VIII, des lacoli allongés, fermés par un couvercle à glissière très long: Della Corte, 1921 p.459 fig.29 B.

2 - Fellmann, 1955 p.52-53 .

3 - A Zugmantel, Jacobi, 1909 n°80 p.182 pl.XX (IIème-IIIème s.ap.J.-C.); à Weissemburg, Kohl et Trölsch, 1906 n°64 p.56 pl.VII (l'objet est considéré dans les deux cas comme "falzbeinartig"); à Virunum, Praschniker,1947 fig.139 (s.d.); à Novaesium, Nissen et alii, 1904 p.415 fig.5 (s.d.); à Vindonissa, Hauser, 1904 pl.LIX (tête circulaire réduite et percée en son centre; il y en avait, d'après St.Greep, sur le même site, six autres exemplaires - Ier s.- début du IIème s.ap.J.-C.); à Avenches, au dépôt des fouilles, un exemplaire très étroit (inédit à notre connaissance).

4 - A Pompei, Franciscis, 1963 fig.92: deux exemplaires analogues à celui de Vindonissa (cf.ci-dessus), non identifiés .

5 - St.Greep nous communique une liste d'objets similaires découverts à Richborough (Kent), Silchester (Hampshire), Exeter (Devon); d'autres proviennent de Londres et Silchester encore (au Musée de Reading): ils sont analogues à ceux de Vindonissa; proche de celui qui nous occupe, un exemplaire de Castle Hill (Suffolk, inédit, au Musée d'Ipswich); enfin, deux autres, inédits également, ont une tête décorée, à Caerwent et York .

6 - Un exemplaire inédit au Musée de la Société Archéologique de Montpellier, inv.n°1742 (s.d.).

7 - Allmer-Dissard, 1888, p.575 n°1855: l'objet a disparu .

8 - Sur cette tendance à voir des outils de potier dans beaucoup d'objets énigmatiques, voir Sautot-Béal, 1980; d'ailleurs, les outils de potiers trouvés dans les ateliers sont peu nombreux, et M.Vertet nous fait observer que chaque potier se façonne son propre matériel avec, bien souvent, des objets de rencontre .

9 - Voir un exemplaire complet, non daté, au dépôt des fouilles d'Avenches (inv.n°69/5453).

B XII - MANCHES DE COUTEAU PLIANT .

Les trois objets regroupés ici sont des manches de canif à lame pliante: une fente, ménagée sur toute la longueur du manche sert de logement à la lame quand elle est repliée (1); cette lame, manquant sur nos exemplaires, est d'ordinaire à "pointe rabattue" (2) de façon que tout le tranchant soit protégé quand l'objet est refermé .

Nos trois exemplaires sont ornés, mais il existe aussi des manches de couteau pliant non décorés (3). On a fait remarquer combien le couteau était courant, chez les hommes comme chez les femmes (4): il est un peu vain de se demander à propos des couteaux du MCGR s'ils ont servi comme "instruments de toilette ou de petite chirurgie" - ce dont fait douter la largeur de la lame quand elle est conservée, - ou comme "canifs pour tailler les calames dont on se servait pour écrire" (5).

Catalogue:

a) manche décoré d'une pomme de pin stylisée (?):

1337 - 152 - PLXI — L:55,3; L.max:15,5; Ep.max:14 - 4/4 (deux fragments concordants: l'objet est cassé en deux selon le plan de sa fente longitudinale. Traces d'oxydation).
Prov.: Indéterminée .

L'objet a une section ovale. A l'extrémité utile, une bande non décorée (L:8), séparée du reste de l'objet par un ressaut, était enveloppée d'une virole en bronze dont subsistent quelques fragments qui se replient dans la fente longitudinale. Une tige métallique, désaxée en direction de la fente longitudinale, permettait à la lame de manoeuvrer. Tout le reste de l'objet est orné de rainures qui s'enroulent et se superposent sur l'objet. La forme générale est celle d'un cône, surmonté, à l'extrémité proximale, d'un autre cône, plus petit (H:6).

Il est possible que l'artisan ait cherché à représenter ici une forme stylisée de la pomme de pin, en imposant au modèle la même schématisation que sur certains sommets d'épingles reprenant ce décor (cf. le n°729).

Parallèles - Datation:

Nous ne connaissons pas de parallèles rigoureux à cet exemplaire; mais on peut faire remarquer au moins que le cône terminal, qui paraît n'avoir d'autre fonction que de consolider la pointe du manche, se retrouve sur des exemplaires non décorés, à Gordes (6) comme à la Saalburg (7) notamment .

b) manche décoré d'un chien couché:

1338 - 52 - PLXI et LXIX — L:79,5; L.max:20; Ep.max:9 - 3/4 (l'extrémité utile est brisée).
Prov.: Indéterminée .
Biblio: Cat. Dij. n°220, p.57, et pl.XXXVIII, n°6 .

L'objet a la forme d'un chien couché dont l'arrière-train est masqué par une moulure à profil concave, plus large sur le dos de l'animal que vers les pattes.

Le reste de l'extrémité utile manque. Le chien a un museau massif, carré, l'oeil est schématisé par un cercle pointé, et les oreilles sont couchées. La gueule est fermée; une bande d'os réunit la base de la gueule et l'extrémité des pattes, jointes et tendues. Les pattes arrière sont repliées; les poils des pattes sont schématisés, devant et derrière. La cambrure des reins est fortement marquée. Une gorge oblique, en V, à l'arrière de la tête, est peut-être le rendu schématique d'un collier. Deux autres gorges obliques partent des reins en direction des pattes arrière: on ne peut guère leur trouver de signification; elles peuvent résulter d'une mauvaise lecture de l'objet pris comme modèle par le tabletier, et être par exemple une interprétation aberrante de la queue de l'animal. Il n'en va pas de même de la bande d'os qui relie la gueule aux pattes avant: sa présence se justifie, certes, pour des raisons de solidité, mais il semble qu'on ait là affaire à un avatar d'un motif traditionnel et symbolique: l'animal tenant sa proie -lièvre ou lapin- dans la gueule. On voit dès lors qu'il est vain de chercher à identifier trop précisément la race du chien, sur un objet où des raisons de solidité suffisent par exemple à imposer que les oreilles soient couchées et le museau massif (8).

1339 - 640 - Pl.XI L:50,5;L.max:29;Ep.max:9,5 - 1/2 (tout l'arrière-train manque ainsi que, par conséquent, l'extrémité utile du manche; les pattes avant sont brisées).
Prov.: Ste Colombe I .

Cet objet ne diffère, dans sa partie conservée, que par le rendu plus anguleux de la tête, qui est d'ailleurs relevée et non dans l'axe du corps. Pas de collier au cou de l'animal. La bande d'os reliant la gueule aux pattes avant est brisée à sa base .

Parallèles - Datation:

Si les couteaux pliants sont connus dans le monde celte depuis l'époque de Hallstatt (9), c'est, semble-t-il, avec la romanisation de la Gaule qu'y apparaissent les manches à décor figuré . R.Noll (10) signale, à propos d'un manche de couteau de Carnuntum, décoré d'un lion couché, que d'après Suidas, on sculptait les animaux couchés, parce qu'ils auraient été, debout, d'une trop grande fragilité. Ce serait une évidence si, à cette raison technique, ne se joignait le souvenir d'un motif symbolique: celui de l'animal dévorant sa proie (11). Il est difficile cependant, en l'état actuel de la recherche, d'attribuer une signification symbolique particulière au motif du chien, et d'évoquer "la notion de fertilité, ...le rôle guérisseur"(12) d'un décor repris jusqu'à l'époque moderne.

Les parallèles antiques ne font pas défaut à nos deux exemplaires, à Vertault comme aux Fontaines Salées (13): aucun d'entre eux n'est daté .

1 - D.A. article Culter (S.Reinach).

2 - L'expression, signalée par G.Chapotat (Chapotat, 1970 p.77) signifie que la pointe est dans le prolongement du tranchant, et non le dos de la lame s'incurve .

3 - Cf. les exemplaires de tailles variables provenant de Javols, dans Bégal, 1981, n°85 5, 12044, 42053 .

4 - Chapotat, op.cit. ci-dessus, p.76 .

5 - Paris, 1950 p.31 .

6 - Manche de couteau provenant de Gordes, lieu-dit Villeneuve (au Musée Archéologique de Cavaillon).

7 - Jacobi, 1897 pl.LX, n°6 (s.d.).

8 - Madame R.de Lasalcet, à qui nous avons soumis cet exemplaire, l'identifie comme un chien de type molossoïde, dont on connaît de "nombreux spécimens en bronze (appliques de meubles, anneaux de clef) alors que "ce serait une race peu représentée" en ce .

9 - Déchelette, 1913 p.795 fig.395 .

10 - Moll, 1937 p.20-21 .

11 - Le motif est aussi fréquent en bronze: par exemples Lebel, 1961 n°215 p.65, pl.LXXII n°5, avec autres références, ou Taidor-Feytmans, 1957 n°252 à 255, p.108-109 pl.XLI-XLII .

12 - Thévenot, 1953 p.334 .

13 - A Wartmalt: Paris, 1950 n°5 p.39 pl.IV n°4; aux Fontaines-Salées:Lebel, 1953 p.334 note 1 et fig.81 .

S.C.D. LILLE III

B XIII - LES BOUCLES DE CEINTURE

Ces objets font sans doute partie de l'équipement militaire, comme les poignées d'épée (section A I et A II) et les agrafes (section A XXVII); ils servent à fermer notamment le ceinturon (1). On peut s'attendre dès lors à une certaine standardisation de ces objets .

Les boucles du MCGR appartiennent à deux groupes, l'un comprenant les boucles ornées de volutes, l'autre les boucles simples, plus petites, en forme de D . Les deux groupes ont également été fabriqués en bronze .

B XIII, 1 :

Les boucles à volutes. Elles comportent, à l'intérieur de l'arc, un élément plus ou moins développé entre la paroi de l'arc et la tablette. Ces boucles peuvent avoir une seule tablette, occupant toute la longueur de l'objet, ou deux tablettes séparées l'une de l'autre par un espace vide où puisse manoeuvrer l'ardillon, jamais conservé, non plus que l'axe métallique de la charnière, sur nos exemplaires. La tablette peut être simple et ne comporter qu'une moulure quadrangulaire courant sur toute la longueur de l'objet et sur ses deux petits côtés, ou complexe (double sur les exemplaires du MCGR), et comporter alors plusieurs moulures. Les deux charnons, accolés aux tablettes, sont perforés longitudinalement .

Catalogue:

1340 - 33 - PLLXIV — L:49; l:45; Ep.max:9 - 3/4 (une partie de l'arc manque, ainsi que la tablette et la charnière correspondantes).
Prov.: indéterminée .
Biblio: Cat.Dil. n°228, p.58 et n°5 pl.XXX .

L'arc a une section en trapèze rectangle; toute la face inférieure est décrassie, la face supérieure est polie. L'arc porte, près de chacun de ses bords, une fine gorge qui s'interrompt près de la tablette conservée; celle-ci est simple et porte une charnière en quart de rond, tandis qu'une volute en retour s'appuie sur la tablette et se soude par son extrémité à la paroi intérieure de l'arc. Le profil de l'objet est légèrement arqué .

1341 - 662 - PLLXIV — L:36; l:35; Ep.max:5,8 - 4/4
Prov.: Lyon, Trion .
Biblio: Allmer-Dissard, 1888, p.569 n°1827 (figure).

L'arc, plus recourbé que dans l'exemplaire précédent, a une section presque rectangulaire. La tablette est double, d'une seule pièce; une dépression en u permet en son milieu le passage de l'ardillon. Elle supporte deux charnières. La volute est schématisée par un rouleau d'os perforé selon son axe longitudinal, aux deux raccords de l'arc et de la tablette. Le profil de l'objet est légèrement arqué.

1342 - 127 - PLLXIV — L:51,5; l:38; Ep.max:7,8 - 3/4 (une partie de l'arc, la seconde tablette et la charnière qu'elle supportait ont disparu; l'autre charnière est brisée selon son axe longitudinal).

Prov.: Lyon, Talus du Bastion .
Datation: 50 - 200 ap.J.-C.

L'arc a la même courbure que dans le n°1340 et une section presque rectangulaire. La tablette conservée est double, la moulure la plus large étant au contact du charnon. Une volute en retour est ébauchée à partir de la tablette .

Parallèles - Datation:

Nous connaissons plusieurs exemplaires de ce type de boucle, à la Saalburg, à Mayence, à Wiesbaden (2) ou à Vindonissa (3). Il en existe également en bronze (4). Il semble que ce type d'objet caractérise plus particulièrement le Ier s.ap.J.-C.

B XIII,2:

Boucles en forme de D: les tablettes sont limitées à la largeur de l'arc et les charnons sont dans son prolongement .

Catalogue:

1343 - 255 - PLLXIV L:32; l:31; Ep.max:8,5 - 1/2 (l'arc est brisé; il manque une tablette et un charnon; le charnon conservé est brisé longitudinalement).
Prov.: Ste Colombe II .

L'arc a une section complexe: en triangle, pour la face supérieure, reposant sur un trapèze rectangle dont la base la plus large correspond à la paroi intérieure de l'arc (Htot:8,5); il est demi-circulaire. La tablette conservée est simple .

Parallèles - Datation:

Nous connaissons quelques exemplaires analogues: à Oberstimm, Rheingönheim, Risstissen (5): ils appartiennent au Ier s. ap.J.-C. ou au début du IIème s.ap.J.-C. On peut rapprocher de ces objets des exemplaires plus sommaires, en fer, dépourvus de tablettes (6): le type, très répandu, se prolonge du Ier au IIIème s. ap.J.-C. au moins: nous n'avons pas, en ce, rencontré d'exemplaires postérieurs au règne d'Hadrien .

1 - D.A., article Cingulum (E.Saglio). De verre aussi des précisions intéressantes dans Oldenstein, 1977 p.211-212, pl.74 n°971-974 surtout .

2 - A la Saalburg: Jacobi, 1897 pl.LXXII n°7 proche de notre n°1340; à Mayence: Lindenschmidt, 1889 pl.XXI n°11, proche de notre n°1342; à Wiesbaden: Oldenstein, 1977 n°971; l'auteur renvoie encore à des exemplaires de Richborough et Neuss .

3 - A Vindonissa, des exemplaires nombreux sont signalés, dans un contexte du Ier s.ap.J.-C.: Simonett, 1947 p.29 .

4 - A Vindonissa: Simonett, 1947 fig.8 (Ier s.ap.J.-C.); à Mayence: Lindenschmidt 1889, fig.9 (s.d.); à Londres: Webster, 1969 p.123 fig.12 (Ier s. ap.J.-C.); l'auteur fait remarquer que le décor (argenture, niello...) se simplifie dans le IIème s.ap.J.-C. Même rapprochement dans Oldenstein, 1977 p.212 .

5 - A Oberstimm: Schönberger, 1978 n°f 1 pl.112 (40 ap.J.-C.-fin du règne d'Hadrien); à Rheingönheim: Olbert, 1968 pl.45 n°9 (40-75 ap.J.-C.); à Risstissen: Olbert, 1959 pl.66 (Ier s.ap.J.-C.).

6 - A Conimbriga: Alarcao et alii, 1979 n°61, 63, 64 p.96 et 100 pl.XX (61 et 63 datés, du Ier s.ap.J.-C.). Voir aussi des exemplaires de bronze et de fer dans Oldenstein, 1977 n°1026-1033 pl.77, attestés jusqu'au IIIème s. ap.J.-C.

B XIV - LES BROCHES

Ce type d'objet est une plaque grossièrement rectangulaire, de section arquée, dégrossie sur la face concave, polie et décorée sur la face convexe, et munie de deux trous l'un en face de l'autre, où passait une baguette sans doute flexible. L'utilisation de ces broches est difficile à définir: pour la coiffure, comme il en existe encore aujourd'hui, -mais elles paraissent trop lourdes pour remplir cet office-, ou pour retenir le vêtement, à la manière des fibules .

Catalogue:

1344 - 50 - PLLX L:50,5;l:41,6-38,3;Ep:5,5-7,2 - 4/4
Prov.: indéterminée .
Biblio: Cat.Dil, n°256,p.67 pl.XXX n°4.

La plaque s'inscrit dans un trapèze aux angles arrondis; les tranches sont également arrondies. Les deux petits côtés présentent en leur milieu deux gorges en V plus développées sur la face convexe que sur la face concave, qui isolent une pointe médiane. Près de chacun des grands côtés, et à mi-distance de leurs extrémités, un trou perforant (D:5,5) est ménagé, évasé par usure, sur la face convexe et vers les bords de l'objet; l'un des deux est également évasé sur la face concave, vers l'intérieur. La face convexe est décorée d'un motif comprenant trois cercles concentriques pointés; le motif, profondément gravé, est disposé en quinconce et cinq fois répété .

Parallèles - Datation:

Le type d'objet est connu à Rome dans des contextes du IIIème-IVème s.ap.J.-C. (1). Des exemplaires plus étroits, allongés et terminés en arrondis, sont fréquents à la même période (2), et portent le même genre de décor .

1 - Boldetti, 1720 p.518 pl.8 n°11, 12, 13; Salvetti, 1978 p.117-119 fig.4 .

2 - Petre et Vilceanu: Repropell a inumarilor târzi-romane pulla riva sinistra del Danubio, dans Tasti Archeologici, XIII 1960 p.404 pl.XXXVI n°106 (IIIème-IVème s.ap.J.-C.) .

S.C.D. LILLE III

B XV - BOITES A SCEAU

Les objets de ce type comportent d'ordinaire un réceptacle et un couvercle; le réceptacle a un fond bombé, et s'inscrit dans un rectangle, tout en présentant un petit côté arrondi; le fond présente trois ou quatre trous perforants qui permettent de fixer la boîte sur son support, tandis que les deux grands côtés du réceptacle sont munis, symétriques l'une de l'autre, de deux encoches ménagées dans leurs rebords, par où passe la corde du paquet à sceller. Le petit côté opposé à l'arrondi présente une échancrure large, rectangulaire, où s'insère la partie arrière, plus étroite, du couvercle; l'ensemble, foré de part en part, forme charnière. Le couvercle lui-même, généralement plat, peut être décoré de cercles concentriques .

Des objets assez proches de formes, et au fonctionnement identique, existent également en bronze (1).

Catalogue:

1345 - 78.1.6.92 - Pl.I.XV — L: 32,8; l: 26,9; Ep.max:8,3 - 4/4 (le couvercle manque).
Prov.: Lyon, Verbe Incarné (26 X 78 sond.7, zone Sud, couche 11b).
Datation: fin du Ier s.ap.J.-C.

Le fond de l'objet porte trois trous disposés en triangle, et forés dans sa partie plate; les flancs de l'objet sont très inclinés. L'intérieur est creusé à la gouge, l'extérieur a été travaillé à la râpe ou au ciseau, et n'est pas poli .

Parallèles - Datation:

On connaît des exemplaires identiques en Grèce (2), en Italie (3), dans la Gaule du Sud (4) et au Portugal (5). Tous les exemplaires datés sont de la fin du Ier s.av.J.-C. ou du Ier s. ap.J.-C., sauf ceux de Corinthe: on ne connaît pas de boîte qui comble cet étonnant hiatus; d'après O.et J.Taffanel (6), les boîtes à sceau de métal, tous types confondus, se situent aux Ier et IIIème s. de notre ère .

1 - En bronze, avec la même forme: Fischer, 1975 p.318, ou Taffanel, 1976, type 2, p.169 et n°3 et 4 des fig.1 et 2; sur leur fonctionnement: Greek and Roman life, 1920 p.155-156, fig.191 c, d, e; ou Taffanel, 1976 p.169-173, et enfin Feyfe-Béal, 1979 p.10-11 .

2 - A Délos: Bécona, 1938 p.239 pl.LXXVII, fig.657,1 à 4; à Corinthe: Davidson, 1952 n°1400-1401 p.191, pl.84 (contexte byzantin); à Athènes: Robinson, 1959, n°G 164 p.39, pl.56 (première moitié du Ier s.ap.J.-C.).

3 - Orsi, 1916 p.359 fig.19 (s.d.).

4 - A Ensérune: Jannoray, 1955 Inv.n°05 62, pl.LXI, fig.3 (interprété comme une charnière de coffret): Tène III . Autre exemplaire, inédit, au Musée de Préhistoire et d'Archéologie de Narbonne (s.p.).

5 - Alarcao et alii, 1979 n°311 p.195 pl.LIII (période flavienne ou plus tard).

6 - Loc.cit. à la note 1 .

SCD LILLE III

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons recouru, pour les périodiques, aux abréviations employées dans la bibliographie de l'Année Philologique .

Abramic Colnago, 1909: M.Abramic et A.Colnago, Untersuchungen in Nord Dalmatien, JOEAI, XII, 1909, Beiblatt, p 13-111.

Alarcão et alii, 1979: J.Alarcão, R.Etienne, A.Moutinho-Alarcão, S.da Ponte, Fouilles de Conimbriga, vol.VII:Trouvailles diverses-conclusions générales, Paris, 1979.

Alföldi, 1957: M.R.Alföldi, Intercisa II, cap.XII, Knochengegenstände Archaeologia Hungarica, 1957, p 477-495, et pl.LXXXIII à LXXXIV.

Alföldi, 1974: G.Alföldi, Noricum. Londres et Boston, 1974.

Allmer,1885: A.Allmer, Découverte de monuments funéraires et d'objets antiques au quartier de Trion. Rapport lu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon dans la séance publique du 29 mai 1885, Lyon, 1885.

Allmer-Dissard, 1888: A.Allmer et P.Dissard, Trion. Antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement au quartier de Lyon dit de Trion. Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, Classe des Lettres, vol.XXV.Paris,Lyon,1888.

Allmer-Dissard, 1892: A.Allmer et P.Dissard, Musée de Lyon. Inscriptions antiques. vol.IV. Lyon, 1892.

Almagro, 1955: M.Almagro, Las necropolis de Ampurias, Vol.II: Necropolis romanas y necropolis indigenas, Barcelonne, 1955.

Arthur, 1977: P.Arthur, Eggs and pomegranates: an example of symbolism in Roman Britain, In: Munby and Henig, Roman Life and Art, British Archeological Report 41/1, 1977 p.367-374.

Avila Franca, 1968: E.Avila Franca, Alfinete de Toucado Romanos de Conimbriga. Conimbriga, VII, 1968, p 67-94.

Avila Franca, 1969: E.Avila Franca. Aneis, bracelets e brincos de Conimbriga, Conimbriga, VIII, p 17-63.

Avila Franca, 1971: E Avila Franca, Objectos de toilette de Conimbriga, Conimbriga, X, 1971, p.5-23.

Audin, 1965: A.Audin, Lyon, miroir de Rome dans les Gaules, Paris, 1965.

Audin 1972/1: A Audin, Un quartier commercial, Archéologia, n°50, sept. 1972, p.20-24.

Audin, 1972/2: A.Audin, Lyon cherche ses martyrs, Archéologia, n°50, sept.1972, p 25-43.

Audollent, 1923: A.Audollent, Les tombes à inhumation gallo-romaines des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Vol.XIII, IIère partie, 1923, p 302-306.

Babelon-Blanchet, 1895: E.Babelon et J.Blanchet, Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale, Paris, 1895.

Bailly, 1977: A.Bailly, Les armes d'époque romaine dans la vallée de la Saône, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, t.XLVII, 1977, p 159-172.

Balil, 1962: A.Balil, Muñecas antiguas en España, AEA, XXXV, 1962, p 70-85.

Barone, 1976: R.Barone, Anatomie Comparée des mammifères domestiques, 2 vol. Paris, 1976.

Baudry, 1873: F.Baudry et L.Baillereau, Puits funéraires gallo -romains du Bernard (Vendée), La Roche-sur-Yon, 1873.

Béal, 1981: J.C.Béal: Fouilles de Javols, 1969-1978, Catalogue des objets en os (II), Revue du Gévaudan, 1981/1 p.3-23 .

Béal-Feugère, 1983: J.C.Béal et M.Feugère, Les pyxides gallo-romaines en os de la Gaule méridionale, en lecture.

Béal-Hamm, 1979: J.C.Béal et L.Hamm: Fouilles de Javols, étude des objets en os, Revue du Gévaudan, Congrès Gévaudan I, 1977, Mende, 1979, non paginé.

Beckmann, 1966: B.Beckmann, Studien über die Metallnadeln der römischen Kaiserzeit im freien Germanien, SJ, XXIII, 1966, p.5-100 et pl.1-28.

Becq de Fouquière: Becq de Fouquière, Les jeux des Anciens, 1869.

Behrens, 1940: G.Behrens, Römische Löse in Tiergestalt, Germania, 1940, p.20-22.

Bencivenga, 1976: C.Bencivenga, Un nuovo contributo alla conoscenza della centuriazione dell'ager campanus, Soc. Nazionale di Sc., lettere ed Arte di Napoli, Rendiconti della Acad. di Archéol., lettere e belle arte, 1976, p 79-89.

Berard 1980: G.Berard, La necropole de la Guérine à Cabasse (Var), RAN XIII, 1980, p 19-64.

Berti et alii, 1970: Berti, Carandini, Fabbricotti, Gasparri, Giannelli, Moriconi, Palma, Panella, Picazzi, Ricci. Ostia II, le terme del Nuotatore, scavi dell'ambiente I, Studi Miscellanei, 16, Rome, 1970.

Billamboz, 1979: A.Billamboz, Les vestiges en bois de cervidés dans les gisements de l'époque holocène. Essai d'identification de la ramure et de ses différentes composantes pour l'étude technologique et l'interprétation palethnographique in:Industrie de l'os néolithique et de l'Age des métaux. Première réunion du groupe de travail n° 3 sur l'industrie de l'os préhistorique, organisée par H.Camps-Fabrer. Paris, 1979, p 93-129.

Blinkenberg, 1931: Ch.Blinkenberg, Lindos, fouilles de l'acropole, 1902-1914, les petits objets, Berlin, 1931.

Blümner: H.Blümner, Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern, Vol.I, Leipzig, 1875, vol.II, Leipzig, 1879, vol.III, Leipzig, 1884, vol.IV, Leipzig, 1887 .

Boisse, 1968: C.L.Boisse, Le Tricastin des origines à la chute de l'empire romain, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Sorbonne, VIème section, Valence, 1968.

Boldetti, 1720: M.A.Boldetti, Osservazione sopra i cimiteri dei Santi Martiri , ed antichi Christiani di Roma, 3 vol. Rome, 1720.

Bonnamour, 1969: L.Bonnamour, Découvertes gallo-romaines dans la Saône en aval de Chalon, à Thorey (S.et L.), RA, 1969, fasc.2, p.287-300.

Boucher, 1971: S.Boucher, Vienne, Bronzes antiques, Paris, 1971.

Branigan, 1977: K.Branigan, Gatcombe Roman Villa, British Archeological Report, n° 44, 1977.

Brulet-Coulon, 1977: R.Brulet et G.Coulon, La nécropole de la rue Perdue à Tournai, Louvain, 1977.

Bushe-Fox, 1928: Bushe-Fox, Second Report on the excavation of the roman fort at Richborough, Kent, Oxford 1928.

Cagnat-Chapot, 1920: R.Cagnat et V.Chapot, Manuel d'archéologie romaine, t.II: Décoration des monuments, peinture et mosaïque, Instruments de la vie publique et privée, Paris,1920.

Callu et alii, 1965: J.P.Callu, J.P.Morel, R.Rebuffat, G.Hallier, J.Marion, Thamusida, Fouilles du service des Antiquités du Maroc, vol.I, MEFR, suppl.II, Paris, 1965.

Calzoni, 1935: U.Calzoni, Un piccolo compasso primitivo rinvenuto nel territorio di Chiusi, SE, IX, 1935, p 275-279.

Capello: Cl.Capello, Gli ossi di Albintimilium, Tesi di Laurea, dactylog....s.d.

Capitanio, 1974: M.Capitanio, La necropoli romana di Portorecanati, NSA, 1974 p.145-445.

Caprais-Favier, 1903: Caprais-Favier, Sépulture gallo-romaine de Lachau, Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, Juillet 1903, 146e livraison, p 328-330.

Carandini et alii, 1968: A.Carandini, Fabbricotti et alii, Ostia I, le terme del Nuotatore, scavo dell'ambiente IV, Studi Miscellanei, 13, Rome, 1968.

Carandini-Panella, 1973: A.Carandini et C.Panella, Ostia III, le terme del Nuotatore, 2 vol. Studi Miscellanei 21, Rome, 1973.

Carandini-Panella, 1977: A.Carandini et C.Panella, Ostia IV, Studi Miscellanei 23, Rome, 1977.

Carattoli, 1887: L.Carattoli, Perugia. Tombe etrusce scoperte nel cimitero, NSA, 1887, p.396-397.

Cartier, 1969: J.et F.Cartier, Puits gallo-romains, rue du Pressoir Coquet, Beauvais, Oise, Ogam, XXI/1-6, 1969 p.71-103.

Cat. Dij.: Le cycle de la Matière, l'Os. Catalogue d'exposition,ouvrage collectif sous la direction de M.C.Sautot. Dijon, 1978.

Cat.Nantes 1980: Vingt-cinq années d'archéologie gallo-romaine, catalogue collectif d'exposition, sous la direction de G.Aubin, Nantes, 1980.

Cat.Vienne: Artisanat à Vienne à l'époque romaine, catalogue collectif d'exposition sous la direction de R.Lauxerois, Vienne, 1980.

Cesnola, 1882: A.Palma di Cesnola, Salaminia. The history, treasures and antiquities of Salamis in the Island of Cyprus, Londres, 1882.

CFA 2: A.Audin, Cahier de fouilles, livre II. Théâtre romain de Fourvière, journal des fouilles, 9 avril 1938-31 octobre 1944, manuscrit, au MCGR.

Chabouillet: M.Chabouillet, Catalogue général et raisonné des Camées et pierres gravées de la Bibliothèque Impériale, suivie de la Description des autres monuments exposés dans le cabinet des médailles et antiques. Paris, s.d.

Champion, 1916: B.Champion, Outils de fer du musée de Saint-Germain, RA, 1916/1 p.211-246.

Chanel, 1911: E.Chanel, Musée Archéologique d'Izernore (Ain), Catalogue, Bourg-en-Bresse, 1911.

Chapotat, 1970: G.Chapotat, Vienne gauloise. Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine, 2 vol. Lyon, 1970.

Chapotat, 1978: G.Chapotat, La nécropole gallo-romaine de Charavel, à Vienne, Nouvelles archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon, suppl., fasc.16, p 35-43.

Charmasson, 1962: J.Charmasson, L'oppidum bas-rhodanien de Lombren, Gard. L'habitat paléochrétien, Cahiers Rhodaniens, IX, 1962 p.64-102.

Chavanne, 1975: M.J.Chavanne, Salamine de Chypre, vol.VI:Les petits objets, Paris, 1975.

CIL: Corpus Inscriptionum latinarum, Vol.XIII/3 fasc.1: Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae, Instrumentum Domesticum, Berlin 1901 (réédition 1963).

Cintas, 1976: P.Cintas, Manuel d'Archéologie Punique, vol.II: la civilisation carthaginoise, les réalisations matérielles, Paris, 1976.

Cochet, 1855: Abbé Cochet, La Normandie souterraine, ou notice sur des cimetières romains et des cimetières francs explorés en Normandie, Paris, 1855.

Colls et Alii, 1977: D.Colls, R.Etienne, R.Laquément, B.Liou, F.Mayet, L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude, Archéonautica, I, 1977.

Columelle: Lucius Iunius Moderatus Columella, On agriculture and Trees, with a recension of the texte and an english translation by E.S. Forster and E.H.Heffner, vol.III: Res Rustica, X-XII, De Arboribus, Londres, 1955.

Comarmond, 1857: Dr A.Comarmond, Description des Antiquités et objets d'Art contenus dans les salles du Palais des Arts de la ville de Lyon, Lyon,1855-1857.

Cornevin, 1885: Ch.Cornevin, Note sur les boeufs découverts dans les fouilles exécutées rue de Trion, à Lyon-Fourvière, 1885, Bulletin de la Soc. d'Anthropologie de Lyon, IV, 1885 p.182-189.

Coulsain, 1926: P.Coulsain, Les armes romaines. Essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du Légionnaire romain, Paris, 1926.

Coutil, 1932: L.Coutil, Le cimetière gaulois et gallo-romain par incinération du Mesnil de Poses, près de Poses (Eure), Bull.de la S.P.F., XXIX/2, 1932 p.143-159.

Cristofani, 1975: M.Cristofani, Volterra: Scavi nella necropoli del Portone (1971): tomba ellenistica, NSA, XXIX, 1975 p.5-35.

Crochet, 1888: L.C.Crochet, La toilette des Dames romaines au temps des Empereurs. Etude des principaux objets de toilette en os trouvés dans les fouilles de la nécropole de Trion et du coteau de Fourvière, Lyon, 1888.

Crowfoot et alii, 1957: J.W.Crowfoot, C.M.Crowfoot, K.M.Kenyon, The objects from Samaria, Londres, 1957.

Crummy, 1979: N.Crummy, A chronology of romano-british bone pins, Britannia, X, 1979 p.157-163.

Cumont, 1942: F.Cumont, Recherches sur le symbolisme funéraire des romains, Paris, 1942.

Cunliffe, 1975: B.Cunliffe, Excavations at Portchester Castle (objects of bone and antler, by J.Webster), Londres, 1975.

D.A.: Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, Ch.Daremberg, E.Saglio, E.Pottier. Articles Acus, Alea, Anulus, Auricalpium, Cingulum, Culter, Cochlear, Duodecim Scripta, Ebur, Farcinum, Fusus, Latrunculi, Ligula, Locus, Lusoria Tabula, Medicus, Neuropaston, Ornator, Pila, Pecten, Pes, Puppa, Pygmaei, Spatha, Stilus, Strigilis, Tessera, Textrinum.

DACL: Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie, R.P. dom F.Cabrol et dom H.Leclercq. Articles Bénir (manière de), Chrisme, Cuillère, Epingle, Pyxis .

Davidson, 1952: G.R.Davidson, Corinth, vol.XII: the minor objects, Princeton, 1952.

Dawkins, 1929: R.M.Dawkins, The sanctuary of Artemis Orthia at Sparta, excaved and described by members of the British school at Athens, Londres, 1929.

Dechelette, 1913, 1914 (rééd.1927): J.Déchelette, Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine,
vol.II, 2ème partie: Premier Age du Fer ou époque de Hallstatt, Paris, 1913;
vol.II, 3ème partie: Second Age du Fer ou époque de La Tène, Paris, 1914.

Decker, 1972: K.V.Decker, Römisches Spielbrett und Spielgerät im Mittelrheinischen Landesmuseum Mainz, Bonner Hefte zur Vorgeschichte III, 1972 p.19-23.

Dedet et alii, 1978: B.Dedet, A.Michelozzi, M.Py, Cl.Raynaud, C.Tendille, Ugernum, Protohistoire de Beaucaire, (avec une annexe de M.Lejeune), Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, Cahier n°6, Caveirac, 1978.

De Juliis, 1973: E.M.De Juliis, Ordona (Foggia). Scavi nella necropoli, NSA, XXVII, 1973 p.285-399.

Delage, 1953: F.Delage, Ovoïde gallo-romain, Gallia, 1953, fasc.I p.25-39.

Delarbre, 1959: Delarbre, Médaillons en corne de cerf du cimetière mérovingien d'Audincourt (Doubs), RAE, X, n°37, 1959 p.42-44.

Della Corte, 1913: M.Della Corte, Pompei. Continuazione dello scavo di Via Abondanzia, NSA, 1913 p.28-35.

Della Corte, 1921: M.Della Corte, Pompei. Scavi eseguiti da privati nel territorio pompeiano, NSA, 1921 p.415-667.

Delort, 1954: E.Delort, Informations archéologiques, XVIIIème circonscription: Rimling, Gallia, XII/2, 1954 p.400.

Déonna, 1920: W.Déonna, Le trésor des Fins d'Annecy, RA, 1920 p.112-206.

Déonna, 1925: W.Déonna, Main et rouelle, Pro Alésia, n°43-44, août 1925 p.108-113.

Déonna, 1938: W.Déonna, Le mobilier Délien, Exploration archéologique de Délos, faite par l'Ecole Française d'Athènes, vol.XVIII (2 tomes) Paris, 1938.

Déonna, 1956: W.Déonna, Talismans en bois de cerf, Ogam, VIII/1,

fév.1956 p.3-14.

De Ridder, 1906: A.De Ridder, Collection De Clercq. Catalogue, t.IV: Les marbres, les vases peints et les ivoires, Paris, 1906.

Desbat et alii, 1976: A.Desbat, B.Helly, O.tavernier, Lyon retrouve ses origines, Archéologia, n°92, mars, 1976 p.8-19.

Desforges-Fournier, 1945: E.Desforges et P.F.Fournier, La nécropole de la Maison Blanche, commune de Pradines, IVème s., Revue d'Auvergne, t.59, 1945 p.105-125.

Devauges, 1975: J.B.Devauges, Compiègne, Près du temple, un atelier de tabletier, Annales du Nivernais, n°10-11, 1975 p.18-23.

Diaconu-Baraschi, 1973: P.Diaconu et S.Baraschi, Objects of bone and antler from Pacului lui Soare, Dacia, 1973, XVII p.351-359.

Drexel, 1910: F.Drexel, Das Kastell Stockstadt, ORL, n°33, Heidelberg, 1910.

Dumoulin, 1958: A.Dumoulin, Recherches archéologiques dans la région d'Apt (Vaucluse), Gallia, XVI, 1958/1 p.197-241.

Dumoulin, 1964: A.Dumoulin, Nécropole gallo-romaine à Apt, Gallia, XXII, 1964/1 p.87-110.

Dumoulin, 1965: A.Dumoulin, Les puits et fosses de la Colline Saint-Jacques, à Cavaillon (Vaucluse), Gallia, XXIII, 1965/1 p.1-85.

Durand, 1897: V.Durand, Puits antiques découverts à Aillieu, Bulletin de la Diana, 1896-1897 p.58-68.

Durand, 1900: V.Durand, Le Crêt-Chatelard, Bulletin de la Diana, 1899-1900 p.382-398.

Elderkin, 1930: K.Mack Elderkin, Jointed dolls in Antiquity, AJA, second serie, vol.XXXIV, 1930 p.455-479.

Eldridge, 1918: L.G.Eldridge, A third century Etruscan Tomb, AJA, XXII 1918 p.251-294.

Encyclopédie: Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Diderot et D'Alembert, à partir de 1751.

Ertlé, 1968: R.Ertlé, Le travail artisanal de l'os à l'époque gallo-romaine à Reims, Bulletin de l'Association régionale pour l'éducation et la recherche scientifique, 30 juin 1968 p.13-17.

Espérandieu: E.Espérandieu, Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, vol.III, Paris, 1920 (réédition 1965).

Espérandieu, 1908: E.Espérandieu, Fouilles du Mont-Auxois; rapport sur les fouilles exécutées en 1907, BCTH, 1908/2 p.142-170.

Espérandieu, 1909: E.Espérandieu, Un insigne de dévotion gallo-romain, RA, 1909 p.359-362.

Eygun, 1933: F.Eygun, Le cimetière gallo-romain des Dunes, à Poitiers. Journal des fouilles du Père de la Croix et du Cdt Rothman, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, XI, 3ème série, Poitiers, 1933.

Faider-Feytmans, 1952: G.Faider-Feytmans, Les antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du musée de Mariemont, Bruxelles, 1952.

Faider-Feytmans, 1956: G.Faider-Feytmans, Talismans en bois de cerf

trouvés dans les tombes mérovingiennes, RAE, av-Juin 1956, n°26 p.138-140.

Faider-Feytmans, 1957: G.Faider-Feytmans, Recueil des bronzes de Bavai, VIIIème suppl. à Gallia, Paris, 1957.

Fellmann, 1955: R.Fellmann, Die Grabungen im Legionslager Vindonissa im Jahre 1954-1955, Pro Vindonissa, 1954-1955 p.5-54.

Fellmann, 1966: R.Fellmann, Hölzerne Schwertgriffe aus dem Schutthügel von Vindonissa, Helvetia Antiqua, Festschrift Emil Vogt, Zurich, 1966 p.215-222.

Feugère, 1977: M.Feugère, Les fibules gallo-romaines du Musée Denon à Chalon-sur-Saône, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, XLVII, 1977 p.77-158.

Feugère, 1978: M.Feugère, Les fouilles du Verbe Incarné, à Lyon: objets de parure et de toilette, Bulletin de liaison de la Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes, n°8, 1978, Hommage à L.Jeancolas, p.54-63.

Feuille, 1939: G.L.Feuille, Sépultures punico-romaines de Gighti, Revue Tunisienne, 1939, 1er trimestre, p.1-62.

Fiches-Py, 1978: J.L.Fiches et M.Py, Trois dépôts d'objets votifs du Ier siècle de notre ère dans la région nîmoise, I: Etude archéologique, Documents d'Archéologie Méridionale, I, 1978 p.155-182.

Fischer, 1975: F.Fischer, Untersuchungen im spätkeltischen Oppidum von Altenburg-Rheinau, Römisch-germanisches Zentral Museum, Forschung Institut für Vor- und Frühgeschichte, Monographie I,1, Ausgrabungen in Deutschland, teil.I: Vorgeschichte-Romerzeit, Mainz, 1975.

Flinders-Petrie, 1889: W.M.Flinders-Petrie, Hawara, Biahmu and Arsinoe, Londres, 1889.

Flinders-Petrie, 1974/1: W.M.Flinders-Petrie, Tools and weapons, 1917 (rééd. Warminster, 1974).

Flinders-Petrie, 1974/2: W.M.Flinders-Petrie, Objects of daily use, illustrated by the Egyptian collection in University College London, 1927 (rééd. Warminster, 1974).

Flinders-Petrie-Mackay, 1915: W.M.Flinders-Petrie et Mackay, Heliopolis Kafr-Ammar and Shurafa, Londres, 1915.

Forbes, 1964: R.J.Forbes, Studies in ancient technology, vol.IV, 2ème éd. Leiden, 1964.

Formigé, 1944: J.Formigé, Le sanctuaire de Sanxay (Vienne), suivi de F.Eygun, Liste des objets recueillis à Sanxay par le Père de la Croix, Gallia, II, 1944 (rééd.1964), p.43-120.

Fouet, 1958: G.Fouet, Découverte d'un puits funéraire dans la villa de Montmaurin (Haute-Garonne), Gallia, XVI, 1958/1 p.158-186.

Fournier-Hatt, 1945: P.F.Fournier et J.J.Hatt, Découvertes archéologiques à l'occasion de l'élargissement de la rue Montlosier à Clermont, Revue d'Auvergne, t.59, 1945 p.36-69.

Franciscis, 1961: A.de Franciscis, S.Maria Capua Vetere, Rinvenimenti presso la Villa Comunale, NSA, 1961 p.261-265.

Franciscis, 1963: A.de Franciscis, Il Museo Nazionale di Pompei, Naples, 1963.

Frank, 1959: T.Frank, An economic survey of ancient Rome, t.V:Rome and Italy of the Empire, rééd. 1959.

Fremersdorf, 1940: F.Fremersdorf, Römische Scharnierbänder aus Bein, Serta Hoffileriana, Aufsätze d.röm.germ.Abteilung des Wallraf-Richartz Museums der Hansestadt Köln, Zagreb, 1940 p.321-337.

Frere-Saint-Joseph, 1974: S.S.Frere et J.K.Saint-Joseph, The roman fortress at Longthorpe, Britannia, V, 1974 p.1-129.

Frova, 1977: A.Frova, Scavi di Luni, II: Relazione delle campagne di scavo 1972-1973-1974, Rome, 1977.

Furger-Gunti, 1978: A.Furger-Gunti, Torius, des bisher älteste mit Namen bekannte Bewohner Basels, Basler Stadtbuch, Bâle, 1978 p.135-142.

Ganser-Burckhardt, 1942: A.Ganser-Burckhardt, Das Leder und seine Verarbeitung im römischen Legionslager Vindonissa, Bâle, 1942.

Goldmann, 1951: H.Goldmann, Excavation at Gözlü Küle, Tarsus, vol.I: The hellenistic and roman period, Princeton, 1951.

Gonzenbach, 1951: V.von Gonzenbach, Zwei Typen figürlich verzierter Haarpfeile, Pro Vindonissa, 1950-1951 p.3-19.

Grange, 1965: A.Grange, Rapport au Directeur de la Circonscription, M.Leglay, en date du 19.3.65, sur les fouilles qu'il a menées place de la Butte. Document dactylographié déposé à la Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes. Monsieur Grange nous a également communiqué une partie des notes qu'il a prises au moment de la fouille.

Grapinet, 1964: R.Grapinet, L'armement romain en Gaule, TCF, notice technique n°13, Paris, 1964.

Greek and roman life, 1920: A guide to the Exhibition Illustrating Greek and Roman life, British Museum, Department of Greek and Roman antiquities, 2ème éd., Londres, 1920.

Grillet, 1975: B.Grillet, Les femmes et le fard dans l'Antiquité, Lyon, 1975.

Grivaud de la Vincelle, 1817: Grivaud de la Vincelle, Recueil des monuments antiques, la plupart inédits, découverts dans l'ancienne Gaule, Paris, 1817.

Groller, 1903: M.von Groller, Grabungen im Lager Carnuntum, RLIO, IV, 1903 p.53-122.

Groller, 1904: M.von Groller, Grabung im Lager Carnuntum, RLIO, V, 1904 p.33-92.

Groller, 1905: M.von Groller, Das Lager Carnuntum, RLIO, VI, 1905 p.63-114.

Groller, 1906: M.von Groller, Das Legionslager Lauriacum, RLIO, VII, 1906 p.3-46.

Groller, 1908: M.von Groller, Die Grabungen im Lager Lauriacum, RLIO IX, 1908 p.87-116.

Groller, 1910: M.von Groller, Die Grabungen im Lager Lauriacum und dessen nächster Umgebung im Jahre 1903, RLIO, XI, 1910 p.1-60.

Guillot, 1971: A.Guillot, L'énigme des jetons de céramique gaulois, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, XLI, 1971 p.155-164.

Guisan, 1975: M.Guisan, Bijoux romains d'Avenches, Pro Aventico, XXIII, 1975 p.5-39 et pl.14-17.

Guzzo, 1974: P.G.Guzzo, Lurzi, località S.Vito (Cosenza): Necropoli di età romana, NSA, 1974 p.449-484.

Haberey, 1949: W.Haberey, Ein Spätrömisches Frauengrab aus Durweiler Kr Euskirchen, BJ, t.149, 1949 p.82-93.

Habert, 1901: Th.Habert, Ville de Reims, catalogue du Musée archéologique, Troyes, 1901.

Haffner, 1977: A.Haffner, Das Keltisch-römischen Gräberfeld von Wederath-Belginum, 1ère partie: gräber 1-427, ausgegraben 1954-1955, Rheinisches Landesmuseum Trier, Trier Grabungen und Forschungen VI, 1, Mainz, 1977.

Hassal-Tomlin, 1977: M.W.C.Hassal et R.S.O.Tomlin, Roman Britain in 1976, inscriptions, Britannia, 1977, Ewell: p.445 et fig.30.

Hatt, 1951: J.J.Hatt, La tombe gallo-romaine, Recherches sur les inscriptions funéraires gallo-romaines des trois premiers siècles de notre ère, Paris, 1951.

Hatt, 1955: J.J.Hatt, "Et omnes stellas ex cornibus aiunt", Talismans gallo-romains en bois de cerf ou d'élan trouvés dans les tombes, RAE, VI, 1955 p.55-59.

Hauser, 1904: O.Hauser, Vindonissa; das Standquartier römischer Legionen, Zurich, 1904.

Hebditch-Mellor, 1973: M.Hebditch et J.Mellor, The Forum and Basilica of roman Leicester, Britannia, IV, 1973 p.49-52.

Heintze, 1970: H.von Heintze, Ein spätantikes Frauenbüstchen aus Elfenbein, Berl.Mus., XX, 1970 p.51-61.

Henig, 1977: M.Henig, Death and the Maiden: Funerary symbolism in Daily life, in: Munby and Henig, Roman life and art, British Archeological Report, n°41/1, 1977 p.347-366.

Héron de Villefosse, 1899: A.Héron de Villefosse, Le trésor de Boscoreale Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, V, Paris, 1899.

Héron de Villefosse, 1901: A.Héron de Villefosse, Outils d'artisans romains, 1er article, Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1901 (paru en 1903) p.205-213.

Héron de Villefosse, 1902: A.Héron de Villefosse, Outils d'artisans romains, IIème article, Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1902 (paru en 1903) p.329-353.

Héron de Villefosse, 1910: A.Héron de Villefosse, Outils d'artisans romains, BSAF, 1910 p.343-347.

Hettner, 1900: F.Hettner, Das Kastell Heidenheim (fouille de Prescher) ORL, XIII, 1900.

Hettner, 1901: F.Hettner, Das Kastell Pfünz (Lagerdorf), ORL, XIV, 1901.

Heurgon, 1954: J.Heurgon, Antiquités Historiques, Informations, IIIe Circonscription, Pas-de-Calais, Arras, Gallia, XII, 1954/1 p.134-136.

Higgins, 1961: R.A.Higgins, Greek and roman Jewellery, Londres, 1961.

Hoffmann von Claer, s.d.: H.Hoffmann von Claer, Antiker Gold- und Silberschmuck, Katalog mit Untersuchung der Objekte auf technischer Grundlage, Mainz, s.d.

Huls, 1950: Y.Huls, Serrure de coffret, Latomus, 1950 p.27-29.

Huls, 1957: Y.Huls, Ivoires d'Etrurie, Bruxelles, Rome, 1957.

Inventaire A: vers 1840 (?) Musée des Beaux-Arts (manuscrit).

Inventaire de Magneval, sur fiches; ancien Musée de Magneval (manuscrit).

Inventaire E: Acquisitions et Dons, Numismatique, Sigillographie, Antiques, du 10 janvier 1879 à décembre 1934 (Musée des Beaux-Arts), manuscrit .

Isings, 1957: C.Isings, Roman glass from dated finds, Groningen-Djakarta, 1957.

Jacobi, 1897: L.Jacobi, Das Römerkastell Saalburg, Homburg von der Höhe, 1897.

Jacobi, 1909: L.Jacobi et W.Barthel, Das Kastell Zugmantel, ORL, n°32 Heidelberg, 1909.

Jacobsthal, 1956: P.Jacobsthal, Greek pins and their connexions with Europ and Asia, Oxford, 1956.

Jannoray, 1955: J.Jannoray, Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale, Paris, 1955.

Jehasse, 1973: J.et L.Jehasse, La nécropole préromaine d'Aléria (1960-1968), étude des graffites par J.Heurgon, XXVème suppl.à Gallia, Paris, 1973.

Joffroy, 1955: R.Joffroy, Médaillons du Musée de Chatillon-sur-Seine, RAE, VI, 1955 fasc.1 p.44-46.

Joffroy, 1974: R.Joffroy, Le cimetière de Lavoye, nécropole mérovingienne, Paris, 1974.

Johnston, 1972: Johnston, A roman building at Chalk, near Gravesend, Britannia, III, 1972 p.112-148.

Joncheray, 1975: J.P.Joncheray, L'épave "C" de la Chrétienne, 1er suppl. aux Cahiers d'Archéologie Subaquatique, 1975.

Jourdan, 1976: L.Jourdan, La faune du site gallo-romain et paléochrétien de la Bourse (Marseille), Paris, 1976.

Juvénal: Juvénal, Satires; texte établi et traduit par P.de Labriolle et F.Villeneuve, Paris, 1971.

Kähler: Kähler, Rom und seine Welt, Munich, 1958.

Kapps, 1971: R.Kapps, Petits objets gallo-romains en os trouvés à Escolives-Sainte-Camille, l'Echo d'Auxerre, n°95, sept.oct.1971 p.3-8

Karageorghis, 1967: V.Karageorghis, Excavations in the necropolis of Salamis, I. Nicosie, 1967 («Salamine, vol.3).

Karageorghis, 1973: V.Karageorghis, Excavations in the necropolis of Salamis, III, 2 volumes, Nicosie, 1973.

Kenyon, 1948: K.M.Kenyon, Excavations at the Jewry-Wall site, Leicester, Oxford, 1948.

Kloiber, 1962: A.Kloiber, Die Graberfeld von Lauriacum-Espelmayrfeld, Forschungen in Lauriacum, Bd.8, Linz, 1962.

Klumbach et alii, 1968: H.Klumbach et U.Moortgat-Correns, Orientalisches Rollsiegel von Mainzer Legionslager, Germania, 1968/1 vol.46, p.36-40.

Kohl-Tröltsch, 1906: W.Kohl et J.Tröltsch, Das Kastell Weissenburg, ORL, n°72 vol.XXVI, Heidelberg, 1906.

Kromer, 1959: K.Kromer, Das Graberfeld von Hallstatt, 2vol. Florence, 1959

La Baume, 1964: P.La Baume, Römisches Kunstgewerbe zwischen Christi Geburt und 400, Brauschweig, 1964.

Labrousse, 1948: M.Labrousse, Rapport sur les fouilles de Gergovie (Puy-de-Dôme) en 1945 et 1946, Gallia, VI, 1948/1 p.31-55.

Labrousse, 1950: M.Labrousse, Les fouilles de Gergovie; campagnes de 1947 et 1949, Gallia, VIII, 1950 p.15-53.

Lacombe, 1911: M.S.Lacombe, Nouveau manuel complet de la sculpture sur bois, suivi du Moulage du bois, de l'os, de l'écaille et des métaux, à la main et par procédés mécaniques, Encyclopédie Roret, Paris, 1911.

Lamboglia, 1950: N.Lamboglia, Gli scavi di Albintimilium, e la cronologia della ceramica romana. Campagne di scavo 1938-1940, Bordighera, 1950.

Lancel, 1975: S.Lancel, Informations archéologiques, Circonscription de Rhône-Alpes, (à propos du sauvetage du site de la Montée des Tourelles), Gallia, XXXIII, 1975/2 p.548-550.

Lasfargues, 1972: J.Lasfargues, Une industrie lyonnaise, Archéologia, n°50, sept.1972 p.15-19.

Lasfargues, 1977: J.Lasfargues, Lyon, Verbe Incarné, rapport à la Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes, 1977, déposé à la Direction.

Lasfargues, 1978: J.Lasfargues, B.Mandy, J.Nevoret, Lyon, fouilles d'urgence du Verbe Incarné, Rapport 1978, déposé à la Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes, 1978.

Leahu, 1975: V.Leahu, Cercetări Arheologice în necropola tumulară de la Romula, Cercetări Arheologice, I, bucarest, 1975 p.191-216.

Lebel, 1953: P.Lebel, Amulettes ou manches de couteaux ? A propos de deux petits chiens couchés, RAE, IV, 1953 p.334-340.

Lebel, 1955: P.Lebel, Note complémentaire (à l'article de J.J.Hatt,- cf.Hatt, 1955 ci-dessus), RAE, 1955 p.59-64.

Lebel, 1956: P.Lebel, Note complémentaire (à l'article de G.Faider-Feytmans 1956), RAE, n°26, avril-juin 1956 p.140-143.

Lebel, 1961: P.Lebel, Catalogue des collections archéologiques de Besançon. V: Les bronzes figurés, Annales de l'Université de Besançon, vol.26, Archéologie, n°3 Paris, 1961.

Lebel, 1962: P.Lebel, Catalogue des collections archéologiques de Montbéliard. II: Les bronzes figurés, Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol.57, Archéologie vol.15, Paris, 1962.

Leglay, 1966: M.Leglay, Informations archéologiques, Circonscription de Rhône-Alpes, (à propos des fouilles de A.Grange et F.Poplin sur le quartier artisanal de Seein), Gallia, XXIV, 1966/2 p.496.

Leglay, 1971/1: M.Leglay, Informations archéologiques, Circonscription de Rhône-Alpes, (à propos des fouilles du Clos Hendiot), Gallia, XXIX, 1971/2 p.419; (à propos des fouilles de Nyons-La Perrière), id. p.436.

Leglay-Tourtenc, 1969: M.Leglay et S.Tourtenc, A Saint-Romain-en-Gal, Vienne romaine retrouve un de ses quartiers urbains, Archéologia, n°26, janv.-fév.1969 p.18-29.

Lehner, 1897: H.Lehner, Köln, Museum Wallraf-Richartz, AA, XII, 1897 p.19

Lemaitre, 1977: Cl.Lemaitre, Contribution à l'étude du site antique d'Izernore (Ain), 2 vol. dactylog., Lisieux, 1977.

Leroy-Gourhan, 1943: A.Leroy-Gourhan, L'homme et la matière, Paris, 1943, rééd.1971.

Levi, 1933: D.Levi, Chiusi, scavi nel sottosuolo della città, NSA, 1933 p.3-44.

Lexikon: Ausführliches Lexikon des griechischen und römischen Mythologie, W.H.Roscher, Leipzig, 1884-1937.

Lindenschmidt, 1889: L.Lindenschmidt Sohn, Das römisch-germanische Centra-Museum in bildlichen Darstellungen aus seinen Sammlungen, Mainz, 1889.

Liversidge, 1968: J.Liversidge, Britain in the Roman Empire, Londres, 1968.

Long, 1849: J.D.Long, Recherches sur les antiquités romaines du pays des Voconciens, Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2ème série, t.II (Antiquités de France) Paris, 1849.

Loustaud, 1971: J.P.Loustaud, Vestiges gallo-romains du boulevard Gambetta (à Limoges), Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, XCVIII, 1971 p.107-143.

Mack-Helderkin, 1930: K.Mack-Helderkin, Jointed dolls in Antiquity, AJA, 2ème série, vol.XXXIV, 1930 p.455-479.

Mack-Mené, 1933: S.Mack et J.Mené, L'industrie de l'os à Reims pendant l'occupation romaine. Essai sur la technique employée, Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, n°3-4, juil-déc. 1933 p.19-25.

Maiuri, 1958: A.Maiuri, Ercolano, I nuovi scavi 1927-1958, vol.I, Rome, 1958.

Mandy, 1979: B.Mandy, Clos du Verbe Incarné, 24 rue R.Radisson, 69005 Lyon, Chantier de Sauvetage programmé, rapport de fouilles 1979, déposé à la Direction des Antiquités Historiques, 1979.

Mangin, 1981: M.Mangin, Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule, Dijon, Semur-en-Auxois, 1981.

Manière, 1966: G.Manière, Un puits funéraire de la fin du Ier s.ap.J.-C. aux Aquae Siccae (Castres, Haute-Garonne), Gallia, XXIV, 1966/1 p.101-146.

Marangou, 1966: L.Marangou, Benaki Museum, Bone Carving from Egypt, vol.I, Graeco-roman period, Tubingen, 1966.

Marteaux-Le Roux, 1913: Ch.Marteaux et M.Le Roux, Boutae (les Fins d'Annecy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne, Annecy, 1913

Marteaux, 1914: Ch.Marteaux et M.Le Roux, Boutae. Nouvelles fouilles aux Fins d'Annecy, 1er suppl. Revue Savoisienne, 1914 p.145-166.

Martial: Martial, Epigrammes, vol.I (livres I-VII) texte établi et traduit par H.J.Izaac, Paris, 1969; vol.II (livres VIII-XII et XIII-XIV), texte

SCD LILLE III

établi et traduit par H.J.Izaac, Paris, 1973.

Martin, 1971: Th.Martin, Contribution à l'étude des médaillons en bois de cervidés de la région de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault), Fédération Tarnoise de spéléo-archéologie, travaux et recherches, 1971 p.93-96.

Mattingly-Sydenhamm, 1968: H.Mattingly et E.A.Sydenham, The Roman Imperial Coinage, vol.III: Antonius Pius to Commodus, Londres, 1930 (rééd.1968).

Mau, 1899: A.Mau, Pompei, its life and art, 1899.

Maurin-Santrot, 1980: M.Maurin et J.Santrot, Saintes, cité bimillénaire. Dix ans de recherches archéologiques, Saintes, 1980.

Mercando, 1974: L.Mercando, S.Vittore de Cingoli - Marche. Rinvenimenti di tombe di età romana: rinvenimento di tombe romane a cremazione, NSA, XXVIII, 1974 p.88-141.

Mertens, 1952: J.Mertens, Une riche tombe gallo-romaine découverte à Tirlemont (Belgique), AC, XXI, 1952 p.39-73.

Michon, 1915: E.Michon, Le trésor gallo-romain du Pouzin (Ardèche), BCTH, 1915 p.71-82 pl.VIII.

Michon, 1924: E.Michon, Pieds romains pliants, BSAF, 1924 p.237-240.

Militello, 1961: E.Militello, Troina. Scavi effetuati dall'Instituto di Archeologia dell'Università di Catania negli anni 1958 e 1960, NSA, 1961 p.346-360.

Montauzan, 1913: G.de Montauzan, Les fouilles de Fourvière en 1912, Annales de l'Université de Lyon, nvelle série II, Droit-Lettres, fasc.28, Lyon, 1913. Deux autres rapports ont paru, en 1912 sur les fouilles de 1911 et en 1915 sur les fouilles de 1913-1914.

Moreau, 1879: F.Moreau, Album Caranda, vol.I, St Quentin, 1879 et années suivantes.

Morey, 1936: Ch.Morey, Gli oggetti di avorio e di osso del Museo Sacro Vaticano, 1936.

Morin-Jean, 1923: F.Morin-Jean, La verrerie en Gaule sous l'empire romain, Paris, 1913 (rééd.1922-1923).

Morpurgo, 1931: L.Morpurgo, Nemi. Teatro ed altri edifici romani in contrada "La Valle", NSA, 1931 p.237-305.

Muffati, 1967: G.Muffati, Marzabotto. Ricerche sui materiali dei vecchi scavi, II, section IV: Paste, vitree, alabastri, oggetti in osso, avorio e ambra, SE, XXXV, 1967 p.445-477.

Mütz, 1972: A.Mütz, Die Kunst des Metalldrehers bei den Römern, Bâle Stuttgart, 1972.

Neal, 1974: D.S.Neal, The excavation of the roman villa in Gadebridge-Park, Hemel, Hempstead, 1963-1968, Londres, 1974.

Nicaise, 1888: A.Nicaise, Notice sur des épingles en os découvertes à Lyon dans le cimetière romain de Saint-Just, CRAI, 1888 p.239-240

Nissen et alii, 1904: H.Nissen, C.Koehen, H.Lehner, M.L.Strack, J.Hagen, Novaesium, das im Auftrag des Rheinischen Provinzialverbandes vom Bonner Provinzialmuseum 1897-1900 ausgegrabene Legions-lager, Bonn, 1904.

Noll, 1937: R.Noll, Kunstgewerblichen Gerät aus Carnuntum in der Wiener Antikesammlung, RLIO, XVIII, 1937 p.1-22.

Oldenstein, 1977: J.Oldenstein, Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten, Bericht der Römisch-Germanischen Kommission, 57, 1976, p.49-284 pl.9-90.

Orsi, 1916: P.Orsi, Nocera Tirinese. Ricerche al piano della Tirena sede dell'antica Noceria, NSA, XIII, 1916 p.335-362.

Orsi, 1920: P.Orsi, Sicilia. Siracusa. Scavi all'anfiteatro, NSA, XVII, 1920, p.318-381.

Paris, 1950: R.Paris, Couteaux à manche d'os ou d'ivoire trouvés à Vertillum, Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Chatillonnais, 3ème série, n°2, 1949-1950 p.29-31.

Paris, 1972: R.Paris, La villa de Crépan à Prusly-sur-Ource (Côte-d'or), témoin de l'habitat gallo-romain tardif dans le Chatillonnais, Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or, XXVII,1970-1971 p.79-108 (paru en 1972).

Parrugot, 1955: P.Parrugot, Nouvelles contributions à l'étude des médaillons et pendentifs en corne de cerf, RAE, VI, fasc.3, Note II p.232-234.

Pasqui, 1897: A.Pasqui, La villa pompeiana della Pisanella presso Boscoreale, Mon.AL, VII, 1897 p.398-523.

Pelletier, 1966: A.Pelletier, Les fouilles du temple de Cybèle, à Vienne (Isère), RA, nvelle série, I, 1966 p.113-150.

Pelletier, 1974: A.Pelletier, Vienne gallo-romaine au Bas-Empire (275-468 ap.J.-C.), Société des Amis de Vienne, Lyon, 1974.

Pelletier, 1976: A.Pelletier, Construction augustéenne et dépotoir tibérien dans le sanctuaire métroaque de Vienne (Isère), RAN, IX, 1976 p.115-142.

Pelletier, 1971: R.Pelletier, Essai sur l'assemblage des éléments de charnière en os gallo-romains, RACF, Juil-déc.1971 n°39-40, fasc.3-4, p.202-207.

Périchon, 1976: R.Périchon, L'agriculture en Forez dans l'Antiquité gauloise et gallo-romaine, Etudes Foréziennes, vol.VIII: La vie rurale en Forez, Paysans d'hier et d'aujourd'hui, Saint-Etienne, 1976 p.13-34.

Périchon, 1979: R.Périchon, Un village gaulois en Auvergne, le site protohistorique d'Aulnat, Archéologia, n°127 fév.1979 p.50-61.

Perraud, 1971: R.Perraud, Catalogue des collections archéologiques du musée de Briord (Ain), Montceaux-les-Mines, La Physiophile, n°75.

Pétrone: Pétrone, Le Satiricon, texte établi et traduit par A.Ernout, Paris, 1970.

Pétry, 1972: F.Pétry, Antiquités Historiques, Criconscription d'Alsace, Gallia, XXX, 1972/2 p.398-399 (Brumath).

Pétry, 1978: F.Pétry, Informations archéologiques, Circonscription d'Alsace,(Strasbourg), Gallia, XXXVI, 1978/2 p.361.

Peyre-Béal, 1979: P.Peyre et J.C.Béal, Fouilles de Javols, découverte d'une petite boîte en bronze, Revue du Gévaudan, 1979 (bulletin trimestriel n°3) p.9-13.

Philostrate: Philostrate, Vie d'Appollonios de Tyane, dans P.Grimal, Romans grecs et latins, Paris, 1958.

Píč, 1906: J.L.Píč, Le Headlocht de Stradonitz en Bohême, Leipzig, 1906.

Piganiol, 1957: A.Piganiol, Informations archéologiques, IIIème circonscription (Seine), (Paris), Gallia, XV, 1957/2 p.159-161.

Pline l'Ancien: Pline l'Ancien, Histoire Naturelle,

livre VIII, Des animaux terrestres, texte établi, traduit et commenté par A.Ernout, Paris, 1952.

livre XI, Des insectes, des parties du corps, texte établi, traduit et commenté par A.Ernout et le Dr R.Pepin, Paris, 1947.

livre XVII, Caractères des arbres cultivés, texte établi et traduit par J.André, Paris, 1964.

livre XXX, Remèdes tirés des animaux, Texte établi et traduit par A.Ernout, Paris, 1963.

Plumier, 1701: RP.Ch.Plumier, L'art de tourner ou de faire en perfection toutes sortes d'ouvrages au tour, Lyon, 1701.

Pommerol, 1901: Dr.Pommerol, Les cylindres osseux de la flûte antique, Revue d'Auvergne, XVIII, 1901 p.111-116.

Poncet, 1969: P.Vernet et J.Poncet, Roanne, une fosse à incinération gallo-romaine, Bulletin des Groupes de Recherches Archéologiques du département de la Loire, 1968-1969 p.18-36.

Da Ponte, 1978: S.Da Ponte, Instrumentos de Fiação, tecelagem e costura de Conimbriga, Conimbriga, XVII, 1978 p.133-146.

Poplin, 1977/1: F.Poplin, Analyse de matière de quelques ivoires d'art, in: Méthodologie appliquée à l'industrie de l'os préhistorique, Colloque International du CNRS n°568, sous la direction de H.Camps-Fabrer, Paris, 1977 p.77-94.

Poplin, 1977/2: F.Poplin, Utilisation des cavités naturelles osseuses et dentaires, mêmes références que ci-dessus, 1977 p.111-118.

Pottier-Reinach, 1887: E.Pottier et S.Reinach, La nécropole de Myrina. Recherches archéologiques exécutées au nom et aux frais de l'Ecole Française d'Athènes par E.Pottier, S.Reinach et A.Veyries, 2 vol. Paris, 1887.

Poulain, 1976: Th.Poulain, L'étude des ossements animaux et son apport à l'archéologie, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, n°6, Dijon, 1976.

Praschniker, 1947: Praschniker, Der Bäderbezirk von Virunum, Vienne, 1947

Protat, 1901: J.Protat, Fouilles maconnaises. Mémoire présenté au Congrès archéologique de France (Mâcon, 1899), Annales de l'Académie de Mâcon, V, Mâcon, 1901.

Py, 1978: M.Py, L'oppidum des Castels à Nages (fouilles 1958-1974), XXXVème suppl.à Gallia, Paris, 1978.

R.E.: Pauly's Real-Encyclopädie der Klassichen Altertumswissenschaft, commencée par G.Wissowa. Articles Cingulum, Cochlear, Culter, Eborarii, Elfenbein, Loculus, Löffel, Lusoria Tabula, Strigilis, Tessera.

Rebuffat-Marion, 1977: R.Rebuffat, avec la collaboration de J.Marion, Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc, vol.III, Rome, 1977.

Recueil, 1771: L'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert. Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts méchaniques avec leur explication (réédition des planches de l'Encyclopédie). Rubrique: Tabletier-Cornetier. Paris, 1965.

Reix, 1972: F.Reix, Fusaïoles, fuseaux et quenouilles, BSAO, 1973, 3ème trimestre, 4ème série, t.XI p.513-528.

Rey, 1901: F.Rey, Etude sur une mesure antique découverte aux environs de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, 7ème série, t.II, 1901 (paru en 1903) p.185-202.

Richter, 1966: G.M.A.Richter, The furniture of the Greeks, Etruscans and Romans, Londres, 1966.

Rieth, 1940: A.Rieth, Die Entwicklung der Drechseltechnik, JDAI, 55, 1940 col.615-634.

Rieth, 1955: A.Rieth, Antike Holzgefässe, AA, 1955 col.1-26.

Robinson, 1959: H.S.Robinson, The Athenian Agora, vol.V: Pottery of the roman period, chronology, 1959.

Roes, 1955: A.Roes, Nouvelles contributions à l'étude des médaillons et pendentifs en corne de cerf, RAE, VI, 1955 p.249-254.

Rolland, 1950: H.Rolland, Exploration d'un puits à Glanum, BSAF, 1950-1951 p.33-37.

Roquette, 1909: Dr.Roquette, Note sur des sépultures gallo-romaines découvertes à Saint-Pons près de Nice, BCTH, 1909 p.251-262.

Rostovtzew, 1905: M.Rostovtzew, Interprétation des tessères en os avec figures, chiffres et légendes, RA, 1905 p.110-124.

Roussel, 1978: L.Roussel, Malain-Mediolanum. Bilan de dix années de fouilles, Cahiers du Mémontois, n°2, 1978.

Roy-Hodson, 1968: F.Roy-Hodson, The La Tène cemetery at Münsingen Rain. Catalogue and relative chronology, Acta Bernensia, Beiträge zur Prähistorischen, klassichen und jüngeren Archäologie, V, Bern, 1968.

Salin, 1959: E.Salin, La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire, vol.IV: Les croyances, conclusion, index général, Paris, 1959.

Salvetti, 1978: C.Salvetti, Il catalogo degli oggetti minuti conservati presso la pontifica commissione di Archeologie Sacra, RAC, 1978, n°1-2 p.108-116.

Sauter-Gallay, 1966: M.R.Sauter et A.Gallay, Fouilles gallo-romaines de la rue Etienne-Dumont à Genève, Genava, XI, 1966 p.75-76.

Sautot-Béal, 1980: M.C.Sautot et J.C.Béal, Réflexions sur une exposition, Travaux de la Maison de l'Orient, n°1: Objets en os historiques et actuels, sous la direction de D.Stordeur, Lyon, 1980 p.11-17.

Schmid, 1968: E.Schmid, Beindreschler, Hornschnitzer und Leimsieder im römischen Augst, Provincialia. Festschrift für R.Laur-Belart, Bâle, 1968 p.187-197.

Schmid, 1978: E.Schmid, Beinerne Spielwürfel von Vindonissa, Gesellschaft Pro Vindonissa, Jahresbericht, 1978 (Brugg, 1980) p.54-81.

Schönberger, 1978: H.Schönberger, Kastel Oberstimm. Die Grabungen von 1968 bis 1971, Limesforschungen, vol.18, Berlin, 1978.

Sénèque: Sénèque, Lettres à Lucilius, vol.IV (livres XIV-XVIII), texte établi par F.Préchac et traduit par H.Noblat, Paris, 1962.

Sheppard-Frere, 1970: Sheppard-Frere, The roman theater at Canterbury, Britannia, I, 1970 p.82-113.

Sheppard-Frere, 1972: Sheppard-Frere, Verulamium excavations, vol.I, Oxford, 1972.

Simonett, 1947: Ch.Simonett, Führer durch das Vindonissa-Museum in Brugg, Brugg, 1947.

Simonnet, 1978: L.et A.Simonnet et leurs collaborateurs, L'habitat gallo-romain d'altitude des Soulis d'Aclempdes, Archéologie protohistorique et gallo-romaine en Haute-Loire, Journée d'étude du 9 mai 1978, CEP-Groupe d'Archéologie du Velay, Saint-Etienne, 1978 p.193-262.

Sitterding, 1962: M.Sitterding, Bericht über die Flächengrabung nordwestlich der Klosterkirche, Pro Vindonissa, 1962.

Southgate, 1915: T.L.Southgate, Ancient Flute from Egypt, JHS, XXXV, 1915 p.12-21.

Steiner, 1939: P.Steiner, Römisches Brettspiel und Spielgeräte aus Trier, Saalburg Jahrbuch, Bericht des Saalburgmuseums, IX, 1939 p.34-45 pl.19-22

Stephani, 1878: L.Stephani, Erklärung einiger im Jahre 1874 im südlich Russland gefundener Kunstwerke, Compte-rendu de la Commission Impériale Archéologique pour l'année 1875, Saint-Petersbourg, 1878 p.5-91.

Stordeur-Yedid, 1979: D.Stordeur-Yedid, Les aiguilles à chas au Paléolithique, XIIIème suppl.à Gallia Préhistoire, Paris, 1979.

Strong, 1966: D.E.Strong, Greek and roman gold- and silver plate, Glasgow, 1966.

Strzygowski, 1902: J.Strzygowski, Hellenistische und koptische Kunst in Alexandria, BSAA, 1902.

Suétone: Suétone, Vie des Douze Césars, vol.I: César-Auguste, Texte établi et traduit par H.Ailloud, Paris, 1967.

Taffanel, 1960: M.Louis, O.et J.Taffanel, Le premier âge du fer languedocien, vol.III: Tumulus, Conclusions, Bordighera-Montpellier, 1960.

Taffanel, 1976: O.et J.Taffanel, Quelques bronzes inédits trouvés à Mailhac (Aude), Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude LXXVI, 1976 p.169-173.

Tauber, 1977: J.Tauber, Beinschnitzer aus der Frohburg. Ein Beitrag zur Geschichte eines Handwerks im Mittelalter, Festschrift E.Schmid, Bâle, 1977 p.214-225.

Ternes, 1972: Ch.M.Ternes, La Vie Quotidienne en Rhénanie à l'époque romaine (Ier au IVème s.), Paris, 1972.

Thévenin, 1959: A.Thévenin, Médaillons en corne de cerf dans le département de la Haute-Saône, RAE, X, fasc.3, juil-sept.1959 n°39, p.210-212.

Thévenin, 1961: A.Thévenin, Un curieux objet en os gravé trouvé à Gondenans-lès-Moulins (Doubs), RAE, XII, n°46, 1961 p.169-171.

Thévenot, 1953: E.Thévenot, Le symbolisme du chien dans les figurations gallo-romaines, RAE, 1953 p.332-334.

Toutain, 1926: J.Toutain, Rapport sur les fouilles d'Alésia en 1926, Pro Alésia, n°45-46, 14ème année, 1926 p.46-49.

Toutain, 1943: J.Toutain, Nouvelles observations sur les cylindres d'os creux à trous latéraux, BCTH, 1943-44-45 p.315-324 et pl.XIII.

Ulbert, 1959: G.Ulbert, Die römische Donau-Kastell Aislingen und Burghöfe, Limesforschungen, vol.1, 1959.

Ulbert, 1965: G.Ulbert, Der Lorenzberg bei Epfach, die frührömische Militärstation, Münchener Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, IX, 1965.

Ulbert, 1968: G.Ulbert, Das frührömische Kastell Rheingönheim. Die Funde aus den Jahren 1912 und 1913, Limesforschungen, vol.IX, 1968.

Vassy-Müller, 1907: A.Vassy et H.Müller, Un atelier gallo-romain de fabricant de charnières en os à Sainte-Colombe-lès-Vienne, Extrait des Comptes-rendus de l'Association Française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Reims, 1907, 8 pages.

Vassy-Müller, 1922: A.Vassy et H.Müller, Ebauches d'objets gallo-romains en os de Sainte-Colombe-lès-Vienne, Rhodania, Congrès de Nîmes n°710, 1922 p.1-14.

Vassy, 1930: A.Vassy, Un poste militaire au Pont d'Arc (Ardèche), Rhodania, Compte-rendu du Congrès Embrun-Apt, 1930, XII, n°1378-1430, 12ème année, p.114-118 et pl.VIII.

Vaulina-Wasowicz, 1974: M.Vaulina et A.Wasowicz, Bois grecs et romains de l'Hermitage, Oesolineum, Varsovie, 1974.

Vertet, 1958: H.Vertet, Médaillons en corne de cerf du département de l'Allier, RAE, IX, 1958 p.241-244.

Vigne, 1899: A.Vigne, Un coin du sol nîmois, Bulletin du Comité d'Art Chrétien (Diocèse de Nîmes), VII, 1899 n°42 p.42-60.

Vives, 1917: A.Vives y Escudero, Estudios d'arqueologia cartaginesa; la necropoli de Ibiza, Madrid, 1917.

Walke, 1965: N.Walke, Das römische Donau-Kastell Straubing-Sorviodurum, Limesforschungen, vol.III, Berlin, 1965.

Wasowicz, 1964: A.Wasowicz, Objets antiques en bois des collections du Musée du Louvre de Paris, Archéologia, XV, 1964 p.177-200.

Watzinger, 1905: C.Watzinger, Griechiche Holzsarkophagen aus der Zeit Alexanders des Grossen, Leipzig, 1905.

Webster, 1969: G.Webster, The roman Imperial Army, Londres, 1969.

Wegner, 1938: M.Wegner, Datierung römischer Haartrachten, AA, 1938 col.276 sq.

Wild, 1970/1: J.P.Wild, Textile Manufacture in the Northern Roman Provinces, Cambridge, 1970.

Wild, 1970/2: J.P.Wild, Button- and Loop Fasteners in the Roman Provinces, Britannia, I, 1970 p.138-155.

Wright-Hassal, 1972: R.P.Wright et M.W.C.Hassal, Roman Britain in 1971 II:Inscriptions, Britannia, 1972 (London, n°30: Bermondsey) p.357-359 et fig.21.

Wuilleumier, 1951: P.Wuilleumier, Fouilles de Fourvière à Lyon, IVème suppl.à Gallia, Paris, 1951.

Yadin, 1963: Y.Yadin, The finds from the Bar-Kokhba Period in the Cave of Letters, Jérusalem, 1963.

Yvart, 1966: M.Yvart, Mobilier d'une tombe gallo-romaine au musée de Lillebonne, 1864-1964, Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie, XLIV, 1966 p.59-68.

Zahn, 1950: R.Zahn, Das sogenannte Kindergrab des Berliner Antiquariums, JDAI, 65, 1950 p.271-286.

xxx, 1979: Y.G. et G.B., Les objets en os de Liberchies (Bons-Villers), Romana Contact, 1979 n°9 p.48-52.

INDEX DES PROVENANCES

- Divers Lyon: n°74, 94-95, 160, 274, 579, 704, 711, 769, 789, 807, 878-879, 1060, 1072, 1179, 1229, 1244, 1326.
- Lyon, Montée de la Butte: n°333, 625, 705, 729.
- Lyon, nécropole de Trion: n°72, 79, 80, 82, 84-87, 89-91, 93, 96, 100, 104-105, 311, 321, 325, 327-328, 332, 337-338, 344-345, 352, 354, 356-358, 364-365, 389, 426, 431, 706, 708-709, 721-724, 727-728, 730, 732, 734-736, 738-742, 762-764, 767-768, 770-771, 773-775, 777-778, 781-786, 794-798, 800-801, 804, 808-809, 813-814, 817, 831, 1172, 1177, 1180-1181, 1188, 1207, 1210, 1213, 1218, 1233, 1301-1304, 1307, 1308, 1316, 1320, 1323-1324, 1327, 1330, 1332-1333, 1335, 1341.
- Lyon, Square Cardinal Gerlier et Talus du Bastion: n°30, 32, 35, 60-61, 68-69, 73, 77, 124, 165, 275-279, 317, 816, 825, 1182, 1216, 1321-1322, 1342.
- Lyon, Théâtre de Fourvière: n°112-121, 123, 163-164, 340, 348, 366, 381, 386, 790, 810, 1310.
- Lyon, Clos du Verbe Incarné: n°1-9, 13, 17-29, 33, 39-41, 48-59, 88, 102-103, 122, 170, 176, 180-182, 194-195, 289-302, 336, 339, 343, 367, 372-374, 382, 385, 387, 409-414, 416-419, 427-428, 463-473, 502-543, 584-586, 591-595, 600, 609-611, 628, 678-682, 701, 717-718, 725, 792-793, 799, 812, 818, 822-824, 829, 837-838, 867-871, 1037-1041, 1056, 1069, 1071, 1104, 1138-1141, 1150, 1167-1168, 1171, 1217, 1225, 1300, 1312-1313, 1328, 1345.
- Lyon, Montée des Tourelles: n°78, 92, 125, 166-169, 280-288, 346, 350, 402-408, 420, 441-442, 450-462, 481-501, 577, 580-583, 589-590, 627, 677, 712, 745-761, 765, 776, 791, 821, 832, 865-866, 1032-1036, 1084-1086, 1102-1103, 1136-1137, 1149, 1165-1166, 1189-1203, 1299, 1306, 1314-1315, 1318, 1325.
- Lyon, Place Tolozan: n°544-571, 596, 608, 629-644, 683-700, 702, 710, 1068, 1087, 1142, 1151-1154, 1169-1170, 1329.
- Lyon, Place Widor: n°171-172, 303, 572-573.

- Ste Colombe-lès-Vienne (?) = Ste Colombe I:
n°36-38, 47, 101, 161-162, 193, 272, 324, 737, 841-844, 880-882, 1043-1046, 1107-1108, 1339.

- Ste Colombe-lès-Vienne, Avenue de la Gare = Ste Colombe II:
n°83, 126, 273, 341, 349, 397-401, 422, 439-440, 733, 811, 815, 826, 833-836, 845-864, 883-1031, 1042, 1047-1055, 1057-1058, 1061-1067, 1070, 1073-1083, 1088, 1093-1101, 1109-1135, 1147-1148, 1156-1164, 1178, 1183, 1211-1212, 1215, 1223-1224, 1230-1231, 1234, 1245-1298, 1305, 1311, 1317, 1336, 1343.

La provenance des autres objets n'a pu être retrouvée .

INDEX EPIGRAPHIQUE

N° 78, 376, 381, 819, 836, 851, 873, 898, 899, 1001, 1059, 1062, 1063, 1064, 1088, 1091, 1093, 1103, 1114, 1122, 1164, 1166, 1172 1323, 1332.

INDEX DES OBJETS A DECOR FIGURE

N° 80, 87, 94, 95, 105, 123, 727-742, 800-802, 1088, 1179, 1234, 1309-1312, 1337-1339.

SCD LILLE III

INDEX THEMATIQUE

Agrafe: p.48, 255-257, 381.

Aiguille: p.1, 5, 14, 15, 16, 29, 37, 42, 47, 86, 161, 163-182, 211, 214-217.

Amulette, porte-bonheur: p.231, 259-260, 277-282, 284.

Anneau: p.269-271, 274-275, 282.

Armement: voir Agrafe, Elément de ceinture, Epée.

Bague: p.269-271.

Bâtonnet: p.90, 138, 142, 148, 184, 264.

Bobine: p.93, 237.

Boîte, Couronne, Couvercle, Pyxide, Cassette, Coffret: p.1, 16, 17, 18, 19, 22, 26, 27, 32, 37, 40, 79-88, 89, 90, 91, 92, 101, 131, 132, 141, 142, 221, 264, 267-268, 283, 321, 327, 337, 338, 341, 355, 356, 361, 364, 365-367, 369, 376, 385.

Bouchon: p.337.

Boucle: p.5, 19, 271, 381-382.

Bouton: p.1, 141, 237, 284, 313, 327.

Bracelet: p.221, 224, 226, 232, 269-271.

Broche: p.17, 383.

Cassette: voir Boîte.

Ceinture: voir Elément de -.

Charnière (élément de -.): p.1, 7, 8, 14, 15, 16, 17, 18, 22, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 37, 38, 40, 42, 43, 46, 58, 95, 100, 101-126, 131, 135, 138, 273-275; voir aussi: Anneau, Elément terminal de charnière.

Cochlear: p.19, 32, 249-254; voir aussi: Cuillère.

Coffret: voir Boîte.

Collier: voir Elément de -.

Couronne moulurée: voir Boîte.

Couteau: voir Manche de -.

Couteau à lame d'os: p.19.

Couture: voir Aiguille, Bobine, Poinçon à broder.

Couvercle: voir Boîte.

Cuillère: p.40, 48, 249-255; voir aussi Cochlear et Ligula.

Cuillère à parfum: p.17, 48, 241, 245-248.

Cure-oreille: p.241, 245, 248.

Dé: p.1, 5, 6, 15, 16, 17, 21, 37, 39, 48, 49, 58, 76, 283, 314, 321, 345-346, 348, 349-354.

Ebauche, débris, déchet:
p.5, 14, 15, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 28, 30, 31, 32, 33, 37, 39, 40, 42, 51-63, 110-113, 200, 210, 247, 261, 282, 289, 332.

Ecriture: voir Encrier, Sceau, Tablette.

Elément de ceinture: p.237-239, 335-336.

Elément de collier: p.93, 101, 124.

Elément de loquet: p.93.

Elément terminal de charnière:
p.101, 141; voir Anneau, Charnière.

Encrier: p.19, 79, 92.

Epée: voir Fusée, Garde, Pommeau, Poignée.

Epingle: p.1, 6, 10, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 37, 38, 39, 41, 47, 57, 79, 86, 138, 139, 143, 151, 160, 161, 163, 183-235, 241, 261, 283.

Etui: p.32, 78, 86, 89-90, 127, 183, 283, 321.

Etui de peigne: p.38; voir aussi Peigne.

Fibule: p.383.

Filage: voir Bobine, Fusaïole, Fuseau, Quenouille.

Flute: p.40, 101, 124, 128, 129, 131, 132.

Fusaïole: p.18, 38, 151, 152, 160, 161, 203, 275, 282, 327-330, 337, 338, 339.

Fuseau: p.5, 6, 17, 18, 21, 37, 38, 47, 57, 151-162, 203, 204, 206, 327, 328, 329.

Fusée d'épée: p.71, 73, 332.

Garde: p.29, 71, 73, 331-332, 337, 340, 341.

Godet: p.14, 16, 37, 91-92.

Greffoir: p.19.

Jeton: p.1, 14, 15, 16, 22, 25, 32, 37, 42, 48, 76, 262, 283-319, 321, 323.

Jeu: voir Dé, Jeton, Jouet, Palet, Pion, Poupée, Tessère.

Jouet: p.1, 259.

Lame de Tisserand: p.371-372.

Ligula: p.241, 249-254; voir aussi Cuillère.

Manche: p.38, 47, 77-78, 89, 127, 128, 141, 147-150, 261, 331, 377.

Manche de canif pliant:
p.77, 377-379.

Manche de couteau: p.1, 5, 6, 12, 15, 17, 18, 38, 39, 75-76, 89, 90, 100, 127, 339, 346, 347-348, 359-360.

Médaillon: p.277-282, 330.

Moulure: p.95-100, 137-139, 361-364.

SCD LILLE III

Outil de Potier: p.371, 374, 376.

Palet: p.283, 321.

Parure: voir Bague, Bracelet, Broche, Collier, Cuillère à parfum, Epingle, Etui de peigne, Fibule, Peigne, Perle, Pyxide, Spatule.

Peigne: p.1, 37, 184, 221, 365, 366; voir aussi Etui de peigne.

Perle: p.42.

Peson: p.101.

Pied pliant: p.357.

Plomb: p.7, 283, 321-323.

Placage: p.333, 361-364.

Plaque: p.1, 17, 22, 38, 40, 42, 100, 348, 359-360, 361-364, 369, 373-376.

Poignard: voir Epée.

Poignée d'épée: p.38, 69, 70, 381; voir aussi Fusée d'-.

Poinçon: p.143-145, 150, 151.

Poinçon à broder: p.144.

Pommeau: p.69-70, 71, 73.

Porte-bonheur: voir Amulette.

Poupée: p.85, 88, 261.

Pyxide: voir Boîte.

Quenouille: p.40, 262.

Sceau: p.261.

Serrure: p.332, 355-356.

Sifflet: p.101, 124.

Spatule: p.1, 241-243, 248, 264.

Statuette: p.1, 259, 269.

Strigile: p.48, 245-248.

Stylet: p.79, 151, 160, 162, 184, 241, 243.

Tablette: p.221, 231, 361.

Tissage: voir Lame, Peson.

Tessère: p.325.

S.C.D. LILLE III

INDEX DES SITES MENTIONNES

Ne figurent pas dans cet index les mentions portées à la rubrique Provenance des objets étudiés dans le catalogue; voir à leur sujet l'index des provenances.

Sont indiqués entre parenthèses les numéros des pages où un nom géographique apparaîtrait, dans les notes uniquement, si les références bibliographiques étaient développées.
Ex: "Alésia: p.(35)" renvoie à p.35, note 2: "voir Mangin 1981", c'est à-dire M.Mangin, Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule, Dijon, Semur-en-Auxois, 1981. Les références bibliographiques sont également indiquées à la suite des renvois aux pages, dans l'index.

Abdère: p.234

Afrique du Nord: p.101, 279

Aime: p.36, 79, 87.

Ain: p.242, 247

Aislingen: p.348; Ulbert, 1959.

Alba: p.36

Albintimilium: p.153, 161, 180, 210, (254); Capello; Lamboglia, 1950.

Aléria: p.346 ; Jehasse, 1973.

Alésia: p.23, (35), 37, 99, 100, 101, 143, 145, 152, 161, 173, 180, 205 209, 211, 232, (248), 280, 323; Espérandieu, 1908; Mangin, 1981; Toutain, 1926.

Alexandrie: p.16, 38; Strzygowski, 1902.

Algérie: p.17

Alicante: p.248

Allemagne: voir Pays germaniques

Alleroy: p.332

Alterburg-Rheinau: p.(39), (385). Fischer, 1975.

Ambierle: p.36.

Ampurias: p.79, 86, 211, 230, 234, 263, 264, 301, 315; Almagro, 1955.

Amrith: p.(86), (264).

Annecy et les Fins d'Annecy: p.36, (39), 73, (142), 173, 180, 203, 210, 211, 242, 244, 247, 248, 280, 305, 315, 323, 346; Déonna, 1920; Marteaux-Le Roux, 1913; Marteaux, 1914.

Angers: p.346

Annonay: p.36

Apt: p.183, 207, 208, 229, 233; Dumoulin, 1958; id. 1964.

Argenton-sur-Creuse-Argentomagus: p.40, 233.

Aziempdes (les Soulis d'-): p.247, 248; Simonnet, 1978.

Arles: p.122, 227, 233, 237, 241, 243, 244, 245, 247, 248, 261, 307, 316.

Arnheim: p.73.

Arras-Beaudimont: p.210, 232, 241, 244; Heurgon, 1954.

Athènes: p.89, 90, 179, 227, 233, 247 248, 254, 283, 366, 367, 385; Robinson, 1959.

Aulnat: p.12, 34, 43; Périchon, 1979.

Augst-Augusta Rauica: p.(38), (39) (124); Schmid, 1968.

Autriche: voir Pays germaniques

Autun: p.71, 100, 122, 130, 307, 316.

Auvergne: p.(124).

Auxerre: p.280.

Avenches: p.70, 148, 150, 210, 213, (233), 256, 257, 274, 275, 307, 316, 348, 360, 374, 376; Guisan, 1975.

Avignon: p.245, 248, 341.

Balbigny: p.36.

Bâle: p.331, 346; Furger-Gunti, 1978

Balme-Gontran: p.244

Bar-Kokhba: p.(254); Yadin, 1963.

Baron (les Clafarèdes): p.161, 268, 330.

Bavai: p.70,(231),(379); Faider-Feytmans, 1957.

Beaucaire: p.257, 356; Dedet et alii, 1978.

Beaudimont: voir Arras.

Beaujeu: p.280.

Beauvais: p.208; Cartier, 1969.

Belgique: p.232.

Bermondsey: p.284, 289, 314; Wright-Hassal, 1972.

Besançon: p.77, 78, 270, 277, 280, (379); Lebel, 1961.

Bohême: p.12.

Boulogne-sur-Mer: p.280.

Boscoreale: p.37, 101, 254; Héron-de-Villefosse, 1899; Pasqui, 1897.

Bourg-en-Bresse: p.14, 36, 244.

Bourgogne: p.281.

Bragny-sur-Saône: p.38.

Briord: p.36,(40); Perraud, 1971.

Brumath: p.128, 131; Pétry, 1972.

Cabasse: p.234, 344; Berard, 1980.

Caerwent: p.372, 376.

Cambrésis: p.245.

Campanie: p.159.

Canterbury: p.169, 179, (314); Sheppard-Frere, 1970.

Cany: p.283.

Carnuntum: p.139, 150, 332, 378; Gröller, 1904; id. 1905; Noll, 1957

Castle-Hill: p.376.

Cavaillon: p.157, 162, 179, 283, 313, 314, 379; Dumoulin, 1965.

Cazères: p.205, 211; Manière, 1966.

Chalk: p.(161), 210; Johnston, 1972.

Chalon-sur-Saône: p.(38), 71, 79, 86, 87, 184, 208, 283, 301, 313, 315, 316 330, 332, 348, 360; Feugère, 1977.

Chambéry: p.36.

Champallement: voir Compierre.

Chatillon-sur-Seine: p.152, (282); Joffroy, 1955.

Citadelle (la): voir Chalon-sur-Saône.

Chiusi: p.143, 211, 254; Calzoni, 1935; Levi, 1933.

Chypre: p.30, (88), 234, (254).

Cintrey: p.280.

Clermont-Ferrand: p.40, 282, 372; Fournier-Hatt, 1945.

Colchester: p.(211).

Cologne: p.124, 141, 180, (275), 323 Lehner, 1897.

Compiègne (forêt de): p.77, 161, 202, 210.

Compierre: p.20, 23, (41); Devauges, 1975.

Condrieu: p.87.

Conimbriga: p.83, 143, 145, 154, 173, 179, 180, 193, 203, (208), 209, 210, (211), 212, 213, 232, (243), 244, 247, 269, 271, 323, 331, 382, 385; Alarcao et alii, 1979; Avila-França, 1968, Id.1969, Id. 1971; Da Ponte, 1978.

Corinthe: p.12, (39), (41), (43), 79, 86, 95, 141, 144, 150, 158, (161), 173, 179, 180, 202, 207, 208, 209, (210), 211, (231), 232, 234, (239), 244, 247, 248, 254, 262, 264, 323, 327, 330, 364, 385; Davidson, 1952.

Corse: p.346.

Côte-d'Or: p.278, 282.

Crest: p.245; Long, 1849.

Crêt-Chatelard: p.37; Durand, 1900.

Curtil-sous-Burnand: p.330.

Dalmatie: p.247, (314); Abramic-Colnago, 1909.

Délos: p.12, 39, 79, 86, 90, 101, 138, 141, 148, 208, 211, (231), 233, (239) 254, 264, 267, 385; Déonna, 1938.

Die: p.36, 208, 234, 316, 323.

Dijon: p.316.

Dorchester: p.71.

Draguignan: p.153, 159, 161, 230, 234, 328, 364.

Drôme: p.271.

Durweiller: p.(211); Haberey, 1949.

Egine: p.37.

Egypte: p.80, 90, 101, (139), 206, (207), 210, 211, 226, (230), 232, 234, 247, (248), 252, 262, 264, 269, 271, (313), 364, 366, (367); Flinders-Petrie, 1974/1; id.1974/2; Maran-gou, 1966; Southgate, 1915.

Ensérune: p.(38), 76, 155, 160, 161, 330, 385; Jannoray, 1955.

Escolives-Ste Camille: p.(264); 323, 328, 330, 364; Kappa, 1971.

Espagne: p.(88), 205; Balil, 1962.

Etrurie: p.38, (124), 233, (270), (354) (356); Huls, 1957.

Ewell: p.284, 316; Hassal-Tomlin, 1977.

Exeter: p.376.

Fayoum: p.183.

Feurs: p.29, 42.

Fishbourne: p.86, 211.

Fontaines-Salées: p.378, 379.

Fourvière: voir Lyon, Fourvière.

France: voir Gaule.

Fréjus: p.39, 153, 161, 328, 330.

Gadebridge Park: p.169, 179, 208, 210; Neal, 1974.

Gatcombe: p.(210); Branigan, 1977.

Gaule: p.12, 23, 39, 86, 142, 185, 186, 188, 199, 200, 223, 224, 241, 252, 268 279, 310, 322, 346, 356, 363, 374, 378, 385; Béal-Feugère, 1983.

Genève: p.(316); Sauter-Gallay, 1966.

Gergovie: p.12, 36, 157, 162, 280; Labrousse, 1948; id.1950.

Germanie: voir Pays germaniques.

Gighti: p.(124); Feuille, 1939.

Glanum: p.101; Rolland, 1950.

Gordes: p.377, 379.

Göbli-Küle-Tarsus: p.(43), 89, 90, 186, 204, (208), 211, (239), 242, 244, (254), 364, 366, (367); Goldmann, 1951.

Grande-Bretagne: p.95, 152, 169, 173, 185, 188, 200, 269, 271, 279, 303, 310 312, 322, 323, 372, 374; Crummy et alii; Liversidge, 1968.

Great-Chesterford: p.210.

Grèce: p.12, 16, 17, 92, 138, 149, 155, 161, 170, 183, 185, 186, 188, 200, 201, 203, 221, 223, 230, 231, 232, 239, 241, 244, 252, 279, 322, 323, 328, 330, 346, 354, 385.

Grenoble: p.15, 36, 150, 203, 208, 211.

Guétine (la): p.330; Bérard, 1980.

Gurob: p.227, 232, 233.

Hallstatt: p.12, 38; Kromer, 1959.

Haute-Saône: p.282; Thévenin, 1959

Hawara: p.161, (367); Flinders-Petrie, 1889.

Heidenheim: p.85, 87; Hettner, 1900.

Herculanum: p.101, 356, 357; Maiuri, 1958.

Herdonia: p.131.

Hofheim: p.256.

Hradischt de Stradonitz: voir Stradonitz.

Ibiza: p.234; Vives, 1917.

Intercisa: p.79, 82, 86, 209, (211), 223 323; Alföldi, 1957.

Israel: p.252.

Istres: p.360.

Italie: p.12, 38, 39, 153, 155, 161, 170 173, 180, 185, 188, 203, 205, 221, 223, 241, 253, 269, 271, 279, 310, 322, 323, 346, 356, 357, 364, 372, 385.

Iverno: p.36; Lemaitre, 1977.

Javols: p.81, 143, 145, 154, 170, 178, 179, 180, 203, 208, 209, 211, 213, 269, 270, 274, 275, 280, 283, 299, 303, 305, 310, 312, 315, 316, 323, (385); Béal, 1981; Béal-Hamm, 1979; Peyre-Béal, 1979.

Jewry-Wall: voir Leicester.

Kahun: p.232.

Kertch (presqu'île de): p.(86), (87) (100), 101, (124), (139), 233, 234, 356, 364, (366), (367), (369), 379; Stephani, 1878; Vaulina-Wasovicz 1974; Wasovicz, 1964.

Ktimia: p.38.

La-Chapelle-du-Mont-de-France: p.280.

Lachaux: p.271; Caprais-Favier, 1903

La Maison-Blanche: p.280; Desforges-Fournier, 1945.

Langres: p.148,274,275,280,307,316, 356.

Lauriacum: p.71,(132),234,(254); Groller, 1906; id.1908; id.1910; Kloiber, 1962.

Lavoye: p.282; Joffroy, 1974.

Leicester: p.168,208,210,(211),213, 303,(314),315,316,323; Hebditch-Mellor, 1973; Kenyon, 1948.

Le Pouzin: p.87.

Le Puy: p.252.

Les Bolards: voir Nuits-Saint-Georges

Les Fins d'Annecy: voir Annecy.

Les Granges-Gontardes: p.14,36,231, 233; Boisse, 1968.

Liberchies: p.158,162,(210),303,315, 323; xxx, 1979.

Lillebonne: p.321; Cochet, 1855; Yvart, 1966.

Limes allemand et autrichien: voir Pays Germaniques.

Limoges: p.152; Loustaud, 1971.

Lindos: p.38,(100),(179); Blinkenberg, 1931.

Lombren: p.329; Charmasson, 1962.

Londres: p.233,328,330,376,382.

Longthorpe: p.71,79,86; Frere-Saint Joseph, 1974.

Lorenzberg: p.128,158,161,316; Ulbert, 1965.

Luni: p.153,161; Frova, 1977.

Lyon: p.7,8,9,14,15,16,17,23,35, 38,87,213,257,280,284,286,328, 330,356,366,367; Audin, 1965; id.1972/1; id.1972/2; Comarmond, 1857; Desbat et alii, 1976; Grange, 1965; Inventaire A; Inventaire de Magneval; Inventaire E; Lasfargues et alii, 1972; Leglay, 1966; id.1971/1.

Lyon Fourvière: p.7,9,35; Montauzan, 1913; Wuilleumier, 1951.

Lyon, Montée de la Butte: p.9,10.

Lyon, Montée des Tourelles: p.7,9, 102,212,237,318; Lancel, 1975.

Lyon, Musée de Puy-Latta: p.10, 86,87,157,158,208,232,253,261, 264,289,307,314,346,348,366, 367,372.

Lyon, Place Bellecour: p.37.

Lyon, Place Tolozan: p.7,9,212,318.

Lyon, Place Widot: p.7.

Lyon, Rue des Farges: p.10,71,99, 132,157,158,161,184,189,202, 208,232,241,307,314,357,374.

Lyon, Talus du Bastion: p.7.

Lyon, Théâtre: p.9.

Lyon, Trion: p.6,7,8,9,10,18,40, 78,124,131,(268),313,(332), (372),374; Allmer, 1885; Allmer-Dissard, 1888; Crochet, 1888; Nicaise, 1888.

Lyon, Verbe Incarné: p.5,7,8,9,15, 20,40,170,173,212,318; Feugère, 1978; Lasfargues, 1977; id.1978; Mandy, 1979.

Mâcon: p.168,179; Protat, 1901.

Magdalensberg: p.314.

Mailhac: p.(385); Taffanel, 1976.

Malain: p.135,209,241,244,280, 283,286,299,303,305,310,312, 313 314,315,316,323,328; Roussel, 1978.

Mandeure: p.254,269,270.

Mantoche: p.280.

Mariemont: p.226,(232); Faider-Feytmans, 1962.

Maroc: p.15,225,239,346; Callu et alii, 1965.

Marseille: p.21,37,39,40; Jourdan, 1976.

Martres-de-Veyre (les): p.(329); Audollent, 1923.

Marzabotto: p.(93); Muffatti,1967.

Mayence: p.71,(208),(322)(323),346, 382; Decker, 1972; Klumbach et alii, 1968; Linderschmidt, 1889.

Mesnil-de-Poses (le): p.231; Coutil, 1932.

Mont-Beuvray: p.12.

Montbellard: p.(39); Lebel, 1962.

S.C.D. LILLE III

Montbrisor: p.36.

Montée de la Butte: voir Lyon, Montée de la Butte.

Montée des Tourelles: voir Lyon, Montée des Tourelles.

Montefortino: p.316.

Montmaurin: p.330; Fouet, 1958.

Montpellier: p.245, 248, 376.

Munsingen-Rain: p.282; Roy-Hodson, 1968.

Myrina: p.346; Pottier-Reinach, 1887.

Nages: p.12, 93, 150; Py, 1978.

Nantes: p.260, 280.

Narbonne: p.77, 78, 122, 227, 232, 233 256, 257, 325, 385.

Nemi: p.356; Moepurgo, 1931.

Néris: p.280.

Neuss: p.382.

Newport: p.372.

Newstead: p.211.

Nice: p.(38), 207, 231, 232; Roquette, 1909.

Nicosie: p.39.

Nîmes: p.(38), 40, 122, 153, 161, (211) 233, 241, 243, 244, 245, 247, 248, 257, 260, 262, 264, 267, 268, 271, 307, 316, 328, 329, 330, 341, 366; Fiches-Py, 1978; Vigne, 1899.

Nocera: p.372; Orsi, 1916.

Normandie: p.(207), (313); Cochet, 1855.

Novaesium: p.376; Nissen et alii, 1904.

Nuits-Saint Georges, les Bolards: p.40, 173, 209, 210, 224, 241, 244, 274, 279, 303, 315, 316, 334, 346, 356.

Nyons: p.14, 36, 234.

Oberstimm: p.247, 316, 382; Schönberger, 1978.

Olbia: p.(86).

Orange: p.76, 93, 122, 241, 244, 247, 248.

Ordonna: p.128; De Jullis, 1973.

Ostie: p.79, 86, 179, 193, 199, 208, 209, 211, 213, 232, 244, 245, 247, (253), 267, 307, 316; Bietti et alii, 1970; Carandini et alii, 1968; Carandini-Panella, 1973; id. 1977.

Pacuiul: p.239; Diaconu-Baraschi, 1973.

Paris: p.157, (260), 280; Grivaud de la Vincelle, 1817; Pigaréol, 1957.

Pays germaniques: p.152, 173, 178, 185 186, 188, 200, 269, 270, 279, 303, 310, 312, 322, 323, 328, 330, 346, 374; Tennes, 1972.

Pérouge: p.314; Carattoli, 1887.

Pfünz: p.316; Hettner, 1901.

Place Bellecour: voir Lyon, place Bellecour.

Place Tolozan: voir Lyon, place Tolozan.

Place Widor: voir Lyon, place Widor.

Poitiers: p.203, (207), 211, 264; Eygun, 1933.

Pompei: p.18, 39, 79, 80, 86, 87, 138, 211, 231, 232, 233, 253, 256, 356, 357, 374, 376; Della Corte, 1913; id. 1921; Franciscis, 1961; Mau, 1899.

Pont-de-Veux: p.36.

Portchester Castle: p.209, 210, 212, 213, 271; Cunliffe, 1975.

Portugal: p.170, 173, 180, 188, 200, 205, 232, 241, 244, 269, 271, 312, 323, 385 .

Portorecanati: p.79, 179, 211, 244; Capitanio, 1974.

Port-Vendres: p.90, (254), 360; Colls et alii, 1977.

Préneste: p.86.

Prusly-sur-Ource: p.200.

Puy-Latta: voir Lyon, Musée de Puy-Latta.

Reims: p.(41), 99, 100, 289; Ertlé, 1968; Habert, 1901; Mack-Menu, 1933.

Réal: p.(260).

Rheingönheim: p.71, 382; Libert, 1968.

Rhénanie: voir Pays germaniques.

Rhus: p.356.

Richborough: p.371, 372; Bush-Fox, 1928.

Risstissen: p.71, 382.

Roanne: p.36, 155, 161, 168, 179, 209, 252, 254, 269, 271, 280, 286, 314, 316 Poncet, 1969.

Rome: p.(76), 86, 87, 128, 131, (179), 227, 233, 234, 269, 271, 323, 355, 383; Boldetti, 1720; Morey, 1936; Salvetti, 1978.

Romula: p.(211); Leahu, 1975.

Rossum: p.73.

Roumanie: p.205.

Rue des Farges: voir Lyon, rue des Farges.

Russie méridionale: voir Kertch.

Saalburg: p.256, 257, 303, 316, 323, 377, 382; Jacobi, 1889.

Saint-Etienne: p.36.

Saint Georges-de-Reneins: p.14, 36.

Saint Oulph: p.280.

Saint Paul-Trois-Châteaux: p.364.

Saint Pierre-d'Albigny: p.36.

Saint Pons: voir Nice.

Saint Rambert-sur-Loire: p.36.

Saint Rémy-de-Provence: voir Glanum.

Saint Révérien: p.280.

Saint Romain-en-Gal: p.8, 14, 15, 35, 36, 37, 43, 71, 92, 143, 145, 284, 305, 315, 322.

Sainte Colombe-lès-Vienne: p.7, 8, 20, 27, 35, 37, (41), (42), (43), 78, (92), (124), (179), (208), (231), (232) (248), (254), (270), 313, (314), (315) (316), 318, 322, 333, 348, (364), (366) Vassy-Müller, 1907; id.1922.

Saintes: p.101; Maurin-Santrot, 1980.

Salamine de Chypre: p.(87), (168), 179, 205, 208, (211), 213, 229, (233), 237, (254); Cesnola, 1882; Cha--vanne, 1975; Karageorghis, 1967; id.1973.

Samaria: p.244, 253; Crowfoot et alii, 1957.

Santa Maria Capua Vetere: p.(161) Franciscis, 1961.

Santo Vito: p.(142), (244); Guzzo, 1974.

Santo Vittore di Cingoli: p.(92), (314), 334, 364; Mercando, 1974.

Sanxay: p.202, 280; Formigé, 1944.

Sens: p.40, 280.

Shakenoak: p.145, 210.

Shurafa: p.(100), 210, 226, (232), (233), (271); Flinders-Petrie-Mackay, 1915.

Silchester: p.376.

Soissons: p.77, 78.

Sorviodurum: voir Straubing.

Soulis (les): voir Arlempdes.

Sources de la Seine (les): p.232, 278, 280.

Soyons: p.36.

Sparte: p.38, (100), (139), (239), 346; Dawkins, 1929.

Springhead: p.210.

Stockstadt: p.208, 210, 315, 316; Drexel, 1910.

Stradonitz: p.12, 38, (162), (270), 310, 316, 361; Píc, 1906.

Strasbourg: p.274, 275; Pétry, 1978.

Straubing-Sorviodurum: p.(42), 314, 315, 316, 323; Walke, 1965.

Suisse: p.152, 173, 200, 279, 310, 346 357, 372.

Syracuse: p.357, 385; Orsi, 1920.

Talus du Bastion: voir Lyon, talus du Bastion.

Tarente: p.356.

Tarsus: voir Gözlu-Küle-Tarsus.

Themussida: p.77, 225, 346; Caillu et alii, 1965; Rebuffat-Marion, 1977.

Théâtre: voir Lyon, Théâtre.

Tiriemont: p.81, 231, 232; Mertens, 1952.

SCD LILLE III

Tortosa: p.(86), 227, 233.

Toulon-sur-Allier: p.280.

Tournai: p.269; Brulay-Coulon, 1977.

Tournon: p.36.

Trèves: p.85, 87, 346; Steiner, 1939.

Trion: voir Lyon, Trion.

Troïa: p.208, 232; Millitello, 1961.

Turquie: p.252.

Vaison-la-Romaine: p.91, 92, 122, 203, 232, 245, 248, 267, 268, 271, 341.

Valence: p.15, 36.

Vallon-Pont d'Arc: p.280; Vassy, 1930.

Vatican: voir Rome.

Vendée: p.124, 169, 179, 246, 253, (254), 280; Baudry, 1873.

Verbe Incarné: voir Lyon, Verbe Incarné.

Vertillum-Vertault: p.161, 280, 282 378, 379; Paris, 1972.

Verulamium: p.124, (211), 254, 256, 257, 263, 264, 284, (314), 315, 316, 348; Sheppard-Frere, 1972.

Vichy: p.280, 282.

Vienne: p.14, 15, 16, 20, 21, 28, 35, 38, 39, 41, 42, 76, 87, 90, 92, 101, 124, 135, 149, 150, 152, 158, 162, 168, 170 171, 173, 178, 179, 180, 208, 209, 227 (231), 232, 233, 237, 239, 247, 248, (253), 254, 260, 269, 270, 283, 284, 289, 299, 301, 303, 305, 312, 313, 314 315, 316, 322, 348, 362, (364), 366, 367, 379; Boucher, 1971; Cat. Vienne; Chapotat, 1970; id. 1978; Lemay-Tourrenc, 1969; Pelletier, 1974; id. 1976.

Villeneuve-sur-Lot: p.40.

Vindonissa: p.(70), (71), 89, 101, 143, 145, 158, 162, 178, 227, 228, (231), 232, 233, 234, 256, 257, (341), 346, 348, 354, 357, 372, 374, 376, 382; Fellmann, 1955; id. 1966; Ganser-Burckhardt, 1942; Hauser, 1904; Schmid, 1978; Simonett, 1947; Sitterding, 1962.

Vintimille: voir Albintimilium.

Virunum: p.376; Praschniker, 1947

Volterra: p.361; Cristofani, 1975.

Wederath-Belginum: p.(282); Haffner, 1977.

Weissemburg: p.316, 376; Kohl-Tröltsch, 1906.

Wiesbaden: p.382.

Ynrk: p.376.

Zugmantel: p.(208), 256, 257, 271, 284, 330, 376; Jacobi, 1909.

SCD LILLE III

TABLE DES MATIERES

- Préface p.1
- Remerciements p.3

Introduction
- Principes de l'étude, matériel p.5
- Les décors et leur évolution p.16
- Le travail de l'os p.23

Notes de l'introduction p.35

Code pour la description des objets p.45

Catalogue des déchets et des ébauches p.51

Catalogue des objets achevés p.65

Sections A I à A XII: objets allongés creux à section circulaire p.67
- A I: Pommeaux d'épée p.69
- A II: Fusée d'épée ou de poignard p.71
- A III: Manches de grands couteaux p.73
- A IV: Manches de petits couteaux creux à section ovale p.75
- A V: Manches perforés p.77
- A VI: Boîtes à section circulaire ou ovale p.79
- A VII: Etuis à section circulaire p.89
- A VIII: Objets cylindriques creux, "les godets" p.91
- A IX: Bobine p.93
- A X: Moulures p.95
- A XI: Eléments de charnière p.101
- A XII: Tubes et éléments cylindriques creux non identifiés p.127

Sections A XIII à A XXVIII: objets allongés pleins à section circulaire p.133
- A XIII: Eléments de charnière pleine p.135
- A XIV: Moulures p.137
- A XV: Eléments terminaux de charnière p.141
- A XVI: Les poinçons p.143
- A XVII: Les manches pleins à section circulaire p.147
- A XVIII: Les fuseaux p.151
- A XIX: Les aiguilles p.163
  Profils-types des aiguilles p.182
- A XX: Epingles sans décors figurés p.183
  Profils-types des épingles sans décors figurés p.218
- A XXI: Les épingles à décors figurés p.221
  Catalogue des types d'épingles ornées p.235
- A XXII: Les éléments de ceinture p.237
- A XXIII: Spatules p.241
- A XXIV: Strigiles, cuillères à parfum p.245
- A XXV: Les cuillères, Cochlearia et Ligulae p.249
- A XXVI: Les agrafes p.255
- A XXVII: Amulettes phalliques, jouet p.259
- A XXVIII: Les éléments cylindriques pleins divers ou non identifiés p.261

Sections A XXIX à A XL: objets circulaires aplatis p.265
- A XXIX: Eléments de couvercle: couronnes moulurées p.267
- A XXX: Anneaux, Bracelets, Bagues p.269
- A XXXI: Les éléments annulaires p.273
- A XXXII: Les médaillons en bois de cerf p.277
- A XXXIII: Les jetons p.283
Profils-types des jetons p.319
- A XXXIV: Pions de jeu p.321
- A XXXV: Tessère p.325
- A XXXVI: Fusaïoles p.327
- A XXXVII: Les gardes p.331
- A XXXVIII: Les placages p.333
- A XXXIX: Eléments de ceinture (?) p.335
- A XL: Eléments circulaires divers et indéterminés p.337

Sections B I à B XV: les objets à section carrée ou rectangulaire p.343
Objets creux:
- B I: Les dés creux p.345
- B II: Manches de petits couteaux creux à section rectangulaire p.347
Objets pleins:
- B III: Les dés pleins p.349
- B IV: Les serrures p.355
- B V: Pied pliant p.357
- B VI: Les plaques de manches de couteau à riveter p.359
- B VII: Moulures et placages à section rectangulaire p.361
- B VIII: Montants de boîtes rectangulaires p.365
- B IX: Fragments de couvercles p.369
- B X: Les lames de tisserand p.371
- B XI: Plaques diverses p.373
- B XII: Manches de couteaux pliants p.377
- B XIII: Les boucles de ceinture p.381
- B XIV: Les broches p.383
- B XV: Boîte à sceau p.385

Bibliographie p.387

Index des provenances p.405
Index épigraphique p.406
Index des objets à décor figuré p.406
Index thématique p.407
Index des sites mentionnés p.411

Table des matières p.419

Normes de représentation p.421

Planches p.423

S.C.D. LILLE III

NORMES DE REPRESENTATION

Les objets portent, sur les planches, les numéros du catalogue. Ils sont, sauf exception, figurés à l'échelle 1/1; pour ces exceptions, l'échelle est mentionnée sur la planche, à côté du numéro de l'objet.

Les objets ont été regroupés sur les planches en fonction de leur appartenance à un même type ou à des types voisins, mais aussi en tenant compte de l'utilisation qu'on en fait et des analogies qui rendent les confusions possibles entre objets de types et de fonctions différentes, mais de formes voisines .

ombrage des zones tournées.

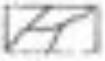
fragments recollés.

os spongieux.

orientation de la section.

Normes particulières pour les ébauches:

ombrage des zones brutes, en relief.

ombrage des zones brutes, en dépression.

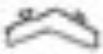
facettes travaillées sur la surface extérieure.

extrémité pointée ou fendue.

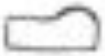
esquille dépassant des plans de sciage.

axes de sciage.

S.C.D. LILLE III

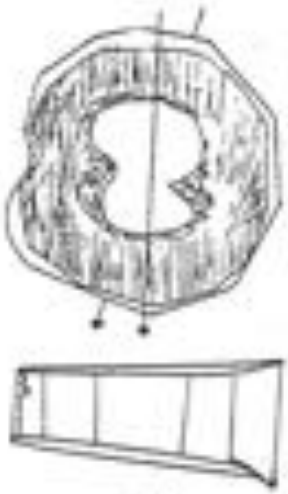

29

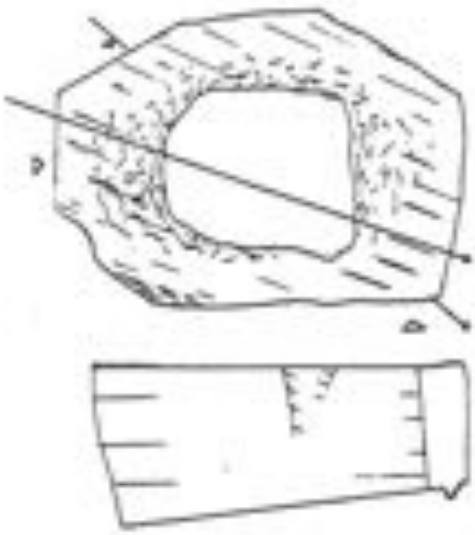

28

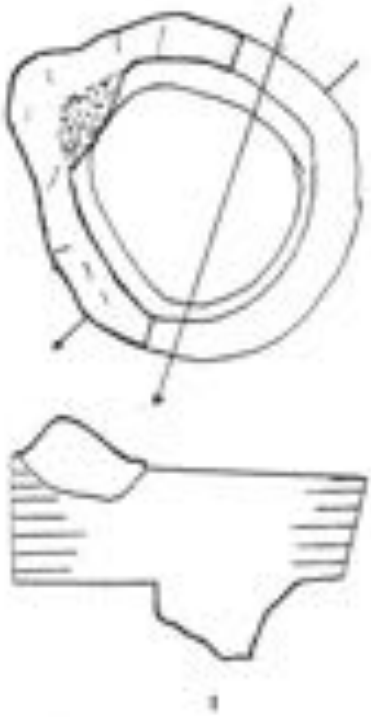

1

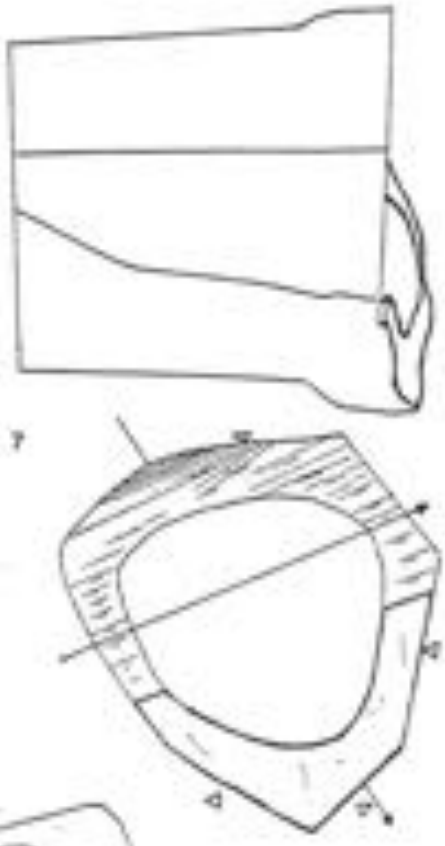

7

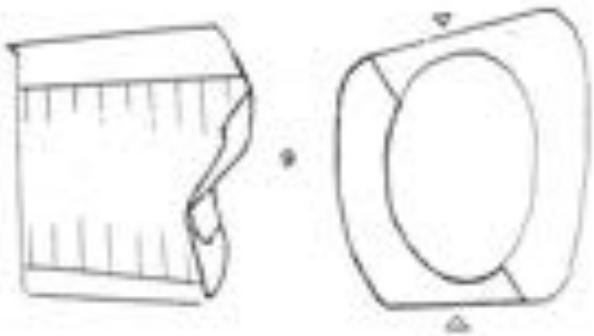

9

S.C.D. LILLE III

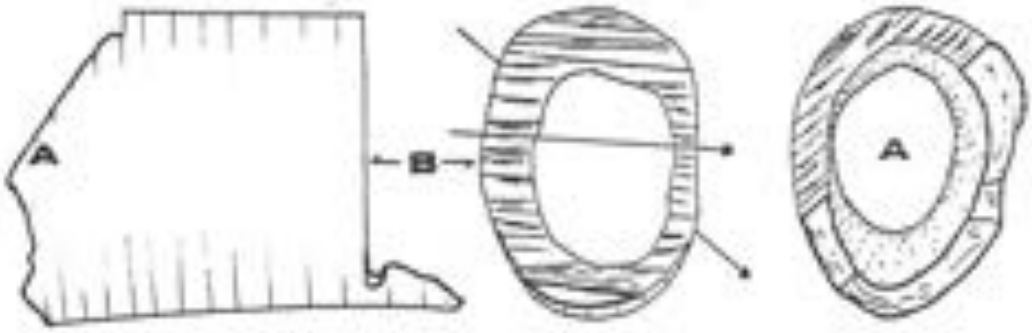

3

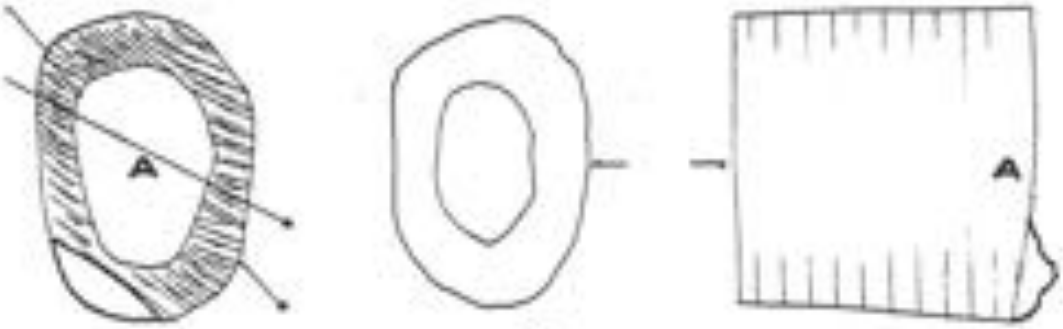

3

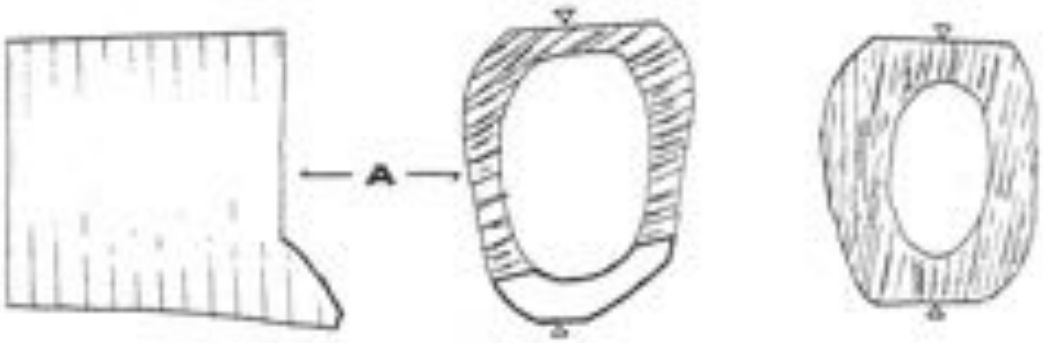

6

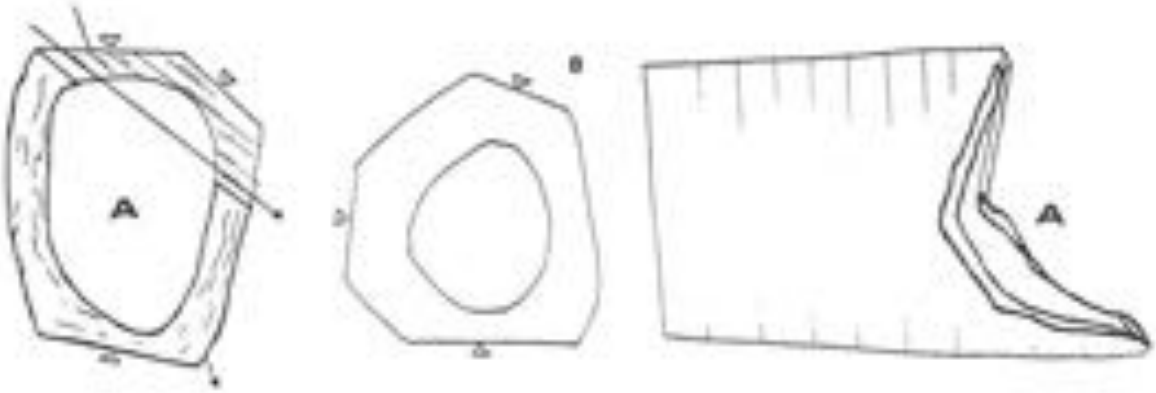

8

S.C.D. LILLE III

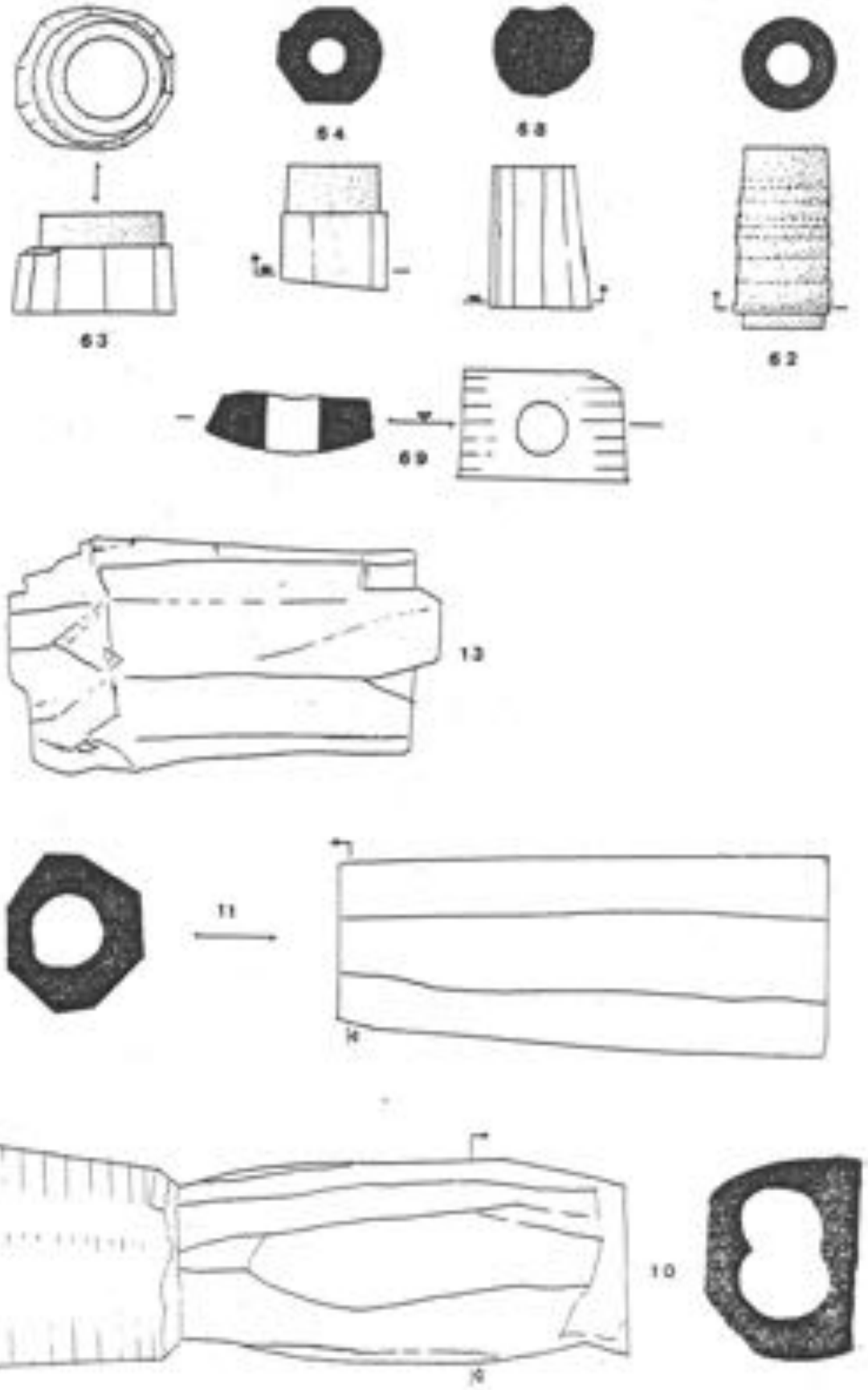
64
63
62
69
13
11
10

S.C.D. LILLE III

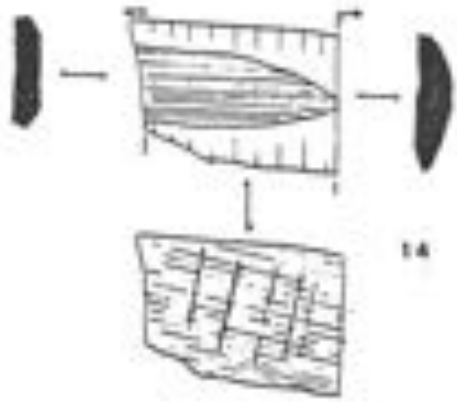

14

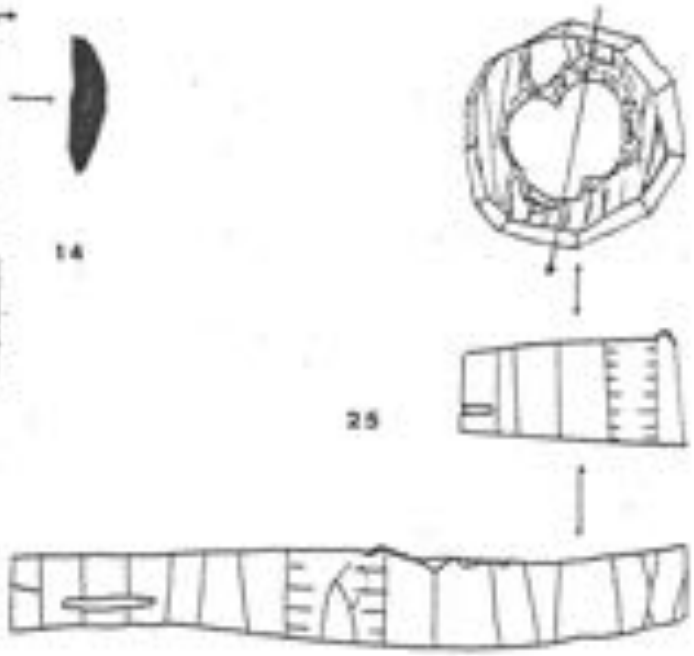

25

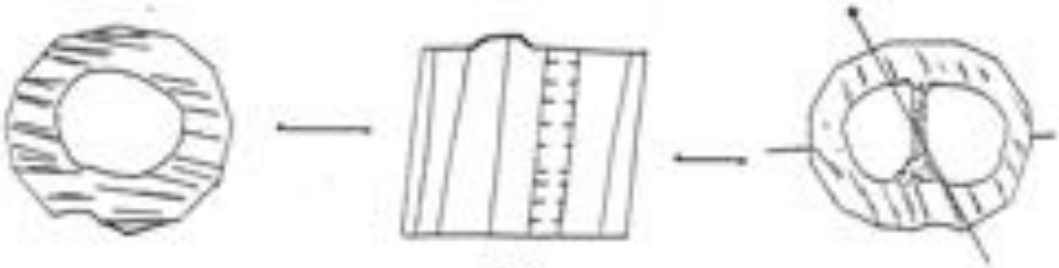

181

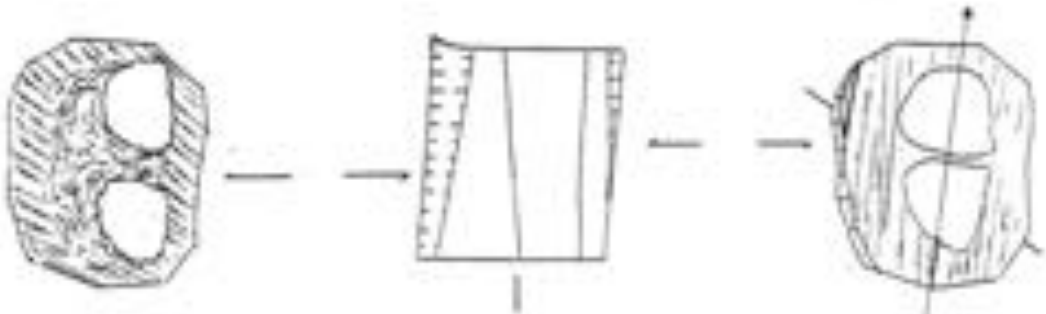

179

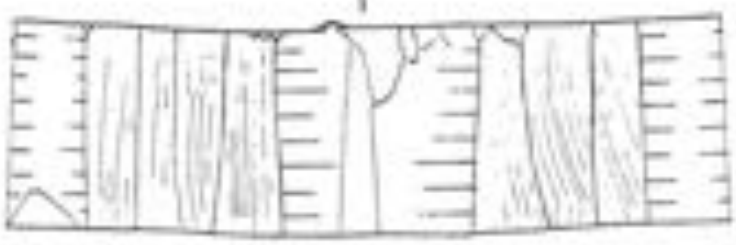

S.C.D. LILLE III

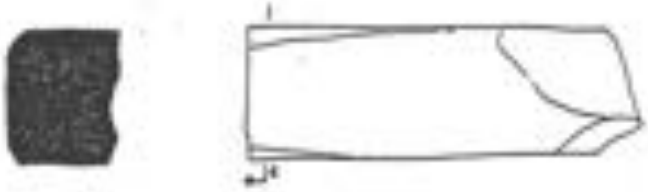

40

34

38

36

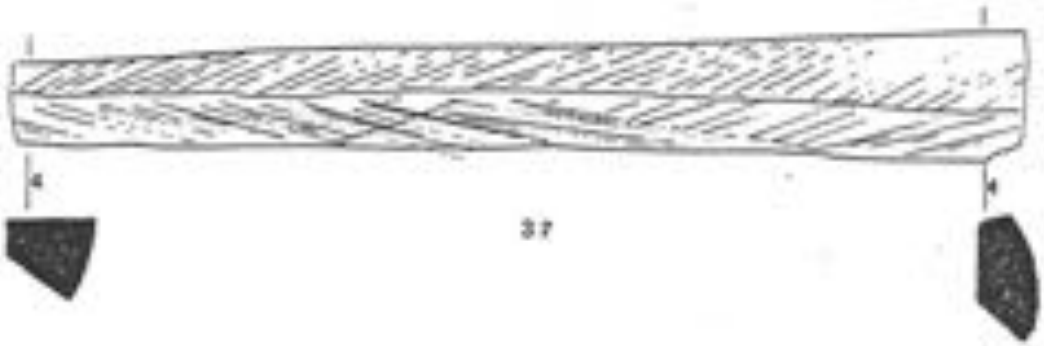

37

32

31

S.C.D. LILLE III

55

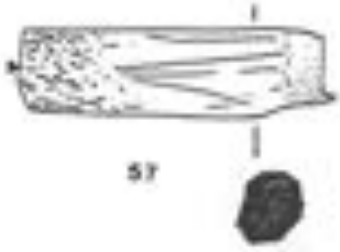

57

56

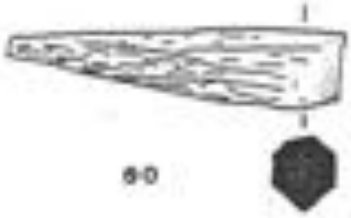

60

54

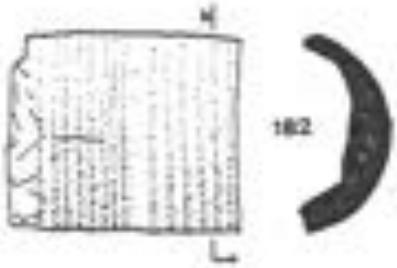

182

41

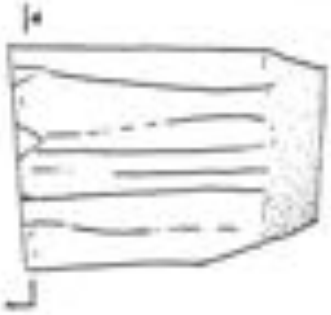

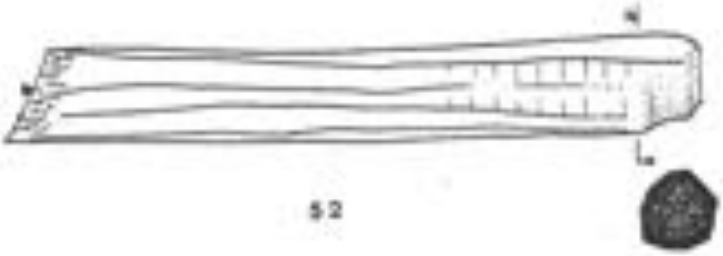

52

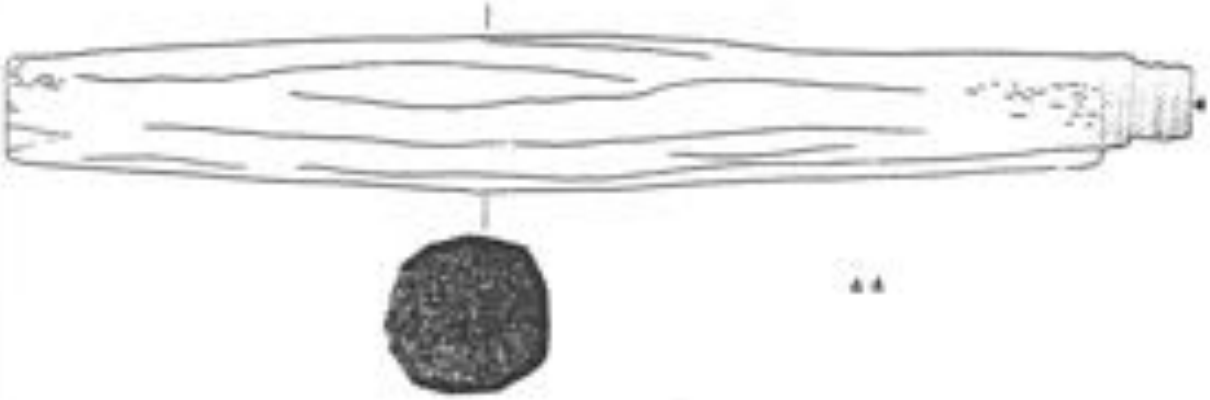

44

S.C.D. LILLE III

49 46

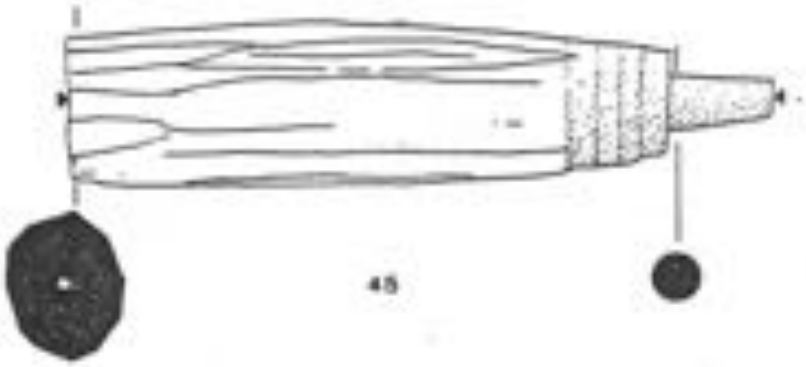

45

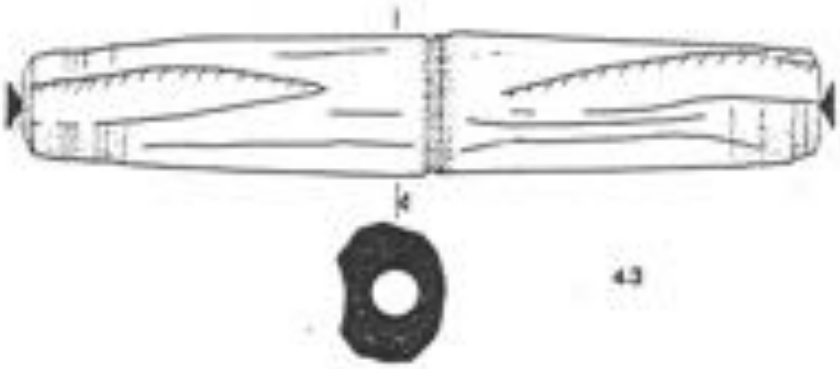

43

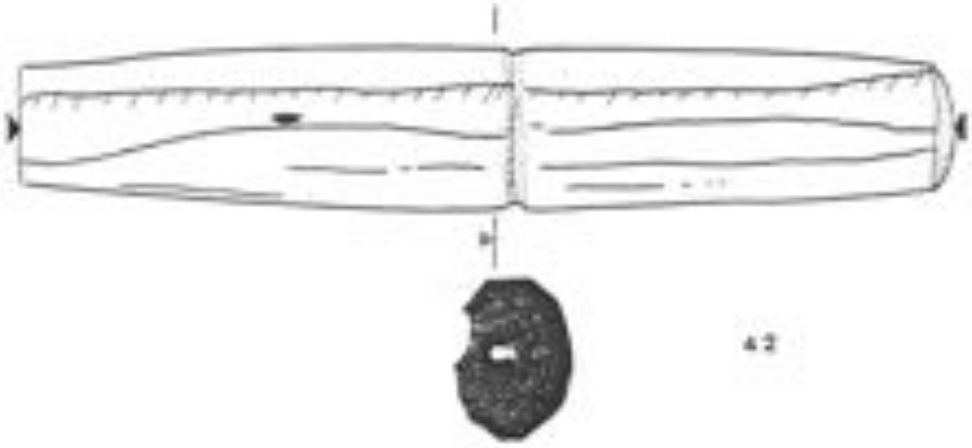

42

S.C.D. LILLE III

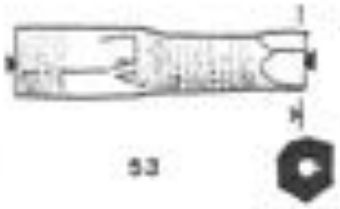

53

51

47

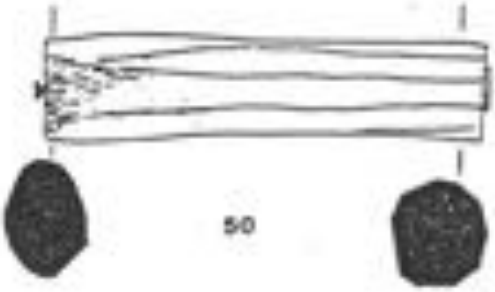

50

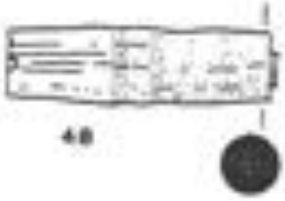

48

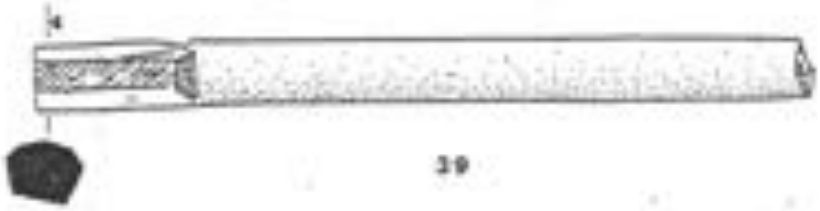

39

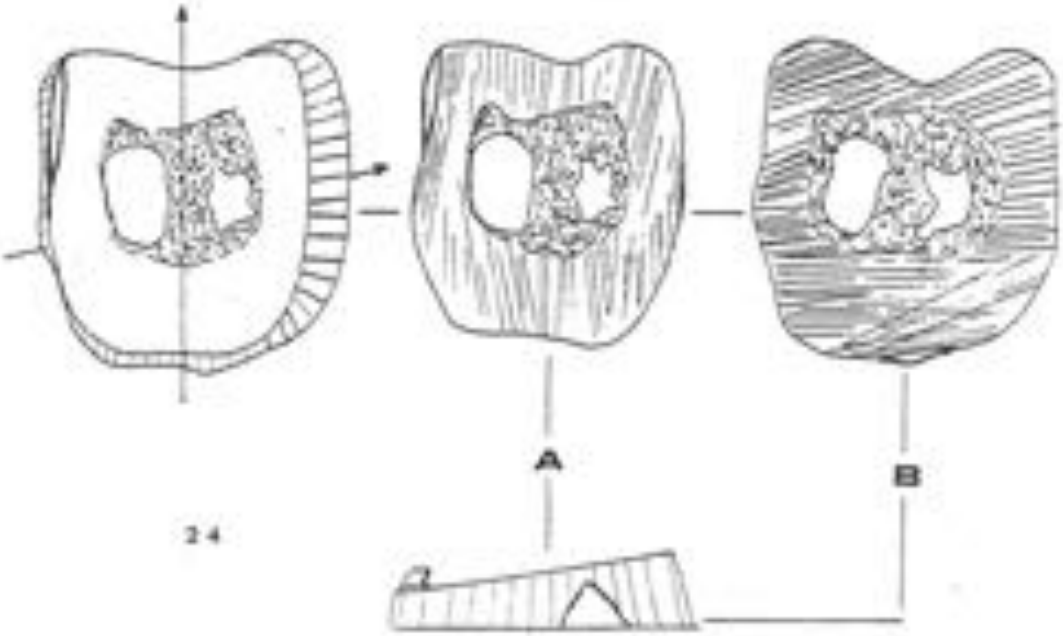

24

S.C.D. LILLE III

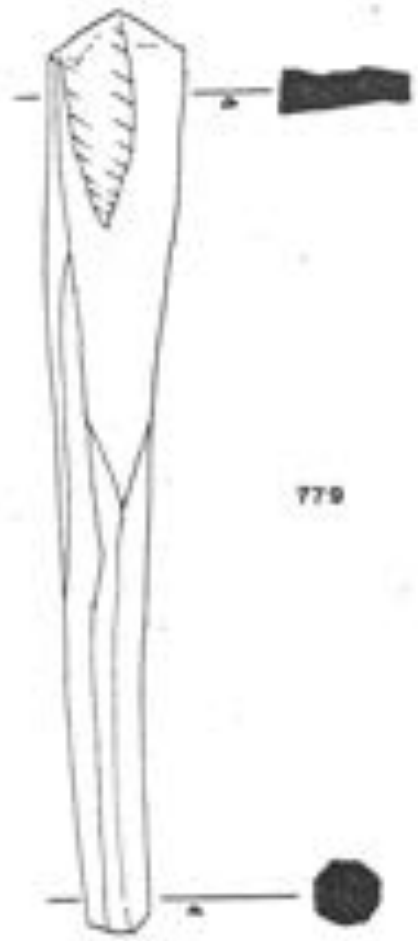

779

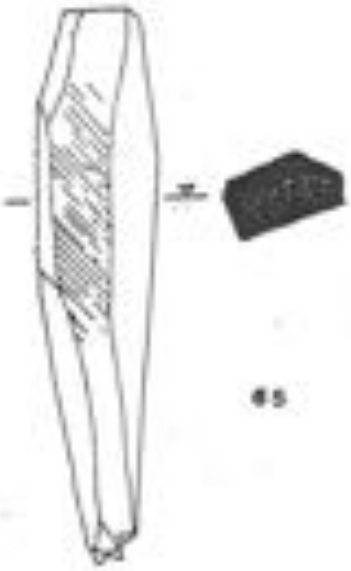

65

703

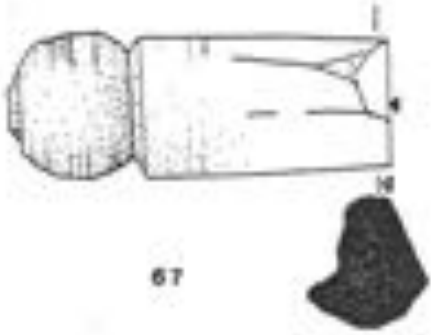

67

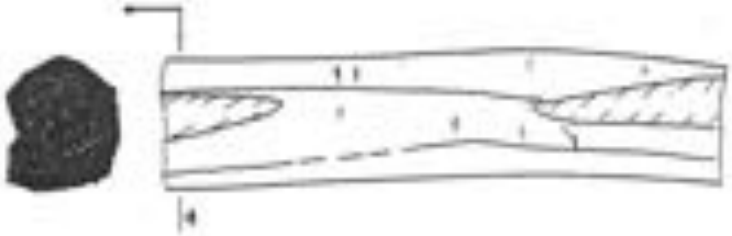

66

1319

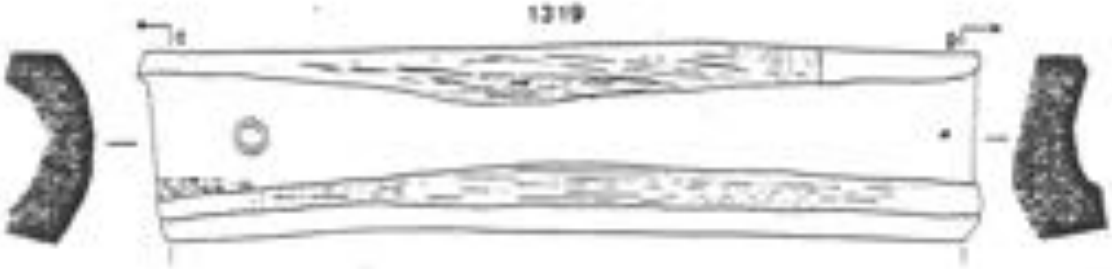

S.C.D. LILLE III

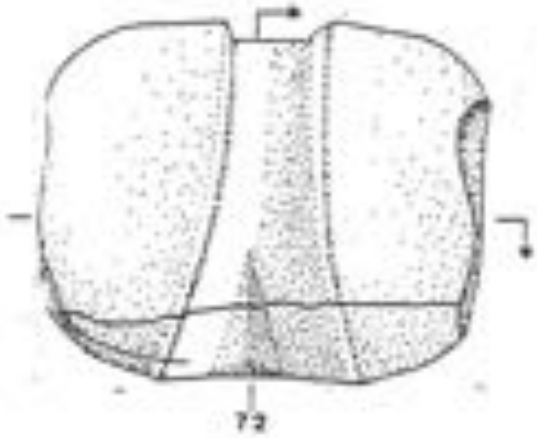
72

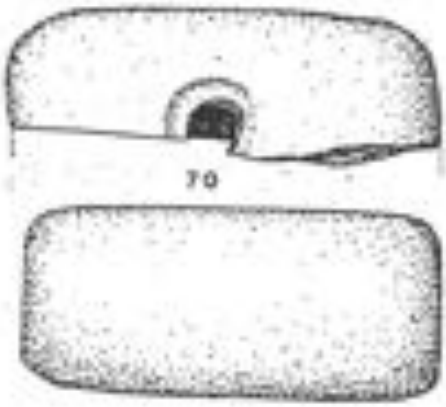
70

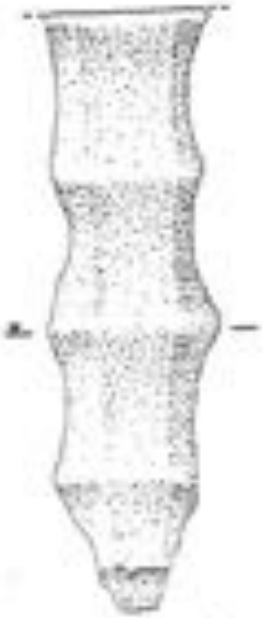

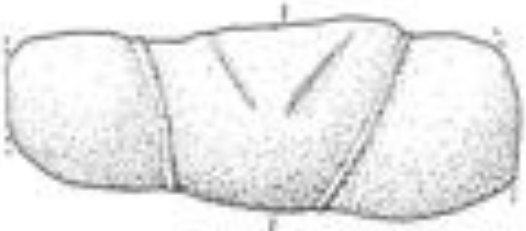
71

73

S.C.D. LILLE III

74

310

1339

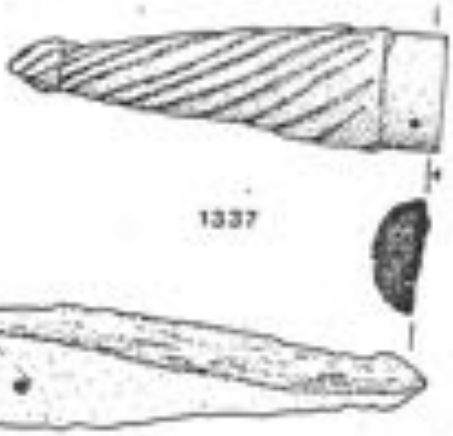

1337

1338

S.C.D. LILLE III

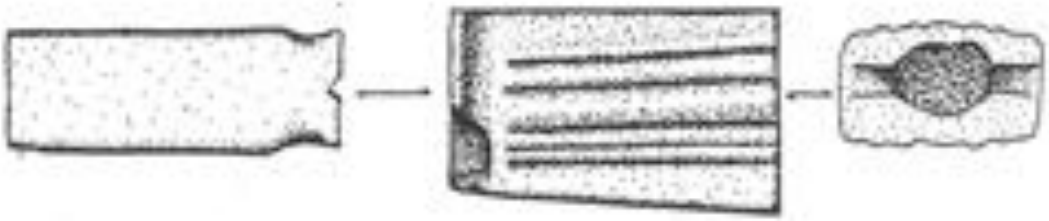

1233

1232

77

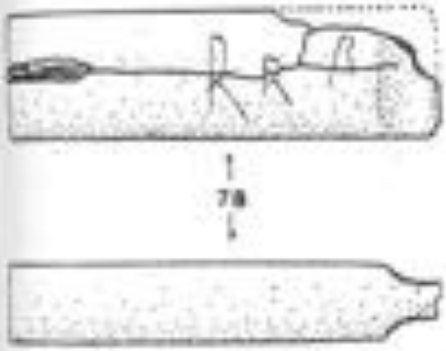

78

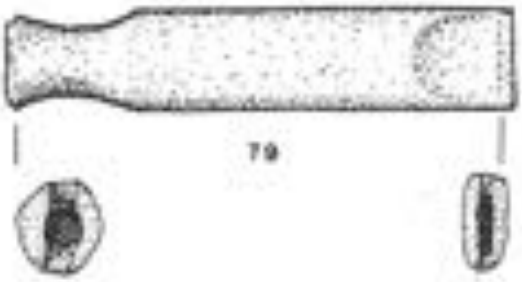

79

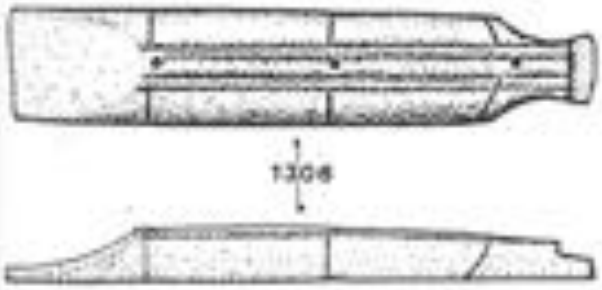

1306

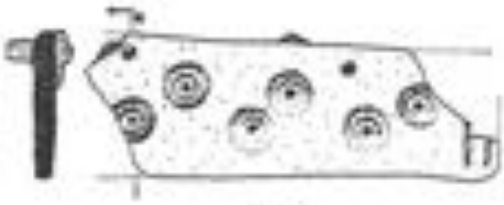

1305

1304

S.C.D. LILLE III

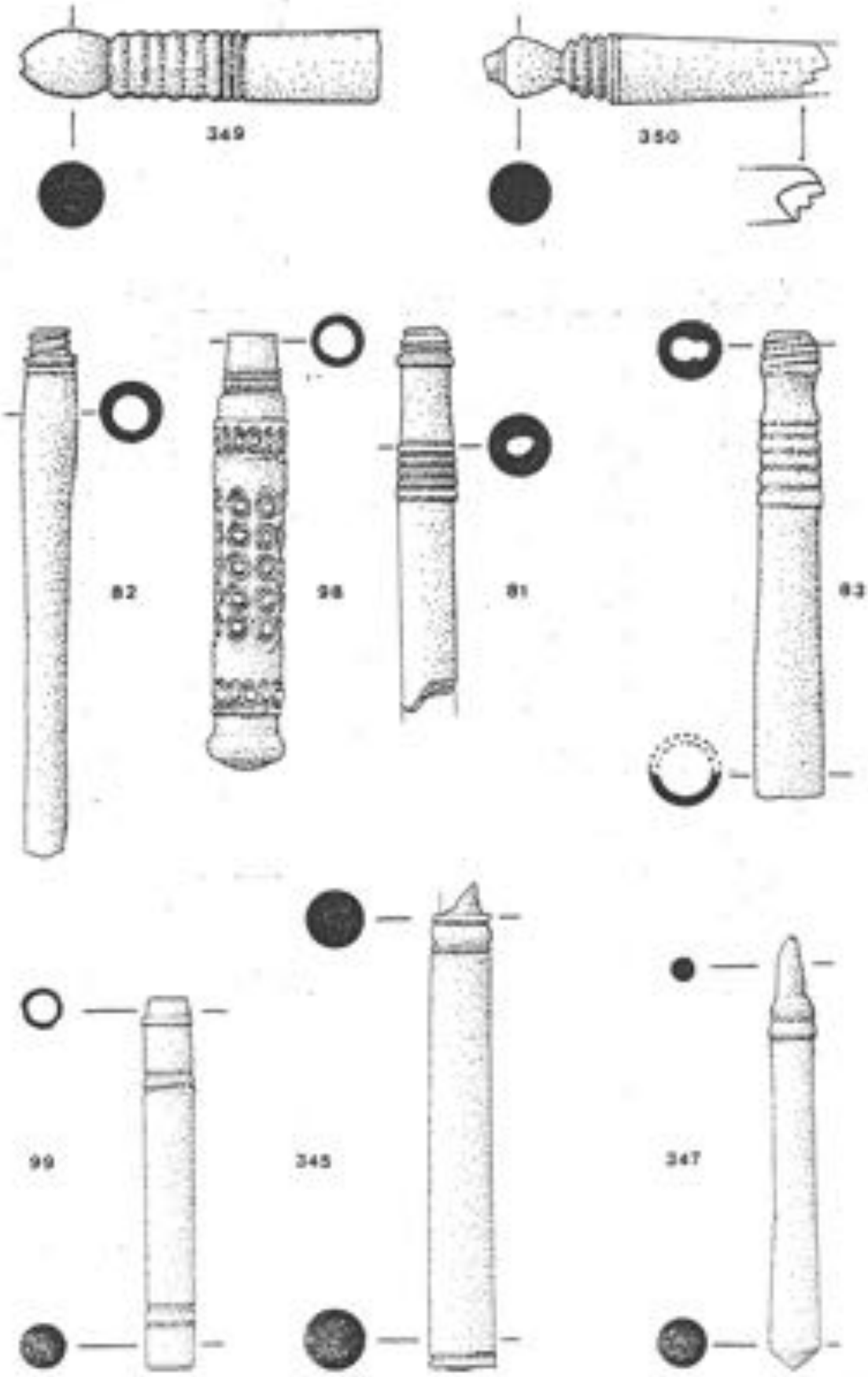
349
350
82
98
81
83
99
345
347

S.C.D. LILLE III

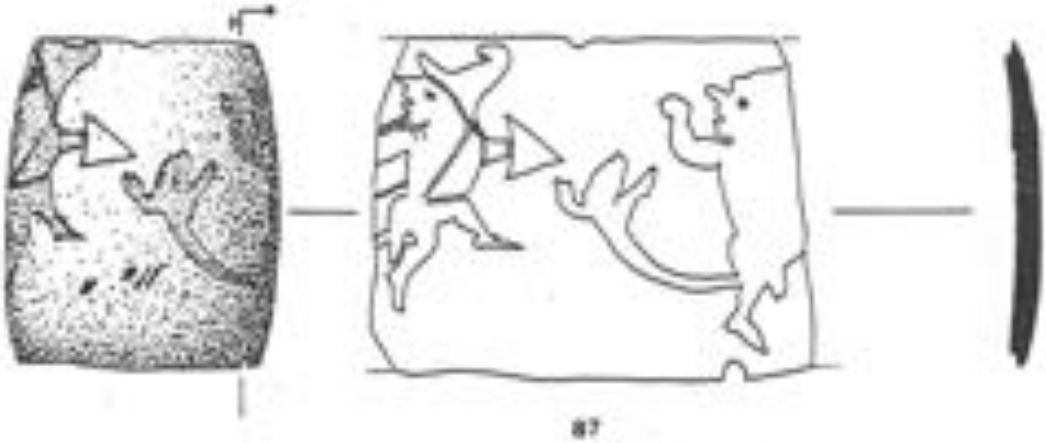

87

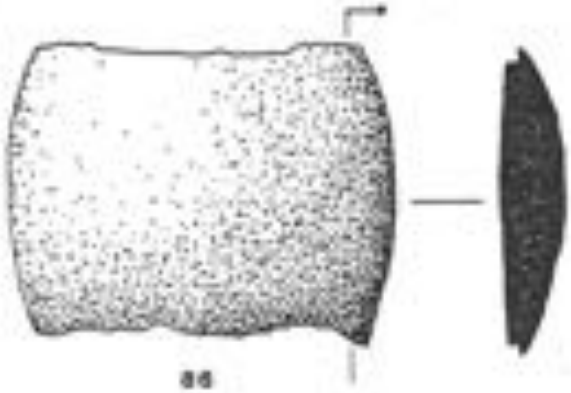

86

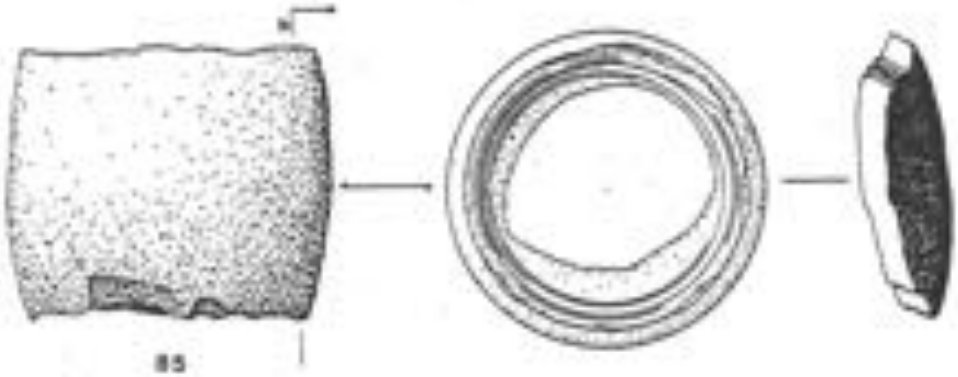

85

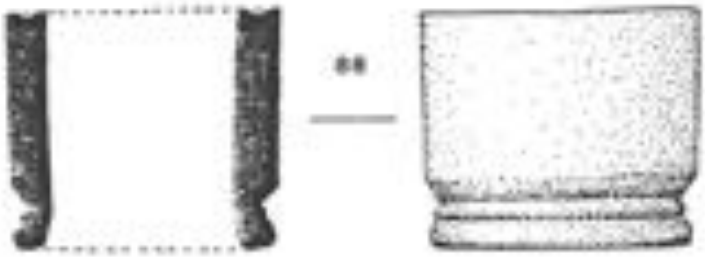

88

S.C.D. LILLE III

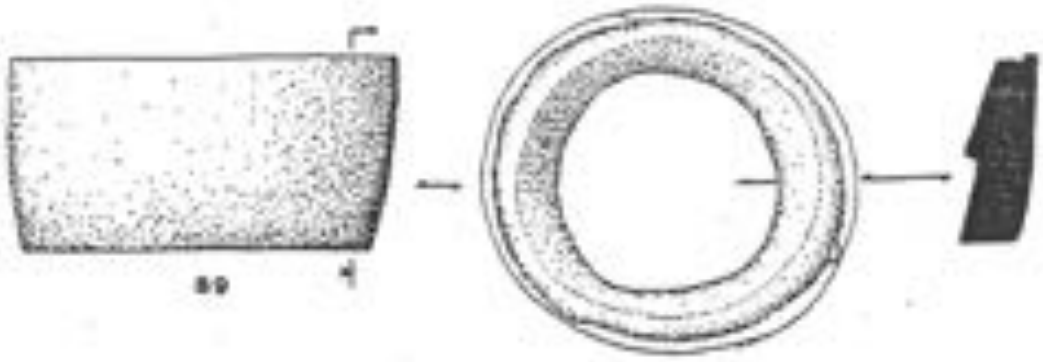
89

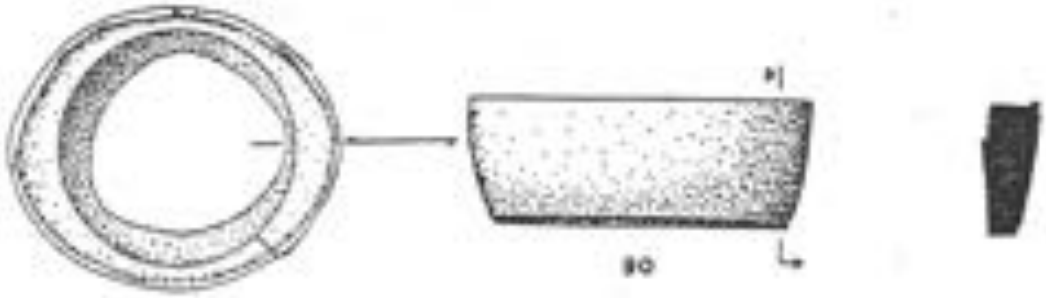
90

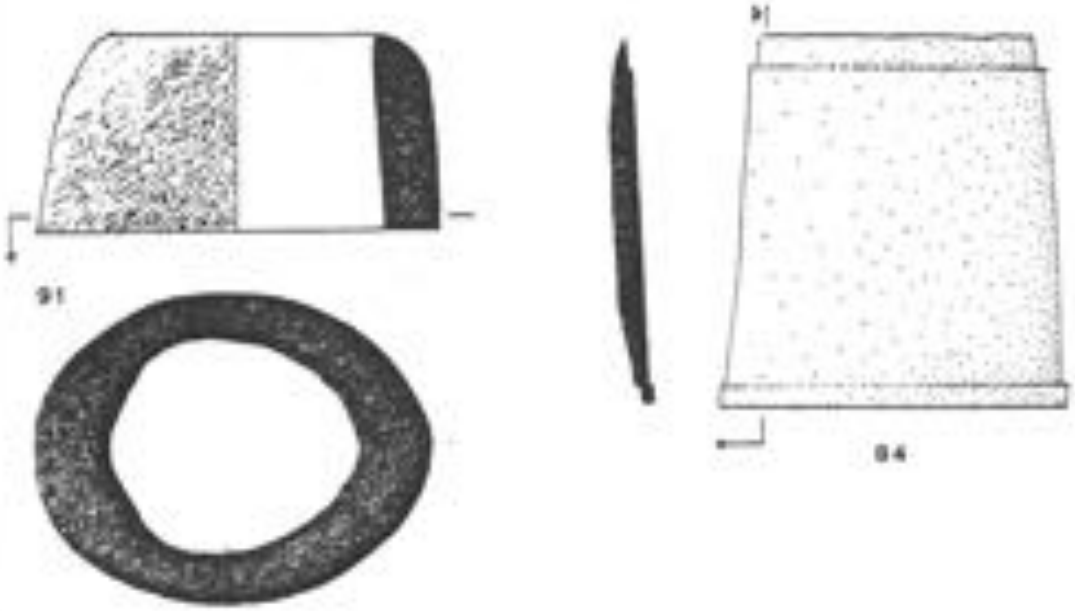
91
94

S.C.D. LILLE III

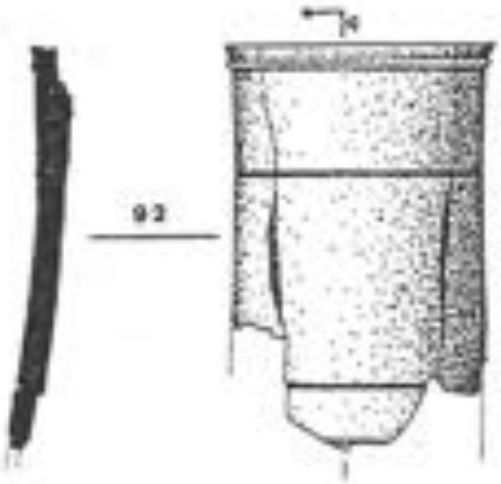
92

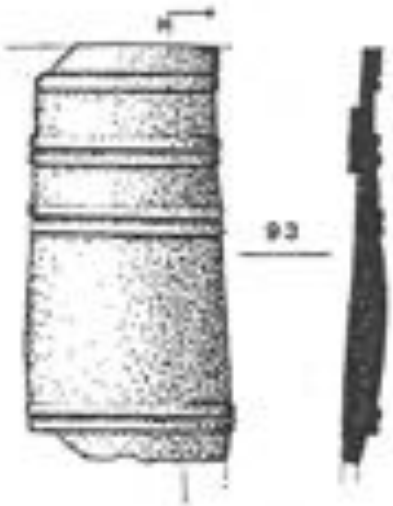
93

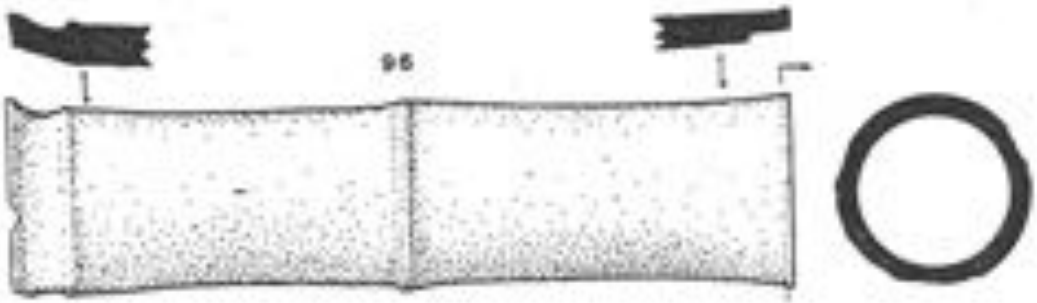
96

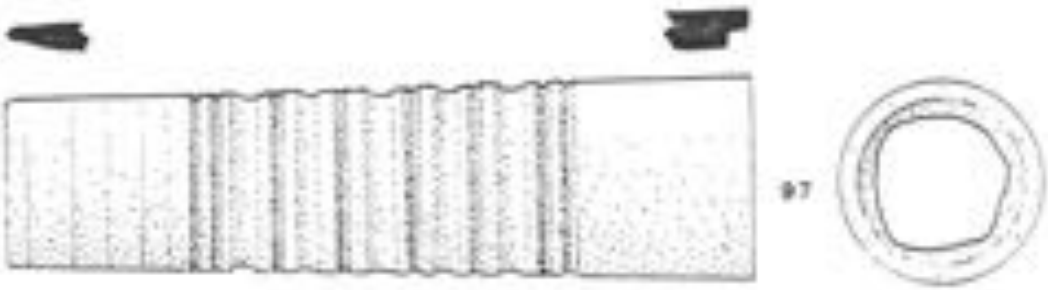
97

S.C.D. LILLE III

103

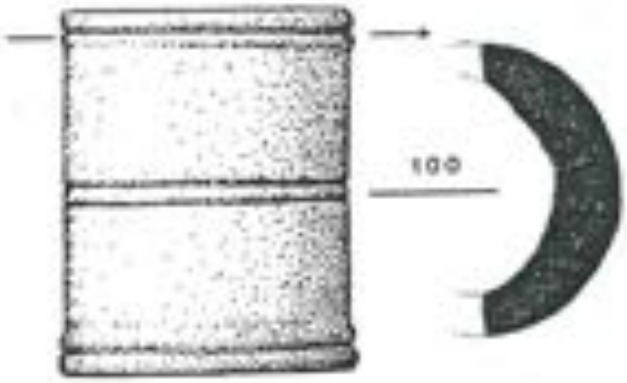
100

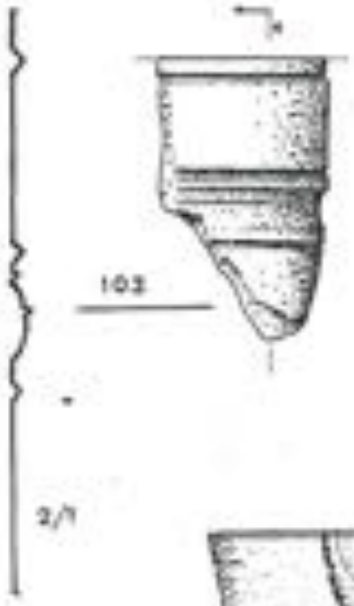
103
2/1

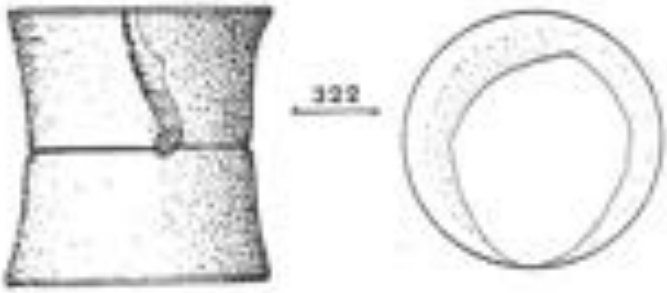
322

S.C.D. LILLE III

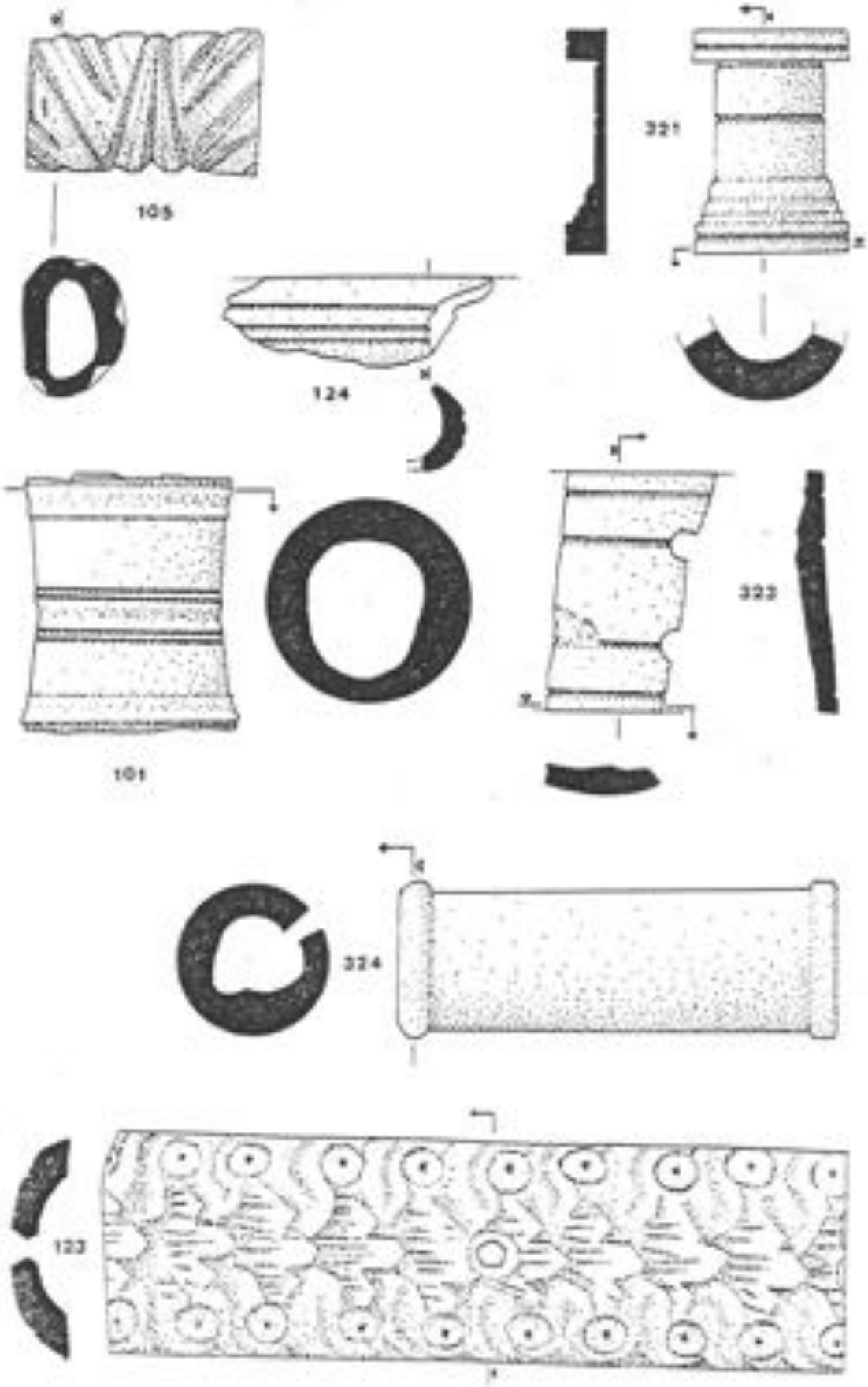
105
321
124
101
323
324
123

S.C.D. LILLE III

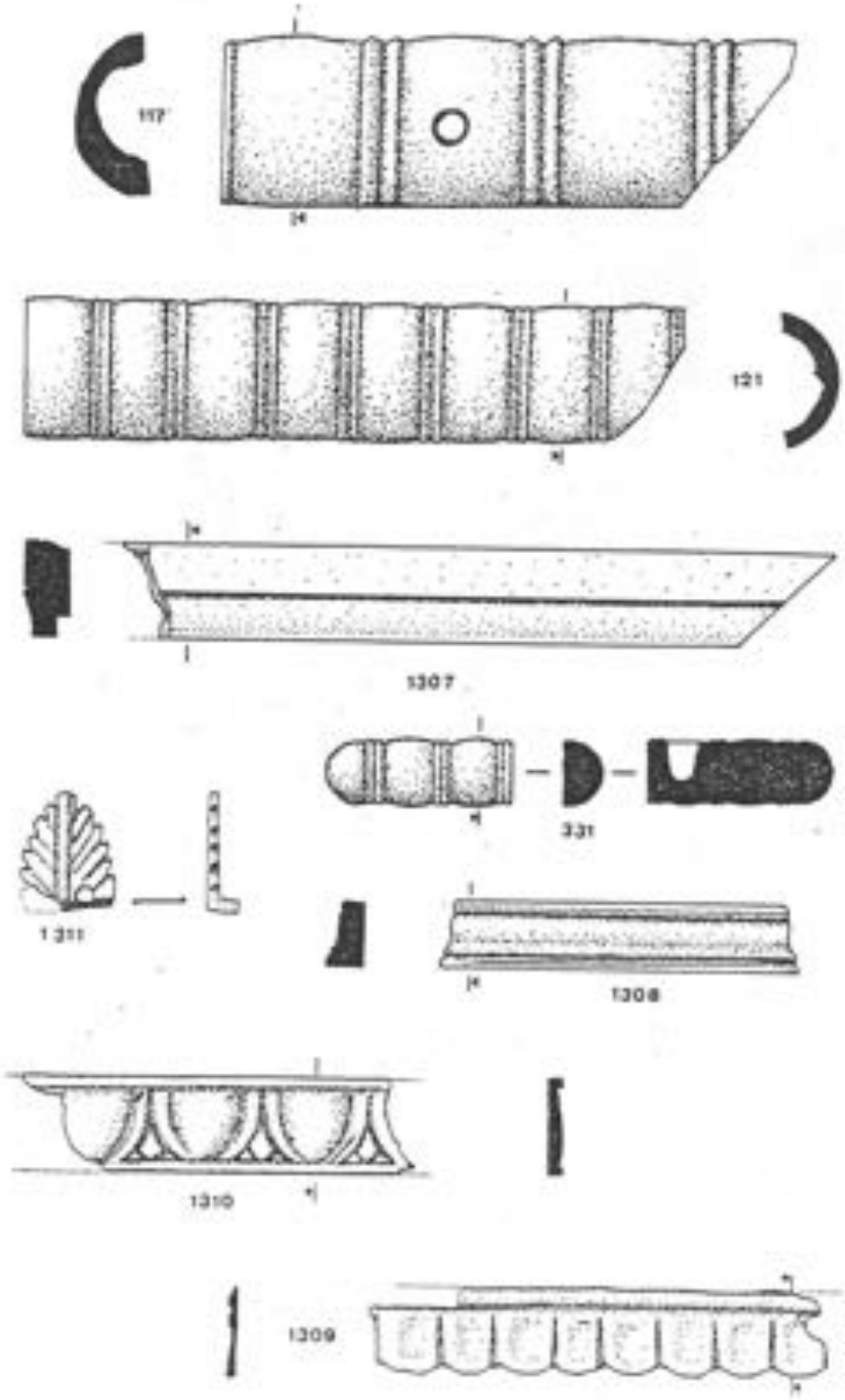
117
121
1307
331
1311
1308
1310
1309

S.C.D. LILLE III

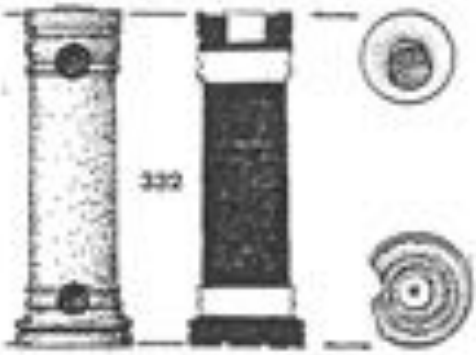
332

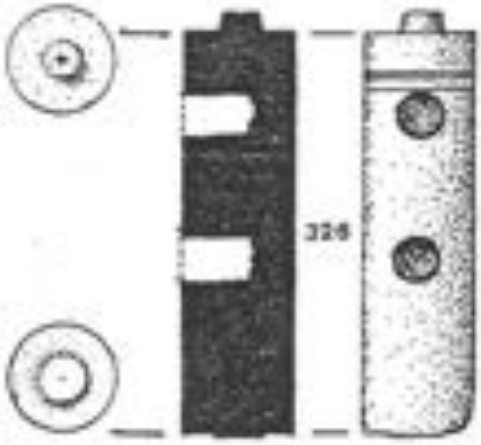
326

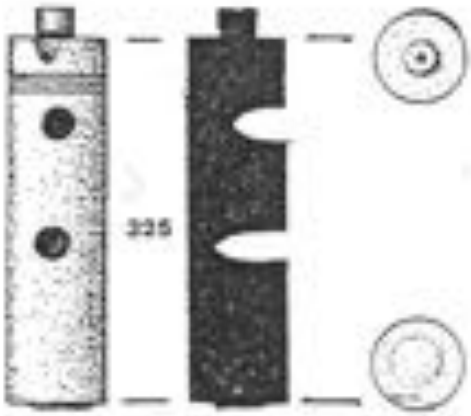
325

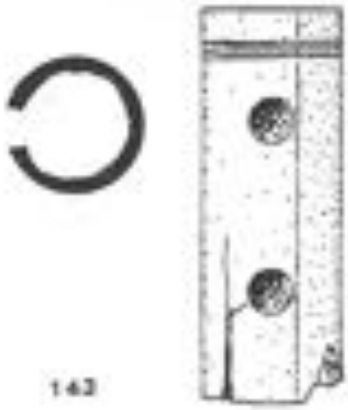
143

150

155

S.C.D. LILLE III

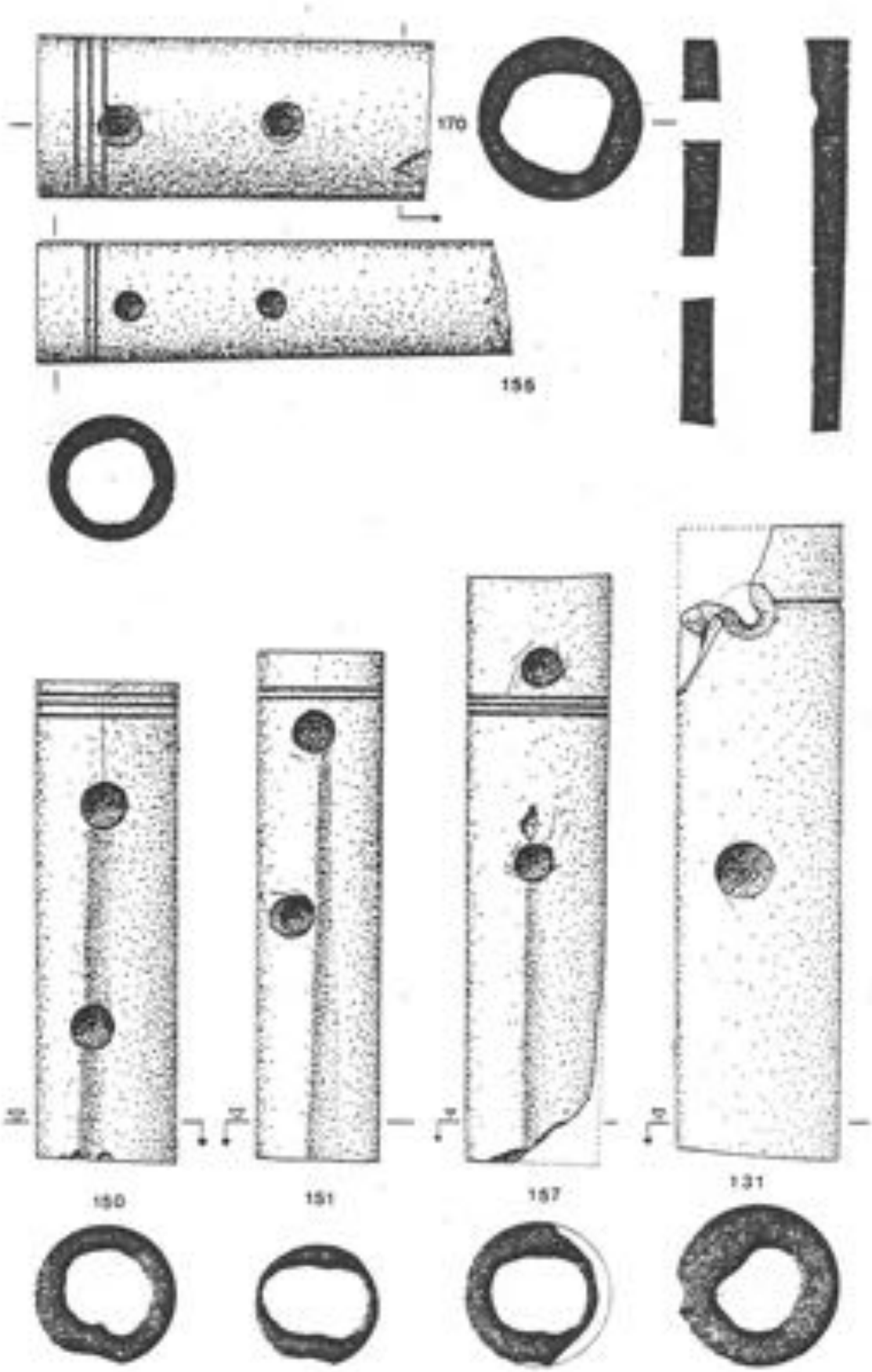
170
156
150
151
157
131

S.C.D. LILLE III

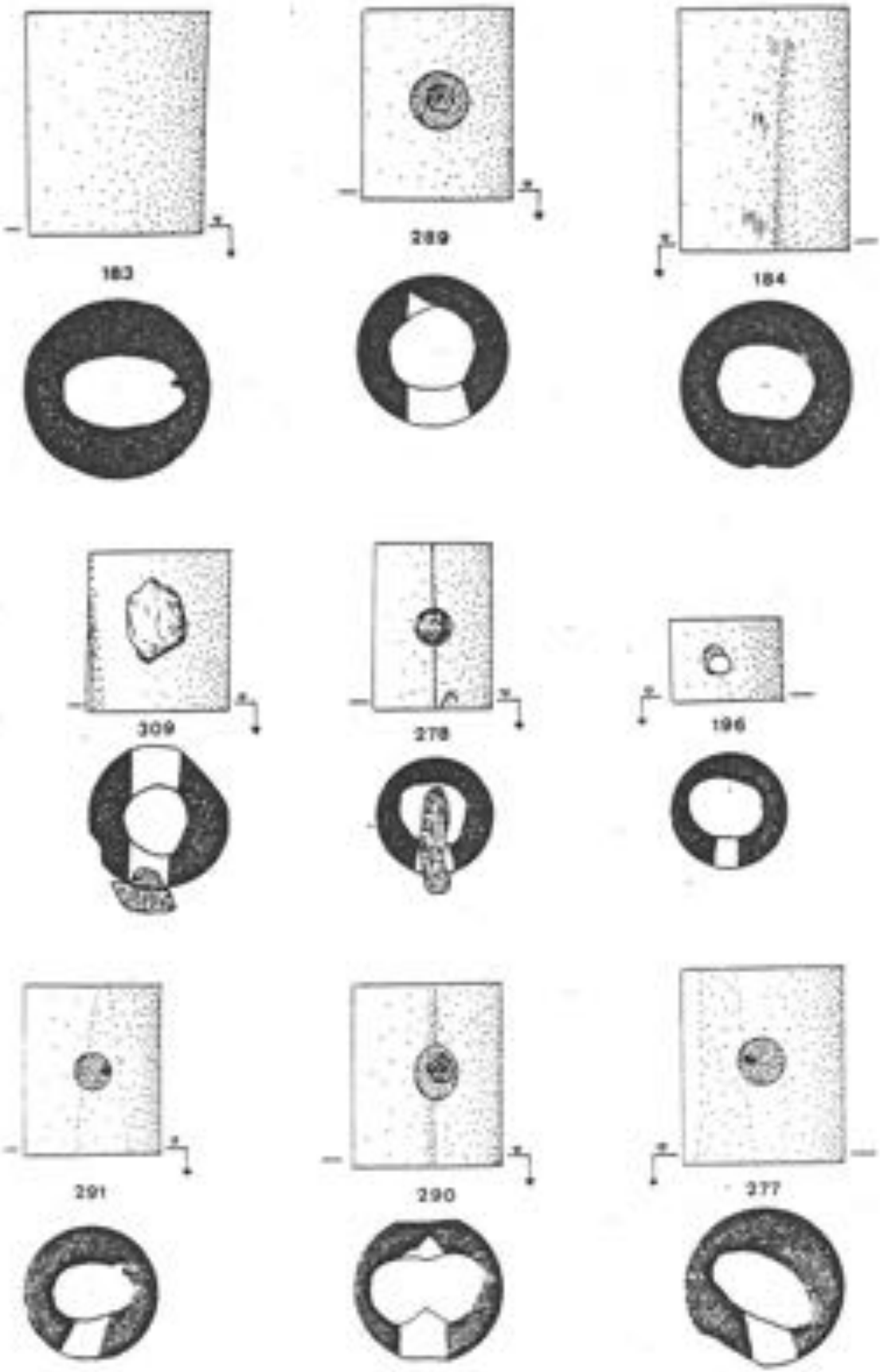
183
289
184
309
278
196
291
290
277

S.C.D. LILLE III

319

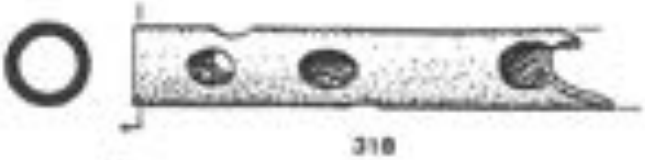

318

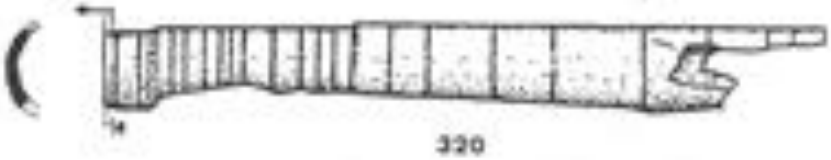

320

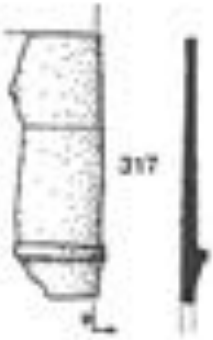

317

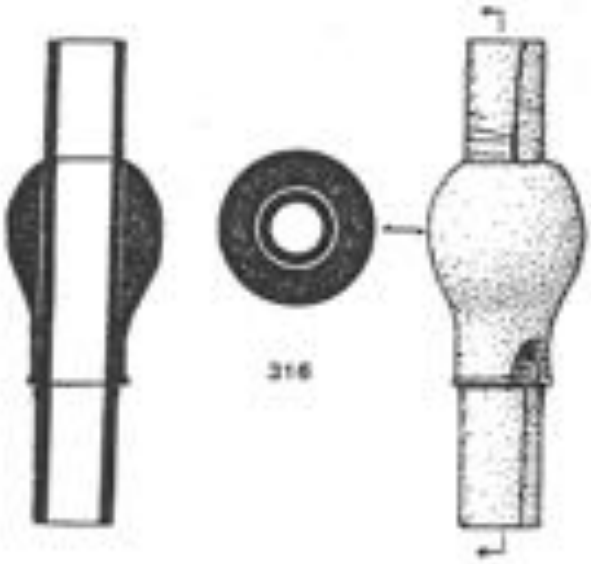

316

311

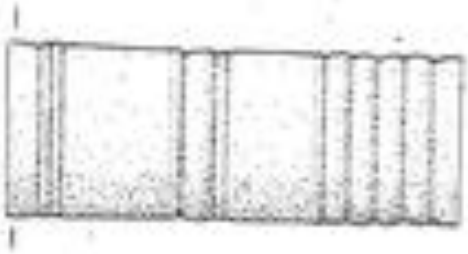

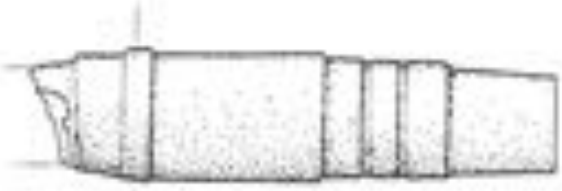

312

S.C.D. LILLE III

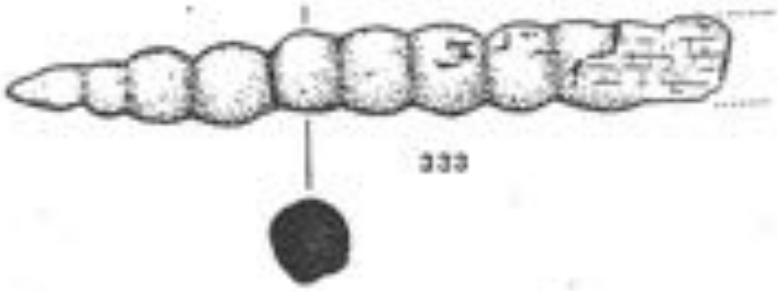

333

329

327

330

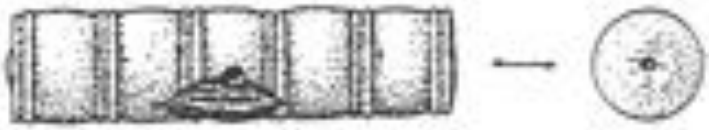

328

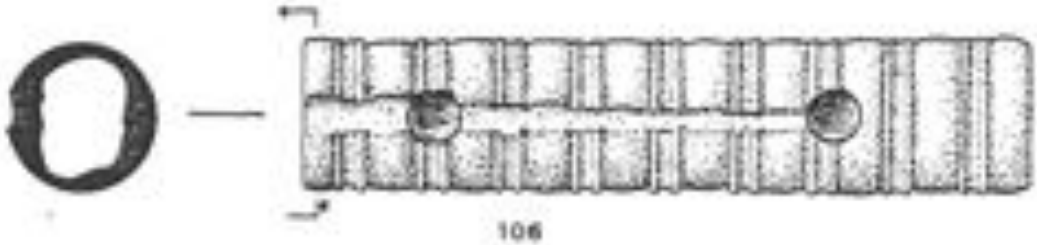

106

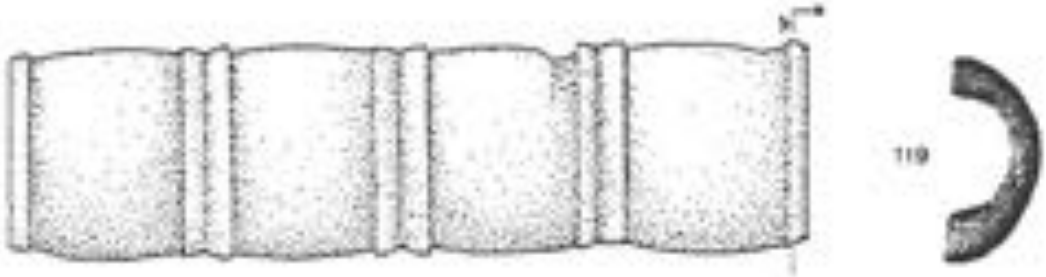

119

S.C.D. LILLE III

90

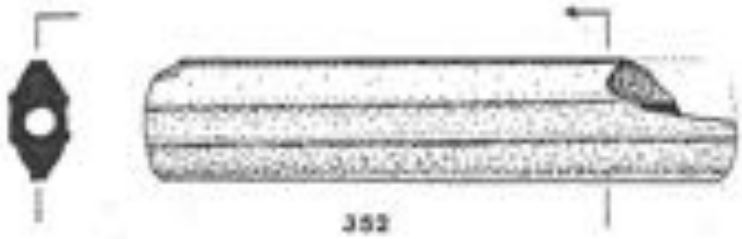

353

351

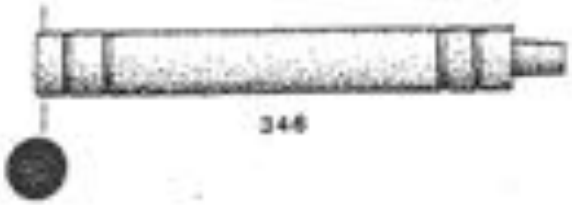

346

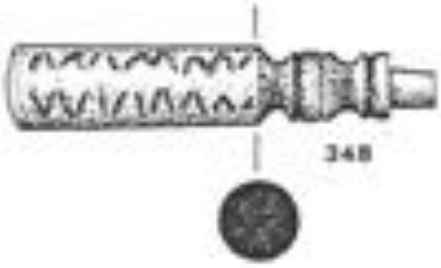

348

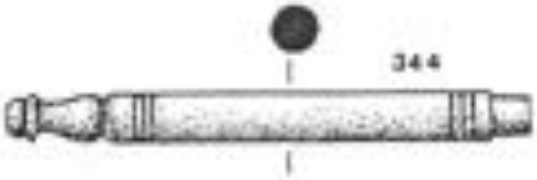

344

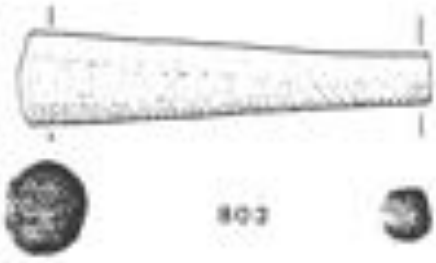

803

S.C.D. LILLE III

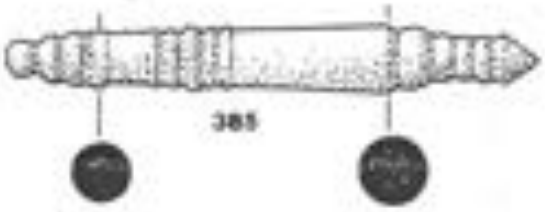

385

373

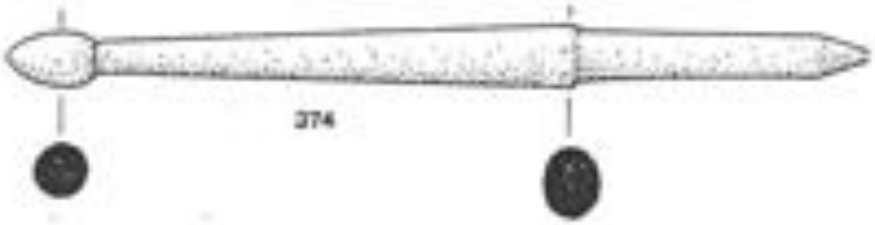

374

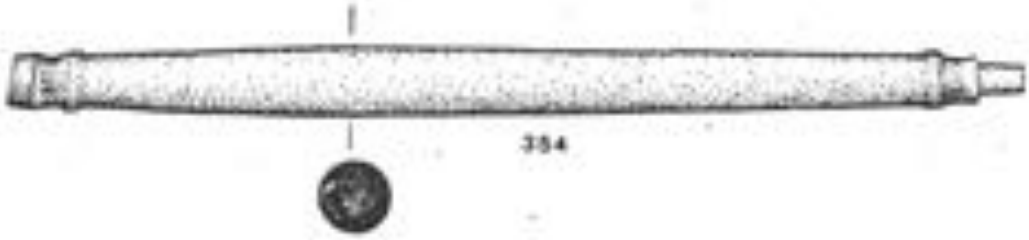

354

353

S.C.D. LILLE III

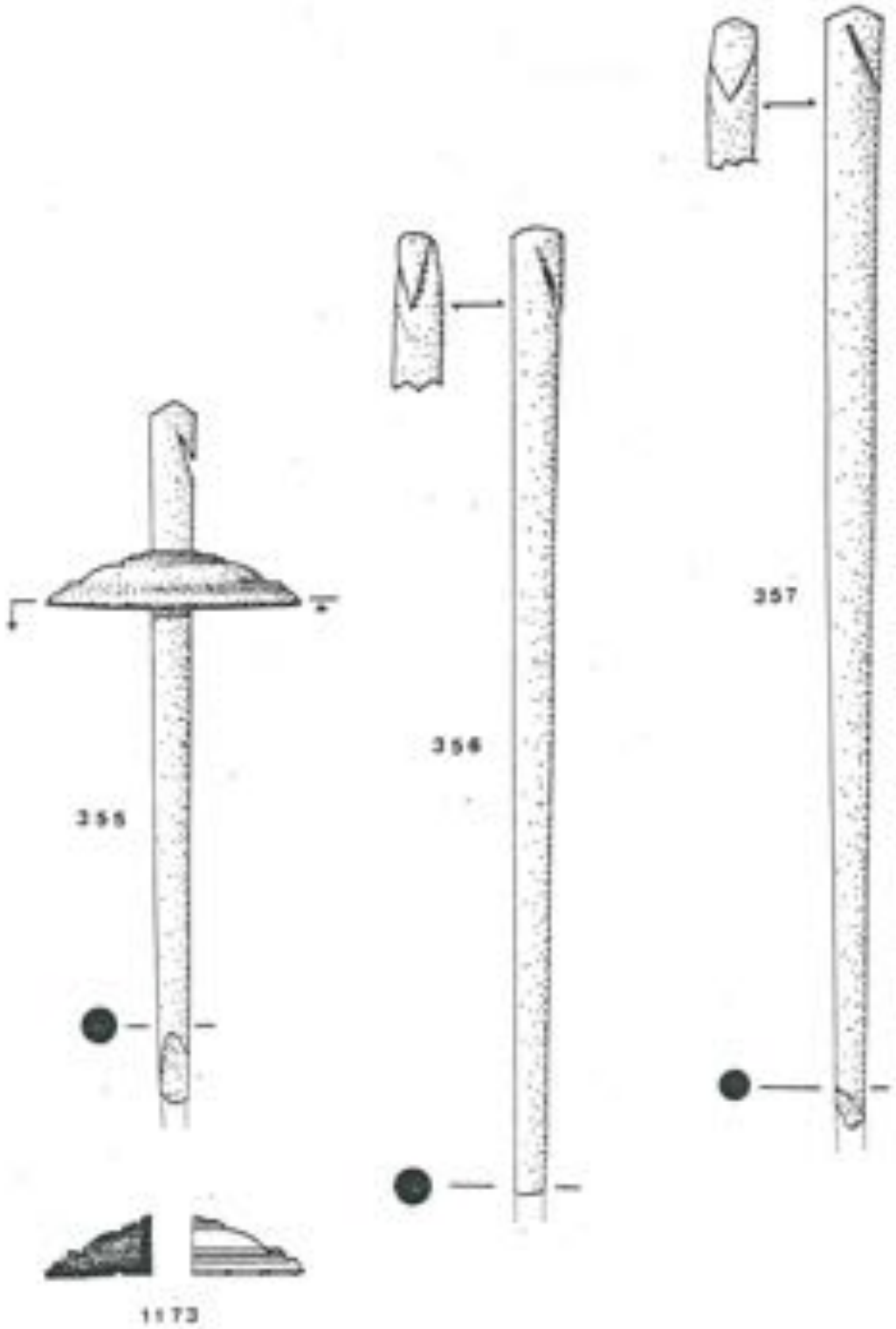
355
356
357
1173

S.C.D. LILLE III

368

375

369

360

358

376

379

S.C.D. LILLE III

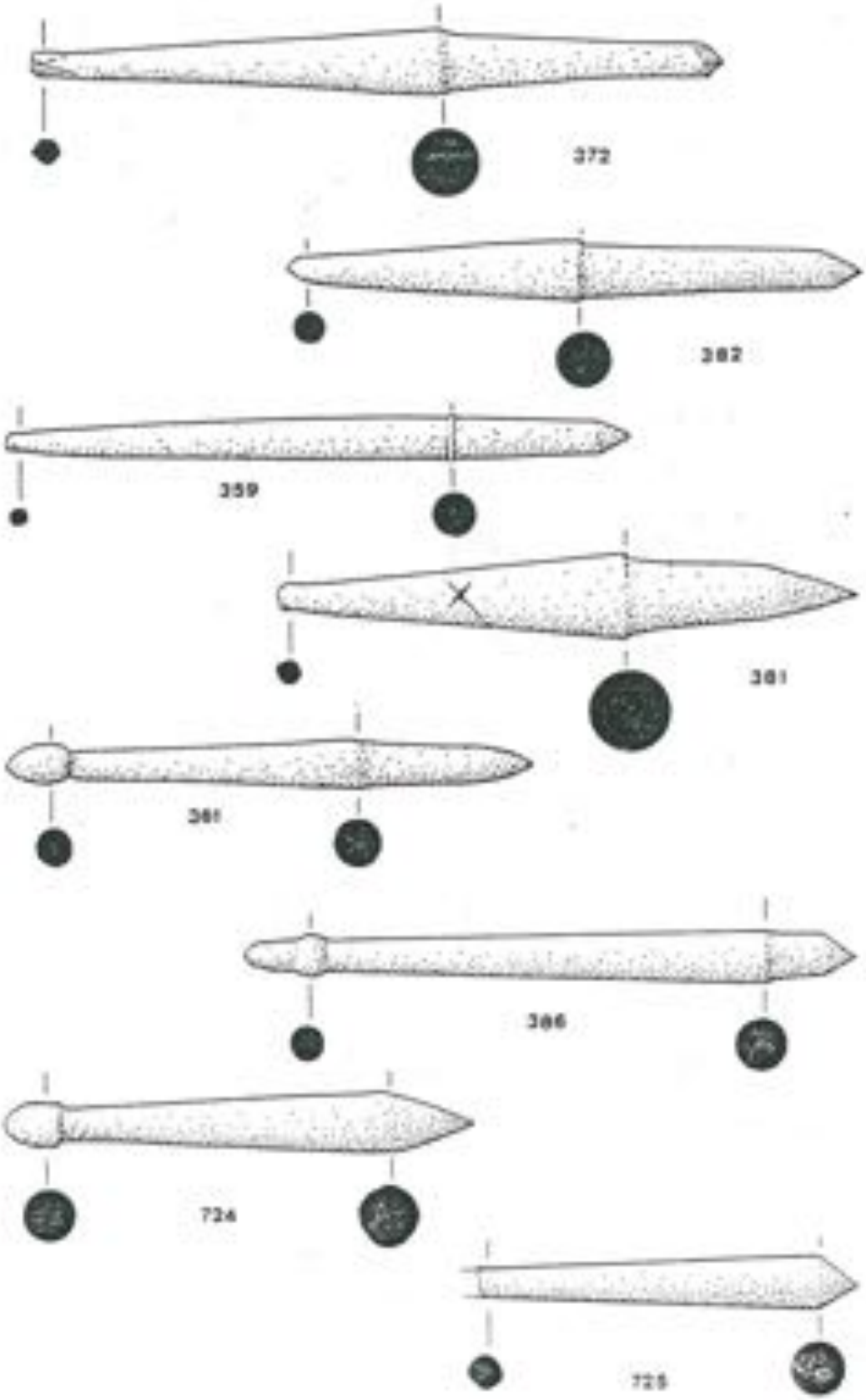
372
382
359
381
361
386
724
725

S.C.D. LILLE III

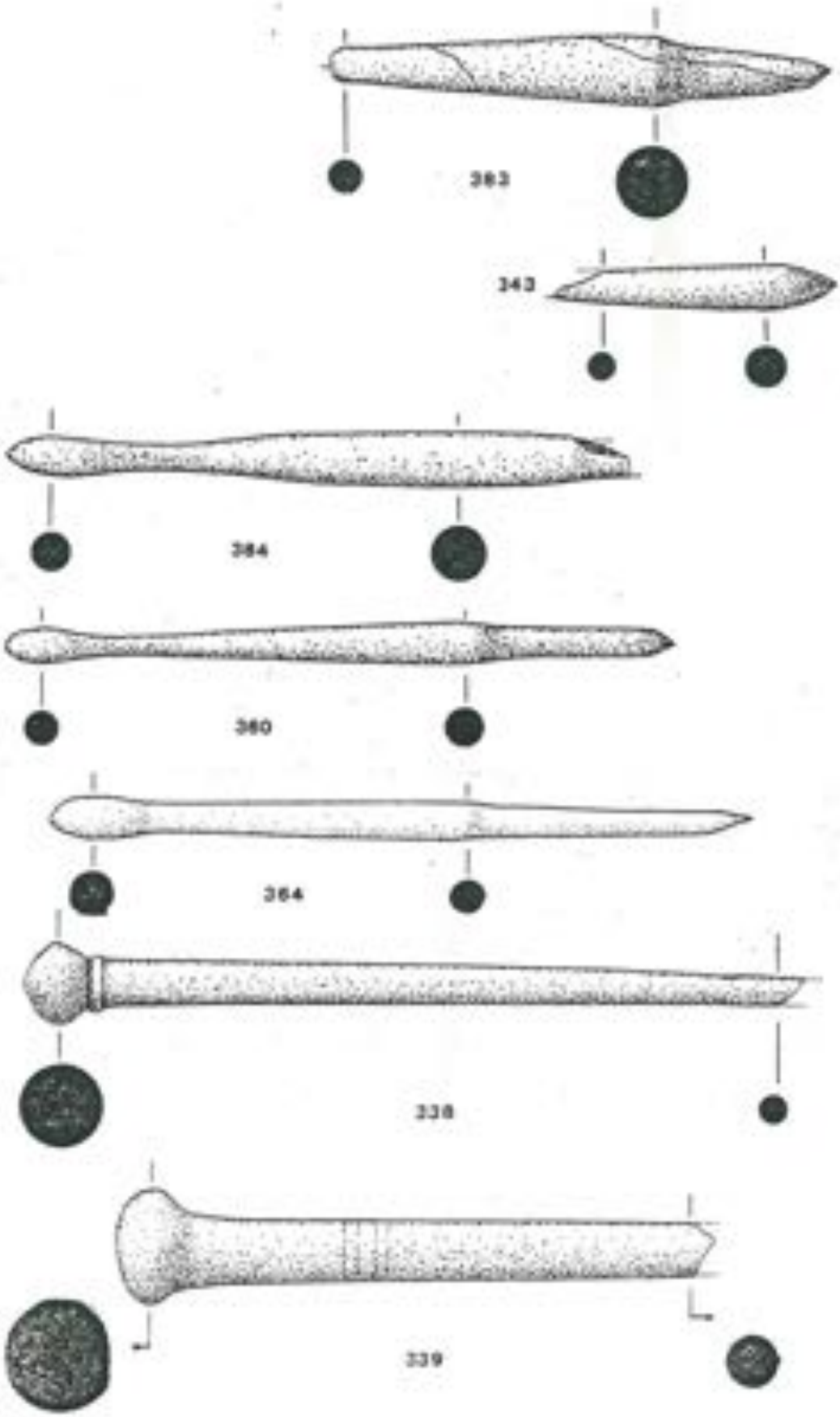
363
343
364
360
364
338
339

S.C.D. LILLE III

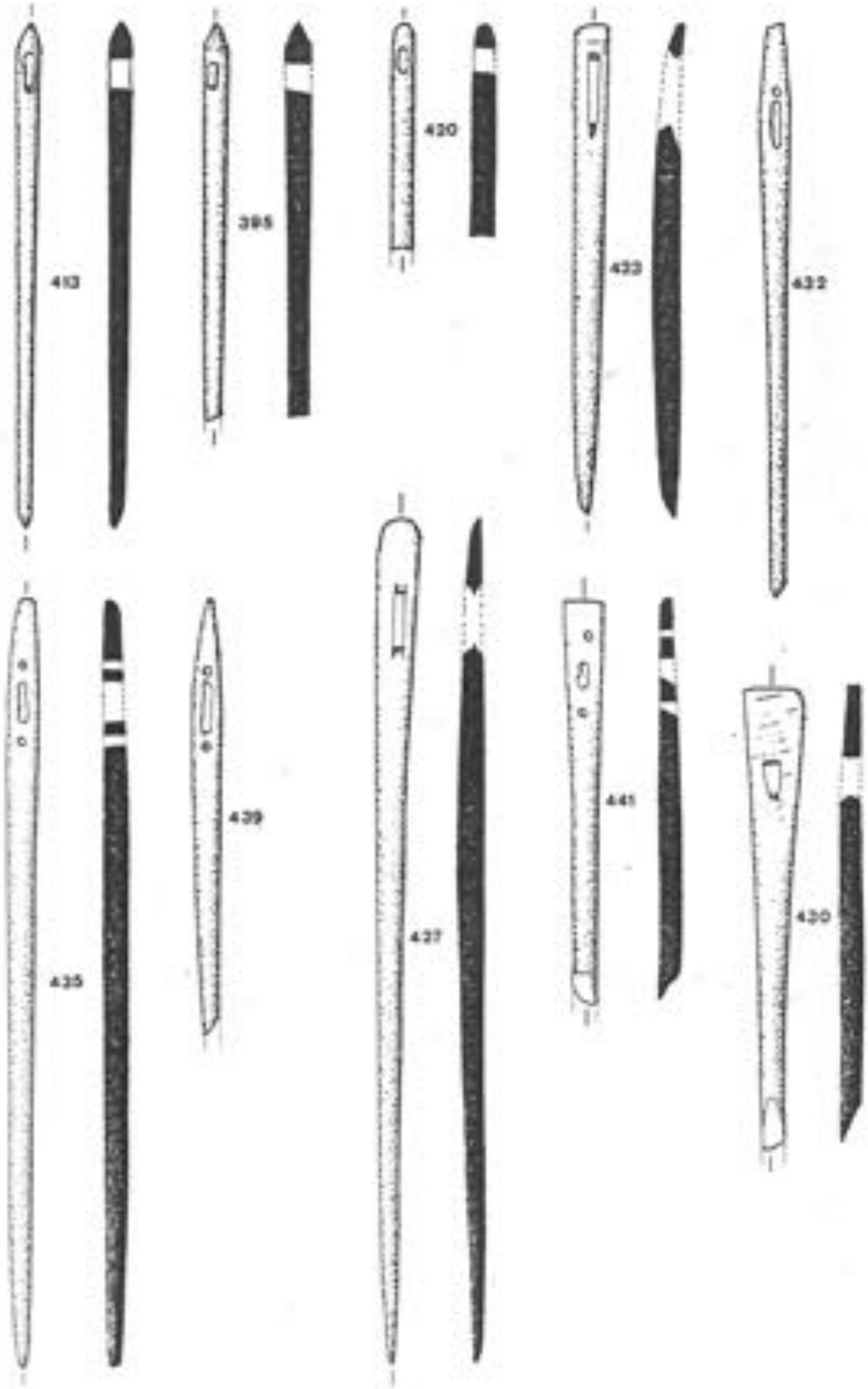
413
395
420
433
432
435
429
427
441
430

S.C.D. LILLE III

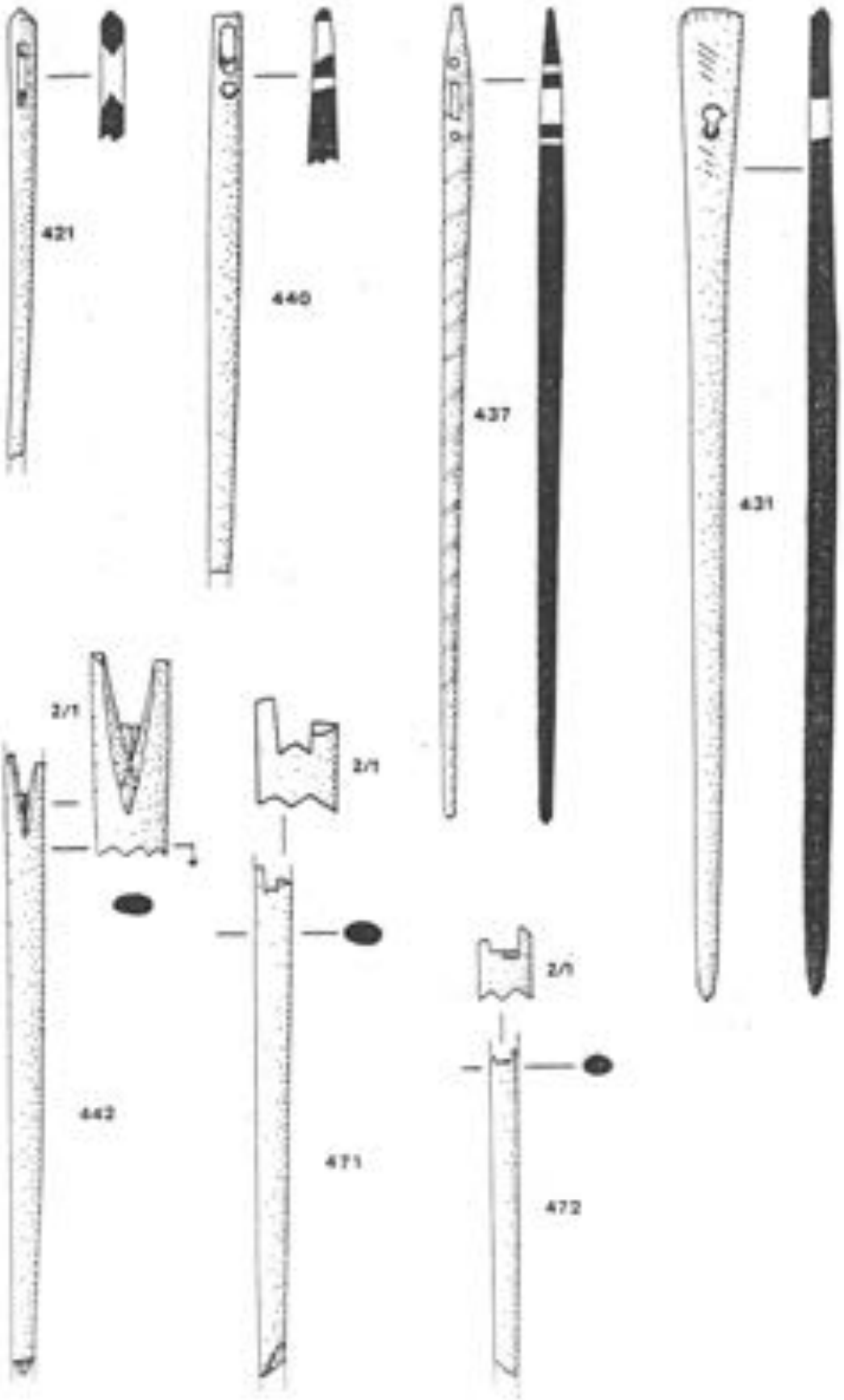
421
440
437
431
2/1
2/1
2/1
442
471
472

S.C.D. LILLE III

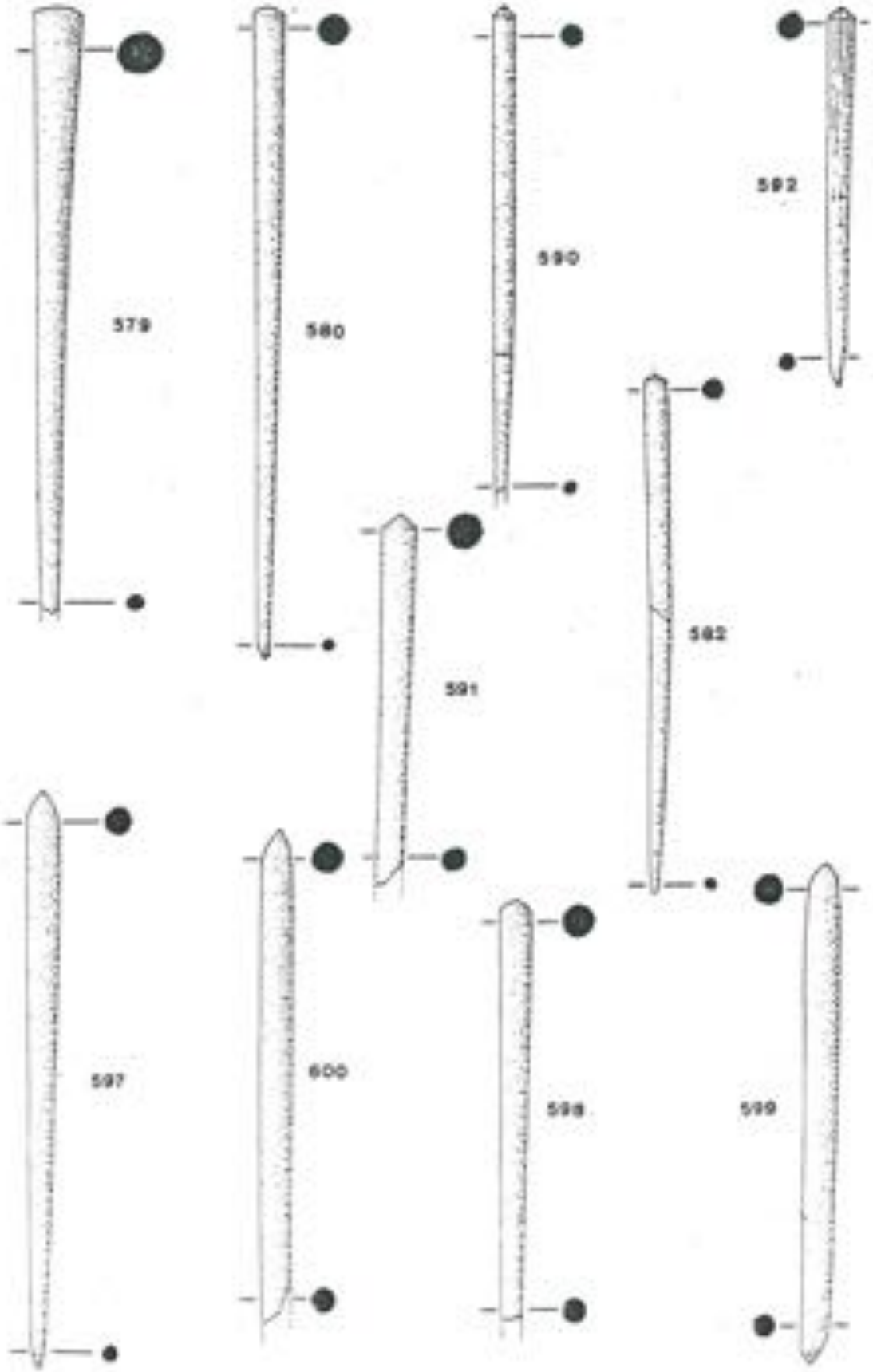
579
580
590
592
591
582
597
600
598
599

S.C.D. LILLE III

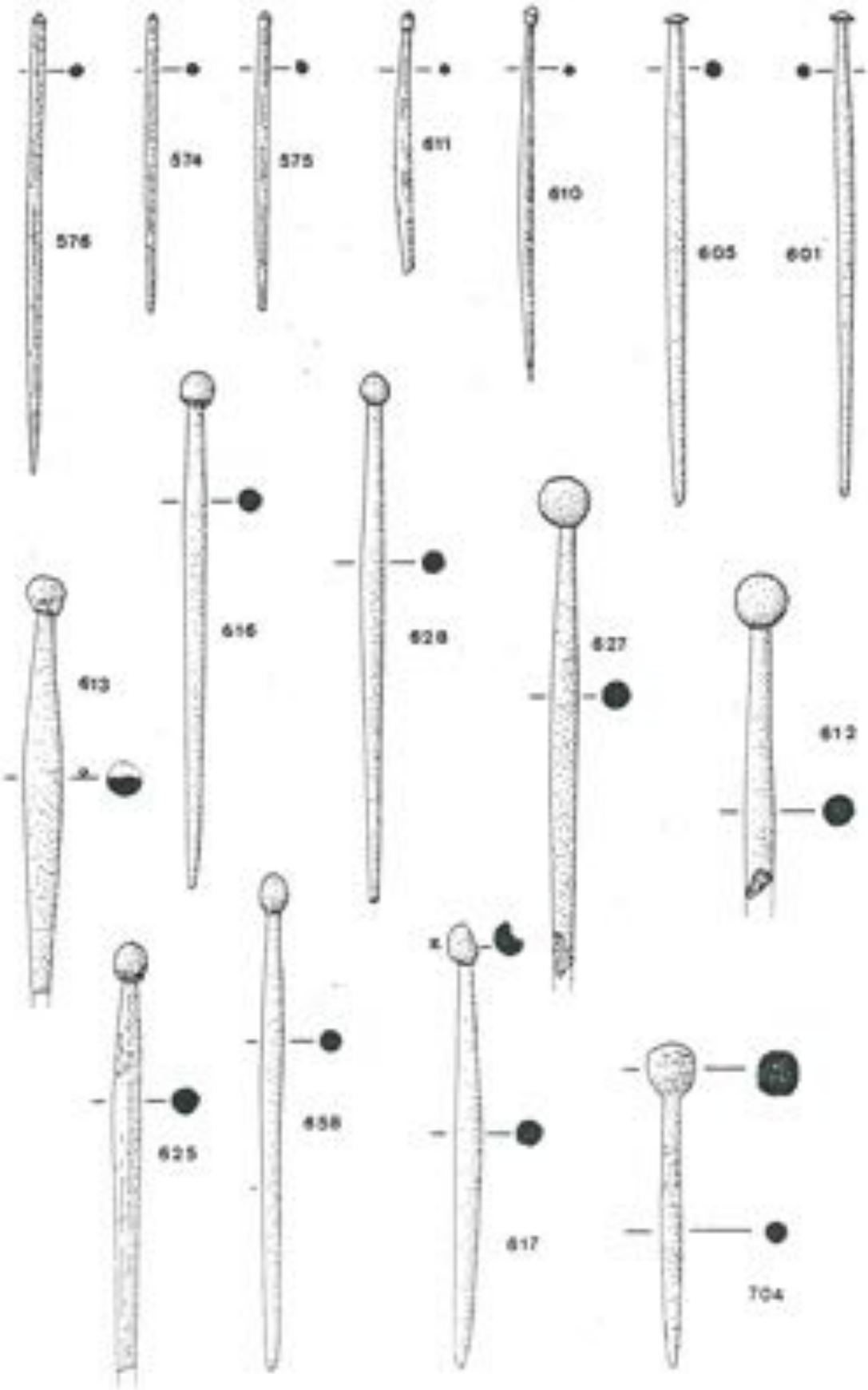
576
574
575
611
610
605
601
616
628
627
613
612
625
658
617
704

S.C.D. LILLE III

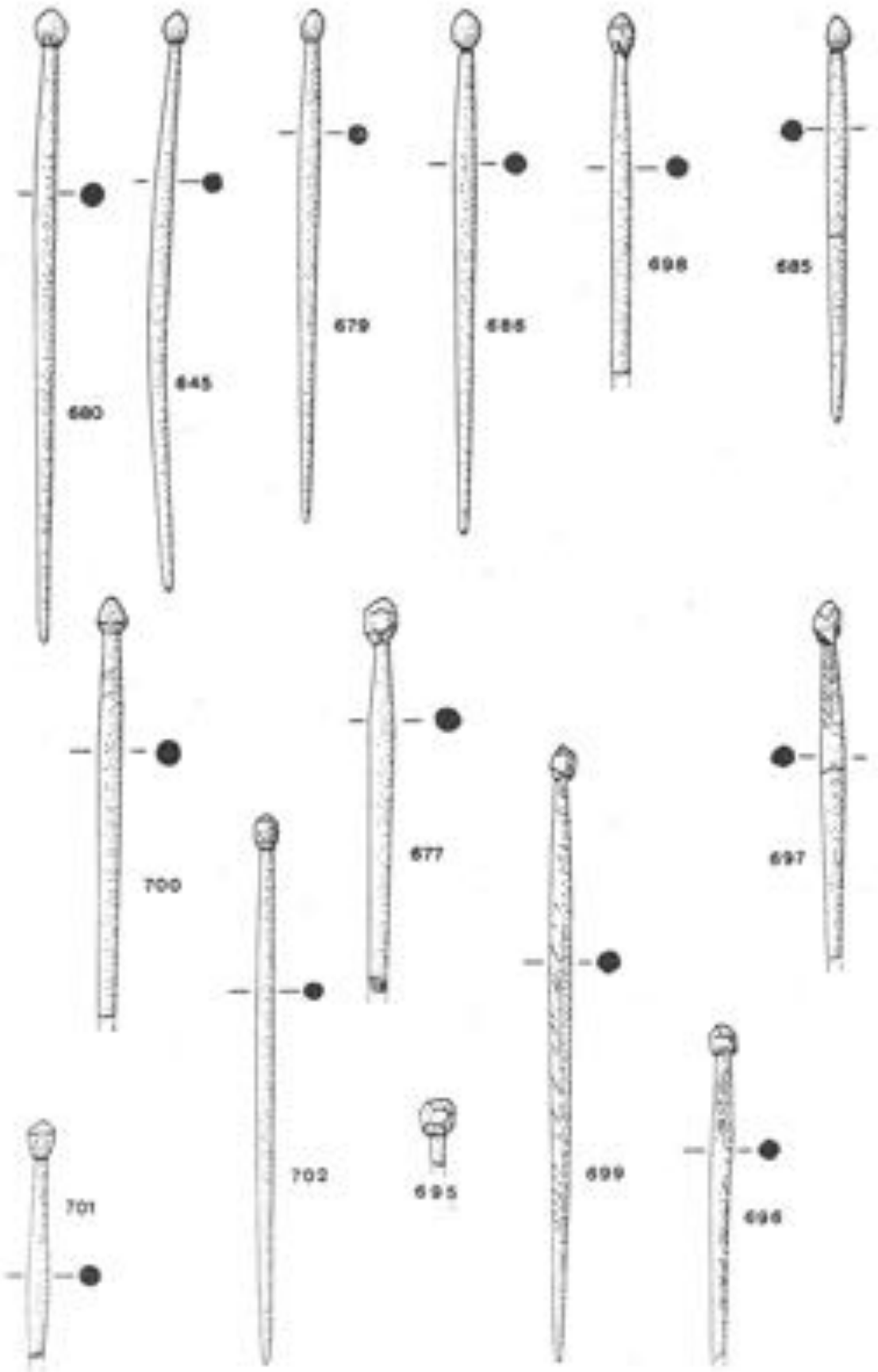
680
645
679
686
698
685
700
677
697
702
695
699
696
701

S.C.D. LILLE III

739

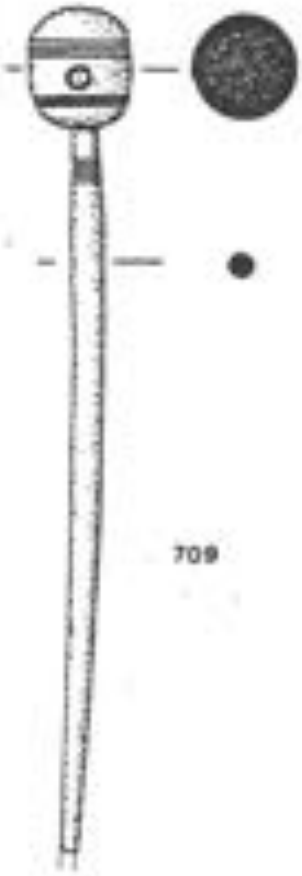

709

708

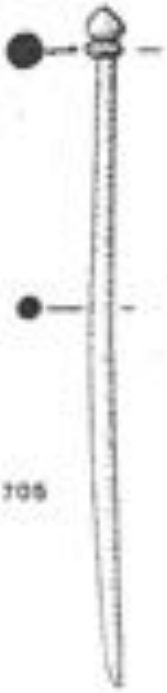

705

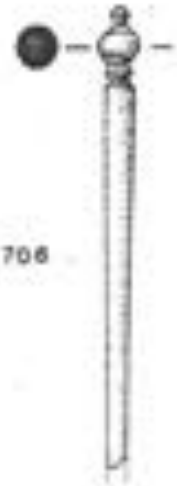

706

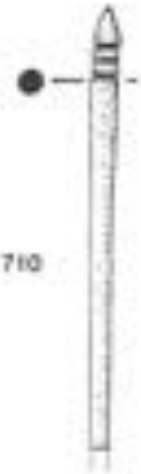

710

721

S.C.D. LILLE III

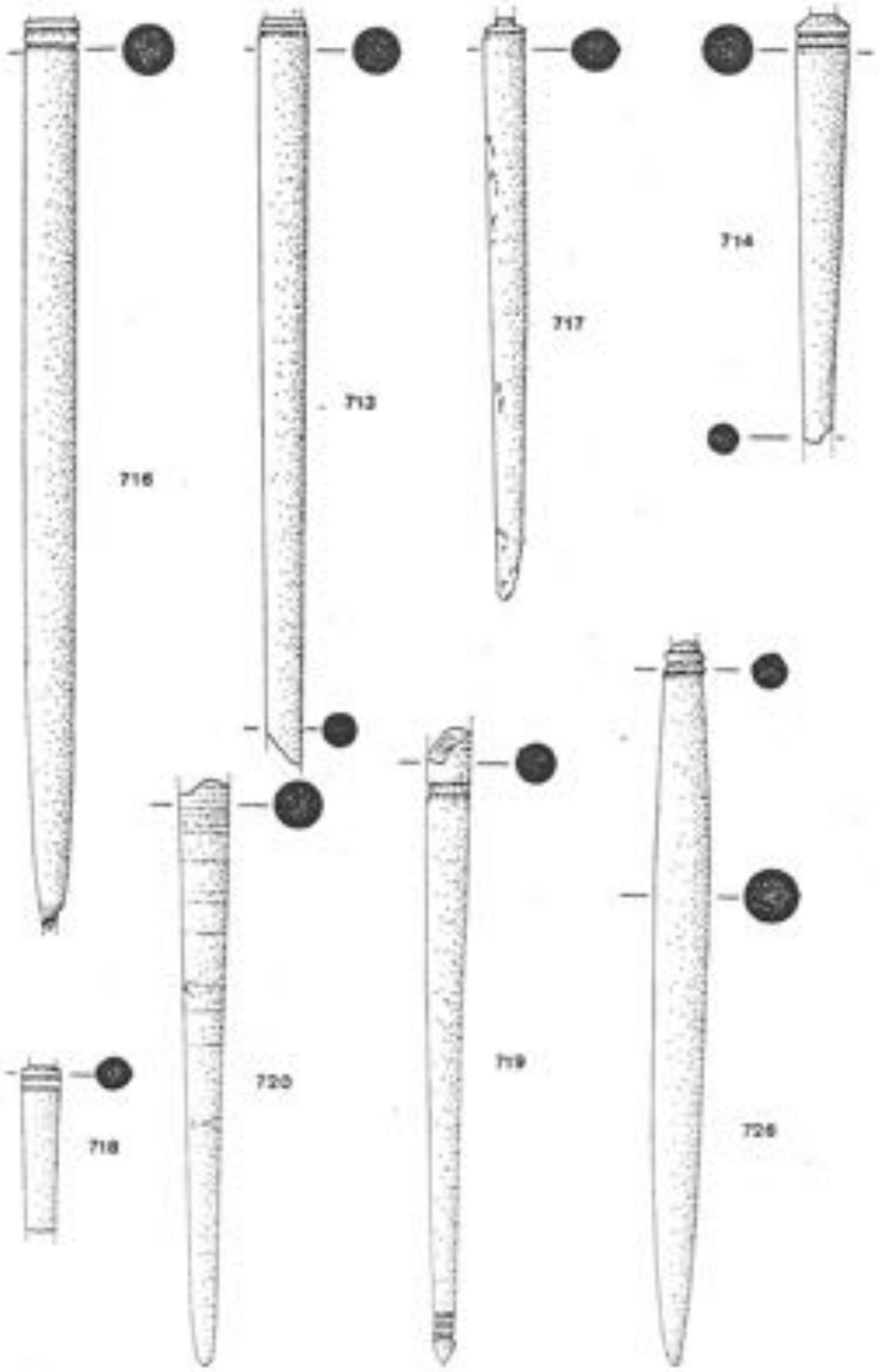
714
717
713
716
720
719
718
726

S.C.D. LILLE III

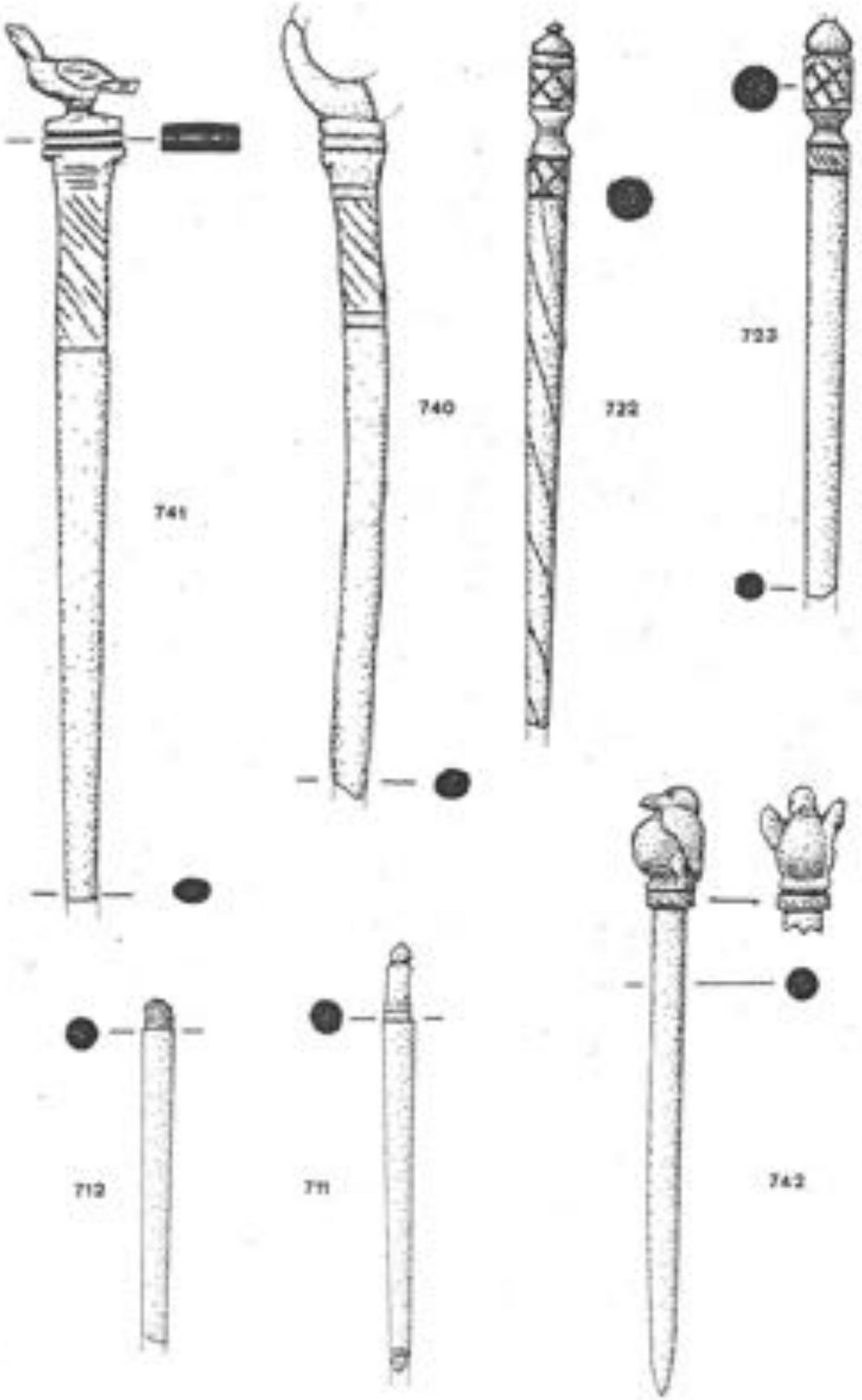
741
740
722
723
712
711
742

S.C.D. LILLE III

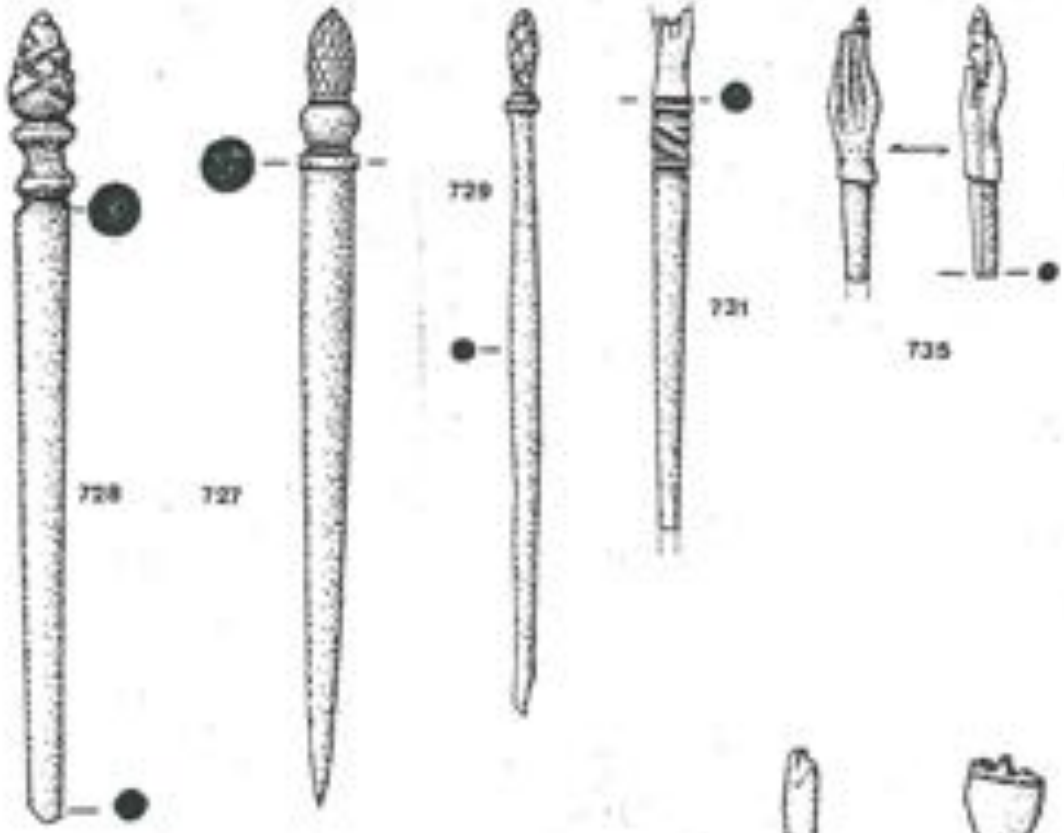
728
727
729
731
735

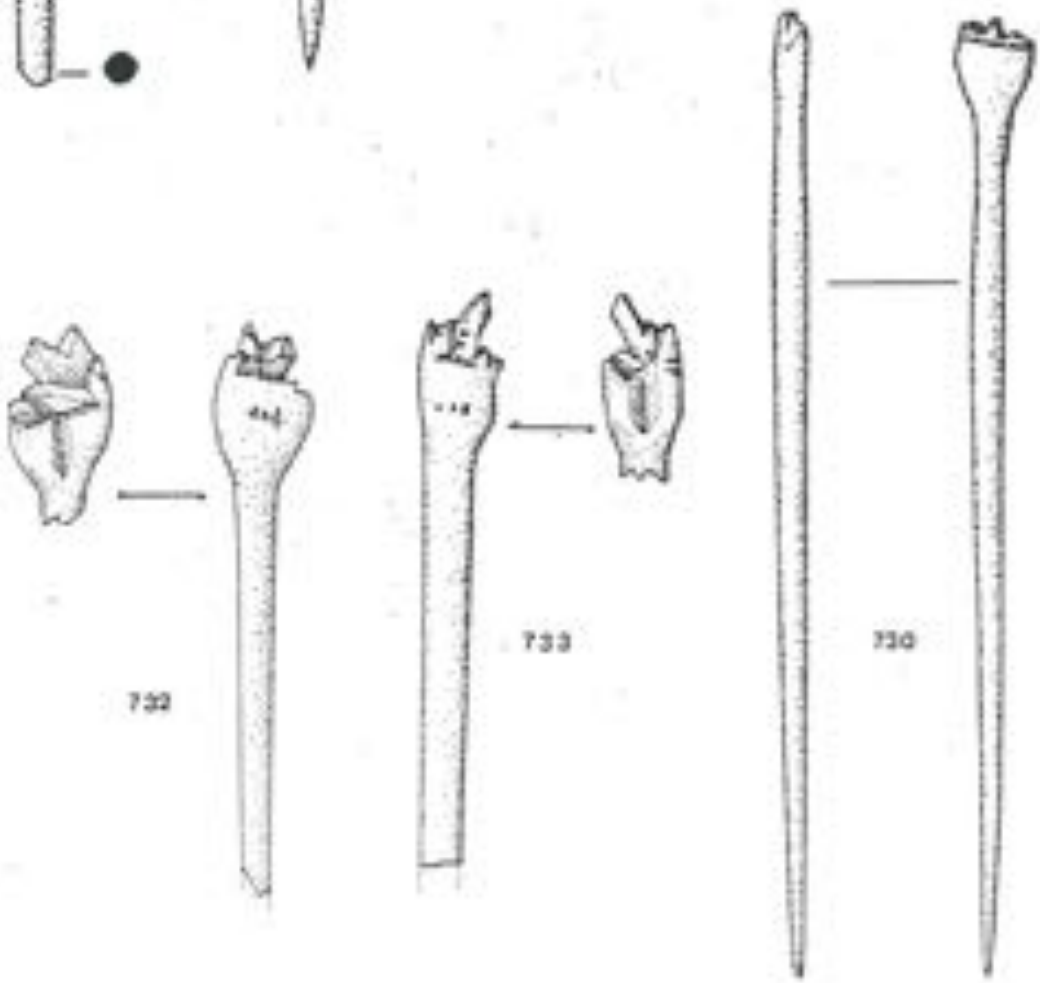
732
733
730

S.C.D. LILLE III

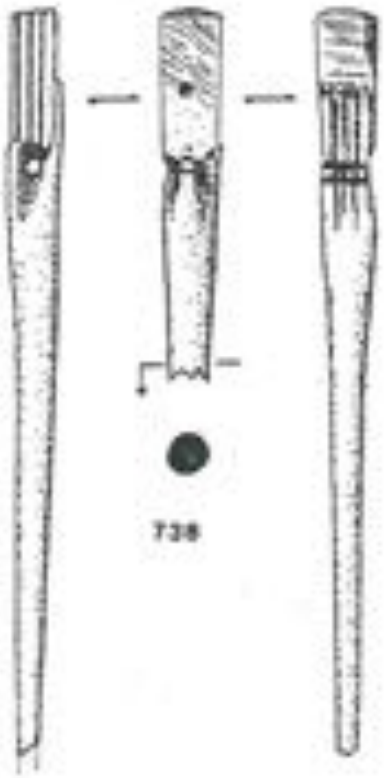

738

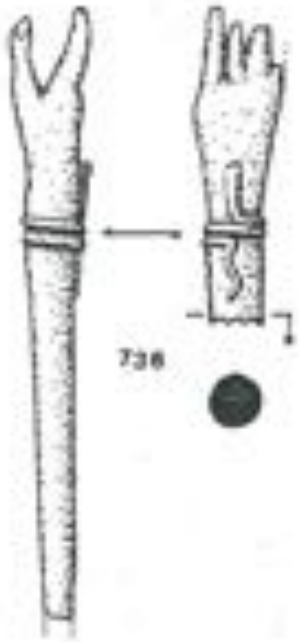

736

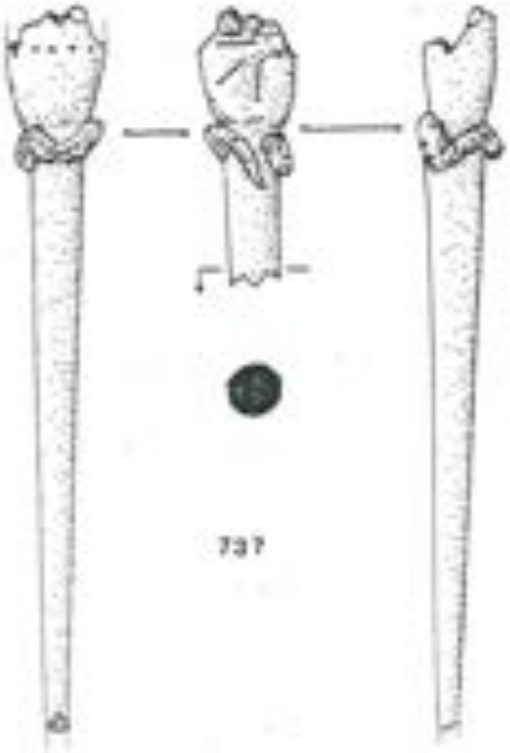

737

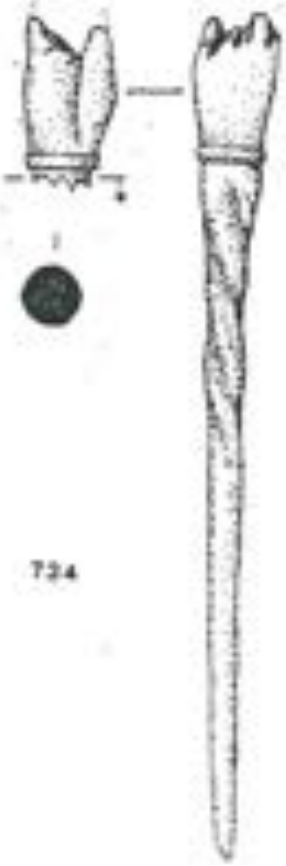

734

S.C.D. LILLE III

1169

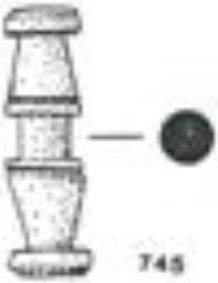

745

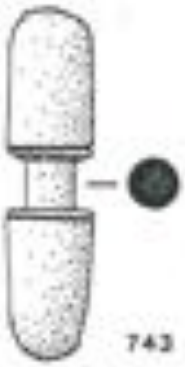

743

744

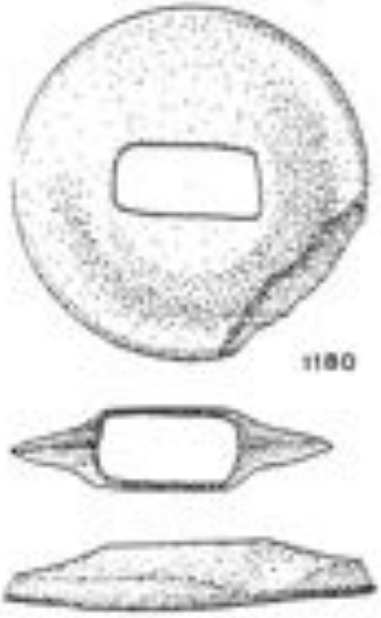

1160

1161

S.C.D. LILLE III

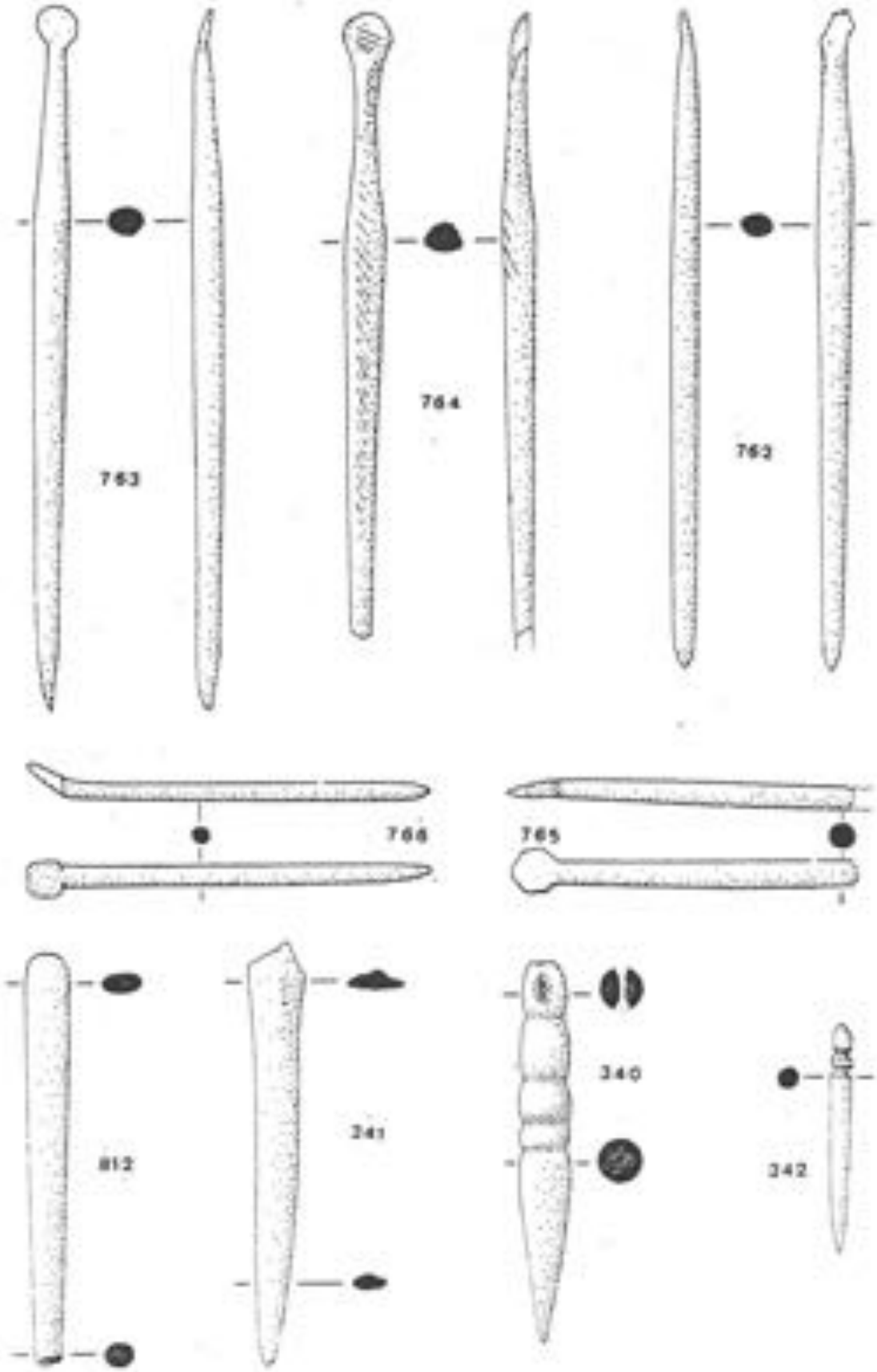
763
764
762
766
765
812
341
340
342

S.C.D. LILLE III

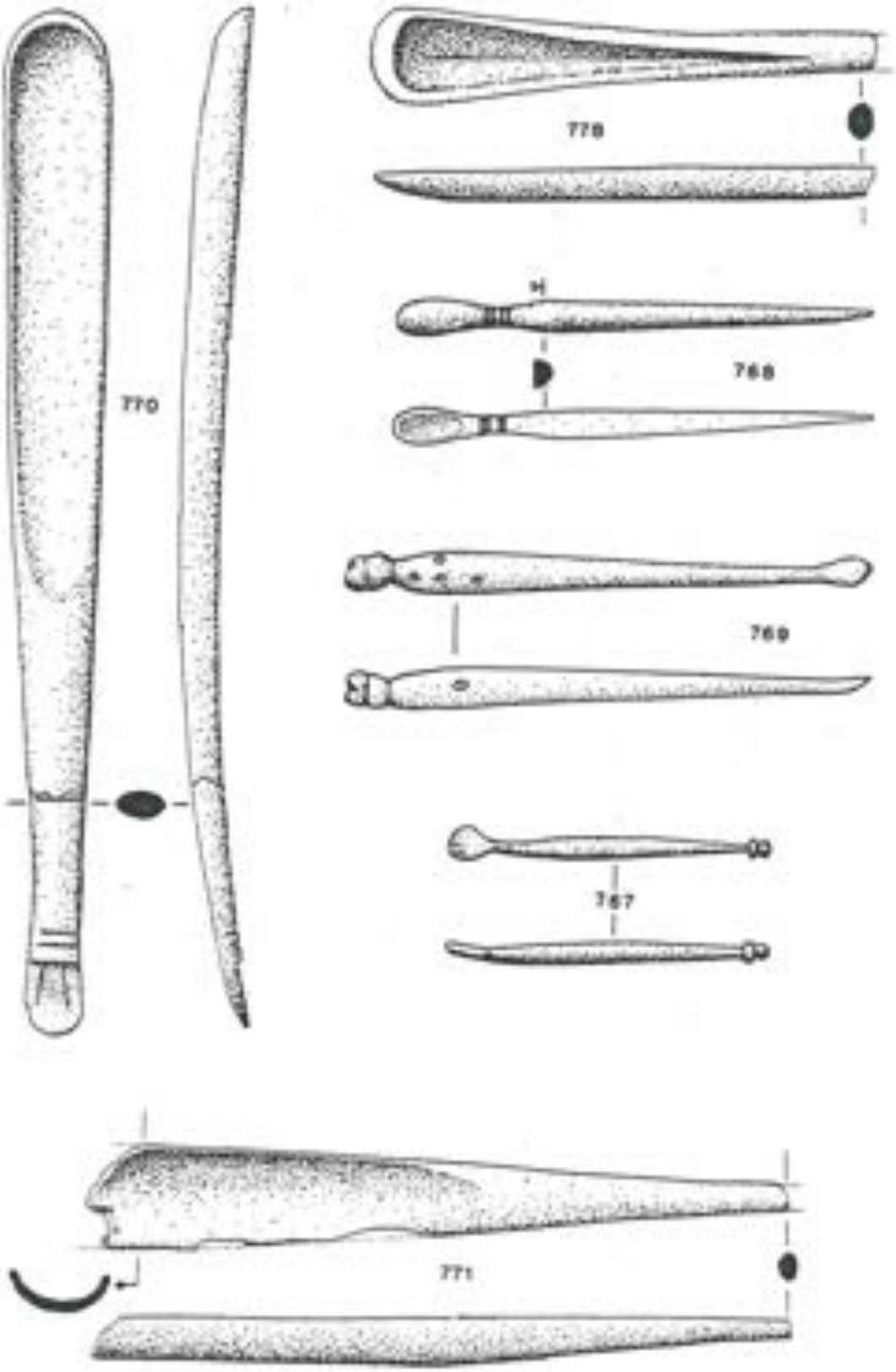
770
778
768
769
767
771

S.C.D. LILLE III

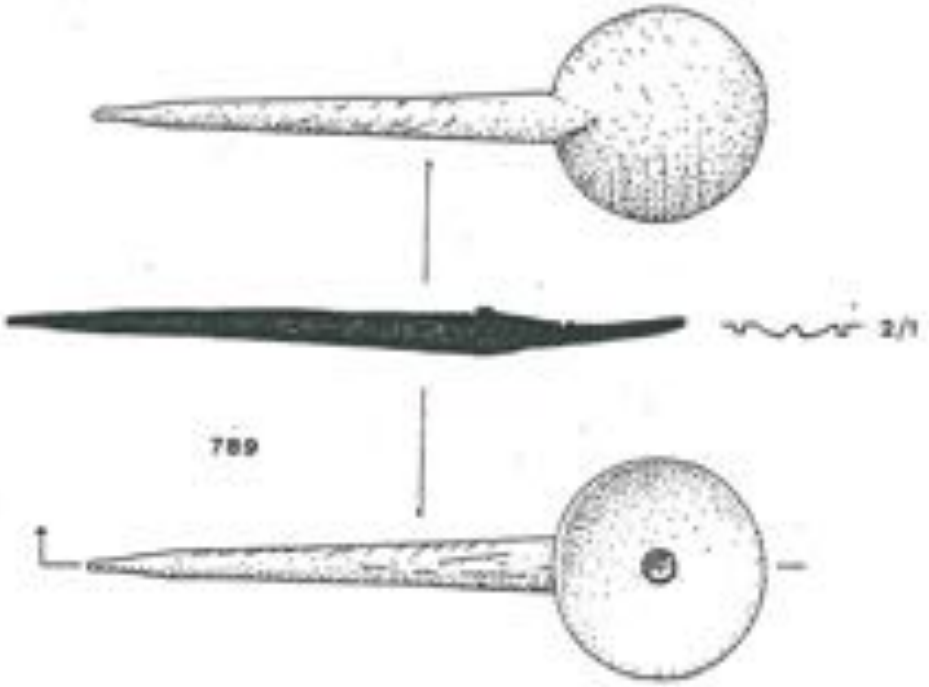
2/1
789

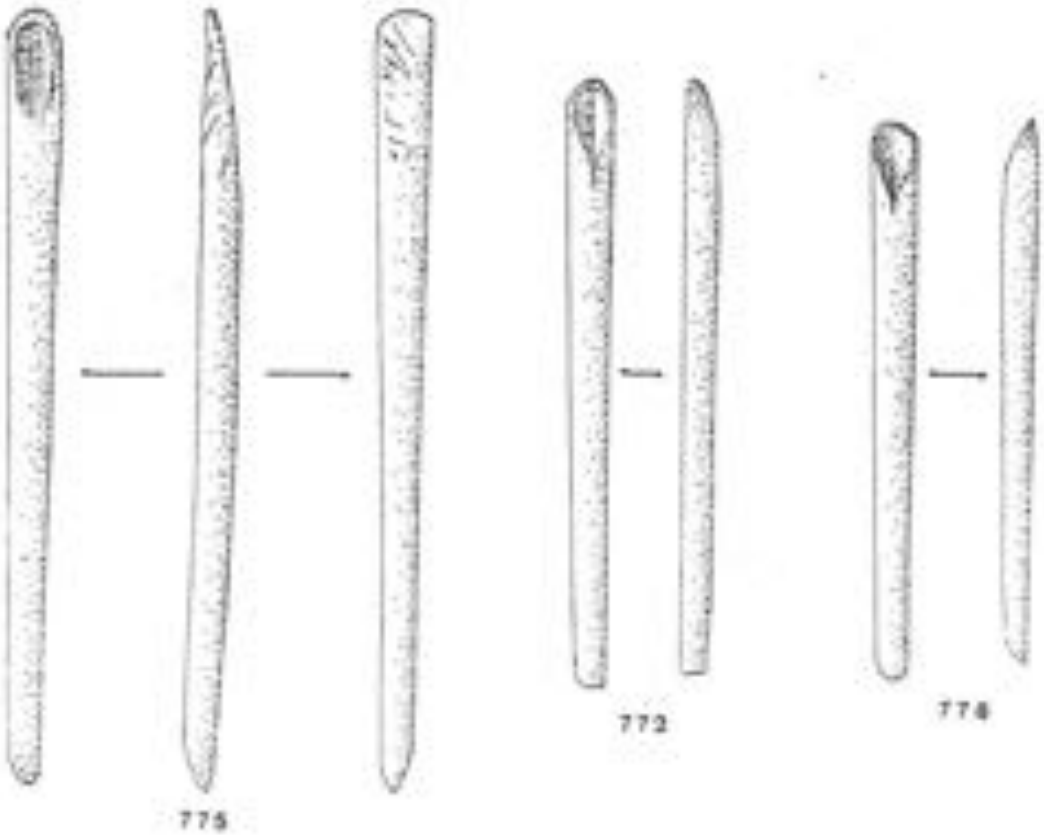
775
772
778

S.C.D. LILLE 1

782

790

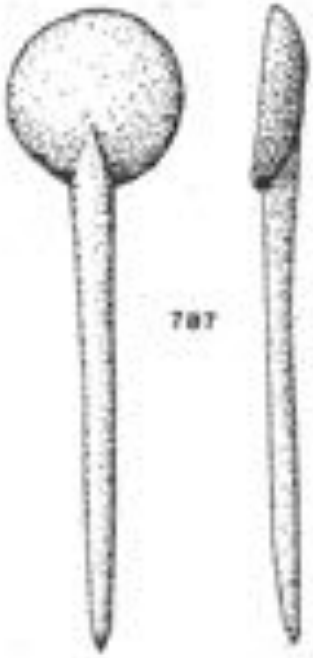

787

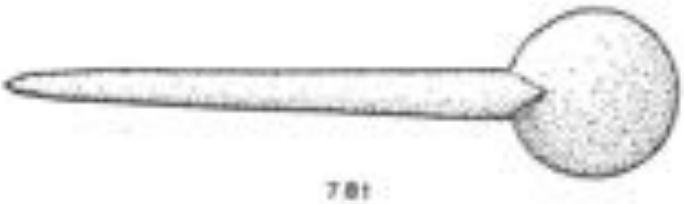

781

S.C.D. LILLE III

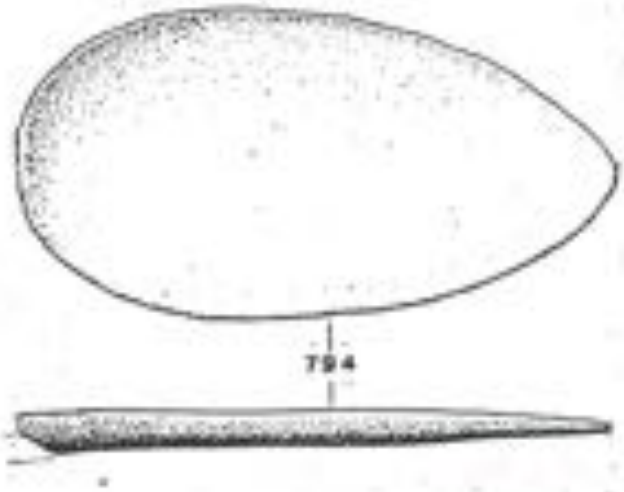
794

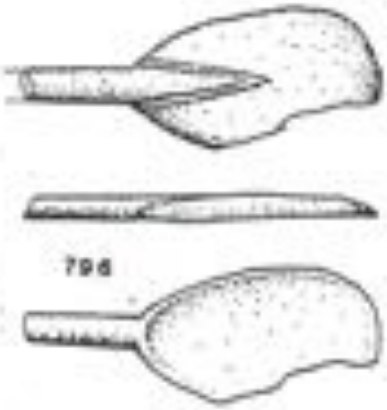
796

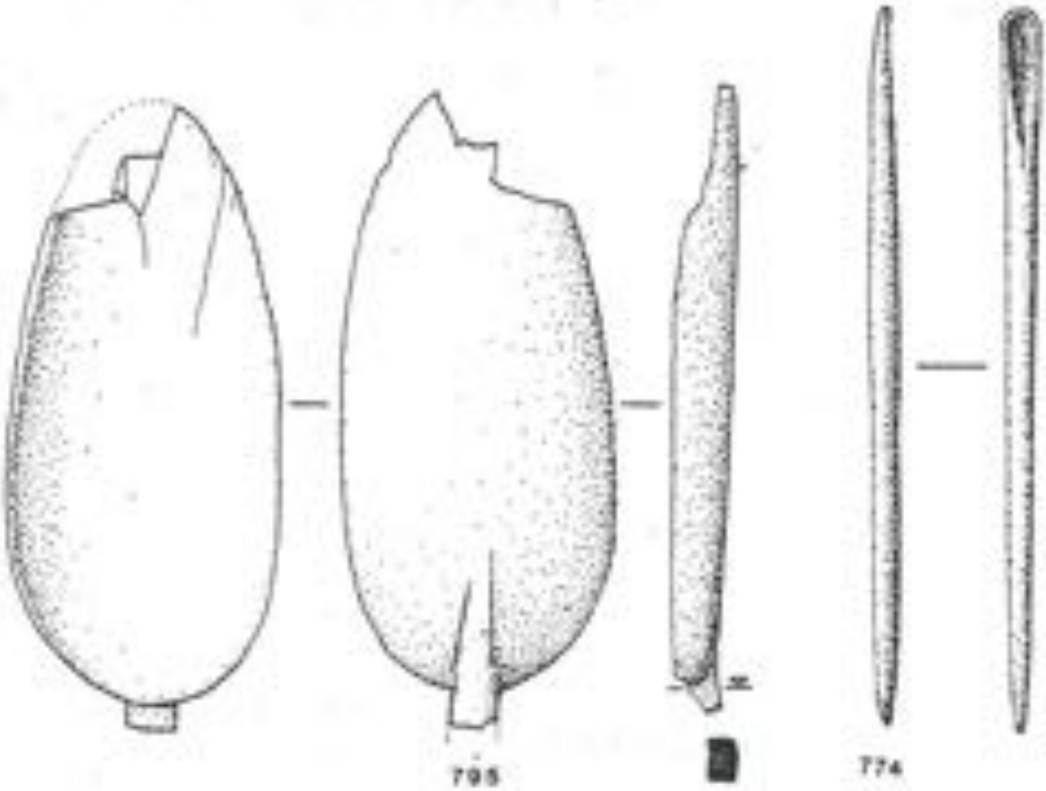
795
774

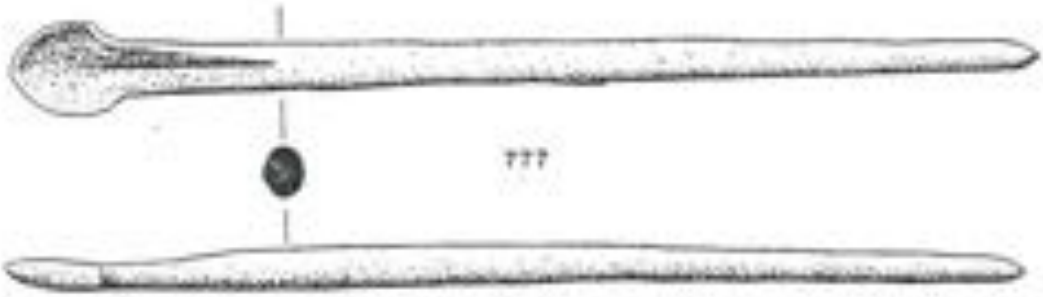
777

S.C.D. LILLE III

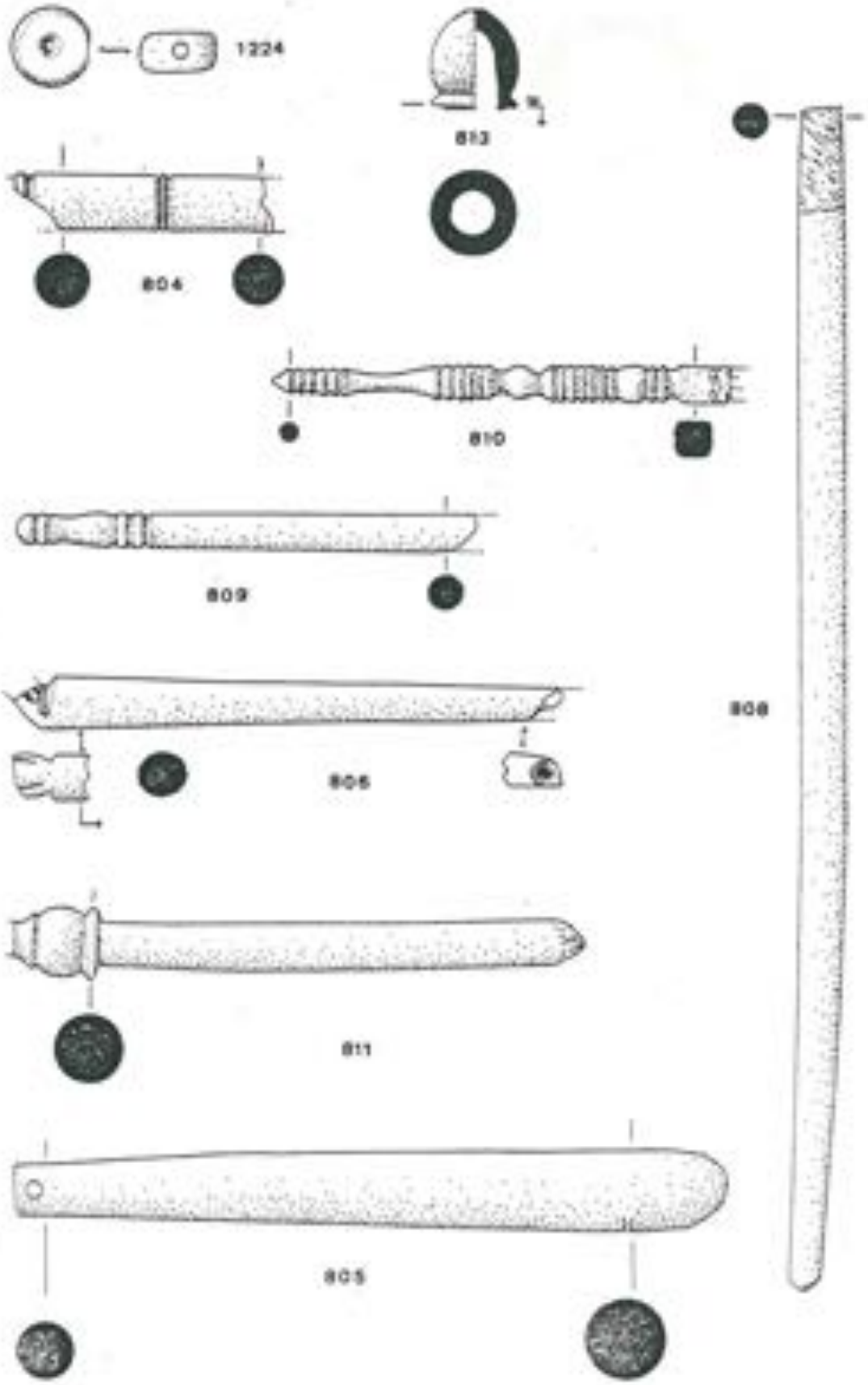
1324
813
804
810
809
808
806
811
805

S.C.D. LILLE III

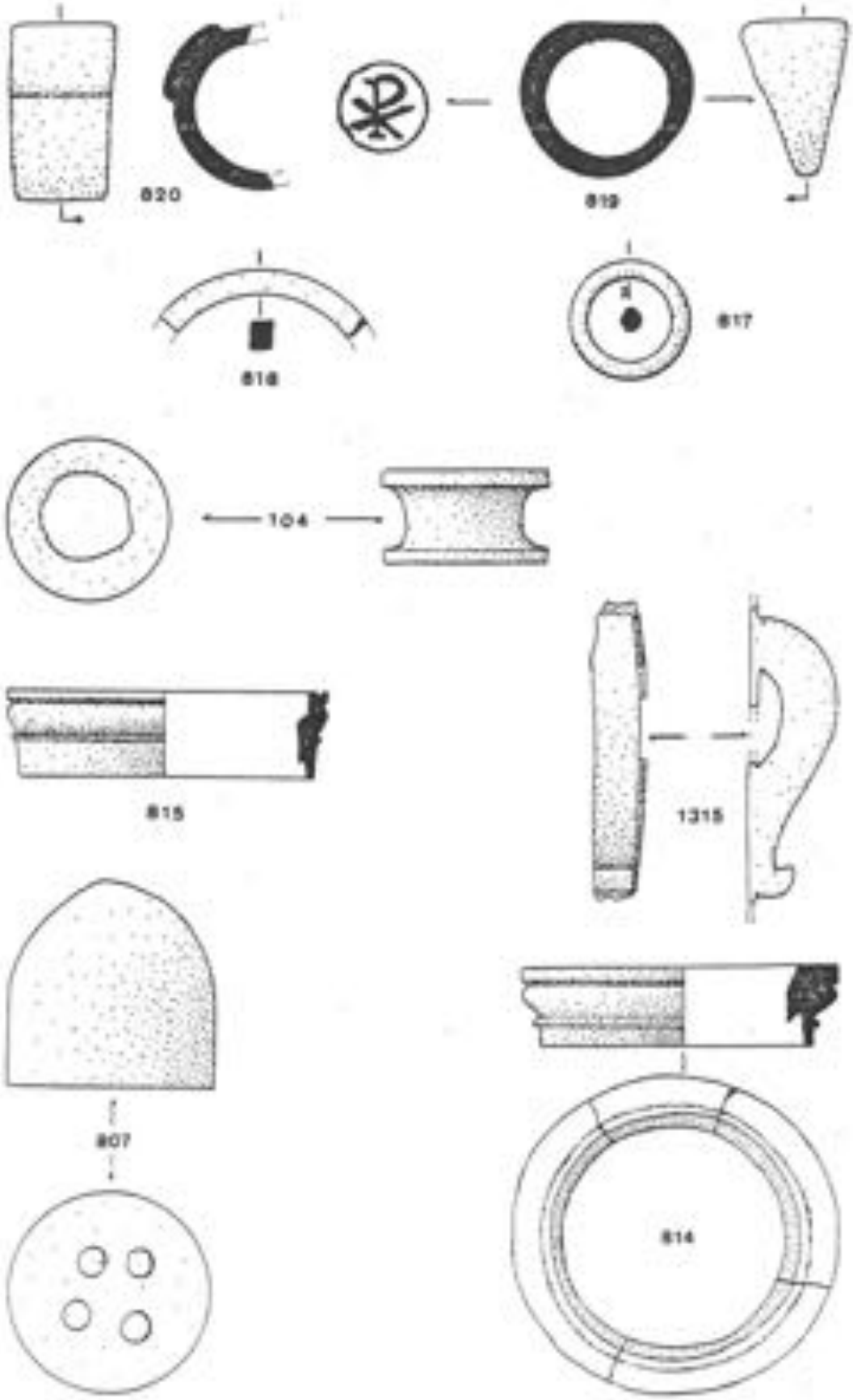
620
619
618
617
104
615
1315
807
614

S.C.D. LILLE III

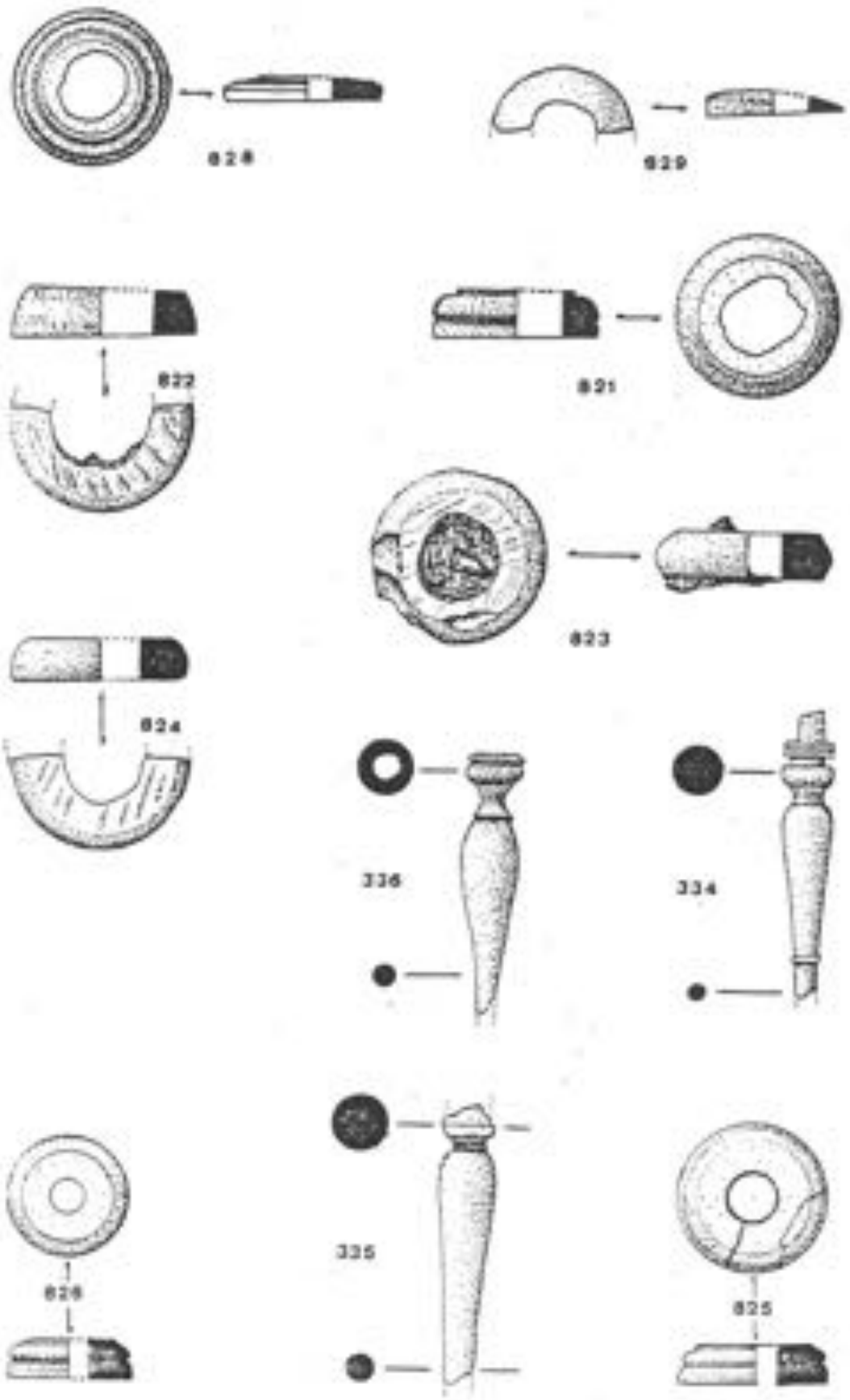
628
629
622
621
623
624
336
334
335
626
625

S.C.D. LILLE III

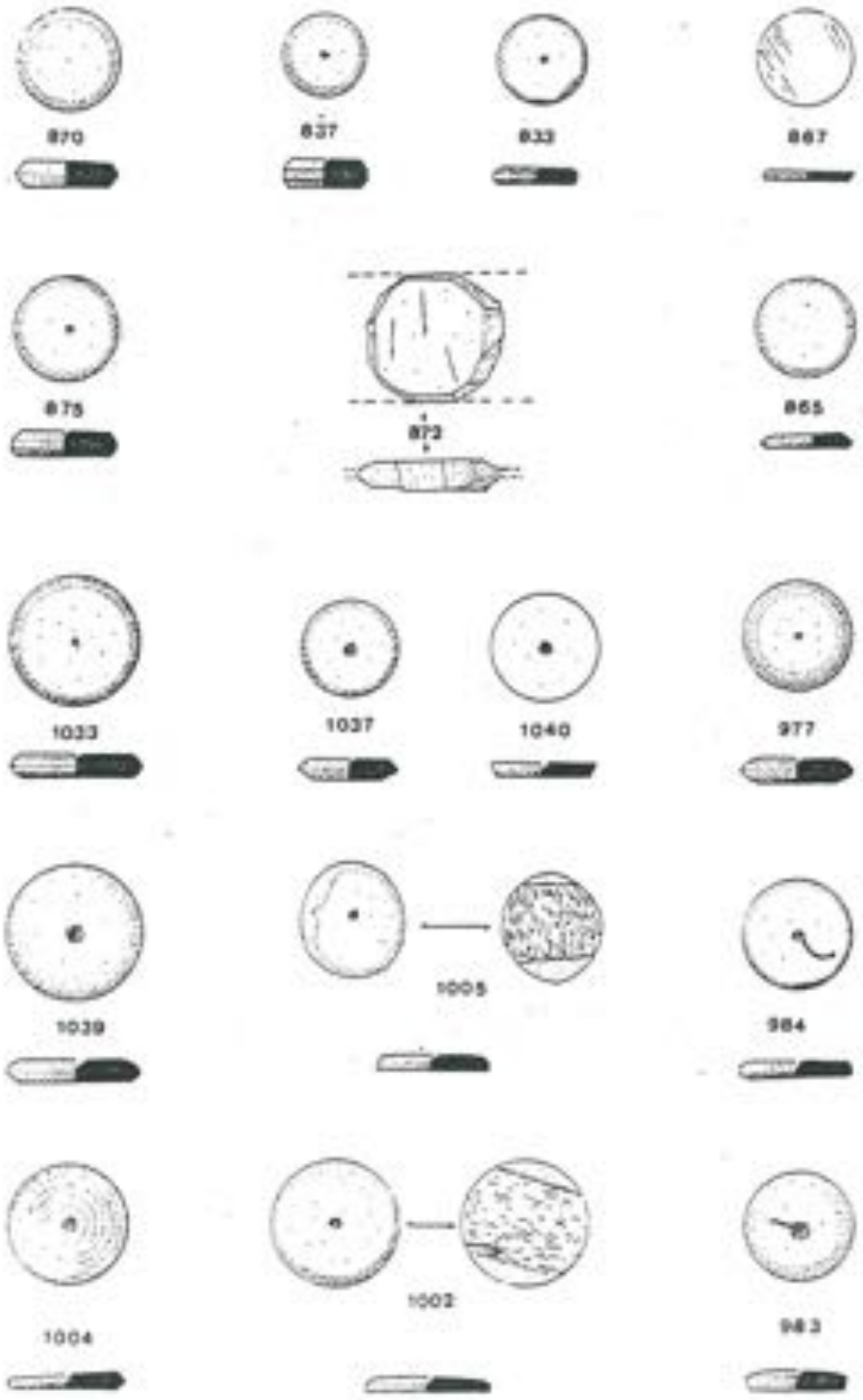
870
837
833
867
875
872
865
1033
1037
1040
977
1039
1005
984
1004
1002
983

S.C.D. LILLE III

1044

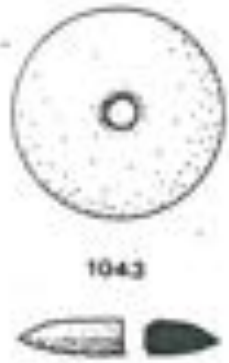
1043

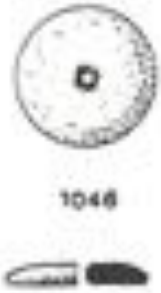
1046

1056

1042

1065

1066

1068

1070

1060

1071

1097

1104

1098

1102

S.C.D. LILLE III

1085

1086

1072

1146

1151

1154

1087

1073

1139

1107

1142

1140

976

1074

1160

1157

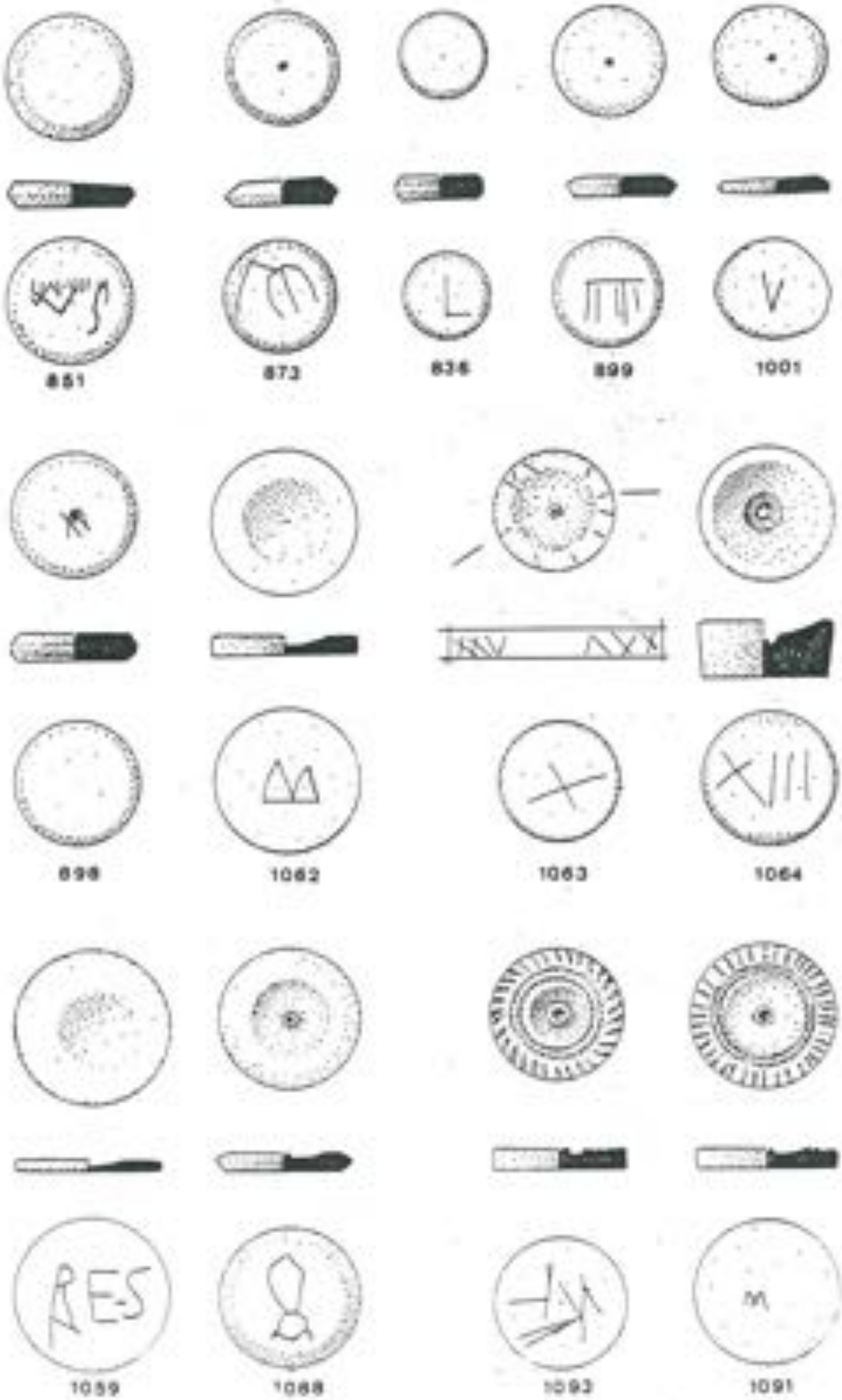
851
873
836
899
1001
898
1062
1063
1064
1059
1068
1093
1091

S.C.D. LILLE III

1103

1194

1122

1172

1166

1164

1167

1163

1168

1171

1170

1169

S.C.D. LILLE III

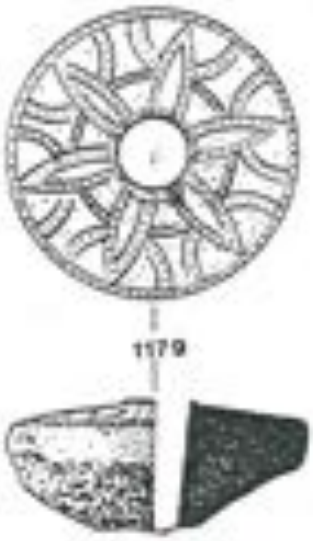

1179

1212

1174

1176

1235

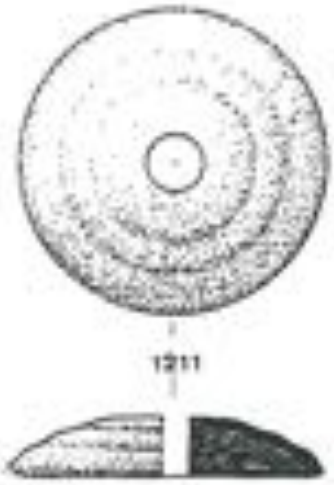

1211

1177

1206

1210

S.C.D. LILLE III

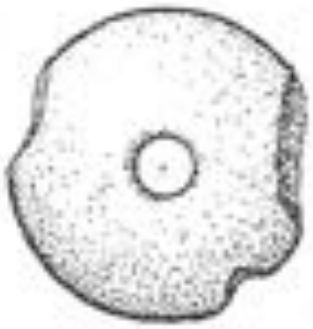

1215

1214

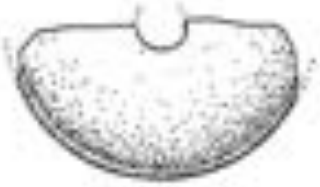

1216

1213

1178

1209

1218

1182

S.C.D. LILLE III

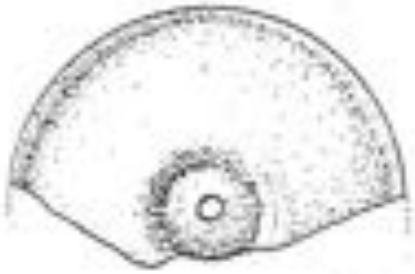

1184

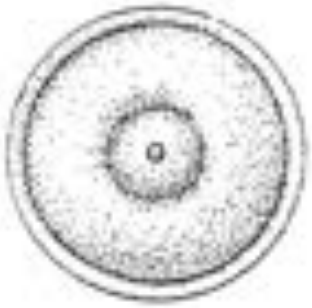

1163

1185

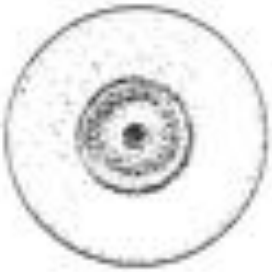

1187

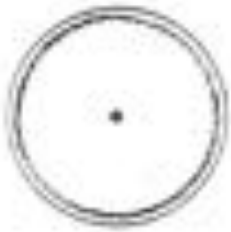

1227

1204

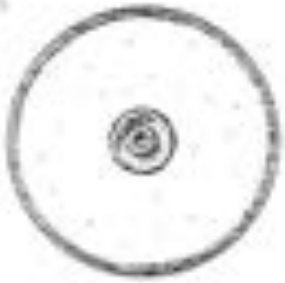

1186

1188

1205

S.C.D. LILLE III

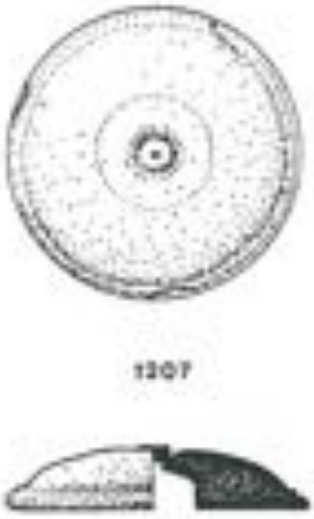

1207

1220

1223

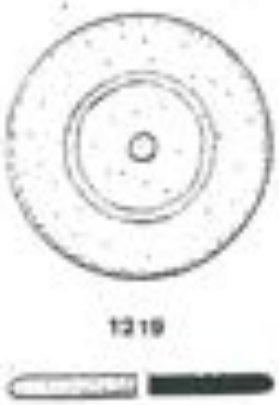

1219

1155

1158

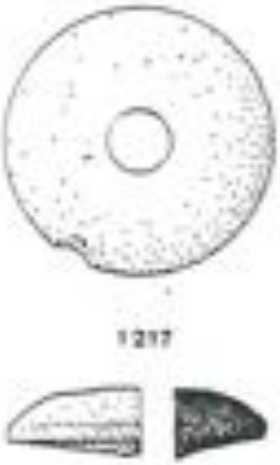

1217

S.C.D. LILLE III

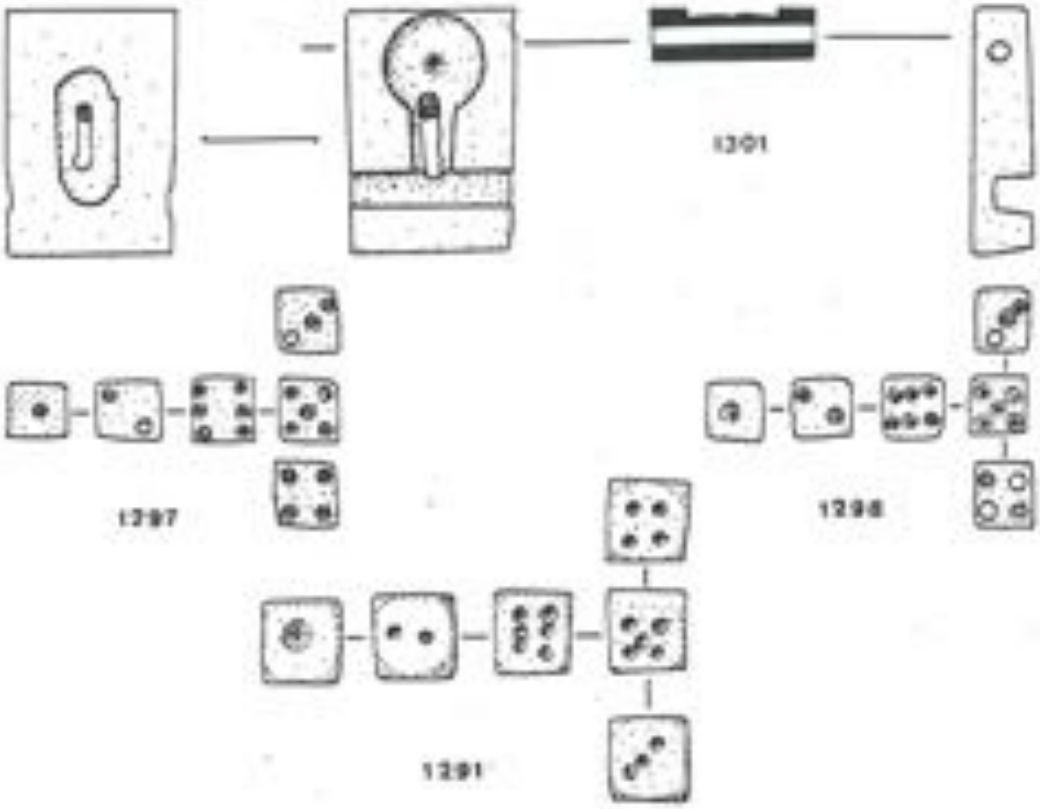
1301
1297
1298
1291

1230
1283

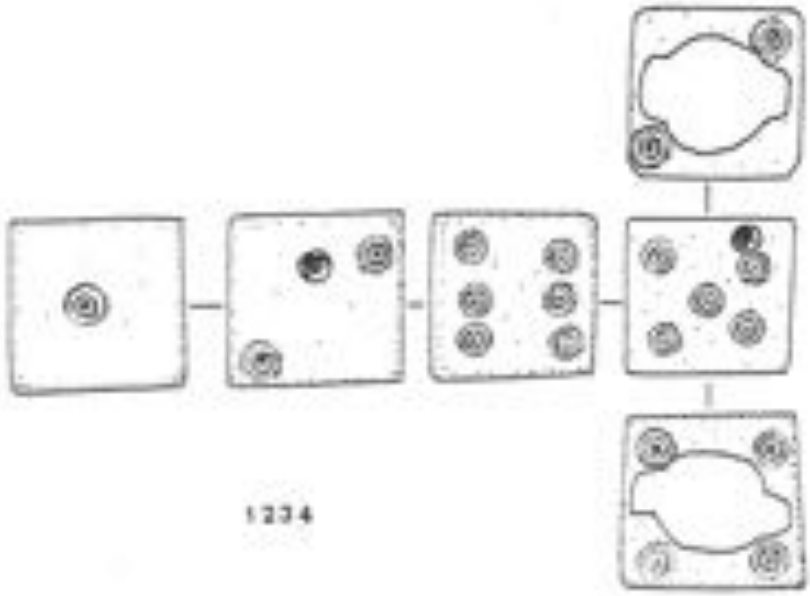
1234

S.C.D. LILLE III

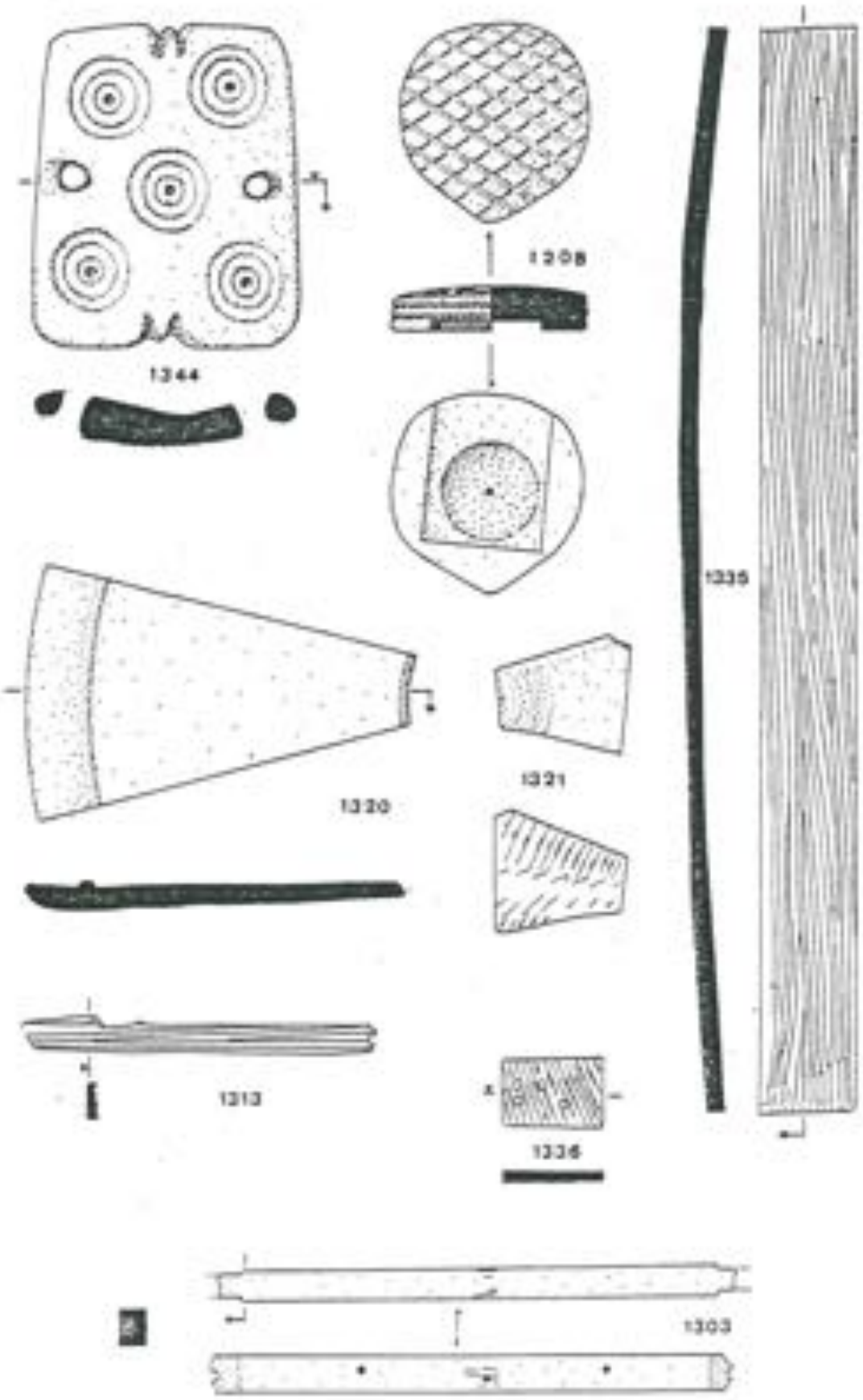
1344
1308
1335
1320
1321
1313
1336
1303

S.C.D. LILLE III

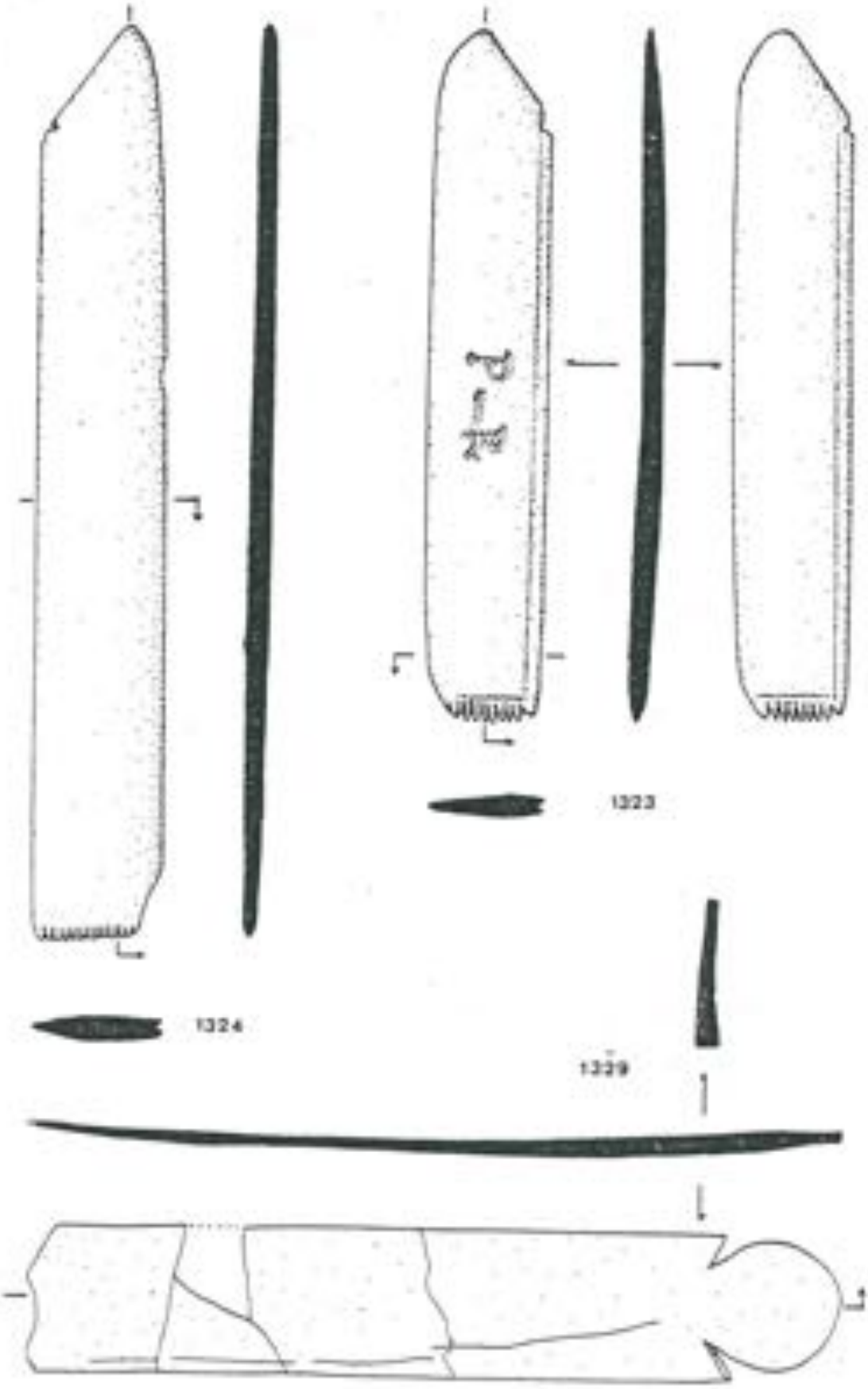
1323
1324
1329

S.C.D. LILLE III

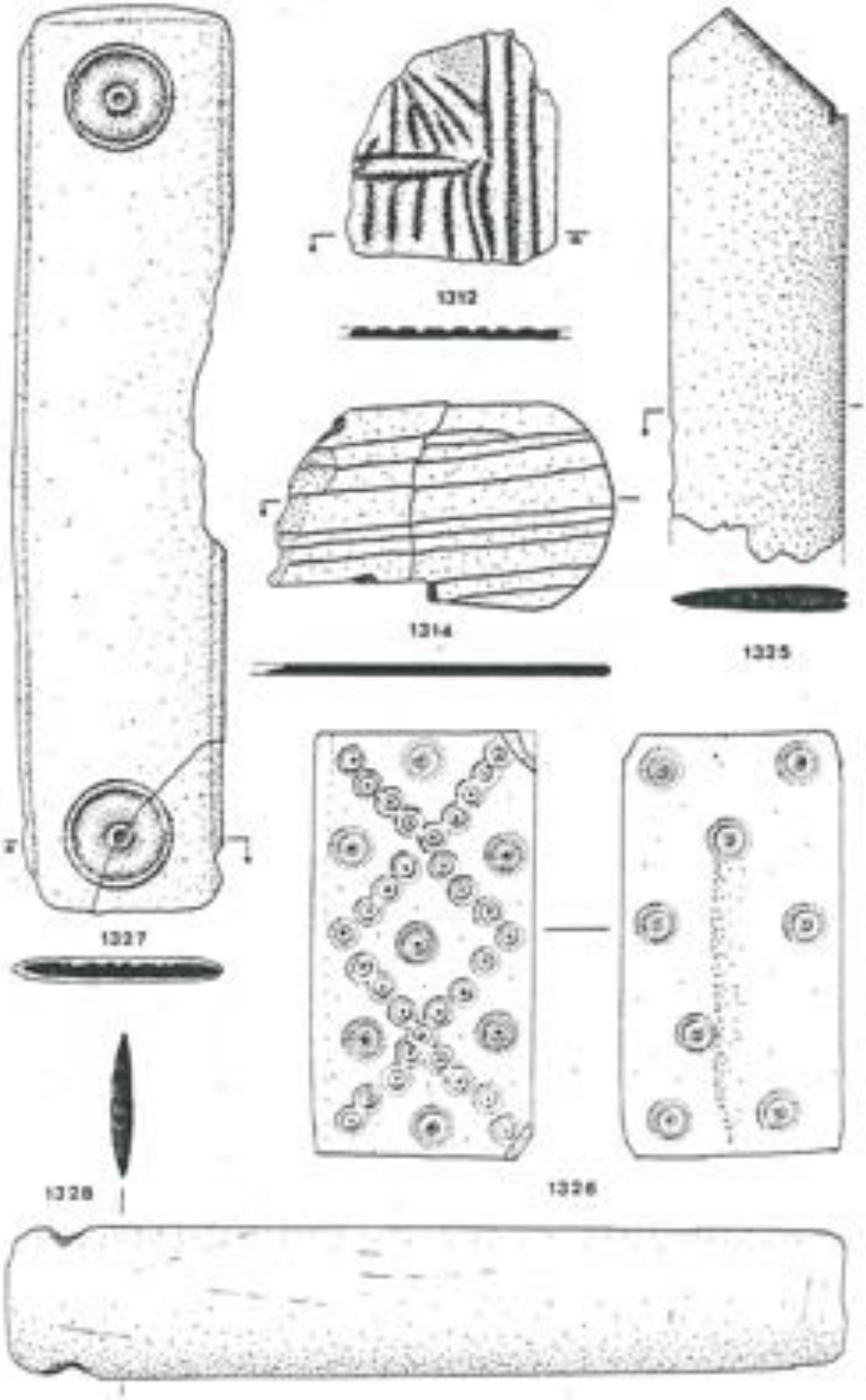
1312
1314
1325
1327
1326
1328

S.C.D. LILLE III

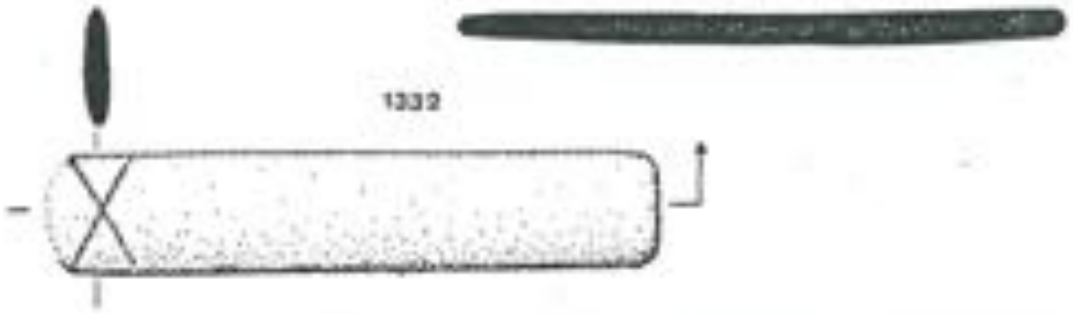
1332

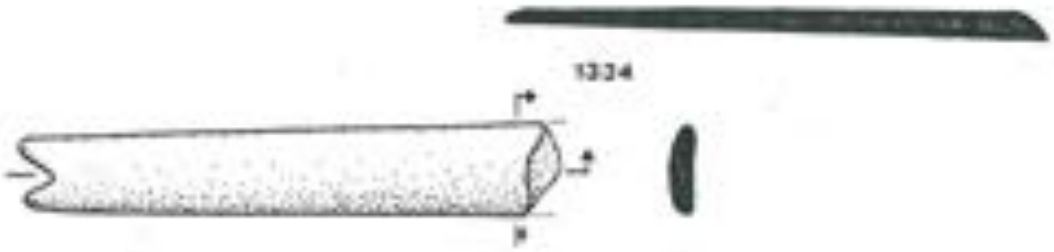
1334

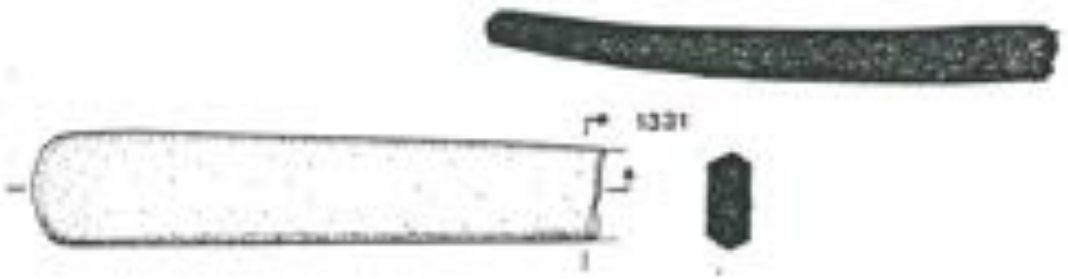
1331

1330

1333

S.C.D. LILLE III

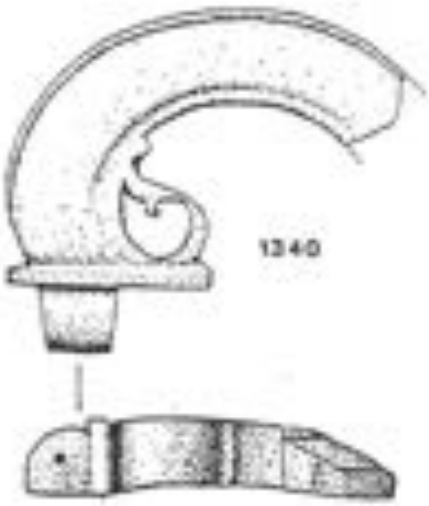
1340

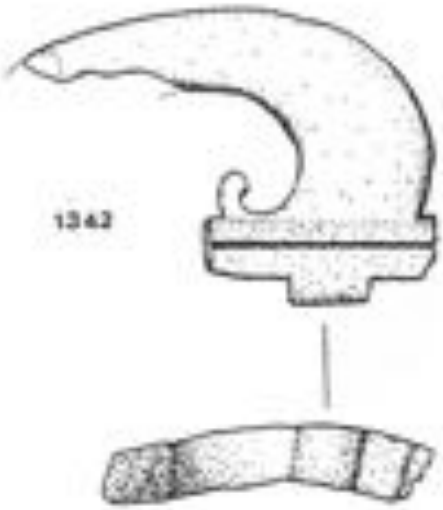
1342

1343

1341

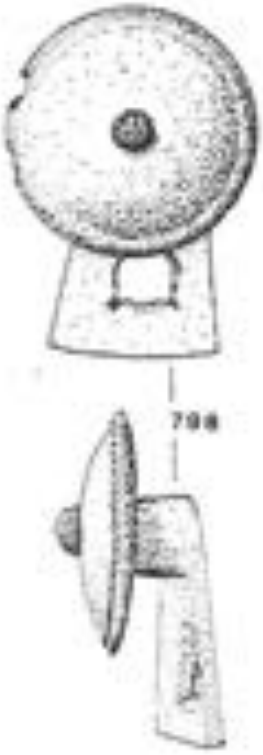
798

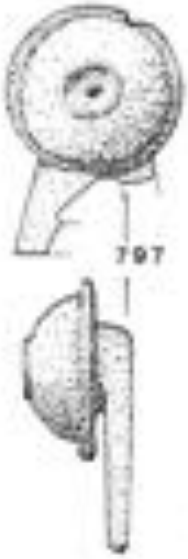
797

799

S.C.D. LILLE III

1345

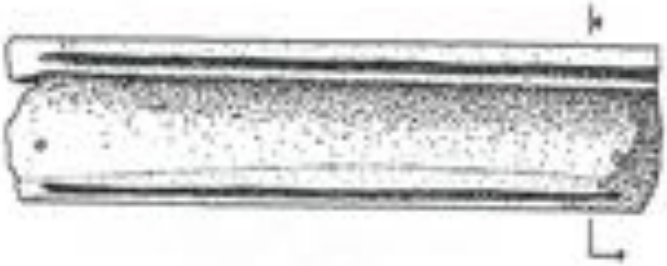

1316

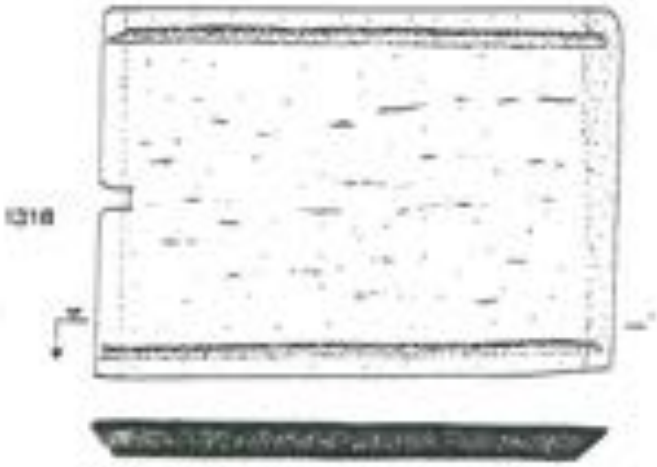

1318

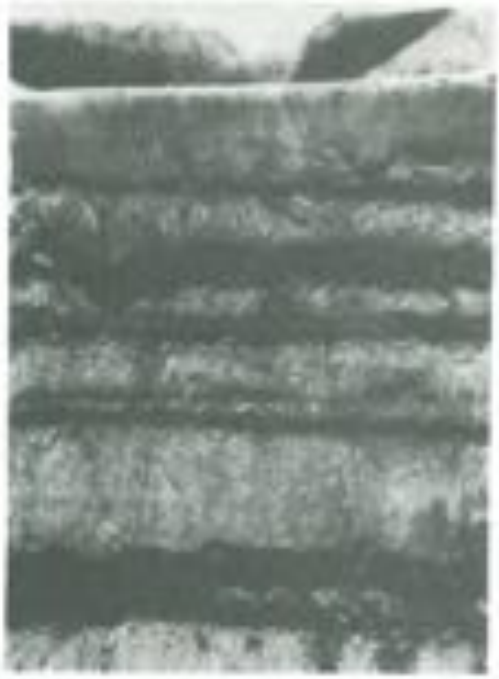

10/1 262

1335 5/1

24 5/1

S.C.D. LILLE III

431 5/1

429 5/1

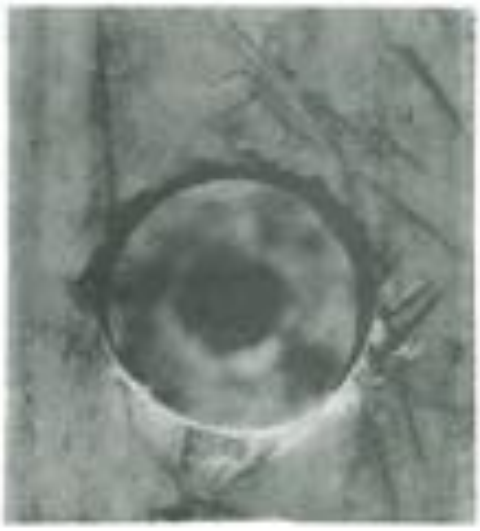

296 5/1

442 5/1

424 5/1

10/1 373

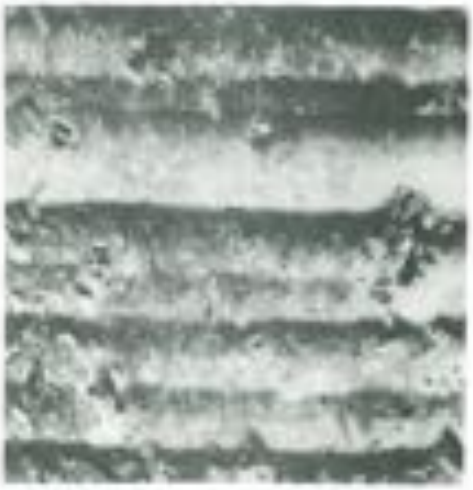

182 5/1

822 5/1

1321 10/1

53 5/1

S.C.D. LILLE III

1338

98

80

75

123

S.C.D. LILLE III

802

800

801

830

831

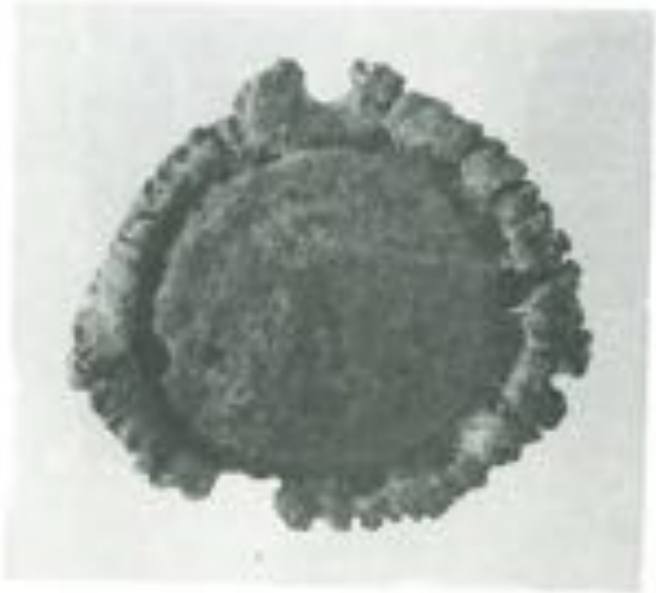

832

S.C.D. LILLE III

94

97

95